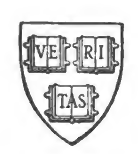
ORIGINE, ÉTYMOLOGIE & SIGNIFICATION DES NOMS PROPRES ET...

Adolphe de baron Coston


Digitized by Google

x21.11



HARVARD
COLLEGE
LIBRARY



Digitized by Google

ORIGINE

ÉTYMOLOGIE & SIGNIFICATION

DES

NOMS PROPRES

ET

DES ARMOIRIES

François Gilbert, baron

Par le B^on DE COSTON

What's in a Name?
(Que veut dire notre nom?)

Un livre infiniment précieux serait un dictionnaire universel des noms propres ramenés à des noms communs. Ce serait un trésor pour la linguistique.
GÉNIN.



PARIS

CHEZ AUG. AUBRY, EDITEUR

L'UN DES LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS

Rue Dauphine, 16

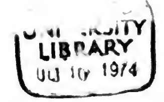
1867

13

Digitized by Google

1251.11

1872 Nov. 27



Tiré à trois cents exemplaires.

Montélimar. — Imp. & Lith. Bourron.

Digitized by Google

PRÉFACE

Le mode de rédaction de cet ouvrage présentait des difficultés exceptionnelles. Il fallait, ou adopter le plan que j'ai suivi, bien qu'il eût l'inconvénient, propre à beaucoup de volumes allemands, de suspendre le sens de la phrase ; ou renvoyer au bas des pages, sous forme de notes, la plupart des étymologies, qui se seraient confondues ainsi avec les titres d'ouvrages et l'indication des sources. Cette manière de procéder était possible pour la première moitié du volume ; mais alors le texte proprement dit, par suite de cette disposition, eût occupé souvent moins d'espace que les renvois et les notes : elle était impraticable pour l'autre partie, plus spécialement consacrée à la signification des noms.

J'ai donc cru devoir adopter un mode unique de rédaction, et placer entre parenthèses l'étymologie des noms amenés par le récit. Les personnes pour qui les études de cette nature offrent peu d'intérêt, doivent se dispenser de lire la portion parasite de la phrase qui est entre parenthèses, immédiatement après un nom imprimé en lettres italiques ou égyptiennes. Ce membre de phrase doit même être mentalement supprimé, pour suivre le fil de l'idée première.

On aurait grand tort, comme je le dis à la page 239, de voir des allusions dans les étymologies citées. J'ai indiqué seulement celles qui me paraissent incontestables, et, par exception, j'ai présenté comme douteuses celles qui ne sont pas suffisamment justifiées. Le nom du général **Cavaignac,** qui arrive le premier (p. 6), est emprunté à une localité, comme beaucoup d'autres noms de famille. Les villages de *Cavaignac* (Aveyron), *Cavaygnac*, *Cavagnac* et *Cavaniac* (Lot), *Cavanac* (Aude), *Cavenac* et *Cavignac*, ont certainement la même racine que *cave* et *cavo* (canal d'irrigation, en Lombardie). Dans les actes du moyen-âge, l'adjectif *cavus* accompagnait fréquemment les mots servant à désigner les routes, souvent établies dans le lit d'un torrent. *Cavaignac* est donc synonyme de *Croze*, *Crozet*, *Combe*, *Valée*, etc.

Si quelques personnes ont peu de confiance dans les études étymologiques, c'est qu'on a beaucoup trop abusé de tout ce qui s'y rattache. La philologie comparée est trop récente encore pour avoir fait dis-

Digitized by Google

paraître toutes ces préventions; elle y parviendra peu à peu. Depuis la découverte du sanscrit, une méthode sévère a remplacé le hasard des inspirations et la liberté des hypothèses. Cette science a aujourd'hui des principes reconnus et des règles certaines qu'on ne viole pas sans compromettre son jugement; elle poursuit, au moyen d'investigations précises, des éléments d'une ténuité infinie. Le second volume de mon ouvrage, dont la rédaction est très-avancée, et qui paraîtra si le premier reçoit un accueil favorable, comprendra des considérations générales sur la philologie comparée, trop longues pour figurer dans une préface; l'origine et l'étymologie des noms de lieux; la classification et la parenté des langues, l'analyse et la critique des divers ouvrages étymologiques, et un chapitre sur l'origine du langage.

Depuis quinze ans, j'ai employé tous les loisirs que me laissaient mes fonctions à travailler à ce Traité des noms propres, qui a été l'objet de mes préoccupations constantes. Forcément éloigné des grands centres littéraires et des bibliothèques publiques (1), je n'ai pas pu avoir recours, aussi souvent que je l'aurais désiré, aux lumières de ces hommes éminents dont les conseils et la science servent de guide et de flambeau (2). Avant d'écrire sur un sujet aussi abstrait et aussi étendu, j'ai longtemps exploré le vaste domaine de la philologie comparée. Il n'est pas de science où les généralisations précipitées soient plus à craindre qu'en pareille matière. Il ne faut pas se rebuter quand on ne trouve pas d'abord la solution cherchée; en réunissant et en comparant de nombreuses particularités, on finit par obtenir des résultats favorables.

Si vous ajoutez peu de chose à peu de chose, a dit Hésiode, et que vous le fassiez avec persévérance, bientôt s'élèvera un monument. A défaut de génie, on ne peut arriver que par la puissance d'une idée fixe et la persistance de la volonté; aussi ai-je passé de longues années

(1) La ville de Montélimar ne possédait pas encore de bibliothèque publique; le maire actuel, M. Marre Desmarais, vient d'en fonder une (1866). Elle a le plus grand besoin des munificences du Gouvernement, car elle renferme à peine trois mille volumes. Plus de la moitié de ces ouvrages viennent d'être *donnés* par M. le vicomte Ernest Le Rebours.

(2) Je dois acquitter une dette de reconnaissance envers M. Vallentin, juge d'instruction à Montélimar, et M. de Gallier, de Tain, qui ont mis avec empressement leur belle bibliothèque à ma disposition, et les remercier, ainsi que M. Allut, de Brignais, des bons conseils qu'ils ont bien voulu me donner. M. Bourron, mon imprimeur, m'a prêté aussi son bienveillant concours.

Digitized by Google

à dépouiller et à classer par ordre alphabétique les documents épars dans un grand nombre d'ouvrages écrits en latin. en italien, en espagnol, en anglais et en allemand. J'ai fait aux langues germaniques la large part à laquelle elles ont droit. Cette influence a été méconnue, jusqu'à l'époque actuelle, l'étude de l'allemand ayant été négligée ou abandonnée au profit du latin et du grec. A ce minutieux travail d'analyse, qui formerait à lui seul un dictionnaire étymologique en plusieurs volumes, a succédé celui de la synthèse.

Si on veut bien prendre la peine de lire cet ouvrage, on verra que je ne suis le partisan exclusif d'aucun système, et le champion d'aucun parti philologique, pas plus de l'école celtique, dont on avait tant abusé dans le siècle dernier, que de l'école orientaliste, quand elle agrandit trop l'influence du sanscrit. On doit ramener cette dernière langue dans de justes limites, et ne pas en faire dériver directement tous les mots français. Un esprit systématique est presque toujours faux, et les systèmes tombent avec le temps devant la puissance de la raison publique.

Puis-je dire sans trop de présomption que je crois avoir entrevu les règles tracées par M. Egger dans son Rapport si remarquable fait au nom de la commission des antiquités de France dans la séance du 13 juillet 1866? Ainsi que le recommande ce savant écrivain, j'ai tâché de suivre « la voie ouverte à la science des langues par les Grimm, les Bopp, les Burnouf et les Diez. » Je mentionnerai également MM. Alfred Maury, Littré, Garcin de Tassy, Eichhoff, Roget de Belloguet, Pictet, Renan, A. de Courson, H. de la Villemarqué, A. de Chevallet, Max Muller, Pott, Zeuss, Forstemann, Diefenbach, Gesenius, Edwards, etc., dont j'ai souvent consulté et cité les ouvrages. Je me suis efforcé aussi d'unir la philologie à l'histoire pour chercher à éclairer une des parties les plus obscures de nos antiquités nationales.

Je terminerai en rappelant ces paroles de d'Alembert que je cite, non pas pour mettre mes faibles travaux en parallèle avec les ouvrages d'un des plus grands génies du XVIII[e] siècle, mais parce qu'elles rendent fidèlement ma pensée : « Ceux qui ont attaqué cet ouvrage auraient été bien embarrassés pour en faire un meilleur : il est si aisé de faire d'un excellent dictionnaire une critique tout à la fois très-vraie et très-injuste ! Dix articles faibles qu'on relèvera contre mille excellents dont on ne dira rien en imposeront au lecteur. »

Montélimar, décembre 1866.

Digitized by Google

ABRÉVIATIONS

all.	allemand.
anc. lang.	ancien languedocien.
angl.	anglais.
angl.-sax.	anglo-saxon.
ar.	arabe.
b. lat.	bas latin.
bret.	breton.
celt.	celtique.
corn.	cornouaillais.
dan.	danois.
éc.	écossais.
esp.	espagnol.
fin.	finnois.
gall.	gallois.
germ.	germanique.
goth.	gothique.
gr.	grec.
hébr.	hébreu.
hind.	hindoustani.
holl.	hollandais.
irl.	irlandais.
lat.	latin.
pers.	persan.
pol.	polonais.
port.	portugais.
rus.	russe.
sanscr.	sanscrit.
scand.	scandinave.
suéd.	suédois.
tud.	tudesque.
v. fr.	vieux français.
v. ch. v.	voyez chapitre v.

Digitized by Google

ORIGINE

ÉTYMOLOGIE ET SIGNIFICATION

DES NOMS PROPRES

CHAPITRE PREMIER

Les noms propres; leur hérédité chez les Romains; cet usage disparaît à l'époque de l'invasion des Barbares; il commence à reparaître dans le onzième siècle; lois relatives aux changements et additions de noms; noms burlesques enfantés par les révolutions d'Angleterre et de France; origine des registres de l'état civil; usurpation de titres nobiliaires. loi du 28 mai 1858; inconvénient de certains noms; nécessité de les changer; erreur bizarre du duc de Saint-Simon relativement au nom primitif des Beauharnais.

Au premier rang des utilités sociales, se placent incontestablement les noms de famille. Notre nom c'est nous-même, c'est notre numéro d'ordre sur la terre, le seul bien qui soit à l'abri des caprices et des vicissitudes de la fortune; la richesse, la récompense et la conquête de toute la vie, la personnification des familles et des individus, le patrimoine historique du rôle que nos pères ont joué sur la terre, une propriété toute de culte et de religieux souvenirs, dont les révolutions sociales n'ont jamais pu détruire le prestige, un moyen indispensable de reconnaître les personnes dans toutes les phases de leur existence, à travers le temps et l'espace; c'est l'être moral qui rattache le passé au présent et le présent à l'avenir; le ciment qui lie tous les faits qui se succèdent pen-

Digitized by Google

dant la vie d'un homme, pour les rapporter à son individualité, et sans lequel tout ne serait que chaos et incertitude. C'est au nom propre de chacun que s'attache sa bonne ou sa mauvaise renommée; un malfaiteur n'a rien de plus pressé que de changer de nom pour dérouter les recherches de la justice.

Jamais un nom ne frappe notre oreille sans éveiller aussitôt dans notre esprit l'histoire d'un homme, et par suite des souvenirs d'affection, de haine, de jalousie, de gloire et de grandeur. C'est une force morale qui entraîne quelquefois à sa suite un peuple et des armées. Le seul prestige du nom de Napoléon, porté en 1848 par un exilé dont peu de personnes connaissaient alors l'énergie et la haute intelligence, a suffi pour paralyser les efforts du général **Cavaignac** (lieu creux, vallée étroite; *cavain* dans le XIVe siècle, *cavus* en lat.), du parti républicain et de tous les hauts fonctionnaires. Ils voulaient, suivant l'expression de Dufaure, faire choisir par la France un homme et non pas un nom, tandis que le bon sens des masses a choisi l'un et l'autre. Ses adversaires eux-mêmes, tout en combattant sa candidature, reconnaissaient les effets produits sur les masses par la puissance d'un nom; et l'un d'eux, M. de Lamartine, expliquait les causes de son opposition, dont on se rappelle la vivacité, dans cette phrase imagée, mais inexacte, prononcée le 6 octobre 1848 devant les représentants du peuple : « Je sais qu'il y a des moments d'aberration dans les multitudes; qu'il y a des noms qui entraînent les foules, comme le mirage entraîne les troupeaux, comme le lambeau de pourpre attire les animaux privés de raison. »

Un homme sans nom est un corps sans âme, un paria qui est à charge à son pays, une abstraction qui met en défaut dans ce monde les prévisions du législateur et les précautions de la police, et qui occasionnerait peut-être, dans l'autre, de sérieux embarras au moment du jugement dernier, si Dieu, pour qui l'avenir se confond avec le présent, n'était pas fixé

Digitized by Google

de toute éternité sur le signe qui doit nous faire reconnaître à ses yeux.

« Il n'y a point au monde de si pénible métier que celui de se faire un grand nom, a dit un penseur célèbre (1); la vie s'achève que l'on a à peine ébauché son ouvrage. » Priver un auteur ou un artiste, même de son nom d'emprunt, c'est lui enlever à la fois le fruit de ses travaux, de sa science et de son génie, car « il est plus difficile de se faire un nom par un ouvrage parfait, que d'en faire valoir un médiocre par le nom qu'on s'est déjà acquis » (2). Les éditeurs auxquels M. Thiers (v. chap. IV, § 5), inconnu encore en 1823, proposa son *Histoire de la révolution française*, ne voulurent pas même lire le manuscrit. L'auteur fut obligé de publier les premiers volumes sous le nom de Félix **Bodin**, alors très-connu du public; il veut dire guerrier, combattant, de *bod*, combat, carnage; *boda*, animal carnassier, en scand.: *budic*, victorieux, en kim.; *badh*, frapper, *badha*, carnage, en sanscr.

Le rapport intime du nom avec l'objet ou l'attribut qu'il sert à exprimer a tellement frappé les prophètes et les législateurs, que souvent ils ont mis le nom à la place de l'être, et attribué au nom tout ce qu'on pouvait appliquer à l'être qu'il représentait. On peut remarquer la trace de ce rapport dans diverses prières et dans beaucoup de passages des livres saints. Quand l'écrivain sacré parle de Dieu, c'est son nom qui est invoqué, glorifié, profané, blasphémé, perdu ou effacé; c'est en son nom que l'on parle, que l'on bénit, que l'on est envoyé; le signe de la croix lui-même ne se fait qu'au nom des personnes divines (3).

(1) et (2) La Bruyère, *Caractères*, p. 63 et 32.

(3) « Les expressions sont à notre esprit ce que le tain est à une glace: sans le tain, nos yeux ne verraient pas dans le verre les images des objets; sans les mots, notre esprit n'apercevrait pas le vêtement des idées... Les mots réflexion et réflection désignent deux phénomènes qui

Digitized by Google

Les **Juifs** (de *Judæus*, Juif, en lat.; *Yehoud*, en hébr. Ce nom a été emprunté de la tribu de **Juda**, issue du fils de Jacob; *Yudah* ou *Yehodah*, chanté, célébré. — Genèse, 29, 35 et 49, 6) avaient un respect superstitieux pour ce qu'ils appelaient la vraie science des noms et la manière de les prononcer. Ils attribuaient même à la vertu de ces noms les prodiges et les miracles opérés par les prophètes. Le grand-prêtre seul prononçait une fois par an, le jour de l'expiation, le nom de *Jehovah*, ou mieux *Yahveh*, l'Être par excellence, celui qui existe par lui-même. Les simples fidèles le remplaçaient par *Elohim*, les Dieux, pluriel d'Eloah, dont *Allah* et *Illah* sont les formes arabes (*Ilu*, en caractères cunéiformes), ou par *Adonaï*, les Seigneurs, pluriel d'*Adon*, radical qu'on retrouve dans le nom du fils de David, **Adonya**, et dans celui d'**Adonis**.

Jehovah ou **Yahveh**, qu'on écrit en hébreu *Yhvh*, est la troisième personne du présent et du futur de l'ancien verbe *yavah*, être, qu'on retrouve dans le chaldéen. Par suite d'une extension excessive donnée au précepte du Décalogue: « Tu ne prononceras pas (*non usurpabis*) le nom de l'Être, ton Dieu, en vain, » et peut-être aussi par suite d'un préjugé superstitieux analogue à celui qui engagea tant de peuples à cacher le véritable nom de leur Dieu national, les Israélites ne devaient point prononcer à haute voix le nom de *Yahveh*.

Lorsque l'usage des points-voyelles fut établi, vers le VI[e] siècle après J.-C., tout en écrivant les consonnes formant le mot *Yhvh*, les Israélites y associèrent, sauf la permutation du premier *a* en *e*, les points-voyelles correspondant aux trois voyelles du nom *Adonaï*. C'était un avis donné au lecteur qui avait sous les

ont une grande analogie. » De **Bonald**, *Recherches philosophiques*, t. I, p. 384. Ce nom, porté par **Bonaldus**, abbé de Cruas (Ardèche), en 817, comme ceux de **Bonila**, **Bonibert**, **Bonoald**, **Bonaud**, est d'origine germanique; il veut dire guerrier vénérable; *ald* pour *alt*, vieux. Voir Ferguson, p. 55.

Digitized by Google

yeux le mot *Yhvh*, de le prononcer *Adonaï*. A l'époque de la Renaissance, lorsque les hébraïstes voulurent rétablir la prononciation du mot divin, ils prirent pour la réalité ce qui était une convention, et transformèrent en *Jehovah* ou *Yehovah* le tétragramme *Yhvh*, qu'on doit écrire et prononcer *Yahveh*, forme véritable du nom du Dieu dont parle Moïse, adoptée déjà par un certain nombre d'hébraïsants (1).

Dès les premiers jours de la création, Dieu vint en aide à l'inexpérience et à l'ignorance d'**Adam** (v. ch. IV, § 2), en faisant défiler devant lui tous les animaux pour leur donner un nom. Le passage dans lequel l'auteur de la Genèse retrace cette scène biblique, est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le répéter ici.

L'idée qui se rattache à l'imposition des noms, et le substantif qui sert à l'exprimer, remontant aux premiers âges du monde, sont rendus, dans les langues les plus anciennes, par des mots empruntés à la même racine. *Nâman*, nom, en sanscr., pour *gnaman*, d'après **Pictet** (2), de *gnâ*, connaître, désigner, se retrouve dans *cognomen*, pour *cumgnomen*, surnom, et dans *nomen*, nom, *nam* en pers., ονομα en gr., *namo* en tud., *namm* en scand., *name* en all. et en angl., *nome* en it. et en port., *nam, nem, nim* en fin. et en sam., etc. *Nam*, il a parlé, nommé, en héb. *Schem*, nom, dans cette dernière langue, est formé du même radical que σημα, signe, marque, bannière, désignation, en gr. *Samah* en pers.; il est employé souvent, dans la Bible, dans le sens de nom ou homme illustre, et fut donné, comme nom, par Noé, à son fils aîné **Sem**.

(1) G. d'**Eichthal** (vallée du chêne). *les Évangiles*, t. I, p. 209. — **Munk** (moine), *Palestine*, p. 143. — **Bonnetty**, *Annales*, t. XXII, p. 212, et t. XXVIII, p. 42. **Bonnet** est la forme française du nom de Sanctus *Bonus* ou *Bonitus*, mort à Lyon en 710.

(2) *Origines indo-européennes*, t. II, p. 380. **Pictet**, famille connue à Genève depuis le XIII[e] siècle. Peut-être de *pictus* ou *pictatus*, peint, bigarré.

Digitized by Google

L'expression *sobriquet*, que **Ménage** (*menagium*, domaine, en b. lat.) faisait dériver mal à propos de *subridiculum*, un peu ridicule, qu'on ne trouve dans aucun dictionnaire, a été détournée de sa signification primitive. Dans les auteurs du XIVe siècle, *soubriquet*, *soubzbriquetz*, *barbouquet* et *barbuquet*, voulaient dire coup donné sur le menton ou sur la barbe. Le radical est *briga*, injure, querelle, dispute, en b. lat.; *brega* en esp. L'injure dirigée contre le visage a été appliquée plus tard au moral. Sobriquet se rend en lat. par *sopra nomen*, surnom; en all., par *spottname*, nom de moquerie; en angl., par *nickname*, nom bien trouvé; en esp., par *apodo*, moquerie; en ar., par *lacab*, nom usuel; en rus., par *poreklo*, surnom; en br., par *les hano*, près du nom, et en basque, par *isengoithia*, nom qui reste, qui se perpétue, etc.

La nécessité de distinguer chaque individu a donné naissance aux noms propres; mais, chez tous les peuples anciens, à l'exception des Romains, de même que chez les Arabes et les peuples modernes non encore civilisés, les noms héréditaires étaient et sont encore inconnus. Chaque personne avait un nom qui s'éteignait avec elle. Les Juifs, bien que comprenant l'importance d'une filiation régulièrement constatée, comme le prouve la généalogie de Jésus-Christ, rapportée, mais d'une manière différente, par S. Luc et S. **Mathieu** (v. chap. IV, § 13), n'ont pas connu l'hérédité des noms. Cependant le *Deutéronome* (c. 25, v. 5) obligeait, sous peine d'infamie, le frère d'un homme mort sans enfant d'épouser sa veuve. Le premier fils qui naissait de cette union était considéré comme celui du défunt, afin que le nom de ce dernier ne fût pas effacé d'Israël. Le même usage existait chez les Indous (1).

Les Grecs, dit **Eusèbe Salverte** (peut-être maison verte,

(1) *Lois de Manou*, III, 173.

Digitized by Google

entourée de verdure ou peinte en vert; *sala, cella,* maison; **Eusèbe**, pieux religieux) (1), approchèrent de l'invention des noms de famille, mais n'y arrivèrent pas. Quelques familles historiques adoptaient volontiers, de même que les **Carthaginois** (**Carthage**, *Karthada* en phén., synonyme de *Kartadascht,* ville neuve, en héb.; *Kartawada,* ville, en sanscr.) et les Romains, qui vivaient dans les premiers siècles de la république, des noms de prédilection qui se transmettaient communément de l'aïeul paternel à l'aîné des petits-fils, et de l'oncle au neveu; mais cet ordre n'avait rien de fixe et pouvait être interverti pour diverses causes. Cette préférence pour le nom de l'aïeul tenait à cette opinion, adoptée par beaucoup de gens, que les qualités physiques ou morales franchissent souvent une génération pour se reproduire dans les petits-enfants (2). **Démosthène** (force du peuple, puissant comme le peuple) (3) fait dire à un de ses clients, **Sosithée** (sauvé ou protégé par Dieu) : « J'ai appelé le second de mes fils du nom de son grand-père maternel; le troisième, du nom d'un parent de sa mère; le quatrième a reçu le nom du grand-père maternel de son père. » Pour éviter la confusion, les Grecs ajoutaient souvent au nom d'un individu, celui de son père, une épithète ou un sobriquet.

Les Etrusques avaient en général quatre noms : le prénom, le nom de la famille paternelle, le prénom du père avec la terminaison *al,* fils, correspondant au *son* anglais, et le nom de la famille maternelle suivi de la même terminaison. Ainsi, **Lars** *Tetina Larisal Spurinal,* signifient **Lars** *Tetina,* fils d'autre **Lars** *Tetina* et d'une femme de la famille *Spu-*

(1) *Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux,* t. I, p. 123.

(2) *Essai sur les noms d'hommes,* par Fr. Noël, p. 12.

(3) *Démosthène contre Macartatus.* Voyez aussi les *Observations* d'**Egger** sur l'institution qui correspondait, chez les Athéniens, à notre état civil. Paris, 1861, **Egger, Eggar** (qui habitait Cambrai en 826), puissant guerrier; **Egbert, Egilbert, Egibert,** puissant et illustre, en tud.

Digitized by Google

rina. Ce fait nous est révélé par plusieurs inscriptions en présence desquelles le doute n'est plus permis (1). **Lars**, *lartis* au génitif, *Larthia* au féminin, est un titre signifiant chef, maître, dictateur ; on le retrouve dans les noms **Lartias** et **Lartius** ; ce mot, appliqué d'abord au chef de la maison, fut étendu plus tard aux **Lares** ou génies protecteurs.

Pendant longtemps les Romains gouvernèrent l'ancien monde ; ils s'aperçurent qu'il manquait aux familles un lien commun établissant des rapports de parenté entre leurs divers membres, en gravant sur le front de chacun le signe de reconnaissance du nom héréditaire. Ils comblèrent cette lacune pour empêcher les patriciens de passer sur la terre comme des ombres, étrangers à la génération précédente comme à celle qui devait les suivre, sans léguer à leurs fils un nom illustré par leurs victoires ou le rôle glorieux qu'ils avaient joué sur la terre. En créant cette hérédité, déjà préparée par un sénatus-consulte de l'an de Rome 514, en vertu duquel les prénoms devaient se transmettre du père à l'aîné de ses fils (2), et par l'antique usage de conserver religieusement des bustes en cire peinte, reproduisant les traits des ancêtres qui avaient exercé des fonctions éminentes, le citoyen unissait sa vie à celle de ses aïeux et à celle de ses descendants. L'immortalité de la famille et de la patrie remplacerait ainsi pour lui l'immortalité de l'âme, douteuse aux yeux des philosophes romains.

Les noms devinrent donc héréditaires et communs à tous les membres de la même famille ; on les plaçait à la suite du pré-

(1) *Revue britanique*, septembre 1841, p. 80. — Valerius Maximus. *De nominum ratione*, lib. X. — **Micali**, *L'Italia avanti il dominio de' Romani*, t. I, ch. 23. — **Passeri**, *De nominibus Etruscorum*. — **Niebuhr**, *Histoire romaine*, p. 381 et 500. — **Micali**, Michel ; **Passeri**, **Passerat**, moineau, *passer* en lat., et **Niebuhr**, pour **Neubauer**, paysan nouveau ou nouvellement arrivé, en all.

(2) *Revue archéologique*, septembre 1861, p. 115. **Dezobry**, *Rome au siècle d'Auguste*, t. II, p. 387, et t. IV, p. 101. Paterculus, II, 71 : **Dezobry**, de la famille *Obry* ou *Aubry*.

Digitized by Google

nom *(prænomem)*, qui distinguait chaque individu. Dans les familles nombreuses, on employait le *cognomen* ou surnom, pour caractériser les différentes branches, et quelquefois l'*agnomen*, genre de surnom particulier, destiné à indiquer la subdivision d'une branche.

Le vainqueur de Carthage offre un exemple de ces quatre espèces de nom : **Publius Cornelius Scipio Africanus** indique un des membres de la famille **Cornelia**, nom analogue à celui de l'auteur du *Cid*, **Corneille**, appartenant à la branche des **Scipion**, dont le premier, dit Macrobe, avait été surnommé ainsi pour avoir servi de bâton de vieillesse à son père aveugle *(scipio*, bâton, sceptre, en lat.; σκιπων, σκηπτρον, en gr.; *schibet* en héb.), ayant pour prénom **Publius**, populaire, ou élevé aux dépens du peuple, et devant à ses victoires, comme le maréchal **Bugeaud** *(bugel, bugelez*, enfant, jeune serviteur, en bret.; *bugail*, berger, en gall.), duc d'Isly, le surnom ou le titre d'Africain. Le vainqueur de Zama mit à la mode ces qualifications en quelque sorte nobiliaires. Son frère prit le titre d'**Asiaticus**, et son cousin celui de **Hispanicus**. Le premier exemple fut donné par Valerius Maximus, consul en 491, qui se fit appeler **Messala**, après après avoir conquis **Messine** (1). Cette ville devait son nom à une colonie de Messéniens ; **Messaline** est un diminutif de *Messala*. La création de l'hérédité des noms contribua à la grandeur de la république, en incorporant la gloire de l'Etat à celle des familles, et en réunissant le patriotisme de race au patriotisme national.

Chez les Romains, les noms de famille se transmettaient par la filiation, l'adoption et l'affranchissement, car la famille se composait des parents, des clients, des affranchis et même des esclaves. Cet usage, opposé à nos habitudes, « était un fastueux étalage de leur grandeur et comme un dénombrement de leurs

(1) Mommsen, *Histoire romaine*, t. IV. p. 90 et 157 ; Macrobe.

Digitized by Google

vassaux. Le patricien romain savait qu'il était connu ainsi que tous les membres de sa famille, et ne craignait pas d'être confondu avec son client ou son affranchi. » Le jour où Cornelius *Sylla* affranchit dix mille esclaves, il fit dix mille Cornelius. Les étrangers honorés du droit de cité, prenaient aussi le nom du patron auquel ils devaient cet honneur (1). **Scylla, Scylax, Scyllias,** comme **Catulle,** viennent peut-être de σκυλαξ, chien, en grec; *cuilean* en irl.; κουλουκι, petit chien, en grec moderne.

Les chrétiens de la primitive Eglise affectionnaient les noms mystiques rappelant une vertu ou une idée de résurrection, de conversion, de victoire, de paix, de joie, etc. On rencontre fréquemment ceux d'**Agapet,** aimé, charitable; **Agnès,** chaste; **Catherine,** pure; **Anastase,** résurrection; **Réné** *(renatus),* rappelé à une nouvelle vie; **Viventius, Vivianus,** qui, de même que **Vitalis, Zoé,** vie, en grec, faisaient allusion à la vie spirituelle et à la résurrection morale; **Vincent, Victor, Nicet,** victorieux, en grec; **Irénée,** pacifique, allusion aux paroles du Sauveur : *Pacem meam do vobis*; **Gaudens, Lié, Hilaire,** joyeux; cette idée de parfaite allégresse était la mise en pratique de la recommandation de S. **Paul** *(pullus,* πωλος, petit, *paululus,* très-petit), aux fidèles de Thessalonique : *Semper gaudete* (c. 5., v. 16).

Les inscriptions nous ont conservé beaucoup de noms rappelant les injures et les outrages si fréquemment prodigués aux

(1) Sur les noms grecs et romains, voyez encore: Sigonius, *De nominibus Romanorum,* t. II; — Platon, *Cratylus;* — *Curiosités philologiques,* p. 109; — *Encyclopédie moderne* de *Didot,* v. ch. IV, § 5. — Un ouvrage encore inédit de Suétone, *Sur les termes injurieux ou sobriquets,* rapporté d'Orient, en 1865, par M. **Miller** (meunier en angl. et en bret., **Muller** en all.), membre de l'Institut. — Et enfin les trois premiers volumes des *Œuvres complètes* de *Borghesi* (in-4°, 1864), dans lesquels l'auteur, au moyen de la numismatique et de l'épigraphie, est parvenu à établir la généalogie de presque toutes les grandes familles romaines. — **Borghese,** bourgeois.

Digitized by Google

premiers chrétiens, qui acceptaient, pour en rendre grâce à Dieu, les insultes des païens. Tels sont ceux d'**Injuriosus** et d'**Exitiosus**, dangereux, fatal, allusion aux accusations contre les faux dieux, et les reproches d'attirer sur l'empire la colère céleste ; de **Projectus, Proejectus, Projectitius,** chassé, rejeté, allusion aux bannissements, qui, dans certains pays, avaient succédé aux persécutions. **Saint-Priest**, nom commun à vingt-cinq villages et à plusieurs familles, **Saint-Prix, Saint-Preyt,** sont des altérations du nom de *Sanctus* **Projectus,** évêque de Clermont en 674 ; et enfin de **Stercorius, Stercoreus, Sterculus, Stercus,** qui rappelaient l'ignoble surnom à double sens jeté autrefois à S. **Cyprien,** κυπριανος en grec, dont on faisait κοπριανος, de κοπρος, excrément, qu'on retrouve dans *(Constantin)* **Copronyme.** (V. le ch. IV, § 7).

Les noms de cette espèce prouvent l'humilité et la résignation des personnes qui recevaient, comme un titre glorieux, ces appellations injurieuses dont parle S. Paul dans son épitre aux Corynthiens (l. IV, 13) : *Tanquam purgamenta hujus mundi facti sumus.* Dans le IVe siècle, lorsque l'ère des persécutions fut passée, l'Eglise recommanda de donner aux nouveau-nés les noms des martyrs, et proscrivit ceux que les premiers chrétiens avaient souvent empruntés aux dieux du paganisme pour des motifs indiqués ci-après dans le chapitre cinquième (1).

L'usage de l'hérédité des noms, un des éléments les plus nécessaires à la constitution régulière d'un peuple civilisé, et auquel notre esprit est habitué aujourd'hui comme à la plus naturelle des coutumes, disparut et s'éteignit avec l'empire

(1) Theodoret, *Hist. eccl. et de martyr;* — Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle* et *Recherches sur quelques noms bizarres adoptés par les premiers chrétiens;* — L'abbé Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, v° nom. **Martigny, Martinière, Lamartine,** domaine de Martin.

Digitized by Google

romain. Les vainqueurs et les vaincus ne songeaient qu'à attaquer et à se défendre ; ils se préoccupaient peu de l'état des personnes ; ils ne prenaient aucune précaution pour assurer à un homme une individualité distincte, et à une famille les avantages résultant d'un nom héréditaire. Les Barbares dédaignaient d'adopter des noms romains, et se faisaient gloire de leurs noms nationaux, individuels et presque toujours significatifs, que les bouches romaines ne pouvaient même pas prononcer. L'étrangeté de ces mots, jointe à l'incendie des archives publiques et privées, contribua à faire disparaître l'usage de l'hérédité des noms dans les contrées où s'établirent ces farouches vainqueurs. Leur fierté s'opposa longtemps à la fusion des races. L'évêque **Luitprand** (illustre épée, en scand.) écrivait dans le xe siècle : « Nous autres Lombards, de même que les Saxons, les Francs, les Bourguignons, nous méprisons si fort le nom romain que, dans notre colère, nous ne savons pas offenser nos ennemis par une plus forte injure qu'en les appelant des Romains. »

Cet état dura jusqu'au xe siècle, époque à laquelle diverses causes permirent à la civilisation naissante de faire cesser le chaos et de diminuer les éléments de désordres qui avaient bouleversé l'univers. On revint peu à peu à la langue et aux usages des Romains ; on sentit le besoin de mieux distinguer les individus, et on commença à se servir des doubles noms et des surnoms, dont plusieurs devinrent héréditaires. Pour échapper aux inconvénients résultant de nombreuses homonymies, beaucoup de personnages historiques reçurent des surnoms caractéristiques, faisant, en quelque sorte, partie intégrante de leur nom, tels que ceux d'Hugues **Capet**, provenant, soit de sa petite tête, *capetto* en it. ; soit de son caractère têtu, soit de la cape qu'il portait habituellement ; de Robert **Gasteblé**, donné au comte de Dreux pour avoir endommagé des moissons ; d'Héribert **Eveille-Chiens**, traduction du nom grec **Cynégire** (κυων, chien ; εγειρειν, exciter, réveiller), donné

Digitized by Google

au comte du Mans, à cause de ses fréquentes expéditions nocturnes, qui réveillaient en sursaut les hommes et les chiens; de Geoffroi **Grise-Gonnelle**; Guillaume **Taillefer**; Gauthier **Sans-Avoir**, etc (1).

Lorsque les bénéfices (terres, seigneuries ou offices) devinrent héréditaires, beaucoup de seigneurs furent désignés par le nom de leur seigneurie, conservé par l'usage, lors même que leur fortune avait changé. Dans la France féodale, le régime politique donnait à la terre une puissance excessive, puisqu'il en faisait la base de l'organisation sociale. Il était donc naturel que le seigneur d'un fief cherchât une marque distinctive dans l'addition à son nom de celui de son principal manoir. Comme la seigneurie devait passer aux puînés, en cas d'extinction de la branche aînée, on désira conserver le souvenir de ce droit éventuel, en rendant le nom commun à tous les enfants d'un même père. C'est dans le XIe siècle que s'introduisit, parmi les familles nobles, l'hérédité des noms. Contrairement à l'usage qui avait existé à Rome, où les terres recevaient les noms des personnes qui les possédaient *(Fundus Cornelianus, Fundus Sempronianus)*, ils furent presque toujours empruntés en France à des seigneuries ou à de vastes domaines.

Il est arrivé cependant que des personnes appartenant à des familles riches et puissantes, au lieu de prendre le nom de leur seigneurie, aimèrent mieux adopter celui d'un de leurs ancêtres, célèbre par ses exploits, son courage ou les dignités dont il avait été revêtu, pour le transmettre à leurs descendants comme nom patronymique et héréditaire. On peut citer le titre, le surnom, ou la dignité de **Dauphin**, appliqués aux

(1) **Hugues** vient de *hugh*, prudent, sage, en tud.; *hugr* en scand. — **Robert, Rotbert** et **Rodbert** dans les VIIIe et IXe siècles, veut dire ami ou conseiller illustre, en tud.; **Héribert** ou **Herbert**, guerrier illustre; *herr*, guerrier, en tud.; *heros*, en gr.; *herus*, maître, chef, en lat. — **Guillaume** ou **Willelme**, courageux protecteur; **Gauthier** ou **Waltier**, valeureux guerrier, en tud.

Digitized by Google

anciens souverains du Dauphiné et de l'Auvergne, dont l'origine sera indiquée dans le chapitre II et dans le chapitre IV, § 10, ainsi que les noms suivants formés en grande partie de radicaux tudesques ou germaniques, empruntés aux divers idiomes que parlèrent, du Ve au Xe siècle, les descendants des peuples qui envahirent les Gaules.

Adhémar, dont les diverses formes étaient **Adelmar, Adalmer, Adalmar** et **Athalmar,** illustre guerrier, *adal, adel, adil,* en scand., avaient le sens de vaillant, fort, illustre, *edel,* en all., en holl., en dan. et en suéd., comme dans **Adolphe, Adulf, Adalolphe,** illustre secours, et *mar,* homme, guerrier, en tud., en syr. et en anc. lat., ainsi que l'indique le génitif *maris; mir* en pers. et en slave, qu'on retrouve dans *émir;* **Casimir,** pour **Kas mir,** célèbre guerrier; **Wladimir** ou **Waldimir,** valeureux guerrier. Quatre membres de la famille des Adhémar prirent part à la première croisade, et donnèrent leur nom à la principale ville de leur fief, **Montilium Adhemari,** et par contraction **Montilium Æmari, Monteileymar** et enfin **Montélimar,** mont d'Adhémar.

Citons encore les noms de **Bérenger,** prince de Royans, en Dauphiné, en 1107; il veut dire jeune guerrier; le *ber, wer* ou *war* tud. correspond au *vir* lat., au *wair* goth., au *fer* ou *fear* gaël. et au *varas* sanscr. *Ing, ink,* enfant, descendant, jeune homme. C'est d'une branche déchue de l'antique maison des marquis de **Bérenger** que descend le poëte qui a donné tant d'éclat à son nom. Sans tirer vanité de sa naissance, il mettait en tête de ses œuvres : *P.-J. de Béranger.* On retrouve les mêmes racines dans *varengois,* pirate, en anc. norm. Les *Varengues, Varingues* ou *Varègues, Vaeringiar* en scand., étaient de jeunes et hardis guerriers normands qui entraient au service des empereurs de Constantinople. **Béringer** et **Béring** sont les formes all. et dan. de Bérenger, qu'on trouvait aussi chez les Wisigoths d'Espagne. Le nom du mar-

Digitized by Google

quis de **Béringhen** veut dire hameau ou domaine de Béring;

D'Alleman, famille connue en Dauphiné depuis la fin du xe siècle; elle était très-riche, très-nombreuse et très-unie, ce qui a donné lieu au proverbe « *gare la queue des Alleman* » (1). Vingt-cinq membres de cette famille firent, en 1455, un traité d'alliance scrupuleusement observé (2). Ce nom, comme celui des Allemands, dont il sera question à la fin du troisième chapitre, veut dire très-guerrier, très-courageux; il est identique avec ceux d'**Alaman, Ahlemann** et **Alamar,** dont la première partie entre dans la composition d'**Alaric,** très-puissant : le *rih, rich, reich, ric, rig,* des divers dialectes germ. est identique avec le *rix* gaul., le *rex* lat., les *rici homines* du moyen-âge, les *ricos ombres* de l'esp. et le *riche* moderne; **Alabert** ou **Albert,** très-illustre; **Alafrid, Alafred** ou **Alfred,** très-dévoué ou illustre ami (3);

De **Ripert,** aujourd'hui **Ripert,** marquis de Monclar; en 1099, Giraud Adhémar inféoda à Hugues Ripert le fief de la Bâtie-du-Verre ou château de la Tour-du-Verre, près Mirmande (Drôme), appartenant aujourd'hui à M. de Saint-Prix (4). La forme primitive de **Ripert** était **Ricbert,** qu'on trouve dans le Polyptique rédigé sous le règne de Charlemagne par l'abbé Irminon; il veut dire puissant et illustre;

De **Flotte,** famille connue en Dauphiné depuis 1080; ce mot a la même racine que *flotte* et *flotter,* que nous avons

(1) L'expression *querelle d'Allemand* n'est pas due, quoiqu'on en dise, aux Alleman du Dauphiné, mais aux habitants d'Outre-Rhin. D'après le Dictionnaire de **Littré** (*lettré,* savant), on trouve dans Carloix, auteur du XVIe siècle, les mots « *querelle d'Allemaigne.* » C'est aux excès commis par les lansquenets que nous devons les querelles d'Allemands.

(2) M. Louis **Fochier** (soldat courageux, en tud. V. Fouquet, ch. IV, § 10) en a donné une traduction dans ses *Recherches sur les environs de Bourgoin,* p. 24.

(3) Ernst **Forstemann,** *Altdeutsches namenbuch,* p. 40; **Forster, forstmann,** garde forestier.

(4) *Histoire de la noblesse du Comté Venaissin,* par Pithon-**Curt,** t. III, p. 24. *Curt, court,* maison, enclos.

Digitized by Google

empruntés aux Normands ; il veut dire agile, leste ; ou bien, suivant d'autres auteurs, serait une altération de *chlot* ou *hclot*, illustre : les noms de **Flotbert** ou **Flobert** (*bert*, célèbre), **Flodulf** (*ulf*, secourable), **Flodoard** (*ard*, hardi), ont la même racine ;

De **Moreton**, en Dauphiné, aujourd'hui **Moreton de Chabrillan** ; Guigues de **Moreton** prit part à la troisième croisade (1) ; on ne sait s'il avait une origine commune avec le comte Jean Moreton, mentionné dans une charte d'Edouard III, ou avec Moreton, qui accompagna en Angleterre Guillaume-le-Conquérant. **Moreton**, comme **Moreau, Morel, Morelet, Morelot, Moret, Moretti, Morin**, parait dériver du latin *morus*, noir, basané, emprunté lui-même au teint des habitants de la Mauritanie. (V. ch. IV, § 2, *in fine*). Le nom de **Chabrillan** vient d'un fief situé dans la Drôme que les Moreton ont acquis par échange en 1450. Il appartenait auparavant à la famille **Eynard**, pour **Eginhard** (puissant et hardi, en tud.) de **Chabrillan**, éteinte en 1546. Elle avait pour armes : d'or au buste de chèvre, coupé de sable, ce qui faisait allusion au nom de **Chabrillan, Caprillianum** et **Chabreillanum**, emprunté, comme ceux de **Chabrignac, Chabrières, Chevrières**, à des chèvres ou chèvreries.

Les des **Isnards** sont connus dans le Comtat depuis 1215 (**Isnardus** était évêque de Nîmes en 860) ; ce nom veut dire caractère ou race de fer ; *isen*, fer, en tud., *eisen* en all., *art*, caractère, race ; la forme primitive devait être **Isenard** ; on la retrouve dans **Isenbrand**, sabre de fer, qui vivait sous Charlemagne. (V. le ch. IV, § 2 et 10).

Les **Artaud** ou **Arthaud**, issus des comtes de Provence par les comtes de Die, ont adopté, dans le XIIe siècle, leur nom (2) qui veut dire hardi et secourable, ou caractère secou-

(1) *La noblesse de France aux croisades*, par *Roger*, p. 213. (V. ch. IV, § 8).

(2) *Dictionnaire du Dauphiné*, par Guy **Allard**, t. I, p. 78. (V. ch. IV, § 8).

Digitized by Google

rable, et qui leur était commun avec **Artaldus**, archevêque de Reims dans le x[e] siècle.

Les **Chabot**, aujourd'hui Rohan-**Chabot**, remontent à l'année 1040 (1). Ce nom paraît être le même que celui de l'évêque **Kaboldus** ou **Chaboldus**, martyrisé par les Sarrasins sous le règne de Charles-Martel. La forme primitive, qu'on rencontre souvent dans les actes des x[e] et xi[e] siècles, devait être **Catboldus** et **Chatboldus**, guerrier hardi, formé de la même manière que **Chatbertus** et **Catbertus**, aujourd'hui **Chabert**, guerrier illustre. *Cath*, guerre et guerrier, est un radical qui entre aussi dans beaucoup de noms celtiques; **Cathmor**, grand guerrier, ou guerrier d'une taille élevée; **Cathguallaun** ou **Cathwallon**, guerrier valeureux; **Catalauni**, **Chalonnais**, guerriers des bords de la rivière (2). La similitude du nom des **Chabot** avec un poisson, qui dans plusieurs langues doit le sien à la grosseur de sa tête, les engagea à prendre pour armes d'or à trois chabots de gueules. Lorsqu'en 1645 Henri de Chabot épousa la fille unique du duc de Rohan, **Marguerite** (*margarita*, perle, en lat.; *merovaride* en ar., en pers. et en turc), on y fit allusion en rappelant ce vers d'Horace :

Desinit in piscem mulier formosa supernè.

Les princes de **Talleyrand** descendent d'Hélie **Talleyrand**, qui vivait en 1199; il était fils cadet d'Hélie v, comte de Périgord, dit **Taleyrand**; cette maison, une des plus anciennes et des plus illustres, a possédé, sous l'ancienne monarchie, le comté de Grignols et la principauté de Cha-

(1) *Annuaire de la noblesse*, publié par **Borel** d'Hauterive, année 1845, p. 199. (**Borel**, v. ch. IV, § 3).

(2) Roget de **Belloguet**, *Ethnogénie gauloise*, t. I, p. 136 et 158; (**Belloc Belloguet**, beau lieu); — **Zeuss** (V. ch. IV, § 8), *Grammatica celtica*, p. 6, 27, 777; — **Diefenbach**, *Die alten Volker Europas*, p. 288; **Diefenbach** et **Tiefenbach**, profond ruisseau.

Digitized by Google

lais (1). On s'explique donc difficilement le motif qui a pu déterminer le comte Adalbert de Talleyrand-Périgord à se faire autoriser à prendre le titre et le nom de duc de Montmorency, en attirant ainsi sur sa tête des orages de toute espèce. **Talleyrand** est synonyme de **Taillefer,** *taille-bouclier,* et a pour racine *rand, ramft,* bouclier, en tud., et, par extension, protecteur, qu'on retrouve dans les noms d'hommes : **Randoald,** martyrisé en 666, bouclier ou protecteur vénérable; **Randoin** ou **Randwin,** contemporain de Charlemagne, protecteur ami, ou dévoué; **Randolf, Randulf, Randoul,** protecteur secourable; **Randon** et **Rampon,** formes françaises de **Rando** et **Rampo** (IXe siècle), cités par Forstemann. (V. ch. IV, § 6).

La famille de **Quiqueran,** qui habitait la Provence et le Comtat, est connue depuis 1145 (2). Ce nom est le même que celui de **Kiquirannus** ou **Guichirannus,** dont il est question dans le *Cartulaire de Saint-Victor* de Marseille, et qui vivait en 1020 : il veut dire agile et vigoureux, ou guerrier vigoureux, en tud., suivant qu'on rattache la première syllabe à *quick,* agile, actif, en all. (*quikr* en scand.; *çakas,* fort, en sanscr.; κικυς, force, en grec), ou à *wig* ou *vic,* guerrier, en tud., comme dans **Wickram,** guerrier vigoureux, **Quickerat,** courageux conseiller (3) ; *ram,* fort, vigoureux; a aussi le sens de bélier. Le dernier des **Quiqueran**-Beaujeu a épousé, en 1832, Joséphine-Désirée de Beauharnais, sœur cadette de la grande-duchesse de Bade. Il est mort récemment, ne laissant que des filles; son gendre, M. Raymond du Puy,

(1) Expilly, *Dictionnaire des Gaules,* Vis Chalais et Grignols; *l'Art de vérifier les dates,* t. X, p. 214.

(2) **Bouche,** *Histoire de Provence,* t. II, p. 1114; et **Nostradamus,** *Histoire de Provence.* D'après Pithon-Curt, t. II, p. 449, cette famille ne remonte pas au-delà de 1313. **Bouche, Bouchet,** petit bois; le grand-père de **Nostradamus** était un juif qui prit le nom de *Notre-Dame* en recevant le baptême.

(3) Ferguson, *The Teutonic Name-system,* p. 165.

Digitized by Google

a été autorisé, le 18 avril 1860, à joindre à son nom le titre et le nom de marquis de **Quiqueran**-Beaujeu.

D'après Borel d'Hauterive (1845, p. 155), les **Damas**-Crux descendent de **Dalmas** (**Dalmatius** ou **Dalmatus**, nom commun à plusieurs saints qui étaient sans doute d'origine dalmate), troisième fils de Guichard II, sire de Beaujeu, seigneur de Cousan en 1050. **Damas** est une altération de **Dalmas**; l'homonymie de ce nom et de celui de la ville de Damas a donné lieu à une ancienne tradition légendaire qui ferait descendre cette famille d'un sultan de Damas, prisonnier en France.

Les **Goyon**-Matignon sont connus en Bretagne depuis 1089; leur nom a été orthographié, dans les anciens actes, **Goyon, Gouion, Goeon, Goueon** et **Gouyon.** Une branche de cette maison a succédé, dans le siècle dernier, aux biens, au nom et aux armes des Grimaldi. **Goyon, Goio** ou **Goion, Guio, Guion** ou **Gwion, Wuion, Woion,** sont d'anciens noms bretons empruntés à un même radical, qui veut dire courageux, vigoureux (1). On le retrouve dans le nom de **Guiomarch,** comte de Léon, dans le IXe siècle, identique avec ceux de **Wiomarch, Wiuhomarch,** courageux ou vigoureux cavalier, et dont **Guihomar** et **Guiomar** sont des formes modernes altérées. Les **Grimaldi** étaient princes de Monaco depuis le Xe siècle; leur nom, qui a le sens de terrible et vénérable (*ald,* pour *alt,* vieux), est formé d'un radical *grim* ou *grimm* qu'on retrouve, légèrement altéré, dans les divers idiomes germ. et celt. avec la signification de colère, férocité, guerre; *grimmig,* furieux, terrible, en all. Dans le Xe siècle, un **Grimaldi** ayant aidé le comte de Provence à chasser les Sarrasins, reçut de vastes domaines situés au fond du golfe de St-Tropez, appelé aussi, pour ce motif, golfe de **Grimaud** (2).

(1) Zeuss, *Grammatica celtica,* p. 128 et 152; — *Cartulaire de l'abbaye de Redon,* publié en 1863, par M. Aurélien de **Courson** (petite maison, petit clos, comme **Courcelles,** *Curticella; cors,* cour, bergerie, en lat.)

(2) Reinaud, *Invasions des Sarrasins,* p. 210; — Ferguson, p. 125.

Digitized by Google

Raymond, seigneur d'Alais, qu'on croit issu des comtes de Narbonne de la première race, prit part à la première croisade; il porta, comme son père, le surnom de **Pelet,** devenu héréditaire dans sa famille; ils le devaient l'un et l'autre, disent les troubadours, « à leur mantel, tranché de menu-vair et de blanche hermine (1). » Le nom de Pelet, synonyme de *pelisse, pelisson,* manteau de peau ou de fourrure, a été relevé plus tard par les comtes de Narbonne.

La maison de **Gontaud**-Biron est connue en Guienne depuis 1146; le nom lat. *Gontaldus,* est identique avec celui de *Gontoldus,* qui figure dans le *Polyptique* d'Irminon (IXe siècle), et signifie courageux et vénérable; le radical est le même que celui de **Gontard,** courageux et hardi, nom assez commun dans la Drôme, à cause, sans doute, de plusieurs membres de la maison de Poitiers, établie dans ce pays, qui l'ont porté dans les Xe et XIe siècles, et de la famille **Gontard,** qui possédait déjà la seigneurie de Chabeuil dans le XIIe siècle, et avait assez de puissance pour guerroyer contre les Dauphins et les évêques de Valence.

Les marquis d'**Osmond** ont pour premier auteur connu Jean **Osmond,** qui prit la croix en 1188 (2), et dont le nom veut dire protecteur dévoué (**Osbert,** protecteur illustre; **Oswald,** protecteur valeureux; **Osric,** protecteur puissant). *Mond* ou *mund* est un radical germ. qui a le sens de bouche et d'homme dévoué, secourable, de tuteur, de patron. Les Germains avaient fait de la bouche le symbole de l'autorité et le signe du pouvoir souverain et du pouvoir domestique. On disait des gens de guerre qu'ils obéissaient à la bouche du chef. Dans l'hommage féodal la bouche était le signe de la fidélité (3).

(1) *Recherches historiques sur la ville d'Alais,* p. 174.

(2) Roger, *la Noblesse de France aux croisades,* p. 214.

(3) Meidinger, *Dictionnaire des langues teuto-gothiques,* p. 547; — **Thierry,** *Récits mérovingiens,* t. II, récit 2e; — Chassan, *Symbolique du droit,* p. 120. (Pour **Thierry,** v. ch. IV, § 5).

Digitized by Google

Edmond, illustre ou puissant protecteur, **Sigismond,** vainqueur secourable, **Faramond** ou **Pharamond,** étranger protecteur, **Mondet, Mondan,** etc., ont la même racine.

La famille **Le Sénéchal** doit son nom à la dignité de sénéchal des ducs de Bretagne, qu'elle a exercée héréditairement à dater du XIe siècle. Dans le principe, le sénéchal surveillait les serfs et les colons; plus tard, il était chargé de rendre la justice et de conduire l'arrière-ban. Ce mot *senescalcus* et *sinescalcus,* en bas. lat., veut dire troupe d'esclaves; *sene, sine,* réunion, troupe, en tud.; *sena* en sanscr., et *skalk,* valet, *schalk* en all. (1).

Les **Stuard** ou **Steward,** maître d'hôtel, intendant, ont pour premier auteur connu **Walter** (valeureux guerrier, syn. de **Gauthier**), qui était *steward* de Malcom III, en 1060. Une généalogie imprimée depuis très-longtemps, mais qui doit être rangée parmi les fables, fait descendre cette maison de Cécrops Ier, roi d'Athènes (2). Dans les XIVe et XVe siècles, le gouverneur ou vice-roi de Guienne portait le titre de *steward.* Ce mot a la même racine que *to stew*, estuver ou étuver, et *stove,* étuve, en angl.; *stofa,* faire cuire, en scand.; *stufa* en it.; *aestuare,* avoir chaud, en lat.; εστιαω, donner un festin, en gr.; *vastyan,* foyer et maison, en sanscr.; εστια, en gr.; **Vesta,** déesse du foyer domestique (3).

On voit par ces nombreux exemples, auxquels on pourrait en ajouter d'autres, notamment celui de la maison de **Quatre-barbes** (ch. IV, § 7), que ces familles ne le cèdent à aucune autre en ancienneté, et souvent en illustration, bien qu'elles ne portent pas un nom de terre ou de seigneurie.

Avant le XIe siècle, excepté **Archambaud** de Sully, archevêque de Tours (986), et **Raynaud** de Vendôme, évêque de Paris (998), qui, les premiers, ajoutèrent un nom de

(1) A. de Chevalet, *Origine de la langue française*, t. I. p. 608.
(2) *Revue britannique,* août 1860.
(3) Pictet, *Origines indo-européennes*, t. I, p. 157.

Digitized by Google

famille à leur nom de baptême (1), les hommes, même les plus illustres, n'énonçaient dans leurs actes que leur nom de baptême. L'oubli de cet usage a souvent servi à démasquer des erreurs provenant de l'ignorance, ou dictées par la flatterie ou la mauvaise foi, et à prouver la fausseté des pièces fabriquées par des personnes connaissant peu l'histoire du moyen-âge. Le XIe siècle peut être comparé au crépuscule des noms et des familles. On rencontre à cette époque beaucoup d'origines douteuses et de généalogies suspectes. Tout ce qui est antérieur n'est que ténèbres et confusion ; ce qui est postérieur commence à être éclairé, et l'historien marche d'un pas plus assuré.

Il existe une certaine analogie entre la pensée qui fit préférer un nom illustre à celui d'un fief, et l'usage qui, sous l'ancienne monarchie, ne permettait pas au chancelier de France de prendre un titre. Pierre **Séguier,** qui occupa ces éminentes fonctions sous Louis XIV, ne portait pas, à la cour, d'autre nom que **Séguier,** bien qu'il fût pair, duc de Villemot et comte de Gien. Il descendait de Guillaume Séguier, du Languedoc, qui prit la croix en 1248 (2), et avait dans ses armes un lion et un palmier. Sa famille n'avait de commun que le nom avec les Séguier actuels, beaucoup moins anciens, originaires de Saint-Pourçain (Allier), qui mirent dans leur blason un mouton, *segui*, en patois bourguignon ; *sequentes*, en bas. lat., animaux suivant leur mère ou leur berger. Ces armes, qui avaient la prétention d'être parlantes, résultaient d'une erreur étymologique ; les noms de **Séguier,** de **Sigher** ou **Siger,** roi d'Essex en 665, de **Siggeir,** dont il est question dans les annales scandinaves, veulent dire victorieux ou courageux guerrier ; *seg* ou *sig ; er* et *ger*, guerrier ;

(1) N. de Wailly, *Eléments de paléographie*, t. I, p. 188. **Archambaud, Archimbaud, Erkanbald,** vigoureux et hardi, en tud. ; **Raynaud, Reynald,** puissant et vénérable.

(2) Roger, *La noblesse de France aux croisades*, p. 262 ; — Lainé. *Dictionnaire véridique*, 1re série, t. II, p. 395.

Digitized by Google

Ségeric, vainqueur puissant ; **Seguin, Segewin** et **Sigewin,** du xe au xiiie siècle, victorieux ami.

Mathieu **Molé**, qui a laissé un si beau nom dans la magistrature (*molé*, moulé, bien fait, dans le xiie siècle ; **Moletus** habitait Chartres dans le xiiie siècle), ne prenait pas non plus les titres de marquis de Méry-sur-Dise et de seigneur de Champlâtreux. Plusieurs magistrats éminents avaient suivi cet exemple ; ceux qui faisaient partie du Parlement de Paris pensaient que le titre de membre de la première cour souveraine valait mieux qu'un titre nobiliaire (1). Cet usage explique pourquoi plusieurs anciennes familles parlementaires ne portaient ni titre ni particule. Le chancelier ne prenait pas le deuil de ses parents, et devait se détacher de tout et renoncer à sa famille, dit un vieil auteur, pour ne représenter que la justice.

L'hérédité des noms, et, plus tard, celle des armoiries, qui en était le complément nécessaire, s'appliqua d'abord au fils aîné seulement. Les puînés en adoptaient un autre ; souvent celui de leur mère, de leur femme, ou d'une seigneurie ; mais cette exception à un usage qui ne tarda pas à devenir général, ne fut pas de longue durée. La distinction entre la branche aînée et les branches cadettes se perpétua assez longtemps dans les armoiries. Le droit de porter les armes pleines n'appartenait qu'à la branche aînée ; les branches cadettes étaient obligées d'ajouter des brisures. Les anciennes ordonnances accordaient même une action en justice pour permettre aux aînés de faire exécuter cette distinction. On peut voir dans les *Plaidoyers* de Claude Expilly (2) le résumé de la jurisprudence relative aux brisures. Les Anglais se conforment encore aux lois héraldiques relatives à la priorité que donne un écusson sans brisure, quand il s'agit de cérémonies de famille, de titres nobiliaires à relever ou de substitutions à recueillir.

(1) *Histoire des parlements*, par le vicomte de **Bastard** d'Etang, t. I, p. 629. (V. ch. IV, § 2).

(2) Lyon, 1636, p. 710.

Digitized by Google

La fin du XIe et le commencement du XIIe siècle est une des époques de notre histoire qui a le caractère le plus tranché. **Grégoire** VII (ressuscité ou vigilant. V. ch. IV, § 5) avait assis sur des bases plus larges et plus fortes la souveraineté temporelle de l'Eglise; la féodalité avait jeté de profondes racines dans une partie de l'Europe; l'accord et le concours de ces deux grandes puissances s'étaient manifestés par cette invasion de l'Occident contre l'Orient à laquelle on a donné le nom de croisade; enfin c'est dans le XIIe siècle qu'eurent lieu l'affranchissement des communes et la formation de la langue française.

Il est fâcheux que les études étymologiques ne puissent pas servir à déterminer de quelles nations descendent les familles pouvant remonter, par titres et documents authentiques, jusqu'à une époque voisine de celle qui a vu s'établir l'hérédité des noms. En effet, c'est à partir du VIe siècle, suivant Thierry, Henri Martin et de Pétigny, et à dater du VIIe siècle, et même du VIIIe, d'après d'autres historiens, que l'on commença à voir les peuplades franques ou germaines porter des noms gallo-romains, et les descendants des Gaulois et des Romains prendre des noms tudesques. Cette innovation indiquait, soit une tendance naissante à la fusion des races, soit le désir qu'avaient les Gallo-Romains d'obtenir pour leurs enfants un patronnage utile, ou de placer en quelque sorte sur leur tête l'augure d'une haute fortune (1). D'après un capitulaire de Charlemagne de 801, la loi était la même pour tous les peuples de l'empire; la fusion naturelle des races pouvait n'être pas consommée, mais la fusion politique était complète.

Antérieurement à cette époque, dont il est impossible de fixer la date d'une manière précise, chaque peuple formait une caste à part, régie par des lois et des coutumes particulières (2).

(1) Aug. Thierry, *Récits mérovingiens*, 5e récit; — de Pétigny, *Etudes sur l'époque mérovingienne*, t. III, p. 51.

(2) Montesquieu, *Esprit des lois*, livre 28, ch. II.

Sous la première race, par exemple, il y avait deux conditions de liberté : la liberté par excellence, qui était la condition du Franc, et la liberté du second ordre, ou le droit de cité romaine. Les documents antérieurs au VIIe ou au VIIIe siècles manquent rarement d'indiquer la nation à laquelle appartenait le personnage qu'on mettait en scène ; il avait presque toujours un nom gallo-romain ou franc, suivant son origine, parce qu'on avait l'habitude de perpétuer cette diversité d'origine, au moyen de la différence de noms. Mais pendant un laps de temps variant de trois à cinq siècles, suivant l'opinion des divers historiens, les noms présentent un inextricable chaos, rendant impossibles toutes les recherches qu'on pourrait faire à cet égard, parce qu'au XIe siècle, toute analogie entre l'origine étymologique des noms et l'origine des races avait cessé depuis longtemps.

On peut ajouter foi, dans une certaine limite cependant, aux prétentions des familles dont les noms sont inscrits dans les salles des croisades ; mais il ne faut pas admettre celles qui sont relatives à de prétendus chefs qui conduisaient, dans le Ve siècle, au travers des Gaules, les hordes indisciplinées des Francs ou des Burgondes. Les moines du moyen-âge ont souvent fabriqué, par intérêt ou par flatterie, des chartes invraisemblables, dont les paléographes démontrent facilement la fausseté. Claude Perry (1) relate des actes de cette nature faisant descendre les princes de **Beauffremont** d'Eunodius Vaurimont, prince burgonde, qui, dit-il, fut baptisé en même temps que Clovis, bien que la généalogie *vraie* de cette illustre maison ne remonte pas au-delà de la troisième croisade (1190). Son nom, écrit plusieurs fois **Beffroymont** dans des lettres de rémission accordées en 1457 à Jehan de **Beffroymont**, qui avait violé un droit d'asile dans la commune de Dijon, est emprunté à celui d'un village situé près de Neufchâteau ; il veut

(1) *Histoire de Chalons-sur-Saône*, 1659.

dire mont du beffroy (*belfredus* et *berfredus* en bas. lat.; *belfrey* en angl.; peut-être de *bel fright*, cloche du danger ou de l'effroi, en tud.) Les anciennes armes des **Beauffremont** étaient parlantes : de gueules semé de beffroys ou bauffroys (1). Aujourd'hui ils portent vairé d'or et de gueules, ce qui, à l'œil, présente très-peu de différence.

L'esprit d'imitation, la vanité, et même son propre intérêt engagèrent la classe bourgeoise à adopter l'usage de l'hérédité des noms, qui était devenu presque général parmi la noblesse vers le milieu du XIe siècle. On commença par écrire les noms ou surnoms en interligne au-dessus du prénom ; les gens de métier, ceux qui étaient soumis à la taille, et enfin le menu peuple des villages et des campagnes suivirent, dans les XIIe et XIIIe siècles, l'exemple donné par la bourgeoisie. Cette transformation dans les habitudes eut lieu avec beaucoup de lenteur ; on en trouve la preuve dans les cartulaires et dans le rôle de la taille de Paris pour l'année 1292. Parmi les gens de métier de cette ville, beaucoup n'étaient encore désignés, à la fin du XIIIe siècle, que par un prénom suivi d'un surnom ou sobriquet emprunté à une des causes analysées dans le ch. IV, ou par la désignation de fils d'un tel. Cet usage existait encore en 1323 dans le diocèse de Besançon (2).

Camden (grotte ou vallon de la *Cam*) et **Lower** (3) (maussade, rechigné, en angl.) assurent qu'en Angleterre l'hérédité des noms apparaît, mais comme une rare exception, peu de temps avant l'époque de la conquête (1066). Cet usage, introduit par les Normands, ne devint général, parmi les Anglo-Saxons occupant une position élevée, que sous le règne des successeurs

(1) P. de Saint-Jullien. *Meslanges historiques*, 1589, p. 355. Cet auteur mentionne d'anciennes chroniques d'après lesquelles les Beauffremont « combattaient et subjuguaient les diables. »

(2) Voir les exemples cités par **Perreciot**, *Etat civil des personnes dans les Gaules*, t. III, p. 204 et 441. (**Perreciot, Perrichon, Perrignon,** sont des dim. de **Pierre**).

(3) *English surnames*, p. 13.

Digitized by Google

de Guillaume-le-Conquérant. L'habitude du double nom était un des signes par lequel la race normande se distinguait de l'autre. Les gens appartenant à la classe moyenne et à celle du peuple ne l'adoptèrent que plus tard, c'est-à-dire dans les XIIIe, XIVe et XVe siècles. Les rapports continuels des Français et des Anglais, maîtres de plusieurs provinces françaises, rendaient inévitable cette concordance approximative dans l'époque de l'adoption des noms patronymiques.

C'est aussi dans le XIIe siècle que se généralisa, en Italie et en Espagne, l'usage des noms de famille (1), dont l'adoption n'eut lieu en Allemagne que dans les XIIIe et XIVe siècles (2) et plus tard encore en Pologne, en Danemark et en Suède. Ainsi Gustave **Wasa**, né en 1496, était fils d'Eric **Johanson** (fils de Jean), qui avait pour père **Hans** (Jean) **Christersson** (fils de Christ ou de chrétien) (3). **Wasa** était un surnom personnel désignant aussi une fascine de gazon servant à faciliter les assauts ou les escalades : *wase*, gazon, prairie, en tud.; *washa* et *wose* en slav.; *wiese* en all. La Russie paraît avoir été le dernier état chrétien de l'Europe qui ait adopté l'hérédité des noms, puisqu'en 1584 on comptait beaucoup de maisons nobles n'ayant point encore de noms propres (4).

Jusqu'à la révolution de 1789 les Juifs étaient soumis à une législation exceptionnelle, qui les privait d'une grande partie de leurs droits. Persécutés, emprisonnés, exilés à diverses époques, ils avaient été, de tout temps, mis hors la loi commune, et leur résidence n'était que tolérée dans certaines provinces. Comme la plupart de leurs noms étaient tirés de l'Ancien-Testament, on rencontrait parmi eux de nombreux homonymes, ce qui rendait très-facile la confusion des personnes. Cet état de choses leur permettait d'échapper plus

(1) Salverte, *Essai sur les noms d'hommes*, t. I, p. 269.
(2) **Pott** (pot, v. ch. IV, § 11), *Die Personennamen*, p. 9.
(3) *Biographie générale de Didot*, t. XXII, p. 864.
(4) Lévêque, *Histoire de Russie*, t. III. p. 198.

Digitized by Google

facilement aux poursuites dirigées contre eux ; leurs mœurs et leurs coutumes excluaient d'ailleurs l'hérédité des noms, sans rien enlever cependant aux sentiments de famille et à la tradition héréditaire du sang, si vivaces dans les races sémitiques. Les lois de 1789 et de 1791 ayant fait rentrer les Juifs dans le droit commun, on les obligea également, par un décret du 20 juillet 1808, qui avait pour but de mieux agréger au corps social ces molécules hétérogènes, à prendre un complément de leurs immuables prénoms bibliques.

L'usage des noms de famille n'existe pas encore chez les Arabes, les Turcs, ni les Persans. Peu de jours après sa naissance, on impose à chaque enfant un nom personnel exprimant un sentiment religieux ou reproduisant le nom d'un prophète, d'un saint personnage, ou d'un héros illustre. Plus tard, on y ajoute divers surnoms empruntés au lieu de la naissance, à une professsion, à une qualité, à un défaut, ou à toute autre circonstance.

La quantité de prénoms, noms, surnoms et titres honorifiques portés par le même personnage est une des choses les plus embarrassantes pour les personnes qui s'occupent de l'histoire des peuples musulmans. Ainsi, il faut distinguer, dit M. Garcin de Tassy (1) : 1° L'*Alam* ou nom de circoncision, qui correspond à notre prénom ou nom de baptême, comme **Mohammed**, loué, honoré, de même que **Mahomet, Mahmoud, Mahmud, Muhammad**, qui sont diverses formes du même nom ; **Ahmed** ou **Achmed**, louable ; 2° le *Kunyat* ou nom de filiation, comme **Ben-Mohammed**, fils de Mahomet ; 3° le *Lacab* ou le surnom, comme **Bou-Maza**, père de la chèvre, homme à la chèvre ; 4° les noms de relation, de localité ou d'origine ; 5° ceux de fonctions et de dignités ; 6° enfin ceux de fantaisie que donnent ou que se donnent les poètes. On voit combien il peut devenir difficile de suivre les

(1) ***Mémoire sur les noms et les titres musulmans***, passim.

Digitized by Google

traces d'un individu qui change de nom plusieurs fois dans sa vie.

Abd-el-Kader est désigné dans les firmans et les autres actes importants sous les noms suivants : « **Sidi el Hadgi Ouled Mohiddin Abd el Kader,** » qui signifient le Seigneur sanctifié, fils de **Mohiddin** (Mathieu), serviteur du Puissant. L'émir a suivi l'exemple de S. Luc et de S. Mathieu, qui donnent la généalogie complète de Jésus-Christ ; il commence ainsi l'ouvrage qu'il a composé à Amboise : « Au nom du Dieu clément, etc., voici ce que dit Abd-el-Kader, fils de Mohiddin, fils de Mostafa, fils de Mohammed, fils de Mokhtar, etc., » jusqu'à Mahomet.

Les Hébreux, qui tenaient à honneur de perpétuer leur nom, avaient établi des *schôterim* ou généalogistes publics, chargés de tenir des tablettes généalogiques et d'y inscrire les noms des membres de la famille (1).

Les Chinois ont adopté depuis très-longtemps l'usage des noms héréditaires (2) auxquels ils joignent, d'après Hamberg (3), un petit nom ou *nom de lait,* comme disent les Anglais, donné à chaque enfant au moment de sa naissance, et qu'il conserve jusqu'au moment où il entre à l'école ; il prend alors un autre nom, *su-miag,* ou nom d'école ; quand il se marie, nouveau nom, qui lui reste pour la vie, à moins qu'il ne soit appelé à des fonctions publiques, car il choisit alors un autre nom, *koang-ming,* nom officiel, sous lequel le connaît le Gouvernement. Ces diverses complications doivent faire tort au nom héréditaire dont parle Salverte.

Il serait trop long de passer en revue les usages de tous les peuples du globe ; la fin du ch. IV contiendra des détails sur les

(1) L'abbé **Glaire,** *Introduction au Nouveau-Testament,* t. II, p. 287. **Glaire,** de *glara, glarea,* grève, gravier, en b. lat.

(2) Salverte, *Essai sur les noms d'hommes,* t. I, p. 135.

(3) *Histoire de Hung-siu-tsuen ; — Nouveaux mélanges asiatiques,* par Abel Remusat, t. II, p. 6.

Digitized by Google

principaux caractères des noms les plus communs chez quelques grandes nations.

Pendant plusieurs siècles, aucune loi française ne défendit de changer de nom, mais cette liberté occasionna de grands abus. Henri II voulut y mettre un terme par l'ordonnance dite *d'Amboise* (26 mars 1555), dont l'esprit était emprunté au Digeste (48, tit. II). L'article IX porte que « pour éviter la supposition des noms et des armes, défenses sont faites à toutes personnes de changer leur nom et leurs armes, sans avoir obtenu des lettres, dispenses et permissions, à peine de mille livres d'amende, d'être punies comme faussaires, et d'être privées de tout degré et privilége de noblesse. » Les lettres patentes délivrées en vertu de cette ordonnance étaient appelées lettres de commutation de nom et renfermaient toujours cette clause : « Sauf notre droit en autre chose, et l'autrui en tout. » Cette réserve a été maintenue par la loi du 11 germinal an XI, dont il sera question plus loin. Ces défenses ont été souvent renouvelées; l'ordonnance de 1629 enjoignit à tous les gentilshommes de signer leurs actes et contrats du nom de leur famille, et non pas de celui de leur seigneurie, et ce, à peine de nullité. Ces édits, que les parlements n'enregistrèrent pas, n'avaient pas force de loi et furent rarement exécutés. Les gentilshommes continuèrent à choisir arbitrairement dans leurs possessions seigneuriales celles dont ils préféraient porter le nom, à cause de son importance, de son élégance ou de l'illustration de ses anciens propriétaires.

Cet usage, sanctionné par le temps, subsistait en 1789. Plusieurs arrêts récents ont reconnu qu'il devait avoir force de loi. Par suite d'une volonté persistante et d'un usage ancien et constant dans les actes, le nom du fief pouvait donc s'incorporer au nom patronymique et en faire partie intégrante, sans qu'on puisse même établir une distinction entre les familles d'origine noble ou roturière (1). L'acquéreur d'un fief ajoutait

(1) *Annuaire de la noblesse*, par Borel d'Hauterive, année 1859, p. 320;

Digitized by Google

souvent le nom de cette terre au sien, et prenait le titre qui y était attaché, sans la permission du roi, à moins d'une réserve expresse de la part du vendeur. L'usage ne pouvait pas créer un droit dans l'acception légale du mot, mais il permettait de prescrire par une possession centenaire.

Comme la propriété d'un nom appartient non-seulement à la famille qui le porte, mais encore à chacun de ses membres, les lois ont dû protéger ce droit et défendre à tout usurpateur de s'emparer du bien d'autrui sans une autorisation régulière. Les changements de nom ne pouvaient avoir lieu que dans les cas prévus et en employant les formes voulues par les anciennes ordonnances. L'adoptant, le testateur, pouvaient, comme condition de leur bienfait, imposer à l'adopté ou à l'héritier la condition de prendre son nom et ses armes. « On peut cependant citer quelques cas exceptionnels dans lesquels se trouve paralysée la résistance des personnes dépossédées de leur nom. C'est lorsqu'elles reçoivent du roi *inhibition formelle* de s'opposer : ce qui arriva notamment sous Charles IX, pour la concession à Antoine de Blanchefort, du nom et des armes de la famille de Créquy. Mais le roi, suivant les anciens commentateurs, ne peut faire de semblables inhibitions qu'en vertu du droit qui lui appartient de déroger aux lois générales du royaume. Il agit comme souverain législateur, en exerçant une des prérogatives les plus considérables et les plus contestées de la puissance absolue (1). »

Depuis l'établissement du christianisme, le parrain donne habituellement son nom au nouveau-né ou néophyte, qui est comme son fils d'adoption. Un changement de nom indiquait et indique encore aujourd'hui un changement de position. On

— *Gazette des tribunaux* du 18 juin 1859 (affaire Laroche-Lacarette); — Arrêt de cas. du 18 avril 1860 ; de la cour de Montpellier du 18 juin 1862; — Et le ch. IV, § 1.

(1) Albert Gigot, *Gazette de France* du 15 juin 1864, à propos du procès Talleyrand-Montmorency.

Digitized by Google

quitte son nom civil pour prendre un nom religieux, en entrant dans la plupart des monastères ou des couvents. Les évêques, au moment de leur consécration, renoncent au nom de leur famille pour se contenter « de celui par lequel ils se sont fait membre de Jésus-Christ au saint baptême. » Du VIIe au XIe siècle, ils changeaient de nom ; cet usage, adopté à cette époque par les papes après leur élection, s'est perpétué jusqu'à nous.

Ce changement a lieu, disent quelques auteurs, pour imiter S. Paul, qui s'appelait Saul avant sa conversion, et surtout S. Pierre, à qui Notre-Seigneur daigna donner lui-même un nouveau nom. S. Jean raconte dans son évangile (c. 1, v. 42) que Jésus-Christ ayant regardé Simon, fils de **Jona** (*jonah*, colombe, qu'on retrouve dans le nom de **Barjon**, fils de *Jon* ou *Jona*), lui dit : « Tu seras appelé **Céphas**, c'est-à-dire Pierre, » et S. Mathieu (c. 16, v. 18) ajoute que Jésus-Christ lui dit : « Tu es *Pierre*, et sur cette *pierre* je bâtirai mon Eglise. » Ce changement de nom est dû sans doute à la facilité offerte par le second de faire un jeu de mots qui prêtait plus de force à la pensée du Sauveur. *Képha* en hèb. et en syr. et *kiph* en chald. signifient pierre, rocher (κηφας en gr.), et sont en même temps un nom d'homme qu'on trouve aussi sous la forme de **Caïphe** ou **Caïaphas**, portée par un grand-prêtre. Comme le grec et le latin ne pouvaient se prêter au même jeu de mots, au lieu de transporter simplement le nom dans la langue des traducteurs, on s'est servi de l'équivalent en gr., πετρος, et en français pierre. En latin, le double sens laisse à désirer comme exactitude, puisque le nom de l'homme est *Petrus* et celui de l'objet est *petra*. M. de Wailly (1) mentionne d'autres hypothèses relatives aux causes du changement de nom des souverains pontifes.

L'ange revêtu d'une forme humaine qui lutta contre Jacob finit par lui dire : « Ton nom ne sera plus Jacob, mais **Israël**,

(1) *Eléments de paléographie*, t. I, p. 190.

Digitized by Google

car tu as été le plus fort en luttant avec Dieu et avec les hommes. » (Genèse, c. 32, v. 28). **Israël** veut dire fort contre Dieu, ou bien il a combattu contre Dieu; *iachr, ichr,* force; *schrah,* il a combattu; *El,* Dieu. C'est aux longues épreuves supportées par Jacob que fait allusion cet adage : « Il faut être Jacob pour devenir Israël. »

Dans le moyen-âge, les noms patronymiques ne furent point d'abord communs aux deux sexes. Quand on commença à attacher du prix à la permanence du nom de famille, on ne se pressa pas de le communiquer aux femmes, qui ne pouvaient pas contribuer à sa perpétuité, puisque, dans presque tous les pays, elles quittent leur nom pour prendre celui de leur mari. Dans quelques états, et notamment à Genève, le mari joint à son nom celui de sa femme; de même, dans les familles aristocratiques, la vanité réunit dans le même écusson les armoiries des deux époux. Jusqu'à la révolution de 1789, dans les pays régis par les coutumes pyrénéennes, la fille aînée d'une famille héritait d'une grande partie des biens, conservait son nom en se mariant, et le transmettait à ses enfants destinés à perpétuer le souvenir des aïeux maternels, auxquels ils devaient leur fortune ou leur bien-être (1).

La révolution française, dont le contre-coup se fit ressentir dans toute l'Europe, apporta de grandes perturbations à cette défense de changer de nom sans motif sérieux et légitime. Les lois des 19 juin 1790 et 27 septembre 1791 abolirent les titres de noblesse, et ordonnèrent à chaque citoyen de ne porter que son nom de famille. Mais s'il est facile de rendre des décrets, il est impossible de refaire l'histoire de plusieurs siècles et de supprimer, avec un trait de plume, des habitudes profondément enracinées. Le *Moniteur* dut se conformer à la loi; le duc de Montmorency devint M. *Bouchard* (v. ch. II); le comte de Montlosier, M. **Reynaud** (**Rainaldus** et **Rainoldus** dans

(1) *Du droit de famille dans les Pyrénées,* par Cordier, p. 30, 50, 115.

Digitized by Google

les XI[e] et XII[e] siècles, puissant et vénérable ; *rain* pour *ragen* et *regen*, puissant, en tud.; *ragan*, roi, *rag*, régir, gouverner, en sanscr. — **Montlosier**, montagne pierreuse, *lose* et *lause*, pierre), et le fougueux Mirabeau disparut sous le nom de **Riquetti**, aphérèse d'**Arighetti** (qui vivait en 1268), diminutif lui-même d'**Arrighi** et **Arrigo**, **Henri**, du tud. *harr rich* et *herr rich*, guerrier puissant. — **Mirabeau**, **Mirabel**, belle vue. Pour ne pas dépayser les lecteurs, on était obligé de mettre, à côté des noms nouveaux, ceux que le décret avait proscrits, et Mirabeau, à l'égard duquel cette précaution avait été un jour oubliée, reprochait au sténographe d'avoir mis en défaut les diplomates européens.

La plupart des instigateurs de l'abolissement du régime féodal et des titres nobiliaires, appartenaient à la haute aristocratie, c'étaient notamment : MM. de Montmorency, de **Noailles** (étang, marais, ainsi que *nouailles*, *nouelle*, qui sont des dim. de *noue*), de **Lameth** (*meth* pour *meta*, borne, limite, en b. lat.; terres *méterres*, limitrophes, en v. fr.), de la **Fayette** (**Fayette**, **Fayet**, **Fayel**, **Fayon**, **Fayollat**, diminutifs de *fay*, fayard, hêtre, *fagus* en lat.), de Saint-**Fargeau** (v. le ch. IV, § 5), de Mirabeau, que la discussion avait exaltés et poussés dans des idées extrêmes ; mais plusieurs d'entre eux ne tardèrent pas, suivant l'expression de **Rivarol** (**Rivarol**, **Riverel**, Le **Rivail**, La **Rivoire**, **Rivalon**, etc., ruisseau), à ressentir le terrible supplice de l'égalité.

L'anarchie, qui s'était introduite dans un pays déchiré par les factions, bouleversa les lois et les usages relatifs aux noms et aux prénoms. Il fut reconnu par un décret du 24 brumaire an II, rendu sur la proposition d'une femme qui demandait à se nommer *Liberté*, que chacun pouvait changer son nom de famille en faisant une simple déclaration à la municipalité. A la même époque, le duc d'Orléans, après avoir fait enlever les fleurs de lis qui composaient ses armoiries, et s'être attiré, par

Digitized by Google

cette concession révolutionnaire, la sanglante épigramme suivante :

> Un ci-devant prince de Gaule,
> Mais qui n'est qu'un franc polisson,
> Fait ôter de son écusson
> Ce qui lui manque sur l'épaule (1);

le duc d'Orléans, disons-nous, sollicita le nom de Philippe *Egalité,* que lui décerna la commune de Paris, pour remplacer une qualification et un titre proscrits. On lit encore sur le registre des délibérations, à la date du 15 septembre 1792 : « Sur la demande de Louis-Philippe-Joseph, prince français, le conseil général arrête : Louis-Philippe-Joseph et sa postérité porteront désormais pour nom de famille *Egalité.* » Ainsi, après le règne de *Caracalla* (v. ch. IV, § 6), quand les souvenirs de famille furent mis de côté, chacun put prendre le nom qui lui plaisait, et même changer le sien, s'il en était mécontent. De cette époque (212) date la disparition des anciens noms romains (2).

Les usages relatifs aux prénoms subirent également de profondes modifications. On les avait presque toujours choisis, et pour la vie entière, dans la liste des saints que l'Eglise vénère. On les remplaça d'abord par des noms empruntés aux histoires grecque et romaine (et ces noms illustres, après avoir eu le monde pour écho, ne tardèrent pas à être avilis et usurpés par les *sans-culottes*), et ensuite par ceux qui avaient servi jusqu'alors à désigner des idées ou des êtres abstraits, des plantes et même des animaux.

L'adoption du calendrier républicain eut lieu après la lecture d'un rapport longuement motivé de **Fabre d'Eglantine,** qui ajouta à son nom de *Fabre* (*faber,* ouvrier, forgeron) un surnom rappelant l'*églantine* d'or que lui décerna l'Académie

(1) La marque, c'est-à-dire l'application sur l'épaule d'un fer brûlant représentant une fleur de lis, a été abolie après la révolution de 1830.

(2) *Codex repetitæ prælectionis,* 9, tit. 25.

Digitized by Google

des Jeux-Floraux. L'extrait suivant permettra de juger l'esprit de l'époque : « Nous avons pensé que la nation, après avoir chassé cette foule de canonisés de son calendrier, devait y retrouver en place tous les objets, sinon de son culte, au moins de sa culture : les utiles productions de la terre, les instruments dont nous nous servons pour la féconder, et les animaux domestiques, nos fidèles serviteurs dans ces travaux, animaux bien plus précieux sans doute aux yeux de la raison que les squelettes béatifiés tirés des catacombes de Rome. En conséquence, nous avons rangé par ordre, dans la colonne de chaque mois, les vrais trésors de l'économie rurale. Les graines, les pâturages, les arbres, les racines, les fleurs, les fruits, les plantes, sont disposés dans le calendrier de manière que la place et le quantième que chaque production occupe, est précisément le temps et le jour où la nature nous en fait présent. » (1)

Les cartes subirent aussi la loi commune ; on peut voir dans les *Souvenirs de la marquise de Créquy* (2) la description des nouvelles cartes de la république française. Les rois étaient remplacés par des génies, les dames par des libertés, et les valets par des égalités.

Le calendrier républicain ainsi que les expressions substituées au nom des saints, n'eurent qu'une courte durée. On ne tarda pas à revenir à l'ancien état de choses, et des circulaires administratives enjoignirent aux Maires de supprimer, sur les expéditions qu'ils délivrent, les noms burlesques, tels que ceux de *Liberté, Unité, Civilisation, République, Bouton-d'or, Cyprès, Fougère* et même *Cornichon*, qui contribuent, avec l'image du bonnet phrygien et du niveau de l'égalité, à embellir les registres de l'état civil de l'an II de la république une et indivisible. Les familles les plus honorables étaient forcées à faire cette concession à la tyrannie. Un membre de l'Institut,

(1) Ce rapport a été réimprimé dans les *Curiosités des inventions et découvertes*, p. 328.

(2) T. VIII, p. 229 de l'éd. de 1840.

Digitized by Google

M. **Garcin** de **Tassy,** dont l'obligeance égale le savoir, né le 20 janvier 1794, a pour prénoms : Joseph–Héliodore–Sagesse-Vertu. *Garcin, Garceau, Garcet,* de même que garçon, *garz* dans le XIIe siècle, *guerche,* célibataire, en br., *garach* en écos., se rattachent au sanscr. *varas,* homme, *vir* en lat., *vair* en goth. — *Tassy* est emprunté à *tasso,* if, en it., *taxus* en lat. Un des noms les plus bizarres est celui de **Phytogynéanthrope Lachau,** née dans les Hautes-Alpes ; il signifie en grec : femme enfantant des hommes ou des guerriers; *chaux,* forêt; *chassis,* bois de chênes.

A cette époque, certaines municipalités, après avoir donné le spectacle burlesque de dégradation publique de roture contre des citoyens trop tièdes, auxquels on infligeait l'humiliante qualification de noble ou de monsieur, prirent l'arrêté suivant : « Tout homme portant un nom emprunté aux tyrans ou à la féodalité, tel que *Roi, Lempereur, Lecomte, Baron, Chevalier,* ou même un nom modéré, tel que *Bon, Ledoux, Gentil,* doit le quitter immédiatement, s'il ne veut pas passer pour suspect » (1). Les noms des fruits eux-mêmes subirent la loi commune : les admirateurs des nudités mythologiques appliquèrent aux pêches de Montreuil, connues sous le nom de *pêches du chevalier,* depuis que *Girardot,* chevalier de Saint-Louis, avait importé dans ce village, sous Louis XIV, la culture des arbres en espaliers, l'expression de pêches *tétons de Vénus* (2).

Le commandant du sixième bataillon des volontaires de l'Oise, tué en 1799 à l'assaut de Saint-Jean-d'Acre, se nommait Louis *Horoy.* Il fut dénoncé comme royaliste à cause de son nom, Horoy, qu'un sans-culotte peu lettré faisait dériver de deux mots latins, *homo regis,* homme du roi, dévoué au

(1) **Monteil** (monticule, *montilium* en lat.), *Histoire des Français des divers états,* 4e éd., t. V, p. 230 et 237.

(2) **Mazas** et **Anne,** *Histoire de l'ordre de Saint-Louis,* t. I, p. 170. *Mas, Mazas, Mazel,* hameau, *mansio* en lat.; *Anna, Anno,* vieux, en tud.

Digitized by Google

roi. Pour échapper à cette accusation d'incivisme et à toutes ses conséquences, le commandant Horoy dut changer de nom, et prendre celui de *Montagne*, qui lui fut imposé, avec injonction de signer ainsi tous ses actes à l'avenir (1). Le général Motte, qui commandait la ville de Grenoble lorsqu'elle était assiégée par les Autrichiens en 1815, avait substitué, en l'an II, le prénom de *Cèdre* à celui de Robert, et ses têtes de lettres portaient ces mots imprimés en gros caractères : *Cèdre* **Motte,** général de brigade (2). *Motte*, maison forte, hauteur. (V. le ch. V.)

A la même époque, on traduisit devant le tribunal révolutionnaire M. de Saint-**Cyr,** à qui on demanda ses noms et prénoms : « Je me nomme de Saint-**Cyr,** » répondit l'accusé (κυριος, maître, seigneur, en gr.) — Il n'y a plus de noblesse, lui dit le président. — Je m'appelle alors Saint-**Cyr.** — Le règne de la superstition et celui des saints est passé. — Je m'appelle donc **Cyr.** — La royauté a été pour toujours abolie. — Une pensée lumineuse traverse l'esprit de l'accusé, qui saisit avec empressement la planche de salut offerte par le hasard : — Puisque je n'ai pas de nom, dit-il, j'échappe à la loi, car je ne suis qu'une abstraction, et vous ne trouverez aucune loi condamnant une abstraction ; je dois donc être acquitté ! » Le tribunal, embarrassé par un raisonnement auquel il ne s'attendait pas, et qui ne manquait pas de finesse, l'acquitta en ajoutant ces mots : « Citoyen *Abstraction*, tu es invité à faire choix pour l'avenir d'un nom républicain, si tu ne veux pas passer pour suspect. »

L'histoire de la révolution d'Angleterre offre des exemples analogues. **Hume** (hameau, domaine, ainsi que *Home*, *ham*, *heim*, etc.) et plusieurs historiens assurent, dit Lower (3), que

(1) *Histoire des volontaires de l'Oise*, par Horoy, 1863.

(2) **Rochas,** *Biographie du Dauphiné*, t. II, p. 173. *Rochas*, roche, dans la b. lat.; *las rochas*, les roches, en esp.

(3) *English surnames*, p. 135 et 137.

Digitized by Google

dans les XVI[e] et XVII[e] siècles, les puritains anglicans, si zélés pour conserver à la religion chrétienne son caractère primitif, changeaient leur nom de baptême, qui représentait des idées idolâtres et impies, pour adopter d'autres noms plus religieux, et quelque fois même une simple sentence. En voici quelques-uns, choisis parmi les jurés du comté de Sussex : **Redeemed** (racheté) Compton. — **God-Reward** (bonne récompense) Smart. — **Safety-on-High** (salut du ciel) Snat. — **Search-the-Scriptures** (examinateur de la Bible) Moreton. — **Fly-Debate** (fuyant les querelles) Snart. — **Fly-Fornication** (fuyant la fornication) Richardson, etc. On voit que le fanatisme religieux ne le cède pas, en ridicule, au fanatisme politique.

En 1793, les localités même étaient suspectées de royalisme, quand leur nom pouvait prêter à quelque allusion ou à quelque rapprochement avec les hommes ou les choses de l'ancien régime. Lyon, dont la destruction presque entière avait été ordonnée par un décret de l'an II, s'appelait *Commune-affranchie ;* **Guise** (*gwis*, bois, forêt, en gal., *gwez* en bret.) était devenu *Réunion-sur-Oise ;* Château-Thierry, *Egalité-sur-Marne* ; Saint-Etienne, *Commune-d'armes ;* Charleroy, *Char-Libre ;* Bourg-la-Reine, *Bourg-Egalité ;* **Villejuif,** *Commune équitable,* etc. Les juifs qui habitaient Paris possédaient des maisons de campagne à Villejuif.

Certains substantifs n'avaient pas trouvé grâce devant la susceptibilité des tribuns. Un décret de l'an II supprima les mots *ville*, *bourg* et *village*, pour y substituer celui de *commune*. L'helléniste **Danse** ou **Dansse** de **Villoison,** dont la famille était originaire d'Espagne, se présenta un jour devant un agent municipal pour demander un passe-port dont il avait un pressant besoin, et déclina son nom sans en rien retrancher. Le fonctionnaire lui fit observer que les particules nobiliaires ayant été abolies, et les villes remplacées par des communes, il ne pouvait lui délivrer le passe-port demandé

Digitized by Google

que sous le nom de citoyen *Danse-commune-oison* (danse comme un oison). Le savant fut obligé d'accepter le jeu de mots avec une pièce dont la prompte délivrance lui était indispensable. Son nom signifie seigneur de Villoison. Du XIe au XVIe siècle, dans les pays voisins des Pyrénées, on disait *danz*, *dans*, *damp*, pour *don* ou *dom* (dominus). **Villoison,** maison du ruisseau ou de la rivière ; *oise*, *ise*, cours d'eau. (V. le ch. V).

Le gouvernement consulaire rendit, le 11 germinal an XI, une loi défendant de prendre d'autres prénoms que ceux qui figurent dans les divers calendriers, et ceux des personnages connus de l'histoire ancienne (1). On fit revivre, mais avec un autre esprit, la loi du 6 fructidor an II, qui défendait à tout citoyen de porter d'autre nom et prénom que ceux de son acte de naissance, ou de faire inscrire dans l'acte de naissance de ses enfants d'autre nom que celui qu'il a le droit de porter. Cette loi, qui punit le délinquant de six mois de prison, paraît avoir été modifiée par la loi du 28 mai 1858, qui substitue à l'emprisonnement une amende de 500 à 10,000 francs.

Sous le règne de Louis-Philippe, la loi de l'an XI donna lieu, à la Chambre des députés, à des débats très-animés relativement à M. **Emile** de **Girardin** (*Aimilius*, en ancien lat., du grec αμυλος, flatteur, caressant ; **Girardin**, diminutif de **Girard** ou **Gérard**, guerrier hardi), à qui ses adversaires contestaient le nom sous lequel il est connu. Ils voulaient, pour l'exclure de la Chambre, lui faire appliquer les peines portées par la loi de l'an II, faite principalement dans le but d'empêcher les émigrés de changer de nom pour se soustraire aux pour-

(1) Le conseil d'Etat a décidé, *dit-on*, qu'on pouvait donner, comme prénoms, le nom d'une famille, mais avec l'autorisation des personnes qui le portent, et pourvu que ce ne soit pas celui d'un chef de parti. En 1850, des circulaires défendirent aux officiers de l'état civil de donner, comme prénoms, les noms de *Blanqui*, **Barbès** (barbu), **Ledru-Rollin,** etc. *Drud*, hardi, courageux, en gall. ; *dru*, ferme, fixe, en sanscr. : pour *Rollin*, v. *Rollet*, ci-après.

Digitized by Google

suites dirigées contre eux, mais qui, cependant, n'avait jamais été abrogée, d'après l'opinion émise par les rédacteurs du *Répertoire* de **Dalloz** (1). Ce nom paraît être le *dal* ou *thal* (vallon) des langues germaniques, suivi de la syllabe *os* ou *oz*, commune sur les médailles gauloises et dans les environs de Genève.

Le vrai nom de M. Emile de Girardin est Emile Delamothe ; il est né à Paris le 22 juin 1806. Son père selon la loi est M. Dupuy, juge à la Guyane française ; il avait laissé sa femme (2) à Paris. Une domestique consentit à laisser inscrire sous son nom, qui était Delamothe, l'enfant qui, devenu grand, prit et garda celui du général comte Alexandre de Girardin, son véritable père. Plus tard, il remplaça un acte de naissance par un acte de notoriété illégal, l'article 335 prohibant la reconnaissance des enfants adultérins. Plusieurs arrêts ont décidé que ceux-ci n'ont pas le droit de porter le nom de leur père, bien que ce dernier le leur ait toujours donné. Le nom faisant partie de l'état des personnes, appartient exclusivement aux membres seuls de la famille.

Mais si l'enfant naturel n'est pas adultérin, il a le droit de porter le nom de son père quand celui-ci l'a légalement reconnu. Ce principe a été appliqué à *Jérôme* (v. ch. IV, § 5) Bonaparte (dont le fils est officier dans l'armée française), issu d'un premier mariage contracté aux Etats-Unis, en 1803, sans le consentement de sa mère et sans publications en France, entre Jérôme Bonaparte, frère de Napoléon Ier, et *Elisabeth* (v. ch. IV, § 5) **Paterson** (**Paterson** et **Pattson**, fils de **Patt** ou **Patrick** (3), altération du nom de Sanctus **Patricius**, ou Patricien, apôtre de l'Irlande). Le conseil de

(1) T. XXXII, p. 520.

(2) **Greuze** (peut-être altération de *kreutz*, croix, carrefour, en all.) a reproduit ses traits dans un portrait connu sous le nom de *Jeune fille à la colombe*, vendu 35,000 fr. en 1847, après la mort du baron **Walkenaër** (possesseur d'un moulin à foulon).

(3) Lower, *English surnames*, p. 96.

Digitized by Google

famille impérial a décidé, le 4 juillet 1856, conformément au décret du 11 ventôse an XIII, que le mariage de 1803 était nul, mais que le nom de Bonaparte ayant toujours été donné au fils de Mlle Paterson, on ne pouvait lui enlever le droit de le porter (1). Le tribunal de la Seine a rendu dans le même sens, le 15 février 1861, un jugement confirmé en appel.

Diverses lois ont réglé les formalités nécessaires pour garantir les droits des personnes intéressées, et ne pas permettre avec légèreté des changements ou usurpations de noms. La loi du 11 germinal an XI a complété les principes posés par l'ordonnance de 1555. Aujourd'hui, toute demande de changement de nom doit être insérée dans la partie officielle du *Moniteur*, dans le journal judiciaire du lieu de la naissance et dans celui du domicile du demandeur. La requête ne peut être adressée utilement que trois mois après ces insertions, et quand elle est admise, elle est rendue publique par l'insertion au *Bulletin des lois*, mais l'effet de cette ordonnance reste en suspens pendant un an. Tous les intéressés peuvent y former opposition, et s'il s'élève des difficultés, elles sont portées devant le conseil d'Etat ou devant les tribunaux.

Il a été reconnu qu'un nom est le bien d'une famille; que chacun de ceux qui la compose y a droit comme s'il était la famille tout entière ; qu'on peut toujours avoir intérêt à empêcher l'usurpation de son nom, soit à cause des souvenirs d'affection, d'honneur, ou autres qui s'y rattachent, soit pour prévenir des méprises dans les rapports sociaux, méprises qui peuvent entraîner la violation du secret des lettres, ou avoir d'autres conséquences non moins fâcheuses ; qu'on n'est pas obligé de rendre compte des motifs qui font agir ; que la propriété des noms dérive du droit des gens et non du droit civil, la loi qui la régit étant une loi d'ordre public que les étrangers ont le droit d'invoquer, parce qu'elle consacre des

(1) Thiers, *Histoire du consulat et de l'empire*, t. XVII, notes.

Digitized by Google

principes universels, applicables chez tous les peuples civilisés et obligeant même les étrangers résidant en France. Ces principes ont été consacrés par la cour de Paris, le 20 juin 1859, en faveur du prince de Rohan-Rochefort, naturalisé autrichien, et par le tribunal de la Seine, le 11 mai 1866, en faveur du frère de Marie Taglioni, comtesse de Voisins, contre M. Fuchs, mari de sa cousine, qui prenait le nom de la célèbre danseuse. Nul ne peut aliéner son nom ou le communiquer à une famille étrangère, au préjudice et sans le consentement de tous les membres de la famille à laquelle il appartient. Il est de principe aussi qu'une femme mariée peut former opposition à une usurpation de nom, bien que son nom doive s'éteindre avec elle, et qu'elle ne soit connue que sous celui de son mari. Quelques arrêts ont même étendu jusqu'à ses enfants ce droit d'opposition.

Cependant, si le nom qu'on demande à prendre est tellement répandu, qu'on ne puisse pas le considérer comme véritablement susceptible de former une propriété exclusive, il ne reste plus qu'une simple question de convenance à examiner, et elle est livrée à l'appréciation discrétionnaire du conseil d'Etat (1).

La haute noblesse allemande, composée d'une centaine de maisons médiatisées, pousse plus loin encore le respect du nom. Les personnes liées par un pacte de famille peuvent s'imposer mutuellement, quant aux mariages, les conditions qui leur paraissent convenables afin de maintenir l'éclat du nom et des armes. En cas de mésalliance, la femme ne participe pas au rang du mari, et les enfants issus de son mariage inégal ne succèdent ni aux titres, ni aux armes, ni au nom, ni aux biens nobles de leur père ; ils sont obligés de prendre le nom de leur mère. Il faudrait le consentement unanime de tous les signataires du pacte de famille ayant un droit éventuel aux biens qui le composent, pour déroger aux conséquences d'un mariage

(1) *Note à consulter pour la famille de Montmorency*, 1864.

Digitized by Google

inégal. Les unions *morganatiques* produisent souvent les mêmes effets que la mésalliance, bien qu'elles soient quelquefois contractées entre personnes jouissant de l'égalité parfaite, puisque la position de la femme et celle des enfants sont déterminées par une convention qui fait loi pour l'avenir (1).

L'expression *morganatique*, *morgengab* en all., de *morgen*, matin, et *geben* donner, *gabe* en tud., rappelle le présent que le mari faisait à sa femme, comme prix de sa virginité, le matin qui suivait la première nuit de noce. Ce don remplaçait le douaire, auquel l'épouse morganatique n'avait pas droit parce que ces mariages exceptionnels n'étaient pas précédés de fiançailles. Cet usage correspond à l'*enep-gwerch*, contre virginité, des anciens Bretons, au *mohar*, prix de la fiancée, dont parle la *Genèse* (c. XXXIV, v. 12) au θεωρηθρα des Grecs, etc. (2).

Des circulaires ministérielles des 21 mars 1808 et 25 juin 1828 ont défendu de prendre le nom d'une commune, et une ordonnance du 8 janvier 1817 permet aux communes de demander la révocation d'une décision ou d'une concession contraire à cette mesure prohibitive. L'art. 49 de la loi du 18 juillet 1837 a même étendu ce droit à tout contribuable de la commune, mais à charge de l'exercer à ses propres frais et à ses périls et risques. Ces principes ont été appliqués par un décret du 12 août 1862, rendu sur la demande de la commune de Lorgues, et annulant un décret du 15 décembre 1860, qui autorisait le littérateur **Roselly** ou **Rosselly** à ajouter à son nom celui de *Lorgues*, où son père avait exercé les fonctions de notaire. Cette famille, originaire d'Italie, s'appelait primitivement *Rosselli*, diminutif de *Rossi* pour *Rosso*, Roux.

A défaut de texte de loi, la jurisprudence, et notamment un

(1) *Essai sur le droit public de l'Allemagne*, par M. F. de Moreton, comte de Chabrillan. p. 151.

(2) Klimrath, *Droit français*, t. I, p. 376 ; — Thierry, *Récits mérovingiens*, t. I, p. 273 et 283 ; — Henri Martin, *Histoire de France*, t. I, p. 209.

Digitized by Google

arrêt de la Cour de cassation du 16 mars 1841, ont admis un laps de temps exceptionnel en matière de prescription de noms et d'armoiries. Il faut une possession centenaire, et encore est-il nécessaire que cette possession résulte d'actes publics, et non pas d'actes privés passés dans le sein des familles, en dehors de toute notoriété et de toute publicité. En effet, une famille peut ignorer pendant plus d'un demi-siècle que son nom a été usurpé, dans une province éloignée où elle n'a aucune espèce de relation.

On peut donc s'étonner de ce que la cour de Riom ne s'est pas conformée à ces principes dans un arrêt récent (1), rendu à propos du procès intenté par le duc d'Uzès à la famille de Courcelles des Espesse. Le duc d'**Uzès** a pour premier auteur connu Gérold ou Géraud **Bastet** (qui paraît être une altération de Baptiste ou Sébastien) ; il était, dans le XII[e] siècle, seigneur de **Crussol**, près Valence (*Cruciolum*, *Crusolium*, *Curseolum* et *Cursolium* en lat., peut-être de *curs*, *cursus*, *curtis*, maison, enclos, en b. lat.), dont les ruines sont pittoresquement perchées sur la crête d'une montagne qui domine la vallée du Rhône. Ses descendants ont été barons et plus tard comtes de *Crussol*, et enfin ducs d'*Uzès*, après avoir succédé à une maison de ce nom. **Uzès** (*ucecia* et *ucetia*), **Uzerche** (*Uzerca*), les **Uceni**, qui habitaient les montagnes de l'**Oisans** à l'époque romaine, etc., doivent leur nom à un radical commun à beaucoup de langues, et qui veut dire haut, élevé, *uch*, *uchel*, *uched*, dans les dialectes néo-celt., *hoch* en all., *uchcha* et *uccas* en sanscr. M. Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès, ayant appris, il y a peu de temps, qu'une famille établie en Auvergne avait pris son nom, voulut s'opposer à cette usurpation et lui intenta un procès.

Il résulte des recherches faites à propos de cette instance, que les pseudo-Crussol ont pour premier auteur connu Phi-

(1) *Gazette des Tribunaux* du 19 janvier 1865.

Digitized by Google

lippe de **Courcelles** (*Curticella*, diminutif de *curtis* ou *cortis*, maison, parc, enclos, en b. lat., correspondait à l'*hortus* latin, κορτος ou χορτος grec, et *khardis* sanscrit ; sous les Karlovingiens, le *curtis*, changé en *court* dans beaucoup de noms de lieux du Nord, remplaça la *villa* romaine), seigneur de Saint-Remy, qui habitait le Languedoc vers 1500. Jusqu'en 1700, le nom de ses descendants oscilla entre *Courcelles*, *Coursules*, *Courseulle* et *Cursule*, suivi de celui de Saint-Remy, et plus tard des **Espesse** (lieu plein d'épines). Vers 1700, une branche de cette famille se fixa à Saint-Flour, et son nom s'altéra pour devenir *Croussolles*, *Crouzolle*, *Croussule*, *Crusolle*, *Crousol*, *Croussoles*, *Crussoles* et enfin **Crussol**, vers 1760, suivi souvent du nom de *des Espesse*. De 1791 à 1815, cette famille ne prit que celui de *Desespece* ou *Despesse* ; en 1815, elle revint à celui de *Crussol-Desespesse* ; mais le chef, qui était huissier à Saint-Flour, signait ses *exploits* (qui ne valaient pas ceux des ducs d'Uzès) *Desespesse*, et ne prenait le nom de *Crussol* que dans les actes de l'état civil.

Malgré une usurpation de nom aussi clairement établie, malgré une série d'actes démontrant qu'il n'y avait aucune origine commune entre les deux familles, qui ne descendaient pas plus l'une de l'autre, qu'*Alfana* ne dérive d'*equus* (v. le ch. VII); malgré l'insuffisance du temps exigé pour la prescription, si l'on déduit les vingt-quatre ans (de 1791 à 1815) pendant lesquels elle a été suspendue; malgré la jurisprudence constante d'après laquelle, en matière de rectification de nom, on doit remonter à la forme primitive, type primordial qui peut seul servir à redresser les erreurs commises, la cour de Riom a décidé que la bonne foi des défendeurs (y a-t-il bonne foi quand on continue à porter un nom qu'on sait avoir été usurpé par ses auteurs?) ne devait pas être assimilée à une usurpation effrontée, et elle leur a maintenu le nom de « *de Crussol des Espesse* », qui ne pourra pas être scindé ou

Digitized by Google

divisé, ce qui rendra impossible, ajoute-t-elle, toute confusion entre les deux familles.

Les magistrats qui ont rendu cet arrêt auraient dû remarquer qu'en obligeant les défendeurs à reprendre leur vrai nom, toute confusion devenait impossible, tandis que l'injonction qui leur est faite de ne pas scinder leurs deux noms est à peu près illusoire, et il dépend en quelque sorte de leur bon plaisir de ne pas l'exécuter. M. le duc d'Uzès faisait observer avec raison que ses adversaires s'appelant des Espesse avant d'avoir pris le nom de Crussol, auraient dû être contraints par arrêt de la cour à s'appeler *des Espesse de Crussol.*

Dans les premiers siècles de la république romaine, pour suppléer aux registres mortuaires, on inhumait les morts à visage découvert, afin que tous les citoyens pussent s'assurer de la réalité du décès. Pour neutraliser les mauvaises odeurs émanant des cadavres, on les arrosait d'essences aromatiques, et on les entourait de fioles en terre ou en verre, appelées lacrymatoires, et remplies de parfums. On enfermait ensuite ces fioles avec le mort dans les tombeaux ou dans les urnes (1).

Frappées des inconvénients résultant de l'incertitude de la preuve testimoniale en matière de décès, les familles riches et puissantes notèrent sur des registres les noms, l'âge, le sexe et l'époque de la mort des personnes qui les avaient précédées dans la vie. Plus tard, les censeurs et les questeurs généralisèrent cet usage, qui existait déjà chez les Athéniens, en établissant des registres conservés dans le *tabularium* du peuple, sur lesquels on inscrivait, jour par jour, les naissances, les mariages, les répudiations, les divorces et les décès. Nous avons donc emprunté aux Romains, non-seulement l'hérédité des noms et l'idée des registres de l'état civil, mais encore

(1) Saint-Paulin de Nole, *Natalia*, 6; — Batissier, *Eléments d'archéologie*, p. 316. — On répandait aussi des parfums sur les bûchers destinés à l'incinération.

Digitized by Google

celle de la publicité que doivent avoir les séparations entre époux (1).

En France, pendant le moyen-âge, les contrats de mariage, les testaments, les terriers, les titres honorifiques et les autres actes suppléérent aux registres ayant pour objet d'assurer l'état civil des personnes, et de constater l'individualité des innombrables existences qui apparaissent et disparaissent tour à tour. Divers chefs de maisons tenaient aussi des livres *de famille* ou *de vie* qui se rattachaient d'une manière si intime à la religion du foyer : c'étaient des exemplaires de la *Bible* ou de l'*Imitation*, précédés de quelques feuillets blancs, sur lesquels étaient inscrits les événements mémorables survenus dans la famille. On conserve encore ceux de Montaigne, de Segrais et du père de Bossuet (2). Le clergé, appelé dans toutes les circonstances solennelles, adopta et régularisa cet usage. Les plus anciens registres connus sont ceux de Châteaudun (3), remontant à 1478, et de Watten (Flandres), datant de 1497. La paroisse de Saint-Jean-en-Grève fut la première de Paris dans laquelle s'établit la coutume d'inscrire les mariages sur des registres. Le plus ancien remonte à 1515. Les curés des autres paroisses ne tardèrent pas à accepter cet usage et à l'appliquer aux décès; mais la plupart du temps ces actes n'étaient que de simples notes ne portant aucune signature.

L'ordonnance de 1539 traça quelques règles relatives à la tenue des registres de l'état civil. Elle eut surtout pour but le désir de mettre fin à de graves abus qui avaient lieu en matière de bénéfice ecclésiastique. L'ordonnance de 1667 exigea que les actes fussent faits en présence de témoins; celle de 1736 prescrivit d'écrire les registres à double copie, et enfin

(1) V. Leclerc, *Des journaux chez les Romains*, p. 186; — Dezobry, *Rome au siècle d'Auguste*, t. II, p. 387.

(2) **Feuillet** de **Conches**, *l'Autographe*, p. 8. *Feuillet*, petit bois; *Conches*, *Combe*, vallée.

(3) Louis de **Baecker**, *la Noblesse de Flandres*, 1859. **Baecker**, boulanger.

Digitized by Google

la loi du 20 septembre 1792 confia la tenue des registres à l'autorité municipale, sous la surveillance du pouvoir judiciaire. Il serait à désirer, pour éviter des confusions et de fâcheuses interversions de nom, et dans le but de faciliter les recherches généalogiques, qu'un père ne pût pas transmettre à son fils son prénom sans en ajouter un autre, que les divers prénoms fussent classés par ordre alphabétique, et que le lieu de la naissance du père du nouveau-né fût toujours indiqué dans l'acte.

Si un nom agréable, harmonieux, est à l'oreille ce qu'une jolie figure est aux yeux; s'il prédispose en faveur de celui qui le porte, un nom ridicule est, après la laideur, un des malheurs les plus grands qui puissent frapper un enfant à sa naissance, à moins qu'il ne soit illustré par un reflet de gloire, comme ceux de *Racine*, *Corneille* (1), Le **Poussin** (*pulcinus* en b. lat., pour *pullicenus*, diminutif du lat. *pullus*, petit d'un animal), **Fox**, renard, en angl. (V. le ch. IV, § 10); **Cicéron**, surnom donné à Marcus Tullius, dit Plutarque, parce qu'il avait sur le visage une verrue ressemblant à un pois chiche, *cicer* en lat., *kirkir* en pers., κριος en gr; les Hébreux donnaient à leur pain, à cause de sa forme, le nom de *kiccar*, cercle, rond; Le **Tasse**, *tasso*, blaireau, en it., *taxus* en lat.; **Peel**, pelure, peau, écorce, en angl., et primitivement sans doute fourrure, pélisse, *peall* en gall., *fell* en all., *vel* en holl., *vellus* et *pellis* en lat.; **Manzoni**, gros bœuf, de *manzo*, bœuf, en it., du lat. *mansuetus*, apprivoisé, par opposition aux buffles, aux taureaux et aux animaux en-

(1) C'est à Thomas Corneille, frère de Pierre, que font allusion ces vers de Molière :

Quel abus de quitter le vrai nom de ses pères,
Pour en vouloir prendre un bâti sur des chimères.
De la plupart des gens c'est la démangeaison,
Et sans vous embrasser dans la comparaison,
Je sais un paysan qu'on appelait Gros-Pierre
Qui, n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,
Y fit tout à l'entour faire un fossé boueux,
Et de monsieur *de l'Isle* en prit le nom pompeux.

4

Digitized by Google

tiers et farouches ; **Bacon,** lard, jambon, en angl.; ce nom, celui de *Baconnier*, charcutier, l'ancienne expression *morue baconnée,* séchée, fumée, *bake*, cuire, **Backer,** boulanger, en angl., se rattachent au sanscr. *bhag*, cuire, rôtir, *bacan* en angl.-sax., *baka* en scand.; sans doute dans le principe on ne se contentait pas de faire sécher les jambons, mais en les exposant à la fumée et à une chaleur modérée, on leur faisait subir comme une première cuisson.

Les grands hommes dont les noms viennent d'être cités ont prouvé que le génie, comme le courage, ennoblit jusqu'aux vulgarités qui le touchent. Des amis de Cicéron lui conseillaient, au début de sa carrière, de renoncer à son surnom. « Je m'en garderai bien, leur dit-il, et je ferai tant, que ce nom qui vous paraît si ridicule, je le rendrai plus beau et plus illustre que ceux de **Scaurus** et de **Catulus.** » (*Scaurus*, pied-bot; *Catulus*, petit chien). Mais presque toujours un nom malsonnant est une difformité morale infligée à un enfant par une amère dérision du sort ou le mauvais goût de ses parents ; c'est une sorte de honte que l'on traîne toujours forcément après soi, et qui attire souvent des épigrammes et des querelles.

Lorsque Napoléon Ier nomma **Cochon** sénateur, il lui conféra en même temps le titre de comte de Lapparent. Il est cependant probable, malgré les trois hures placées par le nouveau comte dans son écusson, comme armes parlantes, que ce nom, ainsi que celui de Pierre **Cauchon**, évêque de Beauvais, et de Jean **Cauchon,** de Troyes, anobli en 1392, et de qui sont issus les *Cauchon de Maupas, de Sillery* et *de Puisieux*, signifiait chausson, bas de chausse, *calceus* en lat., καυκις en gr. Il est synonyme de celui de la famille de la **Heuse**, et rappelle celui de **Caligula,** bottine. Le nom de l'animal est d'origine celtique ; il existait déjà dans le XIIe siècle, bien que M. Dupin ait prétendu que le peuple l'avait donné au porc *en haine de Pierre Cauchon*.

Digitized by Google

On raconte que lorsque le père du comte de Lapparent conduisit son fils dans un des colléges de Paris, le Principal, pour éviter des contrariétés au nouvel élève, le présenta sous un autre nom. Quand il revint pour voir son fils, il fut d'abord très-surpris d'apprendre qu'il n'y avait pas, au collége, d'enfant de son nom, et ensuite très-courroucé contre le Principal : « Comment, lui dit-il, vous avez changé le nom de mon fils ; sachez que mon grand-père était Cochon, mon père Cochon, je suis Cochon, et mon fils sera Cochon. » Mais ce dernier eut assez de raison pour ne pas mettre de l'orgueil à conserver un nom malsonnant.

Les poètes eux-mêmes sont obligés de subir l'influence de certains noms, et cette nécessité a privé plus d'un héros des chants qui devaient consacrer sa gloire. Virgile n'osa pas composer un poëme dans lequel auraient figuré les noms de Decius **Mus**, rat, et d'Appius Claudius **Caudex**, qui prêtaient trop au ridicule. *Caudex* veut dire tronc d'arbre, bûche, homme stupide, et bateau monoxyle, c'est-à-dire creusé dans un tronc d'arbre. Le surnom de *Caudex* avait été donné à ce consul à cause d'une descente hardie, opérée pendant la nuit sur les côtes de Sicile, dans des bateaux appelés vulgairement *caudices* (1). Plus tard, les mots *caudices* et *tabellæ* (d'où le substantif *tabellio, tabellion*, dont les clercs ou *notarii* prenaient des *notes* et rédigeaient les brouillons des actes) servirent à désigner de minces tablettes de bois revêtues de cire, destinées à recevoir des caractères et des notes. Le nom de *Codes* fut conservé à ces volumes, bien que la matière primitive eût été remplacée par le parchemin ou le papier. Βιβλος, en gr., *liber*, en lat., avaient le sens d'écorce d'arbre ou de *papyrus*, avant celui de *livre*. *Buch*, livre, cahier, en all. (*book* en angl.), vient de *buche*, hêtre, en all. (*bok* en scand.), parce que les *runes* étaient tracées sur de minces

(1) **Frontinus**, *Stratagemata*, lib. I, c. 4. **Frontinus**, petit front; **Fronto**, grand front ; de là le mot *fronton*.

Digitized by Google

tablettes de hêtre. C'est du holl. *boeckin*, petit livre, que dérive *bouquin*; ce mot, qui n'a rien de commun avec la peau de bouc, a été pris plus tard en mauvaise part, comme *lande*, *rosse*, et plusieurs autres expressions empruntées à l'allemand (1).

Le récit des faits qui se rattachent à l'établissement de la république Helvétique, serait une véritable épopée, si le narrateur avait recours à la langue des Muses; mais les trois héros s'appellent **Melchstad** (village de la farine) ou **Melchthal** (vallée du moulin), **Stauffacher** (habitant du ruisseau du rocher) et **Walterfurst** (*Walter* ou *Gauthier*, le prince), et aucun poëte n'a eu le courage de tenter de plier des noms pareils aux exigences de la poésie (2). L'auteur des partitions de la *Sylphide*, qui s'appelle d'un nom terrible et difficile à prononcer, disait : « On l'écrit **Schneitzhoeffer** (habitant de la maison où l'on coupe, où l'on charpente), et on le prononce *Bertrand*. » Avec un autre nom, il aurait pris sa place parmi les compositeurs les plus renommés.

Blanche de Castille devint reine de France, parce que sa sœur aînée, qui lui était supérieure sous le rapport de la beauté, se nommait **Urraca.** Ce mot signifie pie en esp. et en port.; il fait sans doute allusion au proverbe : *hablar mas que una hurraca*, parler plus qu'une pie, bavarder comme une pie borgne. La diplomatie de l'époque craignait que la princesse *Urraca* ne fût reçue à Paris avec des sourires moqueurs, et c'est à l'influence d'un nom que la France doit une des femmes les plus distinguées qui ait partagé le trône de ses rois. Plusieurs savants Allemands sont connus seulement

(1) **Bergmann**, *Gètes*, p. 144. **Bergmann**, mineur; litt., homme de montagne; — M. de Sourdeval, *Origines gothiques*. **Sourdeval**, vallée de la source; *sourdre*, sortir, *surgere*.

(2) D'un seul nom quelquefois le son dur et bizarre,
Rend un poëme entier ou burlesque ou barbare.

BOILEAU.

Digitized by Google

sous le nom latin qu'ils avaient adopté, comme traduction d'un mot trivial. **Volney** suivit cet exemple, en traduisant en langue kopte ou arabe le nom vulgaire de *Chassebœuf*, qu'il ne pouvait supporter.

Il y a quelquefois de l'orgueil à conserver un nom malsonnant, quel que soit l'éclat dont on puisse plus tard l'environner. La leçon donnée au maréchal **Lannes** (*lann*, champ, *lande*, en br. et en éc.) par un commis des barrières de Paris, peut servir à quelques personnes d'utile avertissement. On a vu aussi des noms donner lieu à de fâcheuses méprises. Un des lieutenants de Turenne, le comte de *Valavoire*, faisait, pendant une nuit obscure, une ronde autour du camp ; il rencontre un factionnaire qui lui crie : Qui vive ! Le comte, dont le nom était connu dans l'armée, lui répond *Valavoire*. Le soldat ayant compris *va-le-voir*, crut que cette réponse peu ordinaire cachait un piége de l'ennemi, et il fit feu sur l'infortuné Valavoire, qui dut la mort à l'équivoque résultant de son nom (1). Sous Napoléon Ier, un officier appelé *Personne* (v. ch. IV, § 9) mourut aussi victime d'une méprise de la part d'un factionnaire.

La famille de **Valavoire**, qui s'est éteinte vers 1760, tire son nom, qui veut dire vallée du torrent, d'un village situé près de Sisteron. Elle est connue depuis les croisades, et offrait l'exemple commun en Italie de gentilshommes marchands et manufacturiers ; deux de ses membres étaient fabricants de chausses à Sisteron, en 1497 et en 1544 (2). A Lyon, au contraire, les échevins qui voulaient jouir de la noblesse accordée à l'exercice de cette charge, devaient cesser tout commerce et toute fonction dérogeante. Une dispense fut accordée, en 1638, aux marchands en gros (3).

(1) Lower, *English Surnames*, p. 130.

(2) De **Laplane**, *Histoire de Sisteron*, t. II, p. 466. **Laplane**, le plan, la plaine.

(3) V. de Valous, *Origine des familles consulaires de la ville de Lyon*, p. 9.

Digitized by Google

Lower donne la contre-partie de l'anecdote citée plus haut. Il dit que, pendant les persécutions religieuses d'Angleterre, on conduisit devant Thomas Morus un rebelle nommé **Silver** (argent) : « *Silver*, lui dit le chancelier, en voulant lui faire pressentir le genre de mort qui lui était réservé, tu ne dois pas craindre le feu ? — Si, monseigneur, le *quick silver* (argent vif ou mercure) ne résiste pas au feu. » L'accusé dut la vie à sa présence d'esprit.

En 1793, un prêtre du diocèse du Puy, l'abbé **Exbrayat,** arrêté comme suspect, fit observer que lorsqu'on portait un nom aussi républicain que le sien, on était excellent patriote ; qu'*Exbrayat*, dans l'ancien idiôme du pays, voulait dire débraillé, sans braie, sans culotte, *exbraccatus*, en lat., et qu'il descendait certainement d'un compagnon de *Vercingétorix* qui devait cet honorable surnom à sa résistance énergique contre les armées romaines. Le président du district se contenta de cette défense, exacte quant à la signification du mot, mais plus que risquée quant à son origine, qui ne remonte pas au-delà de 1789. *Sans-culotte* était un terme de mépris, analogue à celui de *va-nu-pied*, donné par les royalistes aux révolutionnaires (1).

A toutes les époques, il s'est trouvé des gens ayant la manie de changer ou d'allonger leur nom. Démosthène reproche à l'orateur Eschine d'avoir métamorphosé en **Atromète** (intrépide) le nom de son père **Tromès** (peureux) ; les Romains avaient aussi la même faiblesse ; ils se créaient de fausses généalogies, se rattachaient à une famille illustre portant à peu près le même nom, plaçaient de fausses inscriptions sous les portraits, et dans les oraisons funèbres, conservées précieusement dans les archives de la famille, inventaient des consulats

(1) *Le bill des culottes*, qui fut rejeté par le Parlement après avoir fait beaucoup de bruit en Angleterre, avait pour but d'obliger les montagnards écossais servant dans les armées à porter des culottes. « *Nos jambes sont aussi figure,* » disait l'un d'eux pour expliquer la force de l'habitude.

Digitized by Google

et des triomphes qui devenaient plus tard des sources d'erreurs (1). La manie de changer de nom, déjà signalée par Montaigne (2), a été tournée en ridicule par beaucoup d'auteurs, et notamment par Boursault, dans *la Comédie sans titre* :

> Croyez-vous qu'à la cour chacun ait son vrai nom ?
> De tant de grands seigneurs dont le mérite brille,
> Combien ont abjuré le nom de leur famille ?
> Si les morts revenaient ou d'en haut ou d'en bas,
> Les pères et les fils ne se connaîtraient pas.
> Le seigneur d'une terre un peu considérable
> En préfère le nom à son nom véritable.
> Ce nom, de père en fils, se perpétue à tort,
> Et cinquante ans après on ne sait d'où l'on sort.

Quelques personnes ne reculaient pas devant l'emploi de moyens coupables pour se créer une position nobiliaire contraire à la vérité. En 1701, le généalogiste Haudicquer de Blancourt fut condamné aux galères pour avoir fabriqué d'anciens titres de noblesse. En 1710, on sévit aussi contre l'historien *Baluze* (v. le ch. II, et le ch. IV, § 6). On montrait cependant de l'indulgence en faveur des personnes qui faisaient usage de titres faux dans un but unique de vanité ; on créa en leur faveur une juridiction particulière appelée *Chambre de l'Arsenal*. D'après l'arrêt du conseil du 15 mai 1703, une semblable production était seulement punie d'une amende de 300 livres pour chacun des titres produits, et de 100 livres pour ceux dont les produisants se désistaient avant le jugement de l'instance, sans préjudice de l'amende de 2000 livres encourue pour usurpation de noblesse.

Il existait, il y a peu d'années, à Paris, un industriel bien connu qui procédait à son commerce de la manière suivante : il se procurait, tant en France que dans les états voisins, un

(1) Dézobry, *Rome au siècle d'Auguste*, t. IV, p. 81.
(2) *Essais*, liv. I. ch. 46.

Digitized by Google

grand nombre de pièces et d'actes originaux, faisait disparaître, au moyen d'un grattage ou d'un procédé chimique, les noms qui s'y trouvaient, et en substituait d'autres, écrits avec une encre de la même nuance que celle du corps de l'acte. Il fournissait ensuite, en échange de sacs d'écus ou de billets de banque, des généalogies accompagnées de pièces justificatives, revêtues de sceaux ou de bulles, le tout parfaitement authentique, à l'exception du nom qui avait été changé.

On assure que plusieurs personnes appartenant à l'ancienne noblesse, ont acheté de très-bonne foi de cet industriel ou de ses émissaires secrets, des actes en vertu desquels leur nom a été inscrit dans les salles des croisades du château de Versailles. On ajoute que quand le savant M. Lacabane, toujours consulté sur les prétentions de cette nature, a quelques doutes, ils proviennent de ce que les actes en question, parfaitement authentiques, mentionnent des familles presque toutes encore existantes, tandis que ceux des dépôts publics sont relatifs à des familles éteintes pour la plupart. On comprend que l'industriel a un grand intérêt à pouvoir faire successivement ses offres à plusieurs personnes, si la première ne les accepte pas, ou à les mettre à même de lui adresser une proposition collective, toujours d'un chiffre plus élevé que si elle était isolée.

Une fraude analogue, commise dans le but d'éluder le nouvel article 259 du code pénal, a été signalée en 1862 par M. le Garde des Sceaux aux procureurs impériaux. On dépose chez un notaire des extraits plus ou moins habilement altérés des actes de l'état civil, et on se fait délivrer ensuite, par le notaire, des expéditions qui paraissent très-régulières aux yeux d'un certain public, mais ne sont, pour le magistrat et le légiste, que des copies de copies, dénuées de toute force probante, et qui n'étaient point admises autrefois par les commissaires et les généalogistes chargés de la vérification de la noblesse.

La génération actuelle, comme celle dont parle Boursault,

Digitized by Google

continue à mettre au pillage le dictionnaire géographique. De même que les gens dont se moquait M. de Saint-André, lorsqu'il fut nommé gouverneur de Lyon dans le XVI[e] siècle (v. ch. IV, § 11), sans être marguillier, on se recommande volontiers aux saints du calendrier, et on se canonise de son vivant pour entrer dans le paradis nobiliaire. Un diplomate contemporain qui s'appelait Marcel Chevalier, a commencé par intervertir l'ordre de son prénom et de son nom pour devenir d'abord Chevalier Marcel, et plus tard Chevalier Marcel de Saint-Robert, et enfin chevalier de Saint-Robert, en faisant de son nom un titre nobiliaire (1). En cela il a suivi l'exemple de M. le *Marquis de Tallenay*, dont les ancêtres s'appelaient *Marquès* quand ils sont venus d'Espagne en France. Sous Louis-Philippe, M. de Tallenay obtint l'autorisation de changer son nom patronymique en qualification nobiliaire pour mettre fin à de continuelles méprises, le mot *marquis* étant considéré tantôt comme un nom et tantôt comme un titre. **Tallenay** veut dire ruisseau (*nay* et *ney* en celt.) de la vallée ou du bois (*tal* ou *thal*, vallée en all.; *tala*, taillis, en b. lat.).

On ne se contente quelquefois pas d'une seule particule; M. *Genou* (v. ch. IV, § 5), fils d'un aubergiste de Montélimar, connu comme publiciste sous le nom d'abbé de Genoude, mit son nom, éteint en 1860 par la mort de son troisième fils, *à genou* entre deux particules de contrebande. M. de *Jouy*, dont la naissance est entourée de mystère, disait à cette occasion, bien que lui-même eût remplacé son nom banal *Etienne* par celui du village où il était né, et qui est commun à vingt-trois localités. « Voici une nouvelle règle grammaticale : deux affirmations équivalent à une négation. » On en est arrivé à déclarer seulement qu'on veut prendre un autre nom, sans se préoccuper des prescriptions de la loi. Ainsi, dans le *Constitutionnel* du 27 janvier 1858, on lit l'avis suivant : « M.

(1) Sa position a été régularisée par un décret du 25 juin 1860.

Digitized by Google

Darlu, ancien avoué et avocat à Paris, déclare prendre et porter le nom de feu M. Darlu de Billy, son père. »

M. de *Fénis Tourondel*, issu d'une famille qui habitait le Limousin, a fait preuve d'une audace rare en matière d'usurpation de nom et de titres. Sous la Restauration, il commença à prendre le nom de Rohan, qu'il trouvait, on le comprend, beaucoup plus beau que le sien. Plus tard, se disant parent et héritier d'Emmanuel de Rohan-Polduc, décédé en 1797, dernier grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort dans l'intégrité de ses droits, il recevait, moyennant finance, des *chevaliers de Malte*. Il fit insérer dans le *Nobiliaire* publié par le vicomte de Magny (1), un article dans lequel il déclarait : « qu'il prend les titres de prince de Rohan-Rohan, duc de Soubise et de Ventadour, marquis de Tourondel et d'Annonay, et comte de Montbazon. » Il se donnait, en effet, la plupart de ces titres dans les actes. Son fils mineur, traduit devant le tribunal de la Seine par la famille de Rohan, car le père était récemment décédé, n'a pu fournir d'autres titres que ceux qui résulteraient d'une prétendue alliance dont la réalité n'était pas même démontrée. Un jugement du 2 février 1859, confirmé par arrêt du 21 mars 1862, l'a condamné à quitter tous ces noms d'emprunt. La famille de **Fénis** paraît être d'origine italienne. Ses armes parlantes sont : d'azur au phénix d'or, sur son immortalité de gueules. Quant aux Rohan-**Polduc** ou **Pouldue** (marais ou étang du duc), auxquels le prince de Soubise voulait enlever leur nom, ils avaient été reconnus par un arrêt du parlement de Bretagne, du 21 janvier 1669, comme formant une branche de la maison de Rohan (2).

(1) Année 1854, p. 282. Son père, M. Drigon, plus tard Drigon de **Magny** (maison en v. fr., de même que **Mesnie, Ménie**), qui a composé aussi divers ouvrages héraldiques, a obtenu du pape Grégoire XVI, le 16 septembre 1845, un bref qui lui confère le titre de marquis, et l'absout, en outre, de toutes excommunications et interdictions. Voir encore Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse*, année 1860, p. 322.

(2) Saint-Simon, *Mémoires*, année 1706.

Digitized by Google

Des usurpations de cette nature ont inspiré à M. le procureur-général Léo Dupré une sortie vigoureuse terminée par ces mots : « S'imaginer qu'un signe alphabétique possède une vertu magique, qu'une particule nous transforme, qu'une apostrophe nous grandit, qu'une majuscule déplacée nous élève au-dessus du commun (il aurait pu ajouter : et creuse souvent un abîme entre deux membres de la même famille), et à l'occasion de ce changement de nom, changer de mœurs, de relations, même de conviction politique, et, autant qu'on le peut, de patrie; qui le croirait, si nos yeux ne combattaient le scepticisme de notre raison ? »

On a tort de croire que l'usurpation des titres soit un des caractères de notre époque ; cette manie n'était pas moins vive dans le siècle dernier. On peut en juger par la lettre suivante relative aux titres à inscrire sur les brevets des officiers supérieurs ou généraux. Elle a été adressée le 8 juin 1748, par M. de **Clairambault** (1), généalogiste des ordres du roi, au premier commis de la guerre : « Les titres de marquis, comte et baron sont devenus aussi communs et aussi prodigués pour les militaires que celui d'abbé pour les abbés sans abbaye. Il est vrai que ces titres n'étant pas soutenus par des lettres-patentes d'érection registrées, ne sont utiles que pour les adresses de lettres et les conversations avec les inférieurs. » (2).

D'après les *Mémoires* de Saint-Simon, c'est sous Louis XIV que l'on commença à faire précéder de titres nobiliaires les noms bourgeois non empruntés à des fiefs. Le marquis de **Dreux** et le comte de **Chamillart** en donnèrent l'exemple en 1699. Le premier a pour plus ancien auteur connu Thomas *Dreux*, qui vivait en 1472; ce nom, comme celui de Saint-

(1) **Clarenbald** est un nom d'origine germanique assez commun dans le nord de la France dès le XIe siècle, **Claringbold** en Angleterre; il veut dire illustre et hardi, d'après Forstemann.

(2) Jullien de Courcelles, *Dictionnaire universel de la noblesse*, t. II, p. 369. Depuis le règne de Napoléon Ier, il est d'usage de ne donner qu'aux officiers généraux le titre auquel ils ont droit.

Digitized by Google

Dreux, Druon ou *Drouon* (*Drogo* en lat.), qui habitait le Hainaut dans le XII[e] siècle, et ceux de *Drogo, Drugo, Trogo* et *Trugo,* qu'on rencontre en Allemagne à dater du VII[e] siècle, veut dire combattant, guerrier. Il vient de *driugan,* combattre, en goth., *dreogan* en angl. sax., *draw* en angl. (1). Les noms de **Chamillart** et *Chamaillart* (qui vivait en 1330) signifient chamailleur, querelleur. Se *chamailler* voulait dire dans le principe frapper sur les camails, caps de mailles ou capuchons de mailles, qui tenaient lieu de casques.

Déjà vers la fin de la république romaine, les citoyens enrichis avaient recours aux généalogies sophistiquées dans l'espoir de se donner une plus grande importance. « Les plaisants rient un peu de cette multitude d'aïeux que se donne **Scaurus** (2), car c'est une maison nouvelle qui descend d'un certain *Aemilius Scaurus*, homme de basse naissance; mais c'est la folie de tous les parvenus. Aujourd'hui, quiconque est devenu riche veut devenir noble. On rassemble quantité de vieilles images mutilées par le temps, et jaunies, comme celles-ci, par la fumée des lampes; on compose des oraisons funèbres pour des personnages imaginaires, pleines d'événements controuvés, de faux triomphes, de consulats qui n'ont jamais existé; on abuse de la ressemblance des noms; en un mot, on n'oublie rien pour faire oublier son origine. »

On n'envisage le plus souvent les changements de noms que sous le côté plaisant; en les considérant avec attention, on aperçoit un résultat fâcheux : la répudiation du nom paternel : « Tandis qu'un père, dit le docteur Bonnet (3), en consacrant sa vie au travail, laisse à ses enfants une fortune honorable, le

(1) Forstemann, *Altdeutsches Namenbuch;* — Ferguson, p. 195.

(2) **Mazois,** *le Palais de Scaurus,* ou description d'une maison romaine, p. 75. Mazois indique, dans cet ouvrage, les passages de Plutarque, Aurelius-Victor, Properce, Juvénal, Sénèque et Cicéron, auxquels il a emprunté les lignes qui précèdent. **Mazois,** mas, maison; **Scaurus,** σκαυρος en gr., qui a de gros talons.

(3) *Revue du Lyonnais*, février 1858, p. 102.

Digitized by Google

premier soin de ceux-ci sera d'effacer le nom de leur père et de le considérer comme une tache. Celui qui pouvait prétendre au légitime honneur d'être le chef d'une famille considérée et utile, sera privé du respect qu'auraient eu pour lui des enfants dans une position moins prospère. Son nom se serait conservé au milieu de ces derniers, et il sera voilé d'abord, et effacé ensuite par des enfants enrichis et ingrats. » Que ne donneraient-ils pas pour le faire oublier ? Ils considèrent parfois comme un affront une simple allusion à leur origine. Le monde se fait le complice de ce mépris du nom paternel, et souvent l'aristocratie véritable, dans la crainte de paraître déroger en préférant la sincérité à l'usurpation, recherche les personnes qui ont cru se laver d'une prétendue souillure originelle en s'affublant d'une distinction de contrebande.

. Pour mettre fin à ce pillage de noms et de titres qui menaçait de devenir général, surtout depuis la modification apportée par la loi du 28 avril 1832 à l'article 259 du code pénal, l'Empereur a promulgué, le 28 mai 1858, une loi punissant d'une amende de 500 francs à 10,000 francs, toute personne qui « sans droit, et en vue de s'attribuer une distinction honorifique, aura publiquement pris un titre nobiliaire, changé, altéré ou modifié le nom que lui assignent les actes de l'état civil, » et a rendu, le 8 janvier 1859, un décret organisant le conseil du Sceau des titres. Il est composé de hauts fonctionnaires, qui donnent leur avis sur les questions relatives aux titres nobiliaires à raison desquelles les cours impériales et les tribunaux se déclarent incompétents, lors même qu'on leur offre la preuve des faits allégués (1). Le conseil du Sceau, comme l'indique son nom, n'a, en quelque sorte, que voix consultative, et son intervention n'est pas même indispensable,

(1) Arrêts de Montpellier, du 8 juillet 1862, pour le titre de marquis de Banyuls de Montferré, et de Toulouse, du 12 juillet 1862, pour le titre de marquis d'**Advisard**. Ce nom, comme ceux d'**Avisard, Lavis**, signifie avisé, prudent.

Digitized by Google

car le souverain seul a le droit d'accorder une reconnaissance ou une confirmation de titre.

Il semble résulter de l'exposé des motifs du décret du 8 janvier 1859, des circulaires des procureurs généraux, de la jurisprudence, et surtout d'un arrêt rendu par la cour de Metz, le 31 juillet 1860, en faveur du marquis de Marguerie, que lorsqu'une famille était, avant 1789, publiquement et notoirement en possession d'un titre ou d'une particule nobiliaire, il y aura lieu de considérer cette possession d'état comme un droit, si elle est confirmée par les actes de l'état civil ou par des documents historiques. Il paraît alors qu'on a substitué les preuves de 1789 à celles de 1399 et de 1560, qui, sous l'ancienne monarchie, avaient divisé la noblesse en deux catégories, en faisant des envieux et des jaloux.

L'avenir nous apprendra si cette loi récente aura plus d'effet que les précédentes, ou sera, comme celle qui était en vigueur sous la Restauration, une simple menace non suivie d'effet. Il arrivait alors ce que l'on voit encore aujourd'hui (1866) : on continue à prendre et à recevoir, dans les relations sociales, malgré la défense de la loi du 28 mai 1858, le titre, le nom, ou la particule qu'un fonctionnaire trop rigide a cru devoir refuser dans les actes de l'état civil.

Enfin, il reste, comme dernière ressource, soit la faculté d'acheter du Gouvernement, pour le prix de mille francs environ, y compris les honoraires du référendaire au sceau, la particule ou le nom contestés (depuis quelques années, on a autorisé un assez grand nombre de demandes de cette nature) ; soit la chance de trouver un vieux gentilhomme ruiné et sans enfant, qui consente, moyennant un avantage pécuniaire, à adopter le futur anobli, et par conséquent à lui transmettre son nom. Mais la réalisation de ce projet peut donner lieu à des difficultés pratiques, l'adoption devant être confirmée par jugement et par arrêt.

On comprend que certaines personnes poursuivent avec

Digitized by Google

ardeur le changement d'un nom leur rappelant de vives contrariétés, de tristes ou douloureux souvenirs, ou faisant allusion à des idées triviales ou indécentes. Un des fils du procureur Rollet, mousquetaire et plus tard capitaine, exposé à de continuelles insultes à cause de la malheureuse célébrité acquise à son père par ce vers si connu de Boileau :

J'appelle un chat un chat et Rollet un fripon,

obtint du roi des lettres portant l'autorisation de prendre le nom de **Saint-But.** Comme ceux de *Budo, Butta, Boutus, Putta*, qu'on trouve chez les peuples germaniques à dater du IVe siècle, il veut dire envoyé, messager (Ferguson, p. 454). Son père, pendant qu'il était procureur à Paris, fut condamné, en 1681 à neuf années de bannissement et à 4,000 livres de réparation civile, pour avoir fait revivre une obligation de 500 livres dont il avait reçu le paiement (1). Quand le président Lamoignon voulait désigner un insigne fripon, il disait : « C'est un **Rollet.** » Ce nom, ainsi que *Rollin, Rollot, Roll* ou *Rollon*, sont des formes françaises de celui de *Hrolff*, premier duc de Normandie, surnommé le Marcheur. Il rappelle une idée de rotation, d'activité, d'énergie : *rollen*, rouler, en all. et en holl. ; *roll* en angl., *rulla* en suéd.

Le fils du docteur *Guillotin* (v. le ch. III) a substitué à son nom celui de *Sainte-Marie*. Son père n'avait cependant pas inventé une machine connue depuis longtemps en Ecosse sous le nom de *maiden*, en Italie sous celui de *mannaia*, reproduite dans diverses gravures du XVIe siècle, et qu'il avait vu fonctionner fictivement à l'Ambigu, dans la pantomime des *Quatre fils Aymon*. *Guillotin* se borna à demander qu'un instrument diminuât l'horreur de l'action du bourreau. En réalité, l'organisateur de cette machine fut le docteur Louis ; aussi, en *argot*, porte-t-elle les noms de *Louison* et de *Loui*-

(1) Furetière, *le Roman bourgeois*, p. 41, édit. Jannet.

Digitized by Google

sette. Elle fut exécutée par **Schmitt** (forgeron, en all.), charpentier du Domaine de l'Etat. Une plaisanterie des rédacteurs des *Actes des Apôtres*, qui proposèrent aussi d'appliquer à l'instrument nouvellement inventé les noms de trois membres de l'assemblée, MM. de *Sabran*, *Tuant* et *Coupé*, attacha au nom de *Guillotin* une triste célébrité (1).

Un sénateur contemporain, le baron de *Heeckeren* a renoncé à son nom primitif d'*Anthès*, qu'on ne trouve même pas dans l'*Almanach impérial*, parce qu'il rappelait un duel fatal dans lequel succomba l'illustre poète russe Pouschkrine, son beau-frère. Le nom de Heeckeren lui a été conféré par suite d'adoption, mais on ne doit cependant pas supprimer complètement son nom d'origine. La cour de Paris l'a décidé dans son arrêt du 5 décembre 1857, par lequel elle a ordonné que MM. Tilette de Mautort, qui portaient quelquefois le seul nom de Clermont-Tonnerre, auquel ils avaient droit par adoption, seraient tenus de ne supprimer aucun de leurs noms.

M. **Pasquin**, auteur de plusieurs volumes de voyages en Italie, en Corse, etc., quitta bien vite ce nom pour prendre celui de **Valery**, modification de son prénom *Valère* (*valere*, être fort, courageux, en lat.). **Pasquin**, *Pasquali*, *Pasqualini*, *Pascal*, *Pascaud*, *Pâcaud*, *Pascalin*, *Pâquet*, *Pâquin*, dérivent d'une des fêtes de l'Eglise, de même que ceux de *Noël* et *Toussaint*. Pasquin a été pris en mauvaise part depuis le XVIe siècle, époque à laquelle vivait, à Rome, un tailleur appelé *Pasquin*, qui employait beaucoup d'ouvriers. Comme ceux-ci, pas plus que leur patron, n'épargnaient personne dans leurs railleries, quand on voulait dire du mal de quelqu'un, on le faisait sous le couvert de Pasquin, à qui on attribuait le propos. Après sa mort, on donna son nom à une statue à laquelle on attachait des vers satiriques, appelés *pasquinades*. Cette statue avait pour compère celle de **Marforio**, décou-

(1) Labat, *Voyage en Espagne et en Italie*, t. VII, p. 21; — Monteil, *Histoire des Français*, t. IV, p. 182.

Digitized by Google

verte près du Champ-de-Mars, qui lui avait donné son nom (*Martis Forum*) (1).

La famille de **Louvel** (v. ch. IV, § 10), dont les ancêtres étaient parents avec *Robert le Diable*, duc de Normandie, et qui est une des plus anciennes du nord de la France, n'a pas voulu conserver le nom de l'assassin du duc de Berry, avec lequel elle n'avait rien de commun. Elle s'est fait autoriser, en 1821, à quitter son nom pour se faire appeler de **Lupel**, ce qui est une variante du même radical primitif (*lupus*, loup). A la même époque, le baron *de Louvel* substitua légalement à son nom celui de sa mère, *Hue* (Hugues) *de Crety*, et déclara, dans l'insertion faite au *Moniteur*, « qu'il n'était ni parent, ni allié du monstre qui avait assassiné le meilleur des princes. »

L'hérédité des noms permet de punir doublement un coupable, en flétrissant d'avance en lui sa postérité. On a vu des édits ou des arrêts condamner à changer de nom les parents des gens convaincus du crime de lèse-majesté. Par son arrêt du 27 mai 1610, le parlement de Paris, après avoir épuisé tout l'arsenal des instruments de torture pour faire subir à Ravaillac les supplices les plus cruels, ordonna, comme supplément de peine, que la maison où il était né serait démolie et que ses parents seraient expulsés du royaume et changeraient de nom, sous peine d'être pendus et étranglés. Les parents du régicide *Damiens*, contraints, en 1757, de quitter leur nom, prirent celui de **Guillement**, qui paraît être, comme *Guillemin*, une altération de **Guillaume** (*wil elm*, courageux protecteur, en tud.).

Par suite d'un édit rendu en 1615 par Jacques VI, le nom de la famille **Mac-Grégor** (fils de Grégoire), descendant des anciens rois d'Ecosse, fut déclaré aboli ; tous ceux qui

(1) **Mary-Lafon**, *Pasquin et Marforio*, 1861, in-18. — Saint-**Mary**, nom commun à trois villages du Cantal, est une altération de Sanctus *Maurus* ou **Marius**; ce dernier est emprunté à celui du dieu **Mars**. **Lafon**, pour *la Font*, la fontaine.

Digitized by Google

l'avaient porté jusque-là furent contraints, sous peine de mort, d'en prendre un autre. **Cromwell** (fontaine du rond ou du cercle de pierres, du *Cromlech; well*, fontaine) obligea beaucoup de familles irlandaises à quitter leur nom patronymique et à subir des désignations anglaises. Les *O'Neen* devinrent des *Green;* les *O'Cahan*, des *Keen* ou *Cane;* les *O'Sionach*, des *Fox* (1). Dans des circonstances analogues, les anciens employaient des mesures énergiques; un sénatus-consulte de l'an de Rome 723, ordonna de renverser les statues et de détruire tous les titres du triumvir *Marc-Antoine*, et défendit aux membres de cette famille de prendre à l'avenir le prénom de **Marcus** (diminutif de *Mamercus*, nom du dieu *Mars*, chez les Osques, *Mamers* chez les Etrusques).

En 1865, un cousin du docteur Couty de la **Pommerais** (lieu planté de pommiers), exécuté à Paris, en 1864, pour crime d'empoisonnement, a été autorisé à substituer à son nom celui d'une famille éteinte du Vivarais (*de Noalles*), de laquelle il descend par sa mère, mais dont on a retranché la dernière syllabe pour le différencier davantage de celui du duc de Noailles. M. Jobard du Mesnil a demandé, en 1862, l'autorisation de supprimer le nom de *Jobard*, « plus lourd à porter que celui de Napoléon, » écrivait M. *Jobard* à Génin (2). Les anciennes formes de ce nom, communes du XVe au XVIIe siècle, étaient *Jobelin*, *Jobelot*, *Jobet*, niais, mari trompé, et paraissent empruntées à la patience proverbiale de **Job**, dont le nom, **Aiab**, en hébr., comme celui de **Joab**, veut dire maltraité, persécuté. **Jobard** a remplacé, depuis moins d'un siècle, le mot *Jobet*, inusité aujourd'hui; M. *Jobard*, avocat à Paris, qui pratiqua sur lui, en 1771, l'opération d'Origène, et

(1) **Walter Scott**, *Rob-Roy*, introduction, p. 10. — *Revue britannique*, août 1860, p. 272. — **Walter** et **Gauthier**, puissant guerrier; **Scott**, écossais; **Rob-Roy**, Robert le Rouge.

(2) *Récréations philologiques*, t. II, p. 171; voir aussi Fr. Michel, *Etudes sur l'argot*, p. 238.

Digitized by Google

dont les journaux plaisantèrent souvent, n'est peut-être pas étranger à ce changement. Dans le XVII[e] siècle on appela *Jobelins* les beaux esprits qui donnaient la préférence au sonnet de *Job*, par Benserade, sur celui d'*Uranie*, par Voiture.

Beaucoup de changements de noms sont dûs à l'indécence des idées qu'ils rappelaient. Nos aïeux avaient l'humeur railleuse et cherchaient à rendre leur langage expressif et pittoresque ; ils prononçaient ces noms sans embarras et sans honte, quand des expressions équivalentes avaient leurs coudées franches, non seulement dans les ouvrages de Rabelais, de Brantôme, de **Béroald** (guerrier vénérable, syn. de *Béraud*, *Bérard*, guerrier hardi), de **Berville** (maison du guerrier), de Bonaventure des *Perriers* (poiriers) et des autres auteurs du XVI[e] siècle, mais encore dans une grande partie de la haute société de cette époque. On pensait que l'honnêteté devait être dans la conduite, beaucoup plus que dans les formes du langage. Les noms de plusieurs des rues de Paris étaient de telle nature, qu'on les a fait disparaître depuis longtemps pour les remplacer notamment par ceux de *Pélican*, *Transnonain*, *Petit-Musc*, *Marie-Stuart* (1).

La plupart ont été modifiés depuis l'époque où, comme substantifs, ils ne sont plus employés que dans les mauvais lieux. Ces expressions ordurières et indécentes ne disparurent que sous le règne de Louis XIV ; et encore, dans la vie intime, on se dédommageait amplement des entraves apportées par une mode nouvelle à des habitudes invétérées. On peut voir, dans la correspondance de la duchesse d'Orléans, née Princesse

(1) Les anciens noms étaient *poilec..* (poiler, peler, épiler) ; *Trousse-Nonain; Pute-y-Musse* (s'y cache) ; *Tirev..*, plus tard *Tire-Boudin ;* la rue des *Deux-Portes-Saint-Sauveur* a été appelée *Gratte c..* . Ces noms n'étaient pas seulement employés par la basse classe, mais avaient un caractère officiel et légal ; dans le XVI[e] siècle, on les voit figurer jusque sur les censiers de l'évêché.

Digitized by Google

Palatine (1), deux lettres que n'oseraient pas avouer aujourd'hui les lorettes les plus excentriques et les plus compromises.

Parmi les noms de cette nature on peut citer les suivants : *Fessart*, *Fessu*, *Feskennek* et *Tersek*, en bret. ; *Pissard*, *Staoter* en bret. ; Pierre *Culdoe* (cul d'oie), un des clercs de Charles v, ainsi appelé à cause de la ressemblance de sa bouche et de l'objet dont on lui avait donné le nom ; *Merda*, vrai nom du gendarme *Meda*, qui, le 9 thermidor, fracassa d'un coup de pistolet la machoire de Robespierre, devint général, et fut tué à la bataille de la Moskowa ; en 1860, M. *Merda*, son homonyme, a été autorisé à s'appeler *Mérida ; Plantamour*, *Paillard*, *Conroux*, *Condoré*, Stephanus *Pincecuns*, qui habitait Reims dans le XIII[e] siècle ; *Couille*, un des compagnons de Guillaume-le-Conquérant ; Eude *Coillenoire* et Geffroi *Coullemole*, qui figurent dans le rôle de la taille de Paris pour l'année 1292 ; *Chaudecouille* et *Coupecouille*, qui habitaient Reims dans le XIV[e] siècle ; *Collion* ou *Colléon*, nom de la mère du général Championnet ; Robin *Blanchecoille*, qui vivait à Provins en 1349 ; Le *Couillard*, *Coïllard*, *Coliard*, *Couillaud*, *Couillard* (*Kellek* et *Quellek* en bret.) ; ces derniers indiquent la grosseur de l'objet annoncé par le radical (*coleus* en lat., *kall* et *kell* en bret., *caill* en gael., *cuille* et *coille* dans le XIII[e] siècle, *coglione* en it., *geile*, prononcez *gheile*, en all.). Il est question, à la p. 98 du *Cartulaire* de l'abbaye de Saint-*Père* (Pierre) de Chartres, d'un individu appelé *Grossus testiculus*, qui vivait dans le XI[e] siècle. Le rédacteur a cru devoir accompagner ce nom de cette courte réflexion : *Nefarium nomen, tamen vulgò*.

Joseph *Couillard*, né à Montélimar, un des plus savants médecins du XVII[e] siècle, fit perdre à son nom, devenu *Covillard* par le changement de l'*u* en *v*, l'idée qu'il rappelait.

(1) T. II, p. 383, éd. de 1855. Quelques personnes affirment cependant que ces deux lettres sont apocryphes.

Digitized by Google

Antoine *Couillard*, sieur du Pavillon, avait si peu envie de changer de nom, que pour mieux le conserver, il l'avait renfermé dans cette anagramme, qui lui servait de devise : *On t'a ci* (*cy*, ici) *rendu loyal.* « Il est surprenant, dit La Monnoye, que cet homme ait fait paraître tant d'ouvrages sous un si vilain nom ; il aurait dû en changer, comme fit ce maître des requêtes, son contemporain, qui portait le même nom. » *Ménage* (1) dit qu'un jour Geoffroi *Couillaud* (synonyme de *Couillard*) frappait à la porte de François Ier ; que l'huissier lui demanda son nom, et que le conseiller d'Etat n'osa pas le dire distinctement, à cause de l'obscénité, qu'alors l'huissier l'invita à parler *haut et clair*, s'il voulait être compris. Couillaud, désirant ne pas conserver plus longtemps ce nom inconvenant, présenta, en 1544, une requête au roi, pour le prier de l'autoriser à s'appeler *Hauteclair*, « dans la crainte, dit-il, que son nom ne fût pas agréable à S. M. et aux personnes de son conseil (2) », ce qui lui fut accordé.

En 1857, MM. *Couillard* se sont fait autoriser à substituer à leur nom celui de leur mère, née de **Pernajon** (*parnagium* et *pasnagium*, pacage, en b. lat.) ; et, en 1859, M. *Couillard*, d'Orléans, a pris légalement celui de *Drufin ;* enfin, dans l'annuaire de 1865, le nom d'un capitaine du 7e régiment de ligne a été modifié en celui de *Chaucoulon*. Le mot qui a servi de prototype à tous ces noms est une injure du plus mauvais goût, souvent appliquée aux gentilshommes qui faisaient partie de la maison du cardinal Mazarin, et que les Parisiens appelaient *coglioni di mila franchi*, parce qu'ils recevaient mille livres de gage. A la même époque, on se servait encore de l'expression *c...... de bélier*, désignant une grande bourse en cuir à l'usage des voyageurs.

On raconte que lorsque le père du général de division baron

(1) *Origines françaises ;* v. aussi l'*Histoire de* **Thou**, t. VIII. — **Thou**, fosse, lieu creux, en berrichon.

(2) D'Hozier, *Armorial général*, t. I. p. 289.

Digitized by Google

Duchand, mort en 1849, qui s'appelait aussi *Couillard*, fit enregistrer au parlement de Grenoble les lettres-patentes qui lui permettaient de prendre le nom de Duchand, l'avocat général, en donnant ses conclusions, dit qu'il ne voyait aucun inconvénient à ce que le requérant se nommât à l'avenir Couillard *de Ville* ou Couillard *Duchand*, et que l'autorisation fut accordée au milieu de l'hilarité générale.

Une grande famille italienne, celle des *Coglioni* ou *Colconi*, de Bergame, ne craignit pas d'adopter des armes parlantes, qui étaient : coupé d'argent et de gueules à trois paires de c....... de l'un dans l'autre. Plus tard, on substitua à ce blason un peu trop primitif, trois cœurs de gueules sur un champ d'argent, au chef d'Anjou, c'est-à-dire d'azur semé de fleurs de lis d'or (1). Edouard de la Bysse, éditeur et annotateur du *Traité* de Nicolas **Upton** (2) (sur la maison ; c'est aussi le nom d'un village), dit que le nom et les armes des Coglioni ou Coleoni viennent de ce que plusieurs membres de cette famille étaient *triorchites*, c'est-à-dire porteurs de trois des objets qui nous occupent *(Multi enim ex hâc familiâ tres habuisse testes perhibentur)*. M. Allut, dans un ouvrage plein de faits curieux et intéressants (3), analyse des lettres et des mémoires fort piquants échangés entre *Le Laboureur* et le *P. Menestrier*. Le premier avait fait graver, à la page 32 de son discours sur l'*Origine des armoiries*, les armes de la maison *Coglioni* (qu'on retrouve aussi dans plusieurs autres ouvrages), et le second, dans son *Véritable art du blason*, le tança vertement, et de cette incongruité, et surtout de ce qu'il avait eu recours,

(1) Rietstap, *Armorial général de l'Europe*, p. 259.

(2) *De Officio militari*, Londini, 1654. — Voyez aussi Court de **Gébelin**, *Monde primitif*, t. VIII, p. 151. **Gébelin**, coteau, diminutif de *giebel*, montagne, en all. ; *keben*, en celt. (V. le ch. V).

(3) *Recherches sur la vie et les œuvres du Père* **Menestrier**, Lyon, 1851, p. 25. *Menesterellus*, en b. lat., pour *ministerialis*, bas officier des rois et des seigneurs.

Digitized by Google

pour faire graver ce blason exceptionnel, à la main d'une fille, Mlle Claudine Brunaut.

Le nom actuel de la famille de *Cumont*, connue longtemps sous celui de *Montcuq* ou *Moncuq*, emprunté à un bourg du Lot, cité pour la beauté des collines qui l'entourent, et dont le nom, *Mons Cugnus* ou *Cuneus* en lat., veut dire montagne faite en forme de coin, longue colline, a été obtenu en intervertissant l'ordre des syllabes. Il n'a rien d'inconvenant aujourd'hui, grâce à cette métamorphose ; mais les dames qui habitent Montcuq sont obligées d'employer des périphrases souvent embarrassantes quand elles parlent des charmes et des agréments de leur résidence.

Un des avocats distingués du barreau de Lyon, M. *Pine*, sous le règne de Louis-Philippe, a ajouté à son nom primitif celui de *Desgranges*, destiné à le remplacer peu à peu. Un juge de paix des environs de Paris et un peintre décorateur de la manufacture de *Sèvres* (1), ont modifié leur nom par l'intercallation légalement autorisée de la lettre *l*, de sorte que le naturaliste *Pline*, qui a recueilli et perpétué tant d'erreurs, est aujourd'hui leur homonyme. **Pline** dérive d'un adjectif verbal inusité de πλειν, naviguer, et *Pine*, du lat. *penis*, et quelquefois peut-être de *pinée*, *pina*, *pinoy*, bois de pins, nom commun à diverses localités, notamment au **Mont-Pina**, près de Roibon (Isère), et à plusieurs familles, parmi lesquelles on peut citer celle des marquis de **Pina**.

Le duc de Saint-Simon s'exprime ainsi dans ses *Mémoires* (2) : « On perdit madame de Miramion au mois de mars 1696 ; elle s'appelait Bonneau, et son père, le sieur de **Rubelle** (ronces, buissons, *rubo* en it. et en esp., *rubetum* en lat.), de fort riches bourgeois de Paris. Elle avait épousé un autre bourgeois d'Orléans fort riche aussi, dont le père avait obtenu

(1) *Moniteur* du 18 juin 1863. **Sèvres** vient de *sewera* ou *sewcria*, dans la b. lat., cours d'eau. (V. le ch. V).

(2) Edition Chéruel-Hachette, ch. XIX.

Digitized by Google

des lettres-patentes pour changer son sale et ridicule nom de *Beauvit* en celui de *Beauharnais*. Elle fut mariée et veuve la même année, en 1645, et demeura grosse d'une fille qu'elle maria à M. de *Nesmond*, qu'elle vit longtemps président à mortier à Paris. » Le nom de la famille de **Nesmond**, originaire des Iles Britanniques, veut dire extrémité ou bord de la *Ness*, qui est un lac situé en Ecosse.

D'après d'Hozier (1) et Lachenaye-Desbois (2), l'époux de madame de Miramion était *Jean-Jacques de Beauharnais*, qualifié chevalier et seigneur de Miramion, conseiller au parlement de Paris. Il était fils d'Aignan de Beauharnais, seigneur de Miramion et de la **Chouarde** (terre de **Chouard**, altération de *schwarz*, noir, brun, en all.), conseiller d'Etat, qui avait lui-même pour père François Beauharnais ou Beauharnoys, écuyer, seigneur de Miramion, de la Chaussée, etc., compris dans l'Etat de la noblesse d'Orléans pour la rédaction de la coutume, le 13 avril 1583. François était fils de Guillaume Beauharnais, seigneur de Miramion, de la Chaussée, etc., échevin d'Orléans en 1541, issu lui-même d'autre Guillaume Beauharnais, qui, en 1504, donna son aveu devant la chambre des comptes de Paris à raison de ses terres de Miramion et de la Chaussée.

Saint-**Simon** (**Schiméon**, exaucé, en hébr. Gen., 29, 33), qui profitait de toutes les occasions pour rabaisser les autres familles dans l'espoir que la sienne paraîtrait plus ancienne et plus illustre, est donc complètement dans l'erreur en ce qui concerne la position nobiliaire des Beauharnais, représentés, dans le milieu du siècle dernier, par Charles de Beauharnais, lieutenant-général des armées navales, et François de Beauharnais, gouverneur de nos colonies d'Amérique, dont les fiefs furent érigés en marquisat en 1764. Il était loin de se douter

(1) *Armorial général*, registre 5. (V. ch. IV, § 3).

(2) Troisième édition, t. II, col. 633. **Chenaye, Chenas, Chenevas**, bois de chênes.

Digitized by Google

que, cent ans après le moment où il écrivait ses *Mémoires*, les descendants du prétendu bourgeois d'Orléans, qu'il affuble d'un « sale et ridicule nom, » monteraient sur les trônes de France, de Hollande, de Suède, de Portugal, du Brésil, et sur les marches de celui de toutes les Russies.

L'assertion de Saint-Simon relative au nom de *Beauvit* est une autre erreur, lancée par Ménage dans la première édition de ses *Origines* (1650), mais démentie dans la seconde (1694) (1). Les généalogies publiées par d'Hozier et La Chenaye-Desbois ne disent pas un mot de ce changement de nom ; il en est de même de celle qu'a dressée, sous Louis XIV, le chanoine **Hubert** (pour *huc bert*, prudent et illustre), qui a laissé huit volumes manuscrits, déposés à la bibliothèque d'Orléans, et contenant plus de huit cents généalogies orléanaises ; celle des Beauharnais figure dans le tome II, p. 21 et suivantes. Mais ce qui est de nature à faire cesser toute espèce de doute, est cette circonstance qu'un membre de cette famille fut entendu comme témoin dans la procédure faite en 1456 pour arriver à la réhabilitation judiciaire de Jeanne *Darc* (V. ch. IV, § 6). Son nom, qui est écrit *Johannes Biauharnays*, se trouve dans le t. III, p. 31, du *Procès* publié par Jules **Quicherat** (altération de **Guicherat**, *wis rad*, prudent conseiller, analogue à celle de **Quérard** pour **Guérard**, guerrier hardi, et de **Quiot** pour **Guiot**, diminutif de **Gui**). Il était frère aîné de Guillaume, de qui descendaient les Beauharnais dont il a été question ; il formait, dit M. Quicherat, la seconde génération mentionnée dans une généalogie dressée en 1644, et imprimée plus tard par d'Hozier. Il était fils de Guillaume Ier Beauharnais, qui épousa en 1390 Marguerite de Bourges.

Quelle peut être l'origine de cette erreur, ou plutôt de cette facétie, reproduite sans commentaire et sans réfutation dans

(1) Cette rectification d'erreur de nom est relatée aussi dans le *Dictionnaire de Bayle*, v° *Regius*, note G.

Digitized by Google

les diverses éditions des *Mémoires* de Saint-Simon, ainsi que dans différents autres ouvrages? On ne peut pas l'attribuer à la ressemblance du nom de *Beauvit* et de celui de la seigneurie de *Beauville* (Canada), érigée en baronnie en 1707, au profit de François de Beauharnais, mort en 1746, par la raison qu'il a été le premier et le dernier membre de sa famille à posséder le fief de Beauville, et qu'il n'était pas né quand Ménage a parlé du nom primitif de Beauvit. C'est donc à une autre cause que doit être attribuée cette erreur. Le mot harnais (*harnasch* en tud., *harnisch* en all., *harness* en angl., *harnisk* en dan., *harnez* et *hernez* en bret.) signifiait primitivement armure de guerre; on dit encore *endosser le harnais, blanchir sous le harnais.* Il vient peut-être d'un radical celtique qu'on retrouve dans *haiarn* et *hoiarn*, fer, en bret., *hearn* en kimr., *heirn* en anc. corn., *iarnachan*, instrument de fer, en gall., *houarner* et *harnezer*, forgeron, en bret. Pictet (1) rattache ces mots à *sarana*, fer, en sanscr. Il ne faut pas s'étonner de cet emprunt des Germains aux Gaulois, car il résulte des dernières découvertes faites à *Alesia* et dans les habitations lacustres de la Suisse, que les nations celtiques se servaient déjà du fer dès les premiers temps de l'existence de Rome (2).

Le nom de **Beauharnais** ou **Biauharnays** voulait dire belle armure; il rentre dans la même catégorie que les suivants: *Callipe*, beau cheval, en gr.; *Fairfax*, belle chevelure, en angl.-sax.; **Fingal**, dont le vrai nom était *Fin-Mac-Gawl*, joli fils du Gaulois; *Schonmann*, bel homme, *Schonherr*, beau guerrier, en all., et ceux du comte de *Beaucorps*-Créquy, de *Beauclerck*, duc de Saint-Albans, de *Beaugendre*, de *Beausire*, de *Beaupoil*, marquis de Saint-Aulaire, de *Ri-*

(1) *Origines Indo-Européennes*, t. I, p. 165. — Voir aussi Diefenbach, *Die alten Volker Europas*, p. 368; — **Diez**, *Etymologisches Worterbuch*, p. 26. **Diez, Dietz, Dietsch** sont des diminutifs de **Dietrich, Thierry**. (V. le ch. IV, § 5).

(2) *Revue archéologique*, année 1864. p. 348.

Digitized by Google

charme (riche armure), etc. Mais les noms de plusieurs objets servant aux combats, notamment *engin, braquemard* (sabre, épée, de *brak*, branche, épieu, en gaël., d'où est venu *braket*, aujourd'hui *briquet*, petit sabre à l'usage des fantassins), ayant été pris dans un sens érotique, la même métaphore a eu lieu pour le mot *harnais*, et pour son correspondant italien *arnese*. Dans les *Cent nouvelles nouvelles* et dans le *Roman de la Rose* (1), harnais est employé dans un sens analogue à celui du mot qui nous occupe, et qu'on retrouve aussi dans l'expression *v..-de-mulet*, petite pièce de canon fort usitée dans les XVI[e] et XVII[e] siècles. De ce que harnais était la traduction gazée d'un mot trop cru, Ménage, ou tout autre plaisant, en aura tiré la conclusion erronée et illogique que le second avait été substitué au premier, et Saint-Simon, renchérissant sur ses devanciers et heureux de lancer une malice, aura dit qu'un bourgeois d'Orléans (qui était bon gentilhomme) avait obtenu des lettres-patentes pour changer « son sale et ridicule nom. » Cette erreur, si elle était répétée pendant un certain nombre d'années, finirait par être considérée comme une vérité, et il est du devoir de tout historien qui a la prétention d'être exact et sérieux, de la réfuter pour en faire bonne justice.

En fait de langage, la décence est souvent une affaire de temps, de mœurs, d'usage et même de religion. Chez les peuples primitifs, on appelle les choses par leur nom. La Bible et certains Péres de l'Eglise n'emploient pas de périphrases pour traiter de choses auxquelles les anciens et les mahométans n'attachent aucune idée malhonnête. Au point de vue de la

(1) T. II, p. 142, vers 7179 de l'édition **Méon;** ce nom, en esp. (du lat. *meio, meiere*), est synonyme de celui de M. **Pissard,** député de la Haute-Savoie. — Voir aussi Louis de Landes, *Dictionnaire érotique de la langue française*, Bruxelles, 1861.

D'après A. de Chevalet, *Origine et formation de la langue française*, t. I, p. 310, le mot en question existait déjà dans le XI[e] siècle; il est d'origine celtique (*piden* et *viden* en br., *pidym* en gall.) et n'a rien de commun avec le *quia dat vitam* proposé par divers auteurs.

Digitized by Google

logique, il est singulier que l'indécence soit dans les mots et non pas dans les idées ou dans les images ; et comme le fait remarquer le président de **Brosses** (1) : « Les gens les plus sévères disent honnêtement qu'un mariage a été consommé, quoique cette image soit absolument la même qu'on se garderait bien de rendre en d'autres termes. » La science, d'ailleurs, comme le feu, purifie ce qu'elle touche, quand elle ne parle qu'à la raison et à l'intelligence. Il n'y a pas d'obscénité dans la médecine et dans l'anatomie. C'est le but qui décide de tout; et des hauteurs de la philosophie, dit *Génin* (2), il n'est pas de détail qu'on ne puisse examiner sans péril de souillure. (Les noms de **Genin**, *Jenin, Jeanin, Jeannin, Jennings, Jenkins, Jennekins*, paraissent être des altérations ou des diminutifs de *Jean*. (V. ch. IV, § 5, *in fine*).

(1) *Formation mécanique des langues*, t. II, p. 140. **Brosses,** broussailles, en v. fr. On fabriquait autrefois beaucoup de brosses avec des brins de bruyères.

(2) *Récréations philologiques*, t. II, p. 154.

Digitized by Google

CHAPITRE II

Amour de chacun pour le nom qu'il porte ; causes de cet amour ; bizarreries qui en sont la suite ; substitution et extinction du nom de Mazarin ; Erostrate, Alexandre, Phryné ; valeur morale et matérielle d'un beau nom ; **analogie existant entre l'origine des noms et celle des armoiries ; signification des figures qui composent le blason** ; cent louis réclamés par d'Hozier pour l'impression d'une généalogie ; procès relatif aux armes des Créquy et des Robertmesnil, ainsi qu'aux noms de Rohan, Montesquiou, La Tour d'Auvergne, Brancas, Fénelon, Clermont-Tonnerre, Adhémar, Croy et Montmorency, et à celui du château d'Armainvilliers ; devise de la famille d'Assas ; réponse de Cambronne aux Anglais.

Si *noblesse oblige*, un nom honorable impose aussi des devoirs à celui qui le porte, pour le préserver de toute souillure et le transmettre à ses enfants plus pur et plus honoré, s'il est possible, qu'il ne le reçut de ses pères. « Tout le monde s'explique, dit M. de Laplane (1), l'attachement qu'on porte à un nom qui rappelle des souvenirs flatteurs pour l'amour-propre, de grandes dignités possédées par ceux qui l'ont transmis. Mais il est plus difficile de se rendre compte de ce même attachement pour un nom qui n'a rien de brillant, rien de flatteur, quelquefois même tout-à-fait obscur. On l'aime encore dans les personnes qu'on n'aime pas du tout ; combien de fois l'homme amoureux de son nom n'a-t-il pas laissé toute sa fortune à un indifférent, en ne lui imposant d'autre obligation que celle de porter le nom de son bienfaiteur ? »

« Comment expliquer autrement que par le désir de vivre encore après soi, cette secrète prédilection que le père de famille le plus raisonnable éprouve toujours, dans le partage de son affection entre ses enfants, pour ceux d'entre eux qui

(1) *Histoire de Sisteron*, t. I, p. 332.

Digitized by Google

doivent conserver le nom, et pour celui qui vraisemblablement est destiné à le perpétuer? »

« L'institution du nom, dit M. Rocher, répond à cette impulsion secrète au gré de laquelle l'homme, qui n'occupe qu'un point dans l'espace et dans le temps, aspire à étendre, à multiplier, à prolonger au-delà de la tombe son existence d'un moment, et associe le sentiment de la famille à toutes ses ambitions de fortune, de vertu et de gloire. »

L'échange d'un nom était, chez les anciens, un signe d'alliance et d'affection. Dans le traité intervenu entre les Romains et les Sabins, il fut convenu que, pour ne faire à l'avenir qu'une seule nation, ils porteraient conjointement les noms des uns et des autres; chaque Romain ajouta donc au sien celui d'un Sabin, et chaque Sabin celui d'un Romain.

Lorsqu'**Humbert** (guerrier illustre, en tud.) céda, en 1349, le Dauphiné à **Philippe** (qui aime les chevaux, en gr.) de Valois, il lui témoigna verbalement le désir que le titre de Dauphin fût porté par les fils aînés des rois de France. Sa demande fut exaucée par les successeurs de Philippe, bien que le traité de 1349 soit muet à cet égard.

Gui VII, comte de Laval, voulut que tous les fils ainés de ses descendants portassent le prénom de Gui; c'était même une condition impérative, dont l'inexécution aurait fait passer la seigneurie aux puînés. Le nom de **Gui** ou **Guy** veut dire sage, prudent, et dérive du même radical que celui de Saint-*Wit* (v. ch. III). Les chefs de noms et d'armes de la maison de Luynes portent alternativement, pendant toute leur vie, le le nom de *Luynes* ou de **Chevreuse** (*caprasium* et *caprosa* en lat., à cause des chevreuils ou chèvres sauvages qui peuplaient son territoire); cette intermittence a pour but de conserver le nom de Chevreuse, érigé en duché en 1677 (1). **Luynes** était primitivement un nom de lieu. Jeanne de **Ségur**

(1) Borel d'Hauterive. *Annuaire de la noblesse*, 1843. p. 122.

Digitized by Google

(*securus*, sûr, tranquille), qui épousa en 1535 Léon d'*Albert* (**Albert, Adalbert,** très illustre, noble et illustre), apporta à son mari le petit fief de *Luynes*, près d'Aix. Ce manoir était situé sur les bords de la **Luyne,** qui coule au milieu des prairies et dont le nom est emprunté à un mot générique ayant le sens de rivière, cours d'eau (*lône* et *losne* en v. fr., *launa* en b. lat., *loni* en hind., *lavana* en sanscr., *lun*, étang, dans le nord de la France (1), *linn*, liquide, en irl.). Depuis cette alliance, les d'*Albert* prirent le nom de *Luynes*, qu'ils donnèrent plus tard à la ville de *Maillé* lorsqu'elle fut érigée en duché-pairie, en 1619. A la même époque, *Ancre*, près Amiens, qui avait donné son nom au maréchal *Concini* (v. ch. IV, § 2), fut obligé de le changer contre celui d'*Albert*, que ce bourg porte encore aujourd'hui.

Lorsque, en 1815, Napoléon s'embarqua pour aller vivre en Angleterre ou en Amérique, il voulait prendre le nom de *Duroc* ou celui de *Muiron*, en souvenir des deux aides de camp qu'il avait le plus aimés (2). **Muiron,** en franc-comtois, veut dire ouvrier employé dans les salines à faire cuire la *muire* (eau salée) pour en extraire le sel ; *muira* et *moria*, saline, en b. lat., *muir*, mer, eau de mer, en écos. et en irl. **Muirsce** et **Muirisce** sont d'anciens noms d'hommes irlandais cités par Zeuss (p. 730), qui signifient marin, matelot.

Depuis le XIIIe siècle, dans la famille de **Castellane** (*Petra Castellana*, rocher du château, en lat.), on donne au fils aîné le prénom de *Boniface*, et par abréviation **Boni** (v. le ch. III). Tous les princes de *Reuss* des diverses branches se transmettent de père en fils, depuis le XIIe siècle, le prénom de *Henri* en honneur de l'empereur *Henri* VI, dont un de leurs ancêtres avait épousé la parente. L'*Almanach de Gotha* de 1857 men-

(1) Mannier, *Etudes étymologiques sur les noms des villes et villages du département du Nord*, p. 389. **Mannier,** contraction de **Manniger** ou **Manniher,** homme ou guerrier courageux, en tud.

(2) *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. I, p. 103.

Digitized by Google

tionne *Henri* XX, prince de Reuss-Greiz ; *Henri* LXVII, prince de Reuss-Schleiz ; *Henri* LXIV, prince de Reuss-Schleiz-Koestritz, et *Henri* LXXII, prince de Reuss-Lobestein-Ebersdorff. Chaque branche a une série particulière de chiffres, à laquelle elle ajoute, le cas échéant, celles des branches dont elle hérite. Le surnom de **Ruzzo ou Reuss** (Russe), donné dans le XIII[e] siècle à *Henri*, seigneur de *Plauen*, qui avait été pendant douze ans prisonnier en Russie, est devenu héréditaire. **Lobenstein** veut dire rocher de la maison, et **Ebersdorff,** village du sanglier.

On ne connaît rien de positif sur l'étymologie du nom des *Russes*. On trouve dans Ezéchiel (38, 2 et 3) le nom de *Rosch*, appliqué à une nation septentrionale qu'on suppose être les Russes, appelés οι Ρως (indéclinable) par les auteurs Byzantins du X[e] siècle (1). Les *Roxolani* (habitants du pays des *Rox* ou *Rosch ; land*, pays, terre), qui, dans plusieurs manuscrits de Strabon, sont appelés *Roxani*, et qui habitaient sur les bords du Borysthène ou du Tanaïs, paraissent être les ancêtres des *Russieny* dont parlent les auteurs polonais du X[e] siècle, et par conséquent des Russes, qui écrivent leur nom avec un *o* au lieu d'un *u*, en se conformant aux orthographes hébraïque et grecque. Cyprien Robert pense que les **Russes** sont venus de la *Prusse :* le Kurisch-Haff, golfe prussien, s'appelait anciennement *Russna ;* d'autres auteurs font dériver le nom des Russes de la *Russ*, branche du Niemen, où ils se seraient établis à côté des **Porusses** (près des Russes, voisins des Russes) de race Lettonne ; mais ils n'ont pas résolu la difficulté étymologique. D'autres le tirent de *ruotsi*, étrangers, disséminés, en finnois, et l'appliquent à Rurik et à ses compagnons, venus dans le IX[e] siècle du pays des *Prouss* (*Prussiens*)

(1) **Gesenius,** *Lexicon hebraïcum et chaldaïcum*, p. 916. **Gesen,** dimin. de *ges*, oie, en pol., *gans* en all., d'après Pott, p. 673. — De **Hammer,** *Origines russes*. **Hammer,** marteau, martinet, forge, en all. — Symeon Magister, qui écrivait en 1140, *Scriptores post Theophanon*, p. 490.

Digitized by Google

Warègues ou *Scandinaves* (1). Les Russes seraient donc des Slaves de fraiche date, entés sur des Scandinaves et des Tatars, ce qui est contesté par plusieurs historiens (pour *Slave*, v. le ch. III).

Zeuss (2) et Donaldson (3), de même que Syméon Magister, donnent au nom des **Russes** (comme à celui des *Vandales*) le sens de coureur, nomade, emprunté à un radical qu'on retrouve dans *rosch*, courir, galopper, en hébr.; *ross*, cheval de course, et *rasch*, fougueux, en all.; *raesir*, coureur, et *ras* (d'où *ras de marée*), course, incursion, en **scandinave**; Bergmann (4) dit que la Suède passa longtemps, chez les anciens, pour une île qu'ils appelaient *Scandia*, boisée, ombragée, d'où la forme goth. **Scandinavia,** île boisée, *Scaney* en tud., et *Scadney* en scand.

« Qu'avons-nous, dit le président de Brosses (5), qui soit plus à nous que notre nom? La possession de tous les biens est précaire dans une famille. Titres, terres, fortune, honneurs, tout varie et change de mains. Il n'y a au monde que cette petite propriété syllabique qui soit tellement à une race, que rien ne peut la lui enlever, si elle veut la conserver. Personne n'est certain qu'une possession quelconque, autre que celle-ci, restera dans sa descendance tant qu'elle durera. Pourquoi l'amour de la propriété ne se fixerait-il donc pas, par préférence, sur la seule chose qu'il n'est pas possible de perdre ? »

Le nom est le premier et le dernier des biens; il nous occupe pendant notre vie, et jusqu'après notre mort. Quelques

(1) **Prichard,** *The eastern Origin of the Celtic Nations*, p. 53. **Prichard,** fils de Richard (V. ch. IV, § 4); — **Eichhoff,** *Histoire de la langue des Slaves*, p. 22 et 188. **Eichhoff,** maison du chêne; — Galli. *Essai sur le nom et la langue des anciens Celtes*, p. 67.

(2) *Die Deutschen und die Nachbarstämme*, p. 547.

(3) *Varronianus, a critical and historical Introduction*, etc., p. 70.

(4) *Les Scythes*, p. XI et 34.

(5) *Formation mécanique des langues*, t. II, p. 270. — Voyez aussi J. Noulens, *Mémoire pour M. de Pardaillan, contre M. d'Arblade*, 1864.

Digitized by Google

personnes poussent si loin ce fanatisme du nom, qu'on a vu plusieurs fois, et principalement en Angleterre, des gens déshériter des collatéraux ne portant pas le même nom qu'eux, pour laisser toute leur fortune à des homonymes auxquels ils n'étaient pas même unis par les liens de la parenté, mais qu'ils pensaient pouvoir perpétuer dignement un nom auquel ils tenaient plus qu'à leurs propres parents. La Bible (Deutéronome, ch. 25) blâme vivement celui qui ne veut pas épouser la veuve de son frère, pour en avoir un fils qui s'appellera comme le défunt, afin que son nom ne soit pas effacé d'Israël.

En 1820, le général comte *de Félix du Muy*, neveu et héritier du ministre de la guerre de Louis XVI, légua, au préjudice de son neveu, le marquis de Gueidan, petit-fils de Gaspard de Gneidan, président au parlement de Provence, dont les terres furent érigées en marquisat en 1752, une fortune considérable, notamment la terre et les ruines du château de *Grignan*, à un arrière-cousin de son nom, alors âgé de seize ans, Ferdinand-Joseph-Marie de Félix, comte du Muy, qui connaissait à peine son bienfaiteur. Déjà, en 1777, le marquis du Muy, son oncle, avait laissé la majeure partie de ses biens à Louis *de Félix*, baron d'Ollières, son cousin, au détriment de sa fille unique, Marie-Anne-Thérèse, mariée au marquis de Créquy (1). Les armes de la famille de *Félix* sont assez bizarres : leur blason est de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois *F* de sable, initiale des mots *Felices fuere felices*, les Félix ont été heureux (dans leurs entreprises), suivant les uns, et *Felices fuere fideles*, suivant les autres, à cause du dévouement dont un *Félix* fit preuve envers Amédée, comte de Savoie. Le **Muy** (*Modium* en lat.) devait être primitivement un domaine d'un nombre déterminé de *muys*, *muiées* ou *moyés* de terre (*modius*, mesure, en lat.).

Les plus hautes positions et les précautions légales les plus

(1) Roux-**Alphéran**, *les Rues d'Aix*, t. II, p. 64 et 421. **Alphéras** ou **Alféras**, le cavalier, en arabe (V. ch. IV, § 10).

Digitized by Google

minutieuses sont quelquefois impuissantes pour perpétuer un nom illustre. On connait toutes les inquiétudes qui tourmentaient **Mazarin** sur son lit de mort (1661), relativement à son immense fortune et à la perpétuité de son nom exposé à s'éteindre avec lui, car il était le dernier rejeton mâle de sa famille (1). Son grand-père était un paysan sicilien qui habitait le **Val-Mazarin**, dont il avait sans doute emprunté le nom, qui vient de l'arabe *mazara*, moulin à huile (*almazara*, en esp. avec l'article; *almazarero*, le fabricant d'huile).

Le cardinal institua pour héritière Hortense **Mancini** (*mancino*, gaucher, en it., *mancinus* en b. lat., *mancus*, manchot, en lat.), fille de sa sœur, et Charles de la Porte, duc de la **Meilleraye** (*Mellarium* et *Mellerium* en lat., parce que, lorsque des moines y fondèrent un couvent, en 1145, ils y trouvèrent beaucoup de ruches à miel), dont le duc de Saint-Simon raconte les extravagances, mari d'**Hortense** (*hortensius*, jardinier, en lat.). Il leur laissa une trentaine de millions (2), mais sous la condition que ces biens seraient substitués à perpétuité ; que ceux qui en jouiraient porteraient le nom et les armes pleines de *Mazarin* (d'azur à la hache consulaire d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois étoiles d'or) ; et que si le dernier grevé était une fille, le mari de celle-ci relèverait le nom et les armes joints aux biens substitués. Cette clause fut religieusement exécutée pendant plus d'un siècle, bien que le nom fût tombé deux fois en quenouille dans les familles de Duras et d'Aumont, Louise de **Durfort-Duras** ayant épousé, en 1757, Guy d'Aumont (*dur*, rivière, en celt.; *durfort*, *fort* ou passage de la rivière. V. ch. v). Vers 1778, la duchesse d'Aumont-Mazarin, dernière grevée, maria sa fille unique avec le duc de Valentinois, qui refusa de porter le nom de Mazarin.

Ce refus, postérieur au mariage, était dû, soit à la haute

(1) Henri Martin, *Histoire de France*, t. XII, p. 547.
(2) Vingt-huit millions, d'après le duc de Saint-Simon.

Digitized by Google

position occupée par le duc de **Valentinois** (duché créé en 1642 et composé de plusieurs villes et bourgs situés dans les environs de *Valence, Valentia* à l'époque romaine), prince souverain de **Monaco** (*Monoecus* en lat., parce qu'il y avait un monument consacré à Hercule, qui, de loin, ressemblait à une maison seule, isolée, μονος οικος, en gr.), jouissant en cette qualité du titre d'*altesse sérénissime*, qui croyait décheoir en adoptant un nom auquel était attaché un simple duché-pairie, soit à l'inconduite de sa femme, d'avec laquelle il divorça au commencement de la révolution. Vers 1785, elle devint la maitresse du prince de **Condé** (confluent, mot emprunté à un radical celt.); c'est en son honneur que, pendant les chasses de Chantilly, on chantait et on dansait cet air si connu :

A la Monaco, l'on chasse et l'on déchasse, etc.

Elle était tellement compromise, que Marie-Antoinette refusa de la recevoir malgré son nom et celui de son amant; le prince de Monaco avait cru se venger en faisant pendre en effigie, dans la capitale de ses états, le valet de chambre qui avait favorisé ses amours adultères. En possession d'une liberté dont elle usa largement, M[me] de Valentinois prit, quitta et reprit, à la suite de plusieurs divorces, le nom de *Mazarin*, qui s'éteignit définitivement avec elle en 1826 (1).

Sa mère, la duchesse d'Aumont-Mazarin, qui avait eu de sa liaison avec le prince de Conti une fille à laquelle on donna le nom et le titre de comtesse de **Mont-Cair-Zain,** anagramme

(1) *Journal de Barbier,* t. III, p. 123 et 342; — Touchard-Lafosse, *Chroniques de l'Œil-de-Bœuf,* t. IV, p. 205; — Charles de **Pougens,** *Mémoires et Souvenirs,* p. 34. **Pougens,** petit fief situé près de Brioude, devait son nom au radical celtique *pou* ou *pouch,* colline, qu'on retrouve dans les noms *La Pouge, Le Pouget, Pougelon* et *Pouchelon,* petite colline; c'est un diminutif du radical, comme *Pougelin* ou *Pouquelin,* nom du père de Molière, modifié plus tard en **Poquelin.**

Digitized by Google

des noms de *Conti* et *Mazarin* (1), mourut au commencement de la révolution. De même que la duchesse de Valentinois, elle était citée pour ses folles dépenses. En 1780, elle parut à Longchamp dans un carrosse en porcelaine de Sèvres; elle laissa de nombreux créanciers. Ils intentèrent au duc et à la duchesse de Valentinois un procès tendant à leur faire perdre, par voie de déchéance, les grands biens du cardinal, quoique substitués, attendu que la volonté de Mazarin n'était pas exécutée en ce qui concernait son nom. Le tribunal de la Seine décida, en 1791, que l'orgueilleuse condition testamentaire du cardinal avait sombré dans la nuit du 4 août 1789, où les rêves de la féodalité avaient été abolis (2).

La clause pénale ayant ainsi disparu, le prince de Monaco ne prit pas le nom de Mazarin, dont l'éclat avait été quelque peu terni par sa mère, la duchesse aux divorces. Il paraît donc définitivement éteint, malgré les trente millions destinés à en assurer le lustre et la durée. Les armes ont encore un souffle de vie, le duc d'*Aumont* les écartèle avec les siennes, en souvenir de l'alliance de ces deux maisons (3).

Certains hommes mettent l'honneur de leur nom au-dessus de leur propre honneur. Ils considèrent leur nom comme un patrimoine dont ils ne sont que les usufruitiers responsables. Entraînés par un amour irrésistible, ils sacrifient pour une femme leur considération, leur fortune, leur position, leur avenir, l'amitié de leurs parents, l'estime des honnêtes gens, mais ils ne peuvent se décider à donner leur nom à une per-

(1) Suivant **Barruel-Beauvert,** *Histoire de la prétendue princesse de Bourbon Conti,* la comtesse de *Mont-Cair-Zain,* qui a laissé deux volumes de *Mémoires,* ne serait qu'une aventurière. **Barruel** paraît être un diminutif de *barrow,* tombeau, butte, en angl.-sax. Les *Barruel* se disent originaires d'Ecosse. Jean Barruel habitait cependant Grenoble en 1350. **Beauvert,** pour bois vert, comme *Beauvernois,* bois de vernes.

(2) *Souvenirs de* **Berryer** *père.* **Berryer,** habitant du Berry ; — *Souvenirs de la marquise de Créquy,* t. VIII, p. 116 et 158; t. IX, p. 75, édition de 1840.

(3) Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse,* 1858, p. 247.

Digitized by Google

sonne qu'ils ne trouvent pas digne de le porter avec honneur.

Beaucoup d'auteurs ont parlé de la bizarrerie de l'affection qu'on porte, en général, aux quelques lettres qui composent son nom, auquel la pensée unit si rapidement les regrets, les souvenirs, et les espérances qui s'y rattachent. On a remarqué de tout temps la vanité qui excite les enfants et beaucoup de gens à écrire leur nom sur les murailles. Quel est celui qui n'a jamais lu ces deux vers, destinés, soit à attaquer un camarade, soit à répondre par une banale épigramme?

Nomina stultorum semper parietibus insunt.
Stulti stultorum nomina sæpè legunt.

D'où naît la vanité, qui nous semble moins puérile, d'inscrire notre nom sur un de ces *album*, presque toujours inféodés aux sites et aux monuments affectionnés par les touristes? Pourquoi les magistrats d'une cité cherchent-ils à éterniser leur nom en le gravant sur une table de bronze déposée solennellement dans les fondations d'un édifice ou d'un monument, le jour où l'on en pose la première pierre? Est-ce un pressentiment de l'immortalité de notre âme, ou bien une satisfaction donnée à notre amour-propre, si nous pensons qu'en lisant notre nom on s'occupera plus tard de nous, et que notre souvenir nous survivra?

Les anciens avaient pour leur nom un amour qui ne le cédait en rien à l'orgueil nobiliaire de l'aristocratie moderne. **Alexandre**-le-Grand (Αλεξανδρος, qui repousse les ennemis) offrit des sommes immenses aux Ephésiens pour faire inscrire son nom sur le fronton du temple de **Diane** (contraction de *divana*, la divine), qu'ils rebâtissaient. La courtisane **Phryné** (dont le vrai nom était *Mnésarète*, qui se souvient de la vertu; *Phryné*, φρυνη, désignait la femelle de la grenouille de haie, c'est un surnom analogue à *Botherel, Crapelet; Frosch*, grenouille, en all.) proposa de reconstruire à ses frais les murailles de **Thèbes** (*teba*, tertre, rocher, montagne,

Digitized by Google

en ancien sabin et en tyrolien ; *taba* en lydien, *tépé* en turc), sous la condition qu'on éterniserait sa générosité en écrivant son nom sur les nouveaux remparts. **Erostrate** (héros de l'armée) ne craignit pas d'immortaliser sa mémoire en brûlant le temple d'Ephèse et en faisant le sacrifice de sa vie. Son nom n'est arrivé jusqu'à nous qu'à cause de la loi qui défendait, sous peine de mort, de le prononcer; on voulait faire preuve de courage en la bravant.

Les grands noms, de même que les hautes fonctions, ont donné lieu à de nombreuses discussions au point de vue de la préséance concédée aux uns au préjudice des autres. Sous Louis XIV, les ducs de Saint-Simon et de la **Rochefoucauld** (*Rupes Fulcaldi,* **Foucauld,** guerrier vénérable, en tud.) plaidèrent pendant soixante ans pour une question de préséance relative au rang qu'ils tenaient de leur pairie. Cette question fut tranchée en faveur du premier, en 1714, par un arrêt du conseil d'Etat présidé par le roi lui-même. On peut voir encore, dans les *Mémoires* de Saint-Simon, le bruit que fit à Paris et à la cour le procès intenté par le duc de **Luxembourg** (*Lutzelburg,* petit bourg, en all.) contre seize pairs pour une question de cette nature.

Dans le XVII[e] siècle, une partie de l'Italie s'occupa des vives discussions qui divisaient les deux familles vénitiennes *da Ponte* et *Canali,* relativement à la prééminence de leur noblesse. Les *ponts* sont au-dessus des canaux, disaient les uns ;— les canaux sont plus anciens que les ponts, répondaient les autres. L'animosité de ces deux familles puissantes faisant craindre une guerre civile, le sénat vénitien intervint et mit à la raison les deux patriciens rivaux en les menaçant d'abattre les ponts et de combler les canaux (1).

L'enthousiasme des Espagnols pour les noms sonores va

(1) **Amelot** de la **Houssaye,** *Histoire du gouvernement de Venise,* t. I, p. 66. **Amelot,** *Hamelet, Hamlet,* diminutifs de *ham,* hameau, maison. **Houssaye,** bois de houx ; houlx en v. fr., *huls* en tud., *hulst* en holl.

Digitized by Google

jusqu'à la folie. Ils joignent à celui de leur père et de leur grand-père ceux de leurs aïeules, des familles dont ils héritent, de leurs domaines et de leurs champs. On raconte qu'un *hidalgo* (v. ch. IV, § 8), surpris par l'orage, frappa au milieu de la nuit à la porte d'une *posada* et débita fièrement à l'hôtelier la longue kyrielle de ses noms, comptant sur l'effet qu'elle produirait. L'aubergiste, dont tous les lits étaient occupés, referma brusquement la fenêtre, en disant qu'il n'avait pas assez de chambres pour tant de monde. Le gentilhomme resta à la porte avec tous ses nobles aïeux, pensant qu'il avait eu le tort de faire grâce d'une partie de ses noms à l'hôtelier, aux trois quarts endormi.

Un beau nom est une valeur quelquefois importante pour celui qui le porte, soit qu'on le considère au point de vue de l'amour-propre, soit qu'on l'examine sous un rapport purement matériel et mercantile. Le descendant d'une famille historique, privé de fortune, peut battre monnaie avec son nom. A Paris, le nom d'un duc de vieille souche est souvent accepté, quand il est question d'un mariage, comme l'équivalent d'un million. Il facilite beaucoup aussi l'accès d'une haute position officielle, et notre siècle prétendu égalitaire en offre de nombreux exemples. Le nom d'un industriel ou d'un manufacturier, tel que ceux de **Moet** (peut-être de *moël* et *mael*, chauve, en bret.) ; **Clicquot** (1) *Denière*, **Sax** (saxon), dont les produits sont connus et recherchés au loin, constitue un surcroît de fortune pour celui des héritiers qui a le seul droit de s'en servir comme raison sociale. Tel marquis, duc ou

(1) **Clicquot,** *Cliquet,* loquet, bâton et maillet servant à jouer à la *chole* ou *choule, cliquetis, décliquer,* sont des onomatopées. Les lépreux ne pouvant sortir sans une *clique* ou *cliquette*, et faisant bande à part, furent désignés sous le nom de *clique*. Les *Clicquot* de Toussicourt ont des armes parlantes par *à peu près :* une tige de *coquelicot* fleurie de gueules. La fortune de la veuve Clicquot date de 1814 ; elle dépensa trente mille francs pour faire les honneurs de sa maison aux souverains alliés, qui le lui rendirent au centuple.

Digitized by Google

prince se fait d'assez beaux revenus en autorisant la mise en scène de son nom parmi ceux des membres du conseil de surveillance des grandes entreprises financières ou industrielles. Il ne faut donc pas s'étonner si certains hommes sont jaloux de leur nom comme un amant de sa maîtresse, et s'ils ne veulent partager avec personne le trésor qu'ils tiennent de leurs aïeux.

Lorsqu'il s'agit d'un mariage à conclure, ou d'un nom à ajouter à celui qu'on porte déjà, l'élégance ou la vulgarité du nom sont parfois des raisons suffisantes pour accomplir le projet ou pour y renoncer. En 1789, il était de notoriété publique, à Paris, depuis un siècle ou deux, que pour les seigneuries situées dans l'Ile-de-France, il y avait une différence considérable dans le prix, suivant que le nom du fief était élégant ou inacceptable. Le duc de **Penthièvre** (chef de paroisse, ou montagne du *Treff*, petite rivière des Côtes-du-Nord) ne put jamais se défaire des seigneuries de *Villejuif* et de **Longjumeau** (*Longum Jumellum, Mons Jumelli*, bourg situé entre deux longues collines, appelées sans doute les Jumelles), qui n'étaient pas mouvantes de sa châtellenie de **Sceaux** (autrefois *Seaux* et *Ceaux; cellæ*, maisons). Voltaire (1) ne pouvant supporter son nom d'**Arouet** (*arouez*, homme ayant une tache ou une marque naturelle sur la peau, en bret.), prit un accès de colère lorsqu'on lui proposa d'acquérir à bas prix le domaine féodal de *Bouprupt-en-Josas*. Quelque temps après, il acheta à un prix beaucoup plus élevé le petit fief de **Veauterre,** près d'Asnière-sur-Oise, dont il modifia le nom en celui de **Voltaire,** qui devint *vole-à-terre* dans la bouche de ses ennemis; *Vauterre* veut dire terre ou domaine du vallon; *terra*, domaine, en b. lat.

On se conforme, en général, aux mêmes idées d'euphonie

(1) Le premier de ses ancêtres connus était *René Arouet*, notaire à St-Loup (Vienne) dans le XV[e] siècle. En 1793, ce bourg changea son nom en celui de *Voltaire*.

Digitized by Google

dans le choix des prénoms pour lequel on a une liberté entière, tandis que le nom de famille nous est imposé par la loi. « Le prénom reste enfermé dans l'horizon de nos tendresses, dans le cercle étroit de notre intimité ; c'est le premier mot qu'on cherche à savoir de la personne qu'on se sent disposé à aimer. Nommer quelqu'un de son prénom, c'est prendre possession de sa vie intime et presque de son cœur. La réunion du nom et du prénom doit former un ensemble satisfaisant pour l'oreille et pour la pensée. Les grands écrivains connaissent tout l'effet qu'une semblable alliance de mots produit sur l'âme humaine..... Les noms ont une double nature, composée d'un élément phonétique, un son, et d'un élément logique, une idée (1). » D'après les lois de Manou, le nom d'une femme devait être facile à prononcer, doux, clair, agréable, et se terminer par des voyelles longues ressemblant à des paroles de bénédiction.

Les diverses causes qui amenèrent l'hérédité des noms préparèrent celle des armoiries. Ce changement, conséquence de la transmission d'un nom et d'un fief à ses descendants, s'opéra sous le règne de Saint Louis (v. ch. IV, § 5) ; jusqu'à cette époque, les armoiries ne se présentèrent que comme des faits isolés, et devaient être considérées comme des emblêmes personnels (2). Les croisades et les tournois contribuèrent aussi à généraliser cet usage, car il est rare qu'un événement soit le résultat d'une cause unique ; un changement de cette nature est d'abord précédé par quelques manifestations qui deviennent plus nombreuses avec le temps, et finissent par tout envahir et tout soumettre à leur empire.

L'étude des noms et celle des armoiries présente une analogie frappante. Pour qui veut se donner la peine de le déchiffrer, le blason n'est pas seulement un vain jeu d'emblèmes, un hochet suranné de la vanité et de l'orgueil ; c'est une langue mystérieuse, savante et féconde, qui permet d'écrire

(1) Scott, *les Noms de baptême et les prénoms*, p. 54.
(2) N. de Wailly, *Eléments de paléographie*, t. II, p. 97.

Digitized by Google

sur les boucliers, les bannières, les livrées, la poitrine et même sur la tombe de chaque gentilhomme le récit des actions glorieuses accomplies par ses ancêtres. « C'est la mise en relief de tout ce que les siècles passés et les temps modernes ont produit d'héroïque et d'illustre. »

La science du blason résume souvent l'histoire des familles et des cités ; elle aide à comprendre les annales du passé, elle en éclaire les faits et les dates ; elle contribue à expliquer les idées, les usages et les mœurs du moyen-âge, les habitudes de la vie chevaleresque, et les lois qui régissaient les tournois et les guerres. Aucun peuple, aucune ville, aucun individu ne choisit ses armoiries au hasard. Les armes ont été constamment relatives à quelque objet intéressant pour ceux qui les ont adoptées. De même que les noms, elles rappellent souvent un fait d'armes, une action d'éclat. C'est la personnification abstraite et immuable d'une race, une exhortation constante aux descendants de marcher sur les traces de leurs aïeux.

On appelle armes parlantes celles qui disent le nom de la famille à laquelle elles appartiennent, comme le *créquier* des *Créquy*, le *maillet* des *Mailly*, la *croix* des *Lacroix*, la tête de *Maure* des *Sarrasin*, le *genêt* des *Genas*, qui ont toutes leur raison d'être et se passent d'explications. Il en est de même des signatures parlantes, dont quelques notaires et quelques clercs se sont servis dans les XIIIe et XIVe siècles, telles que le *verre* de Hugues *Verrier*, l'*orme* de Pierre de *l'Orme*, le *poulet* de Jean *Poulet*, etc. On sait que l'usage des signatures proprement dites n'est devenu général que dans les XIVe et XVe siècles (1). L'examen attentif des armoiries permet souvent au philologue de faire d'utiles rapprochements, et de constater qu'elles confirment l'étymologie du nom de la famille à laquelle elles appartiennent.

(1) N. de Wailly, *Eléments de paléographie*, t. I, p. 242; — **Guigue**, *De l'Origine de la signature*, p. 69. *Guigue*, de *Wig*, guerrier, qu'on retrouve dans *Louis* (V. ch. IV, § V). *Poulet-Malassis*, libraire à Paris, a pour emblème un poulet à cheval sur un bâton.

Digitized by Google

On pourrait composer sur les armoiries, ces broderies de l'histoire, un travail analogue à celui des noms, car blasonner un écu est aussi une manière de se nommer. Ce genre d'études peut être très fécond en résultats. Presque toutes les figures des blasons sérieux, et surtout les armes parlantes, symboliques et commémoratives, ont une cause, une signification, un but, une raison d'être, que ces blasons remontent aux croisades, ou ne datent que de la brillante épopée impériale. « La science des armoiries, dit le P. Menestrier, a sa théologie, sa philosophie, sa jurisprudence, sa géométrie, son histoire et sa grammaire. C'était une langue chevaleresque et emblématique, parlée, comme le latin, par toute l'Europe savante (1). »

Les croisades, en effet, furent un événement si immense, et s'emparèrent à tel point des esprits et des cœurs, que les fils des croisés, jaloux de perpétuer dans leur famille le nom et le souvenir de l'illustration paternelle, conservèrent précieusement l'emblème qui avait flotté sous forme de bannière autour du Saint-Sépulcre. A cette époque, on n'admettait aucune excuse qui pût empêcher de prendre la croix ; en 1095 et en 1791, on envoyait, comme symbole de pusillanimité, des fuseaux et des quenouilles à ceux qui refusaient de se croiser ou d'émigrer (2). Le lieutenant *Bonaparte* répondit à une allusion de cette nature, émanant d'une Valentinoise, qu'il

(1) Voir Nicolas Upton, *De Officio militari*, Londini, 1654 ; — Palliot, *la Vraie et parfaite science des armoiries*, 1664 ; — Le P. Menestrier, *Origine des armoiries ;* — Le Laboureur, *Discours sur l'origine des armes ;* — Dupuy Demportes, *Traité historique et moral du blason ;* — **Marchangy,** *Gaule poétique*, 26ᵉ récit. **Marchangy,** champ ou domaine de la limite ; *march, inge*, en tud.; — Jules **Pautet,** *Manuel du blason*. **Paute, Le Pautre,** vaurien, homme de rien, en v. fr., *paltone* en it., *paotr*, valet, en br. (V. ch. VII); — Adalbert de Beaumont, *Recherches sur l'origine du blason ;* — Vᵗᵉ de Magny, *la Science du blason ;* — Borel d'Hauterive, *Traité du blason ;* — Henri Simon, *Armorial général de l'Empire français ;* — Rietstap, *Armorial général de l'Europe*, Gouda, 1861, et les ouvrages de d'Hozier, Lachenaye-Desbois, Saint-Allais, de Courcelles, etc.

(2) Villefore, *Vie de Saint Bernard*.

Digitized by Google

prouverait bientôt que les cadeaux d'Omphale ne convenaient point aux Hercules modernes (1).

Ainsi se trouvent expliqués beaucoup de signes des anciens écussons, ces *croix*, si nombreuses et si variées, quant à leurs formes, leurs émaux et leurs couleurs ; ces *besants*, pièces de monnaie frappées à *Byzance*, et servant à payer la rançon des chrétiens capturés par les musulmans ; ces *merlettes* ou hirondelles, oiseaux voyageurs, mais fidèles, qui traversent les mers et reviennent périodiquement dans les mêmes lieux. *Merlette* vient de l'ancien anglais *martlet* ou *mertlet*, *martinet*, espèce d'hirondelle, qu'on présente dans les écussons sans pied ni bec, à cause de la petitesse de ces organes, ce qui a fait supposer que c'était un emblème des mutilations subies par les croisés dans les combats. D'après John Guillin (2), ces oiseaux symbolisaient aussi les cadets de famille et les gentilshommes sans fief, qui allaient chercher fortune au loin : les *martinets*, sont assez communs dans les blasons anglais : Volney plaça dans ses armes une *hirondelle* faisant allusion à ses voyages.

Les *volets* (diminutif de voile), images des *keffiehs* ou petits voiles, tailladés par les coups de yatagan, et que portent encore aujourd'hui nos soldats d'Afrique, les *bourdons*, les *coquilles*, les *palmes* (v. ch. IV, § 7), les *croissants*, qui représentaient les cimiers des bannières enlevées aux Sarrasins, et les *têtes de Maure* rappelant les infidèles dont on avait triomphé, perpétuaient le souvenir des croisades et des pèlerinages maritimes. Les lettres-patentes de 1711, portant érection du marquisat d'Antin en duché-pairie, en faveur de Louis-Antoine de Pardaillan-Gondrin, disent qu'en 1248, Bernard de Pardaillan accompagna Saint Louis en Afrique, tua, dans un combat singulier, un chef maure, et pour conserver le souvenir de cette action glorieuse, surmonta l'écu de ses armes de *trois têtes de Maure*.

(1) B[on] de Coston. *Biographie des premières années de Napoléon*, 1840, 2 vol. in-8°, t. I, p. 144.
(2) *The Display of Heraldry*, 1679.

Digitized by Google

Les *croix* rappelaient quelquefois des événements postérieurs aux croisades. Ainsi, en 1411, le signe de ralliement des Bourguignons était un chaperon bleu, avec la croix blanche en sautoir, dite de Saint André, qu'ils avaient adoptée à cause de leur dévotion à ce saint. Félicien **Boffin**, seigneur d'Argenson, petit-fils d'un riche marchand de Romans, dont les descendants ont été *barons d'Uriage, marquis de la Sône et de Pusignieu*, ajouta aux armes parlantes de sa famille (d'or au bœuf de gueules), un chef chargé de trois croix, en souvenir du calvaire établi, en 1515, par *Romanet Boffin*, son père, sur le modèle de celui de Jérusalem (1). Pendant les guerres de religion, les catholiques portaient sur leurs vêtements des croix blanches pour se distinguer d'avec les protestants. Le *tau* ou croix de Saint Antoine représentait les béquilles des malades guéris par l'intercession de ce saint, qu'ils allaient invoquer dans la célèbre abbaye de Saint-Antoine du Dauphiné (2).

Les *lances*, les *flèches*, les *maillets*, les *masses d'armes*, les *arbalètes*, les *haches*, les *épées*, les *sabres* ou *badelaires*, les *grenades* de guerre, sont un langage figuré rappelant les actions éclatantes ou les armes maniées avec habileté par le guerrier qui les avait adoptées. Le *cheval*, qui figurait sur les monnaies de plusieurs peuples gaulois, notamment les Aquitains, était un souvenir de l'adresse du guerrier qui l'avait dompté. *Antoine de Pluvinel*, né en Dauphiné, créateur des manéges, anobli par Charles IX, prit pour armes : d'azur au cavalier d'or tenant une épée d'argent. Dans le moyen-âge, un *cheval blanc* était pour l'homme qui le montait un signe de domination dont l'idée primitive a existé chez les Hindous, les Grecs et les Romains (3). D'après Tacite, les Germains avaient

(1) Dochier, *Mémoires sur la ville de Romans*, p. 229.

(2) **Chorier**, *Histoire du Dauphiné*, t. II, p. 195. **Chorier**, choriste, chantre, en v. fr.

(3) Chassan, *Symbolique du droit*, p. 105.

Digitized by Google

une vénération spéciale pour les chevaux blancs et s'en servaient pour prédire l'avenir.

Le courage, la noblesse, la force, étaient représentés par le *lion*, si commun dans les écussons, qu'il avait donné lieu à ce proverbe héraldique : « Qui n'a armes, prenne le lion », l'*aigle* et le *taureau ;* la prudence et la ruse, par le *serpent*, le *loup* et le *renard*. La famille cambraisienne **Lemire** (le médecin) avait des armes faisant allusion à son nom ; c'était d'azur à trois *miroirs* d'argent, avec cette devise : *Futura prospice* (regarde l'avenir) ; le médecin devait voir la maladie dans le corps comme dans un miroir. Le *serpent*, dont la peau se renouvelle, est l'emblème de la santé. On symbolisait souvent Esculape sous la forme d'un serpent ayant une tête d'homme (1) ; chez les Egyptiens, qui l'avaient consacré à leur dieu *Sérapis*, cet animal représentait la sagesse et la puissance médicale. La vue du *serpent d'airain* élevé par ordre de Moïse guérissait les Hébreux. Chez les Romains, le serpent était employé comme représentation symbolique du génie qui veillait sur tel ou tel emplacement (2). Un serpent peint sur une muraille, comme la croix peinte dans les rues d'Italie, équivalait à une défense de souiller cet endroit.

Ces animaux inoffensifs étaient l'objet d'un culte populaire ; on en nourrissait dans presque toutes les maisons de Rome, qu'ils délivraient des souris ; et à l'heure des repas, on les voyait ramper jusqu'au milieu des coupes. Cet usage remontait à l'an 478, époque à laquelle, pour faire cesser la peste qui ravageait le pays, on amena d'Epidaure le serpent représentant Esculape. Les naturels du Dahomey (Afrique) ont un temple dans lequel se trouve une centaine d'énormes serpents, servis par des prêtres, et vénérés par de nombreux adorateurs (3).

(1) **Spon**, *Trente-et-unième dissertation. Spon*, attrayant, séducteur, et *spanan*, séduire, charmer, en angl.-sax., d'après Ferguson, p. 445.

(2) Virgile, *Enéide*, liv. V, vers 95.

(3) Mazois, *Ruines de Pompéi*, t. I, p. 20, et t. II, p. 39 ; — Pline,

Dans le moyen-âge, on croyait que la langue de serpent pouvait dénoncer la présence du poison, et que cette même langue pulvérisée agissait comme contre-poison. Jésus-Christ disait à ses disciples : Soyez prudents comme des serpents et simples comme des colombes. La prudence devant être surtout la vertu des évêques, leur bâton pastoral se terminait souvent autrefois par une tête de serpent. Comme cet animal symbolisait aussi la duplicité et la ruse, les artistes qui, dans les monuments chrétiens, voulaient représenter la dialectique, science apprenant surtout à déjouer les ruses et les mauvaises raisons, plaçaient des serpents dans ses mains (1).

La sagesse et la pénétration étaient symbolisées par le *hibou*, qui a la faculté de voir clair dans les ténèbres ; la divination, par le *corbeau*, qui, chez les Romains, servait aux augures à prédire l'avenir. Suivant l'*Edda*, *Odin* ou *Woden* était toujours accompagné de deux corbeaux perchés sur ses épaules, qui lui racontaient tout ce qui arrive sur la terre (2). Les *corneilles*, *synonymes* des corbeaux, sont également assez communes dans le blason. Un *levrier*, ou *deux ailes* d'oiseau jointes ensemble, appelées *vol* en langue héraldique, étaient l'emblème de la rapidité dans une expédition militaire, ou d'une aspiration à une plus haute fortune. Les *oies*, qui sauvèrent le Capitole, le *coq* et la *grue*, symboles de la vigilance, étaient le souvenir d'une qualité de laquelle dépend souvent le salut de l'armée attaquée ou de la ville assiégée. Les Romains plaçaient souvent l'image d'un chien à côté de celle des dieux *Lares*, gardiens du foyer domestique (3). Quand on représente une *grue* la patte

liv. XXIX, ch. 4; — Sénèque, *De irâ*, liv. II, ch. 21 ; — Perse, *Satire* 1re, v. 114 ; — **Répin**, *le Tour du monde*, 1863, p. 71. **Répin** vient du radical scand. *rapp* ou *repp*, piller, *rapiner*.

(1) Didron, *Annales archéologiques*, t. XIV, p. 31.

(2) L. de Baecker, *De la religion du nord de la France*, p. 115 ; — Ferguson, p. 358. Ces corbeaux se nommaient **Hugen**, prudent, habile, et **Munin**, intelligent.

(3) Dézobry, *Rome au siècle d'Auguste*, t. II, p. 287.

Digitized by Google

en l'air, tenant une pierre, on donne à celle-ci le nom de *vigilance ;* cet attribut a été adopté par plusieurs typographes. Les anciens croyaient que la grue tenait un caillou en l'air, et que la chute de cette pierre, ayant lieu au moment où l'oiseau s'endormait, l'avertissait de son abandon au sommeil. La *grue* et la *cigogne* étaient aussi un symbole de piété filiale : on croyait que ces oiseaux, comme Enée, soutenaient leurs vieux parents pendant leurs voyages, et qu'ils portaient bonheur aux habitants des maisons sur lesquelles ils construisaient leur nid.

Les *cornes* d'animaux étaient un signe de force, de puissance, de richesse et de dignité souveraine auquel la Bible fait de fréquentes allusions (Ps. 60, v. 6). Moïse, Bacchus, Sérapis, Jupiter-Ammon, Alexandre-le-Grand, que les Arabes appellent pour ce motif *Dsoul-Karnaim*, deux cornes, et beaucoup d'autres dieux, héros et souverains de l'antiquité, sont représentés avec des cornes. *Le corne, corno* en it., ancien bonnet ducal des doges de Venise, devait sa forme bizarre à la même idée, et rappelait les *cornicula,* décernés comme récompense militaire aux cavaliers romains, qui les portaient à leur casque en guise d'aigrettes (1). Ce symbole existe encore sous la forme de la *corne d'abondance.* Le *dragon* était le présage d'une destruction rapide et inévitable, et figurait à ce titre sur les étendards des Assyriens, des Perses, des Mèdes et des Scythes ; les Romains l'adoptèrent comme cimier de leurs drapeaux après la défaite des Daces par Trajan. Lors de l'expédition faite par les Français en Chine, en 1861, les habitants du Céleste-Empire comptaient beaucoup, pour mettre en fuite leurs ennemis, sur la terreur que devaient leur inspirer les *dragons impériaux* peints sur leurs étendards. Lorsque Charles de Cossé, maréchal de Brissac, créa dans le Piémont, en 1643, un corps de troupes montées,

(1) Tite-Live, X, 44.

Digitized by Google

combattant soit à pied, soit à cheval, ces *zouaves* du XVI[e] siècle se donnèrent le nom de *dragons*, qui leur est resté (1). Les **zouaves** doivent le leur aux *zouaoua*, qui, sous la domination des anciens deys, étaient chargés de faire payer l'impôt dans le Djurdjura, et appartenaient à une tribu dans laquelle il y a beaucoup de **zaouya** ou chapelles.

Dans l'ordre surnaturel et religieux, le *dragon* représentait l'esprit du mal ou les divinités du paganisme vaincues et terrassées par un esprit céleste, ange ou archange, ou par un saint personnage auquel Dieu accordait le don des miracles. Chaque pays voulut avoir son dragon, qui changeait de nom en changeant de province ; on l'appelait *tarasque*, *guivre* ou *wouivre* (*vipera*), *basilic*, *graoulli*, *coulobre* (*coluber*, *couleuvre*). La *tarasque* rappelle le *Taraka*, mauvais génie, monstre mythologique des Indiens, et le *Taraxippe*, dieu des Eléens dont la présence effrayait les chevaux. Les *gargouilles* (*gargoula* et *gargala* en b. lat.), tuyaux servant à l'écoulement des eaux pluviales, auxquels les sculpteurs des anciennes églises donnaient la forme de monstres chimériques, sont empruntées à la même idée. Beaucoup de saints et de saintes ont vaincu des dragons, qu'ils obligeaient, en général, à se précipiter dans la rivière la plus voisine ; c'est-à-dire que leur zèle porta les derniers coups à la religion des faux dieux (2).

Le *dragon*, dont le nom est le même dans la plupart des langues indo-européennes (*dragvischa* en sanscr., δρακων en gr., *draccho* en tud., *drache* en all., *dreki* en scand., *draic* en irl., *drakon* en rus.), constitue des armes parlantes pour beaucoup de villes et de familles, notamment pour la maison **Dragon** de Ramillies, depuis que Jean, sire de Ramillies, fut surnommé *Dragon* pour avoir tué un monstre qui désolait les bords de l'Escaut. Citons encore les noms suivants : *Drac*,

(1) Le P. **Daniel**, *Histoire de la milice française*, t. II, p. 497. **Daniel**, juste comme Dieu : *dan*, jugement, *El*, Dieu.

(2) Eusèbe Salverte, *Des Sciences occultes*, p. 471.

Digitized by Google

Dragho, Drage, Drake, Draeck, Dragonnetti, Dragoni, Drachenhoehle (trou ou caverne du dragon), *Drakenborch* (bourg du dragon), *Drachenbronn, Dracheinheim, Drachenfels* (fontaine, hameau et rocher du dragon) ; ces noms de lieux, comme celui de *Montdragon* près d'Orange, ont été adoptés par des familles qui ont pris en même temps des armes parlantes.

Le *griffon*, moitié lion et moitié aigle, représentant la force jointe à la vitesse, rentre, comme le *dragon* et le *sphinx*, dans la classe des animaux fantastiques et symboliques. Lorsque Dieu eut chassé le premier homme du paradis terrestre, il plaça à la porte, pour en garder l'entrée (Gen., 3, 24), des *griffons* (γρυπες en grec., *kerubim* en hébr.) ; ces *kerubim* ou *krubim*, appelés *chérubins* par la plupart des traducteurs de la Bible, ont beaucoup d'analogie avec les *garouda* ou *griffons*, gardiens des trésors et des monts aurifères dans tous les mythes ariens (1). Les *kerubim* étaient des produits de l'imagination, et rappelaient par leurs formes les figures égyptiennes et babyloniennes des lions et des taureaux ailés, qui soutenaient le trône de Dieu au milieu des nuages. C'était un emprunt fait par Moïse aux sanctuaires égyptiens, dans lesquels l'image du bœuf et du lion symbolisait la force et la majesté. On a voulu rattacher ce mot à *kéroub*, fort, puissant, en syr., ce qui est douteux. L'idée des *séraphins* et de leur six ailes a été empruntée à des serpents ailés qui ornaient les autels et représentaient la sagesse et l'influence curatrice. Leur nom vient, comme celui de *Sérapis*, d'un serpent très-venimeux d'Egypte, appelé *saraph*, dans la Bible, mot qui veut dire en outre brûlure, combustion, et que l'Ecriture nous représente comme ayant des ailes (Jes., 14, 39; 30, 6). Tel est le motif pour lequel on définit les *séraphins* des anges ardents et enflammés de l'amour de Dieu. Comme le serpent d'airain de Moïse, *Sérapis* ou le

(1) **Renan**, *Histoire des langues sémitiques*, p. 435, 450, 460. **Renan**, ami, compagnon. (V. ch. IV, § 8.)

Digitized by Google

serpent guérissait beaucoup de maladies. Le *basilic* (βασιλικος, royal) était l'emblème par excellence des Egyptiens, qui le représentaient avec une crête ou couronne.

Le *griffon* (d'un radical sanscr. *greipan*, saisir, griffer, *gribh* en véd.) a donné son nom à plusieurs familles et localités, et a pris place dans divers blasons, notamment dans ceux des *Griffa*, *Griffen*, *Griffenfeld* (champ du griffon), *Griffi*, *Griffies*, *Griffin*, *Griffoni*, *Greif*, *Greiffenkcaue* (patte ou serre de griffon), *Greiffenberg*, *Greiffenstein* (montagne et rocher du griffon). Les noms de cette nature rappelaient aussi les pirates normands, désignés par quelques chroniqueurs sous le nom de *grippi*, pillards, grapilleurs.

Les *licornes* et des *têtes de licornes*, qui figurent dans divers écussons, rappellent les mêmes idées que le dragon et le griffon. On pourrait écrire un volume sur cet animal, généralement considéré comme fabuleux (1), malgré les affirmations contraires de Fresnel, Rosenmuller et Ruppel, qui prétendent qu'on trouve des licornes dans les montagnes du Thibet. Les Septante et la Vulgate ont traduit par μονοκερως et *unicornis* le mot hébreux *rem* ou *ram*, âne sauvage, féroce et indomptable, emblème de fougue furieuse, représenté sur les monuments d'Egypte et de Persépolis. Les sculptures du palais de *Khorsabad* donnent à la *licorne* la forme d'un taureau ayant une corne au milieu du front. On retrouve le radical de *ram* ou *rem* dans *rama*, cheval et cerf, en sanscr. ; *ramm* et *ram*, bélier, et robuste, fort, dans les langues germaniques (v. ch. IV, § 10) ; ρωμη, force, vigueur, lieu fortifié, en gr. On a cru reconnaître, dans la description de la licorne faite par les auteurs de la Bible, l'*antilope* ou *orix* au corps de cerf, le *riym* des Arabes. M. de *Laborde* pense que le rhinocéros est

(1) De **Laborde**, *Emaux et bijoux du Musée du Louvre*, p. 359. **Borde**, maison, métairie, **Bordier**, **Bordarier**, métayer ; — *Journal Asiatique*, mars 1844 ; — **Rosenmuller**, *Das alte et neue Morgenland*, t. II, p. 269. **Rosenmuller**, habitant du moulin des roses.

Digitized by Google

la seule base de tous les récits merveilleux des chroniqueurs, et il ajoute que les cornes, rapportées par les anciens voyageurs comme provenant des licornes, sont simplement des dents de narval.

Déjà les anciens Perses fabriquaient avec cette matière des coupes magiques rejetant les breuvages empoisonnés. Dans le moyen-âge on avait la foi la plus vive dans la vertu de ces cornes, que l'on débitait par petites pièces, montées en or ou en argent, et quelquefois ornées de pierreries, désignées dans les inventaires sous les noms de *touches, épreuves* ou *essais* ; on les plaçait dans les coupes, les plats et les aiguières, avec la conviction que la présence de la licorne agissait comme contre-poison ; on fabriqua même de l'eau de licorne dont on a fait usage jusque dans le XVIIe siècle.

A l'époque de la primitive Eglise, la *licorne* qui, disait-on, chérit les vierges, était l'emblème de la pureté de Marie et l'image du Sauveur. On appliqua à la mère du Christ la fable grecque, reproduite dans le VIIe siècle par Isidore de Séville, sur la manière de prendre les licornes ; on envoyait une jeune fille vierge auprès du repaire de cet animal si farouche et si terrible ; « celui-ci, dit l'auteur des *Propriétés des bêtes*, composition bizarre portant la date de 1512, se va coucher dans le giron de la pucelle, sans aucun mal lui faire ; alors viennent les veneurs qui la tuent ; mais si elle n'est pucelle, la licorne n'a garde d'y coucher, mais tue la fille corrompue et non pucelle. » Dupuy-Demportes ajoute que, sans cette ruse, la licorne se précipiterait du haut d'un rocher plutôt que de se laisser prendre.

Un des symboles les plus fréquemment employés par les premiers chrétiens régénérés dans les eaux du baptême, était le *poisson*. La coutume de graver les inscriptions grecques en colonnes, en ne mettant qu'un seul mot par ligne, donna naissance aux acrostiches, et on suppose que l'ιχθυς, poisson, a été formé de la sorte au moyen des mots Ιησους Χριστος, Θεου

υιος, Σωτηρ. Ce premier rapport une fois fourni par le hasard, on trouva beaucoup d'analogie entre la nature même du poisson et les divers attributs de Jésus-Christ (1). Les *poissons*, assez communs en blason, ont été empruntés, soit à un ancien symbole religieux, soit aux enseignes des maisons, soit à des analogies de nom, comme ceux de **Chabot, Poisson** de Marigny, **Pissis**, etc. Les *bars* ou *barbeaux*, les *saumons*, les *chabots*, rappellent quelquefois aussi un droit de pêche ou la suzeraineté d'un cours d'eau.

De même que le poisson, le *mouton* et le *bélier* peuvent avoir des origines multiples. Jusqu'au VIIe siècle, Jésus-Christ était représenté sous la forme d'un *agneau*, réputé la plus pure des victimes. Le concile tenu en 692 à Constantinople, décréta que la figure du Sauveur crucifié remplacerait l'agneau. Les Pères de l'Eglise avaient découvert diverses analogies entre le *bélier*, qui guide le troupeau, et Jésus-Christ. Ils considéraient le bélier, arrêté dans le buisson, comme l'image de Jésus-Christ couronné d'épines. Tel est le motif pour lequel on représentait souvent sur des chapiteaux de colonnes deux béliers affrontés avec une croix au milieu d'eux. Dans le XIVe siècle, l'*agneau pascal* a figuré sur plusieurs monnaies, appelées pour ce motif *aignels* ou *agnelets*.

Quand les agneaux et les béliers ne sont pas des armes parlantes (on les trouve dans l'écusson des familles d'**Agneaux, Lamb**, *Lambton*, maison de l'agneau; **Bélier**, *Bélin*, **Ram**, *Ramm*, *Ramberg* et *Ramsden*, montagne et vallée du bélier) ou le symbole d'un droit de parcours dans les forêts et les pâturages, ils ont pu avoir été empruntés par la piété et la foi de nos pères à l'archéologie chrétienne, au même titre que les *croix*, les *roues* de Sainte Catherine, les *bourdons* de pélerin,

(1) Rossignol, *Revue archéologique*, 13e année, p. 68; — Cyprien Robert, *Université catholique*, t. VI, p. 349; — L'abbé Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, p. 545; *l'Agneau et le Bon Pasteur*, p. 8, 9 et 34; *Des Anneaux chez les premiers chrétiens*, p. 18 et 24.

Digitized by Google

et les *pélicans*, qu'on remarque sur divers blasons. Cet oiseau, sacré en Judée et en Egypte, était censé se percer le sein pour nourrir ses petits de son propre sang. C'était l'emblème de l'amour maternel et du Sauveur s'immolant pour racheter les pécheurs.

Le *dauphin* était un emblême religieux longtemps avant l'invention de l'art héraldique. L'amour de ce poisson pour ses petits, et son calme dans les tempêtes, le firent adopter comme un symbole de la tendresse de l'Eglise pour ses enfants (1). D'après Homère, Télémaque fut sauvé des eaux par un *dauphin*, et en mémoire de cet événement, Ulysse fit peindre sur son bouclier l'image d'un *dauphin*. Suivant Hérodote, le musicien Arion, jeté à la mer par des marchands désireux de le voler, fut sauvé par un *dauphin* qui le porta jusqu'à Tœnare. Dans les premiers siècles de l'Eglise, on gravait sur les tombeaux un *dauphin*, symbolisant la migration de l'âme vers une rive plus hospitalière, et la rapidité avec laquelle l'âme allait dans le sein de Dieu. Le nom de ce poisson a été donné aux souverains d'une province, et plus tard à la province elle-même ; le *dauphin* figure dans un certain nombre d'écussons. (V. ch. III, § 10.)

Les *léopards* d'Angleterre rappellent la bâtardise de Guillaume-le-Conquérant, qui fit peindre, sur son écu, un *léopard* d'or sur un champ de gueules, parce que, suivant Pline, le léopard (λεων, lion, παρδος, panthère, de *pard*, tacheté, en héb., ou de *sardula*, tigre, en sanscr.) était le produit d'une panthère mâle et d'une lionne, et pouvait être considéré comme un symbole de bâtardise. Dans les actes, Guillaume se donnait souvent la qualification de *bâtard*. Le P. Menestrier (2) dit cepen-

(1) L'abbé **Gaume**, *les Trois Rome*, t. IV, p. 412 ; — L'abbé Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, p. 202 ; — **Gaume, Jaume,** sont des altérations de **James,** qui vient lui-même de *Jacques*, *Giacomo*, en it. (Voir *Jacob*, ch. IV, § 2.)

(2) *Origine des armoiries*, p. 63.

Digitized by Google

dant qu'en 1130 Geoffroi Plantagenet prit pour armoiries trois *lionceaux*, métamorphosés plus tard en *léopards*. D'après un antique préjugé, le *coq*, imprimant la terreur aux lions par son chant et le feu de ses yeux, représentait le courage ; les Vogué ont pour armes un *coq* d'or en champ d'azur, et pour devise : *Solâ voce leones terreo*. Dans le moyen-âge, on croyait que le chant du *coq* faisait évanouir les charmes, parce qu'il annonçait la venue du jour, incompatible avec les esprits malins, qui sont des esprits de ténèbres. Dès les premiers siècles de l'Eglise, on plaça des *coqs* sur les clochers, pour figurer la vigilance avec laquelle les ministres de la religion doivent s'occuper du salut des âmes (1).

Les *étoiles* et les *comètes* étaient une allusion à l'astre apparu sur l'horizon au moment de la naissance de celui qui, plus tard, les ajouta à son blason, et dont les astrologues, qui étaient souvent les conseillers des princes et des généraux, et les tireurs d'horoscope avaient constaté l'influence fatidique ; ou bien la traduction héraldique de l'espérance du succès dans une entreprise hasardeuse. L'usage de tirer l'horoscope, si commun dans le moyen-âge, existe encore chez les Parsis établis dans l'Inde (2). Lorsqu'**Hadassa** ou **Hédissa** (beauté, myrte, en hébr.) fut devenue l'épouse d'Assuérus, elle prit le nom d'**Esther** (astre, étoile de Vénus), qui, chez les Orientaux, présidait à l'amour et à la fortune.

La maison de *Baux*, connue depuis le x[e] siècle, doit son nom au chef-lieu de sa seigneurie, située près d'Avignon, appelée par Mérimée la *Pompeia du moyen-âge* ; cette terre, qui comprenait 79 clochers, était une des plus importantes de la France. **Baux**, en lat. *Baucium*, *Balcium*, *Balzum*, bâti sur un énorme rocher, doit son nom à un radical ligurien

(1) Chassan, *Symbolique du droit*, p. CII ; — L'abbé Barraud, *Recherches sur les coqs des églises*.

(2) *Revue britannique*, juillet 1859, p. 121 ; — Max Muller, *Leçons sur la science du langage*, t. I, p. 10.

Digitized by Google

qu'on retrouve en b. lat. sous la forme de *baussium* (*balza* et *balzo* en it.) avec le sens de rocher. Cependant, malgré une étymologie confirmée par l'histoire et par la topographie, des auteurs et des généalogistes flatteurs, complaisants ou intéressés, ont cherché à rattacher les princes de *Baux* soit à la famille des *Balthes*, qui régna sur les *Wisigoths* (1), soit à *Balthazard*, un des trois mages qui, guidés par l'*étoile* de Jésus-Christ, qu'ils avaient vue en Orient (*vidimus enim stellam ejus in Oriente*), se rendirent à Jérusalem pour adorer le Sauveur du monde. Les de *Baux*, dont plusieurs ont été princes d'Orange, afin de perpétuer le souvenir de cette légende, prirent pour armes une étoile à seize *rais* (rayons) d'argent sur un champ de gueules (2).

Les *mages*, *magi*, μαγοι, peut être du sanscr. *maya*, sagesse (3), chez les Mèdes et les anciens Perses, étaient des prêtres exclusivement consacrés au culte de Zoroastre. Lorsqu'Alexandre eut renversé l'empire de Darius, et qu'une nouvelle religion remplaça celle des vaincus, les *mages* se rejetèrent sur la pratique de l'astrologie et des sciences occultes dont l'ensemble, appelé *magie*, leur fut emprunté par les Grecs et les Romains (4). Virgile (5) parle aussi de l'*étoile* qui, du milieu de Troie en flamme, dirigea Enée vers le mont Olympe. Le soleil, qui figure dans plusieurs blasons, est un symbole de gloire; on le retrouve sur diverses monnaies des XVe et XVIe siècles appelées *écus au soleil*, et sur beaucoup de médailles de Louis XIV. La fameuse devise : *Nec pluribus impar*, fut adoptée pour le carrousel de 1662. Le corps de la devise représente le *soleil* éclairant la terre de ses rayons, et la légende

(1) **Gibbon**, *Histoire de la décadence*, t. V, p. 430. **Gibb, Gibbs, Gibbon,** diminutif de Gilbert (V. ch. III).

(2) Joseph de **Lapise** (*pise*, maison), *Tableau de l'histoire des princes d'Orange*, 1640; — Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comté Venaissin*, t. IV, p. 252.

(3) Pictet, *Origines indo-européennes*, t. II, p. 643.

(4) G. d'Eichthal, *les Evangiles*, t. II, p. 177.

(5) Livre II.

Digitized by Google

obscure et embarrassée signifie qu'il pourrait suffire à plusieurs terres.

Un *château*, une *tour*, un *pont*, des *pals* ou *palissades*, une *herse* sarrasine, des *créneaux*, des *crampons* d'escalade (*sturmbakem*), assez communs dans les blasons allemands, quand ils ne constituent pas des armes parlantes, rappellent la prise ou la défense, couronnée de succès, d'un fort, d'un camp, d'un pont, d'une porte ou d'un rempart. Le général Cousin de Montauban, comte de *Palikao*, a dans ses armes, dont la description complète exigerait une dizaine de lignes, une *croix* de calvaire pour rappeler l'établissement du culte catholique en Chine, et sur le tout le pont de *Palikao*, près duquel une poignée de soldats dissipa une nuée d'ennemis.

Lorsqu'en 1814 Louis XVIII anoblit Boscary de **Villeplaine** (maison de la plaine) pour avoir vaillamment défendu les Tuileries en 1792, il dessina lui-même son blason qui est : d'azur au château d'argent surmonté d'une *épée* d'or et d'une branche de *lis*. Le courageux défenseur de Louis XVI, de Sèze, ayant reçu le titre de comte en 1817, donna aux trois tours de son écusson la forme de la *prison du Temple*. La maison Moreton de Chabrillan a une *tour* dans ses armes, en souvenir de Reymond, qui guerroyait en Espagne sous les ordres de du *Guesclin* (v. ch. IV, § 5), et qui, sommé de rendre un fort, refusa énergiquement et fit cette réponse devenue la devise des Chabrillan : *Mas quebrar que doblar* (plutôt rompre que ployer). Le général d'artillerie *Doguereau* (v. ch. IV, § 10), nommé baron en 1812, avait dans un quartier de son écu : d'or à la *tour* en ruine de sable.

Les *pattes* d'ours ou de lion, les *hures* de sanglier, les *têtes* de loup, les *bois*, *ramures* ou *massacres* de cerf, les *serres* des aigles et des autres oiseaux de proie, rappellent le courage, l'adresse ou le sang-froid déployés en combattant ces animaux. C'étaient des trophées cynégétiques plus durables que ceux dont les chasseurs ornent la porte de leur maison dans certaines

Digitized by Google

provinces. Les Grecs et les Romains faisaient aussi parade de leur adresse, et clouaient sur les portes de leur demeure les dépouilles des animaux tués à la chasse. Aristophane, Pline et Manilius mentionnent cet usage.

Deux bûcherons de la vallée de Quint (Drôme), Michel **Richaud** (*Ricaldus*, puissant et secourable, en tud.) et François *Bouillane*, furent anoblis en 1447 par Louis XI, encore Dauphin, à qui ils sauvèrent la vie dans une chasse à l'ours, en tuant à coups de hache, dans la forêt de *Malatra*, près d'Ambel, le terrible adversaire du prince désarmé. En souvenir du service rendu au Dauphin, plus prodigue de lettres de noblesse que de sacs d'écus, ils furent autorisés à prendre pour armes : d'azur à une *patte* d'ours d'or, posée en bande. Presque tous les descendants de ces deux courageux montagnards travaillaient leurs terres ou exerçaient l'état de verrier, qui ne dérogeait point à noblesse. Leur peu de fortune donna lieu au proverbe : « Pauvre comme les nobles de la vallée de *Quint.* » Cette vallée devait son nom soit au cinquième mille, *ad quintam lapidem*, près duquel elle se trouvait, soit parce que c'était le *cinquième* bassin ou cours d'eau de la rive droite de la Drôme depuis Die.

Les noms de quinze *Bouillane* et de vingt-six *Richaud* figurent parmi ceux des gentilshommes ayant fait partie de l'assemblée générale des trois ordres de la province du Dauphiné, tenue à Romans en 1788. La plupart d'entre eux se présentèrent avec des habits de paysan et un havre-sac contenant leurs parchemins et leurs modestes provisions de voyage ; mais leur noblesse avait été reconnue à diverses reprises par les intendants et les commissaires du roi, et ils furent invités à prendre place à la table des autres gentilshommes. Plusieurs membres de ces familles ont aujourd'hui une position de fortune plus en rapport avec leurs nombreux quartiers nobiliaires (1).

(1) Chorier, *Etat politique*, t. III, p. 121 ; — Guy Allard ; — Borel d'Hauterive, année 1862, p. 135 et 208.

Digitized by Google

C'est un sentiment de reconnaissance qui engagea le général Charles J. Napier à remplacer un des *tenants* de ses armoiries par un *tambour* français, en souvenir du soldat *Guibert*, qui lui sauva la vie dans un combat, sous Napoléon Ier ; et le cardinal Morlot à composer son écusson ecclésiastique, lorsqu'il fut nommé prélat, avec les armes légèrement modifiées du marquis de Saint-Seine (1), dont il avait été le précepteur et devint plus tard l'ami. Autrefois, en Angleterre, celui qui faisait prisonnier de guerre un gentilhomme ou un prince, avait le droit de prendre ses armoiries, appelées *assomptives* par les anciens auteurs, et de les transmettre à ses descendants (2). Les ducs de Milan avaient dans leur blason une *bisse, guivre* ou *serpent* à sept tournants dévorant un enfant. C'était, d'après Olivier de la **Marche** (3), chroniqueur du xve siècle, un souvenir de la mort donnée par le comte Boniface, un de leurs ancêtres, à un énorme *serpent* qui emportait un enfant. Le général marquis de la Grange a placé dans un des quartiers de son écu un *sénestrochère* surmonté de la lettre *E*, pour rappeler le bras qu'il perdit à la bataille d'Essling.

Le *taillé*, le *tranché*, le *coupé*, le *parti*, désignent les diverses blessures qu'on avait reçues, ou la manière dont l'écu du chevalier avait été coupé. Les *fuseaux* ou *fusées* sont un souvenir des bouts de flèche ou de dard qui ont percé le bouclier (4). Les *éperons*, les *molettes*, dont la forme nette et tranchée ressemble à une étoile ; les *sautoirs* et les *chevrons*, traduction héraldique des étriers et de leurs supports, qu'on ornait de broderies d'or ou d'argent ; les *fermeaux* ou agraffes des baudriers ; les *macles* (*macula*, maille de filet ou cotte d'armes, en lat.) ; les *maillets*, les *casques*, les *cuirasses*,

(1) Legouz de Saint-Seine porte : de gueules à la croix dentelée d'or, cantonnée de quatre fers de lance du même ; Mgr Morlot a substitué des étoiles aux fers de lance.

(2) **Guyot,** diminutif de *Gui*, *Répertoire de jurisprudence*, t. I, p. 605.

(3) *Mémoires*, ch. Ier. — *Marche*, limite, frontière.

(4) Du Cange, Vo *Fusarius*.

Digitized by Google

les *gantelets*, rappelaient le jour où l'on avait chaussé les éperons de chevalier et les combats auxquels on avait pris part.

Les *annelets* et les *vires* faisaient allusion aux courses des bagues, et aux *viria* ou *viriola* des anciens (bracelet vironnant ou environnant le bras), qui, chez les Gaulois, étaient un emblème de commandement comme le *maniac* (1). Chez les Romains le bracelet, d'abord simple ornement, finit par devenir un insigne de la valeur guerrière (2). La famille *Dauby*, anoblie en 1630, avait pour armes : d'azur à la lance d'or, enfilant une *bague* de course d'argent. On voit aussi dans l'écusson des *Bufffévent*, trois lances d'or, passées dans trois *anneaux* d'argent. Les *lambrequins* et les *lambels* (*lamperskin* en flam., *lappen* et *lumpen* en all., *lappa* en tud., lambeau, morceau d'étoffe), souvent brodés ou armoriés, qui flottaient sur le casque et le cou des chevaliers, sont devenus pour les écussons un objet d'ornement (3). Les *rocs* ou *fers* émoussés des lances, les *bandes*, les *cotices*, les *fasces*, traductions héraldiques des écharpes, des ceintures et des rubans brodés par une main chérie, les *tortils* et les *couronnes*, décernés au plus vaillant, ont été empruntés aux joûtes et aux tournois, dont les *pals* ou pieux, les *émanches*, les *estacades* (*stacke*, *stacket*, palissade, en all.), les *pairles*, les *frettes*, *treillis* ou barrières, passèrent aussi dans le blason. Les deux *trompes*, *cornets* ou *proboscides*, qui servent souvent de cimier aux écus allemands, rappelaient que le gentilhomme avait paru deux fois dans les tournois, où ses armes avaient été suffisamment *blasonnées*. Ce mot est emprunté à la langue germanique et vient de *blasen*, souffler, sonner du cor, les hérauts d'armes ayant l'habitude de sonner du cor, de nommer les chevaliers encore peu connus, et de décrire ou *blasonner* leur écusson.

(1) C'est le *torquatus* (collier) des Romains.
(2) Tite-Live, X, 44.
(3) *Œuvres choisies du roi Réné*, t. II, p. 10.

Digitized by Google

La roue était l'emblème de l'espoir d'une heureuse fortune ou d'un impôt féodal perçu après l'établissement d'une route et proportionné au nombre des *roues* des chariots qui circulaient. Les *billettes* étaient quelquefois le souvenir d'un droit de péage appelé dans certaines provinces *barrage* ou *billette*, à cause de la *billette* (petite bille de bois, pancarte, affiche) « que l'on pendait à un arbre en signe d'icelui (1) ». Les *anilles*, petits morceaux de fer recourbés, consolidant les roues des moulins, rappelaient le moulin banal, dont les produits augmentaient les revenus du seigneur.

Le *bâton* des maréchaux et des anciens sénéchaux, lorsqu'il ne se rapportait pas à une investiture par *rhin* et par *bâton* (*per annulum et virgam*), était un emblème de dignité et de commandement ; le sceptre royal, la verge de la justice que portent les sergents et les huissiers, et le bâton pastoral, n'ont pas d'autre origine. La verge de Moïse et d'Aaron était à la fois le symbole du commandement et du sacerdoce (2). « Comment les hommes ont-ils été amenés à attacher des idées mystérieuses à un bâton ou à une baguette ? L'histoire nous l'apprend en montrant cette baguette comme un attribut de la puissance, et comme concourant à la manifestation d'effets merveilleux, lorsqu'elle ne nous les présente pas comme la cause même de ces effets, conformément à la disposition que nous avons de confondre le phénomène avec la cause. »

L'*anneau*, chez les anciens, était une des marques de la souveraine autorité ; il servait à sceller les ordres, et beaucoup de monarques, qui ne savaient pas écrire, signaient au moyen du cachet de leur *anneau*. Pharaon ayant donné à Joseph le commandement de l'Egypte, tira son anneau de son doigt et

(1) Loiseau, *Traité des seigneuries*, ch. 9.

(2) Genèse, ch. 30, v. 37. — Exode, ch. 4, v. 2 et 17 ; ch. 7, v. 9 ; ch. 8, v. 1 et 12 ; ch. 10, v. 13 ; ch. 14, v. 16 ; ch. 17, v. 5. — Nombres, ch. 17, v. 17. — Ezéchiel, ch. 21, v. 26. — Osée, ch. 4, v. 12. — Le magistrat romain touchait avec une baguette la tête de l'esclave présenté à l'affranchissement.

Digitized by Google

le mit dans la main de **Joseph** (augmentation, accroissement. Gen., 41, 42). Juda donna son anneau à **Thamar** (palmier), sa belle-fille, comme gage ou preuve de leur union (Gen., 38, v. 18), et l'Eglise a conservé cet antique usage. Le pape scelle les brefs qu'il délivre avec l'anneau du pêcheur, allusion à la profession de Saint Pierre ou au poisson pris comme symbole. L'*anneau* est un des insignes les plus essentiels de la dignité et de la juridiction des évêques, témoin la fameuse querelle des investitures par la crosse et l'anneau, qui agita si fort l'Eglise et l'Empire pendant le moyen-âge.

Le *rhin* était l'anneau que le seigneur suzerain passait au doigt de son vassal, en lui donnant l'investiture d'un fief par *rhin* et par *bâton* (*per annulum et virgam*), et le *rainchel* était l'anneau des fiançailles ; ces mots dérivent du tud. *hring*, anneau, bracelet, objet rond, *ring* dans les autres dialectes germaniques ; les Anglo-Saxons appelaient *rings* les enceintes fortifiées entourant les bourgs et les châteaux (1). Les ducs de Savoie prenaient possession de leurs états en passant à leur doigt l'*anneau* de Saint Maurice, et le *doge* (*dux*, duc) de Venise épousait chaque année la mer Adriatique, en jetant son anneau d'or au milieu des flots. Il est donc naturel de voir figurer les bagues et les anneaux dans un assez grand nombre d'écussons (2).

Les Assyriens et les Babyloniens remplaçaient les anneaux gravés par de petits cylindres de pierre dure contenant ordinairement trois lignes d'inscription ; quelques-uns portent une légende en lettres phéniciennes ainsi conçue : « *Khatem* (cachet) de N..., fils de N..., ou serviteur de telle divinité. » On se servait de ces cylindres comme de cachets en les roulant sur la cire. On en a trouvé un assez grand nombre dans les

(1) Henri Martin, *Histoire de France*, t. II, p. 312 ; — A. de Chevalet, *Origine de la langue française*, t. I, p. 594.

(2) Licetti, *De annulis antiquis* ; — L'abbé Martigny, *Des anneaux chez les premiers chrétiens* ; — Guigue, *Origine de la signature*, p. 16.

Digitized by Google

ruines de Ninive et de Babylone; quelques-uns appartenaient à des Juifs (1).

Les *clefs* des chambellans et des clavaires (trésoriers, gardiens des portes), attribut d'autorité commun au dieu *Janus*, à la *Minerve* de Phidias, à l'apôtre Saint Paul, à la femme romaine et à celle du moyen-âge; les *mortiers* et l'*hermine* des chanceliers ou des présidents; les *cors*, les *huchets* et les *greliers* des hérauts d'armes et des veneurs; les *éperviers* et les *faucons* des grands-veneurs, qui souvent ne plaçaient dans leur écusson que les *grillets* ou *grelots* attachés aux pattes de ces oiseaux, ou les *chaperons* dont on leur couvrait les yeux pour les *affaiter* (dresser, apprivoiser); les *flacons*, les *barillets*, les *hanaps* et les *coupes* des échansons, les *tourteaux* des pannetiers, la *cloche* des échevins, les *besants* des trésoriers, des argentiers ou des contrôleurs généraux des finances (2); la *hache* consulaire des grands-prévôts; le *vaisseau*, l'*ancre*, la *voile* ou la *rame* des chefs d'escadre, étaient un souvenir des fonctions qu'on avait remplies avec honneur. Chez les premiers chrétiens, l'*ancre* rappelait la solidité de la foi.

Dans les blasons espagnols et portugais, la *chaudière* ou chaudron est un signe de haute noblesse, parce qu'autrefois les *ricos ombres* (puissants guerriers) étaient obligés d'équiper et de nourrir leurs soldats. On a vu aussi quelques grands écuyers placer dans leur écusson des *peignes* de chevaux.

Les *bourses*, les *tourteaux*, les *épis*, les *gerbes* de blé, étaient un emblème de bienfaisance. Les *billettes* ou billets rappelaient des lettres confidentielles ou importantes (3), ou représentaient des morceaux d'étoffe d'or, d'agent ou de

(1) Menant, *les Noms propres assyriens*, p. 42.

(2) Les *besants* rappelaient aussi le droit de battre monnaie, ou l'émission d'une monnaie obsidionale. Telle est l'origine des vingt-un besants qui figurent sur l'écusson des Michaeli de Venise.

(3) Du Cange, *Dissertation sur l'histoire de Saint Louis*, p. 9.

Digitized by Google

couleur dont on ornait les vêtements pendant le moyen-âge, ce qui leur donnait quelque analogie avec un écusson *échiqueté*. Les *chiens* étaient un symbole du droit de chasse réservé seulement aux nobles, ou de fidélité à son prince ou à son roi ; les *colombes* et les *pigeons* étaient la traduction héraldique du droit seigneurial inhérent aux colombiers. C'était un privilége de la naissance, analogue à celui du droit de chasse, possédé par les nobles même qui n'avaient pas de fief. Les voisins et les vassaux étaient contraints de supporter cette charge, et on citait en Dauphiné des colombiers qui avaient jusqu'à mille ou douze cents *boulins* ou trous servant de passage aux pigeons (1).

La *colombe* jouait un rôle important chez les peuples de l'antiquité ; ils croyaient que la viande des colombes préservait de la contagion, et celle des ramiers de l'impureté (2). Les Sémites avaient une vénération toute particulière pour cet oiseau, qui figurait sur les enseignes des Babyloniens, et rendait des oracles à Thèbes, à Dodone et en Egypte. Les Indiens et les Juifs le considéraient comme un emblême de l'amour divin. Chez les chrétiens, qui en ont fait un symbole de douceur, de simplicité et de pureté, il représente le Saint-Esprit. Dès le IVe siècle, on renfermait les hosties consacrées dans des *colombes* de métal (3).

Les *colombes* ou *pigeons* figurent sur un assez grand nombre d'écussons, notamment sur ceux des familles **Colomb**, *Colombel*, *Colombet*, *Colombier*, *Colomer*, *Le Pigeon de Vierville*, **Taube** et *Tauber*, pigeon, en all., *Taubenstein*, rocher des pigeons ; **Dove**, colombe, en angl. ; *Duivenbode*,

(1) **Salvaing** de **Boissieu**, *Usage des fiefs*, p. 203. **Salvaing**, *Salvagnius* en latin, château du Chablais, dont le nom vient de *silva*, forêt, comme **Boissieu** vient de bois.

(2) Renan, *Vie de Jésus*, p. 428 ; — Guy **Basset**, t. II, p. 173 et 272. **Basset** de *bassus*, gros, gras, en b. lat., παχυς en gr.

(3) L'abbé Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, p. 162.

Digitized by Google

colombier, litt. maison des pigeons, en holl., etc. (V. le ch. IV, § 10).

Deux *mains* jointes ensemble, appelées *foi* en blason, rappelaient soit le respect des promesses et de la foi jurée, soit un témoignage d'affection et de reconnaissance émanant d'un souverain, comme celui qui fut donné par Philippe-le-Bel à Jean de Beauxhostes, dont les descendants ont pour armes : d'azur à deux mains d'argent, vêtues d'or et surmontées d'une couronne. Comme symbole, la *main* a joué un grand rôle chez les peuples anciens et modernes. Une *main droite* était un signe d'alliance et d'amitié ; les Romains ont échangé des mains droites avec les Syriens et les Parthes (1) ; cet usage existait aussi chez les Gaulois ; Montfaucon (2) cite une main droite en bronze, dont le creux porte une inscription grecque signifiant : « Symbole donné aux Vélauniens, » peuple du Vélay, peut-être par les Arvernes. Dans les premiers siècles de l'Eglise, l'époux donnait souvent à sa fiancée une bague représentant deux mains jointes comme symbole de l'union qui doit régner dans le mariage (3). Autrefois, celui qui contractait un mariage dit de la main gauche avec une personne d'un rang inférieur, lui donnait pendant la cérémonie la main gauche au lieu de la droite.

Chez les musulmans, les *seyds*, qui ont droit au turban vert comme descendants de **Fattimah** (c'est peut-être le même nom que celui de la fille de Darius, Φαιδίμη, brillante, éclatante, belle), fille de Mahomet, portent au cou une main en argent, qu'ils passent à plusieurs reprises sur les malades, comme dans la magnétisation. Les Arabes se servent de l'expression métaphorique de *main blanche* pour signifier le pouvoir occulte et surnaturel d'opérer des merveilles. L'imposition des mains et la médecine d'attouchement étaient fort

(1) Tacite, *Histoire*, II, 8 ; *Annales*, II, 58.
(2) *Antiquité expliquée*, t. III, 2e partie, p. 361.
(3) N. de Wailly, *Eléments de paléographie*, t. II, p. 76.

Digitized by Google

usitées chez les Orientaux, auxquels les rois de France les ont empruntées, depuis qu'ils prétendent guérir les écrouelles par le simple attouchement. Le peuple avait une foi si robuste dans le don surnaturel que s'attribuaient nos rois, qu'en 1615 Louis XIII toucha 1500 malades à Bordeaux, et qu'en 1654 Louis XIV en toucha 3,000 à Reims (V. ch. III, v° *Marcoux*). Pour se préserver de la *jettatura*, ou du *mauvais œil*, les Italiens portent au cou une petite *main de corail*. On sait que l'imposition des mains est une des cérémonies usitées pour la consécration des évêques et l'ordination des prêtres.

Une *main* seule peut être considérée aussi comme le souvenir de la tradition ou investiture d'un fief, qui avait souvent lieu au moyen d'un *gant* rempli de terre prise au fief concédé. C'était aussi un symbole de puissance, qu'on retrouve dans la *main de justice*. Le serment féodal consistait, de la part du vassal, à mettre ses mains entre les mains du suzerain ; les hauts fonctionnaires prêtent serment entre les mains de l'Empereur ; un serment est toujours accompagné de l'action de lever la main nue. L'huissier ou le sergent qui pratiquait une saisie, devait poser la main sur la chose ; d'où l'ancienne expression *main mise* (saisie), et celle de *main levée* (renonciation à ses droits sur l'objet) ; sur quelques anciens monuments d'Allemagne, on avait sculpté une main levée en signe de juridiction ; ceux qui n'avaient pas droit d'acquérir, de vendre, d'hériter, de mettre, en un mot, leur main sur une chose, étaient appelés gens de *main morte*. Dans les XII[e] et XIII[e] siècles, on donnait aux gens de condition infime le nom de gens de *basse main* (*mediæ manûs*) ; quand on faisait un marché, on donnait sa main comme gage de sa foi ; cette manière de contracter avait fait appliquer à la convention ainsi formée le nom de *manu datum* qui est resté à un genre particulier d'engagement appelé encore *mandat* (1). Dans les

(1) Chassan, *Symbolique du droit*, p. 114.

Digitized by Google

monuments chrétiens des premiers siècles, l'idée ou l'intervention de Dieu est exprimée par une *main sortant d'un nuage*, et l'action de sa puissance est désignée, en hébreu, par le mot *iad*, main, accompagnée d'une épithète caractéristique.

Diverses familles avaient une *main* ou des mains dans leur écusson, notamment les *Bonnefoi*, qui habitaient la Normandie, et les **Waroquier** (*Varoqueau* et *Waroquiau*, garot, dans le XIV[e] siècle ; *Waroquier*, celui qui est armé d'un bâton), qui résidaient dans l'Artois ; leur blason était d'azur à la main d'argent posée en pal ; on disait proverbialement dans cette province : « Donner à quelqu'un les armes de *Waroquier*, » pour lui appliquer la main sur la figure, le souffleter.

L'investiture des fiefs et des domaines avait lieu encore par le *gazon* et la *branche* d'arbre ; telle paraît être l'origine des *redortes*, branche tordue, repliée sur elle-même (*retorta virga*), qu'on retrouve dans plusieurs blasons. Chez les anciens Bretons, la tradition avait lieu aussi par la *manche* (*per manicam*), qui symbolisait le bras ; de là l'origine des *manches* dites *antiques* ou *mal taillées*, et figurant sous le nom de *maunch* dans plusieurs blasons anglais. Le bras, appelé *dextrochère* en style héraldique, est un symbole de force et de puissance comme la main de justice (V. la p. 112).

La science, l'amour, l'ardeur guerrière, sont figurés par des *lampes*, des *torches* ou des *flambeaux*. On plaçait autrefois des *lampes* dans les tombeaux, comme symbole de la lumière éternelle implorée par l'Eglise en faveur des morts ; on en remarque dans quelques blasons. Les marquis de La *Fare*, du Languedoc, ont pour armes trois *flambeaux* d'or, allumés de gueules, sur un champ d'azur, et pour devise : *Lux nostris, hostibus ignis* ; elle reproduit la même idée que celle des **Chansiergues** du **Bord** (*bord*, la *borde*, domaine), qui ont un blason à peu près semblable : « J'éclaire mes amis et je brûle mes ennemis. » Les armes des La **Fare** ne sont pas

Digitized by Google

parlantes dans l'acception rigoureuse du mot; *Fare* veut dire hameau construit ou habité par des étrangers (V. le ch. v). Telle est l'étymologie du nom de la famille Lambert d'**Haute-fare** (hameau élevé), qui réside à Grenoble. Quant aux **Chansiergues**, autrefois *Sansiergues*, qui habitaient Rochemaure (Ardèche) en 1500, leurs armes sont parlantes par à peu près, car leur nom doit venir de celui de Saint-Cierge, commun à deux villages des environs (cierge, flambeau). L'Eglise honore plusieurs saints appelés **Serge, Sierge** ou **Siergues** (*Sergius* en lat.). La famille *Sergia* prétendait descendre de *Sergeste*, compagnon d'Enée. Lorsque Voltaire fut nommé gentilhomme de la Chambre, il choisit des armoiries faisant allusion au feu poétique qui l'animait ; on les retrouve sur le cachet des lettres innombrables qu'il a écrites, et on les blasonne ainsi : d'azur à trois *flammes* d'or.

Les *fleurs de lis* et les *léopards* étaient une concession des rois de France et d'Angleterre, en récompense de services éminents ou d'actions éclatantes. Un Morel-Vindé fut autorisé, en 1495, à insérer une *fleur de lis* dans son blason, pour avoir contribué à sauver la vie de Charles VIII à la bataille de Fornoue. En souvenir des trois fleurs de lis, on place souvent trois fois dans l'écusson la même pièce ou figure. La famille de *Goulaine*, connue depuis le XIe siècle, a des armes d'une beauté exceptionnelle, mi-parti de France et d'Angleterre ; elles furent concédées par les souverains de ces deux royaumes à Mathieu de *Goulaine*, qui, ayant été nommé arbitre entre Philippe Ier et Henri, remplit, en 1185, cette fonction à la satisfaction des deux rois. **Goulaine** vient de *golena*, cavité, étang, dans la b. lat., γυαλον en gr.

Le droit de placer les *clefs* de Saint Pierre dans son écusson fut accordé par le pape *Calixte* II, en 1120, à *Sibeud* de Clermont, commandant des troupes qui le rétablirent sur son trône pontifical (1). **Sibeud**, *Siboud*, *Sibaud*,

(1) Ce fait est regardé comme douteux par plusieurs auteurs. V. Rochas, *Biographie du Dauphiné*, t. I, p. 252.

Digitized by Google

paraissent synonymes de *Sibbald*, ami ou allié hardi (**Sibert**, allié illustre); *Sibb*, allié, ami, en tud.; *Sippe*, en all. **Calliste**, très-beau, en gr. Le *krantzelin* ou *crancelin* (diminutif de *kranz*, couronne, en all.), ou portion du cercle d'une couronne placée en bande dans l'écu, rappelle, dans les armes de Saxe, que lorsque l'empereur **Frédéric** (ami puissant) donna à **Bernard** (défenseur hardi) l'investiture de la Saxe, il lui jeta une couronne de rue (plante) qu'il portait sur la tête pendant l'été (1).

Quelquefois, en partant pour une guerre lointaine, le chevalier modifiait son blason, et traçait sur son bouclier des images qui devaient lui rappeler son pays natal, telles que les *tourelles* ou les *colonnes* de son manoir ; le *rocher* sur lequel il était bâti ; le *chêne* de l'avenue ; le *cygne*, considéré aussi comme symbole de vieillesse glorieuse, qui se mirait dans les eaux limpides des bassins ; le *bœuf* ou le *bélier*, qui paissait dans les prés ; le *paon* aux plumes éblouissantes, tombant chaque année en automne pour repousser au printemps, ce qui l'avait fait choisir par les premiers chrétiens comme un des emblèmes de la résurrection (2) ; ou la *fleur* donnée au guerrier comme un gage d'amour et d'espérance. La *quintefeuille*, assez commune dans les armoiries, représentait la fleur de *pervenche*, dont le nom latin, *vinca pervinca*, rappelle deux fois l'idée de victoire, et la *pensée* était le symbole du souvenir mélancolique. Les *fleurs*, les *roses*, les *lis*, dans la main des évêques, des abbés et des dames, exprimaient l'intégrité des mœurs, et le désir de répandre partout la bonne odeur de Jésus-Christ (3).

On considérait le *souci* comme un talisman qui mettait à l'abri des méchants et des envieux, et un emblème de courtisanerie, par suite d'un ancien préjugé, d'après lequel cette

(1) Le P. Menestrier, *De la Chevalerie*, p. 167.
(2) L'abbé Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, p. 500.
(3) *Nouveau traité de diplomatique*, t. IV, p. 94.

Digitized by Google

fleur était un préservatif contre les animaux vénimeux (1). Le *souci*, comme le *tournesol* et l'*héliotrope*, s'épanouit quand le soleil brille, tient son disque tourné vers lui, et se ferme quand il se couche. C'est par suite d'une erreur étymologique que cette fleur est devenue plus tard l'emblème du chagrin. *Souci*, fleur, autrefois *soulci*, vient du latin *solsequium* (qui suit le soleil), et *souci*, peine, de *sollicitudo* (sollicitude).

Dans les Etats Pyrénéens, le *chêne* ou *roure* (*robur*, chêne, rouvre et force, en lat.), sous lequel se réunissaient les notables, était un emblème de la force et de la souveraineté nationales ; cet arbre figurait dans les anciennes armoiries de **Bayonne** (*baï*, baie, port, *on*, bon, en basq.) et de Tonneins. **Inigo** (*Ignace*, en esp.), surnommé **Haritza**, chêne, en basq., avait fait broder un chêne sur ses drapeaux, lorsqu'il fut élu roi de Navarre en 829 (2). Les d'*Albignac*, du Rouergue, qui ont trois pommes de pin dans leur écusson, les doivent à Pierre d'*Albignac*, qui fit reconstruire, dans le xve siècle, le château de *Triadou* sur un terrain couvert de pins (3). **Triadou** ou *Triadour*, en languedocien, désigne la place ou endroit où les villageois *trient*, avant de les faire rentrer dans leurs étables, les bestiaux qu'ils avaient gardés en commun. **Albignac** veut dire domaine de la montagne ; *ignac* répond à l'*ignie* du Hainaut, à l'*inghen* (domaine) des Germains (V. le ch. v). Les clans d'Ecosse prenaient pour emblème la branche de l'arbre le plus commun dans leurs montagnes ; celui des Chisholm avait une branche d'*aulne* ; les Menzies portaient une branche de *frêne* ; les Buchaman, une branche de *bouleau* ; les Macléan, une branche de *ronce*, et les Baccleugh, une touffe de bruyères.

Le *trèfle* était l'emblème de la fortune ; cette propriété

(1) *Le Chapelet de virginité* (ouvrage du XV[e] siècle), p. 41.

(2) Rabanis, *Revue du droit français*, 1861. p. 465.

(3) De **Barrau** (barrière, clôture), *Documents sur le Rouergue*, t. III, p. 253.

Digitized by Google

appartenait surtout au *trèfle à quatre feuilles*, qu'on croyait pousser au pied des gibets ; d'après la science cartomancique, le trèfle annonce l'argent, les héritages, la fortune; aussi le retrouve-t-on dans beaucoup de blasons (1). Le *trèfle* d'Irlande, le *chardon* d'Ecosse et la *rose* de Lancastre sont réunis sur la croix de chevalier de l'ordre du *Bain*, fondé en 1399 par Henri IV. Il paraît avoir été institué en faveur de trente-six écuyers qui se présentèrent pour partager l'ablution que le souverain devait faire la veille de son sacre, suivant les anciennes coutumes. La devise *Ich dien*, signifie, en anglo-saxon, je sers, je combats. Les Romains avaient consacré le *cyprès* aux morts, parce qu'étant coupé, il ne repousse plus. Ils regardaient le bois de cet arbre comme incorruptible, et s'en servaient pour faire les statues des dieux, le sceptre de Jupiter et des cercueils d'honneur destinés à certains guerriers, morts pour la patrie. Les chrétiens ajoutèrent l'idée d'immortalité à celle de mort et de tristesse rappelée par cet arbre qui figure dans plusieurs écussons. L'*olivier*, consacré à Minerve, représentait, chez les Grecs, la sagesse, et chez les Juifs, l'incorruptibilité (V. ch. IV, § 3). Le *tilleul*, rappelant la fable de Philémon et de Baucis, était l'emblème de l'amour conjugal (2).

Le *cœur*, symbole de courage, d'honneur, d'affection, d'amour, est assez commun en blason ; l'écusson du Danemark est d'or, semé de *cœurs* de gueules, à trois lions léopardés. L'hôtel bâti à Bourges par Jacques *Cœur*, argentier de Charles VII, est orné de sculptures au milieu desquelles se trouve sa devise favorite, vingt fois répétée : *A vaillants cœurs rien d'impossible ;* les descendants du ministre, ainsi que les fa-

(1) **Nisard,** *Curiosités de l'étymologie française*. p. 161. Le nom de **Nisard** et celui de *Nizard*, qui habitait Domène, près de Grenoble, en 1082, paraissent être des aphérèses de **Denisard,** dont le radical est *Denis*. (V. le ch. IV, § 5.)

(2) Charlotte de Latour, *le Langage des fleurs*.

Digitized by Google

milles *Cœuret* (diminutif du radical), *Cœurderoy*, etc., ont des cœurs dans leurs armes ; on connaît les surnoms de *Cœur-de-Lion*, *Francœur*. Le *cœur* couronné qui figure dans l'écusson des nombreuses branches issues des *Douglas* d'Ecosse, rappelle que lorsque Robert Bruce termina, en 1329, son héroïque carrière, il chargea Jacques Douglas de porter son cœur en terre sainte, pour accomplir un vœu qu'il avait fait. Le *cœur*, qu'on trouve souvent représenté sur les tombeaux des catacombes, paraît être un emprunt fait à l'antiquité romaine ou un souvenir de l'expression : *Beati mundo corde*. La *bulla cordis*, bijou en forme de cœur, ornait le cou des enfants, comme l'emblème de l'innocence et de la limpidité de leur âme, mais les médailles à l'effigie de l'agneau remplacèrent peu à peu la *bulla cordis*. Les chrétiens honorent le Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, et le chef du jury prononce le verdict la main sur son *cœur*.

Enfin, à une époque rapprochée de nous, les officiers anglais qui ont pris part aux guerres de l'Inde, mettent dans leur blason des *tigres*, des *panthères*, des *éléphants*, des *Indiens*, des *Cipayes* (*sipahi*, ou *sipah*, cavalier, en ind., *spahi* en algér.) ; et ces grands hommes, satellites brillants du règne de Napoléon Ier, qui récompensait splendidement les gloires civiles et militaires, placèrent dans leur écusson, savoir : les législateurs et les magistrats, une *plume* à écrire, les *tables de la loi* (1) ou les *balances* de la justice ; les généraux, des emblèmes militaires (**Masséna** (2), duc de Rivoli et prince d'Essling, surnommé l'*Enfant chéri de la*

(1) Les descendants du pasteur Chamier, né à Montélimar, fixés depuis longtemps en Angleterre, ont pour cimier un *dextrochère* tenant un *livre* ouvert, pour rappeler la part prise par leur ancêtre à la rédaction de l'édit de Nantes. (Charles **Read**, *Daniel Chamier*, p. 441. **Read**, *reed*, *reid*, rouge, roux, en anc. angl. V. Lower, p. 78.)

(2) D'après *d'Israeli* (*Coningsby*, t. II, p. 203), dont le bisaïeul était un juif de Venise, le nom primitif des **Masséna**, d'origine juive, était **Manasseh** (oublié ; *Genèse*, 41, 51). Voir aussi *Notes and Queries*, t. X, p. 147.

Digitized by Google

Victoire, avait dans ses armes une *victoire* ailée); les préfets et les maires des *bonnes villes* (1) de l'Empire, une *muraille* crénelée; les ambassadeurs et les consuls, le *caducée* de Mercure; les officiers de la maison de l'Empereur, un *portique* à deux colonnes surmontées d'un fronton accompagné des lettres initiales D. A. (*Domus Augusti*); les médecins et les chirurgiens, le *coq*, le *serpent* et le *bâton d'Esculape*; les peintres, une *palette* et un *pinceau*; les astronomes, les *planètes* dont ils avaient découvert les lois; les explorateurs des cités en ruine, comme Volney, deux *colonnes* asiatiques; les officiers qui avaient fait partie de cette glorieuse et poétique campagne d'Egypte, où tout parlait si vivement à leur imagination, tenaient à honneur, comme les anciens croisés, de perpétuer le souvenir de cette expédition lointaine, et choisirent pour armoiries des *sphinxs*, des *obélisques*, des *étendards* turcs, des *palmiers*, des *ibis*, des *autruches*, des *crocodiles* (2), des *dromadaires*, des *croissants*, des *pyramides*, des *minarets* et des *mosquées*.

Il existe aussi des blasons d'une origine plus modeste, dans lesquels on remarque des objets empruntés à l'agriculture et à l'industrie, tels que des *arbres*, des *plantes*, des *fruits*, des *glands*, des *socs* de charrue, des *pots* (les familles *Pot*, *Potet*, *Potter*, *Pottes*, ont des armes parlantes), ainsi que des animaux qui sembleraient devoir en être exclus, à cause de leur poltronnerie ou de la timidité dont ils sont le symbole, tels que la *canette*, le *lapin*, le *lièvre*, qu'on remarque sur plusieurs monuments remontant aux premiers siècles de l'Eglise (3), et qui, sur les blasons, pouvaient rappeler un

(1) On appelle *bonnes villes* celles dont les maires assistent au sacre du souverain, et qui ont dans leur écu le *chef de France*; il y en avait quarante avant 1789, et trente-six sous Napoléon Ier.

(2) Les armes de Nimes, un *crocodile* enchaîné à un *palmier*, rappellent qu'Auguste fit de cette ville une colonie romaine, et y établit une légion des vétérans qui avaient participé à la conquête de l'Egypte.

(3) Pour plus de détails, voir l'abbé Martigny, *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, p. 368.

Digitized by Google

droit de chasse. Cette anomalie est due, le plus souvent, à ce que beaucoup de familles bourgeoises ayant été anoblies, convertirent en armoiries les emblèmes ou enseignes de leur maison (v. le ch. IV, § 11), ainsi que les sceaux dont les simples bourgeois se servaient comme les nobles, avant le XIV[e] siècle, pour tenir lieu des signatures et donner l'authenticité aux actes qu'ils consentaient (1).

D'autres fois, les armes font allusion au nom, à la profession et aux vêtements ; plusieurs exemples seront cités dans les chapitres suivants. Lorsque Louis XVIII accorda des lettres de noblesse à Bellart, et lui permit de mettre dans ses armes une fleur de lis, celui-ci, pour reporter sur la mémoire de son père, honnête charron au travail duquel il devait son éducation, une partie de la gloire qu'il avait obtenue, demanda autorisation d'y joindre une roue et une *cognée* (2). Ce dernier objet pouvait aussi être considéré comme arme parlante ; *beil*, hache, en all. et en hind., *byla* en scand., *bill* en angl., πελεκυς en gr., du sanscr. *bil*, fendre, couper, paraissent avoir formé les noms **Billard** et **Bellart**, bûcheron ou guerrier armé d'une hache.

A diverses époques, les souverains ont pris des mesures pour conserver aux membres d'une famille cette part honorable de l'héritage paternel, souvent usurpée par des étrangers. En 1615, Louis XIII nomma un *Juge d'armes*, ayant plein pouvoir de juger les blasons, fautes et méséances des armoiries, ainsi que tous les procès auxquels ces diverses questions pouvaient donner lieu. Il était aussi chargé de tenir la main à ce que personne ne prît des armoiries timbrées, si elles n'avaient été auparavant réglées et enregistrées par lui. Il a été décidé par le parlement de Paris, le 22 décembre 1599, par le conseil d'Etat, le 26 août 1704, et par la cour de Cassation, le 25 février 1823, que les armoiries sont une

(1) Dom Vaisette, *Histoire du Languedoc*, t. IV, p. 516.
(2) *Le Héraut d'armes*, année 1863, p. 115.

Digitized by Google

véritable propriété, transmise héréditairement comme le nom patronymique, et que nul n'a le droit de s'en emparer s'il ne les possède légitimement.

Afin d'arriver à un résultat sûr et régulier, on avait disposé sur des registres, par ordre alphabétique, les noms de tous les objets usités dans la science du blason, et à la suite de chaque mot, on indiquait le nom des diverses familles dans les armoiries desquelles on retrouvait ces objets. Ils étaient souvent communs à beaucoup de personnes, puisque, dans le siècle dernier, il y avait environ cent mille familles nobles ou réputées telles (1), et que, par suite de l'édit de 1696, on contraignit en quelque sorte près de trois cent mille personnes ou communes à lever et à payer aux receveurs des droits d'armoiries, des certificats à raison de vingt livres chaque, outre les deux sols pour livre et les frais du certificat. C'était un moyen de faire rentrer de l'argent dans les coffres vides de l'Etat. Gentilshommes, ecclésiastiques, officiers, mágistrats, avocats, notaires, bourgeois, leurs femmes et leurs veuves, furent obligés de payer le certificat sur lequel était dessiné ou peint leur blason, sous peine de voir confisquer l'argenterie sur laquelle étaient gravées les armes non enregistrées et d'être de plus condamnés à trois cents livres d'amende (2). D'après les édits, les brevets d'armoiries de cette nature ne pouvaient, dans aucun cas, tirer à conséquence comme preuve de noblesse. L'Armorial de 1696, rédigé par provinces, contient, dit-on, 69 volumes in-folio de texte ou d'armoiries, et a été déposé depuis longtemps à la Bibliothèque impériale.

Sur les registres dont on vient de parler, à la suite du mot

(1) En 1789, ce nombre variait de 94 à 110 mille, suivant les appréciations. (Lainé, *Dictionnaire véridique de la Noblesse*, t. I, p. xxxv ; — Borel d'Hauterive, *Annuaire de la Noblesse*, 1843, p. 347 ; — Saint-Allais. *l'Ancienne France*, t. I, p. 32.) Ce dernier auteur dit qu'il y avait environ 70 mille fiefs, dont trois mille seulement étaient titrés.

(2) Voir cependant *le Héraut d'armes*, 1863, p. 70 et 108.

Digitized by Google

aigle, par exemple, on inscrivait les noms de toutes les personnes qui avaient un aigle dans leur blason, quelle que fût la couleur du champ ou de l'oiseau; après venaient celles qui en avaient deux, ensuite celles qui en avaient trois, etc., de sorte qu'une figure ou une pièce héraldique étant donnée, il était facile de savoir de suite à combien de familles différentes elle était commune. En 1852, M. Charles Grandmaison a publié un *Dictionnaire héraldique*, rédigé au même point de vue ; il est fâcheux qu'il ne contienne que les noms de dix à douze mille familles, dont chacune est mentionnée une fois seulement quel que soit le nombre des pièces renfermées dans l'écusson, tandis qu'un rappel de nom aurait facilité les recherches. Cependant cet ouvrage, qui comprend en outre le résumé de documents héraldiques intéressants, doit avoir sa place marquée dans les bibliothèques.

Lorsqu'un nouvel anobli présentait son projet d'armoiries au Juge d'armes, celui-ci examinait s'il n'appartenait pas déjà à une autre famille. Dans l'affirmative, qui se reproduisait très-souvent, on opérait les changements nécessaires pour faire disparaître cette similitude, soit en variant les couleurs ou les métaux du champ ou des pièces de l'écu, soit en augmentant les divisions, soit en ajoutant de nouvelles pièces. Les armes récentes étaient donc, en général, beaucoup plus chargées que les anciennes. Tel est le motif pour lequel les armoiries les plus simples, et celles qui ont le moins de brisures, sont réputées les plus belles. « Dans la science héraldique, c'est un principe très-certain que, qui porte le moins est le plus (1). »

Les écussons anglais renferment de nombreuses brisures, servant à différencier les diverses branches de la même famille. Nulle part les cimiers ne sont aussi communs qu'en Allemagne ; on peut dire du cimier allemand qu'il est l'armoirie, et que

(1) Baron, *l'Art héraldique*, p. 35 ; — Guy Basset, *Plaidoyers*, t. I, p. 55.

Digitized by Google

l'écu n'en est que l'accessoire. On indique les brisures par la diversité des cimiers ; il n'est pas rare de voir un écusson surmonté de douze ou quinze cimiers ; mais celui du milieu est toujours le principal ; les autres sont des cimiers d'alliance et de fief (1). Dans le XVII[e] siècle, les armes d'une maison, *écartelées* avec celles d'une famille étrangère, perdaient de leur lustre et de leur pureté ; Jean Scohier (2) ne considérait pas cependant cette règle comme générale. « Et le plus souvent, dit-il, non pas toujours, sont telles escartellures plus illustres et de plus grande splendeur que les armes originelles de cestui qui les porte. »

On disait proverbialement d'un blason surchargé de pièces, qu'il ressemblait à celui d'un *anobli de l'hôtel-de-ville* (3). Ces précautions tardives ne pouvaient rien enlever aux droits acquis avant l'établissement du Juge d'armes ; tel est le motif pour lequel les mêmes armoiries sont souvent communes à plusieurs familles. Pénétré de cette vérité, le P. *Menestrier* avait posé en principe que si la ressemblance des noms a causé beaucoup d'erreurs, la similitude des armes a produit beaucoup de fables. Le duc de Saint-Simon (4), en parlant des princes de Croy, dit que les armes de Hongrie et les leurs sont les mêmes, « et que de cela seul vient leur prétention de sortir des rois de Hongrie, sans en pouvoir montrer d'autres titres. »

De 1641 à 1790, la charge de Juge d'armes et de Certificateur de la noblesse des élèves des écoles fut successivement occupée par cinq membres de la famille d'**Hozier** (*hozier* ou *hosier*, chaussetier, v. ch. IV, § 6). Ils ne furent pas tous aussi

(1) Le vicomte de Magny, *la Science du blason*, p. XLV.

(2) *Traité de l'estat et comportement des armes*, ch. 15, p. 115.

(3) On donnait aussi aux anoblissements municipaux le nom de *noblesse de cloche*, parce que les échevins et leurs officiers se réunissaient au son de la cloche. La noblesse militaire donnait ironiquement aux magistrats le nom de *robins* ou *noblesse d'écritoire*.

(4) *Mémoires*, ch. 31.

Digitized by Google

incorruptibles que *Pierre*, le premier d'entre eux (1). Louis-Pierre d'Hozier publia, de 1736 à 1768, en dix volumes in-folio, un *Armorial général*. Il n'est pas aussi général que l'indique son titre, puisqu'il ne renferme guère que quatre ou cinq mille notices, c'est-à-dire la vingtième partie de celles qui auraient pu s'y trouver. Comme il est le résultat d'un travail rétribué, n'ayant pas de caractère officiel, cet ouvrage, qui est cependant le plus exact de ceux qui traitent de ces matières, n'a pas non plus l'authenticité et la véracité qu'on lui suppose assez généralement. Le pouvoir ne s'effarouchait pas des origines fabuleuses attribuées à certaines familles, à moins qu'elles ne tendissent à leur conférer des droits préjudiciables à ceux de la maison de France ; des prétentions de cette nature motivèrent la condamnation de la généalogie du duc de Bouillon, comme on le verra plus loin.

D'Hozier demandait des sommes considérables pour l'insertion de ses notices, ce qui explique pourquoi les noms de beaucoup de familles ne se trouvent pas dans l'*Armorial général*. J'ai sous les yeux une lettre écrite, le 25 avril 1770, par d'Hozier de Sérigny, dans laquelle il réclame cent louis, valant quatre ou cinq mille francs d'aujourd'hui, dont moitié payables d'avance, pour insérer dans le t. XI, qui n'a jamais paru, la généalogie de la famille de *Geoffre de Chabrignac*, alors représentée par Jean-Baptiste-Joseph, décédé en 1781, brigadier des armées du roi. Le 8 septembre 1789, le conseil d'Etat, après avoir analysé un grand nombre d'actes, rendit un arrêt dans lequel il reconnut que ses enfants descendaient au quinzième degré de Gérald de *Geoffre* ou de *Geouffre*, qui habitait le Limousin en 1276. Cet arrêt, très-longuement motivé, se termine ainsi : « Le roi étant en son conseil a maintenu et maintient les suppliants dans leur noblesse d'ancienne

(1) *Mémoire publié en* 1780 *par le marquis de Créquy contre Lejeune de La Furjonnière*, p. 56. Dans son cinquième registre, d'Hozier fait figurer à tort MM. Lejeune comme une branche de la maison de Créquy.

Digitized by Google

extraction, nonobstant l'omission de qualifications nobles, etc. » Ce nom de **Geoffre**, dont les formes latines étaient *Jaufredus*, *Goffredus*, *Gausfredus*, est le même que celui de *Godefroi*, *Goutefrey*, *Jouffroy*, *Geoffroy*, etc., bon ou secourable ami, en tud. (*god*, bon, *fried*, ami, en all.) Les de Geoffre établis en Dauphiné ont pour devise : « *J'offre tout à la patrie.* »

La Chenaye des Bois était beaucoup plus modeste ; il demandait de deux à six louis, suivant la fortune et la générosité des personnes, et se contentait quelquefois d'un louis (1) ; aussi mourut-il dans un hospice. On rencontre, dans presque tous les volumes publiés depuis cinquante ans, des généalogies contraires à la vérité, admises par complaisance ou par intérêt, ce qui n'empêche pas l'auteur responsable de parler de sa sévérité en matière de justifications. Une notice de cette espèce, dans laquelle la soudure a été faite avec une maladresse insigne, est insérée dans un volume précédé d'une préface écrite le 8 décembre 1860, où l'on remarque ces mots, bien faits pour donner le change au commun des lecteurs : « L'éditeur n'a accepté comme base de ses travaux pour la partie ancienne, que les actes originaux ou les preuves régulièrement faites, et pour la partie moderne, que les actes de l'état civil et autres pièces officielles, dont il lui était représenté des expéditions authentiques. »

Ces préceptes ne sont presque jamais mis en pratique, et il peut y avoir du danger à les appliquer rigoureusement. Dom Ambroise Pelletier, qui habitait la Lorraine, fut assassiné en 1757, le soir, à la porte de son presbytère, pendant l'impression de son *Nobiliaire*, par les sbires de ceux dont il dévoilait les origines suspectes ou la noblesse récente. Ils avaient une si grande influence dans le pays, que les assassins,

(1) *Revue nobiliaire*, année 1865, p. 548 ; — Borel d'Hauterive, *Annuaire pour* 1857, p. XVI.

Digitized by Google

dont la tradition a cependant conservé les noms, ne furent même pas poursuivis.

Chérin, cité par l'étendue de ses connaissances, la sévérité consciencieuse de ses recherches, pour son incorruptible probité et son désintéressement, était généalogiste des ordres du roi, et chargé de la vérification des preuves des gentilshommes qui demandaient à être présentés à la cour et à monter dans les carrosses. On prétend qu'il lui arrivait de plier quelquefois devant la volonté royale; ce fait avait lieu lorsque le souverain s'intéressant à un protégé, voulait le faire monter dans ses carrosses, suivant l'expression consacrée, en le dispensant de faire ses preuves jusqu'en 1399, ce qui était très-difficile, même à un bon gentilhomme. Chérin délivrait alors le certificat, admettait sans examen les pièces présentées, et avait soin d'écrire à la fin des généalogies de cette espèce, qu'il était obligé d'homologuer, les deux lettres *P. O.* (par ordre). Mais cette précaution était souvent inutile, car le grattoir ou l'emploi d'un procédé chimique faisait disparaître ce correctif, et le favori du roi laissait à ses enfants une généalogie dressée par l'incorruptible Chérin. Cependant M. Borel d'Hauterive (1) affirme que la volonté du roi et l'opinion du généalogiste pouvaient se produire en sens opposé, et que, si *Chérin* inscrivait sur son registre, en marge de certaines présentations, les lettres *P. O.*, c'était à titre de simple renseignement. **Chérin** paraît être un diminutif de *cher*, altération de *serre*, montagne, colline.

Les difficultés relatives à la propriété des noms et des armoiries ont donné lieu à de nombreux procès. Une usurpation d'armoiries, vraie ou fausse, fut même la cause d'une guerre entre le duc de Gueldres et le duc de Julliers, et il fallut l'intervention de Louis XII pour arrêter l'effusion de sang. Quelques procès offrent assez d'intérêt, à cause de la haute position

(1) *Annuaire de la Noblesse*, 1849-1850, p. 280.

Digitized by Google

des parties, ou des souvenirs qu'ils rappellent, pour les analyser dans cet ouvrage.

Le duc de Saint-Simon (1) parle très-longuement du procès intenté en 1706 par les Rohan-Soubise et les **Rohan-Guéménée** au duc de Rohan, fils d'Henri de Chabot (*Roch han*, hameau du rocher; *Guéménée*, altération de *Kemenet*, fief, seigneurie, chez les anciens Bretons (2), peut-être de *kemen*, *kemenez*, montagne, parce que les manoirs étaient construits sur des hauteurs). Lorsqu'il épousa, en 1645, Marguerite de Rohan, la plus grande héritière de France, sœur du problématique **Tancrède** (3), Marguerite obligea son futur, par son contrat de mariage, à faire porter aux enfants à naître et à leur postérité, le nom et les armes de Rohan. Malgré une possession d'état de plus de soixante ans, les cousins du duc voulaient obtenir un arrêt déclarant que celui des Rohan-Chabot qui possèderait la duché-pairie de Rohan porterait seul le nom de Rohan. Le conseil d'Etat, présidé par Louis XIV, assisté du duc de Bourgogne, débouta les Rohan-Soubise et les Rohan-Guéménée.

Il pensa que la signature de la reine-mère et régente dans le contrat était une autorisation formelle de toutes les clauses de cet acte, qu'on ne pouvait attaquer sans contester la validité de l'autorité royale; que ce contrat était ratifié tacitement par une exécution aussi longue que paisible, confirmée par une nouvelle érection de la terre de Rohan en duché, faite en 1652 en faveur d'Henri de Chabot.

(1) *Mémoires*, t. V, p. 186, édition Barba.

(2) Aurélien de Courson, *Histoire des peuples Bretons*, t. II, p. 41.

(3) Le mystère qui enveloppe sa naissance, et les débats qu'elle a provoqués, assignent à sa vie une place intermédiaire entre l'histoire et le roman. Voir la *Biographie générale de Didot*, t. XLII, p. 521. **Tancrède** veut dire fidèle conseiller ou reconnaissant ami, d'après *Pott*, p. 105 et 219, et *Ferguson*, p. 359. Les formes tudesques de ce nom étaient *Tankrad*, *Tanchrad*, *Tancharad*, *Dancharat*; *Thackradr* en scand., *Tankred* en all. Il a pour racines *dank* ou *thank*, reconnaissant, et *rad* ou *red*, conseiller, ami.

Digitized by Google

Pour se consoler de l'échec qu'il venait d'éprouver, Hercule-Meriadec de Rohan, prince de Rohan, de Maubuisson et de Soubise, fit ériger Fontenay, près Poitiers, en duché-pairie sous le nom redoublé de *Rohan-Rohan*, à l'exemple de quelques branches des maisons d'Allemagne, comme *Baden-Baden* (bains) et *Salm-Salm*. Il distingua ainsi son duché de celui de Rohan, passé dans la maison de Chabot. En 1787, après le décès du maréchal duc de Rohan-Rohan, prince de Soubise, cette branche tomba en quenouille dans celle des Rohan-Guéménée et dans la maison de Condé.

L'illustre famille de Créquy remonte à **Ramelin** (diminutif de *ram*, fort, robuste, et bélier, en tud.), seigneur de **Créquy**, qui vivait en 987. Le nom de ce village est emprunté à celui du prunelier hâtif, créquier, arbuste sauvage et épineux dont on se sert dans le Nord pour faire des haies, et qui, d'après un héraut d'armes du xve siècle, « a poi (peu) de feuilles, et foison de picans. » Le fruit est appelé *krieh* en tud., *krieche* en all., *krikon* en suéd., *kraege* en dan., *crecque* en franç. (*krusza*, poirier, en pol.; *gregonek*, lieu couvert de pruniers sauvages, en bret.). Les Créquy, tombés en quenouille dans la famille du comte de Beaucorps-Créquy (de Blois), autorisé par ordonnance du 11 octobre 1815 à prendre le nom de son aïeule, née de Créquy, avaient pour armes : d'or au créquier arraché de gueules ; pour cri de guerre : *Créquy haut baron, créquier haut renom*, et pour devise : *Nul ne s'y frotte*. Le créquier figurait déjà, en 1215, sur le bouclier et sur l'écu marqué au revers du sceau de **Baudouin** de Créquy (1). De tout temps cette maison occupa des emplois élevés à la cour, dans l'armée et dans la diplomatie.

Les *Souvenirs de la marquise de Créquy*, composés, peu de temps après la révolution de juillet, par un prétendu

(1) N. de Wailly, *Eléments de paléographie*, t. II, p. 185. **Baudouin**, pour *Baldwin*, courageux ami.

Digitized by Google

comte de Courchamps, dont le vrai nom est Causen (de Saint-Malo), donnent beaucoup de détails sur la famille de Créquy ; mais cet ouvrage, à la composition duquel a présidé un esprit de parti beaucoup trop accentué, renferme beaucoup d'erreurs mêlées à des récits fort piquants. Le fait le plus caractéristique de la carrière littéraire de M. Causen, c'est que lorsqu'il composait réellement un ouvrage, il le publiait sous le nom d'un autre, et quand il le signait de son nom, on lui démontrait qu'il le prenait à d'autres, et qu'il était plagiaire. C'est ce qui lui est arrivé en dernier lieu pour le roman intitulé le *Val funeste*, qui est devenu pour lui le *Vol funeste* (1).

Sous le règne de Louis XVI, les Créquy apprirent que la famille Lejeune de la **Furjonnière** (maison de la forge), dont la noblesse était récente comparativement à la leur, s'appuyant sur une généalogie insérée par d'Hozier dans son cinquième registre, prenait leur nom et se disait issue, à cause de la quasi-similitude des armes, de Raoul de Créquy surnommé *le Jeune*. Elle n'avait pour elle ni la possession d'état, ni la notoriété publique ; jusqu'aux derniers temps qui avaient précédé le procès, aucun membre n'avait porté le nom de Créquy. Leurs prétendus droits étaient uniquement fondés sur un acte suspect de 1478, d'après lequel Jean *le Jeune*, qui habitait Tours, avait conduit chez un notaire de Paris cinq personnes, originaires de Picardie, qui avaient déclaré entre autres choses que ledit Jean le Jeune « est issu, de par père, de ceux de Créquy, dont il porte encore de présent les armes, fors qu'il y a différence de couleurs. » Cet acte avait été, peu de temps après, reconnu sincère par le bureau d'élection de Tours.

Les Créquy assignèrent leurs adversaires devant le parlement de Paris en usurpation de nom, et devant le Juge d'armes d'Hozier en usurpation d'armoiries. Par son arrêt du 1er février 1781, le parlement, qui ne prit pas au sérieux

(1) Edouard Fournier et Sainte-Beuve. *Lettres inédites de la marquise de Créquy à Cénac de Meilhan*, 1856.

Digitized by Google

l'acte suspect de 1478, ordonna que le nom de Créquy serait effacé dans tous les actes où il avait été pris indûment par les Lejeune ; mais ceux-ci ayant produit devant le Juge d'armes des titres et documents constatant que depuis trois siècles ils portaient sans contestation un créquier dans leurs armes, furent maintenus en possession. Il y eut cependant des discussions très-vives relativement au champ de l'écu, à la couleur et à la forme du créquier.

D'Hozier termina ce procès, qui avait fait beaucoup de bruit dans le faubourg Saint-Germain, en décidant que les Lejeune porteraient à l'avenir de gueules au créquier *tranché* (scié horizontalement) d'argent, et que la première feuille à dextre serait chargée d'un écusson d'argent à deux fasces de sable, tandis que les Créquy continueraient à avoir dans leur écu d'or au créquier *arraché* de gueules, c'est-à-dire que les racines seraient indiquées. Ceux-ci, médiocrement satisfaits de la décision du Juge d'armes, cherchèrent à mettre les rieurs de leur côté par un calembour épigrammatique ; ils assuraient, ce qui était vrai, qu'un ancêtre de leur adversaire, anobli par Louis XII, dont il avait été valet de chambre tapissier, faisait des *siéges*, tandis que les sires de Créquy gagnaient des *batailles* (1).

C'est vers la même époque que le baron de Robertmesnil soutint contre la famille Ancoly de Mareuil un procès qui dura quatorze ans et coûta des frais énormes, pour une ancolie sur un tourteau de sable. Le mot *ancolie* est une altération d'*aquilina, aquilegia, aquilea*, qui tient de l'aigle (*akelei, aglei*, en all.), à cause de la ressemblance des éperons de cette fleur avec une serre d'aigle. Dans le moyen-âge, lorsqu'on

(1) *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. IV, p. 25, édition de 1840. — Les familles de Lespault, Le **Cointe** et Drancourt avaient aussi, dans leurs armes, un créquier. On donnait à cet arbre sept branches, terminée chacune par une feuille, ce qui avait fait croire, mais à tort, à Dom du Plessis, que le créquier était un chandelier à sept branches. **Cointe**, élégant, aimable (*koant* en br., *comptus* en lat.).

Digitized by Google

commença à représenter la folie une *marotte* à la main (tête grotesque garnie de grelots; *narrenkappe*, bonnet de fou, en all., dont la forme ancienne, *mariotte* (1), a la même étymologie que *marionnettes*), l'ancolie devint l'emblème de la folie, parce qu'on remarqua de l'analogie entre cette fleur et une marotte ou tête de fou.

Le 31 juillet 1783, le marquis de Montesquiou obtint du parlement de Paris un arrêt défendant à la famille de Boulbène de prendre à l'avenir le nom de Montesquiou, et de se dire issue, par les mâles, de cette maison (**Montesquiou,** *Montesquivus*, en 1192, et **Montesquieu,** *Montescutus*, noms communs à neuf bourgs ou villages, signifient mont des chênes ou des frênes; *esk, ek, eich, esk, aesc*, dans les langues celt. et germ.). A la suite de cette instance, et pour éclairer le public sur la légitimité et la légalité de ses prétentions nobiliaires, le marquis de Montesquiou publia en un vol. in-4° sa généalogie suivie de ses preuves, vérifiées et certifiées par Chérin, Dom Merle, Dom Clément, Dom Poirier Bréquigny, et plusieurs autres paléographes dont la science et l'intégrité étaient incontestables.

D'après cette généalogie, les Montesquiou remontent, en ligne masculine et légitime, par une branche cadette, à *Sanche Garcie*, duc de Gascogne en 872, surnommé par les Arabes **Mitarra** (ruine, dévastation), et dont la mère était issue de la même manière de Clovis Ier (**Sanche, Sanchez,** *Sancho, Sancio*, sont des altérations de *sanctus*, saint; *sancus, sansius* voulaient dire vénéré, en anc. lat. et en ombr. (2). Saint *Sanchez*, Sanctus *Sanctius*, vivait dans le IXe siècle. Bien que *Garcia* ou **Garcie** ait le même radical que *garçon*, on croit que ce nom, ainsi que celui de *Barcia*, sont empruntés à la famille d'Amilcar *Barca*, dont le souvenir se serait conservé dans les colonies phéniciennes établies en Espagne). On

(1) Diez, *Etymologisches Worterbuch*, p. 683.
(2) Donaldson, *Varronianus*, p. 8.

Digitized by Google

fut obligé de se rendre à l'évidence des preuves, et on apprit avec étonnement qu'il existait encore des descendants de Clovis. Louis XVI, qui avait autorisé en 1777 les Montesquiou à ajouter à leur nom celui de Fezensac, et dont la filiation avait trois siècles de moins que celle de cette famille, disait d'un air moitié riant, moitié piqué : « Je suis bien heureux qu'il ne cherche pas à retraire le royaume de France. » Lorsque le marquis de Montesquiou fut nommé membre de l'Académie, on lança le distique suivant, qui faisait allusion à sa volumineuse généalogie :

Montesquiou-Fezensac est de l'Académie ;
Quel ouvrage a-t-il fait? — Sa généalogie (1).

Le nom de La Tour d'Auvergne a donné lieu à plusieurs débats judiciaires. Le duc de Saint-Simon (2) dit que les La Tour sont seulement de la province d'Auvergne, et que leurs prétentions princières ne remontent qu'à Henri IV. Cependant le cardinal de Bouillon se croyait indépendant de Louis XIV, comme issu des anciens comtes souverains qui avaient gouverné l'Auvergne à dater du IX[e] siècle, et qui étaient cadets des ducs de Guyenne. Un habile faussaire, de Bar, lui communiqua un vieux cartulaire de **Brioude** (pont ou gué, en celt.) corroborant ses prétentions ; ce document fut d'abord reconnu vrai par plusieurs paléographes, notamment par le P. Mabillon ; mais de Bar, arrêté pour d'autres faux, avoua ses crimes, et fut condamné en 1704 par la Chambre de l'Arsenal à une prison perpétuelle.

Le duc de Bouillon ne se tint pas pour battu ; sur sa demande, **Baluze** composa une *Histoire généalogique de la*

(1) Voir encore : l'*Art de vérifier les dates*, t. IX, p. 240 ; — De Courcelles, *Histoire généalogique*, t. VIII, p. 24 ; — Berger de *Xivrey*, *Essais d'appréciations historiques*, t. II, p. 132. **Xivrey, Sivrieux, Civrieux, Sevrai, Sèvres,** ruisseau, cours d'eau, en celt. (V. ch. V).

(2) *Mémoires*, années 1706 et 1710.

Digitized by Google

maison d'Auvergne (1), dont plusieurs preuves étaient tirées du cartulaire de Brioude reconnu faux. L'auteur de cette histoire fut poursuivi par ordre du roi, qui ne pouvait admettre des prétentions préjudiciables aux droits de la couronne. Un arrêt rendu par le conseil d'Etat, le 1er juillet 1710, déclara qu'un pareil ouvrage avait été fait pour appuyer une usurpation criminelle, en ordonna la destruction, décida de nouveau que les extraits du cartulaire étaient faux, la postérité des ducs de Guyenne et comtes d'Auvergne depuis longtemps éteinte, et condamna Baluze à l'exil et à la confiscation. Un autre arrêt, rendu par le parlement le 2 janvier 1711, ordonna d'effacer des actes et des épitaphes tous les titres usurpés. Un plaisant lança à l'occasion de ces prétentions l'épigramme suivante :

Entasser les ducs d'Aquitaine,
Sur ceux de Milan, de Guyenne,
Usurper la race et le nom
D'Alfred, Astorgue, Barillon,
Et remonter de règne en règne
Jusqu'au temps de Charles Martel,
N'est-ce pas de La *Tour d'Auvergne*,
En faire La *Tour de Babel ?*

Le dernier de la branche des La Tour, qui possédait le duché de Bouillon depuis 1594, et portait le titre de duc de Bouillon d'Albret et de Château-Thierry, mourut sans enfant en 1802. Ses titres devaient s'éteindre avec lui, et les traités de 1815 mirent en possession du duché de Bouillon le prince de Rohan-**Montbazon** (montagne de **Bazon**, ou du guerrier), dont la grand'mère était une La Tour de **Bouillon** (*Bullio, Bullionum* en lat.). Ce nom, dit M. Jeantin (2), vient du

(1) Deux volumes in-folio, 1708. **Baluz, Beluz,** batailleur, en br., de *bela,* combattre, ont pour racine *bhal,* frapper, tuer, en sanscr., qu'on retrouve dans les noms gaulois **Belatucadrus,** guerrier puissant, **Bellovèse,** guerrier prudent, **Bellatulus,** et dans *bellum,* guerre, etc.

(2) *Histoire de l'ancien comté de Chiny.* **Jeantin, Jeantet, Jeandet,** sont des diminutifs de *Jean* (V. ch. IV, § 5).

Digitized by Google

bouillonnement écumeux de la Semoy, qui brise ses eaux contre les rochers.

Malgré l'extinction des titres accordés aux Bouillon, Marie-Joseph de La Tour d'Apchier, dit le comte de La Tour d'Auvergne, né en 1770, nommé, ainsi que son père, *duc à brevet* (grâce personnelle s'éteignant avec la personne à qui le roi l'accordait) en 1772, prit sous la Restauration le titre de prince de La Tour d'Auvergne. De même que le duc de Bouillon, il avait pour premier auteur connu, d'après le P. **Anselme** (allié protecteur), **Moreri** (mûrier) et les généalogistes exacts et consciencieux, **Bertrand** (illustre défenseur), seigneur de La Tour, qui vivait en 1200. A la fin du XIII[e] siècle, cette famille se partagea en deux branches ; en 1501 la branche cadette devint branche aînée ; mais, en 1471, il en était issu un cadet, Antoine *Raymond* de La Tour (**Raymond** ou *Reymond*, du tud. *rage* ou *rege* et *mund*, veut dire puissant protecteur). Un de ses descendants, Jean, baron de **Murat** (*Muratum*, bourg ceint de murailles, en b. lat.), maintenu dans sa noblesse par les commissaires du roi, sur preuves établissant sa filiation, épousa en 1663 Marie d'*Apchier*. Son fils et son petit-fils étaient qualifiés de comtes de La Tour d'*Apchier* et quelquefois de comtes de La Tour d'Auvergne. Le duc de Bouillon, le prince de Turenne et le cardinal d'Auvergne savaient très-bien que les La Tour d'Apchier étaient leurs cousins, mais l'orgueil les empêchait de les reconnaître publiquement comme tels (1). Cependant, vers la fin du règne de Louis XV et sous Louis XVI, les relations entre les deux branches devinrent plus intimes, et les La Tour d'Apchier furent traités comme parents.

En 1815, MM. de La Tour *Saint-Paulet*, fils de Gabriel-Florent de La Tour, appelé le marquis de *Saint-Paulet*, et de M[lle] d'**Aumale** (*alba marla*, marne blanche), décédée en

(1) Duc de Saint-Simon, *Mémoires*, année 1713.

Digitized by Google

1774, prenaient, depuis quelques années, les noms de La Tour d'Auvergne-Lauraguais. D'après leur généalogie, imprimée dans le *Dictionnaire* de Lachenaye-Desbois (t. XII, p. 666), ils se prétendaient issus d'une branche cadette des ducs de Bouillon, qui avait pour auteur Bernard, né vers 1280, dont la postérité mâle, d'après M. de La Tour d'Apchier et Moreri, s'éteignit en 1501. Les généalogies publiées par Lachenaye, Saint-Allais, Moreri et Amédée **Boudin** (1), présentent entre elles, pour ces trois prétendues branches de la même famille, des différences et des impossibilités qu'on ne peut expliquer, car ces prétentions ne remontent qu'au siècle dernier. Louis XVIII, convaincu de la vérité des assertions de MM. de *Saint-Paulet*, ordonna de leur remettre le cœur de Turenne et celui du *Premier Grenadier* de France, La Tour d'Auvergne-**Corret** (petit, nabot, en bret.), mort en 1800, dernier rejeton de la branche, qui était issue d'un enfant naturel des ducs de Bouillon. M. Henri de La Tour, qui habitait Blois, se disait également issu des ancêtres des ducs de Bouillon, mais n'émettait aucune prétention à relever ce titre éteint (2).

Le comte de La Tour d'*Apchier* fit assigner devant le tribunal de la Seine les La Tour *Saint-Paulet* pour qu'il leur fût défendu de prendre le nom de d'Auvergne; ceux-ci formèrent opposition et demandèrent reconventionnellement à ce que leur adversaire fût condamné à ne porter d'autre nom et d'autre titre que celui de comte de La Tour d'Apchier.

Un jugement du 2 juillet 1823 et un arrêt du 26 juin 1824 (3) décidèrent que les titres de duc et de prince étaient éteints depuis le décès du duc de Bouillon (1802) ; qu'aucune

(1) *Histoire généalogique du Musée des Croisades*, 1856, in-4°. **Boudin, Boudet, Boudot,** sont des diminutifs de **Bode,** combattant, guerrier (V. p. 7).

(2) De Saint-Allais, *Nobiliaire universel*, t. I, p. 517.

(3) *Répertoire de Dalloz*, t. XXXII, p. 518.

Digitized by Google

autre branche de la famille ne pouvait les prendre sans en avoir obtenu l'autorisation du roi, et que la possession du nom d'Auvergne dans la branche des La Tour d'*Apchier* n'était pas assez ancienne pour constituer un titre suffisant. L'arrêt défendit aux parties de le prendre à l'avenir, ordonna de le rayer sur tous les actes dans lesquels on l'avait introduit, et ce, à la requête du procureur général, tenu aussi de transmettre l'expédition de l'arrêt à l'autorité compétente, pour qu'elle avisât à la destination à donner au cœur de Turenne, ainsi qu'à celui du *Premier Grenadier* de France, déposés au Panthéon. M. Gaillard de **Kersausie** (maison du saxon ; de même que *Kersausic, Kersauson, Kersaozon, Kersaux, Kersauzen*, ces noms rappellent les invasions ou les établissements des Anglo-Saxons ou Bretons insulaires), neveu du *Premier Grenadier*, réclamait de son côté le cœur de son oncle. Il intenta un procès qui dura fort longtemps; la cour de Paris décida, en 1837, que l'urne d'argent qui le contenait lui serait remise, mais on prétend qu'on ne la retrouva plus dans le lieu où elle devait être.

L'arrêt de 1824 fut cassé le 3 avril 1826, pour un vice de forme provenant de ce que le ministère public avait agi par voie d'action, sur conclusions prises après plaidoiries closes. L'instance paraît ne pas avoir eu d'autres suites, et les parties ont compris sans doute qu'elles ne gagneraient rien à exposer leurs prétentions princières au grand jour des débats judiciaires. Déjà à cette époque, une grande dame du faubourg Saint-Germain, très-forte en matière de généalogies, dans le salon de laquelle on annonça en présence de plusieurs personnes le prince de La Tour d'Auvergne, lui dit avec son plus gracieux sourire : « Et d'abord, Monsieur, il n'y a plus de La Tour d'Auvergne; malgré cela, j'ai bien l'honneur de vous saluer. »

Quelques détails généalogiques paraissent nécessaires pour éclaircir la position des parties belligérantes. Anne de Peytes

Digitized by Google

épousa, en 1613, Jean-Jacques de La Tour, de la branche des seigneurs de Montoriol, et lui apporta le fief de *Saint-Paulet*. Leur fils Adrien prit le premier le nom de ce petit village, situé près de Castelnaudary, dans l'ancien *Lauraguais*, qui avait pour capitale Laurac. Le Lauraguais, érigé en comté, en 1477, en faveur des La Tour d'Auvergne (éteints en 1802), passa plus tard aux Brancas, venus de Naples en France sous Charles VII, qui le firent ériger en duché en 1714. Lorsque M. Hibon de Frohen épousa, en 1846, la fille du dernier duc de Brancas-Lauraguais, il fut substitué par son beau-père aux noms, titres et armes des Brancas ; mais sur l'opposition formée par d'autres membres de la famille, la cour de Paris rendit, le 10 juin 1859, un arrêt qui lui défendit de prendre le nom et le titre de duc de **Brancas**. La forme italienne, **Brancaccio**, est un superlatif péjoratif de *branca*, griffe, serre, branche, en it. (*branc*, sabre, en v. franç., les armes étant pour les hommes ce que les griffes sont pour les animaux ; *brachium*, bras et branche, en lat.). Les Brancas ont pour armes parlantes : d'azur au pal d'argent accosté de quatre jambes de lion d'or. Celles des Hibon de *Frohen* sont aussi parlantes par à peu près : elles représentent trois têtes de femme (*frauen* en all.) de carnation couronnées d'or.

Lors de la réunion des Etats généraux du Languedoc, le père de MM. de *Saint-Paulet*, adversaires de M. d'*Apchier*, fut admis à siéger avec les autres gentilshommes de la sénéchaussée de Castelnaudary, le 28 février 1789, sous les noms de Gabriel-Florent, marquis de La Tour, seigneur de *Saint-Paulet* (1). La substitution du nom de d'Auvergne ou d'Auvergne-Lauraguais à celui de Saint-Paulet n'eut lieu que sous Napoléon Ier, qui aimait à s'entourer des grands noms de l'ancienne monarchie. Le cardinal qui occupa si dignement le siége épiscopal d'Arras de 1802 à 1851, figure sur l'*Alma-*

(1) *Catalogue* publié en 1862 par L. de Laroque et E. de Barthélemy. p. 10. **Barthélemy,** fils de Tholmaï ou Ptolémée (V. ch. IV, § 4).

Digitized by Google

nach impérial de 1812 sous le nom de baron de La Tour d'Auvergne-Lauraguais. On raconte que l'Empereur, à son retour de la campagne de Russie, rencontra un jour un jeune homme qui s'élança devant son cheval en lui demandant une sous-lieutenance. — Quel âge as-tu? lui dit Napoléon. — Seize ans.— Comment t'appelles-tu?— Godefroy de La Tour d'Auvergne.— Accordé; voilà les jeunes gens qu'il me faut, répondit l'empereur en s'adressant à Savary (1). Cet officier, neveu de l'évêque d'Arras, était capitaine en 1824; le ministre voulut lui enlever le nom de d'Auvergne, supprimé par l'arrêt de la cour, mais il répondit à cette mesure par une sommation judiciaire, qui lui valut, comme on le pense, une prompte destitution; cependant un des membres de sa famille, maréchal de camp en 1828, était qualifié de comte de La Tour d'Auvergne-Lauraguais.

La transformation est aujourd'hui complètement accomplie. L'*Almanach de Gotha* (1866, p. 176), et l'*Etat présent de la Noblesse française* donnent aux descendants de M. Gabriel-Florent, marquis de La Tour, seigneur de *Saint-Paulet*, le titre de prince de La Tour d'Auvergne-*Lauraguais*, qui précède, sur l'*Almanach impérial*, le nom de l'ambassadeur de France à Londres, né en 1823, fils de Melchior et de Laurence de Chauvigny de Blot. Il a deux frères : l'un est archevêque de Bourges et l'autre officier supérieur. Quant à M. Marie-Joseph comte de La Tour d'*Apchier*, qui était demandeur dans l'instance de 1823, il est décédé en 1849, ne laissant qu'un fils, Maurice-César, né en 1809, qualifié de prince de La Tour d'Auvergne-*Bouillon*. Les articles insérés dans les divers recueils nobiliaires, à la requête des parties intéressées, sont rédigés de manière à faire croire que la famille dont on s'occupe

(1) **Didot,** *Nouvelle biographie générale*, t. XXIX, p. 838. On rattache à tort **Didot** à *Didier* (*Desiderius* en lat.); **Dido, Dudo, Diedo, Tito, Didmar, Didrich,** d'après Ferguson, p. 332, sont des noms tudesques qui ont la même racine que *theod*, *thiud*, soldat, guerrier.

Digitized by Google

est la seule qui porte le titre de prince de La Tour d'Auvergne, et les auteurs des notices gardent sur l'autre maison le silence le plus complet.

En 1854, des débats judiciaires assez vifs ont eu lieu relativement à la propriété du nom de **Fénelon**, dont l'ancienne forme devait être la même que celle du nom d'un archevêque de Sens, *Wenelo, Wenilo* ou *Guenilo,* qui trahit Charles-le-Chauve en 870. C'est un diminutif de *gwen* ou *guen,* blanc, en celt., en bret. et en gall. (v. le ch. IV, § 2), analogue à *Blanchon, Blanchin, Albin,* etc. Il n'a rien de commun avec celui de **Ganes** ou **Ganelon,** traître fameux dans les romans de chevalerie, qui fut cause de la défaite de Roncevaux, en 779, et qui a la même racine que *ganaz,* traître, en bret., *ingannare,* tromper, en it.; *enganner* en v. franç., *gauner,* fourbe, voleur, en all.; *gannah,* en hébr. (1).

La vicomtesse de **Case** (*casa,* maison), née Louise de Salignac de la Mothe-Fénelon, issue d'une famille connue depuis le XII[e] siècle, demanda pour ses enfants l'autorisation d'ajouter à leur nom celui de Fénelon. MM. de Salignac-Fénelon, qui occupaient des positions élevées dans l'armée et dans la diplomatie, formèrent opposition à cette demande. Les de Case assignèrent alors devant le tribunal de la Seine les de **Salignac** (*Salignac,* près Sarlat, autrefois *Salanhac* et *Saleynac,* vient, soit de *salina,* diminutif de *sala,* maison, en b. lat., soit de *saline,* eau salée, comme pour *Salignac,* près Sisteron, où il y a une source salée), pour les faire condamner à ne plus porter le nom de Fénelon. Ils produisirent entre autres pièces une lettre écrite au prince de Talleyrand par un proche parent de M[me] de Case, vrai et rude Fénelon. Il s'indignait de ce que Talleyrand voulait l'obliger à reconnaître pour parents les Salignac, et à leur laisser prendre son nom : « Citoyen ministre mon cousin, lui écrivait-il sous

(1) Détails dans A. de Chevalet, *Origine et formation de la langue française,* t. I, p. 252.

Digitized by Google

le Directoire, si vous voulez faire un cadeau à vos petits protégés, donnez-leur votre nom ; mais je ne souffrirai jamais qu'on me vole le mien, tant qu'il y aura des lois pour punir les escrocs. »

Les *Salignac* répondaient que ce vieux et rude Fénelon était un original à moitié fou : il fut le seul de sa famille qui n'émigra pas en 1791. Il avait épousé, en l'an IV, une grisette qui portait le nom banal de Moulin ; il ne mettait guère d'esprit dans ses lettres, bien qu'il en vendît dans sa boutique de marchand de vin, située rue de Provence. Nous sommes, ajoutaient-ils, les représentants de la branche cadette des Salignac-Fénelon ; nos armes sont les mêmes que celles de la branche aînée ; celle-ci a possédé le fief de la **Mothe**-Fénelon de 1420 à 1760 (*motte,* maison forte, entourée d'un fossé palissadé, dont la terre, au moment de l'extraction, avait servi à surélever le terrain sur lequel était assise la construction, ce qui rendait la brèche, l'escalade et l'incendie plus difficiles pour les assiégeants ; *mota, motta,* en écos., en irl. et en b. lat.). La séparation des deux branches ne remontant qu'en l'année 1512, le chef de la branche cadette avait incontestablement le droit de porter le nom de son père et de ses aïeux, qui étaient seigneurs de la Mothe-Fénelon. On a pu laisser dormir ce droit pendant quelques générations, mais on en a usé plus tard dans les *actes* et dans les occasions importantes, à dater de 1786, notamment dans un partage entre les Fénelon des deux branches.

Mais un jugement rendu par le tribunal de la Seine, le 16 juin 1854, a décidé que les autorisations tacites données depuis 1786 par les Fénelon aux Salignac, de joindre ce premier nom au second, ne constituaient pas la possession centenaire exigée par la jurisprudence. De plus, comme les Salignac ne justifiaient pas d'une manière convaincante que deux François de Salignac, vivant l'un et l'autre en 1512, desquels descendaient les parties belligérantes, fussent fils l'un

Digitized by Google

de l'autre, ou frères; comme on pouvait supposer avec raison qu'ils étaient seulement cousins, même à un degré éloigné; comme il y avait donc impossibilité de savoir si ou non la séparation des deux branches remontait à une époque antérieure ou postérieure à celle où les Salignac avaient commencé à porter le nom de Fénelon, et que les allégations des Salignac ne paraissaient pas fondées, ils furent condamnés à cesser de porter le nóm de Fénelon. Le tribunal autorisa en outre M[me] de Case à faire procéder à la rectification de tous les actes dans lesquels le nom de Fénelon avait été donné aux Salignac.

Bien que ce jugement soit rendu depuis un certain nombre d'années, les adversaires continuent à porter les uns et les autres le nom de Fénelon, par suite d'une transaction et d'un décret impérial rendu en 1855, qui l'attribue aux de Case et aux Salignac.

La possession, cette patronne du genre humain, est la source de presque toutes les légitimités; ce que le temps consacre doit paraître respectable, et il faut le respecter. Tel est le motif pour lequel la possession centenaire équivaut à un titre légal; s'il n'en était pas ainsi, il faudrait bouleverser l'état civil de beaucoup de familles. Ce principe a été appliqué par la cour de Paris, le 5 décembre 1857; le duc de Clermont-Tonnerre a été débouté de sa demande contre le marquis de Clermont-Thoury, son parent, ayant comme lui pour auteur commun Bernardin de Clermont, mort en 1522. Le duc s'opposait à ce que la branche de Thoury continuât à porter le nom de Tonnerre, qu'elle avait commencé à prendre en 1717; mais la cour a décidé que toute action devait être interdite contre une prise de possession consacrée par un laps de temps aussi considérable, et légitimée par l'adhésion de ceux dont elle aurait violé les droits.

La maison de Clermont, dont la filiation est connue depuis 1080, a possédé, en toute souveraineté, des fiefs importants en Dauphiné; c'est une des plus puissantes et des plus illustres de la province; elle est alliée à la plupart des maisons souve-

Digitized by Google

raines de l'Europe; sa généalogie imprimée forme deux volumes in-folio. Le comte de Tournon raconte que le duc de **Clermont-**Tonnerre, sollicitant de Pie VII, **Chiaramonti** (clair mont), le titre de prince, en se prévalant d'une conformité de nom, en reçut cette réponse modeste : « Je ne me croyais pas d'aussi bonne maison (1). » Le nom de Clermont, commun à vingt-trois villages de France, était donné aux montagnes les mieux éclairées par le soleil. Primitivement les Clermont, comme aujourd'hui les **Montluisant,** transplantés en Dauphiné, qui doivent leur nom à une montagne située près de Chartres, et la ville de *Clermont* (Oise), avaient des armes parlantes : le soleil éclairant une montagne. Les **Lichtenberg** (mont brillant), en Danemark, ont des armes analogues : de gueules, au mont d'argent, sommé d'une flamme d'or.

En 1496, Anne de Husson apporta en dot le comté de Tonnerre à Bernardin de Clermont, son mari. Le nom de **Tonnerre,** *Tornodorum* en lat., *Tourneure* et *Touinerre* dans le moyen-âge. veut dire tour ou château de la rivière; *turn*, tour, donjon, en scand., en gall. et en angl.-sax; *torn* en suéd., dont le diminutif *tornella* et *turnella*, en b. lat., a fait tournelle, tourelle. On retrouve ce mot dans **Tournay,** *Tornacum*, **Tournon-**sur-Rhône, *Turno*, etc. *Dor, dur,* rivière dans les divers idiômes celtiques, désignent l'Amançon. **Thoury** vient de *tor* ou *thor*, montagne (et quelquefois tour), dans presque toutes les anciennes langues.

J'ai publié en 1861, sous le titre suivant : *Existe-t-il encore des Adhémar de Monteil?* le résumé de ce qui se rattache à cette question, soulevée pour la première fois en 1765, et le compte-rendu de la lutte judiciaire, soutenue, depuis 1817 jusqu'en 1841, par le comte d'Adhémar de

(1) *Livre d'or*, p. 50. Voir aussi Rochas, *Biographie du Dauphiné*, ouvrage contenant des détails pleins d'intérêt sur les principaux membres de cette maison.

Digitized by Google

Lantagnac, contre M. d'Azémar de Saint-Maurice, dont les descendants s'appellent légalement aujourd'hui d'Adhémar. J'ajouterai seulement qu'au moment où cette brochure venait de paraître, Gras, libraire à Montpellier, imprimait un splendide volume in-4°, avec armes et sceaux gravés, intitulé : *Généalogie de la maison d'Adhémar de* **Cazevieille** (maison vieille). Ce rarissime volume, très-remarquable par son luxe typographique, a été tiré à cinquante exemplaires seulement, tous destinés aux parents et aux alliés de la famille. Le but de l'auteur est de démontrer que MM. d'Azémar de Saint-Maurice, aujourd'hui d'Adhémar, sont issus des Adhémar, seigneurs de Montélimar dans le XI[e] siècle.

J'ai analysé dans deux autres brochures (1) les longues luttes judiciaires qui ont eu lieu entre le comte Claude-François Chanel, de Grenoble, chambellan de Napoléon I[er], dont les parents sont connus aujourd'hui sous le nom de *Crouy-Chanel*, et les ducs de *Croy* et d'*Havré*, ainsi que le prince de *Solre*, à l'occasion du nom de Croy. Deux arrêts rendus par la cour de Paris, les 12 mai 1821 et 9 juillet 1830, et un arrêt de la cour de cassation du 25 février 1823 ont donné gain de cause aux princes de Croy. Mon second opuscule est aussi relatif au procès intenté par M. François-Claude-Auguste de Crouy-Chanel, cousin du comte Chanel, à l'ex-duc de *Modène*, archiduc d'Autriche, dans le but de se faire attribuer le titre de marquis *d'Este*, auquel il dit avoir droit, en sa qualité de descendant des anciens rois de Hongrie de la race des Arpad.

Le tribunal et la cour de Modène ont déjà rendu divers jugements et arrêts préparatoires relatifs à des questions de compétence, mais n'ont point encore (juin 1866) statué sur le fond du procès, qui paraît avoir pris en Italie un caractère

(1) *Les Arpad et les Crouy-Chanel*, in-8°, 1863, 64 p. ; — *Les Crouy-Chanel et leurs adulateurs*, réponse à M. Germain Sarrut, par le B[on] de Coston, 1864, 70 p. in-8°.

Digitized by Google

essentiellement politique. Il devrait plutôt être débattu dans les congrès diplomatiques ou sur les champs de bataille, si l'on admettait comme vraies toutes les prétentions de M. de Crouy-Chanel. Cet enchevêtrement d'épisodes, commençant par un arrêt rendu en 1790 par la chambre des comptes de Grenoble, est le fait le plus curieux qui se rattache aux origines généalogiques du Dauphiné. Le récit, même abrégé, de tous les événements auxquels ils ont donné lieu en France, en Autriche, en Hongrie et en Italie, serait un véritable *Mahabhdrata* judiciaire (1). L'analyse succincte des diverses instances et des discussions historico-généalogiques qui ont été la conséquence des prétentions princières ou royales de MM. de Crouy-Chanel grossirait ce volume dans des proportions trop considérables. Les débats, d'ailleurs, sont loin d'être clos, et si l'on ajoute foi au journal *la Finance* du 31 mai 1866 (p. 349) et à certains *on dit*, de nouveaux incidents ne tarderont pas à surgir.

Jusqu'à présent (juin 1866), la cour de cassation n'a pas encore statué sur le pourvoi formé par la famille de *Montmorency* à la suite d'un procès qui a eu un retentissement exceptionnel. Il est très-probable cependant qu'elle rejettera le pourvoi, mue par le même motif que le conseil d'Etat, qui a rejeté, le 28 mars 1866, la requête présentée par les parties plaignantes.

La haute noblesse du faubourg Saint-Germain s'est profondément émue des conséquences possibles du décret du 14 mai 1864, et une partie des personnes qui la composent ont rompu leurs relations avec le comte Adalbert de Talleyrand-Périgord, qui est allé deux fois sur le terrain. L'opposition de la majorité de la commission et de presque tous les membres du *Jockey-Club* (dont on a craint un moment la fermeture) à ce qu'on inscrivit sur le tableau et sur la carte de M. de Talleyrand les trois mots *duc de Montmorency*, a fini par céder, en présence

(1) Le **Mahabbârata**, grand récit, grande épopée, en sanscrit, est le plus long des poèmes connus ; il contient près de 215 mille vers.

Digitized by Google

de l'intervention, considérée comme un ordre, des ministres de l'intérieur et de la justice, et des désirs manifestés par l'Impératrice, alors momentanément régente (mai 1865).

La question est de savoir si le décret du 14 mai 1864 a pu transmettre à M. de Talleyrand le titre et le nom de *duc de Montmorency*, malgré l'opposition du prince et du comte de Montmorency-Luxembourg, ainsi que de plusieurs autres membres de leur famille, et contrairement aux dispositions si précises de la loi du 11 germinal an XI, dont il a été question à la page 46. Si l'on dégage la cause des éléments politiques qui s'y trouvent mêlés, pour l'examiner au point de vue du droit pur, la question ne peut être douteuse, et on répondra négativement. Mais la théorie de l'incompétence et de la séparation des pouvoirs tend à prendre de plus en plus une élasticité fort commode pour les hésitations qui se manifestent dans certains cas.

La cour de Paris, par son arrêt du 8 août 1865, a déclaré, en fait, « que *duc de Montmorency* n'est pas un *nom*, mais un *titre;* que le décret du 14 mai 1864 n'a transmis qu'un titre ; que M. de Talleyrand reconnaît n'avoir aucun droit à prendre le nom de Montmorency; que le décret du 14 mai ne le lui concède pas; que par conséquent il ne doit point être rendu dans les formes prescrites par la loi de l'an XI, relative aux changements et additions de nom, et que le tribunal de première instance a bien jugé en décidant que le décret conférait exclusivement un *titre* à M. de Talleyrand, et en ajoutant qu'il était incompétent pour connaître des griefs articulés par MM. de Montmorency. »

La cour ayant décidé que *duc de Montmorency* n'est pas un nom précédé d'un titre, pouvait déclarer aussi que Montmorency désigne une certaine manière de regarder les gens (1),

(1) L'expression *yeux à la Montmorency*, dit Tallemant des Réaux, vient de ce que le duc de Montmorency, décapité à Toulouse en 1632, avait les yeux un peu de travers, ou, en parlant par euphémisme, le regard légèrement indécis.

Digitized by Google

ou une espèce particulière de cerises. M. de Talleyrand aurait alors la faculté d'en faire usage tant qu'il lui plairait, sans que MM. de Montmorency aient le droit de s'y opposer. Les rares exemples cités dans cette affaire et qui ont de l'analogie avec la concession de titre et de nom résultant du décret du 14 mai, ne peuvent être invoqués avec succès au point de vue du droit, puisqu'ils sont antérieurs à la révolution de 1789 et par conséquent à la loi si positive de l'an XI et à l'abolition des duchés ; car faire un *duc de Montmorency*, c'est ajouter à la qualité de *duc*, qui est le titre, une dénomination qui est le *nom*. L'Empereur ne peut ni faire revivre fictivement un duché anéanti en 1789, ni en créer un nouveau ; il a seulement le droit d'accorder un titre purement honorifique.

En vertu de l'arrêt du 8 août, M. de Talleyrand et *tous* les enfants qui pourront lui advenir porteront bel et bien le nom de *Montmorency*, malgré les Montmorency et la loi de l'an XI, comme *tous* les enfants des ducs d'**Albuféra** (l'étang, le réservoir, en arabe), de *Montebello*, de *Trévise*, etc., portent le nom qui suit le titre de duc concédé à leur auteur. Le titre ne peut être pris que par une seule personne à la fois ; mais il est distinct du nom qui le suit et qui est commun à tous les enfants. Il suffit d'ouvrir l'*Almanach impérial* pour s'en convaincre.

Si à la suite d'une nouvelle révolution, une loi, pareille au décret du 29 février 1848 et à l'article 10 de la constitution de 1848, abolissait les titres nobiliaires, M. de Talleyrand-Périgord, *duc de Montmorency*, deviendrait Talleyrand-Périgord *de Montmorency*, par la même raison que, de 1848 à 1852, son oncle, Anne-Louis-Raoul-Victor duc de Montmorency, est devenu M. de Montmorency, et que les ducs de Dalmatie, de Padoue, d'Elchingen, etc., étaient simplement MM. Soult de Dalmatie, Arrighi de Padoue et Ney d'Elchingen. On peut vérifier le fait dans le *Moniteur* et dans l'*Almanach impérial*. S'il en était autrement, le duc de Montmo-

Digitized by Google

rency aurait été privé de nom patronymique, ou obligé de reprendre celui de *Bouchard*, porté par ses aïeux il y a six ou huit siècles. Ce fait seul suffit pour démontrer la fausseté, je ne dirai pas du principe, mais de l'assertion sur laquelle s'appuie l'arrêt du 8 août 1865.

Ménage raconte (1) qu'Henri IV ayant dit à *Malherbe* que le mot cuiller était masculin, celui-ci lui répondit : « Sire, vous estes un grand roi, et fort puissant, mais avecque tout vostre pouvoir vous ne sauriez faire qu'on disse *un cueiller* en-deça de la Loire. » Malherbe avait raison, et malgré Henri IV le mot *cuiller* a continué à être un substantif féminin. Quelques lignes insérées dans le *Bulletin des lois* ou écrites sur une feuille d'audience ne pourront pas changer un nom patronymique en titre nobiliaire. Considérerait-on comme sérieuse la réponse d'un homme qui prendrait le nom d'une famille titrée, en disant qu'il l'a pris comme titre, et non pas comme nom, et qu'ainsi elle n'est pas fondée à se plaindre? Les affirmations doctorales sur lesquelles repose l'échafaudage de l'arrêt du 8 août, rappellent cette déclaration du concile de Nicée, émanant de l'Eglise, qui est *infaillible*, reproduite dans les catéchismes, et qu'on peut paraphraser de la manière suivante : — Duc est-il un titre? — Oui, duc est un titre. — Montmorency est-il un titre? — Oui, Montmorency est un titre. — Duc de Montmorency est-il un titre? — Oui, duc de Montmorency est un titre. — Ces mots forment donc trois titres? — Non, ils constituent *un titre indivisible*, suivant l'expression de M. **Nicolet**, avocat de M. de Talleyrand (2).

Quant à l'étymologie du nom du bourg de **Montmorency**,

(1) *Observations sur la langue française*, 1675, p. 520. **Malherbe, Malesherbes**, mauvaises herbes.

(2) **Nicolet** est un diminutif de **Nicolas**, Νικολαος, peuple victorieux ou vainqueur du peuple. Le dicton : « C'est de plus fort en plus fort, comme chez *Nicolet* » est dû à un célèbre directeur de théâtre de Paris, mort en 1796.

Digitized by Google

il paraît assez difficile d'admettre, faute de preuves suffisantes, celle qui a été présentée, comme douteuse du reste, par l'illustre avocat de la famille de Montmorency (1). Il rappelle que, d'après un ancien texte, plusieurs **Burchard** ou **Bouchard** (défenseur hardi, en tud. V. le ch. IV, § 8) auraient guerroyé en Espagne contre les *Maures*, dans les IXe et Xe siècles, et en souvenir de leurs victoires, auraient reçu le surnom de *Morenciacus*. Cette assertion, que rien ne démontre, paraît rentrer dans le domaine de la légende. Il est beaucoup plus naturel de traduire ce nom, dont les formes latines sont *Mons*, *Morenciacus*, *Morentianus*, *Maurentius*, par montagne de la maison du marais; *ci*, *cy*, *si*, *zi*, *gy*, maison, hameau dans les dialectes néo-celtiques, et même en hongrois et en bohémien; **Morency** a le même sens que *Morancez*, *Moranville*, *Moranvilliers*, *Morancourt* et *Morambœuf*, qui sont aussi des noms de lieux, ayant pour radical *mora*, marais, en b. lat. (*mor* et *moras* en suéd., *mohr* en all., etc.).

Le principe de la propriété des noms peut être appliqué aux choses comme aux personnes, du moment où celui qui revendique cette propriété a un intérêt moral ou matériel. Ce double intérêt résulte suffisamment de l'ancienneté du nom, ou des souvenirs historiques qui s'y rattachent, et ajoutent à la valeur vénale d'un domaine. Les noms servant à distinguer les personnes et les choses, ont une utilité pratique et peuvent servir à éviter des erreurs ou des confusions préjudiciables. C'est ce qui a été décidé, le 17 juillet 1863, par le tribunal de la Seine (2). Ce jugement a défendu à MM. Perreyre, qui ont acquis, en 1853, pour le prix de 4,600,000 francs, les forêts d'Armainvilliers et de Crécy, de donner le nom d'**Armainvilliers** (maison d'*Armand* ou *Armin*) au château princier

(1) *Réplique de Me Berryer*, in-4°, p. 13. On a invoqué, à l'appui de ce récit légendaire, les *Annales d'***Eginhard**, dont le nom veut dire puissant et hardi.

(2) *Gazette des tribunaux* du 29 juillet 1863.

Digitized by Google

qu'ils viennent d'y faire construire. La duchesse de Laroche-foucauld-Doudeauville, propriétaire de l'ancien château d'Armainvilliers, ayant appartenu au duc de Penthièvre avant 1789, s'opposait à une usurpation de nom donnant souvent lieu, disait-elle, à des méprises désagréables. MM. **Perreyre** sont petits-fils de l'espagnol *Pereira* ou *Perreira,* instituteur des sourds-muets sous Louis XV, dont le nom veut dire *poirier* ou *perrière* (carrière).

On peut citer encore un arrêt rendu par la cour d'Angers, le 23 mars 1855, consacrant, en faveur de M. *Duvau* de *Chavagne,* ce principe qu'il n'est pas permis d'imprimer le nom d'une personne, dans des lettres de faire part, sans son consentement, et que l'emploi du nom du plaignant, fait sans son aveu, est de nature à soulever de justes susceptibilités. (**Duvau,** du val; **Chavagne,** comme **Cavaignac,** lieu creux).

De même que la propriété littéraire, certaines devises héraldiques rappelant un fait d'armes ou une reponse sublime, peuvent constituer un droit héréditaire, analogue à celui qui régit la transmission des armoiries. Ainsi, vers 1845, le marquis d'*Assas* a obligé une branche collatérale de sa famille, alors représentée par le comte Louis d'Assas, auteur de la *Vénus de Milo* (pièce représentée à l'Odéon, en 1858, avec un succès chèrement acheté), à cesser de porter la glorieuse devise : « *A moi Auvergne!* » adoptée depuis longtemps par le frère et les neveux du héros de **Clostercamp** (champ ou domaine du cloître).

Les discussions auxquelles ont donné lieu les réponses de d'Assas et de Cambronne prouvent combien l'histoire, même contemporaine, est pleine de doute et d'obscurité. Plusieurs auteurs, notamment Grimm (1), reproduit par Edouard Fournier (2), et Lombard de Langres (3), reproduit dans les

(1) *Mémoires inédits,* t. I, p. 188.
(2) *L'Esprit dans l'histoire,* p. 219.
(3) *Mémoires,* t. I. p. 230.

Digitized by Google

Mémoires du prince de Montbarrey, t. III, p. 354, attribuent à *Dubois*, sergent dans la compagnie de d'*Assas*, la réponse qui a immortalisé le nom de ce capitaine. On peut opposer à ces assertions, contraires aux *Mémoires du maréchal de Rochambeau* (t. I, p. 162), et démentant un fait généralement regardé comme historique, le passage suivant des *Mémoires* inédits de Charles-Louis de **Coston**, baron de **Cornas** (1), mon grand-père, capitaine dans le régiment de la *Couronne*, qui prit part, comme lieutenant, à la bataille de Clostercamp (16 octobre 1760) : « Personne ne doute que le gain de cette bataille ne soit dû en partie à un capitaine du régiment d'Auvergne, nommé d'Assas, qui fut le premier surpris..... Ce héros a peut-être empêché qu'on ne portât la guerre en Flandre ; la récompense due à son courage a été l'oubli. »

Ces *Mémoires* ont été écrits en 1774, trois ans avant que Louis XVI, dont on voulait signaler le règne par des actes de bienfaisance, eût récompensé le courage et l'abnégation de d'Assas, qui n'avait pas laissé d'enfant, en accordant une pension perpétuelle de mille livres à François, baron d'Assas, frère du chevalier, et à ses deux fils. Cette pension, momentanément partagée, devait être réunie plus tard, et transmise héréditairement par ordre de primogéniture. Supprimée par la

(1) *Costo, costonis*, coteau, en bas. lat., *coste* en v. franç. La famille de l'auteur de cet ouvrage a quitté, à la suite des guerres de religion, le Quercy, où elle habitait, pour s'établir à Valence. Le compagnon d'armes de d'Assas assista à l'assemblée des Etats généraux tenue à Annonay le 20 mars 1789 et à Romans le 10 septembre 1788. V. p. 36 et 8 des *Catalogues des gentilshommes de Languedoc et de Dauphiné*, publiés par L. de La Roque et E. de Barthélemy.

Le village de **Cornas** (Ardèche), *Cornacium* en lat., qui produit des vins renommés, est situé au pied d'une montagne dont les flancs sont en partie hérissés de rochers. Son nom, comme celui du château de **Cornillon**, près de Grenoble, de la Baume-**Cornillane**, du rocher de **Corneille**, qui domine le Puy, de **Carnac**, etc., dérive de *corn*, *carn*, *kern*, *horn*, rocher, montagne, dans les dialectes néo-celtiques et germaniques (V. le ch. V).

Digitized by Google

révolution, elle fut rétablie en 1817 (1). Les dix-sept ans écoulés entre la mort de d'Assas et la date de la pension accordée à sa famille, expliquent la réflexion relative à l'indifférence de Louis XV pour un si beau dévouement.

Les noms latins d'**Assas**, près Castries (Hérault), étaient *Arzas*, *Arcias*, *Arciacum*, *Arsacium* dans les XII[e] et XIII[e] siècles. Comme ceux d'*Arsis*, *Arsac*, *Arsures*, ils rappellent un incendie ou un défrichement par le feu (2). Il résulte des pièces produites à Chérin que la noblesse des d'*Assas* remonte au XIII[e] siècle, mais cette famille n'avait point eu encore d'illustration. En 1777, le baron d'Assas sollicita du roi l'autorisation de joindre à son nom celui de *Clostercamp*, mais sa demande ne fut point accueillie, par suite de l'opposition faite par le maréchal de Castries, qui avait gagné la bataille; il aurait vu avec peine que ce nom fût donné à un homme dont le seul titre à cette distinction était sa parenté avec l'un des héros de l'action.

La sublime réponse faite aux Anglais à la bataille de **Waterloo** (bois de l'eau ou du marais), a donné lieu à de nombreuses discussions. En 1845, les fils du général de division comte **Michel** (humilité de Dieu, très-humble, en hébr.), tué à Waterloo, formèrent, devant le conseil d'Etat, un recours contre l'ordonnance royale autorisant la ville de Nantes à faire graver sur le piédestal de la statue érigée à *Cambronne* la phrase qu'ils revendiquaient comme une gloire paternelle et qui devait être restituée à son véritable auteur. La révolution de 1848 suspendit cette instance, à laquelle je crois qu'il n'a pas été donné suite plus tard, l'inscription n'ayant pas été effacée.

J'ai eu entre les mains le dossier autographe relatif à cette affaire; il résulte des nombreuses lettres et attestations qui le

(1) Mazas et Th. Anne, *Histoire de l'ordre de Saint Louis*, t. II, p. 212; — P. Larousse, *Grand Dictionnaire*, t. I, p. 766.

(2) *Dictionnaire topographique du département de l'Hérault.*

Digitized by Google

composent, et dont la plupart émanent d'officiers ayant pris part à la bataille de Waterloo, que la réponse « *La garde meurt et ne se rend pas* » a été faite par le général Michel. La plupart des biographes et les auteurs de l'*Histoire de l'armée* (1) lui restituent cette phrase. Les journaux des 8 et 9 juillet 1862 ont mentionné de nouvelles réclamations faites par le comte Michel, préfet de la Charente, contre les assertions du soldat Deleau, dont les souvenirs paraissent erronés, et dans tous les cas insuffisants pour détruire l'ensemble des preuves fournies en 1845.

Quant au mot que Victor Hugo seul a osé écrire, et qui, en passant par sa plume, est devenu le sujet ou l'objet d'une bouffonnerie délayée dans un chapitre des *Misérables*, il a été prononcé par *Cambronne* dans un moment suprême de colère, d'indignation et de désespoir. Ce brave général non-seulement ne désavouait pas cette immortelle injure du courage invincible succombant sous le nombre, mais racontait même, en petit comité, qu'un officier anglais, qui l'avait très-bien entendu et compris, lui avait crié : *Mange*. Le nom de **Cambronne** a été emprunté à une localité ; il est commun à diverses familles aristocratiques, notamment aux *de Cambronne*, du Ponthieu, aux *Ruyant de Cambronne* et aux *Montguiot de Cambronne* ; il veut dire, comme **Riotort,** ruisseau ou fontaine tortueuse, sinueuse ; *kam*, courbe, tortueux, en bret., et *bronn*, fontaine (*brunnen* en all.).

(1) 2ᵉ édition, t. III, p. 444 ; — *L'Intermédiaire*, 1865, p. 574.

Digitized by Google

CHAPITRE III

Importance du choix des noms; quelques-uns ont été pris en mauvaise part; vassaux et serfs volontaires des saints et des églises; causes de la préférence donnée à certains noms dans diverses provinces; la cabale des Juifs; origine des anagrammes; l'avenir d'une personne révélé par l'anagramme de son nom; nombreux exemples; les *Actes des Apôtres* et Louis-Philippe; phrases composées avec des noms propres; ressemblance entre les noms des saints et ceux des maladies à raison desquelles on les invoque; origines troyennes des Francs et des sires de Priam, seigneurs de Condillac; noms des peuples pris en mauvaise part; étymologie du nom des anciennes nations.

L'importance du choix des noms à imposer aux nouveau-nés a, de tout temps, frappé les rêveurs, les cabalistes, et même quelques philosophes. **Philon** (Φιλων, de φιλος, ami) parmi les Juifs, **Origène** (Οριγενης, montagnard, de même qu'*Orithée*) et Saint **Jérôme** (Ιερωνυμος, nom sacré, altération d'*Hiéronyme*) parmi les Pères de l'Eglise, savaient que plusieurs des noms de la Bible avaient été imposés par le Seigneur; que dans la langue sacrée, tout est significatif, et que les Livres saints sont pleins d'enseignements et d'instructions. Les premiers, ils ont cherché le sens des noms, afin d'y trouver des moralités édifiantes et de nouvelles preuves pour fortifier leur foi. On rencontre dans leurs ouvrages la signification et l'étymologie de beaucoup de noms hébreux, et leurs recherches ont été continuées par Simon, Dom **Calmet** (chaume, chaumière, de même que la *Calmette*, ancien fief des Adhémar de Monteil), **Bochart** (bûcheron, boscheron dans le XIIIe siècle), **Bergier** (berger), de Sacy et Gesenius.

Quelques *rabbins* (maître, docteur, médecin; de *rab*,

Digitized by Google

puissant, élevé, savant; ce mot a remplacé celui de *sophérim*, *scribes*) ont soutenu que les noms propres sont les rayons des objets dans lesquels il y a une espèce de vie cachée. « Dieu, ajoutaient-ils, qui a donné leur nom aux choses, en liant l'un à l'autre, n'a pas manqué de leur communiquer une union efficace; les noms des hommes sont écrits au ciel, etc. » Platon lui-même, le divin **Platon** (large, gros, de même que *Plaute*, *Plautien*; *platane*, arbre aux larges feuilles; *plautus*, plat, en b. lat.) a écrit que le choix d'un nom n'est point indifférent, ne doit pas dépendre du hasard, et qu'il y a certains rapports entre le sens du mot et la vie de celui qui le porte. **Macrobe** (vieillard, le grec μακρόβιος correspond au *longævus* latin) a dit aussi que les Romains éclairés ne donnaient un nom à leurs enfants que le huitième ou le neuvième jour, conformément à cette maxime : *Bonum nomen bonum omen* (un beau nom est de bon augure). Ce délai était nécessaire pour consulter les oracles et invoquer les dieux, qui se montraient alors mieux disposés à inspirer le choix d'un nom heureux.

L'auteur de l'*Histoire de la poésie scandinave*, M. **Edelestand** (noble étendard, illustre chef, en tud.) du **Méril** (petite mare, petit étang, synonyme de *Mère*, *Méreuil*, *Mareuil*, *Le Marillais*) partage cette opinion : « S'il était permis à l'auteur de se citer comme une preuve de ses idées, écrit-il à la p. 75, il n'hésiterait pas à dire que ce qu'il y a de grave et de fortement articulé dans son nom n'est point demeuré sans influence sur le développement de son caractère et de son intelligence. »

Quand les Romains faisaient une levée de troupes, on prenait des mesures pour que le premier soldat enrôlé eût un nom de bon augure. De même, lorsqu'on procédait à l'adjudication des fermes publiques, on commençait par mettre aux enchères le fonds *Lucrinus*, dont le nom, venant de *lucrum*, lucre, bénéfice, devait porter bonheur au fermier.

Digitized by Google

Montaigne fait remarquer (1) que chaque nation a des noms qu'on prend en mauvaise part. Il cite comme tels, à l'époque où il vivait, ceux de **Guillaume,** *Benoît* et *Jéhan*. Le premier est la forme moderne du tud. *Willihelm*, *Wilhelm* en all., *William* en angl., courageux protecteur ou étranger protecteur; *helm*, coiffure protectrice, casque, *heaume*, *shliemu* en ancien slave, du sanscr. *hul*, couvrir, cacher, d'où les noms *Haulmier* et *Haumier*, fabricant de heaumes; *Helmbreeker*, briseur de casques, *Taillefer*. Lorsque sa signification primitive a cessé d'être connue, on a confondu ce nom avec *gille*, niais, nigaud. Comme nom de baptême, **Gilles** est, soit une altération d'*Ægidius* (v. ch. IV, § 5), soit la forme française des noms tudesques *Gillo* et *Gilla* (xe siècle), ôtage, dont on retrouve le radical dans *Gilbert*, ôtage illustre (2). Quant au substantif *gille*, on a voulu le rattacher à l'all. *geile*, synonyme du *coglione* it.; mais il est plus probable que c'est une contraction de *gillière* ou *gillère*, altération de *guilleor*, *guilleur*, employés dans les XIIIe et XIVe siècles avec le double sens de trompeur, fourbe, et baladin, jongleur, et par extension celui qui joue les rôles de niais.

Guiller, tromper, en v. franç., qui a contribué aussi à projeter sur le nom de Guillaume une ombre défavorable, est d'origine germanique; *gillen*, tromper, en anc. all., *gealan* en angl.-sax., *beguile* en angl. et *beguilen* en holl., avec le préfixe *be*. *Willot* et *Wihot*, mari trompé, *Wihoterie*, cocuage, et *villonner*, duper, en v. franç., ont la même étymologie. François Corbeuil, poëte du XVe siècle, fut surnommé **Villon** à cause de ses *villonneries* et larcins. « Tel qui croit guiller Guillot, Guillot le guille; il est chez Guillot (il est pris), » sont d'anciennes expressions proverbiales. Une *guilée* est une averse trompeuse qui survient inopinément par un beau

(1) *Essais*, livre Ier, ch. 46.
(2) E. Forstemann, *Altdeutsches Namenbuch*; — Ferguson, p. 458.

Digitized by Google

soleil. Les Bretons appellent le loup *Guillou*, et le diable *Guillou-coz*, vieux trompeur. *Faire gille*, s'enfuir, faire banqueroute, tromper son monde, paraît avoir la même origine, bien que Diez (1) rattache cette expression au tud. *gilan* ou *gilian*, se sauver, pour *gi-ilan* avec le préfixe (*eilen* en all., ελαν, s'élancer, s'avancer, en gr., *il* en sanscr.). Les *Guilleris* étaient des filous et des coupeurs de bourse qui succédèrent aux troubles de la Ligue.

Benoît était pris dans le sens de benêt, boniface; on disait autrefois benoist ou benoît, pour bénit, *benedictus*, bienheureux, comme dans l'expression « benoists saints du Paradis. » De la phrase de l'Evangile « heureux les pauvres d'esprit, » on tirait la conséquence que les pauvres d'esprit étaient *benoists* ou *béneis* et que les *Benoît* ou *béneis* étaient pauvres d'esprit. L'auteur de *Picciola* a quitté depuis longtemps son nom de **Boniface** (*bonifacies*, bonne face, belle mine), pour adopter le pseudonyme de *Saintine* (v. p. 168). En Angleterre, on donnait autrefois aux aubergistes le nom de *boniface*, parce qu'il était d'usage que les voyageurs l'invitassent à boire avec eux, et se fissent raconter les nouvelles de la contrée. L'hôtelier faisait alors tous ses efforts pour contenter son commensal.

Quand on veut donner au nom de **Jean** ou *Jéhan* (grâce de Dieu; v. ch. IV, § 5), si commun dans les XIV[e] et XV[e] siècles, une signification injurieuse, il suffit d'y ajouter le mot indiqué dans cette phrase qui permet d'esquiver la difficulté : « J'écris *F*, et je passe outre. » Ce mot n'a cependant rien de commun avec le verbe provenant du latin *futuere*. Un malheureux hasard, dit Génin dans un de ses articles les plus remarquables (2), a voulu que l'identité de deux formes dont les racines n'ont rien de commun, ait répandu sur cette expression

(1) *Etymologisches Worterbuch*, p. 643. — Le journal l'*Intermédiaire*, année 1865, p. 690, donne une étymologie qu'on ne peut pas admettre.

(2) *Récréations philologiques*, t. 2, p. 153.

Digitized by Google

une couleur de grossièreté désormais indélébile. D'après Du Cange, v° *Fidelitas*, feauté, fuété, fouté, signifient foi jurée, serment, et *foutu*, celui qui a violé son serment, qui a trahi. Aussi est-ce avec raison que l'expression *Jean-foutre* rappelle une idée de trahison, de lâcheté, et non de débauche, et qu'on désigne par *foutu soldat*, celui qui est homme à *foutre le camp*, c'est-à-dire à trahir le camp, à déserter. *Hans* (Jean), *Schmal-Hans*, Jean-le-maigre, grigou; *Schlenderjan*, ou *Schlendrian*, Jean-le-lent, Jean-fille, sont des termes ironiques sous lesquels on désigne le peuple allemand (V. le ch. IV, § 10, v° *hanneton*). Ces mots servent de pendant à *John-bull*, Jean-taureau, sous lequel on ridiculise le peuple anglais; à *Applejohn*, Jean-la-pomme; à *Ian-ar-lue*, Jean-le-veau, des Bretons. *Hanswurst*, Jean-saucisse, arlequin, paillasse, est le personnage burlesque des bouffonneries allemandes; et *Zanni*, altération de *Giovanni* (Jean), est le polichinelle des comédies italiennes (1).

En France, nous avons *Jean-des-Vignes*, qui jouait les rôles d'ivrogne dans le XVIIe siècle, *Jean-le-blanc* ou *Jean-farine* (bouffon); *Jean-sucre*, *Jean-fille*, *double-Jean* (mari trompé), *Janot*, *Janoterie* (niais, niaiserie). On connaît les vers de Mme Deshoulières :

Jean ! que dire de Jean? c'est un terrible nom,
Que jamais n'accompagne une épithète honnête.

Lorsque le nom de Jean est redoublé à la manière des superlatifs italiens, il réveille des idées intraduisibles en prose pour quiconque a vu les *Jean-Jean* dessinés par Charlet. On s'explique donc facilement le dépit et la mauvaise humeur de Jules **Janin** (diminutif de Jean) lorsqu'au début de sa carrière on cherchait à le ridiculiser sous le nom de Jean-Jean, motivé

(1) *Vocabolario dei nomi propri*, da Ferrari, p. 79. Quelques auteurs font cependant dériver *Zanni* de *sannio*, bouffon, en lat.

Digitized by Google

aussi sur les deux lettres J. J., que le feuilletoniste fraîchement émoulu plaçait, comme signature, à la fin de ses articles. Les Jean-Jean et les Rohan-Rohan sont aux deux extrémités de l'échelle.

Le nom de **Nicodème** (vainqueur du peuple ou victoire du peuple) a été pris en mauvaise part à cause de sa ressemblance avec *nigaud* (*nugax, nugalis*, sot, inepte, en lat.) et *nice*, qui avait déjà, dans le XIV[e] siècle, le sens de niais, naïf (*nativus*, serf de naissance, en b. lat.), et paraît dériver de *nescius*, ignorant, *nescio* en it., *necio* en esp. Le rôle que *Furetière* fait jouer à Nicodème dans le *Roman bourgeois*, qui jouit d'une assez grande vogue sous Louis XIV, a contribué à augmenter le discrédit dans lequel ce nom est tombé. *Nice*, jeune fille, amante, en it., dérive de la même racine que *niça*, femme, fille, en hind. ; *nizez*, nièce, en bret.

Sterne (étoile) traite dans un de ses ouvrages (1) de l'influence des noms sur la vie entière. « Le choix des noms de baptême, dit-il, est d'une plus grande importance que les esprits superficiels ne se l'imaginent. Les noms, par une espèce de biais magique, ont sur notre conduite et sur notre caractère une influence qu'on ne peut détourner. Si un Juif se présentait, comme parrain, avec sa bourse, pour vous engager à imposer à votre enfant le nom exécrable de **Judas** (louange, loué, *Iehodah* ou *Iudah*, en héb., Genèse, c. 29, v. 35), ne le fouleriez-vous pas aux pieds? Si votre enfant se nommait Judas, l'idée de sordidité, de fourberie, inséparable de ce nom, l'accompagnerait comme son ombre, dans toutes les situations de la vie, et le rendrait à la fin un avare, un coquin, un scélérat, malgré votre instruction et votre exemple. » C'est peut-être à cause de ces réflexions que M. Jean-Louis Judas a demandé, le 9 février 1866, l'autorisation de substituer à son nom celui de *Jude*, qui n'est guère plus agréable à porter,

(1) *Tristram Shandy*. *Tristram* pour *thrist ram*, courageux conseiller, en angl.-sax., d'après Ferguson, p. 249.

Digitized by Google

depuis que le problématique *Jude* est devenu le Croquemitaine des personnes qui voyagent en chemin de fer. D'après Forstemann (1) et Ferguson (2), le nom de **Jude**, qu'on retrouve dans les documents germaniques, à dater du VIIIe siècle, sous les formes de *Judo, Juto, Judda, Yuto, Jut, Jutte, Jutrad* (*rad*, conseiller, ami), etc., serait emprunté à celui des *Jutes* ou Danois, qui voulait dire aussi géant.

Le christianisme admet aussi, à un autre point de vue, l'importance du choix du nom. De tout temps les catholiques fervents ont choisi pour leurs enfants ou pour leurs filleuls les noms des saints le plus haut placés dans la hiérarchie céleste, croyant que cette communauté d'appellation assurait au néophyte une protection plus efficace et plus spéciale. N'est-ce pas se rapprocher de l'idée de Platon, attacher une vertu à un nom, et en tirer un augure favorable pour l'avenir ou le salut de celui qui le porte ?

Les personnes qui ont étudié les conséquences du baptême au double point de vue religieux et humain ont remarqué que ce sacrement établit une double parenté spirituelle. La parenté consentie par le répondant en faveur du néophyte, et la fraternité résultant de ce que le parrain, mû par l'affection de la plupart des hommes pour le nom qu'ils portent, choisit presque toujours, pour protecteur ou patron de son filleul, en lui donnant son prénom, le saint auquel il a été voué lui-même en recevant le baptême.

Dans le moyen-âge, il est souvent arrivé à des hommes, même appartenant à la caste nobiliaire, qui se croyaient redevables de quelque faveur à la protection d'un saint, ou qui voulaient se placer sous son patronage, de se déclarer leurs vassaux, eux et leurs descendants. Ils aliénaient leur liberté, s'engageaient à payer le cens annuel, et le soldaient entre les mains du receveur du couvent, dépositaire des reliques du saint

(1) *Altdeutsches Namenbuch.*
(2) *The Teutonic Name-System*, p. 304 et 305.

Digitized by Google

dont ils devenaient tributaires et *main-mortables*, c'est-à-dire que leur main, instrument de la tradition des choses, était comme morte et inhabile à transférer. Comme symbole de leur soumission volontaire, souvent, le jour de leur engagement, ils plaçaient autour de leur cou la corde du clocher (1).

Saint Martin acquit ainsi un grand nombre de vassaux, qui prenaient la qualification d'esclaves de Saint Martin. Telle est l'origine des noms allemands de *Martinsmann*, homme ou serviteur de Martin; *Petersmann*, serviteur de Pierre; *Bentzmann*, serviteur de Benoît; une ancienne famille de ce nom, représentée aujourd'hui par un général, s'est fixée à Agen sous le règne de Louis XIV (2). Beaucoup de noms français ont la même origine; tels sont ceux de Saint-Martin, Saint-Denis, Saint-Germain, Saint-Clair ou *Sainclair;* Saint-Just, *Saincric*, riche armateur de Bordeaux, anobli en 1733; ses descendants sont aujourd'hui comtes de *Saint-Cricq*, et ont dans leur écusson deux ancres de sable en champ d'argent. **Cricq** est une altération du nom de Sanctus *Quiricus*, honoré le 29 novembre, ou de celui de *Quiriaque*, commun à quatre saints. De même que celui de Saint *Cyriaque*, ils dérivent du grec Κυριακος, voué au Seigneur, consacré au Christ. *Saintard*, *Sainteur*, *Saintier*, *Saintueux*, *Saintot* ou *Sainctot*, *Saintieux*, **Saintine**, *Santi*, *Santini*, *Santoni*, sont des noms et de vieux mots désignant les serfs, les tenanciers et quelquefois les clercs ou les sacristains d'un couvent ou d'une église (*sanctuarii* en b. lat.).

En Espagne, on donne souvent aux femmes des prénoms empruntés à des idées mystiques, tels que *Carmen*, *Dolorès*, *Rosario*, *Ampario*, *Alegria*, *Pilar;* ils rappellent Notre-

(1) Perreciot, *De l'état civil des personnes dans les Gaules*, t. II, p. 25; — **Guyot**, *Répertoire de jurisprudence*, t. XVI, p. 56. **Guyot**, **Guyon**, **Guiod**, sont des diminutifs de **Guy**, sage, prudent, en tud.; — Chassan, *Symbolique du droit*, p. 168; — De Glatigny, *Servitude*, p. 351.

(2) Pott, *Die Personennamen*, p. 57 et 95.

Digitized by Google

Dame du Mont-Carmel, des Sept-Douleurs, du Rosaire, de Bon-Secours, de l'Allégresse, et de la célèbre église du Pilier, de Saragosse; on peut citer encore *Trinitad*, *Concepcion*, *Encarnacion*, *Asuncion*, *Reyes*, les Rois-Mages, etc. (1).

L'usage de se placer sous la protection spéciale d'un saint existait aussi chez les anciens Bretons. Les noms de *Gillana-naomh* et *Gillananoeb*, serviteur des saints ou de la Sainte-Vierge, de *Gilchrist*, serviteur du Christ, analogue au *Christ-mann* et au *Gottschalk* des Allemands, ont été portés par des moines irlandais des premiers siècles de l'Eglise (2). Citons encore les noms de *Giolla-Patraicc*, *Giolla-Brighide*, voué à Saint *Patrice* ou à Sainte **Brigitte**, dont le nom vient, soit de *bright*, brillante, illustre, en tud. (*bhrii*. briller, en sanscr.), soit de *brith* ou *bryth*, bretonne; elle est souvent appelée *Breit* dans les anciens documents bretons. En Ecosse, d'après W. Scott, le mot *gilly* ou *gillies* est encore appliqué aux diverses personnes attachées à un *chieftain highlander* (chef qui habite les hautes terres), et on le fait suivre d'un mot qui précise la nature de ses fonctions. On trouve aussi, de l'autre côté de la Manche, des noms analogues à ceux de *Maelpatric* ou *Maolpatric*, serviteur ou vassal de Saint Patrice, et *Maïlbrigit*, serviteur de Brigitte; c'est la patronne de l'Irlande, surnommée par la dévotion enthousiaste de ses compatriotes « la seconde Marie. » (V. ch. IV, § 9 et 13). D'après Ferguson, p. 129 et 147, on rencontrait, chez les Scandinaves, les noms de *Thorman* et *Thurman*, homme consacré au dieu *Thor*; *Thorsen*, fils de *Thor*, nom commun à Copenhague; *Irmindiu* et *Irminteo*, serviteur d'*Irmin*, etc.

Il existait, chez les Grecs, un usage emprunté aux mêmes idées et aux mêmes croyances. Une série d'inscriptions (480) récemment découvertes à Delphes, remontant au IIIe siècle

(1) Ch. Davillier, *le Tour du monde*, 1865, 2e partie, p. 422.

(2) Zeuss. *Grammatica celtica*, p. XXXIII, 121, 162: — Pott. *Die Personennamen*, p. 696.

Digitized by Google

avant J.-C., nous révèlent qu'en Grèce l'affranchissement d'un esclave était fait sous forme de vente à une divinité. On choisissait la plus puissante et la plus honorée; l'esclave fournissait l'argent, que le prêtre était censé payer pour sa rançon; il devenait ainsi l'affranchi d'un dieu sous la protection duquel un acte gravé sur les murs du temple le plaçait pour toujours (1).

D'après les **Musulmans** (soumis, résignés), une communauté de nom établit des rapports entre les hommes qui sont encore sur la terre et ceux qui ont mérité de trouver place dans le ciel. Aussi cherchent-ils à donner à leurs enfants des noms recommandables; *Mahomet* et *Ali* sont ceux qu'ils préfèrent; ils les donnent même tous deux à la fois, ce qui a eu lieu pour *Mehemet-Ali*, pacha d'Egypte. *Mahomet, Mehemet, Mahmoud, Mahmud, Mohammed, Muhammad*, sont diverses formes du même nom qui veut dire loué, honoré, vénérable. **Ali** signifie élevé, sublime; on retrouve ce radical dans **Aladin**, pour *Ald-Eddin*, élévation de la religion (*al*, *el*, hauteur, en hébr.; *Elohah*, le Très-Haut, Dieu).

Il serait trop long d'énumérer toutes les pratiques bizarres et superstitieuses qui accompagnent, chez quelques peuples, le choix d'un nom. Pendant très-longtemps, les chrétiens d'Orient avaient l'habitude d'allumer plusieurs cierges auxquels différents noms étaient attachés, et de donner au nouveau-né, comme gage d'une longue vie, le nom écrit sur le cierge qui s'éteignait le dernier. Saint Jean **Chrysostôme** (bouche d'or, éloquent, χρυσος στομα) blâma hautement, mais en vain, cette superstition; il ne put parvenir à la faire cesser,

(1) *Inscriptions recueillies à Delphes* par Wescher et **Foucard**, Paris, 1863; — *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, année 1863, p. 129. **Foucard**, dont les formes tudesques étaient **Fulchar, Folcheri** et **Folchard**, dans les VI[e] et VIII[e] siècles, veut dire homme ou guerrier hardi (Ferguson, p. 334). *Volk*, peuple, en all., *vulgus* en lat.

Digitized by Google

et elle existait encore dans le XIIIe siècle, puisque l'empereur **Andronic** (vainqueur des hommes ou des guerriers) la mit en pratique pour savoir quel nom il donnerait à sa fille, qui reçut celui de Simonide.

Certains hommes ont cru qu'en changeant de nom ils pouvaient tromper l'inimitié d'une puissance invisible ou malfaisante. Les Juifs en changeaient après une longue maladie ; en **Livonie** (du radical *lif* ou *liv*, inondation, marais, étang), quand un enfant tombait malade dans les six semaines qui suivaient sa naissance, son père, persuadé que le premier nom ne lui convenait pas, lui en donnait un second. Dans la Nouvelle-Hollande, les parents du défunt priaient ceux qui assistaient à ses funérailles d'oublier son nom, et ceux qui le portaient s'empressaient d'en changer (1).

Autrefois, les habitants de chaque province avaient une préférence pour certains noms empruntés au saint le plus spécialement honoré, aux anciens souverains ou aux grands personnages du pays. De La Roque (2) en mentionne un assez grand nombre, parmi lesquels on peut citer les suivants : **Bénigne** (bienveillant, indulgent), en Bourgogne, à cause d'un saint de ce nom martyrisé à Dijon vers 178; **Gilbert** (ôtage ou prisonnier illustre), en Auvergne et en Bourbonnais, en souvenir de Sanctus *Gislebertus* ou *Gilbertus*, qui fonda en Auvergne, dans le XIIe siècle, l'abbaye de Neuf-Fontaines; **Thibault** ou *Thibaut* (*Theotbaldus* ou *Theobaldus*, en lat., compagnon hardi), en Champagne et dans le Blésois, en mémoire de plusieurs comtes qui ont régné sur ces provinces du Xe au XIIIe siècle; *Bérenger* (p. 18) et *Raymond* (p. 141), en Provence; **Réné**, régénéré, ressuscité (v. le ch. IV, § 5), en Anjou; **Richard** (puissant et hardi) et *Robert* (p. 17), en Normandie; *Guillaume* (p. 163), en Aquitaine et en Guienne; ce nom est commun à dix ducs qui ont gouverné

(1) Salverte, *Essai sur les noms d'hommes*, t. I, p. 344.
(2) *Traité de l'origine des noms*, p. 166.

Digitized by Google

ces provinces du xe au xiie siècle; *Ives*, *Alain*, *Josselin* et *Guislain*, en Bretagne, etc.

Ive ou *Ives* est la forme moderne d'*Ywein*, *Iwein*, *Owein*, *Owen*, *Owin*, noms d'hommes très-communs chez les anciens Bretons (*Uwan* chez les Pictes); Zeuss (p. 97) lui donne le sens d'actif, vigilant, diligent; il ajoute que les noms d'*Ewen*, *Even*, *Ewan*, *Evain*, *Evanson* (fils d'Evan) sont des modifications de la forme primitive; plusieurs membres de la famille bretonne du **Fou** (fayard, *fagus*, hêtre) sont appelés indifféremment *Even* ou *Ives*. Saint Ives (*Ivo* en lat.) Helori, appelé aussi Ives de **Kermartin** (maison de Martin, ce dernier nom était très-commun à cause du saint évêque de Tours), parce qu'il naquit en 1253 dans le village de Kermartin, fut un des plus célèbres professeurs de l'Université de Paris. Peu d'années après sa mort, la Bretagne, oubliant ses vieux patrons pour ce saint de fraîche date, lui décerna le titre de protecteur de l'Armorique. Ives est devenu le patron des gens de loi; il a fait oublier presque partout aux hommes de justice Sainte **Catherine** (Καθαρα, pure, chaste), qui passe pour avoir confondu cinquante docteurs, et Saint *Nicolas* (V. ch. iv, § 5). Les nombreuses légendes se rattachant à Saint Ives sont trop connues pour les reproduire dans cet ouvrage.

Guislain, *Gislain*, *Gislin*, sont des diminutifs de *gisel* en tud., *geisel* en all., *gisl* en scand., *gisilis* en b. lat., ôtage, prisonnier (*gesell*, camarade). *Gislin* habitait la Germanie dans le viie siècle, et Jean *Geslin* était compagnon d'armes de du Guesclin; le nom de *Gison* ou *Gizon*, qui de plus veut dire homme, guerrier, en basque, a la même racine. **Josselin** vicomte de Porhoët fonda, dans le xie siècle, le bourg de *Josselin* (Morbihan), en lat. *Josselinum* et *Goscelinum*; il était homonyme de *Josselin*, chevalier de la province Viennoise, qui fit, en 960, un pélerinage à Jérusalem. Ce nom, ainsi que ceux de *Jossin*, *Jossequin*, **Gosselin** (évêque de Langres

Digitized by Google

en 925), *Goslin* (évêque de Paris en 833), sont des diminutifs du radical tud. *gos* ou *kos*, prompt, agile, entreprenant (1), qui a formé aussi **Josserand,** *Gosserand*, *Gauceran*, agile ou entreprenant protecteur (V. p. 22).

Alain ou *Alan* (*Alanus* en lat.) est un nom commun à plusieurs comtes de Bretagne, qui vivaient du IXe au XIIe siècle. Il peut avoir une origine multiple, être emprunté à la forme gaëlique *Allan*, ou dériver soit du nom des *Alains*, dont une colonie se fixa, vers 441, dans les environs de Caen, et une autre dans le Valentinois; soit de celui de divers individus d'origine germanique cités par Forstemann (2); il aurait alors pour racine *alian*, fort, robuste, en tud., *ellan* en anc. goth. On le retrouve dans les noms de plusieurs villages du nord de la France, tels qu'*Alaincourt*, *Alincourt*, *Allainville* (maison d'Alain ou d'un Alain), et peut-être dans celui d'*Allan* (Drôme), *Castrum de Alando*. *Josselin*, *Guislain* et *Alain* ne sont donc pas des noms essentiellement bretons; ils ont été empruntés par quelques habitants de l'**Armorique** (le pays maritime) aux conquérants germains; aussi ne les trouve-t-on pas parmi les noms des anciens Bretons antérieurs aux invasions germaniques.

Certaines figures héraldiques empruntées à l'écusson de familles souveraines sont, comme les noms, plus communes dans certaines provinces. Beaucoup de chevaliers bretons avaient dans leur blason l'hermine des anciens ducs ou les macles des Rohan. Le léopard d'Angleterre est commun en Normandie et en Guienne; les bordures et les pals sont très-répandus dans le midi du Languedoc, à cause des maisons de Foix, d'Aragon et de Catalogne; les Bourguignons affectionnaient la croix de Saint André ou Saint Andrieu, qui figurait sur l'écusson de leurs anciens ducs (3).

(1) Meidinger. *Dictionnaire des langues teuto-gothiques*, p. 560. Ferguson, p. 309, rattache à tort ces noms à celui des Goths.

(2) *Altdeutsches Namenbuch*, p. 66.

(3) P. de Sainct-Jullien, *Meslanges historiques*, Lyon, 1589, p. 290.

Digitized by Google

Depuis deux ou trois siècles, les ouvrages littéraires, et surtout les romans et les pièces de théâtre, ont influé sur le choix des noms, qui subissent aussi l'empire de la mode. Les œuvres de **Scudéry** (*scuderius*, écuyer, en b. lat., *escudier*, en v. franç.) ont produit beaucoup de *Clélie*, de *Philaminte* et de *Célanire;* Racine mit à la mode le nom d'Esther. Beaucoup de contemporains de J.-J. Rousseau donnaient à leur première fille le nom de **Julie** (*Julia*, féminin de *Julius*, du grec Ιουλος, poil follet), et à la seconde celui de *Claire* (*clara*, illustre), en souvenir de la *Nouvelle Héloïse* (brillante et sage, en tud.; *Helwisa* habitait Chartres dans le XI[e] siècle). M[me] Cottin popularisa le nom de *Mathilde* (v. ch. IV, § 8), et Bernardin de Saint-Pierre ceux de *Virginie* et de **Paul** (petit, v. ch. IV, § 4, v° *Napoléon*); **Richardson** (fils de *Richard*) mit à la mode ceux de *Clarisse* et de *Paméla;* **Lovelace** a pris le sens de séducteur; il veut dire habile en amour (*lovely*, aimable; *lover*, amant). *Lace* a la même racine que *lesen*, savoir, connaître, en all.; *leis*, instruit, habile, en goth., qu'on retrouve dans les noms *Lawless*, instruit dans les lois; *Fairless*, expérimenté dans les voyages (Ferguson, p. 352 et 354). Si cette influence ne se fait plus guère sentir de nos jours, cela tient à ce que les romans se succèdent avec une trop grande rapidité; ceux qui se recommandent par un mérite exceptionnel ne peuvent jouir longtemps des faveurs du public, les derniers faisant bien vite oublier ceux qui les ont précédés.

Les Juifs, peuple essentiellement religieux et théocratique, avaient une grande vénération pour la loi de Dieu et les traditions mosaïques. A l'époque de la captivité de Babylone, les croyances persanes se mêlèrent aux doctrines mosaïques; quelques esprits rêveurs et visionnaires voulurent combiner les idées empruntées aux superstitions orientales avec la loi écrite et les traditions orales, qui se transmettaient de génération en génération. Telle est l'origine de la science appelée *cabale*, de l'hébreu *kibel*, recevoir une doctrine, accueillir une tra-

Digitized by Google

dition (1). Les adeptes ont voulu faire remonter leurs traditions jusqu'à **Abraham** (père de la multitude, synonyme d'**Ibrahim**) et même jusqu'à *Adam* (v. ch. IV, § 2); mais le système entier s'est formé sous l'influence des écoles juives d'Alexandrie, où les doctrines de Pythagore et de Platon furent combinées avec la philosophie dite orientale.

La science *cabalistique* était divisée en plusieurs branches. La cabale symbolique donnait le moyen de trouver dans l'Ecriture Sainte un sens mystique et différent du sens littéral, au moyen des permutations ou combinaisons de lettres. La *themoura* (changement, permutation) consistait, soit à trouver l'*anagramme* d'un nom, soit à substituer certaines lettres à d'autres, en se conformant à diverses règles constantes. Celle qu'on appelait *athbasch* consistait à substituer la dernière lettre de l'alphabet à la première, l'avant-dernière à la seconde, etc. D'après la *guématria*, on n'avait égard qu'à la valeur numérique des lettres, et on les remplaçait par d'autres qui produisaient la même somme. Le *notakiron* consistait à réunir les lettres initiales ou finales de plusieurs mots, pour en composer un seul, ou à considérer les lettres d'un seul mot comme autant de mots dont elles formaient les initiales. M. **Black** (2) mentionne divers anciens manuscrits de la Bible dans lesquels des lettres plus grandes que les autres peuvent donner des dates jusqu'ici incertaines.

Le docteur **Volkmar** (homme du peuple, populaire) cherche à démontrer dans un ouvrage récent (3) que c'est au moyen de la *ghématria* et du *notakiron* que doit être expliqué l'*Apocalypse*, énigme incompréhensible, à la poursuite de

(1) *Cabale*, coterie, société secrète, complot, se rattache au même radical.

(2) *Ancient Biblical Chronograms*, etc. London, 1864. **Black**, noir, brun.

(3) *Commentar zur Offenbarung Johannes*. Zurich, 1862; — **Hoffmann**, *Die Apokalyptiker*. **Hoffmann**, fermier, chambellan.

Digitized by Google

laquelle on a vu s'égarer jusqu'au génie du grand Newton, ce qui consola ses contemporains de la supériorité qu'il avait sur eux (**Newton**, maison neuve). C'est sur les rêveries de ce genre de littérature, remontant au *Livre de Daniel*, c'est-à-dire 164 ans avant J.-C., et dont le dernier ouvrage de Saint Jean est un curieux spécimen, qu'était fondée la *nomantie* ou *onomatomancie*, divination par les lettres d'un nom. On allait même jusqu'à croire que les lettres étaient soumises à certaines planètes ou constellations dont la valeur numérique devait entrer dans les calculs comme élément essentiel.

D'autres fois, pour comprendre la pensée de l'auteur, il fallait transformer en lettres le chiffre mystérieux. C'est ainsi qu'on explique aujourd'hui le passage suivant de l'*Apocalypse* (c. XIII, v. 18), relatif à la fameuse bête à sept têtes et à dix cornes : « Que celui qui a de l'intelligence compte le nombre de la bête, car c'est un nombre d'homme, et son nombre est six cent soixante-six. » Comme les Juifs se servaient de lettres au lieu de chiffres, et n'écrivaient pas habituellement les voyelles brèves, le chiffre de la bête est mystérieusement donné par les lettres hébraïques K. S. R. N. R. O. N, représentant le nom de *César Néron* et formant un total de 666 (K, 100; S, 60; R, 200; N, 50; R, 200; O, 6; N, 50). Il faut remarquer que Saint Jean écrivait en grec, et a dû adopter la forme grecque du nom, qui est Καισαρ Νερων, de préférence à la forme latine.

Les cabalistes avaient acquis un trés-grand crédit ; ils persuadèrent à beaucoup de leurs coreligionnaires que la loi écrite était seulement un flambeau allumé, permettant de trouver le sens caché et mystérieux des noms d'hommes et des textes de la Bible, et à tirer des divinations et des horoscopes. Ils expliquaient les miracles des premiers siècles au moyen des vertus et des forces qu'ils supposaient être inhérentes à certaines paroles, et croyaient que chaque lettre voilait une étincelle de vie. Ils prétendaient aussi découvrir les arcanes de la

Digitized by Google

création et de la nature divine, et c'est dans le *Zohar* (lumière) que se trouvaient déposées leurs plus secrètes pensées relativement à l'essence de Dieu et à l'origine du monde. Ceux qui, dans le moyen-âge, s'occupaient de sciences occultes et d'alchimie, employaient les *anagrammes* pour communiquer avec leurs adeptes (1).

Lycophron (prudence de loup, prudent comme un loup), poète grec du IIIe siècle avant J.-C., composa une espèce d'histoire universelle sous forme de prophétie. Elle a de l'analogie avec les *oracles sibyllins*, dans lesquels se trouvent des interpolations chrétiennes remontant aux premiers temps de l'Eglise, et dont la partie la plus ancienne, c'est-à-dire le troisième livre, sauf quelques additions, est d'origine juive. On y rencontre d'étranges légendes, écrites dans un style bizarre, souvent presqu'inintelligible. Les Pères de l'Eglise avaient une grande vénération pour ces rêveries excentriques, émanant des sibylles, auxquelles Dieu aurait accordé, dans certaines mesures, le don de prophétie (2), et l'on croit que l'acrostiche ιχθυς, poisson, appliqué à J.-C., a été emprunté aux livres sibyllins. Les commentateurs de Lycophron voient beaucoup d'anagrammes dans cette composition énigmatique, et attribuent à l'auteur l'invention des *anagrammes*. Ce genre de recherches reprit faveur dans le moyen-âge ; plusieurs érudits s'occupant en même temps de sciences occultes, croyaient que le sort bon ou mauvais de chaque homme était renfermé dans l'ensemble des lettres composant son nom. Ils cherchaient en tremblant à pénétrer les secrets de l'avenir, et épuisaient, pour

(1) Franck, *la Kabbale*, 1843, in-8° : — **Munk** (moine, rabbin), *la Palestine*, p. 522 ; — **Hilgenfeld** (champ sacré), *Die Judische Apokalyptik*, p. 51 ; — Michel Nicolas, *Origine des croyances apocalyptiques chez les Juifs*.

(2) Alexandre, *Oracula sibyllina*, 1841-1853, 2 vol. Dezobry, t. II, p. 79. L'auteur du *Dies iræ*, le cardinal Frangipani (XIIIe siècle) invoque les oracles de David et les prédictions de la Sibylle : *Teste David cum Sibyllâ*.

Digitized by Google

faire leurs anagrammes, toutes les combinaisons possibles des lettres de leur nom (1).

Les XVIe et XVIIe siècles furent l'âge d'or des anagrammes, considérées par divers auteurs comme une branche importante de la *cabale* (2) et des sciences occultes dont, à cette époque, Cardan était un des adeptes les plus zélés et les plus savants. La passion qu'on apportait dans ce genre de travail avait donné lieu à l'expression devenue proverbiale à cette époque « gâter autant de papier qu'un faiseur d'anagrammes. » On publia des ouvrages didactiques sur un sujet que l'on croyait d'un intérêt général. Pour faciliter toutes les combinaisons possibles de lettres, on inventa divers instruments qui, plus tard, donnèrent l'idée des serrures et des cadenas à lettres, compléments nécessaires des coffres-forts de nos banquiers.

Cette foi robuste dans la révélation des anagrammes n'avait rien d'étonnant à l'époque où l'on croyait aux fables du paganisme, aux oracles, aux augures, aux sibylles, aux aruspices, aux revenants, aux lutins, aux fées, à la magie, à la sorcellerie, à la cabale, à l'interprétation des songes, aux évocations, aux incubes, aux succubes, aux vampires, aux présages, aux exorcismes, au mauvais œil, et à tant d'autres superstitions dont l'histoire nous offre de si nombreux exemples. Il n'y a pas d'absurdité qui n'ait été défendue par quelque savant ou quelque philosophe. L'exemple récent des tables tournantes, parlantes et intelligentes vient encore confirmer ce principe avancé par Fontenelle. De toutes ces maladies de l'esprit humain l'astrologie est celle qui a le plus longtemps affligé la raison; on lui connaît une durée de près de cinquante siècles.

(1) *Sancta familia Andreæ de Solre*, etc., Anvers, 1686; — Celspircus, *De Anagrammatismo*; — G. Froben, *Anagrammatopeia*; — D'Archet (anagramme de Rachet), *Anagrammeana*; — Le bibliophile Jacob, *Médianoche*; — Peignot, *Amusements philologiques*; — *Curiosités littéraires*.

(2) Puteanus (Henri Dupuy), *De Anagrammatismo, quæ cabalæ pars est*, etc., 1643.

Digitized by Google

Sa disparition officielle ne date que de la fin du règne de Louis XIV. Quand le grand roi vint au monde, un astrologue placé dans un cabinet voisin, tirait l'horoscope du royal enfant (1).

L'*anagramme* (du grec ανα γραμμα, lettre à rebours, dont l'ordre est changé) est la transposition et la combinaison nouvelle des lettres d'un nom ou d'un mot, de manière à obtenir une seconde signification. Pour que l'anagramme soit régulière, il ne faut ni ajouter, ni retrancher aucune lettre. Conformément à l'ancienne orthographe, on pouvait changer les U en V et les I en J, et réciproquement. Les anagrammes sont une des réponses qu'on peut faire à l'épigraphe interrogative : *What's in a name?* Que signifie ou que renferme notre nom? L'historien Camdem ne mettait rien au-dessus des anagrammes, qu'il appelait la quintescence des noms. Il les comparait à la statue d'Apollon ou de la Vénus de Médicis, qu'un artiste habile fait sortir d'un bloc de marbre. En voici quelques-unes, soigneusement vérifiées au point de vue de l'exactitude.

Le nom de *Marie Touchet*, maîtresse de Charles IX, fut anagrammatisé en ces mots : *Je charme tout* (**Touchet**, La *Touche*, *Tosche*, *Le Tost*, *Toussac*, etc., signifient bois, parc; *toscha*, *touchia*, en b. lat., *tofta* en scand., *tot* et *totes* en anc. normand (2), comme dans *Sassetot*, parc ou domaine du Saxon, *Franquetot*, nom primitif des ducs de Coigny, etc.); celui de *Pierre de Ronsard* en *rose de Pindare*. Un ancêtre du poète Ronsard, qui vint du bas Danube offrir ses services à Philippe de Valois, était fils du *ban Marucini*; il traduisit en français le titre et le nom de son père; il changea *ban* en marquis et *Marucini* (ronces) en **Ronsard. Pin-**

(1) Bailly, *Histoire de l'astronomie*; — V. aussi le *Grand Dictionnaire* de P. Larousse, t. I, p. 830. Cantu, dans son *Histoire universelle*, t. XIV, p. 455, a résumé avec talent tout ce qui se rattache à ces idées et à ces faits, qui paraissent si étranges aujourd'hui.

(2) Depping, *Histoire des Normands*, p. 451.

Digitized by Google

dare, Πινδαρος, veut dire qui tient du *Pinde;* ce nom se rattache au sanscrit *pinda,* monceau, *bindhia* et *vindhia,* montagne (*pin, penn,* dans les langues néo-celtiques). *Frère Jacques-Clément,* religieux jacobin, qui assassina Henri III, a pu lire son horoscope dans cette phrase : *C'est l'enfer qui m'a créé.* A l'époque des plus beaux succès de Louis XIV, un courtisan trouva dans ces mots : *Louis quatorziesme, roi de France et de Navarre,* ceux-ci : *Va, Dieu confondra l'armée qui ozera te résister.*

Voltaire, dont on parodiait le nom en celui de *Vole-à-terre,* dut être flatté en apprenant que l'anagramme de son nom était : *O alte vir* (O grand homme). Avec les lettres du nom de *Jean Calvin,* qui chercha vainement à détruire l'Eglise, sa mère, on obtient ces mots : *Le vain Caïn.* J.-B. Rousseau, fils d'un cordonnier, trouvant son nom trop roturier, adopta celui de *Verniettes,* duquel Saurin obtint ces mots : *Tu te renies.* On sait que les doctrines jansénistes furent condamnées, et ceux qui les soutenaient considérés par plusieurs papes presque comme des protestants; un zélé moliniste trouva dans le nom de l'auteur des cinq propositions condamnées, *Cornelius* (ou Corneille) *Jansenius,* cette phrase : *Calvini sensus in ore,* les erreurs de Calvin sont dans ta bouche. **Jansenius** est la forme lat. de *Jansen,* fils de Jean; **Calvin,** *Calvet,* viennent de *calvus,* chauve.

Isaac-Louis Lemaistre, traducteur de la Bible dite de *Mons,* et Antoine-*Isaac* Silvestre, orientaliste célèbre, sont connus l'un et l'autre sous le nom de *Saci* ou *Sacy,* qu'ils avaient choisi comme anagramme de leur prénom ; *Isac* (*Itzahak* en hébr.), du radical *tzahak,* il a ri, parce que Sara, qui avait 90 ans, se mit à rire quand Dieu lui annonça la naissance d'un fils. Cet anagramme laisse à désirer comme exactitude, et les auteurs de la *Biographie générale* de Didot disent qu'Isaac Silvestre a emprunté à un village de la Brie,

Digitized by Google

le nom de *Sacy*, qui vient peut-être de *sacium*, terre cultivable, en b. lat. (*satio*, semence, en lat.).

Jacques **Roure** (chêne, *robur* en lat.), un des chefs du parti protestant à l'époque des dragonnades des Cévennes, avait pour anagramme ces trois mots : *Qui sera roué*. Ils devaient être pour lui le *mané*, *thessel*, *pharès* dont parle la Bible ; en effet, il fut pris, jugé et condamné à l'horrible supplice de la roue. Les noms et les titres latins de Marie Stuart, *Maria Stevarda, Scotorum regina*, donnent pour anagramme cette phrase prophétique : *Trusa vi regnis, morte amarâ cado*, enlevée par force de mes royaumes, je succombe à une mort cruelle. La victoire gagnée près de l'embouchure du Nil, à Aboukir, commença à illustrer l'amiral **Nelson**, fils de *Nel*, diminutif de *Daniel* ou *Nicolas* (Pott, p. 570), ou fils de *Neil*, ancien nom irlandais. Avec les noms *Horatio Nelson*, on obtient l'anagramme : *Honor est à Nilo* (ma gloire vient du Nil).

Le général *de Lafayette* soutint de sa popularité et de son influence les idées de liberté derrière lesquelles se cachaient les passions coupables qui amenèrent les crimes de 1793 ; son nom fut anagrammatisé en *déité fatale*. Celui de l'*assemblée nationale* devint une parole de réprobation ainsi conçue : *Nation lésée la blâme*. La chambre de 1830 était composée de 402 députés ; 221 se déclarèrent pour la révolution de juillet, et 181 contre. En donnant aux 25 lettres de l'alphabet une valeur égale à leur numéro d'ordre, et en ajoutant la valeur de toutes les lettres composant les mots suivants : *La queue de Robespierre* (v. ch. IV, § 4), on obtient un total de 221. En faisant la même opération pour ces mots : *Les honnêtes gens*, on arrive à un total de 181. Aussi, après 1830, les journaux légitimistes désignaient souvent les deux fractions de la chambre par ces mots : *La queue de Robespierre ; les honnêtes gens*.

L'expression *république démocratique et sociale*, appliquée

à la république de 1848, se changea en *craque publique*, *société démolie*, *rat*, dont la finale rappelle le vers d'Horace :

Parturient montes, nascetur ridiculus mus.

Le nom de **Lamartine** a été anagrammatisé en *mal t'en ira*, ce qui n'aurait pas manqué de lui arriver si l'on avait donné un libre cours aux idées et aux passions dont certains démocrates se servaient pour escalader le pouvoir. Comme celui de La *Martinière*, il signifie terre ou domaine de Martin ; le poète est issu d'Etienne *Lamartine*, secrétaire du roi et juge-mage de Cluny en 1620. En 1860, on a composé sur le nom du général **Lamoricière** (terre ou domaine de Morice), qui s'inféoda noblement au service du Saint-Père, cette heureuse anagramme : *Il a crié : Rome* (1), et cette autre, faisant allusion à sa destitution pour refus de serment en 1852, *Léon de Lamoricière : Rome déliera ce lion.*

Les détracteurs de M. *Ingres* ou *Ingre* disent en souriant qu'on a tort de reprocher à ses tableaux de manquer de coloris et d'affecter des teintes sombres, parce qu'il ne dépend pas de lui de se soustraire à sa destinée artistique, marquée d'avance sur le grand livre de la vie, par les mots : *en gris*, ou *niger* (noir), anagrammes de son nom. **Ingres** est emprunté à un radical qui veut dire jeune ; on le retrouve dans *ingr* et *ungr*, en scand. ; *inc*, *ink*, *enc*, en tud. ; *iung* en all., *juvenis* en lat., *iuwana* en sanscr. Il entre dans la formation du nom d'*Ingran*, jeune et vigoureux, pour *Enguerran*, qui habitait Reims dans le XIIe siècle, et dans ceux d'*Incbald* (VIIIe siècle), jeune et audacieux ; *Inguheri* (VIIe siècle), jeune guerrier ; *Ingulf* (VIIIe siècle), jeune protecteur, aujourd'hui *Ingouf* (2). Un auteur maltraité dans un article critique de

(1) Ses adversaires, en ajoutant la particule *de*, ont trouvé : *Il a décrié Rome*.

(2) Pott, *Die Personennamen*, p. 691 ; — Ferguson, p. 292.

Digitized by Google

M. *Sainte-Beuve* a trouvé pour anagramme *Sainte-Bévue* (1). Le nom de *Sainte*-**Beuve**, commun à deux familles nobles et à deux villages de la Normandie, paraît emprunté à celui de Sancta *Bova*, qui vivait dans le VIIe siècle, et a la même étymologie que celui de Saint-*Bobon* ou *Beuvon* (V. p. 197).

Une mauvaise langue de la cour trouva, dans le nom de *Marie de* **Vignerot** (vigne défrichée; *rothus*, défrichement, en b. lat.; *rotten*, *reuten*, rompre, en all.), nièce du cardinal de Richelieu, dont le mari était, dit-on, dans la position où Louis XVI se trouva pendant plusieurs années à l'égard de Marie-Antoinette, le motif pour lequel elle persistait à conserver et à porter, après son mariage, des bouquets de fleurs d'orangers, car l'anagramme avait répondu par ces mots : *Vierge de ton mari.*

L'anagramme de *Marie* est *aimer ;* cette pensée a été reproduite dans l'acrostiche suivant adressé à Mlle Marie-Louise de L.....

L'anagramme ressemble à la chiromancie;
On le croyait jadis, un pouvoir inconnu
Unissait les deux noms d'un lien continu,
Indiquant l'avenir mieux qu'une prophétie.
Sachez qu'à ses arrêts, il faut se conformer;
En renversant *Marie*, on lit le mot *aimer*.

Le nom de **Marie** remonte aux origines du judaïsme, puisqu'il a été porté par la sœur de **Moïse** (*Mosched* en hébr., *Muça* en arabe, de *moch*, eau, et *oïse*, sauver, en anc. égyp.). La forme hébraïque était *Myriam ;* c'est le féminin de *mario*, prince, seigneur, en syr. (*mar* et *marah* en chald., *mard* en anc. pers., *mar* en arabe, *mir* en pers.). *Marie* veut donc dire princesse, femme d'un rang élevé, et l'expression *Notre-Dame*, appliquée à la mère de J.-C., reproduit la même idée sous une autre forme.

(1) Feuilleton du *Moniteur des hôpitaux* du 10 novembre 1857 ; — *Moniteur universel* du 10 septembre 1857.

Digitized by Google

Lorsque Louis XIV commença les constructions du château de *Versailles*, alors simple rendez-vous de chasse, on trouva dans le nom de cette localité ces mots prophétiques : *Ville seras*. L'anagramme de *logica* (logique) est *caligo* (brouillard, obscurité, ténèbres), ce qui peut s'appliquer à une foule de questions philosophiques, légales, politiques et religieuses. En 1804, les royalistes trouvèrent dans le nom de *Bonaparte* les mots *nabot paré*, et dans cette phrase : *Napoléon, empereur des Français*, celle-ci : *Un pape serf a sacré le noir démon*.

Dans une brochure que j'ai publiée en 1862 (1), j'ai donné divers détails sur une espèce de logogriphe *abracadabrien* formé avec le nom de Napoléon, duquel on retranche successivement chacune des lettres placées à la gauche. Cette soustraction opérée, on obtient les mots suivants : Ναπολεων, απολεων, πολεων, ο λεων, λεων, εων, ων, qu'on traduit ainsi, après avoir rétabli la construction : Napoléon étant le lion des villes, allant (pour allait), lion détruisant (destructeur). Le mot conquérir, soumettre, serait plus exact, historiquement parlant, mais il faut traduire fidèlement le mot grec απολεων. Comme cette phrase, due sans doute à un adepte de la science cabalistique, a été reproduite d'une manière fautive par plusieurs auteurs, j'ai tenu à la donner exactement, et conforme aux règles de la syntaxe grecque (V. ch. IV, § 2 et 4).

Les noms propres peuvent être employés dans un sens figuré ou former des phrases entières. Voltaire disait, en parlant du procureur-général *Omer Joly de Fleury* : Il n'est ni *Homère*, ni *joli*, ni *fleuri*. Le comte **Guernon** de *Ranville* (*guernon*, *grenon*, barbu, en v. franç., etc., v. ch. IV, § 10), un des ministres signataires des ordonnances de juillet 1830, avait pour prénoms *César-Côme-Annibal-Perpétue-Magloire*. **Côme**, *Cosmo* et *Cosimo* en it., *Cosmus* dans les actes lat., dérivent du grec κοσμητης, coiffeur (*cosmeta* en lat.), du rad.

(1) *Réglement de la Calotte du régiment de La Fère composé en* 1788 *par Napoléon Bonaparte*, in-12, 40 p.

Digitized by Google

κομη, chevelure. Le nom de Sanctus **Perpetuus**, évêque de Tours en 465, veut dire persévérant, perpétuel, éternel. Celui de Saint **Magloire**, évêque de Dol dans le VI[e] siècle, dont *Maclor*, *Maglor* et *Maëlor* sont les anciennes formes bretonnes, d'après Zeuss (p. 158), a le sens de jeune guerrier, jeune serviteur, fils, descendant. Il a le même radical que *mac*, fils, en écos., qu'on retrouve dans les noms de *Vidimaclus* (fils de *Vidi*, roi breton du VI[e] siècle) et de *Maglius* Priscianus, qui habitait Lyon à l'époque romaine. Pour *César* et *Annibal*, v. ch. IV, § 2 et 13.

Quelques personnes portent les prénoms de *Fidèle*, *Amant*, *Marie*, *Constant*; on les avait donnés, en y intercalant celui d'Henri, au général d'*Hautpoul*, mort en 1854. Un de ses parents, le général d'*Hautpoul*, célèbre dans les fastes de la cavalerie par une charge qu'il fit à la bataille d'Austerlitz à la tête de douze régiments de cuirassiers, demandait un jour avec un ton goguenard au colonel *Martial*-**Thomas** (*thaom*, jumeau, en hébr.), pourquoi il ne se nommait pas *Thomas le Martial ?* — Par la même raison qu'on vous appelle d'*Hautpoul* au lieu de *poule d'eau*, lui répondit le colonel qui se préoccupait peu de la question étymologique. **Hautpoul** (*De Alto Pullo* dans les actes lat.) veut dire haut mont ou haut bois (*poulum*, hauteur, sommet, et *pullum*, bois taillis, pépinière, en b. lat.).

Le mot de l'abbé **Edgeworth** (île d'*Edge* ou d'*Edgar*, d'*ead*, riche, puissant; **Edgar**, puissant guerrier) à Louis XVI : « Fils de Saint Louis, montez au ciel ! » est apocryphe; il a été inventé le même jour par Charles *His*, rédacteur du journal *le Républicain français* (1). Lorsqu'on lui offrit des lettres de noblesse sous la Restauration, il refusa d'abord, pour éviter les jeux de mots auxquels donnerait lieu l'addition de la particule à son nom, qui serait devenu *Charles* d'*His* (Charles

(1) Edouard Fournier, *l'Esprit dans l'histoire*, p. 234.

Digitized by Google

dix). Il se ravisa cependant, et joignit à **His** (maison, en patois holl., *huys* en holl., *hus* en tud. et en scand., *haus* en all.) le nom de *Butenval*, provenant d'un domaine, qui le devait lui-même à une *butte* ou un tertre qui se trouvait dans une vallée.

Les auteurs du journal intitulé *les Actes des Apôtres*, ce frère aîné du *Figaro*, du *Corsaire* et du *Charivari*, fondé en 1789 par **Peltier** (pelletier), s'étaient donné pour mission de ridiculiser la révolution, ainsi que les apôtres de la république naissante. Ils avaient composé, sur l'air des *drapeaux*, une chanson sous forme d'appel nominal, dans laquelle on avait ajusté les noms d'une partie des membres de l'assemblée nationale. En voici quelques vers :

Bailly, Roy, — Maître, Valet —
Beauharnais, Petit, Muguet —
Maillot, Long, — Gilet, Bonnet —
. . . .
Et Lafayette, Desroys —
Tonnerre —
Croix, de Pardieu, — Geoffroy, Lasnier —
Leblanc, Meusnier —
. . . .
Chou, Sallé, — Pain, Fricaut —
Perdrix, Merlezay, Vanneau —
. . . .
Le Gros, Cochon, de Luynes —
. . . .
Lasnon, Cher, Fils, de Martin —
Le Mulet, Cousin, Germain,
De Broglie, — etc., etc. —

Louis-Philippe avait beaucoup connu, pendant son séjour en Amérique, M. Bernard de Marigny, doué d'un talent remarquable pour improviser les calembours les plus excentriques. Des affaires ayant rappelé en France, après 1830, M. de Marigny, il se présenta à son ancien camarade, qui l'accueillit cordialement et l'invita à dîner. Au dessert, le roi ayant remar-

Digitized by Google

qué qu'il ne s'était pas permis la plus légère infraction aux règles de l'étiquette, craignit pour lui une indigestion de calembours rentrés, et voulut lui fournir une brillante occasion de réparer le temps perdu.

Il lui demanda donc s'il serait de force à faire figurer calembouriquement, dans un discours suivi, les noms de toutes les personnes présentes, qui étaient, outre *Louis-Philippe*, les ducs d'*Orléans*, de **Nemours** (*Nemosum*, *Nemoracum*, en lat., de *nemus*, forêt), d'*Aumale* (v. p. 141), de *Montpensier*, la princesse *Clémentine*, la reine **Amélie**, dont le nom, suivant quelques auteurs, serait le féminin d'*Emile* (du gr. αἱμύλος, v. p. 44), mais qui paraît plutôt emprunté à celui d'une famille très-puissante chez les Goths, les *Amal* ou *Amali*, tiré d'un radical qui a le double sens de pur, brillant, sans tache, et d'actif, infatigable (1). On le retrouve dans les noms de femme *Amalia*, *Amalasonte* (vierge brillante, belle; *swinthe, swintha*, jeune fille, en tud); *Amalabergue*, brillante protectrice; *Amaltrude* ou *Emeltrude*, belle et dévouée; *Emma*, *Emmeline* ou *Ameline*, etc.; et dans les noms d'homme *Amalfride*, infatigable ami; *Amalgar* et *Emelgar*, infatigable guerrier; *Amalaric*, actif et puissant, etc.

Les autres convives étaient MM. *Thiers* (v. ch. IV, § 5), *Molé* (v. p. 27), *Dufaure*, *Decazes*, *Laborde*, *Dupin*, *Cousin*, *Vatout*, **Soult** (*solutus*, serf affranchi, émancipé), **Teste** (grosse tête; *Testu* est le nom primitif des marquis de Balincourt); **Bernard**, guerrier ou défenseur hardi (*bern*, *vern*, *varn*, *vuarn*, *garn*, sont des modifications d'un même radical celt. et germ. qu'on retrouve dans beaucoup de noms avec le sens de défenseur, guerrier); **Sauzet** (*sauzade*, *sauzaye*, *saulaie*, bois de saules), de **Broglie** (*brolium*, breuil, bois, en b. lat.; *broglio* en it. *Broglio* est l'ancienne forme du nom des Broglie, connus à Quiers depuis le XIIIe siècle; en 1742,

(1) Ferguson *the Teutonic Name-System*, p. 143; — Bergmann, *Scythes*, p. 57; *Gètes*, p. 108.

Digitized by Google

ils firent ériger en duché, sous le nom de *Broglie*, la baronnie de Ferrières) ; d'**Argout,** forme moderne des noms tud. *Argo*, *Archo*, *Ercho*, cités par Ferguson, p. 387, et de celui d'*Argodus*, qui habitait Romans dans le XIIe siècle ; le comte d'*Argout*, dont le nez était proverbial, grâce aux nombreuses *charges* du *Charivari*, qui allait jusqu'à représenter ses enfants à cheval sur le volumineux appendice du visage paternel, se disait issu d'Aymond *Argout*, homme lige du comte d'Albon en 1262 ; ce nom est emprunté à un radical tud. qui veut dire fort, vigoureux, qu'on retrouve dans Archimbaud (v. p. 26) et peut-être dans le grec αρχος, chef ; et enfin MM. **Villemain** (maison grande, *villa magna*, comme *Villemagne* ; Saint *Main* est le nom vulgaire de Sanctus *Magnus*) et **Passy,** nom commun à douze bourgs ou villages, dont le nom lat. *Paceium* et *Paciacum* semble indiquer un lieu de passage, une route, un bac ou un pont ; *pas*, passage, en v. franç., *ci*, *si*, *zi*, maison, dans les langues néo-celt.

M. de **Marigny** (domaine de la mare ou du marais) accepta avec empressement le défi proposé par son royal amphytrion, et répondit sans sourciller : Je *l'aborde*, et j'at*teste* que si vous êtes parvenu, sire, à faire luire l'espérance *de case* en case, et à être le *cousin* du faible aussi bien que *du fort*, vous n'êtes *pas si* sot. Vous aimez les *arts*, *goût* digne d'un roi. Je ne dirais pas une flatterie pour cent *louis ; fi ! l'hyper*bole n'est pas mon fait, mais il est vrai que vous avez donné *du pain* au *tiers* des gens voués *au mal*heur. Les plus *viles mains* ont reçu vos aumônes, et les plus petits hameaux des *améli*orations, de *Nemours* à *Orléans*, de *Montpensier* à *Sceaux et* vous avez été *clément*, *ine*ffable plaisir de ce qu'en anglais on appelle *soul* (1). Tant bien que mal, j'ai fini mon im*broglio*, sans en omettre une *molé*cule, et sans avoir la science d'un *Bernard*in, j'ai joué mon *vatout*. »

(1) *Soul*, âme, vie, esprit, grandeur d'âme, en angl. ; *seele* en all., *sal* et *sial* en scand.

Digitized by Google

Des rapports même très-éloignés, permettant de faire des jeux de mots, des assonances, des rébus, des rapprochements fortuits ou des étymologies grotesques, ont donné naissance à des coutumes superstitieuses. Nos pères avaient placé beaucoup de maladies sous la protection d'un saint dont le nom pouvait donner lieu à quelque jeu de mots.

Il ne faut pas oublier aussi que, dans le moyen-âge, les derniers vestiges des connaissances humaines s'étaient réfugiés dans les couvents. Il est donc probable, dit Jannet (1), que ces cures si célèbres dans l'histoire des saints furent produites, en grande partie, par le secours de l'art; mais souvent les malades et les moines eux-mêmes aimèrent mieux attribuer ces guérisons à l'intercession de quelque saint, qu'à des causes purement humaines. Le peuple put alors se créer à sa guise toute une pharmacopée spirituelle.

Ainsi, on conduisait les fous en pélerinage auprès des reliques de Saint **Mathurin,** à cause de la ressemblance de ce nom, diminutif de *maturus*, mûr, sage, prudent, en lat. (on trouve sur des pierres tumulaires les noms de *Maturus, Maturius*) avec *Matus*, fou, dans Pétrone, *maton* en esp., *mad* en angl., *matto, mattarello* en it., *matz* en anc. all. Ces mots, ainsi que *matassin*, baladin, jongleur, en v. franç., *madha*, folie, en irl., *mattas*, fou, égaré, en sanscr., se rattachent à *matta*, vin, *mattas*, ivre, dans la même langue, qui ont formé *mustum*, moût, vin nouveau (μεθυ, en gr., *medus* en lith., etc.) (2). La famille *Matharel* de Fiennes, originaire de Bologne, se nommait, en 1300, *Mattarello* (un peu fou).

Les goutteux allaient invoquer Saint **Genou** (compagnon secourable; v. ch. IV, § 5) ; ceux qui souffraient de la migraine ou de douleurs névralgiques s'adressaient à Saint **Bonnet,** à

(1) *Journal de l'amateur de livres*, t. I, p. 86.

(2) Pictet, *Origines Indo-Européennes*, t. I, p. 225, et t. II, p. 318; Zeuss, *Grammatica celtica*, p. 1122.

Digitized by Google

cause du rapport qui existe entre la tête et le bonnet. Le nom de *Bonus* ou *Bonitus*, évêque de Clermont dans le VIIIe siècle, qui jouit d'une grande popularité dans le centre de la France, veut dire bon, bienveillant. *Bonnet* (coiffure) vient de *bonaid*, qui a le même sens en écos. (*boinead* en irl.). L'expression héraldique *bonnet de ma tante*, appliquée à un bonnet entouré par une couronne, vient de ce que, sous Louis XIV, une tante de M. de Brissac, sous prétexte qu'elle descendait d'un prince italien, fit ajouter à ses armes et à celles de son neveu, cet ornement emprunté à l'écusson de plusieurs princes d'Allemagne. Les malades affligés de boutons, furoncles ou clous avaient recours à Saint *Boutou* ou **Bouton**, Sanctus *Botulfus* (vainqueur secourable) et à Saint **Cloud** (illustre et secourable, v. ch. IV, § 5). Lorsqu'un habitant de Tain (Drôme), dit l'abbé Vincent (1), souffre de la tumeur appelée *clou*, un de ses parents, pour obtenir sa guérison, gravit le coteau de l'*Ermitage*, et plante un clou à la croix qui s'y trouve.

Saint *Marculfe* ou **Marcou** vivait dans le VIe siècle; son nom veut dire protecteur des frontières, en tud., et a la même racine que ceux de *Marcuard*, pour *Marcward*, gardien des frontières; *Marcomir*, guerrier des frontières, etc. Plus tard, ses reliques furent déposées dans l'abbaye de Corbigny. Ceux des rois de France qui avaient la prétention de guérir les écrouelles faisaient tous une neuvaine à Saint Marcou; ils envoyaient leur aumônier à Corbigny quand ils ne s'y rendaient pas eux-mêmes. Dans le nord de la France on appelle *Marcoul*, *Marcou*, et quelquefois *Septenaire*, le septième enfant mâle d'une famille sans interposition de fille; les gens peu éclairés, et principalement les habitants des campagnes, sont convaincus qu'un *Marcou* a le don de guérir certaines maladies, et spécialement les écrouelles, au nom de Saint *Marcou*. On prétend que cette croyance superstitieuse est due au

(1) *Notice historique sur Tain*, p. 95; clou (bouton) et clou en fer viennent de *clo*, *clodh*, cheville, en irl.

Digitized by Google

rapport phonétique existant entre *Marcou* et *mal au cou*.

Les personnes estropiées ou boîteuses se recommandaient volontiers à Saint **Claude** (*claudus*, boiteux, en lat., χωλος en gr. et *khaulas* en sanscr.), et celles qui avaient un cancer au sein (aux *mamelles*), à Saint **Mammès** ou à Saint **Mamert**; *Mammès*, martyrisé en Capadoce, se nommait en gr. Μαμμας (mère, nourrice et mamelle). Le nom du village de *Saint-Maman* (Drôme), Sanctus-*Mamatus* et *Mametus* dans le XIVe siècle, est une altération de celui de Μαμμας ou *Mammès*. Saint *Mamert* (*Mamertus*), évêque de Vienne (Ve siècle), qui institua les *Rogations*, devait son nom, de même que *Mamertinus*, auteur du IIIe siècle, *Mamurius*, *Mamercus*, consul de Rome (Ve siècle avant J.-C.), dont la famille sortait du pays des Osques, à *Mamers*, le dieu Mars des Sabins et des Samnites, que les Étrusques appelaient *Mavors*. D'après *Mommsen* (1), *Maurs* est la forme la plus ancienne du nom de *Mars*, le dieu qui tue. Suivant que l'*u* tombe ou se transforme, elle a donné naissance à plusieurs dérivés, qui sont *Mavors*, *Mars*, *mors*. On croit que *Marcus* (**Marc**, dont *Marcon* est un diminutif) est une contraction de *Mamercus*, analogue à *Martin* (qui tient de Mars, martial), et que la ville de **Mamers** (*Mamercia*) doit son nom à un temple de Mars que Saint Longin fit renverser dans le VIIe siècle.

Pour le mal aux yeux, on avait recours à Sainte *Luce* et à Saint *Clair*, qui était le patron des verriers et des lanterniers. Le lat. *clarus* veut dire illustre quand on l'applique aux personnes, et clair, limpide, quand il est relatif aux choses. Les noms de *Luce*, *Lucien*, *Luc*, *Lucet*, *Lucius*, etc., se rattachent à *lucens*, brillant, *lux*, lumière, gloire, renommée, en lat. (λυκη en gr. anc., *lucz* en rus., *lluc* en gall., du sanscr. *laukas*, vue, éclat). Les Romains donnaient le nom de

(1) *Histoire romaine*, t. IV, p. XVII; — Donaldson, *Varronianus, a critical and historical Introduction to the Ethnography of ancient Italy*, p. 146.

Digitized by Google

Lucius à l'enfant qui venait au monde au point du jour, et de **Lucinius** à celui qui avait de petits yeux. *Lucifer* (porte-lumière) est le nom donné par les poëtes latins à l'étoile de Vénus, parce qu'elle précède le lever du soleil. Isaïe (14-12) ayant employé cette métaphore : « Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer, toi qui paraissais si brillant au point du jour ? » on pensa que c'était une allusion à Satan et à sa chute, et on appliqua le nom de **Lucifer** au prince des démons. C'est aussi celui d'un évêque de Cagliari (IVe siècle) dont la sainteté, incertaine jusqu'en 1803, a été reconnue à cette époque par le pape, sur la demande de Charles-Félix retiré à Cagliari (1).

Les gens atteints de la teigne ou de la rogne (gale) invoquaient Saint *Agnan* et Sainte *Reyne* ou *Royne*. Teigne, *teine* en écos. et en irl., *tin* en bret., signifient litt. ardeur, feu, chaleur (2). **Agnan**, *Enan*, *Henan*, sont des noms bretons paraissant empruntés au radical *hen*, aîné, âgé, vieux (*sen* en irl. et en écos., *senex* en lat.). **Reyne** ou *Royne* est une altération du nom de Sainte *Reine* (*regina* en lat., *reyna* en esp.). Les galeux s'adressaient encore à Saint **Meen**, né en Angleterre dans le VIe siècle, appelé aussi Saint *Main*. Il guérissait les personnes atteintes d'une maladie appelée *mal de Saint Meen*, espèce de dartre opiniâtre attaquant principalement les mains, et qui était très-commune en Bretagne dans le moyen-âge. Le nom de ce saint, qui est aussi celui d'un village, a la même racine que *meam*, *maen*, *menez*, pierre, rocher, en bret. Les pèlerins qui se rendaient à Oullins (Rhône) pour invoquer Saint *Main*, étaient obligés d'aller à pied, en mendiant leur pain et leur gîte (3). Les *lasres*, *lazres*

(1) Valery, *Voyage en Corse et en Sardaigne*, t. II, p. 178.

(2) Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, t. I, p. 251.

(3) *Les Routiers au XIVe siècle*, p. 28, ouvrage plein de détails intéressants sur cette époque, et sur l'histoire des environs de Lyon ; — V. aussi La Mothe-le-Vayer, *Petits traités en forme de lettres*, lettre 33e ; — Peignot, *Predicatoriana*, p. 426 ; — Nisard, *Histoire des livres populaires*, t. II, p. 273.

Digitized by Google

ou *ladres* (lépreux) invoquaient Saint **Lazare**, dont *lasres* est une contraction. La forme primitive de ce nom est *Eléazar* ou *Eliézer*, secouru par Dieu (*Elazir* en arabe). Les prières adressées à Saint Lazare ont pour cause soit la parabole rapportée par Saint Luc (ch. 16) de Lazare couvert d'ulcères et du mauvais riche, soit la résurrection de Lazare.

Saint **Ouen** a été choisi par les sourds pour leur intercesseur, à cause de l'affinité qui existe entre *Audœnus* et *audiens* (entendant), *Ouen* et *oyant*. Sanctus *Audoœnus* ou *Audaïnus* (puissant ami ou puissant vainqueur, en tud.) vivait dans le VIIe siècle. « Le pélerinage de Saint *Ouen*, dit l'abbé Lebeuf (1), est très-fréquenté contre le mal de surdité. On y conserve un doigt du saint évêque qui est enchâssé, et on le fait passer contre les oreilles des personnes sourdes, dont un grand nombre de pélerins se sont bien trouvés. » A Anse, près de Lyon, dit M. Allut, on voit dans une espèce d'oratoire en plein vent un bas-relief antérieur à l'art gothique représentant une descente de croix : c'est le Saint Christ, appelé par le peuple *Saint Cri*. Les mères y portent leurs enfants quand ils mettent des dents, persuadées que *Saint Cri* apaisera leurs souffrances et fera cesser leurs cris.

A Arras, quand un enfant tardait trop à marcher, on le conduisait auprès du tombeau de Saint **Wast** ou Waast en lui disant : *Va, va* (v. ch. IV, § 1). Le nom de ce saint, qui vivait dans le VIe siècle, est emprunté au radical germanique *gast*, qui a le double sens de chef, commandant, et d'étranger, ennemi, *hostis* en lat., *gost* en rus. (du sanscr. *vast*, détruire, blesser). Peut-être est-ce un souvenir des invasions et des conquêtes dont le résultat fréquent était l'asservissement des propriétaires du sol par des hordes étrangères. On retrouve cette racine dans le nom de **Gaston**, commun chez les Wisigoths d'Espagne, dans ceux de *Gast; Gastard*, chef ou

(1) *Histoire de la banlieue de Paris*, t. III, p. 296.

Digitized by Google

étranger hardi; *Gastald* ou *Gastaud*, et des quatre rédacteurs de la loi salique *Wisogast, Bodogast*, etc. Dans les noms de lieux, *gast* et *vast* ont le sens de pays dévasté, *gasté* ou gâté, *vastatus* en lat.

Autrefois, on apportait souvent les enfants malades auprès des tombeaux des saints; on les plaçait dans le plateau d'une balance, et on mettait dans l'autre plateau un poids égal de pain, de cire, et quelquefois de pièces de monnaie, dont on faisait ensuite cadeau à l'église. On appelait cela *contrepoiser* les malades (1). En Bourgogne, on conduisait les enfants près de la châsse qui renferme les reliques de saint *Vit* ou saint *Wit*, à cause de la ressemblance de ce nom avec les mots *vis*, vivre. En Bohême, on substitua par le même motif, dit Lévêque (2), son culte à celui du dieu *Swiatowid* (*swiatoi*, brillant, glorieux, saint, en rus.; *swiety* en pol., *szwentas* en lith., *çpenta* en sanscr.). Le nom de Saint **Wit** (*Witus* en lat.), martyrisé dans le IVe siècle, veut dire sage, prudent, en tud. On le retrouve dans *Witberg*, prudent et illustre; *Wittikind*, fils de *Wit* ou *Witti*, etc. (3). La danse de Saint **Gui**, maladie épidémique qui se répandit dans le pays de Trèves en 1374, doit son nom à la chapelle de saint *Weit* ou *Wit*, près d'**Ulm** (ormeau), où les malades allaient implorer leur guérison (4).

A Tivoli, les personnes atteintes de bronchite adressent leurs prières à une madone placée auprès d'une villa qui appartenait à la famille *Tossia* (*tossa*, toux, en it., *tussis* en lat.). Dans certains pays les femmes stériles invoquaient souvent Saint *Foutin*, altération du nom de Saint *Photin* ou Saint **Pothin**, dérivant soit de ποθεινος, désiré, désirable, soit d'après Ozanam (5), de *Photius* dont *Photin* serait le diminutif

(1) Du Cange, *Glossarium*, v° *Ponderare*.
(2) *Histoire de Russie*, t. I, p. 62 et 66.
(3) Pott, *Die Personennamen*, p. 493.
(4) *Mémoires de l'Académie celtique*, t. III, p. 463.
(5) *Le christianisme à Lyon*, p. 13.

Digitized by Google

(φωτεινος, lumineux, brillant) : *Foutin* se rapproche du mot français dérivant du latin *futuere* (*generare*). En Bretagne, elles ont recours à Saint *Guignolet* (*gignere*, engendrer, en lat.). Les noms de **Guignolet,** *Guignolé*, *Guénolé*, *Guennolé*, sont des altérations de celui de Saint *Guencalon*, *Guincalon*, *Wencalon*, *Winwaloei* ou *Gwenonoé*, abbé de Landevenec (VIe siècle), qui, suivant Zeuss (p. 152), veut dire ami courageux; *win*, ami; *kalon*, cœur. Il n'y a pas plus de vingt ans, dit Nisard (1), qu'on voyait à Rueil, près Paris, la statue de Saint Guignolet.

Guy Coquille (2) nous indique le motif pour lequel on s'adresse à Saint Antoine de *Padoue* quand on veut retrouver un objet perdu ou se souvenir de ce qu'on a oublié. *Pave*, *Pade*, sont les anciens noms de la ville où est le tombeau de ce saint; de Saint Antoine de *Pave* on fit Saint Antoine *d'épave*, et il devint le patron de ceux qui recueillaient les épaves rejetées par la mer, et qui espéraient, par son intercession, retrouver des objets égarés. On croyait que Saint *Léger* (v. ch. IV, § 5) guérissait de l'embonpoint; Saint *Boniface*, de la maigreur; Saint *Fort*, des faiblesses, et Saint **Agapet,** des coliques venteuses (αγαπητος, aimé, aimable). Enfin les habitants de la Lombardie invoquent, pour la conservation de leurs bestiaux et principalement de leurs bœufs, Saint **Beuvo** ou **Bobo,** etc., né près de Sisteron, mort en 986 à Voghera, où il passait pour se rendre à Rome, après avoir chassé les Sarrasins de la Provence. Les noms de Saint *Beuvon* (*Bobo*), d'Alfred et d'Odelinde, ses père et mère, ainsi que celui de Sainte *Beuve* (*Bovo*) sont d'origine germanique. *Bobo* était un chef germain du VIIe siècle, un autre *Bobo* habitait Viviers (IXe siècle); *Bobolen* ou *Babolen* (diminutif du radical) habitait Liége (VIIe siècle); *Bobulf* (*Boboux* en franç., père secourable) vivait dans le Ve siècle; Saint *Popon* (*Popo*)

(1) *Histoire des livres populaires*, t. II, p. 81. éd. de 1864.
(2) *Institution au droit français*.

Digitized by Google

habitait Liége en 1209. Tous ces noms sont empruntés à un radical ayant le sens de père, vieillard, homme vénérable ; on le retrouve dans *popa*, prêtre, en lat., *pope* en rus., *popi* en norw., *pape* en hongr. et en angl. *Bobin*, *Bobineau*, *Bobichon*, sont des diminutifs de *Bobon* (V. ch. IV, § 9).

De pareils jeux de mots ont engagé dans certains pays les cordonniers à choisir pour patron Saint **Crépin**, dont le nom, comme celui de *Crispin*, vient de *crispus*, crépu, frisé, et offre quelqu'analogie avec le mot *crepida*, pantoufle, soulier (κρηπις) ; les rôtisseurs, Saint *Laurent* (martyrisé sur un gril), ou Saint *Just* qu'on prononce *Jus* ; les cloutiers, Saint *Cloud*. Les couteliers célèbrent leur fête à la décollation de Saint Jean-Baptiste ; les boulangers, qui font des pains appelés *miche* (1), à la Saint *Michel* ; les paveurs à la Saint *Roch* ; les blanchisseurs à la Saint *Blanchard* ; les vergetiers ou fabricants de brosses à la Sainte **Barbe**, en lat. Sancta *Barbara* (barbare, étrangère). *Barbe*, qui était, dit-on, fille du Romain Dioscore, devait sans doute son nom à une de ses parentes, d'origine étrangère ; elle fut martyrisée à Nicomédie (IIIe siècle). Dieu vengea sa mort en frappant de la foudre son père et son juge. Dans le moyen-âge, on l'invoquait contre les incendies et on croyait qu'elle préservait des flammes ceux qui la vénéraient d'une manière spéciale. Les pompiers et les artilleurs, qui lançaient la foudre de la guerre, prirent pour patronne celle qui éteignait le feu et disposait en quelque sorte du tonnerre. Ce patronage remonte presque à l'invention de la poudre, car on lit dans le *Mystère de Saint Quentin*, représenté à la fin du XIVe siècle :

. . . Sainte Barbe !
Acoute quel cop de canon.

Sainte Barbe, qui avait aussi pour attribut de préserver

(1) *Miche*, pain, *mica*, *michia*, *michea*, en b. lat., se rattache au même radical que μαζα, pain, en gr. ; *missus*, mets, plat, en lat., *maz* en tud.

Digitized by Google

du danger de mourir sans confession, était très-populaire dans le moyen-âge. Il existe à la Bibliothèque impériale un Mystère de cette sainte qui contient vingt-cinq mille vers, et dans lequel figurent une centaine de personnages.

Quant à l'origine du nom du *Collége de Sainte-Barbe*, fondé en 1460 par François Lenormant, M. Quicherat (1) pense qu'il peut être dû à celui sous lequel on désignait primitivement les élèves de cette école : *Barbarains, Barbarini* et *Barbaristæ*. Il aurait été emprunté au mot *barbara*, qui signifiait syllogisme. A cette époque, l'exposition de la logique commençait par la définition de *barbara*, et la plupart des grandes vérités morales se résolvaient en *barbara*.

Les Grecs et les Romains croyaient que les maladies étaient envoyées par les dieux, mais les affections nerveuses étaient plus particulièrement à leurs yeux l'effet d'un méchant démon. Elles recevaient différents noms, suivant les divinités à la colère desquelles on les attribuait. Les frénétiques ou maniaques étaient appelés νυμφοληπτοι, tourmentés par les nymphes, et μανιαι, μανικοι, du radical *man* ou *men*, *mânes*, âmes des morts, démons, emprunté aux langues orientales. Επιληπτος voulait dire pris, saisi, démoniaque, épileptique ; les Romains appelaient cette maladie *sacer morbus*, maladie sacrée. Les Juifs voyaient aussi, dans certaines maladies, le résultat de la possession d'un malin esprit (*roach raha*. Un mauvais esprit, envoyé par l'Eternel, troublait Saül (Samuel, 16, 14). La croyance à la possession de certains malades par les mauvais esprits ou les démons est commune à presque tous les peuples (2).

Beaucoup d'historiens de toutes les époques, et récemment encore M. H. d'Anselme (3), ont fait des étymologies par à

(1) *Histoire de Sainte-Barbe*, 3 vol. in-8°, 1860.

(2) Pictet, *Origines indo-européennes*, t. II, p. 644 ; — Lebrun, *Histoire des pratiques superstitieuses* ; — Hippocrate, *De la maladie sacrée.*

(3) *Le Monde païen*, 2 vol. in-8°, Avignon, 1853 ; — *Revue du monde*

peu près, analogues à celles qui sont relatées dans les pages précédentes. Elles méritent tout au plus le nom d'*homophonie* (ομοιοφωνια, ressemblance de son ou de voix). Les auteurs anciens avaient souvent recours à des anecdotes ridicules ou invraisemblables pour chercher à justifier une étymologie absurde. Le nom de la citadelle de Carthage qui était *Barcé* (citadelle, en phén., *bark* en turc, *borch* en ar. et en pers., d'où : **Barcelonne**) nous en offre un exemple. Les Grecs ne connaissant pas les langues sémitiques, songèrent au mot βυρσα (cuir), et inventèrent la fable de la peau de bœuf, découpée en lanières aussi minces que possible, pour servir à déterminer le pourtour de la citadelle de Carthage.

En faisant de l'histoire avec des *homophonies*, **Aristide** (fils d'*Ariste* ou *Aristée*, mot qui veut dire le meilleur, en gr.), ignorant que le nom de *Canope* signifie, en kopte, sol d'or, sol fertile, inventa l'existence d'un certain Κανωβος, pilote de **Ménélas** (courage ou force du peuple), qui avait donné son nom à la ville de Canope. On doit éviter de remonter aux époques mythologiques ou bibliques, surtout quand il n'y a pas eu affinité ou voisinage des peuples. La ressemblance de noms ne suffit pas pour établir l'origine ou la filiation, si l'histoire est muette sur les émigrations; c'est la longitude sans la latitude, un seul côté du triangle inachevé. La ville de *Paris* ne doit pas plus son nom au héros troyen que celle de *Cuzco* (Pérou) à *Cusch*, petit-fils de Noé. On sourit aujourd'hui en lisant le récit des antiques prétentions de la famille de *Jessé* (Languedoc), qui s'attribuait une origine biblique longuement rappelée dans une requête suivie d'un jugement de maintenue de noblesse rendu en 1668. Les *Jessé* cherchaient à se rattacher à **Jessé** (*Isaï* en hébr., Ιεσσαι dans les LXX), père du roi David, et pour fortifier l'autorité de cette légende, ils invoquaient le symbolisme du laurier mystérieux figurant

païen. Ces ouvrages appartiennent à la même école que l'*Histoire véritable des temps fabuleux*, par le P. Guérin du Rocher.

Digitized by Google

dans leurs armes et rappelant que la Vierge est née de la *racine de Jessé* (1).

Les auteurs du moyen-âge employaient ce système pour illustrer les villes dont ils s'occupaient, et leur donner de célèbres et d'antiques fondateurs. Ainsi *Reims* (capitale des *Remi*) devrait son nom à *Remus;* **Nantes** (capitale des *Namnètes* ou *Nanètes*, habitants des bords de l'eau, *nant*, rivière, lac, d'où *Nantua*), à *Namnès*, petit-fils de Noé; **Tournon** (*Torno, Turno* en lat., montagne, rocher), à *Turnus*, premier auteur connu de la maison de *Tournon*, qui revendiquait comme un de ses membres Saint Just, évêque de Lyon vers la fin du IVe siècle (2). *Turnus* aurait fondé aussi la ville de *Tours*, qui devait son nom aux *Turones* dont elle était la capitale, et *Paris* devrait son existence et son nom au fils de Priam. *Francus* ou *Francion*, problématique fils d'Hector, aurait conduit sur les bords du Rhin une colonie troyenne, qui prit le nom de son chef et le donna plus tard au pays que nous habitons. Jacques de Guyse, dans ses *Annales du Hainaut*, écrites en 1390, attribue la fondation de *Bavay* à un roi de Phrygie, *Bavo*, contemporain et parent de Priam.

Il faut remonter jusqu'aux rois de Rome, pour trouver la cause primitive de ces récits légendaires. Le poète grec *Stesichore*, qui vivait 600 ans avant J.-C., dans le récit de la « destruction d'Ilion, » a, le premier, conduit Enée en Italie. L'historien sicilien *Timée* (350 avant J.-C.) développa et popularisa la légende de l'émigration des Troyens. *Virgile*, en composant son *Enéïde*, fit une œuvre politique au moins autant que poétique. Il chercha à rattacher à Enée, par un personnage probablement imaginaire, *Julus*, la famille *Julia*, à laquelle Auguste tenait par les liens de l'adoption, et l'origine troyenne finit par devenir, pour le monde romain, le

(1) Louis de La Roque, *Annuaire du Languedoc*, 1864, p. 59.

(2) P. Colonia, *Histoire littéraire de Lyon*, t. I, p. 123. La filiation *vraie* de la maison de Tournon ne remonte pas au-delà de l'année 1110.

Digitized by Google

type de la plus haute noblesse. Les anciens rédacteurs de nos annales attribuèrent aussi cette illustre origine à la dynastie Mérovingienne. La chronique des Gestes des Francs (*Gesta regum Francorum*), écrite vers 736, débute par ce roman généalogique, reproduit par **Fredegaire** (ami courageux), qui vivait dans le VIIIe siècle, et **Sigebert** (vainqueur illustre). Les historiens et les poëtes, en répétant de siècle en siècle le récit primitif, lui donnèrent un caractère d'authenticité traditionnelle que personne n'osait plus contester (1).

A l'époque de la renaissance des lettres, et surtout de l'invention de l'imprimerie, cette assertion des origines troyennes fut confirmée et complétée par une foule d'écrivains. Ces erreurs, acceptées comme des vérités inattaquables, flattaient à tel point la vanité de nos rois et l'amour-propre national, que les Bénédictins n'osèrent pas d'abord les combattre de front. Lorsque les officiers de Louis XII partirent pour conquérir l'Italie, ils firent broder sur leurs étendards cette devise : *Ultus avos Trojæ*.

Cette bizarre prétention ne disparut complètement des histoires sérieuses que sous le règne de Louis XIV. Les principaux défenseurs de cette étrange théorie ont été Olivier de la Marche, Annius de Viterbe, Jean Lemaire, Symphorien Champier, qui, dans sa *Chronique d'Austrasie*, imprimée en 1510, mentionne quarante et quelques rois de France antérieurs à *Pharamond* (v. p. 25), et fait remonter la généalogie de la maison de Lorraine jusqu'au troyen *Priam* (2) ; Cousinot, mort vers 1442, auteur d'un manuscrit intitulé *Gestes des*

(1) De Pétigny, *Etudes sur l'époque mérovingienne*, t. I, p. 386 ; — Augustin Thierry, *Récits des temps mérovingiens*, t. I, p. 17 et 29. On rencontre souvent, dans les tombeaux étrusques, des peintures représentant les principaux épisodes de la guerre de Troie.

(2) P. Allut, *Etude sur Symphorien Champier*, p. 160. **Symphorien,** de σύμφορος, utile, secourable ; **Champier, Campier, Champavier** (*Camperius, Champerius* en b. lat.), garde des champs.

Digitized by Google

François descendus du roi Priam (1); Nicole Gilles, dont les *Annales... depuis la triste désolation de la très-inclite et très-fameuse cité de Troye* eurent un succès passionné dans le XVIe siècle et obtinrent dix-sept éditions de 1492 à 1600, et enfin Aymar du *Rivail* (v. p. 38) qui, dans son ouvrage intitulé *De Allobrogibus*, composé vers 1535, attribue la fondation de *Romans* à *Romus*, petit-fils de *Priam*, et rattache le nom des *Allobroges* à *Allobrox*, son fils, qui vint s'établir en Dauphiné.

C'est à ce courant d'idées que doit être attribuée une ancienne tradition, conservée religieusement par les membres de la famille de *Priam*, tombée en quenouille, en 1592, dans la maison d'*Armand de Forest de Blacons*, représentée uniquement aujourd'hui (1866) par madame la comtesse d'*Andigné*, née de *Blacons*. Elle a reçu, comme prénom, le nom du lac *Onéida*, sur les bords duquel elle est née, pendant le séjour de ses parents, alors émigrés, dans les environs de New-York. **Blacons** veut dire bois de chênes, de même que **Blacas**, *Blache*, *Blachère*, etc. Les ducs de *Blacas* ont pour premier auteur connu, dit Pithon-Curt (2), Raymond de Baux, surnommé *Blacachi* ou *Blacas*, jeune chêne, à cause de sa force et de sa belle venue. Ses descendants ont placé, sur leur écu, un chêne comme cimier. **Andigné** dérive d'un radical celtique signifiant hauteur et borne, limite (v. ch. v).

D'après cette légende, les sires de *Priam*, venus de Flandre en Dauphiné, vers 1440 (3), étaient issus du héros troyen dont ils portaient le nom. En 1453, ils devinrent seigneurs de *Condillac*, fief qui avait appartenu avant cette époque aux Adhémar, aux Espenel, aux papes, aux évêques de Valence et aux abbés de Cruas. L'abbaye de **Cruas** (*Crudatus* en lat.),

(1) Bibliothèque impériale, n°s 5,001 et 10,297.
(2) *Nobiliaire du Comté Venaissin*, t. IV, p. 254.
(3) Guy Allard. *Dictionnaire du Dauphiné*, t. II, p. 403.

Digitized by Google

fondée en 817 (1), sur un massif de rochers dominant la plaine du Rhône, a un nom d'origine celtique. *Cruach* veut dire rocher, en irl. (*creagh* en gaél., *crag* en bret.). Il existe en Irlande d'anciens monuments encore vénérés par les habitants et appelés *cromcruach*, couronne ou cercle de pierres, *cromlech*.

Le nom du village de **Condillac** près duquel sortent les eaux gazeuses surnommées par Mathieu (de la Drôme) *reines des eaux de table*, est emprunté peut-être à un radical celtique *cond* ou *cand*, confluent, coin, limite, extrémité, canton, territoire, combiné avec le mot ligurien ou ibérien *ili*, village, colonie, qu'on retrouve dans *Illiberris* ou *Illemberris*, maison neuve (*Elne*); *Eliberris; Ellimberris* (Auch); *Iluro*, ville des bords de l'eau (*Oléron*); *Iligora*, ville de la montagne, etc., et qu'on rencontre, fortuitement sans doute, dans le nom d'Ιλιον, Troie. Je propose, du reste, cette étymologie comme très-hypothétique. Celle que donne Mathieu (de la Drôme) ne paraît pas admissible. Condillac, d'après lui, viendrait de *condita aqua*, eau assaisonnée, piquante. D'abord, il est peu probable que la source, éloignée du village de deux kilomètres, lui ait donné son nom, puisque le fief de Condillac (*Condiliacum*) est connu depuis 1099, tandis que le petit filet d'eau qui sortait dans le lit de la *Lène*, et mêlait ses eaux à celles de cet affluent du Rhône, est resté inconnu jusqu'en 1840; Mathieu (de la Drôme) l'acheta à cette époque pour le prix de dix-huit cents francs. En outre, les mots *condita aqua* n'auraient pas produit le nom de *Condillac*, mais bien celui de *Conditaigue*, comme dans beaucoup de noms de lieux des pays voisins, tels qu'**Aiguebelle**, *Eygala*, *Eygalaye* et *Eyguières* dans la Drôme; *Entraigues*, *Eygalières*, *Aiguesmortes*, *Aiguesperses* (*Aquæ sparsæ*, eaux répandues), *Aiguesvives*, etc. Dans tous les noms de cette

(1) D. Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. II, preuves.

Digitized by Google

catégorie, l'élément celtique (*aigue*, eau, en anc. prov., *aig* en kimr., *aigean* en écos., etc.) l'a emporté sur la forme latine.

Pour donner plus de poids et de consistance à ses prétentions généalogiques, un des sires de *Priam* fit exécuter, dans le XVI[e] siècle, des peintures à la fresque, représentant les principaux événements de la guerre de *Troie*, mêlés à des scènes bibliques, et aussi peu voilées que le style de Moïse (1). Le seigneur de *Condillac* déclara en outre que la dernière partie du nom de son fief, *iliacum*, était un souvenir d'*Ilion*, et que le nom de la petite rivière de *Lène*, qui coule auprès de Condillac, n'était autre que celui de la belle *Hélène*, rongé et mutilé par la dent des siècles. Ces prétentions ainsi formulées, reposant sur une similitude de noms et sur d'anciennes peintures murales, furent prises au sérieux par un certain nombre de personnes, bien qu'elles ne puissent pas résister à l'examen même le plus superficiel. La Lène a donné à son tour son nom à un petit village bâti près de son embouchure dans le Rhône, appelé *Bastida Sancti Georgii de Lend* en 1099. Marchangy (2) place dans l'ancien château, démoli vers 1400, une prétendue princesse Hélène de Poitiers. Il raconte à cette occasion des choses purement imaginaires, que j'ai déjà réfutées dans mes *Recherches étymologiques*, p. 18.

Lène, qui est aussi le nom d'une rivière du pays de Kent, est emprunté à un radical celtique ayant le sens de cours d'eau ; *lône*, bras de rivière en v. franç. (v. p. 83) ; *len* ou *lenn*, lac, étang, cours d'eau, en bret. ; *llyn* en kimr. ; λῆνος, lac ; plusieurs rivières d'Allemagne portent les noms de Leine et *Lahn*. Quant à l'origine du nom des sires de *Priam*, seigneurs de Condillac, il faut la rattacher, soit à quelque épisode aujourd'hui ignoré faisant allusion aux origines fabuleuses des Francs,

(1) Elles ont été restaurées, *gazées*, et refaites en partie, en 1865, par un artiste romain, M. *Ruspi* (*ruspus*, roux, rouge, en b. lat.).

(2) *Tristan le Voyageur*, t. VI, ch. 89 et 90.

Digitized by Google

dont il a été question plus haut; soit à celui de Saint *Priam*, qui habitait l'île de Sardaigne dans les premiers siècles de l'Eglise; soit à la représentation des *mystères*, qui jouissaient d'une si grande faveur dans le moyen-âge (v. le ch. IV, § 8). Il en est de même du nom des familles d'Hector de Rochefontaine, d'*Hector* de Tirpoil, de *Mercurio*, en Sicile, dont les armes sont d'azur au caducée d'or; d'*Anchise* en Italie, de *Paris* en Dauphiné, en Hollande, en Bavière et en Poméranie. Lorsque les frères *Paris* furent anoblis par Louis XV, ils prirent pour armes : d'or à la fasce d'azur, chargée d'une pomme d'or, destinée à rappeler la pomme offerte à Vénus par leur homonyme.

Ainsi que les noms d'hommes, les noms de peuples peuvent être pris dans un sens figuré. De tout temps les Français, usant largement du vieil esprit gaulois, ont tourné en ridicule tout ce qui n'est pas eux. Il ne faut donc pas s'étonner si leur caractère moqueur, joint à la haute opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, à l'amour-propre national et à de vieilles haines, les a portés à attacher une acception défavorable au nom de presque tous les peuples en en faisant le synonyme du vice ou du défaut principal qu'ils croient avoir à leur reprocher. On connaît le mot dérivé du nom des *Bulgares*, qui avaient embrassé l'hérésie des Manichéens, et qu'on accusait, suivant l'expression consacrée, d'être *non conformistes en amour*. Les **Bulgares**, pris comme type de laideur, ont donné lieu aussi à la formation de l'adjectif *rabougri;* Salverte (1) fait dériver leur nom de celui du *Volga*, joint au radical *ar, aria*, puissant, courageux, qu'on retrouve dans celui des *Arias*. Le plus souvent, en France, le mot emprunté au nom des Bulgares est une expression populaire et de mauvais goût, mais qui n'implique pas d'injure, puisqu'on la fait précéder parfois de l'adjectif *bon*. Il n'en est pas de même pour les Anglais; vers

(1) *Essai sur les noms d'hommes*, t. II, p. 118.

Digitized by Google

1850, à Saint-Omer, un de ces insulaires assassina froidement un honorable citoyen qui avait prononcé sans intention malveillante le mot qui lui coûta la vie.

Grigou est un terme de mépris dû à la mauvaise opinion qu'avaient les croisés du caractère et des mœurs des Grecs : c'est une altération de *Græcus*, *Græciscus* (Grec) ; on trouve dans les vieux fabliaux *grigois* (idiôme grec) et *Gris*, Grec, d'où est venu le verbe se *griser* (s'enivrer), se comporter comme un Grec (*græcari* en lat.). *Griego, grigou* en esp., *grego* en port., sont plus rapprochés que le français du mot dont ils dérivent. Le nom du feu *grégeois*, et le substantif *grègues* (culottes) ont la même étymologie.

Par suite de ce langage métaphorique, les usuriers sont des *Juifs* ou des *Arabes ;* les prêteurs sur gage, des *Lombards ;* les voleurs, si dangereux pour les garçons de caisse et certains provinciaux, sont des *Américains ;* les créanciers implacables, des *Anglais* (1) ; les ignares, des *Welches* ou des *Vandales :* les niais, des *Béotiens ;* les gens laids, de vilains *Chinois ;* les hommes brusques, des *Russes ;* les vagabonds, des *Bohèmes ;* les portiers, des *Suisses ;* les gens de peu d'éducation, des *Savoyards* (qu'il ne faut pas confondre avec les Savoisiens annexés à l'Empire français) ; les applaudisseurs gagés, sont des *Romains ;* les ivrognes, des *Polonais ;* les tricheurs au jeu, des *Grecs ;* les maris jaloux, des *Turcs ;* les gens mal élevés, des *Ostrogoths ;* enfin les noms des *Prussiens*, des *Suisses* et des *Florentins* sont employés dans des acceptions plus injurieuses encore.

D'après le journal *l'Intermédiaire* (2), l'expression *Prussien* est un souvenir de la dyssenterie qui, en 1792, contribua autant que **Dumouriez** et **Kellermann** à la retraite de

(1) V. dans le *Grand Dictionnaire* de P. Larousse, p. 361, les diverses explications relatives à l'origine de cette expression.

(2) Année 1865, p. 252 et 363 ; — V. aussi *Guide du Prussien, ou manuel de l'artilleur sournois*, etc. Paris, 1825. in-18.

Digitized by Google

l'armée d'invasion (*Mouriez, Moriez, Morier*, mûrier; *Kellermann*, caviste, sommelier). En septembre 1792, les pères des vainqueurs de *Sadowa* abusèrent trop des raisins et des fruits encore verts de la Champagne et de la Brie. Souvent, quand on rencontrait un *Prussien*, ce n'était pas sa figure qu'on apercevait. Les victoires d'*Auerstadt* et d'Iéna, qui firent tourner promptement le... dos aux Prussiens, popularisèrent cette plaisanterie (*stadt*, ville, et *auer*, sauvage, en all.; *yr* en scand., *auerochs*, bœuf sauvage, *auroch*, *uroch* ou *urus*. **Auerstadt,** ville de l'*auroch; Auersperg*, montagne de l'*auroch;* c'est aussi le nom d'une famille comtale d'Autriche, qui, de même que le canton d'*Uri*, en Suisse, a un taureau dans son écusson).

Le nom des peuples est significatif comme celui des individus et des localités; il n'exprime une idée défavorable ou humiliante que lorsque celui qui a été imposé par une nation voisine ou ennemie a prévalu sur celui que s'étaient primitivement donné les hommes composant la tribu. Je vais tâcher de déterminer l'étymologie du nom de quelques nations. Je les donne sous toutes réserves, et quelquefois comme des hypothèses très-vraisemblables. Celle du mot *Russe* a déjà été traitée à la p. 85.

Il est évident que le nom des **Gaulois** n'a rien de commun avec celui du *coq*, *gallus* en lat., *gal* en pers., *gall* en irl., *ghiel*, *ghul* en alb., emprunté au radical sanscr. *gâl*, crier, chanter; d'où : *kalla*, crier, en scand., *calare* en lat., καλλειν en gr. L'emblème de la nationalité des Gaulois était, non pas le *coq*, mais bien le *sanglier*, très-commun dans leur pays, et dont l'image figurait sur beaucoup de monnaies et surmontait quelquefois les hampes des drapeaux sous forme de statuette (1). L'apparition du coq sur quelques médailles n'est pas antérieure au règne de Louis XIV. A l'occasion de la reprise

(1) De Pétigny, *Etudes sur l'époque mérovingienne*, t. I, p. 59.

Digitized by Google

du Quesnoy, on frappa une médaille représentant le *coq* mettant en fuite le *lion* batave et rappelant la croyance relatée par Pline que le cri du coq faisait fuir le lion (1). En 1789, on choisit comme emblème cet oiseau, qui fut bientôt remplacé par le bonnet phrygien et le niveau de l'égalité.

Les montagnards écossais et irlandais se donnent encore aujourd'hui le nom de **Gaëls** (2) ; cette forme paraît être la plus rapprochée de la véritable prononciation du nom des *Gaulois* ou *Gâls* (*Galli* en lat.), qui veut dire brave, courageux, hardi. On retrouve le radical primitif dans le nom du pays de *Galles*, dans *gallach*, brave, hardi, en écos. et en irl., *gallus* et *gallawnt* en gall., *galloudek* en bret. (3), *validus* et *valens* en lat., *vaillant* en franç.; il se rattache à *valia*, force, vaillance, en sanscr. Les nations slaves et gothiques ont conservé au nom des Gaulois la syllabe initiale du radical sanscrit, en les appelant *Wallah*, dont les Sarmates ont fait *Wlach*, et nous donnons encore le nom de *Wallon* à un peuple de la Belgique. *Galon*, *Guallon*, *Wallon*, sont d'anciens noms bretons qui veulent dire courageux (4); *Galeswinthe* (courageuse fille) était reine de Neustrie dans le VIe siècle. *Galant* voulait dire brave, en v. franç.; *A gallant officier*, brave officier, en angl.

Gaillard était un des sobriquets aimés du moyen-âge; on le donnait à la forteresse fière et solide qui défiait l'ennemi, comme les châteaux de *Montorgueil* et de *Quinquengrogne* (5), et ce mot est encore appliqué à la dunette des vaisseaux. Quant au nom de *Quinquengrogne* ou *Quiquengroigne*, il est commun à plusieurs vieux châteaux. On raconte que, lorsque Pierre II, duc de Bourbon-l'Archambault, faisait

(1) *Curiosités historiques*, p. 213.

(2) Henri Martin, *Histoire de France*, t. I, p. 2.

(3) Edwards, *Recherches sur les langues celtiques*, p. 291.

(4) Zeuss, *Grammatica celtica*, p. 122 et 152.

(5) Le Héricher, *Philologie topographique de la Normandie*, p. 45. Pour **Le Héricher**, v. ch. IV, § 2.

Digitized by Google

flanquer de tours son château, dans le XIV[e] siècle, les consuls de la ville voulurent s'opposer à la construction de l'une d'elles, qui menaçait la ville ; mais le puissant châtelain leur répondit : « On la bâtira *qui qu'en grogne*, c'est mon plaisir. »

« Une des altérations les plus remarquables est celle que les Francs firent subir au nom du peuple qu'ils avaient subjugué. Le latin *Gallus*, *Gaël*, devint en tud. *Wahle*, et *Gallicus*, *Welche*. Par extension, les Germains appelèrent *Welchen* non-seulement les Gallo-Romains, mais encore les Romains de l'Italie. Cette acception générale s'est conservée dans la langue allemande, qui comprend, sous la dénomination de *Welchen*, les Français et les Italiens (1). » Sur les frontières des deux pays où l'on parlait français et allemand, on se servit, à dater du X[e] siècle, des mots *Wallons* pour Français, et *Thiois* ou *Teuske*, pour *Deutch* (tudesque). Voltaire, qui ne se rendait pas compte de la signification précise du mot *Welche*, l'a employé dans le sens d'ignorant, grossier, et en a fait une épigramme involontaire adressée à ses compatriotes.

L'étymologie du nom des *Celtes* ou *Keltes* (Κελτοι) est encore plus incertaine que celle du nom des Gaulois. Aug. Thierry et H. Martin le rattachent à *koilte* ou *koelte*, forêt, en gaél., et en font un synonyme de *keltach*, habitant des bois. D'autres proposent le mot *kaled*, dur, infatigable, identique avec la forme qu'on trouve sur les premiers quinaires à légende des Eduens, καλετ εδου. Peut-être aussi *Gael* ou *Gâl* est-il devenu Κελτος en gr., et *Gallus* en lat. ; *Celte* et *Gaulois* seraient alors formés du même radical ; ils diffèrent moins entre eux qu'*évêque* et *bischof*, formés l'un et l'autre du gr. επισκοπος (inspecteur, surveillant).

Les **Francs**, qui ont donné leur nom à l'ancienne Gaule, n'en sont pas les *pères*, comme on l'a trop longtemps répété ;

(1) A. de Chevalet. *Origine de la langue française*. t. II. p. 95.

Digitized by Google

ils n'en ont été que les parrains (1). C'étaient des Germains occidentaux, formant une confédération des nations connues, dans le premier siècle, sous le nom d'*Istævones* ; la *Franconie* a conservé le *nom* de cette peuplade, qui répondait, dans sa langue, au mot *ferox*, hardi, terrible, fier, belliqueux, célèbre. Dans les anciens monuments scandinaves, les *Francs* sont toujours appelés *Fracker*, et leur pays *Frackland*. Le *n* a été introduit, par attraction, devant la palatale *c* ou *k*. *Frech* veut dire fort, courageux, hardi, en all. et en tud. (*fraeckr* et *fracki* en scand., *fraek* en suéd., *frek* en dan., *wrang* en holl.). Augustin Thierry (2) a écrit plusieurs pages fort remarquables sur la bizarre destinée du mot *Franc*, passant de sa signification nationale à une signification sociale, et, par suite, morale.

Beaucoup de noms propres sont empruntés à celui des Francs, notamment *François*, *Franz*, en all., *Francesco* en it., *Francis*, *Francillon*, *Francon*, *French*, *Francœur* (bon cœur, bon ami) ; **Franklin**, *Franklein* ou *Frankelin* ; avant la conquête de l'Angleterre, on appelait *franklins* ou *thanes* les gentilshommes qui possédaient des fiefs ; cette aristocratie fut remplacée par celle des chefs Normands ; **Francfort** (*Frankenfurt* dans le VIII[e] siècle, gué ou passage des Francs). Forstemann et Ferguson, p. 306, citent plusieurs noms tudesques dérivant de la même racine : *Franco*, *Francio*, *Frenko* (V[e] siècle) ; *Francula* (V[e] siècle) ; *Francard* (VI[e] siècle), terrible et hardi ; *Franchin* (VIII[e] siècle), etc.

C'est de Robert Guillot, seigneur de **Franquetot** (domaine ou parc de *Frank* ou d'un *Franc*), anobli en 1546, que descendent les ducs de *Coigny*, dont le dernier est mort en 1865. Le général Delamorte Charens de **Franconnières** doit le dernier de ses noms, qui veut dire domaine de *Francon*,

(1) H. Martin, *Histoire de France*, t. I, p. 425.

(2) *Récits des temps mérovingiens*, t. I, p. 181 ; — A. de Chevalet, *Origine de la langue française*, t. I, p. 470.

Digitized by Google

à un hameau du Vercors. La famille *Delamorte* est divisée en plusieurs branches : celle des *Charens* ou *Chareins* (village situé près de Luc), dont le chef siégea parmi les gentilshommes aux Etats-Généraux de Romans en 1788; celle des *Félines* (ce nom, commun à neuf villages, vient de *figlina*, *figlinæ*, poteries) ; un de ses membres était député du tiers-état à la même assemblée ; celle des *Penthièvre*, qui avait fourni un officier au régiment de *Penthièvre*, etc. **Morte** ou *la Morte* est un nom de lieu ; *morta*, *mortarium*, *morteria*, en b. lat., signifient étang, marais, eau *morte* ; on retrouve ce radical dans les noms des villages de *la Morte*, près Vizille, de *Morteau*, *Mortefontaine*, etc., et dans celui de Jean de la *Morte*, anobli en 1606, dont la postérité paraît éteinte. Par suite d'un de ces jeux de mots, assez communs autrefois, dont j'ai déjà cité un exemple à propos des *Chansiergues* (v. p. 120), les *Delamorte*-Félines avaient fait graver, comme armoiries, sur leur argenterie, un emblème digne d'un supérieur de la Trappe : c'était une tête de mort surmontant deux os en sautoir.

Les savants ne sont pas encore d'accord, ni sur la signification du nom des **Germains**, ni sur la langue à laquelle sont empruntés les radicaux qui le composent. On l'avait traduit longtemps par hommes de guerre (*ger mann*) : — Le *ger*, guerrier, en tud., *ver* en scand., correspond au *vir* latin (*vira* en sanscr.); *war*, guerre, en angl., *guerra* en it. et en esp., *queire* en sabin, *gherab* en hébr.; — ou par hommes de trait, *ger*, *ker*, javelot, lance, en tud., *gar* en angl.-sax., *geir* en norrique, *veru* en lat. Jacob Grimm (1) prétend que le nom de *Germains* a été donné aux Allemands par les Celtes, effrayés par le *barritus* ou cri de guerre terrifiant des Germains, lancé du creux de leurs boucliers. Il signifie criards,

(1) *Geschichte der Deutschen Sprache*, p. 785 et 789; *Deutsche Grammatik*, t. II, p. 475, 412, 448; — Diefenbach, *Die alten Volker Europas*, p. 350; — Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, t. I, p. 254.

Digitized by Google

hurleurs, c'est une altération latine de *garmwin*, vociférants, criards, en kimr., *gairmadair* en gaël. (de *garm*, *gairm*, cri, acclamation, en kimr. et en irl.). L'expression frère germain, vulgairement bon frère, vient du latin *germanus*, qui, de même que *germen*, germe, se rattache au sanscrit *garbhas*, réceptacle, matrice (καρπος en gr.). *Germanus* veut donc dire issu du même germe ou de la même matrice.

Le nom des **Teutons** signifie réunion ou tribu de guerriers, *Teuton* (*Tiutsch* en tud., *Deutsch* en all., *Thydsk* en scand., etc.) a une affinité évidente avec *thiod*, *diet*, *diot*, peuple, réunion de guerriers, en tud., *thidi* en scand., *thiuda* en anc. goth., *tud* et *tut* en kimr. et en bret., *tuath* en écos. et en irl. C'est avec le sens de guerrier, combattant, homme de la tribu, que doit être traduit le radical *teut* ou *teud*, qui entre dans la composition de beaucoup de noms, tels que *Teutomatus*, roi des Nitiobriges (guerrier bienfaisant, ou fort, vigoureux, suivant que la syllabe *mat* est empruntée à la langue celt. ou à la langue germ.); *Teudric*, guerrier puissant; *Teutbert*, *Teutbaud*, *Teutelm*, guerrier illustre, hardi, protecteur; *Deutleben*, *Teutleben*, et *Totleben*, maison de *Theod* ou du guerrier (1); *Teutoburgum*, aujourd'hui **Duisbourg** (bourg des guerriers ou des Teutons); *Teutoboch*, *Teutobock*, en lat. *Teutobochus*, qui paraît être une altération de celui de *Teutobod*, guerrier puissant, cité par Meidinger (2) comme nom tudesque.

Teutobochus était un des chefs des Teutons taillés en pièces par *Marius*. Son nom a donné lieu à une spéculation singulière, qui mit en émoi le monde savant; à dater de 1613, Tissot et Mazuyer, médecins dauphinois, promenèrent dans une partie de l'Europe des ossements énormes, trouvés à Langon, près Romans (Drôme), dans un immense tombeau sur lequel on

(1) Pott, *Die Personennamen*, p. 497. Le général **Totleben** s'est immortalisé par sa belle défense de Sébastopol.

(2) *Dictionnaire teuto-gothique*, p. 552.

Digitized by Google

rencontra une prétendue inscription ainsi conçue : *Teutobochus rex*. Plus tard, on démontra que ces os étaient des restes d'éléphant ou de mastodonte (1).

Le nom des **Allemands**, dont il est question dans les auteurs latins, a été traduit par homme de tout pays (*all mann*). Cette étymologie, qui n'est pas conforme au génie de la langue germanique, ne pourrait pas s'accorder avec celle des noms d'hommes cités par Meidinger (p. 541) et Forstemann (2). *Al, ael, el, hel*, sont des radicaux tud. qui signifient fort, puissant, *al* en gaél.; ils indiquent aussi le superlatif et dérivent du même radical que le grec ὁλος, et le sanscr. *alah*, vaste, étendu. *Mand* en dan., *mann* en all., veulent dire homme, et primitivement guerrier; Allemand a donc le sens de puissant guerrier, ou de très-guerrier, très-courageux : il est synonyme des noms d'homme tud. *Alman, Almer, Ælmar*, et analogue à ceux d'*Alabert*, **Albert**, *Albreht* ou *Albrecht*, puissant et illustre ou très-illustre; *Alaric, Alric, Olrich*, très-puissant, très-riche; *Alafrid*, très-dévoué, ou puissant ami; *Aloard, Allward, Allouard*, très-hardi; *Allamoth*, très-courageux, etc.

Schaffarick (3) a démontré que les **Slaves** étaient établis en Europe depuis une haute antiquité sous le nom de *Spores* ou *Serbes*, et de *Vindes* ou *Vénèdes*. Ils sont appelés *Slovènes* par Nestor, auteur du XIe siècle, *Slowinzi* en serv. et en illyr., *Slowaki* en hongr., *Slovieni* en pomér. Le nom des *Serbes* (*Serbi*), prononcé *Servi* par les occidentaux, et celui des *Slaves* ou *Sloves*, exprimé par *Sclavi* et Σκλαβηνοι par les auteurs latins et grecs, a fait penser longtemps qu'ils

(1) A. Rochas, *Biographie du Dauphiné*, V° *Tissot*. Les noms de **Tissot** et **Tisselin** sont des diminutifs des noms tud. *Tiso, Tisi, Disso, Diso* (VIIIe siècle), qui viennent de *tis, dis* ou *deis*, sage, prudent, d'après Forstemann. **Mazuyer, Mazoyer,** fermier, en v. franç.

(2) *Altdeutsches Namenbuch*, p. 40.

(3) *Geschichte der Slavischen Sprache*, 1826. **Schaffarik** vient du bohémien *ssafarz*, intendant, régisseur, d'après Pott, p. 637.

Digitized by Google

étaient dûs à la servitude imposée à une partie de ces peuples par les invasions romaines. Le nom des *Slaves* a cependant son étymologie certaine dans la langue nationale : il vient de *slava*, gloire, renommée, réputation; *slavina*, glorieux ; il a le même radical que *slovu*, retentir, faire du bruit; le nom polonais du rossignol, *slowik*, veut dire aussi le glorieux, le retentissant (1).

Slaf, glorieux, illustre, entre dans la composition de beaucoup de noms d'hommes, tels que *Swiatoslaw*, saint illustre ou glorieux; le *Swiatowid*, dieu lumineux des anciens Slaves, est le *Çvaïtavidas* des Indiens; *Wladislaff*, *Ladislas* ou **Stanislas**, chef glorieux ou illustre; le *wlad* des Slaves correspond au *wald* ou *walt* des Germains, comme dans *Wladimir* ou *Waldimir*, chef guerrier ou chef de la guerre (2); *Wladika*, évêque, chez les Monténégrins; *Rostoslaw*, fort et glorieux, etc. Dans les langues germaniques, le nom des Slaves a pris aussi le sens d'esclaves, peut-être à cause de la quasi-similitude de ce mot et de *schlaff*, lâche, mou, en all.; il y a eu confusion entre deux radicaux différents. Une particularité inhérente à la race slave, c'est que les hommes qui ont dépassé l'âge de trente ans ont un sillon qui coupe la joue dans un sens presque vertical.

Les **Huns** envahirent l'Europe en l'an 300, la parcoururent dans presque tous les sens comme un torrent dévastateur, jusqu'à la mort d'Attila (453), époque à laquelle ils se dispersèrent et se mêlèrent avec d'autres nations. Les auteurs anciens les appellent *Chunni* et Οὖννοι, et les Chinois *Hioug-nou*. On croit que le nom de ce peuple, originaire des pays

(1) Eichhoff, *Histoire de la langue et de la littérature des Slaves*, p. 8; — Jéhan de Saint-Clavien, *Dictionnaire de linguistique*, p. 1159; — **Schleicher**, traduit par **Ewerbeck**, *les Langues de l'Europe moderne*, p. 248. **Schleicher**, fourbe, rusé, en all.; **Ewerbeck**, **Ewerberg**, ruisseau et montagne du sanglier; le bourg d'**Everberg** (Brabant) a un sanglier dans ses armes.

(2) Pott, *Die Personennamen*, p. 620.

14

Digitized by Google

situés au nord-est de la Chine, dérive du même radical que *chun*, *gun*, *kun*, *hun*, guerrier, homme courageux, géant, en tud. Le souvenir de la terreur inspirée par les *Huns* attacha au vieux mot germain *hun*, *heune* ou *hiune*, l'idée d'un homme supérieur, d'un géant. Les tombeaux ou *tumuli*, les autels de pierre qu'on trouve sur plusieurs montagnes et les blocs erratiques de granit qu'on croit originaires de la Norwége, portent encore le nom de *Hunenbetten* ou *Riesenbetten*, butte des guerriers ou des géants, *Hunengræber*, tombeau des guerriers, et *Hunekleed* ou *Hennekleid*, vêtement ou couverture des guerriers (1). Le radical *hun* entre dans la composition de beaucoup de noms : **Humbert,** guerrier illustre; **Humboldt,** guerrier hardi; *Hunfrid*, *Humphreid* ou *Onfroy*, guerrier ami; *Hunald* ou *Hunold*, guerrier vénérable; *Huningue*, *Hunstadt* (*inge*, domaine; *stadt*, ville), etc.

Les **Hongrois,** rameau détaché de la grande famille des *Huns*, habitaient, vers le ve siècle, près de la source du Volga. Dans le IXe, ils s'établirent en Hongrie; ils sont appelés, par les anciens auteurs, *Hunnugares, Hunnigours, Onugures, Ouïgours, Igours, Ugri*, et le pays où ils se fixèrent reçut le nom de *Hongrie*, soit à cause de leur descendance des *Huns*, soit parce qu'ils construisirent une ville appelée *Hungvar* ou *Hunvar*, ville ou fort des Huns, en hongr.; *varaha*, montagne, en sanscr. La Hongrie reçut de ses nouveaux habitants le nom de *Magyarorszag*, *Magyarie*, pays des *Magyars* (2), c'est-à-dire des grands, des puissants (μεγας, grand, puissant, en gr., *major* en lat., *migir* en gall., *maht* en tud., *maha* en sanscr.; *nagyur*, comte palatin, ministre, en anc. hongr.).

On a emprunté aux Hongrois l'usage de *hongrer* les chevaux. Quant au mot *ogre*, il est dû soit à l'effroi inspiré par

(1) De Baecker, *De la Religion du nord de la France avant le christianisme*, p. 234.

(2) Boldenyi, *la Hongrie*, p. 17.

Digitized by Google

un peuple trés-féroce, qui a envahi plusieurs fois la France; soit à une ancienne coutume rapportée par Dussieux (1), d'après laquelle, pour rendre les Hongrois plus affreux et les accoutumer à la souffrance, leurs méres les mordaient tant qu'ils étaient en bas âge; de là, la croyance que ces hommes mangeaient les petits enfants; *ogre* serait alors une altération de *hongre,* hongrois, en v. franç.; soit enfin à la ressemblance qui existe entre *ogre* et *hungar,* affamé, vorace, cruel, en tud.; *ygr, ugr, hungr* en scand., *hungrig* en all., du sanscrit *ougra,* terrible, qui est un des surnoms de *Siva.* Les incursions des Hongrois en France ayant eu lieu peu avant l'an 1000, époque où l'on s'attendait à voir la fin du monde, on crut reconnaître en eux les peuples de *Gog* et de *Magog,* dont parle Ezéchiel, et qui devaient venir avec l'Ante-Christ pour punir les hommes (2). D'après Edwards (3), une grande partie de la population hongroise est d'origine *slave,* ce qui explique la beauté des types.

Le nom des **Thraces,** Θρακες, est emprunté à un radical qu'on retrouve dans beaucoup de langues avec le sens de courageux, hardi, guerrier; θρασυς en gr., *treas* en irl., *traha* en gall., *treorach* en gaél., *dreist* en all., du sanscr. *dharsus,* arrogant, batailleur (4); θαρσος, courage, en gr., *thrass* ou *trass,* féroce, en goth.: d'où les noms tud. *Thraso, Trasard, Trasuuald,* féroce et courageux (Ferguson, p. 242). Beaucoup de noms helléniques ont la même étymologie: *Thrasippe,* hardi cavalier; **Thrasibule,** audacieux projet; *Thrasiclès,* hardi et glorieux; *Thrasimaque,* courageux combattant.

Vandales est synonyme de voyageurs, errants, vagabonds,

(1) *Essai sur les invasions des Hongrois,* p. 17.

(2) Reinaud, *Invasion des Sarrasins,* p. 169.

(3) *Des Caractères physiologiques des races humaines,* p. 85. **Eadward, Edward, Edouard, Odouard,** puissant ou riche défenseur, en angl.-sax.; **Edmond,** puissant protecteur; **Edwig,** puissant guerrier.

(4) Bergmann, *Peuples primitifs de la race de Iafète,* p. 38; *les Gètes,* p. 37; — Pott, *Etymologische Forschungen,* t. II, p. 277.

Digitized by Google

étrangers ; le nom de ce peuple, qui habitait près des sources de l'Elbe à l'époque romaine, a le même radical que *wandelen*, voyager, errer, en tud., *vandeln* en all., *vandle* en dan., *andare* en it., *wanderer*, voyageur, pèlerin, en all. et en angl. (*andara* en sanscr.). Les *Vandales* ont donné leur nom à l'**Andalousie,** autrefois *Vandalousie*, dont les habitants appelaient la Méditerranée *Wendelsea* (mer des Vandales). *Vandal* ou *Vandel* entre dans la formation de beaucoup de noms tudesques, tels que *Vandalgar*, étranger belliqueux; *Vandalburg*, étranger protecteur; *Vandalbert*, étranger illustre; *Vandalfred*, étranger ami. *Vandelinge*, en anc. flam., avait le sens de coureuse, fille de mauvaise vie. Le nom des *Wendes*, branche de la famille slave, a le même sens que celui des Vandales : *Wenden*, tourner, errrer, en all., *wendan* en tud., *wandian* en anc. goth., *venda* en scand.

Les **Scytes,** Σκυθαι en gr., se nommaient *Skolotes* dans leur propre langue. Ce mot veut dire bouclier ou tente de cuir; κυτος, cuir, peau, σκυτος, cuir recouvrant le bouclier en gr. (*cutis* et *scutum* en lat.) ; *skiut*, bouclier, en alb.; *scild* en tud., *sceot* en écos. et en irl., *skyda* en lith., *skioœldr* en scand., *schalath* en hébr., *schad*, protéger, défendre, en sanscr., et *sku*, recouvrir. Les Grecs établis au nord de la mer Noire se donnaient à eux-mêmes le nom de *Skolotes*, diminutif de Σκυθαι. Chez les Slaves et les Germains, le bouclier était un symbole de protection et par suite de royauté, de commandement (1). *Skioldr*, bouclier, défenseur, protecteur, et *Skudilo*, diminutif du radical, étaient aussi des noms d'homme. Suivant Hérodote, les **Sarmates** (Σαυρομαται et Σαρμαται) étaient d'origine scythique. Leur nom veut dire hommes du nord ou hommes des frimas; il vient de *shauro*, frimas, tempête, *siewer*, en rus., d'où **Sibérie**; et de *mat*, homme, en scythe (*mann* en all.), qu'on retrouve dans *Dalmate*.

(1) Bergmann, *Tafèle*, p. 62; *les Scythes*, p. 10.

Digitized by Google

Les **Lombards**, *Langobardi* et *Lungobardi* en lat., originaires de la Scandinavie, se fixèrent en Italie dans le VIe siècle. Dans le moyen-âge, les papes, leurs ennemis, les accusaient d'avoir la lèpre et de sentir mauvais. Ces allégations commencèrent à faire prendre en mauvaise part leur nom, qui devint plus tard synonyme d'usurier, à cause du trafic et du négoce auxquels se livraient les marchands italiens. Suivant quelques auteurs, *Lombard* veut dire longue barbe (*bart*, barbe, en all.) ; mais la plupart des philologues traduisent ce nom par longue hache (*lang*, long, en tud., en all., en suéd. et en dan. ; *longus* en lat.) et *bart*, hache, arme tranchante, en tud.; *barthe* et *barde* en all., *bard* en scand., *burt* en arabe; *barath*, il a coupé, en hébr. Le mot *hallebarde* (hache ou pique d'apparat) veut dire hache du palais ou de l'hôtel-de-ville.

Les **Saxons**, *Saxones* en lat., *Sahson* en anc. all., *Seaxa* et *Saxi* en scand., sont originaires du nord de la Germanie. D'après *Witikind*, auteur du Xe siècle, ils devraient leur nom aux coutelas dont ils étaient armés ; *sahs*, *sachs*, *sæhs*, coutelas, glaive court, en tud. (*sax* en scand. et en angl.-sax.). D'autres auteurs croient que les Saxons appartiennent à la même famille que les *Çakas*, mentionnés dans des ouvrages sanscrits antérieurs de plusieurs siècles à J.-C. et dans des inscriptions cunéiformes (*Çakas*, fort, puissant, en sanscr.) ; les *Saces*, Σακαι, dont parle *Hérodote*, et les *Sikhs* de l'Inde qui ont résisté si bravement aux Anglais. La conquête des restes de la souche mère de la race *saxonne*, effectuée par des soldats issus de la même tribu, et qui, après trente ou quarante siècles de séparation, parcourent trois mille lieues pour retourner au point de départ, n'est pas un des faits les moins bizarres de l'histoire (1).

Le nom des **Arabes**, *Arabim* ou *Orabim* en hébr., veut

(1) Bergmann, *Gètes*, p. 21 ; — Pictet, *Origines indo-européennes*, t. I, p. 87 ; — *Revue britannique*, avril 1852.

Digitized by Google

dire aussi étrangers errants, par suite des habitudes nomades de ce peuple, dont les descendants, à l'époque des croisades, étaient pour les chrétiens des créanciers impitoyables. Il est emprunté à celui de l'*Arabie*, *Arab* ou *Orab*, qui doit le sien à sa stérilité ; *ereb*, *horeb*, *arabah*, broussailles, lieu aride, stérile, en hébr. (1). Dans cette langue, on se sert du même mot pour désigner les *Arabes*, les *étrangers* et les *corbeaux* ; il ne diffère que par les points massorétiques, dont l'invention n'est pas antérieure au VIe siècle après J.-C. L'auteur du *Livre des Rois* (17, 6), en racontant le séjour d'*Elie* près du torrent de *Kérith*, ajoute que, suivant les ordres de Dieu, des étrangers (*arabim* ou *orabim*) apportaient matin et soir du pain et de la chair au prophète. Mais, par suite d'une erreur de traduction, les auteurs de la *Vulgate* ont attribué aux corbeaux (*orebim*) le rôle de pères nourriciers d'Elie. Quant au nom des **Hébreux**, il vient de *eber*, pays au-delà (du Jourdain).

Celui des **Philistins**, *Peleschetim*, veut dire errant, étranger, émigrant ; il est tiré du même radical que *palasch*, il a émigré, *palat*, il s'est enfui, *peleti*, courrier, messager, en hébr. ; *falasi*, errant, émigrant, en éthiop. ; les Juifs d'Abyssinie sont encore désignés sous le nom de *Phalasian* ou *Falaschan*, émigrés. Le mot de *Peleschet*, terre des *Philistins*, a été étendu plus tard à toute la Judée ou **Palestine.** A la même idée se rattache toute une série de noms : *Estrange* ou **Lestrange**, *Estran* (*extraneus*), *Strang*, **Aubain**, *Aublain*, *Albain*, homme d'une autre juridiction, *alii banni* ; **Faraman**, *Farabert*, étranger illustre ; *Faroald* ou *Faraud*, étranger vénérable ; **Allier**, étranger courageux, qui habitait Marseille en 1040 ; *Alier*, Vienne, en 898 ; *Alier* et *Elier* (IXe siècle), cités par Ferguson (2), ainsi qu'*Alimer*, homme étranger ; *Alikin* et *Elikin*, diminutif du radical *ali*,

(1) Gesenius, *Lexicon hebraïcum*, p. 366, 792.
(2) *The Teutonic Name-System*, p. 299.

Digitized by Google

autre, étranger, en tud. (*alius* en lat., *alia* en goth., et *er*, *ger*, guerrier, courageux). *Aillier*, dans le XIII[e] siècle, *aillarius*, en b. lat., voulait dire marchand d'*ail*, jardinier; Michel **Laillier** était un des notables de Paris en 1423.

Βαρβαρος, qu'on trouve dans Homère (*Iliade*, 2, 867), avait le sens d'étranger, *barbarus* en lat., devenu plus tard synonyme de sauvage, cruel. M. A. Pictet, dans un ouvrage qui a valu à son auteur le prix *Volney* (1), cite plusieurs exemples démontrant que les anciens se servaient du mot *barbare* pour désigner une langue étrangère, incompréhensible; que le sens de grossier, ignorant, n'est que secondaire, et provient de ce que les Grecs se croyaient les plus civilisés des hommes. Βαρβαρος est emprunté au sanscr. *barbara* ou *varvara*, qu'on traduirait parfaitement par *bredouilleur*. *Varvari*, abeille bourdonnante; *barvara*, idiot au langage inintelligible; *barbar*, babillard, et *bâr-bâr*, cris, murmures, en pers.; *barbâr*, grommelant, *barbarat*, murmure, en ar.; *burbuloti*, bourdonner, en lith.; βορβορυγμος, grouillement, borborygme, en gr. *Varvara*, en sanscr, a aussi le sens d'homme aux cheveux laineux et crépus.

Barbullon, criard, bredouilleur, en esp., dont nous avons fait *barbouillon*, mot qui n'est pas ancien dans notre langue; *barbugliare*, bredouiller, et *garbuglio*, désordre, confusion, en it., grabouil, grabuge, en v. franç., viennent aussi de *barbara* ou *varvara*. Chez les Indiens, *mlêccha*, du verbe *mlêcch*, bredouiller, désignait à la fois une langue inintelligible et un *barbare*. Par suite d'un motif analogue, les Russes appellent les Allemands *Nemeitz* ou *Nemetz*, et les Polonais *Niemiec*, c'est-à-dire les muets, *nemu* et *niemy*, parce que les hommes qui ne parlent pas leur langue sont, à leurs yeux,

(1) *Origines indo-européennes*, t. I, p. 57; — V. aussi : J. de Saint-Clavien, *Dictionnaire de linguistique*, p. 1096; — L. Delatre, *la Langue française dans ses rapports avec le sanscrit*, p. 160; — Max Muller, *la Science du langage*, p. 129.

Digitized by Google

privés de la parole. *Baragouin*, *barragouyn*, dans les auteurs du XIV[e] siècle, est formé des deux mots bretons *bara gwin* (pain, vin), que les habitants de l'Armorique prononçaient souvent quand ils demandaient à manger. Leur langue étant inintelligible, on appela *baragouin* un idiôme qu'on ne pouvait pas comprendre. *Bara*, pain, en bret., *baran*, en irl., *bar*, grain, en pers., en irl. et en hébr., *bhar*, nourrir, en sanscr., et *bârah*, il a mangé, en hébr., se rattachent au même radical.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

Tous les noms propres sont significatifs; ils dérivent : 1° Des fiefs et des localités, mais sans que la *particule* soit toujours un indice de noblesse; — 2° Des qualités, des défauts, de diverses circonstances et signes particuliers; — 3° Des professions et des emplois; — 4° Du nom du père auquel on ajoute un radical indiquant la filiation; — 5° De ceux des saints de la primitive Eglise, qui ont été profondément altérés (noms assyriens et hébreux); — 6° Des vêtements, des armures, des instruments de musique et des figures héraldiques; — 7° D'une action dont ils rappellent le souvenir et des redevances féodales; — 8° Des titres nobiliaires, des représentations théâtrales et des divinités (noms tudesques et gaulois); — 9° Des fonctions ecclésiastiques; — 10° Des noms des animaux; — 11° Des enseignes et des marques des maisons; — 12° Noms des enfants-trouvés; — 13° Idées principales auxquelles sont dûs les noms chez les Hébreux, les Arabes, les sectateurs de Bouddha, les Grecs et les peuples de l'Amérique du Nord.

« Tous les noms propres, dit Salverte (1), ont été originairement significatifs; qu'on ne prétende point que rien n'empêche le caprice de créer des mots insignifiants; l'invention sans motif et sans principe est aussi difficile pour ce sujet que pour tout autre. Il n'est pas dans la nature de l'homme d'appliquer à la chose dont il s'occupe des sons qui ne réveillent aucune impression dans sa mémoire, aucune idée dans son esprit. Si cela est constant pour la création des substantifs communs, à plus forte raison est-ce une vérité indubitable pour le nom propre destiné à remettre sous nos yeux l'objet unique auquel il s'applique. » Il est fâcheux que l'ouvrage de Salverte soit fait à un point de vue beaucoup trop théorique, philosophique et mythologique, Il ne renferme

(1) *Essai sur les noms d'hommes*, t. I, p. 7.

Digitized by Google

guère que des aperçus généraux et beaucoup de citations historiques présentées d'une manière assez diffuse. L'auteur se préoccupe trop peu de la question philologique et des moyens d'arriver à déterminer la signification des noms propres; aussi son livre n'est presque d'aucune utilité pratique pour les personnes qui veulent creuser la question. Il a eu cependant l'honneur d'être traduit en anglais, en 1862, par M. Mordacque.

Les peuples sauvages ou peu avancés en civilisation ont l'habitude de rattacher une idée aux mots qu'ils prononcent. Souvent ils donnent un nom, tiré de leur propre langue, à l'étranger digne de fixer leur attention. Celui qu'il porte dans leur pays ne le désigne point assez pour eux, parce qu'il ne leur rappelle aucune idée qu'ils puissent associer à sa personne. Les habitants du **Canada** (bourg, village, dans la langue du pays; on a cru que ce mot, souvent répété, était celui de la contrée, et on le lui a conservé) ne comprenaient pas qu'un Français, dont ils admiraient la haute taille, le teint brun ou les cheveux noirs, pût porter le nom de *Petit* ou de *Blanc*. Ce contre-sens bouleversait leur raison et leur donnait une triste idée de la civilisation et de la grandeur du peuple qui se permettait de telles aberrations. Le **Sultan** (*schalatan*, puissant, en hébr.) de Mascate, prenant pour médecin un Italien, lui demanda son nom : **Vincenzo** (*Vincent*), lui dit-il. — Et la signification de ce nom en arabe? — **Manzour** (victorieux). — Très-bien, lui dit le Sultan; à l'avenir tu t'appelleras *Scheik-Mansour* (*scheik*, vieux, vénérable, est aussi un titre d'honneur, v. le § 9).

« Chez les peuples anciens si amoureux du symbolisme, dit Jéhan de Saint-Clavien (1), si portés aux allusions, si ennemis des choses sans signification directe et de l'arbitraire des non-sens, les noms d'homme devaient toujours avoir leur

(1) *Dictionnaire de linguistique*, p. 933.

sens positif ayant trait au caractère de l'homme. C'était moins un nom qu'une épithète, résumant d'un mot ce qu'il fallait penser de celui qui le portait. » Les noms qui n'offrent aucun sens connu sont un mélange d'anciens mots, plus ou moins altérés et incompris, presque toujours empruntés à des langues étrangères.

L'Eglise de Rome, comprenant la nécessité de désigner les reliques des martyrs anonymes des catacombes par une dénomination quelconque avant de les exposer à la vénération des fidèles, et ne voulant pas les baptiser, a cru devoir employer le moyen suivant : « Elle ne leur donne pas de nom propre, dit l'abbé Gaume (1) ; elle se contente de les désigner par des appellations générales convenant à tous les saints, telles que *Juste, Candide, Déodat, Victor, Félix,* etc. En effet, tous les martyrs étant justes, purs, donnés de Dieu, victorieux, heureux, etc., on peut, sans ombre de mensonge, les appeler par ces noms divers. » J'avoue humblement que la subtilité de cette distinction ne me permet pas de saisir la différence existant entre un nom et une appellation qui en tient lieu, surtout quand on s'en servait déjà comme de nom avant la naissance de ces martyrs anonymes.

Les peuples les plus civilisés cherchent à lier une idée aux mots nouvellement créés. Ces mots sont, le plus souvent, empruntés au nom de l'inventeur, ou composés de radicaux servant à préciser la nature de l'invention ou à définir les objets. Les Français les empruntent presque toujours au grec ou au latin, tandis que les Allemands les tirent, en général, de leur propre langue. Le désir d'attacher un sens aux choses les plus abstraites, telles que les dates historiques, les nombres et les formules mathématiques, a amené la découverte de la *mnémotechnie*. Si cette science ne rend pas tous les services qu'on en attendait d'abord, c'est parce que les personnes

(1) *Les Trois Rome*, t. IV, p. 501 ;— V. aussi la page 14, ci-dessus.

Digitized by Google

auxquelles leur mémoire paresseuse ne permet pas de retenir des chiffres, éprouvent aussi de sérieuses difficultés à se souvenir des phrases ou des mots servant à retrouver les formules ou les chiffres oubliés.

Voici un exemple curieux et peu connu de cette méthode. Le diamètre du cercle étant 1, la circonférence est représentée par le nombre suivant : 3,141,592,653,589,793,238,462, 643,383,279, etc., jusqu'à la 154e décimale. Pour permettre de se rappeler ce nombre, connu en mathématique sous le nom de la lettre grecque π, on a composé les vers techniques suivants, dans lesquels le nombre des lettres de chaque mot exprime les divers chiffres de π :

3 1 4 1 5 9 2 6 5 3 5
Que j'aime à faire apprendre un nombre utile aux sages !
8 9 7 9
Immortel Archimède, artiste, ingénieur,
3 2 3 8 4 6 2 6
Qui, de ton jugement, peut priser la valeur?
4 3 3 8 3 2 7 9
Pour moi ton problème eut de pareils avantages! etc.

Les noms propres, pas plus que les autres mots, n'ont été fabriqués au hasard, et seulement pour produire un bruit vague. Ils sont tous significatifs par eux-mêmes, dans une langue morte ou vivante, qu'on a parlée ou qu'on parle sur un point quelconque du globe; mais la plupart de ces noms n'ayant pas conservé l'étiquette de leur origine, il est souvent très-difficile et quelquefois impossible de déterminer leur signification et leur *étymologie*. Ce dernier mot, qui vient du grec ετυμος, vraie, λογος, parole (expression juste, exacte), a rapport à la connaissance parfaite de la valeur et de la signification des mots, à la manière dont ils dérivent de la langue qui en a fourni les radicaux, et aux altérations qu'ils ont éprouvées. L'étymologiste doit savoir dépouiller les diverses parties du discours de ce qui leur est étranger, et les ramener à la simplicité qu'elles avaient toutes dans le principe. Recher–

Digitized by Google

cher l'origine des choses dans les obscurités du langage est une manière de poursuivre la vérité.

« L'étymologie donne à chaque mot une énergie étonnante, dit Court de Gébelin (1), puisqu'il devient par elle une vive peinture de la chose qu'il désigne. Ce n'est que l'ignorance où nous sommes de l'origine d'un mot qui fait que nous n'apercevons nul rapport entre lui et son objet, et qu'il n'exerce que notre mémoire. L'étymologie devient une description vive et exacte des choses désignées par les mots ; elle fournit, en outre, une singulière facilité pour apprendre les langues, en ce qu'elle réduit les mots au plus petit nombre possible. »

Les principales causes auxquelles est due la formation des noms d'hommes peuvent être ramenées à une douzaine de groupes. Chacun d'eux, dans lequel seront réunis les noms qui sont dûs à des idées analogues, fera l'objet d'un paragraphe.

§ Ier

Fiefs ou noms de lieux ; nature hybride de la particule.

C'est dans le XIe siècle que commença, dans la classe noble, l'usage de l'hérédité des noms, empruntés le plus souvent aux fiefs, aux seigneuries ou aux localités. La particule *de*, qui précède le nom de ces familles, indique que ces localités leur appartenaient, soit comme fief, soit comme propriété privée. Dans la pensée des gens qui vivaient à cette époque, la qualification de *seigneur de* était toujours sous-entendue. *Bouchard* ou *Burkard* (v. le § 8) de Montmorency voulait dire que Bouchard était seigneur du bourg dont on lui donnait le nom.

De ce qu'une famille ancienne et titrée ne porte pas de nom de lieu précédé d'une particule, il ne faut pas en conclure que sa noblesse soit récente. Les nombreux exemples cités

(1) *Histoire naturelle de la parole*, p. 32.

Digitized by Google

dans le ch. 1er, ont démontré la vérité de cette assertion. Un nom de terre précédé de la particule n'a jamais été une preuve de l'ancienneté, ni même de la noblesse de la famille qui le portait. L'édit de 1579 déclarait que « les roturiers ou non nobles, achetant fiefs nobles, ne seraient pour ce anoblis ni mis au rang des nobles, de quelque revenu et valeur que fussent les fiefs par eux acquis. » On aurait cru injurieux, dit **Belleguise** (1), que la terre faite pour le service de l'homme relevât sa condition.

C'était la conséquence du principe que les terres qualifiées, pour conserver le titre qui y était attaché, étaient inaliénables et substituées en vertu de leur érection. L'extinction de la race entraînait celle du titre, si l'on n'obtenait pas de nouvelles lettres-patentes. Cependant, malgré ces défenses, les bourgeois qui achetaient un fief en prenaient presque toujours le nom, sans avoir pour cela le droit de siéger parmi les nobles, dans les assemblées des Etats-Généraux et sans jouir des autres prérogatives accordées aux gentilshommes, car la noblesse était le prolongement de la souveraineté et de l'histoire. Ils devaient, notamment, payer au roi le droit de *franc-fief*, qui était d'une année de revenu tous les vingt ans, et ils continuaient à être soumis à l'impôt de la taille (2). Les Juifs eux-mêmes, qui ne pouvaient pas pratiquer publiquement leur religion, ont acquis des seigneuries. On a vu un Juif allemand, propriétaire du fief de Péquigny, nommer des curés dans des églises dépendant de sa terre.

Les roturiers qui possédaient des comtés ou des marquisats fournissaient des exemples de bizarres anomalies, la plupart du temps transitoires, parce qu'ils achetaient d'abord ou des lettres de noblesse, ou une charge qui les anoblissait, et finis-

(1) *Traité de la Noblesse*, p. 52. **Belleguise**, bel esprit, bonne façon; *wis*, esprit, manière, façon, en tud.; *weise* en all., *gwis* en bret. et en gall.

(2) *Répertoire de jurisprudence de Guyot;* — Saint-Allais. *De l'ancienne France*, p. 484.

Digitized by Google

saient par obtenir, eux ou leurs enfants, des lettres-patentes régularisant leur position. Tout cela devenait une affaire d'argent et de temps. Le temps seul a manqué à Claude *Périer*, père de Casimir **Périer**, président du conseil des ministres en 1831 (*Périer*, *Perrier*, carrier, maçon, et *Perrière*, carrière, en v. franç. *Perrier* a aussi le sens de *poirier* dans le dialecte dauphinois).

Claude Périer avait acheté, en 1775, du duc de Villeroy, gouverneur de Lyon, héritier de **Lesdiguières** (terre ou domaine des digues; le duc de ce nom signait *Lesdiguières* dans les actes, et *Desdiguières* dans les synodes provinciaux) comme descendant de Madeleine de Lesdiguières, épouse de Charles de Créquy, fille du connétable, le marquisat de Vizille (1). Ce fief était composé d'un des plus beaux châteaux de la province, monument grandiose, construit par le connétable, et de quatorze communes. Ce riche industriel allait être agrégé au corps de la noblesse; il avait acheté, comme marchepied pour y arriver, et pour se dispenser en même temps de payer le droit de *franc-fief*, la charge de greffier en chef de la chambre des comptes de Grenoble (2), et il signa en cette qualité, en 1790, le curieux et bizarre arrêt rendu à la requête de la famille de *Crouy-Chanel*, dans lequel il est qualifié de conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances, greffier en chef, etc.

Comme il n'avait pas les vingt ans d'exercice exigés par les lois pour acquérir la noblesse complète, transmissible et héréditaire, quoique seigneur d'un des plus beaux fiefs du Dauphiné, il ne siégea pas parmi les gentilshommes dans les assemblées des trois ordres de la province, tenues à Vizille et à

(1) Pilot, *Bulletin de la Société de statistique*, nouvelle série, t. I. p. 342.

(2) C'était un des nombreux offices, portés à quatre mille par le marquis de Bouillé, qui donnaient ou transmettaient la noblesse; aussi Chérin repétait-il souvent : « Toute la bourgeoisie y passera! »

Digitized by Google

Romans en 1788. Tel est sans doute le motif pour lequel il se rangea dans le parti de l'opposition, et « ouvrit avec empressement la salle du jeu de paume de son château de **Vizille** pour l'assemblée du 21 juillet 1788. Il en fit même les honneurs d'une manière assez convenable, contrairement à ses habitudes parcimonieuses (1). »

Une bizarrerie analogue à celle dont il vient d'être parlé avait souvent lieu pour les abbayes, source considérable de revenus distribués aux protégés du roi ou des ministres. Les abbés commendataires, fort nombreux avant 1789, profitaient de la plus grande partie des produits des abbayes; ils étaient regardés dans l'Eglise comme des prélats, prenaient la première place dans le chœur, portaient la croix pectorale et le camail, pouvaient être admis dans les conciles, exerçaient la juridiction spirituelle, et obtenaient du pape des dispenses indéfinies pour recevoir la prêtrise. L'opulence de quelques-unes de ces abbayes, notamment de celle de *Saint-Waast*, était proverbiale. En 1789, elle rapportait 225 mille livres au prince de Rohan. L'usage des *commendes* (*commendare*, confier, d'où *commanditer*, confier des fonds) se généralisa pendant les guerres du moyen-âge, époque à laquelle les couvents étaient souvent obligés de se mettre sous la protection des seigneurs (2).

(1) A, Rochas, *Biographie du Dauphiné*, t. II, p. 231. D'après le *Guide Joanne*, **Vizille**, *Visiliæ*, *Vigilia*, *Castra Vigiliæ* en lat., serait construit sur l'emplacement d'un poste de la voie militaire d'Italie à Vienne (*vigilare*, faire le guet).

(2) Guyot, *Répertoire de jurisprudence*, v° *Abbé*; — *Annales de la* **Trappe** *d'Aiguebelle*, t. I. p. 310; t. II, p. 21. **Trappe**, de même que l'irl. et l'écos. *treabh*, tribu, maison, famille; le gall. et le gaél. *treubh* et *treabhair*, maisons; le bret. *treu* et *tré*, territoire, dérivent du sanscr. *trapa*, tribu, famille. L'expression *Maison-Dieu*, nom primitif de la *Trappe* de Mortagne, est la traduction de *trap*, suivie du mot Dieu, en vue de sa destination. L'abbé Martin, *les Moines*, p. 244; — **Taillard**, *Origine et formation des villages du nord de la France*, p. 209, — et le § 9 ci-après. **Tailliar**, *tailliarius* en b. lat., receveur des tailles, collecteur d'impôts.

Digitized by Google

Les familles bourgeoises, enrichies par le commerce ou l'exercice des professions libérales, quand elles n'achetaient pas de fief, ajoutaient souvent au nom paternel celui d'un domaine ou d'un champ précédé de la particule. Dans les assemblées politiques de 1788 et 1789, on conserva, par courtoisie, et sans que cela *tirât à conséquence*, les particules et les noms de terres et de domaines aux membres du *tiers-état* qui les prenaient habituellement. Dans les XVII[e] et XVIII[e] siècles, un certain nombre de bourgeois prenaient la particule, tandis que quelques gentilshommes ne la portaient pas, ou ne la séparaient pas d'avec leur nom, comme *Delamoignon*, *Dargenson*, *Daguesseau*; cependant Antoine *Daguesseau*, échevin d'Amiens, avait été anobli en 1597. De La Roque, dans son *Traité de la Noblesse*, cite plusieurs personnes qui furent anoblies, quoique portant la particule. Une pancarte imprimée en 1696, annonce que le roi a chargé maître *de* la Cour *de* Beauval, *bourgeois* de Paris, du recouvrement des amendes encourues par les usurpateurs de la noblesse. Il faut remarquer aussi que l'usage de l'apostrophe, et en typographie seulement, ne remonte qu'au milieu du XVI[e] siècle ; il fallut plus de cent ans pour qu'il se généralisât dans la correspondance autographe et les actes manuscrits.

M. **Vital** de **Valous** (*Vitalis*, d'après l'abbé Martigny (1), fait allusion à la vie spirituelle et à la résurrection ; *Valous*, de *valuus*, valeureux, courageux, en b. lat., *val* en tud., *valens*, *validus* en lat.), dans deux brochures récentes et cependant fort rares (2), parce que diverses personnes dont les prétentions nobiliaires étaient attaquées ont acheté, dit-on, la plus grande partie des exemplaires pour les brûler à huis-clos, cite de nombreux exemples d'anciens marchands lyonnais portant la particule, qui souvent, dans le principe, avait été ajoutée

(1) *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, p. 450.

(2) *Origine des familles consulaires de la ville de Lyon*. 1863, p. 29 et 85 ; — *Essai d'un Nobiliaire lyonnais*, 1864.

Digitized by Google

uniquement pour indiquer une relation d'origine. En voici quelques-uns : Jean *de Villars*, pannetier (boulanger) en 1396; Jean *de Villars*, saunier (marchand ou entreposeur de sel) en 1446; Pierre *de Villars*, ferratier (marchand de fer) en 1508. **Villars** et **Villard** viennent de *villa*, maison, combiné peut-être avec les terminaisons *arsa*, brûlée, ou *ardua*, escarpée. « La noblesse de cette famille devenue illustre, dit M. de Valous, n'a pas d'autre source que l'exercice du consulat lyonnais, au commencement du XVIe siècle.»

Laurent et Christophe de **Jussieu**, ainsi que Laurent *de Jussieu*, étaient maîtres-apothicaires en 1678 et en 1712; ce nom, qui a été illustré par leurs descendants, ainsi que celui de *Jusieu*, veut dire juif en prov. et en lang. Le *Puy-Jussieu* ou *Puech-Jusiau*, près de Nîmes (*Podium Judeorum*, montagne des Juifs, dans les actes latins), servait de cimetière aux Juifs. Jacquème *de Chaponay* était drapier en 1355; Aynard *de Chaponay*, changeur en 1401, et Charles *de Chaponay*, marchand en 1499. Jéhan *de Chaponay*, « bourgeois de Lyon, » vivait en 1448. Cette famille bourgeoise et commerçante a joué un grand rôle dans l'administration de la ville de Lyon du XIIIe au XVIe siècle; M. de Valous la dit éteinte aujourd'hui. Elle n'a rien de commun avec deux familles dauphinoises du même nom : l'une possédait, dans le XVIIe siècle, la seigneurie de Saint-Bonnet, près de Romans; l'autre, qui a pour armes d'azur à trois coqs d'or, a emprunté son nom au village de *Chaponay*, près de Vienne (**Chaponay**, qu'on écrivait *Caponay*, dans le XIIIe siècle, paraît se rattacher à *capa*, maison, en b. lat., et avoir le même radical que *cabane*; v. le ch. V). Cette dernière famille, connue depuis 1180, a fait inscrire, en 1861, son nom dans les salles des croisades de Versailles (1) et avait obtenu les honneurs de la cour en 1789, sous le titre de marquis de *Chaponay-Morancé*. Elle

(1) C'est celui de Falcon de Chaponay, croisé en 1191. V. Borel d'Hauterive, *Annuaire de la Noblesse*, 1862, p. 376.

Digitized by Google

a occupé de hautes positions dans la magistrature et dans l'armée, et a fourni à la ville de Lyon, dans les XVI[e] et XVII[e] siècles, plusieurs conseillers et deux prévôts des marchands.

Les noms de famille, précédés de la particule, ne sont pas toujours, à beaucoup près, empruntés à des fiefs ou à des localités. Il est arrivé souvent que des personnes anoblies pour actions d'éclat ou services éminents, n'étant pas assez riches pour acquérir un fief, voulaient jouir des mêmes prérogatives apparentes que celles à qui leur fortune avait permis d'acheter, et des titres de noblesse, et une terre dont elles prenaient le nom. Pour faire disparaître cette différence, les premières ajoutaient à leur nom une particule n'ayant aucun sens grammatical, car elle signifiait qu'elles possédaient en fief leur propre nom, qui était souvent celui d'une profession, comme *d'Arbalestier*, d'un défaut, *de Bec-de-Lièvre*, *de Rechignevoisin*, et même d'un animal, *de Louvel*, *des Porcellets*, mais qui servait de manifestation extérieure de leur qualité, et d'estampille obligée de leur noblesse.

Les représentants de diverses familles appartenant à la haute noblesse résistèrent longtemps à un usage qui venait de gens nouvellement anoblis. De La Roque (1) dit que Jacques *Tézart*, baron de **Tournebu** (hameau de la montagne), dont la fille unique épousa le prince de Salm, « se tint fort offensé de ce qu'on avait ajouté le *de* à son ancien et illustre nom. » **Tézart** ou **Thézart** paraît signifier prudent et hardi ; comme le nom de *Tezo*, qui habitait la Normandie dans le XII[e] siècle, et ceux de *Tiso*, *Diso*, *Tisard*, il est d'origine germanique (v. p. 212). Plus tard, les grandes maisons de France sacrifièrent à la mode, et l'on vit les *Chabot*, les *Porcellets*, les *Bérenger*, les *Adhémar*, les *Damas*, les *Pelet*, les *Brancas* et les *Gontaud* prendre ou subir la particule ou l'apostrophe (2). Cet usage illogique a fini par prévaloir, bien qu'il

(1) *Origine des noms*, p. 184.
(2) Louis de La Roque, *Armorial du Languedoc*, t. II, p. XII.

Digitized by Google

soit contraire à l'article 330 de la déclaration du roi du 3 mars 1699, calquée sur une ordonnance rendue en 1585 par le duc de Lorraine, et défendant aux anoblis et à tous autres de prendre le *de* avant leur nom et de signer autrement que les noms propres de leur famille (1). Les fils de quelques-uns des barons et des comtes de création impériale, après avoir remplacé les toques emplumées du blason de leur père par les couronnes de l'ancien régime, momentanément détrônées sous le premier Empire, ont aussi adopté un *de* postiche pour essayer de se confondre avec l'ancienne noblesse.

La particule est devenue à la longue, aux yeux du public, sinon la réalité, du moins l'apparence d'une distinction honorifique. Il a fallu céder au torrent; ce qui était un simple usage est devenu une nécessité. Elle a fini par faire partie intégrante du nom, et à prendre une valeur en quelque sorte patronymique. Plusieurs cours (Metz, 1836 et 1837 ; Montpellier, 8 juillet 1862 ; Bordeaux, 28 mai 1865) ont jugé qu'on peut en faire prononcer le rétablissement dans les actes où elle a été omise. Les tribunaux, saisis d'une demande en rectification de nom, n'ont pas même besoin de rechercher si le demandeur est en possession de la noblesse, puisque le *de*, qu'il revendique, n'est pas une distinction nobiliaire (2), mais indique seulement un rapport d'origine et de lieu, et que les officiers de l'état civil ont cru à tort, sous l'empire de la loi qui proscrivait les qualifications féodales, devoir retrancher la particule jointe à certains noms (3).

Contrairement aux anciennes décisions de la chancellerie, qui refusait de faire de la particule l'objet d'une concession

(1) D'après Beaune, *Des distinctions honorifiques et de la particule*, la déclaration de 1699 ne s'appliquait qu'à la Franche-Comté. V. aussi *le Héraut d'armes*, p. 9.

(2) Beaune, p. 66; — Arrêt de la cour de Paris, du 3 mai 1864, affaire Demetz.

(3) Cour de Lyon, 24 mai 1865, affaire Agniel de Chenelette ; — Borel d'Hauterive, année 1866, p. 297.

Digitized by Google

isolée, le conseil du Sceau des titres a donné des avis favorables, suivis de décrets, pour conférer la particule à plusieurs personnes, notamment à MM. de **Royer** (charron; v. § 3), et de **Maupas** (mauvais passage), sénateurs, nés avant l'anoblissement de leur père par le gouvernement de la Restauration, et de **Bresson**, conseiller à la cour de Cassation, en faveur duquel l'Empereur a fait revivre, en 1865, le titre de comte, donné en 1837 à son frère, issu d'une famille bourgeoise et cléricale (*Bresson, Brisson, Brisse, Brichet,* sont des altérations du nom de Saint *Brice, Brictius,* évêque de Tours en 444, qui, de même que celui des *Bretons*, paraît emprunté à un radical qui signifie combattant, guerrier (1); *brette,* épée, *bretteur*, spadassin, en franç.).

Par suite d'un usage opiniâtrément enraciné dans nos mœurs, cet appendice honorifique et extra-légal du nom est considéré aujourd'hui comme une qualification nobiliaire, qu'on ne peut contester ni aux nouveaux anoblis, ni aux anciens gentilshommes qui ne le portaient pas. L'usurpation de ces deux lettres serait même poursuivie, aux termes de la loi du 28 mai 1858 : « Comme le titre, disait le rapporteur, la particule s'ajoute au nom, en fait partie, se communique et se transmet, le décore dans nos mœurs presqu'à un égal degré, et fait croire davantage à l'ancienneté de la famille. » Ces motifs ne peuvent cependant pas s'appliquer aux descendants des familles bourgeoises, et aux personnes qui ont obtenu du gouvernement l'autorisation d'ajouter un nom au leur.

Les uns et les autres profitent de l'opinion erronée qui fait considérer le *de* comme une enseigne nobiliaire. Etienne Arago (*les Aristocrates*) fait allusion à ce préjugé dans les vers suivants :

Songez, si votre nom a pour vous peu d'appas,
Qu'un *de* souvent l'allonge et ne l'anoblit pas.

(1) Pictet, *Affinités*, p. 167.

Digitized by Google

La nature hybride de la particule est une anomalie bizarre, aussi a-t-elle trouvé grâce devant le Gouvernement provisoire et la constitution de 1848, qui avaient supprimé les titres et aboli toute distinction de naissance, de classe et de caste. Il fut décidé, peut-être en considération de M. de Lamartine, que l'on n'immolerait pas la particule sur l'autel de l'égalité.

Quand on veut chercher l'étymologie d'un nom de famille précédé de ces deux lettres, il est donc nécessaire de savoir si, primitivement, il désignait un individu ou une localité, et on doit recourir aux anciens actes. Il faut agir de la même manière pour les personnes portant un nom de localité qui n'est pas précédé de la particule. Primitivement sans doute, les vassaux, comme les affranchis romains, croyaient honorer leur seigneur en lui empruntant son nom, et souvent, plus tard, la vanité chercha à expliquer cette similitude de nom par une origine commune. Dans les environs de Rohan, par exemple, on rencontre beaucoup de cultivateurs qui s'appellent Rohan, et plus de la moitié des écussons français dans lesquels se trouvent des macles (armes des princes de Rohan) appartiennent à la noblesse bretonne (1).

Un ouvrier, un soldat, un laboureur, en quittant leur pays, prenaient souvent le nom du bourg ou du village habité par leur famille, celui de la rivière qui traverse la vallée où ils avaient reçu le jour, ou de la province où ils étaient nés. C'était pour eux un souvenir de la famille ou de la patrie absentes. Telle est l'origine des noms de *Paris*, *Lyon*, *Besançon*, *Avignon*, *Sisteron*, *Privas*, *Aubenas*, *Santerre*, *Ratisbonne* (la famille *Ratisbonne* est peut-être la seule famille juive qui ait obtenu des lettres de noblesse avant 1789; la conversion au catholicisme d'un de ses membres, en 1842, attira sur ce nom l'attention publique), *Fould*, *Lisbonne*,

(1) En Bretagne, on appelle les porcs *Mab-Rohan* (fils de Rohan). Dans d'autres provinces, on les désigne sous le nom de nobles ou habillés de soie.

Digitized by Google

Oxfort, London, Lancaster, Deloire, Demeuse, Degironde, Dartois, Flamand, Picard, Lallemand, Dallemagne, Savoye, Dauphiné, Vivarais, Tolosan (Toulousin), *Le Catelan* (Catalan), *Berruyer* et *Berryer* (habitant du Berry), *Scott* (Ecossais), etc.

Beaucoup de Juifs portaient autrefois et portent encore aujourd'hui des noms de ville. Celui de *Lyon* figure plusieurs fois sur le livre de la taille de Paris pour l'année 1292. Dans le moyen-âge, les Juifs changeaient souvent de nom pour se soustraire plus facilement aux persécutions auxquelles ils étaient presque toujours en butte. D'après Chorier (1), lorsqu'en 1449 Louis XI, alors dauphin, expulsa les Juifs du Dauphiné, la petite ville de *Crémieu* (*Stramiacum* en 853), où l'on battait monnaie, en renfermait un si grand nombre, que, pour la repeupler, il promit la franchise de tout impôt, pendant vingt ans, aux personnes qui viendraient s'y établir. Telle est, sans doute, l'origine du nom de **Crémieux**, membre du Gouvernement provisoire de 1848, et d'un de ses co-religionnaires, connu des lecteurs de la *Gazette des tribunaux* à cause du procès scandaleux qu'il intenta, en 1852 ou 1853, à sa femme et au jeune marquis de C., et de la revanche, complètement neuve au point de vue du droit, et diaboliquement perfide de Mme Crémieux, qui fit condamner son mari à dix-huit mois d'emprisonnement pour avoir trafiqué de ses charmes.

Les Juifs qui se convertissaient à la religion catholique prenaient souvent aussi le nom de la ville dans laquelle ils avaient été régénérés par l'eau sainte du baptême. **David** (*Daïd* en hébr., *Daoud* en ar. et en arm., *Dâüd* en turc, de l'hébr. *dod,* aimé, chéri), savant rabbin qui habitait Metz, eut pour parrain Louis XIV, et fut baptisé à **Compiègne** (*compendium,* entrepôt, parc, enclos, ou *compiegnium,* marais,

(1) *Histoire du Dauphiné.*

Digitized by Google

en b. lat.). En mémoire de ce double événement, il adopta les noms de *Louis Compiègne*.

D'autres fois, comme les affranchis romains qui prenaient le nom de leur maître, ils changeaient le leur contre celui de leur parrain. Cet usage était assez général en Italie et en Espagne ; il explique comment les grands noms de *Colonna*, **Orsini** (petit ours), etc., sont communs à tant de familles. En Provence, il a donné lieu à plusieurs erreurs reproduites dans la critique du *Nobiliaire* de cette province, par **Barcillon** (habitant de Barcelone) *de Mauvans*. L'une d'elles est relative à la famille des marquis de *Galiffet*, princes des **Martigues** (*Maritima colonia*), originaire du Dauphiné, et qui habitait Voiron (Isère) en 1347. Un membre de cette famille, Alexandre, qui était, en 1614, président au parlement de Provence, fut, en 1581, parrain d'un Juif de Carpentras, Pierre **Coulet** (petit col, passage, en lang.), qui prit le nom de *Galiffet*. Tel est le motif pour lequel divers auteurs, notamment Lainé (1), ont prétendu que les marquis de Galiffet descendent d'un Juif converti. Abraham Lunel, d'Avignon, savant polyglotte du XVIe siècle, reçut, en même temps que le baptême, les noms de *César Brancas*. Le duc de Saint-Simon (2) cite l'exemple de la famille espagnole *de Mendoze*, qui transmit son nom et ses armes à des étrangers, et qualifie avec raison cette coutume de ridicule.

Dans les XVIIe et XVIIIe siècles, les chefs de quelques grandes familles donnaient à leurs enfants, comme prénoms, les noms des provinces ou des villes dont ils étaient gouverneurs, lieutenants-généraux ou intendants, ou sur lesquelles leurs ancêtres avaient eu des droits de souveraineté. Tels sont ceux de **Septimanie** de Richelieu (*Bœterræ, Béziers*, reçut de la *septième* légion qui y était en garnison le surnom de *Septi-*

(1) *Dictionnaire véridique*, 1re série, t. II, p. 60 ; — V. aussi le *Dictionnaire* de La Chenaye des Bois.

(2) T. IX, p. 82, édition Barba.

Digitized by Google

manorum, d'où se forma le nom de *Septimania*, qui, sous les Wisigoths, s'étendit à toute la province); *Provence* de Grignan; *Bretagne* de la Trémoille; *Bretagne* de Rohan; *Arras* de Créquy; *Bitche* de Bombelles; Charles *Ile-de-France* de **Houdetot** (parc ou domaine du bois); Hugues *Grenoble* de Bérulle; *Languedoc* de Saint-Priest; *Vendôme* de Beaumont; *Marseille* de Fortia de Piles, qui, sous le pseudonyme de *Caillot-Duval*, fut le plus fameux mystificateur du XVIII[e] siècle.

Le fils aîné du général marquis de Pimodan, mort glorieusement en Italie, en 1860, porte le prénom d'*Austria* (**Autriche,** pays de l'Est, comme l'*Austrasie*, *Australie*, l'*Istrie*), qui rappelle les services rendus par son père à l'empereur d'Autriche. M. Hubert Delisle, ancien gouverneur de l'île de la Réunion (Bourbon), a donné à sa fille, née dans cette colonie, en 1855, le prénom de *Bourbonia*. Dans certaines villes, l'usage permettait et permet encore à l'échevin, consul ou maire, de donner au premier enfant né pendant son édilité le nom de la commune qu'il administre. On peut citer l'exemple de Joseph *Ciotat Reynier*, né à La *Ciotat* vers 1831. (**Ciotat,** de *civitas*, ville, en lat., *ciudad* en esp.; **Reynier,** *Rainerius* et *Ragenerius* dans les actes des XI[e] et XII[e] siècles, puissant guerrier, en tud., de *regen herr* ou *ragen wer* : *ram* est une contraction de *ragen*; *rag* et *ragan*, roi, en sanscr.; *rex*, *regis*, en lat.).

D'après **Rabanis** (1), les familles de *Bordeaux* (*Burdigala* en lat.), d'*Angoulême* (*Engolisma*) et de *Périgueux* (*Vesuna* ou *Vesona Petrocoriorum*, v. le ch. V), sont des branches cadettes des maisons auxquelles la *beguеyrie* ou *viguerie* de ces villes avait appartenu. Les *Viguiers* (*vicarii*) du Languedoc remontent aux vicaires des comtes qui, sous les

(1) *Revue du droit français*, année 1861, p. 174. **Rabanis** est la forme plurielle de *raban*, corbeau, en tud., *rabe* en all., *raven* en angl. V. les § 4 et 10.

Digitized by Google

deux premières races, les suppléaient dans l'administration de la justice (v. le § 3). Louis XVIII, en donnant à l'héritier présomptif du trône le nom de *duc de Bordeaux*, voulut récompenser le dévouement des Bordelais à la cause royale. Un motif analogue valut au fils du général *Lafayette* le prénom de **Washington**, donné par le fondateur de la république des Etats-Unis. *Washington* veut dire maison ou enclos du lavage, des blanchisseries, en angl. (*washing*, lavage; *waser*, eau, en tud., *wasser*, en all.; *ton*, *town*, enclos, domaine, maison).

A l'époque où s'introduisit l'usage de l'hérédité des noms, beaucoup de gens eurent recours à un objet placé à côté de leur habitation qui servit à caractériser et la maison, et celui qui l'occupait. La propriété avait autrefois une importance que le commerce, et surtout l'industrie, lui font perdre chaque jour davantage. Le plus chétif hobereau énumérait, dans tous ses actes, ses domaines et ses champs. Il symbolisait la terre sur son écusson sous le nom de champ, et disait : Je porte un champ d'argent semé de trêfles de sinople.

Les noms étaient souvent empruntés à un arbre, comme *Delarbre*, *Duchesne*, *Roure*, *Blacas*, *Delorme*, *Dufresne*, *Dupin*, *Lind*, tilleul, en all.; La *Bédoyère*, lieu planté de bouleaux, en bret.; à une vallée, comme *Lavallée*, *Duval*, *Grandval*, *Belval*, *Beauvallon*; à une montagne : *Dumont*, *Grammont* (grand mont), *Montbrun*, *Montrond*, *Beaumont*, *Puy*, *Poet*, *Puech* (en celt.), *Poggio* (en it.); à un ruisseau : *Durif*, *Rieu*, *Riou* (*rivus* en lat.), *Lafont*, *Fontbonne*, *Fontfrède* (fontaine froide), *Bach* et *Bac* (ruisseau, en all.); à une prairie : *Dupré*, *Duprat*, *Pravieux*, *Prémol*, etc. Comme ce sont des noms de localités, il est inutile d'en citer un plus grand nombre, qui feraient double emploi avec ceux qui figureront dans le ch. v (tome II).

Digitized by Google

§ II

Qualités et défauts; circonstances et signes particuliers

Beaucoup de noms n'étaient, dans le principe, que des surnoms dûs à des qualités ou des défauts physiques ou moraux, des signes particuliers, des habitudes exceptionnelles, des relations de parenté, des circonstances relatives à l'enfance ou à la jeunesse, des espérances conçues par les parents. Ces noms impliquent souvent le blâme et rappellent des idées défavorables. Cette cause satirique des surnoms est inhérente à la malignité humaine. L'homme, dit **Horace**, apprend et retient plutôt et plus volontiers la satire que l'éloge, le blâme que l'approbation (1). Le peuple, les soldats, les écoliers, ont toujours fait justice d'un ridicule ou d'un défaut par un sobriquet, qui devenait le nom de l'individu, et, comme le péché originel, passait des pères à leurs derniers enfants. Une difformité devenait l'occasion d'un surnom emprunté au membre défectueux.

Les sobriquets se multiplièrent dans les époques de confusion, de guerres et de désordres. Le XIVe siècle a été très-fécond en dictons injurieux et en surnoms malsonnants. Les allusions défavorables cachées sous les noms, qui cesseront d'être muets quand on aura lu ce volume, ne peuvent rien enlever au caractère ou au mérite des personnes qui le portent aujourd'hui. On n'est pas plus responsable de son nom que de sa figure.

(1) Discit enim citiùs meminitque libentiùs illud
Quod quis deridet, quàm quod probat et veneratur.
(*Epistolarum*, lib. 2, vers. 263).

Le nom d'**Horatius**, aussi ancien que Rome, rappelle une idée de courage, d'autorité; il est formé d'un radical qu'on retrouve dans celui du sabin *Herennius*, ceux d'Ηρωδης, Ηροδοτος, don d'un héros; **Hérard**, chef ou guerrier hardi, *Herio* et *Herico* (VIIIe siècle); dans ηρως, héros, *herus*, chef, maitre (*heroti* en tud., *herr* en all.), etc.

Digitized by Google

Quand on veut chercher l'étymologie de quelques-uns des noms qui nous occupent, il faut examiner s'ils ne sont pas précédés de l'article. Sans cette précaution, ils resteraient souvent inintelligibles. Tels sont les suivants : *Lebatteux* et *Leheurteux* (le batteur, le querelleur) ; **Lecointe** (le gentil ; *koant*, joli, gentil, en bret. ; *coint* en v. franç., *comptus*, élégant, en lat. ; *kanta*, aimé, en sanscr.) ; *Lebigre* (v. le § 3) ; *Lehir* et *Lebras* (le long et le gros, en bret.) ; **Lesurque** (le coquin ; *schurke* en all., *skurka* en scand., *scurra*, bouffon, en lat.) ; il n'est pas étonnant qu'avec un nom pareil on soit victime d'une erreur judiciaire ; **Letellier** (le toilier) ; *Letocart* (le porteur de toque ; *tocquer*, chapelier, en bret.) ; **Lavis** (l'avisé, le prudent ; Jehan *Lavisié* habitait Reims dans le XIIIe siècle ; *vitz*, avisé, dans les langues germ., du sanscr. *vid*, savoir, discerner ; *videre* en lat.). Souvent les articles sont les signes de détermination des noms de terre ou de lieux devant lesquels ils se trouvent placés, et on les désigne sous le nom de *petite particule*. Rien n'est plus capricieux que l'orthographe des noms de cette catégorie : le général fusillé en 1815 signait *Labédoyère*, et son fils, le célèbre bibliophile, écrit *La Bédoyère* ; l'auteur du *Mérite des femmes*, signait *Le Gouvé* et son fils **Legouvé**, etc. Ce dernier nom vient de *goff* et *gov*, forgeron, en bret. (*govel*, forge).

Beaucoup de noms pourraient trouver leur place dans le § 2 ; citons-en quelques-uns : *Bravais*, *Gentil*, *Genton*, *Jantet*, *Calliclès* (beau et illustre) ; *Calliste* (très-beau), *Callimaque* (beau combattant ; beaucoup de noms grecs ont pour radical καλος, beau) ; **Bellon**, *Bellot* (dimin. de bel) ; *Formose*, **Ida**, *Idé*, *Idye*, jolie, en gr. ; *Idoménée*, bel esprit ; *Idothée*, beauté divine ; ειδος, forme, beauté ; **Japhet**, *Iaphet*, en hébr., beau, brillant : ce nom correspond à celui du roi égyptien *Uaput* ou *Wuaput*, mentionné dans les hiéroglyphes ; *Pulchérie*, *Saphira*, **Sephora**, *Sephar*, *Sepher*, jolie, beau,

Digitized by Google

en hébr. (*saphar*, il a brillé ; *sepher*, beauté). Le nom du *saphir*, emprunté à l'éclat de cette pierre, se trouve dans la Bible. Saint *Saphary* est une altération du nom de Sanctus *Saphirus*.

Il est probable que le nom de **Sapho** (σαπφω) vient aussi du *saphir* (σαπφειρος). On peut rattacher encore au nom des pierres précieuses ou des objets servant d'ornement, ceux de *Diamantine* (*Almâs*, en arabe) ; *Esmeralda*, émeraude, en esp. ; *Gemme*, nom commun à trois saintes (*gemma*, pierre précieuse) ; *Hyacinthe; Coralie* (qui tient du *corail*) ; **Marguerite** (*margarita*, perle, en lat. ; *merovarid* et *farid* en arabe ; *Farid-Eddin*, perle de la religion) ; *Peninah*, femme d'Elkanah, qui veut dire, en hébr., objet précieux, perle ou corail (πιννα, nacre, en gr.). Le poète satirique *Saphir*, mort en Autriche en 1858, devait son nom au *saphir* d'une bague que portait son grand-père, le Juif Israël, au moment où il se présentait devant le magistrat pour faire connaître le nom patronymique choisi par lui, conformément à un édit de l'empereur Joseph II. Les fleurs et les plantes ont fourni aussi leur contingent aux noms propres : on trouve chez les Hébreux ceux de **Suzanne**, lis (*Schouschan* en hébr., Σουσον en gr., d'où le nom de la province dite *Susiane*), et de *Thamar*, palmier, qui rappelle celui de *Palmyre*. Les hiéroglyphes nous en révèlent trois, empruntés au *lotus*, à l'*if* et au *palmier;* les noms de cette espèce, sur lesquels Grimm (1) a composé un ouvrage spécial, trouveront leur place dans le ch. V.

A l'idée de beauté se rattachent encore les noms suivants : *Sauber; Schmuck; Schon* et *Schoen*, beau, joli, en all. *Schon*, qui entre dans la composition de beaucoup de noms de lieux, a formé aussi ceux de *Schonmann*, bel homme ; *Schonherr*, beau guerrier ; *Schoonjans*, joli Jean, en holl.,

(1) *Frauennamen aus Blumen*, Berlin, 1852.

Digitized by Google

etc. La force et la vigueur ont donné lieu à ceux de *Lefort*, *Forton*, *Fortoul* (dimin. du rad.) ; *Fortiguerra*, pour *forte in guerra*, vaillant dans la guerre ; *Courbassier* ; *Brisacier*, *Brisebarre*, Saint *Dyname* (Sanctus *Dynamius*, δυναμις, force) ; *Sthenius* (σθενος, fort) ; *Mégasthène*, grande force ; **Sforza** ou **Sforce**, surnom, devenu héréditaire, donné à Muzio Attendolo, à cause de sa force peu commune (*forza*, force, valeur ; *sforzo*, effort, en it.) ; **Rambert** et **Bertram**, fort et illustre, en tud. ; **Rambaud**, fort et hardi ; ρωμη, force, en gr. ; *Stark*, *Sterk*, *Staerk*, fort, robuste, dans les langues germ. ; ces mots, qui veulent dire aussi taureau, se rattachent au sanscr. *sthira*, taureau (1).

D'un caractère jovial dérivent les noms de *Gai* ou *Gay* (*gaudiosus*), *Hilaire*, *Hilarion*, *Hilerin*, *Ilari* (ιλαρος en gr. ; *hilat*, folâtre, en sanscr.) ; *Lary*, **Larry**, **Léris**, aphérèses d'*Hilaire*, noms vulgaires de plusieurs saints qui ont été transportés à divers villages (ληρος, folâtre, badin) ; *Allègre* ; **Lejoyant** ; *Liesse*, qui dérive de *lætitia*, joie, comme paresse de *pigritia* ; la mère de NAPOLÉON Ier avait pour prénom **Létizia** (joie, en it.) ; *Lætus*, *Lætinus*, étaient des noms romains, ayant la même racine que λωστος en gr., *lustig* en all. (d'où *loustic*, facétieux) et *lastas*, agréable, ce qui plaît, en sanscr. ; *Mao*, *Lemao*, **Kosmao** (vieillard réjoui), *Mavek*, *Laouen*, *Laouenek*, *Louen* et *Dreo* en bret. ; *Froh*, *Frohlich* et *Zeiss* en all., *Ritsiah* en hébr.

Aux qualités du cœur ont été empruntés les noms de **Bompar** et **Boncompain**, bon compagnon (les *Bompar* de Provence ont pour armes parlantes : d'azur à deux colombes d'argent) ; *Bonaccorso*, bon accord, bonne intelligence ; *Bonfils*, *Bonfante*, bon enfant ; *Bonfillion*, *Bongars*, **Bonneau** (pour Bonneau, ami du prince, proxénète, v. *la Pucelle*, par Voltaire, ch. Ier) ; *Bonnemain*, bienfaisant

(1) Pictet, *Origines indo-européennes*, t. I, p. 336.

Digitized by Google

(*buona mano*, gratification, en it.); *Bonnefoy*, **Bonnet** (*Bonitus*, dimin. de *bonus*); *Bonvarlet* et *Bonvalot; Bonvellier*, bon voilier, bon pilote, ancienne famille normande qui a pour armes d'azur à un vaisseau d'or. On rattache *bonus* à *punyas*, vertueux, en sanscr.; quant à **Bonnard**, *Bonnardon*, *Bonnardel*, etc., ils dérivent de la même racine que le nom tudesque *Bonard* (VIIIe siècle), qui veut dire guerrier hardi (V. la p. 8, et Ferguson, p. 175).

Agathon, **Agathe**, viennent du gr. αγαθος, bon; *Agathocle*, bon et glorieux; *Agathobule*, bon conseiller; mais la pierre appelée *agate* (αχατης en gr.) doit son nom à l'*Achates*, aujourd'hui Drilla, fleuve de Sicile qui roule beaucoup d'agates. **Godefroy**, *Godfrey*, *Godfrid*, *Gottfried*, *Gontefrey* (bon ami, v. p. 132), *Gutmann*, bon homme; *Gutherz*, bon cœur; *Gudmond*, bon protecteur; **Godard**, bon et hardi; *Godolphe* et *Godulphe*, bon et secourable; *Goodricke*, bon et puissant; *Gaudo et Godo* (VIIe et VIIIe siècles), *Gode*, *Godeau*, *Godin*, sont empruntés à des radicaux germaniques qui signifient aussi Dieu (v. le ch. V); **Tobie** (*Tobiah* en hébr.), *Tobiel*, bon devant Jéhovah, bon devant Dieu.

Beretta (beret, barrette) a publié à Venise, en 1857, un splendide volume in-4°, fait d'après les anciennes chroniques italiennes (1). Il contient la copie d'un assez grand nombre d'actes, ainsi que des pièces justificatives. D'après l'auteur, le nom de **Buonaparte** ou *Bonaparte* (*Boneparti*, Johannes *Bonepartis*, de *Bonaparte*, *Bonaparis*, dans les actes des XIIe et XIIIe siècles), qui signifie bon parti, aurait été donné par les patriotes italiens, après la révolution accomplie à Trévise, en 1164, à *Jean*, un des plus ardents défenseurs de

(1) *Le Antichità dei Bonaparte*. Ferguson, p. 55, s'appuyant sur les formes tud. *Bonibert* et *Bonipert* (VIIe et IXe siècles), croit faire preuve de patriotisme national en donnant à ce nom le sens de meurtrier ou destructeur illustre, bien que *bon*, *bona*, en tud., signifient guerrier, conquérant plutôt que meurtrier.

Digitized by Google

la cause populaire. Son père, qui était dans le camp opposé, reçut le surnom de **Malaparte** ou *Malpart* (mauvais parti), qu'il transmit à ses autres enfants. La branche formée par Jean *Bonaparte* s'établit plus tard à Sarzane, et en 1512, passa en Corse, où elle se fixa. Une partie de ces documents sont rapportés dans la *Biographie des premières années de Napoléon*, publiée en 1840 (2 vol. in-8°) par le **B[on] de Coston**, mon père, lieutenant-colonel sous le premier empire; il était entré dans le 4e régiment d'artillerie, peu de temps après l'époque où l'avait quitté Napoléon.

De l'aspect ou des défauts physiques dérivent les noms de *Le Tano*, *Le Moan*, le menu, le mince; **Bihan**, *Pihan*, *Bian*, *Bianik*, petit, en bret. (*Bichan* en gall., *Boghan* en corn.); **Klein**, *Kleinlich* en all., *Kleinhans*, petit-Jean; *Kleinfuss*, petit pied. **Lutzel**, petit, en all.; *Lutze* en patois holl., *Little* en angl., *Luttil* en anc. flam. C'est peut-être de là que dérive le substantif *lutin*. **Mignon**, *Mignot*, *Migne*, *Migneret*, *Migeon* (*minutus*, petit, diminué, en lat.; μιννος en gr., *mein* en anc. all., *mean* en angl., du sanscr. *minas*, réduit). *Parvet*, *Paul* (v. le § IV). **Le Ragois**, *Ragot*, *Ragotin*, *Raguet*, *Ragassin* (*ragazzo*, *ragazza*, jeune garçon, jeune fille, en it.; *rapaz* en esp.)

Magne, *Magnet*, *Magnon*, grand (*magnus*, du sanscr. *maha*); *Mack*, *Meck*, *Meckel*, *Mikil*, grand, en tud. et en anc. goth., *Meur* et **Le Meur** en bret., *Mor* en écos. et en irl., *Nagy* en hongr., *Lang*, long, dans les langues germ., *Langenmantel*, long manteau; **Langbein**, longue jambe; *Langfuss*, long pied (du sanscr. *lagnas*). Chez les Hindous, un des trente-deux signes principaux qui caractérisent la beauté, c'est la longueur des bras, qui doivent descendre jusqu'aux genoux. Les auteurs du *Mahâbharata* et du *Ramayana* n'oublient pas de donner de longs bras à leurs héros. **Dolgorouki**, longues mains, est le nom d'une famille russe, et un surnom donné à *Jouri*, prince de Kiew (1156); δολιχος,

Digitized by Google

long, en gr., *dirgha* en sanscr., *Hir*, **Le Hir**, long, grand, en bret., *sir* en irl., *cira* en sanscr. On appelle *menhir*, pierre longue, ceux des monuments dits celtiques qui sont composés d'une espèce d'obélisque.

Bras, **Le Bras**, *Le Teo*, signifient gros, en bret. (*Teo*, en it., est un apocope de *Matteo*, Mathieu). Guillaume *Grosparmi*, gros par le milieu, ventru, pansu, habitait Paris en 1292. *Gros*, ainsi que ses dérivés *Grosset*, *Grossard*, *Grossi*, se rattachent au lat. *crassus*, en passant par *grossus*, en b. lat. *Gros* et *grand* ont été longtemps employés l'un pour l'autre, et on dit encore aujourd'hui une grosse fortune, un gros fermier, jouer gros jeu. On raconte que Boileau, assistant à une conversation dans laquelle Louis XIV faisait remarquer cette anomalie, lui dit que les historiens et la postérité ne confondraient jamais *Louis-le-Grand* et *Louis-le-Gros*. Ce coup d'encensoir fixa le sens de ces deux mots. Cette double signification de l'adjectif *gros* était due à l'allemand : dans cette langue, *gross* a le sens de grand, large (*groz* en tud., *groot* en holl., *great* en angl.). Dans les noms d'origine germanique et dans certains noms anglais et français, ce mot doit être traduit par grand. *Groschuff*, grand paysan, et *Grosskurd*, grand Conrad, en patois all., *Grossmann*, homme grand ; *Groot*, grand ; c'est le vrai nom de **Grotius** ; *Grossvenor*, grand-veneur ; *Grosbois*, *Grosbreuil*, *Grosholz*, *Groslay* et **Groslée**, grand bois ; *Grosmesnil* et *Grosville*, grande maison.

Grasset, *Grassot*, *Grassin*, rappellent une idée d'obésité. Pierre **Grassin**, de Sens, conseiller au parlement de Paris, fit, en 1569, un legs considérable pour fonder un collége qui porterait son nom, et dans lequel seraient élevés gratis les enfants des gentilshommes du diocèse de Sens qui auraient peu de fortune. Les Parisiens ne tardèrent pas à appeler cet établissement le collége des pauvres de Sens, et, plus tard, des pauvres d'esprit. On finit par dire des gens dont l'intelligence

Digitized by Google

était bornée, ou la raison chancelante, qu'ils avaient été élevés au *Collége des Grassins*. En 1744, le colonel de Grassin forma un corps de cavaliers qui se distingua en faisant une guerre de partisans et reçut le nom de *régiment de Grassin*. **Redon,** nom primitif des comtes de Beaupréau, d'où *Montredon*, mont rond; *Rondon*, *Rondonneau*, *Rondat*, *Rondel*, *Rondelet*, **Riondel,** viennent de *rotundus*, rond, gros (*rota*, roue), *redoun* en prov., *redondo* en esp., *Redondon*, manteau rond, rotonde, dans le XIVe siècle, *rondache*, bouclier rond, *rund tartsche* en all., synonyme de *Rundschild*. Dans les *rondeaux*, on revient au premier vers, comme si l'on parcourait un cercle.

Pansard, *Pansu*, Sancho-**Pança,** *Teurek*, *Teurenek*, *Torek*, *Covek*, *Covik*, en bret., *Bauchig* en all., *Bellyed* et *Belly* en anc. angl., sont synonymes de ventru. **Wamba,** roi des Wisigoths (VIIe siècle), devait son nom à la grosseur de son ventre, *wampa* et *wuampa* en tud.; *wambi* et *voemb* en scand., du sanscr. *vamas; umbo, ombilic,* ont la même racine. De *Wampa* s'est formé *gamboison* ou *wamboison*, bourrelet placé sous la cuirasse pour qu'elle ne blessât pas le ventre ou les hanches. *Fett*, *Fettig*, *Fette*, en all., *fat* en angl., *opimius* en lat., **Pinguet,** *Pingard* (de *pinguis*) signifient gras. Le *pingouin* ou *pinguin* (*fettgans*, oie grasse, en all.) doit son nom à son corps gros et pesant.

Buckelig en all., *Backed* en anc. angl., sont synonymes de *Bossu*, dont **Bossuet** parait être un diminutif. La famille bavaroise *Buckel* (bosse) a pour armes : d'or à un homme naissant de profil, ayant une bosse, etc. Ce n'est pas d'un défaut physique que dérive le nom de la famille de *Bossut de Chimay d'Hennin-Liétard*, connue depuis 1166. Les princes d'*Hennin*, qui se disent issus d'une branche de la maison d'Alsace, doivent le nom de **Bossut** ou **Boussu**, lieu boisé, à une terre située en Hainaut, érigée en comté, en 1555, en faveur de Jean de Hennin-Liétard. Elle venait à sa famille

Digitized by Google

d'une aïeule qui vivait vers 1350 (1). Les coteaux de *Bossu*, près Waterloo, étaient encore couverts de bois en 1815. *Queinek*, *Keinek*, large dos, en bret. (*quein*, croupe ou flanc de montagne; *kefyn* en gall.); *Dossat*, *Dossu*; *Gobbo* en it. (du lat. *gibbus*, bosse, bossu); *Gobin* et *Gobelin* en v. franç.; *Spallone*, grosse épaule, en it., comme *Epaulard* en v. franç., *Skoaziek* en bret., **Pleczoff** en rus., rappellent une difformité de la colonne vertébrale ou des épaules. Notons en passant que l'*épaulette* a été empruntée à une frange, simple ou à torsade, suivant les grades, qui ornait, à la hauteur de l'épaule, le baudrier passé en bandoulière, et soutenait l'épée de certains officiers attachés à la cour. Les noms de *Le Tors*, *Le Tort*, *Tortel* (tortu, contrefait, *tortus* en lat., *torto* en it., dont **Tortoni** est l'augmentatif), ont une origine analogue. *Tortillard*, contrefait, en argot. Conan, duc de Bretagne en 990, fut surnommé *Le Tors*. *Tort*, dommage, est opposé à *droit*, justice.

Les anciens peuples, qui regardaient une abondante chevelure comme un don précieux de la nature, avaient une idée tout opposée de la calvitie. Les Grecs et les Romains la regardaient avec mépris; César fut tellement sensible aux railleries occasionnées par la perte de ses cheveux, que, pour la dissimuler, il obtint du Sénat le droit de porter une couronne de lauriers. Beaucoup de noms sont dûs à la perte prématurée des cheveux; tels sont les suivants : *Calvet*, *Calvat*, **Calvin** (Bertrandus *Calvinus* était consul à Nîmes en 1145); *Cauvin*, *Chalvin*, *Chalvet*, *Chauvin*, *Chauveau*, *Chauvet*, *Chauvelin* : ce sont des diminutifs de *calvus*. Le mot **chauvinisme**, emprunté à une pièce de Scribe, intitulée : *Le Soldat laboureur*, dont le principal personnage se nomme *Chauvin*, a été appliqué d'abord à l'admiration sans borne qu'avaient, pour Napoléon Ier, la plupart de ses anciens

(1) Devesiano, *Nobiliaire des Pays-Bas*, p. 51.

Digitized by Google

soldats, et ensuite à toute affection ou à toute doctrine politique qui ne souffre ni discussion, ni opposition, ni examen. Dans l'expression composée *chauve-souris*, chauve est une altération de *chawe*, chouette, en wal., *kaouen* en bret. On dit en prov. *rata pennada*, rat ailé (*fledermaus* en all.).

De la calvitie dérivent encore *Chouvet*, **Chuvin**, *Cauvin*; Huard Le **Gauve** habitait Reims dans le XIII[e] siècle; *Kahl*, *Kahlkopf*, tête chauve, en all.; *Goly*, chauve, en slave; *Moal*, **Moel**, *Le Moel*, en bret. La chevelure a donné lieu à beaucoup de surnoms devenus héréditaires : *Cincinnatus* veut dire bouclé, frisé; *Cincinnus*, boucle de cheveux; κικιννος, en gr.; Caligula, d'après Suétone (*Vetera insignia*), priva les **Cincinnatus** de la chevelure qui était le signe particulier de leur maison. **Concini**, de *concinnus*, joli, élégant, a une origine analogue. **Ferdinand** (joie de la religion, en ar.), fils d'Alphonse X, roi de Castille (XIII[e] siècle), fut surnommé *La* **Cerda**, à cause d'une touffe de poils qu'il avait sur l'épaule (*cerda*, crin, soie de sanglier, en esp., de *cerdo*, porc; *cherria* en basque).

Crépin, *Crépon*, *Crespon*, *Crespy*, *Crispin*, *Kraus* en all., *Krauskopf*, tête crépue, *Krych* en gall., *Penngrych*, tête frisée, ont la même racine que le lat. *crispus* et que le français *crispé*, contracté. **Fairfax**, belle chevelure, était aussi le surnom du roi *Harald;* il est formé de *fair*, joli, en angl., *fagr* en goth. et en scand., et de *feax*, cheveux, en angl.-sax.; *fax* en scand., *paksha*, queue, chevelure, en sanscr. **Haarlocke**, cheveux bouclés, *Haarig*, chevelu, poilu, en all.; *Haired* et *Hairy* en angl., *Haarfager* ou **Harfagr**, beaux cheveux, surnom d'Harald I[er], roi de Norwége en 933, et le substantif *haire* (silice, *harra* en tud.), sont d'origine germ. Le radical primitif, comme *schar* en hébr., *chaar* en ar., voulait dire aussi poils, crins. **Hérisseau**, *Hérisson*, et *Le Héricy*, *Le Héricher*, anciennes familles qui ont pour armes des hérissons, **Ricci**, *Riccio*, *Riccioli*,

Digitized by Google

Ricciato, *Riccino*, *Rizzi*, *Riccio*, sont des apocopes d'*arriciato*, hérissé, crépu, en it. (*ricciuto*, frisé; *riccio*, boucle de cheveux et hérisson), comme *ericius*, hérisson et *hirsutus*, hérissé, en lat., dérivent du sanscr. *hrishita*, droit, debout (1).

Hure, dans le XIII[e] siècle, voulait dire crinière, chevelure hérissée, poils de la tête d'un sanglier ou d'un loup; on trouve dans Robert-le-Diable : « La gent barbée et ahurie » (barbue et hérissée). *Ahuri* a pris plus tard le sens de farouche, et enfin celui de troublé, interdit. Dans le XIV[e] siècle, on appelait *hurons* les soldats de la Jacquerie. Sous Henri IV, les premiers Français qui pénétrèrent dans le pays des *Wiandots* donnèrent aux habitants le nom de **Hurons**, à cause de leur chevelure hérissée. Le *Hurepoix*, dont Dourdan, près Rambouillet, était la capitale, devait son nom aux cheveux incultes de la plupart des habitants. **Huré**, qui vivait en 1229, *Huret*, *Hurez*, *Hurepoil*, *Hurepé*, ont la même origine. On trouve huré, hurepé, hérupé employés dans le sens de sauvage en v. franç. Tous ces mots ont pour racine soit *har*, *haru*, cheveux, crins, poils, en tud., soit *ur*, farouche, sauvage, terrible, dans la même langue, *yr* en scand., qui désigne aussi l'*uroch*. Le nom d'**Hurault** (1352), de qui descendent les familles de Chiverny et de Vibraye, signifie terrible vieillard; il est identique avec celui d'*Urold* (IX[e] siècle), cité par Ferguson, p. 83. (*Urolf*, terrible loup, en tud., *Urbudic*, terrible vainqueur, en gall., ont la même racine).

Locke, boucle de cheveux, en all. (*Lockig*, frisé), *Lock* en angl., *Harlock* en suéd., πλοκος en gr., dérivent du même radical que *Flocon*, *floccus* en lat., *flocke* en all., et *loque*, lambeau; *loquet*, floquet, en v. franç., touffe de laine. La famille *Julia*, une des plus anciennes de Rome, prétendait descendre de **Jules**, fils d'Enée, dit Caton dans ses *Origines*,

(1) Pott, *Etymologische Forschungen*, t. I, p. 272.

Digitized by Google

ainsi nommé, parce qu'à l'époque du premier combat auquel il prit part, il avait encore le poil follet, appelé ἴουλος par les Grecs et *juli* par les Romains. *Juillet* et **Julhiet** sont des diminutifs de *Jules*, comme *Juliette* et *Julie*. **Peloux**, poilu, *Pilosus* dans les actes latins, à Allevard (Isère) en 1193 et à Romans en 1300; *Pelew* (*peleu*, poilu, en angl.-norm.), nom primitif de lord Exmouth; **Pellevé**, cardinal qui vivait dans le XVI[e] siècle, et avait pour armes une tête d'homme aux cheveux levés, hérissés; **Beaupoil**, famille qui joignit à son nom, en 1440, celui de la terre de *Saint-Aulaire* (*Sancta Eulalia*, Sainte Eulalie, en lat.), qu'elle venait d'acheter; Waultier *Poilvilain* (1189), duquel sont issus les comtes de Crenays; Jean **Poilevilain**, chambellan de Saint Louis, représenté sur son sceau à cheval, tenant un *vilain* par les cheveux (1), et dont le nom ou surnom, commun dans le moyen-âge, était donné à l'homme qui pillait ou pelait les *vilains*; *Veluti*, velu, en it.; **Velutini**, *Veloux* (d'où le mot *velours*), ont la même racine que *pilus*, poil, *capillus*, cheveu, en lat., et *vellus*, toison, peau, *wolle* et *fell* en all., φελλος, écorce, en gr., *valka* et *valkala* en sanscr.

Esaü, *Eschawu* en hébr., doit son nom, dit la Genèse (25, 25), à ce qu'il était velu comme un manteau de poils. *Rauch*, *Reuch*, *Rauh*, sont des noms qui ont le même sens en all. Un savant du XVI[e] siècle qui s'appelait *Rauwolf*, loup velu, sauvage, grécisa son nom pour en faire *Dasylycus*. Le nom de Sanctus *Dasius* vient aussi du gr. δασυς. *Straube*, *Straubelein*, *Strobel*, *Stropel*, *Struppig*, en all. (2), **Rodellek** en bret., veulent dire aussi crépu, hérissé. D'après Pline et Festus, le surnom de **César** fut donné à un enfant de la famille *Julia* qui vint au monde avec beaucoup de cheveux : *cæsaries*, chevelure, en lat., *kaiçara* en sanscr., de *keça*, cheveux (*keissu* en pers., *kassa* en lett., *koka* en serb.,

(1) N. de Wailly, *Eléments de paléographie*, t. II, p. 190.
(2) Pott, *Die Personennamen*, p. 139.

Digitized by Google

kuka en slave). *Keçarin*, crinu, est un des noms sanscrits du cheval (1).

Pour distinguer les Francs d'avec les Gallo-Romains, Clovis introduisit l'usage des longues barbes; cette mode dura jusqu'au règne de Louis-le-Jeune. C'était, chez les Francs, un déshonneur de se faire couper les cheveux ou la barbe. De là le proverbe *raser quelqu'un*, ou *lui faire la barbe*, pour lui jouer un mauvais tour. Chez les Orientaux, la barbe est encore aujourd'hui une marque de dignité et de liberté; on la coupe aux esclaves. La barbe des Hébreux était terminée par deux pointes, comme une fourche; aussi le précepte de Moïse dans le *Lévitique* (19, 27) : « Vous ne tondrez point en rond les coins de votre barbe, et vous ne gâterez pas les coins de votre barbe » équivaut à une défense de se couper la barbe. Pierre-le-Grand éprouva de grandes difficultés quand il demanda à ses sujets le sacrifice de leur barbe; il n'y parvint qu'en établissant sur les mentons non rasés un impôt énorme, perçu avec une extrême rigueur. Plus d'un Moskowite conserva précieusement sa barbe et recommanda de l'enterrer avec lui.

On peut citer les noms d'Alain *Barbe-Torte* (tordue, de travers), duc de Bretagne en 950; *Barbanègre*, barbe noire, nom d'un général qui s'est illustré, en 1815, par sa belle défense d'*Huningue*; *Barberousse*, *Barbe-d'Or*, qui habitait Paris en 1153; *Barbelevée*, **Barbevaire**, barbe variée, bigarrée; *Barba*, *Barbea*, *Barbou*, barbu; *Barbon*, vieillard (*las barbas* en esp.); *Bart*, barbe; *Bartig*, barbu, en all.; *Pogoniate*, en gr., de πωγων, barbe; **Barvek** en bret.; les barons **Barth**, en Autriche, ont dans leurs armes une tête d'homme barbu; **Ahenobarbus**, barbe (couleur) d'airain, surnom de Domitius (*ayas*, fer, en sanscr.); *Eisengrin* et *Isengrin*, moustache de fer; dans le *Roman de Renart*, ce nom a été appliqué au loup avec le sens de museau

(1) Pott, *Etymologische Forschungen*, t. I, p. 84.

Digitized by Google

de fer, féroce (v. le § 10, de même que pour *Grenon*, moustache), et pour *Quatrebarbes*, v. le § 7. Chez les Turcomans, on appelle **Ak-Sakal** (barbe blanche) les vieillards revêtus d'une certaine autorité.

Comme contre-partie des noms qui précèdent, on peut citer ceux de **Tonduti** (tondu) appartenant à une ancienne famille italienne; **Touzet,** *Touzès*, Le *Touzé* de Longuemar, famille du Poitou; *Touzer*, *Touzar*, *Touzier*, tondeur; la *touselle* est une espèce de froment dont les épis sont dépourvus de barbes, tondus. *Toselli* est un diminutif de *toso*, enfant et tondu, en it.; *tosel*, domestique, en v. franç.; *tonsus*, tondu, rasé, en lat., *touz* en bret.

Les noms suivants sont empruntés aux défauts ou à un caractère difficile : **Caland,** querelleur, criard; *Challenger*, assaillant, agresseur, en angl., *calenger*, crier, en v. franç., de *cal*, qui a le même sens en sanscr.; καλειν en gr., *to call* en angl., *kala* en scand.; *hellan*, hêler, crier, et *gallen*, chanter, en all., d'où le nom de *Nachtigall*, chantre de la nuit ou rossignol. **Nightingale** en angl., *Nachtgael* en flam., qui sont aussi des noms d'homme; *calare*, appeler, en lat., d'où le mot *calendes*, parce que le pontife appelait le peuple le premier jour des calendes, pour annoncer les éphémérides et les jours fastes et néfastes. L'expression « renvoyer aux calendes grecques » vient de ce que les Grecs n'avaient pas de calendes. Le mot *chalendes*, fêtes de Noël, en patois dauphinois, est dû à ce que, dans beaucoup de pays, l'année commençait le 25 décembre, qui correspondait alors aux *calendes* de janvier.

Le surnom de Foulque IV, comte d'Anjou (XIe siècle), dit le **Réchin** (*rechinus*, dur, hargneux, querelleur); le nom de **Rechignevoisin** (analogue à *Mauvoisin*), très-ancienne famille du Poitou, le verbe *rechigner*, qui existait déjà dans le XIIIe siècle; rechigneur; *rixare*, se quereller (ῥαζειν et ῥυζειν), *rasseln*, faire du bruit, crier, en all., se rattachent

au sanscr. *rasas*, bruit, tumulte. **Boutard** (1), *Bottard*, *Butard*, *Bataillard* (d'où *Bataille*, général dauphinois, dont *Battaglini* est le diminutif), Le *Batteux*, *Batterer* en angl.; **Bouthors** (qui pousse dehors), *Boutevilain*, *Botevilein* (1264), *Butteux*, *Buttavan*, *Bouteloup* (*Chasseloup*), *Boutesparre*, qui pousse ou manie l'épieu (v. *Shakespeare*, § 7), dérivent d'un radical qui veut dire pousser, expulser, malmener. On le retrouve dans le sanscr. *bhutan*, dans bouton (bourgeon), rebuter, culbuter, butte-roue ou boute-roue, arc-boutant, boutade, poussée, et plus tard saillie, sortie contre quelqu'un; botte, coup d'épée; bouter (pousser), *boutare* en b. lat., *to butt* en angl., *put* en écos., *pwtiaw* en gall. Quant au nom de *Buttafuoco*, boute-feu, en it., et à *boute-selle*, *rebouteur* (rabilleur), ils dérivent du même radical que *put*, placer, poser, établir, en angl., *pooten* en holl., *bouter* en v. franç., et *bude*, maison, établissement, en all.

Dans la langue du droit, *débouter quelqu'un*, c'est le mettre hors de cour, le renvoyer du tribunal; *botare de curiâ*, *deboutare curiæ* en b. lat. Jacques Colin, chanoine de Saint-Ambroise de Bourges, qui avait été secrétaire de François Ier, perdit un procès qu'il soutenait devant le parlement : « Je viens de recevoir un grand honneur, dit-il au roi, votre cour m'a débotté. » (*Curia debotavit et debotat*, disait-on dans ce jargon barbare). Telle est, assure-t-on, la principale cause de l'ordonnance de 1539, qui oblige tous les fonctionnaires à rédiger les actes en français. Quelques hommes de lois, mécontents de cette mesure, cherchèrent à la tourner en ridicule en disant qu'elle avait été prise *à propos de bottes*.

De *hurtare*, frapper, heurter, combattre, renverser, en b. lat., *horten* en tud. et en holl., *to hurt* en angl., *urtare* en it., *hyrdhu* en kimr., dérivent les noms de **Heurtier**, Martin le *Heurteux*, un des entrepreneurs du château de

(1) *Boutard* peut dériver aussi de *boutarius*, bouteiller, échanson, en b. lat., synonyme de *Buttler* et *Boteler* (V. le § 3).

Digitized by Google

Chambord en 1554; Jéhan *Heurte* (1470); *Heurtault*, anobli en 1514; *Hurter, Heurteloup, Hurteloup; Heurtemotte*, synonyme de *Boutemotte, Poussemotte* (*motte*, maison forte, v. le ch. v); *Heurtemate* (*mate*, compagnon, en angl.; *mat* en scand.). *Heurtebise* est une localité qui a donné son nom à une ancienne famille de Picardie. *Rioteur, Rioteur*, querelleur; *riote*, dispute, en v. franç., *riot* en angl., *rixa* en lat., et *Froissard, Frossard*, rappellent la même idée que *Heurtier; froissare*, froisser, meurtrir, blesser, en b. lat., *Froissat*, blessé; Jéhan *Froichat* vivait en 1411. Froissé se rattache à *fressus*, brisé, en lat.; *Gaufridus* (Godefroi) *Frossemoraille* (qui bat les murailles avec un bélier) habitait Provins en 1171.

Froter, batailleur, en bret., est aussi un nom d'homme; les familles *Le* **Frotter** de Lesvern et Le *Frotter* de Keranfrotter appartiennent à l'ancienne noblesse de la province. *Frottée*, dans le sens de donner une frottée, a la même origine. Quant au nom de *Frotardus* ou **Frotard**, prudent et hardi, évêque de Rodez en 887, *Froterius* ou *Frotier*, prudent guerrier *(frot herr)*, qui habitaient Marseille et Limoges dans le XI[e] siècle, *Frotarius* ou *Frothaire*, prudent et hardi, archevêque de Bordeaux en 876, ils ont pour racine *fruod*, prudent, sage, en tud., *froth* en anc. goth. et en anc. all., *vroed* en holl. (1), qu'on retrouve dans *Frobert*, prudent et illustre, **Fromond**, prudent protecteur, etc.

Poussard, *pulsator* en lat., *Poussier, Pusher* en angl., *Poussemothe* de Graville, famille connue dans la Navarre depuis 1367 (*motte, mothe*, maison forte), viennent de *pulsare*, pousser, frapper, attaquer. *Le* **Coigneux**, nom primitif des marquis de *Belabre* (bel arbre) et des Bachaumont, *Coquard*, **Coignard**, véritable nom du prétendu *comte de Sainte-Hélène*, forçat évadé, dont la vie est un roman, et qui

(1) Meidinger, *Dictionnaire des langues teuto-gothiques*, p. 299.

Digitized by Google

fut réintégré au bagne, en 1819, après avoir été pendant quatre ans officier supérieur, ont la même racine que *cogner*, frapper, primitivement avec une *cognée*, *cuniada* dans le VIIIe siècle (*cuneus*, coin; *cuneatus*, cunéiforme). *Schieber*, *Sturmer* et *Sturmann*, *Sturzer* en all., *Stourmek*, *Cadour*, *Tourter* et *Brouster* en bret., veulent dire aussi querelleur, batailleur. Les barons **Sturm** (assaut, bataille), en Autriche, ont un homme d'armes dans le premier quartier de leur écusson; *Polémon* (πολεμος, guerre, en gr.); *Polémarque*, chef de la guerre, général; *Belour* (*bellator*) et *Beluz*, guerrier, en bret. (*bela*, combattre); *Beol*, pillard, brigand, en irl.; *Bellone*, déesse de la guerre; *bellua*, bête féroce, guerrière, en lat., se rattachent à *bhal*, frapper, et *bhala*, mal, violence, en sanscr. (1). **Krieger**, *Kriegsmann*, guerrier, soldat; *Kampfer*, *Champion*, combattant, en all., d'où *Kampf; Kempf*, *Kembs*, sont aussi des noms. Les **Kaempf**, en prus., ont dans leur écusson un dextrochère armé d'une épée. Les *champions* se mettaient, pour de l'argent, comme les *bravi* italiens, à la disposition des personnes qui ne pouvaient pas défendre elles-mêmes leur cause, les armes à la main. Citons encore **Gérard**, *Guérard*, *Girard*, guerrier hardi, formés du radical *ger* qui entre dans la composition de beaucoup de noms.

D'un esprit caustique et moqueur dérive **Raillard**, *Railer* en angl., emprunté, ainsi que *railler*, au même radical que *Raillon*, flèche, dard, en v. franç., *raillo*, *relho* en b. lat.; *rail*, raie, barreau, en angl. Raillerie était synonyme de mot piquant, pointe. *Railleux*, *raillon*, archer, en argot, parce que les archers portaient des flèches ou raillons : *railway*, chemin à raies, à barreaux; *radina*, barre, en sanscr., *radius* en lat. **Gabard**, *Cabard*, *Gabaire*, *Giber* et *Gabbler* en angl., *Goaper* et *Goapauz* en bret., *Gabbair* en gaél.,

(1) A. Pictet, *Origines indo-européennes*, t. II, p. 192.

Digitized by Google

Gobair en irl. et en écos., signifient moqueur, bavard (*gabator* et *gabitor* en b. lat.). *Gabuseur*, moqueur, *Gabat* et *Gabé*, moqué, berné, en v. franç., d'où les diminutifs *Gabin, Gabinet, Gabineau; donner la gabatine*, c'est railler ou tromper quelqu'un. *Passato il pericolo, gabbato il santo*, quand le danger est passé, on se moque du saint, répètent souvent les Italiens, qui ont l'habitude d'invoquer les saints quand ils redoutent un danger.

Goguier, Goguelu, **Goguely**, *Goguin, Goguelot*, goguenard (*Gaukler*, jongleur, en all.), viennent de *gogue*, raillerie, en v. franç., *gôgé* en bret., *gogan* en gall., d'où l'expression : être en *goguette*, en joie. **Mocquart,** moqueur, *Mocker* en angl.; Jéhan *Mocquart*, qui habitait Paris en 1292; *Moquereau, Mocquet, Mouquet, Mocquot*, penaud, berné, en v. franç., ont la même racine que μωκος, moqueur, en gr.; *moc*, grimace, moquerie, en gall., *mag* en irl., *mueca* en esp. **Rampon,** *Ramponneur, Ramponnier*, veulent dire railleur; *rampone* et *ramposne*, raillerie, en v. franç., *rampogna*, querelle, en it., de *rampa*, griffe, crampon; *rampare*, donner un coup de griffe, dire une malice. *Ramponneau* ouvrit à la Courtille, vers 1760, un cabaret où il vendait le vin à trois sous et demi la pinte; d'où l'expression *ramponner*, aller boire hors des barrières. **Schimpfer,** *Schimper*, **Schnode,** *Spotter, Spottler*, goguenard, facétieux, en all.; *snob* est un mot créé par les littérateurs anglais pour exprimer la réunion des ridicules de la nature humaine.

L'ivrognerie était autrefois un vice beaucoup plus général qu'aujourd'hui. D'après le titre 62 des *Capitulaires* de Charlemagne, il fallait que les juges fussent à jeun pour rendre la justice. Telle est peut-être l'origine du mot *adjournement* ou *ajournement*, assignation pour comparaître au point du jour, que d'autres auteurs traduisent par citation à *jour fixe*. Les anciens Goths avaient l'habitude de discuter deux fois les affaires importantes pour l'Etat; une fois quand ils étaient

ivres, pour ne pas manquer de vigueur, et ensuite lorsqu'ils étaient à jeun, pour ne pas manquer de prudence. L'intempérance des Allemands était proverbiale; **Luther** (illustre guerrier; *luth herr,* synonyme de **Lothaire**) disait souvent qu'ils seraient ivrognes jusqu'à la fin du monde. **Owen** (actif, vigilant, en celt.; d'après Zeuss (1), ce nom, dont les variantes sont *Owein* et *Iwein*, était commun chez les anciens Bretons), poète anglais mort en 1622, est l'auteur de cette épigramme :

Si latet in vino verum, ut proverbia dicunt,
Invenit verum Teuto, vel inveniet.

Enfin, c'est principalement de l'autre côté du Rhin que régnait, dans les XVIe et XVIIe siècles, l'usage des cornes, le plus souvent garnies d'argent, remplaçant les verres; comme elles ne pouvaient rester debout, on était obligé de les vider immédiatement. A cette époque, au lieu d'indiquer sur les almanachs les jours de fête par une croix, on se servait d'une corne, parce que les fêtes rappelaient des idées d'ivrognerie.

A ces habitudes doivent être attribués les noms suivants : **Saufer**, soifeur, buveur, *Zuiper* en holl., *Schopfer* en all., de *schoppen*, *sciop* en angl.-sax., chope, chopine; *scapha*, vase, bateau, en lat.; σκαφη en gr. De chopine dérivent **Chopin**, *Chopinet*, noms empruntés à une enseigne, et *Chopard*, ivrogne. **Trankner**, *Trankmann*, *Trenck* (2), *Trinks*, *Trinkert*, rappellent les mêmes idées de l'autre côté du Rhin; **Drinker**, *Drenker*, en Angleterre, et *Trenquier*, *Trinquart*, *Trincaire*, *Trinquet*, *Trinchet*, en France. *Trinquer* dérive de l'all. *trinken*, boire. **Trinquelague**, nom d'une famille titrée par Louis XVIII, est synonyme de *Boileau*, *Dring-Water*, en angl., et *Bevilacqua* en it. Ce poète du XVe siècle déguisa son nom sous le pseudonyme

(1) *Grammatica celtica*, p. 97; — Voyez aussi dans *Nuovo Galateo*, par *Gioia*, t. II, p. 170, un chapitre très-curieux sur l'ivrognerie. **Gioia**, joie, bonheur.

(2) Pott, *Die Personennamen*, p. 216.

Digitized by Google

d'*Astemius*, *Astemio* en it. (*a* ou *abs*, privatif, et *temetum*, vin, en lat., *tim* et *stim*, s'enivrer, en sanscr.). Les anciens Normands disaient : « Boire la noce, » *drecka brudhlaup*, au lieu de célébrer une noce. *Quaffer* en angl., *Potard* (*potator* en lat.) et **Pintard** en v. franç., veulent dire buveur, ivrogne, et *Pintier*, fabricant de pintes, potier d'étain, dans le xv[e] siècle. Le mot pinte, qu'on retrouve dans presque tous les idiômes germaniques, dérive de *pitan*, boisson, *pi*, boire, en sanscr. **Pochard**, ivre, se rattache, ainsi que *poche*, *poisson*, à un radical qui, dans une partie des anciennes langues de l'Europe, a formé des mots ayant le sens de bocal.

Godailler, *Le* **Goudailler** (échevin de Reims en 1385) avaient le double sens de brasseur et de godailleur, ivrogne. On appelait *godale* ou *goudale*, dans les XIII[e] et XIV[e] siècles, une espèce de bière de qualité supérieure; de *god*, bon, en tud., et *ale*, bière, en angl., *eala* en angl.-sax., *ol* en scand. et en irl., *ali*, liqueur fermentée, en sanscr. (1). Les noms de *Godal*, *Godail*, **Goudail**, sont empruntés à une enseigne (v. le § XI). **Draschier**, *Dreschier*, étaient des surnoms, devenus souvent héréditaires, donnés aux Normands, grands buveurs de bière ou drèche (*dreck* ou *drek*, résidu, marc, drague, dans une partie des langues germ.). *Drink-Dregs* est un nom anglais.

Beaucoup de noms sont empruntés à *malus*, méchant, mauvais (*mau* en v. franç.), qui se rattache au sanscr. *mala*, boue, saleté, et plus tard faute, crime; *malina*, sale, criminel; *maile*, méchant, en irl., *mall* en kimr. Tels sont : **Malapert** (*malè apertus*, peu franc, fourbe), *Malamy*, *Malarmé*, *Malatesta*, **Malastruc** (*malè astrosus*), né sous un mauvais astre, malheureux, mal vêtu, et enfin *malotru*, *malastru* en wall., *malautru* en v. franç. Ce mot, dit Génin (2), se

(1) A. de Chevalet, *Origine de la langue française*, t. I, p. 492; — Pictet, *Origines indo-européennes*, t. II, p. 320.

(2) *Récréations philologiques*, t. II, p. 79. Génin donne des détails sur

Digitized by Google

retrouve dans la langue d'oc sous la forme d'*Astruc*, qui est un nom propre. *Malotru* n'emportait dans le principe qu'une idée de malheur et de compassion ; mais, par une pente qui ne fait pas trop d'honneur à l'espèce humaine, on glisse facilement de la compassion au mépris. Il ne faut pas confondre *malastru* ou *malostru* avec *malestrui* (*malè structus*, mal construit, mal bâti), qu'on trouve dans **Dante** (apocope de *Durante*, *Durand*). On appelait **Malandrins**, méchants paresseux, mauvais voleurs, les aventuriers que du *Guesclin* conduisit en Espagne : *landra*, *slandra*, coureuse, vagabonde, en it. ; *schlendern*, vagabonder, piller, en all. ; *landar*, paresseux, en bret. ; *ladar*, voleur, en écos. et en irl. ; *latro* en lat. (1). **Malbruni** (armure) mal polie ; *Malebouche*, médisant ; *Malfilâtre*, mauvais gendre ; *Malemain*, maladroit ; *Malgrat* ou **Malgras** (*Maugras* dans le dialecte de certains pays), ingrat, *malè gratus ; Malitourne*, véritable auteur des *Mémoires* d'Ida Saint-Elme, dite *La Contemporaine*, mal fait, *malè tornatus*, sont dûs à la même idée.

Maubué, mal lavé, malpropre ; de buer, lessiver, en v. franç., *beuchen* en all., *buken* en holl. ; *Maucler*, ignorant ; *Maucuer*, mauvais cœur ; *Malconduit* (1318), mauvais conseiller ; **Mauduit**, mal élevé, *malè ductus ; Maudru*, mauvais ami ; *Maugars*, *Maufils ; Maupetit ; Maussan* ou **Mossan** (*Malsang* et *Malsan* dans les XVIe et XVIIe siècles, *malus sanguis*, mauvais sang, sang vicié, et *malè sanus*, mal portant, dans les actes des XIIIe et XIVe siècles) ; *Maussade*, qui est l'opposé de *sade*, gentil, gracieux, en v. franç.. *svadus*, doux, agréable, en sanscr., ἡδύς en gr. ; *Bos*, *Bose*, méchant en all. (d'où *Bosman* et *Bozmans*,, en all.), dérivent de la même source. Grégoire de Tours dit que **Gonthram** (guerrier

l'abbé de Saint-Martin, qui habitait Caen dans le XVIIe siècle, et devait à ses nombreuses mésaventures le surnom d'*abbé Malotru*. Le mot *désastre* est emprunté à la même racine (v. p. 262).

1) Diez, *Etymologisches Worterbuch*, p. 199.

robuste) fut surnommé **Bose** parce qu'il violait souvent ses serments.

Les yeux, « ces miroirs et ces fenêtres de l'âme, » ont donné lieu à plusieurs surnoms devenus héréditaires, tels que *Cécilien*, **Cécile**, *Cécillon*, *Cécil* (forme anglaise); ils dérivent, de même que les noms romains *Cæcilius*, *Cæcilianus*, *Cæcinas* et plus tard *Cæcina*, *Ceicne* dans les inscriptions étrusques, de *cæcus*, aveugle, et par extension, homme qui a de petits yeux ou qui est affligé d'une ophthalmie (d'où *cécité*). Les noms italiens *Cecchi*, *Cecchini*, *Cecconi*, peuvent être des apocopes de *Francesco* (François). *Daill*, aveugle, en irl., *Dall* en écos. et en bret. **Le Dall** est le nom primitif des familles de *Kéréon* (maison d'*Eon* ou *Ivon*) et de **Tromelin** (vallée du moulin ou de Melin). **Orbecchi** vient d'*orbo*, aveugle, en it., *orbus* en lat., ορφος, privé de lumière, en gr. Le mot aveugle dérive d'*ab oculis*, sans yeux. **Nublat**, *nuble*, désignait un homme ayant la vue basse ou trouble (*nubilus*, *nubilatus*); de même que *nubes*, nuage, νεφος en gr., *nebel* en all., *niful* en bret., *nebo* en slave, ils se rattachent à *nabhas*, nuée, en sanscr. L'auteur du *Rig-Véda* (*véda*, règle, connaissance) compare souvent les nuages à des vaches que les divinités de l'orage sont obligées de traire pour en faire jaillir la pluie, et il les appelle *nabhoduha* (nuage trait) (1). *Nubere*, se voiler ou se marier, en lat., d'où *nubile*; *Nibelung* ou *Nebelung*, enfant des ténèbres, et le poème des *Nibelungen*, dont le titre rappelle le lieu froid et sombre dans lequel la mythologie scandinave avait placé le neuvième monde, ont la même étymologie (2). **Blind**, aveugle, dans presque tous les idiômes germaniques, est aussi un nom d'homme.

Coclès, surnom du guerrier qui arrêta seul les Etrusques, veut dire borgne; c'est sans doute une altération, quant au

(1) Pictet, *Origines indo-européennes*, t. II, p. 26 et 665.
(2) Ed. du Méril, *Histoire de la poésie scandinave*, p. 397.

Digitized by Google

son et quant au sens, de *cæcus*, aveugle. Le mot borgne, qui existait déjà dans le XII[e] siècle, vient de **Borne** ou *Bornez*, qui a le même sens en bret. **Louchard**, *Louchin*, *Louchet*, *Luchet*, sont synonymes de *louche*, qui dérive, soit de *luscus*, borgne, par suite d'un changement de signification, soit de *lauschen*, épièr, espionner, en tud. et en all., *slouch* en angl. Le strabisme, appelé par euphémisme « yeux à la Montmorency » (v. p. 152), et duquel Sainte-Beuve a dit dans un sonnet :

> C'est un rayon mouillé, c'est un soleil dans l'eau,
> Qui nage au gré du vent dont frémit le bouleau ;
> C'est un reflet de lune au bord d'un blanc nuage,

a donné lieu aux noms de **Strabon**, *Strabax*, *Illus*, *Illinus* (ιλλος, louche) ; **Scheler**, *Scheeler*, *Schieler*, *Skieler*, dans les langues germ., et *Squint* en angl.

Des souhaits de bonheur faits par les parents dérivent *Béat*, **Béatrix**, *Eutychiane* (ευτυχη, bonne fortune), **Faustin**, *Faustinien* (*faustus*, heureux), *Félix*, *Félicien*, *Fortunat*, *Gaudence*, **Gluck**, bonheur, en all. (*luck* en angl., *lakki* en sanscr.) ; nous avons, en France, Rosa *Bonheur* ; **Macaire** (μακαριος, heureux) ; *Prosper*, *Secondat* (*secundatus*, favorisé), c'est le nom primitif des Montesquieu ; **Selig**, *Sligmann*, heureux, en all.

L'astrologie, qui fondait ses prédictions sur la place occupée par les astres dans le zodiaque au moment de la Nativité, a joué un grand rôle jusqu'à la fin du XVII[e] siècle (v. p. 108, 179). Le *Thalmud*, ce recueil de lois civiles et canoniques, reconnaît les jours heureux et les jours néfastes : les Juifs, même aujourd'hui (1), quand ils veulent se témoigner de l'intérêt, se souhaitent une favorable influence de la part des étoiles (*madzal tob*, zodiaque heureux). A cette idée, sont

(1) Ad. Franck, *la Kabbale*, p. 354.

Digitized by Google

empruntés les noms d'**Astruc** et *Astruch*, qui existaient déjà en Languedoc dans les XIIIe et XIVe siècles; de même que *bénastre* et *bénastruc*, ils signifient heureux, et sont l'opposé de *malastruc* ou *malostru*. Le sens primitif d'*astruc* s'est conservé dans l'espagnol *astroso* (*astrosus, malo astro natus*, malheureux), mais il s'est modifié en deçà des Pyrénées quand on a formé ses composés.

Ces mots ont la même racine que *stara*, étoile, en zend., *tara* en sanscr., *sitarah* en pers. (qui veut dire aussi haute destinée), *sterno* en tud., et que les noms d'**Esther** et de la déesse *Astarté* (*Ascherah* et *Ascheroth* en hébr.). Il ne faut pas les confondre avec ceux d'**Astorg**, *Astorge*, *Asturg*, *Austorg*, communs dans le midi de la France du Xe au XIIIe siècles, et qui viennent soit d'*Asturicus*, Asturien, d'Astorga, soit d'*asturcus*, *asturco*, *austurcus*, autour (oiseau) et peut-être autoursier, en b. lat., d'*astur*, emprunté au grec ἀστεριος, (plumage) étoilé, moucheté; soit d'**Austoric** (Xe siècle), étranger puissant, en tud. (Ferguson, p. 303). La possibilité d'une triple origine ne doit pas nous étonner si nous nous rappelons un exemple de mots isophoniques cité par Peignot : « J'ai rencontré *cinq* capucins *sains* de corps et d'esprit, qui, *ceints* du cordon de *Saint* François, portaient dans leur *sein* un blanc-*seing* du *Saint*-Père. »

Les circonstances relatives à la naissance, à la parenté, à la couleur du teint, des cheveux ou de la barbe, ont donné lieu aux noms suivants : **Gémeau** (*geminus*, double, en lat.), *Geminius*, *Géminianus*, *Gémilien*, *Gemelli*, *Jumel*, *Jumellin* (*gemellus* en lat.); ils se rattachent au sanscr. *yamas*, *yamana*, couple, paire; le nom lat. de Sainte *Gemme*, commun à plusieurs villages, était Sancta *Gemina*, jumelle (v. la p. 241). **Besson**, *Bessonnet*, *Bisson* (*bis homines*); **Didyme**, Διδυμος, *Gevel* en bret., *Twin* en angl., *Zwilling* en all., veulent dire jumeau, de même que **Thomas** (*Tham* ou *Thaom* en hébr.), qui a beaucoup de dérivés en angl.,

Digitized by Google

notamment *Thom*, *Tom*, *Thomlin* (petit Thomas), *Thomlinson*, **Thomson**, *Tomkins*, fils de Thomas (v. le § 4). Rémusat (1) dit que le dernier des patriarches boudhistes de l'Hindoustan, *Tha-Ma*, a été pris mal à propos pour Saint Thomas, dont on a fait l'apôtre des Indes. Le nom de **Jacob** (*Ekob* en hébr.), frère jumeau d'Esaü, veut dire qui supplante, qui trompe, qui tient le talon. Telle est, d'après la Bible (Gen., 26, 26; 27, 36), l'origine du nom de Jacob.

Celui de **Protas** ou *Protus* était souvent donné au premier-né; πρωτος, premier, aîné, en gr.; d'où *Protagoras*, le premier du barreau; *Protarque*, général en chef; *Protade*, *Protat*, *Protet*, **Proton**, *Protais; Prote*, nom commun à trois saints; *Prot;* le *prote* est le premier ou le chef d'une imprimerie. *Second*, *Quintilien*, *Sixte*, *Septime*, *Octave*, *Decius*, indiquaient le numéro de la série, et *Ultime*, le désir des parents de n'avoir pas d'autre enfant. *Agrippa*, *œgrè partus*, rappelait un enfantement pénible, ce qui arrivait quand les pieds ou l'épaule se présentaient en premier lieu.

Le nom de **Bastard** annonçait une naissance illégitime, qui, dans le moyen-âge, avait beaucoup moins d'importance qu'aujourd'hui. La famille de *Bastard* de l'Etang prétend descendre d'un compagnon de Guillaume-le-Conquérant et n'a jamais voulu changer de nom. L'art. 44 des *Coutumes* de Loysel dit : « Bastard avoué retient le nom et la noblesse de son père. » Plus tard, en 1600, un édit exigea que le bâtard obtînt des lettres d'anoblissement. D'après A. de Chevalet (2), ce mot vient du bret. *bastard*, pour *bas tarz*, basse extraction; *basdarz* en gall., *basdard* en irl. M. de Bièvre l'attribuait à ce que les filles n'avouent que *bas* et *tard* ce genre de maternité. On disait **Bourc**, *Bourg*, pour bâtard, dans le XVe siècle (*bort* en esp.), et *questron*, *cœstron* dans le XIVe siècle. Dans certains pays, on appelait aussi les bâtards *Donnez*, **Donnet**,

(1) *Nouveaux mélanges asiatiques*, t. I, p. 179.
(2) *Origine de la langue française*, t. I, p. 176.

Digitized by Google

Donat (1) (v. le § 12). En Allemagne, on se sert de l'expression de *Bankert*, enfant du banc, et en Ecosse, on prétend qu'ils sont nés sur le mauvais côté de la couverture (*wrong side of the blanket*). Les noms de *Cousin*, *Legendre*, *Leneveu*, *Niepce*, **Filhol** (aujourd'hui *Filhol de Camas*), etc., n'ont pas besoin d'explication.

Beaucoup de noms ont été empruntés à la couleur du teint, de la barbe ou des cheveux : **Blanc**, *Blanchard*, *Blanqui*, **Bianchi**, *Blanchin*, *Blanchon*; Isabel la *Blanchegorge*, qui habitait Reims dans le XIV[e] siècle. *Blank* et *Blanck* en all., *Albus*, *Albinus* en lat. (ἀλφος, blanc, en gr.; *alpum* en sabin); **Albin**, *Alban*, *Albini*, *Albis*, famille de l'Aveyron, qui a pour armes un cygne et pour devise : *albus in albis*. M. Rousselin de *Saint-Albin*, de Paris, descend en ligne légitime et féminine du roi Louis-le-Gros, par les Montpezat (2). Les noms d'*Aubin*, **Aubain**, *Aubineau*, *Aubelin*, *Auban*, *Aubanel*, peuvent dériver aussi de la qualité d'étrangers ou *aubains* (*albani* en b. lat.), mot qu'on trouve dans une charte de 820, et qu'on a voulu rattacher à l'Elbe (*Albis*), à cause du grand nombre de Saxons transportés en France par Charlemagne, mais qui vient plutôt d'(*homo*) *alii banni*, homme d'une autre juridiction.

Le nom de **Candide** est commun à quinze saints différents; il est emblématique et rappelle sans doute la robe blanche des catéchumènes et des candidats; dans certaines provinces on l'appelle Saint *Candre* : *Candy*, *Candillon*, ont la même origine; *chandelle*, *candela*, et *candere*, briller, en lat. (*kann*, en br.), se rattachent au sanscr. *cand*. *Canus*, blanc, vieux, vénérable, comme le breton, a perdu le *d* final et a formé les noms de **Canu**, *Le Canu*, *Canuel*, *Canuet*, *Chanu*, *Chenu*, *Canut* (*canutus* en lat.); *chenu*, bon, excellent, a d'abord été appliqué à la vieillesse et à la qualité du vin.

(1) Expilly, *Plaidoyers*, p. 176.
(2) L. de La Roque, *Armorial du Languedoc*, t. II, p. 405.

Digitized by Google

Leucanor, homme pâle, blanc (λευκος ανηρ), *Leucolophe*, blanc cou, viennent du sanscr. *laucaya*, brillant. **Biel**, *Bielk*, *Bielski*, blanc en slave; *Bielgorod*, ville blanche; *Bielobog*, dieu blanc ou bon génie des anciens Slaves, sont empruntés à la couleur blanche.

Une des significations de *guen* ou *gwin*, en bret., est blanc et beau (*gwyn* en gall.), d'où les anciens noms *Guen*, *Guennec*, **Guennoc**, *Guenoch*, *Guenour*, *Guennaf*, *Guennequin*, et probablement **Geneviève**, *Genovefa* en lat., blanche ou belle fille; *vef* paraît être emprunté au même radical que *vif*, femme, en scand., *wiffe* en angl., *wib* en tud. Grimm (1), contrairement à l'opinion de Miss Yonge (2) et de plusieurs autres auteurs qui croient à l'étymologie celtique, traduit *Genovefa* par tisseuse d'enchantements ou femme enchanteresse, ce qui paraît peu probable (*ginna*, séduire, tromper, et *gan*, magie, en anc. norr. V. p. 146). Le nom de *Gwenhivar*, une des héroïnes des romans de l'enchanteur Merlin (v[e] ou vi[e] siècle), ne diffère de celui de *Genovefa* que par la signification du second radical. Citons encore **Laban**, blanc, en hébr.; **Liban** (mont blanc), montagne dont la cime, qui a 2,743 mètres, est presque toujours couverte de neige; **Weiss**, blanc, en all.; *Weisshaar*, blanche chevelure (*Whitehairs* en angl.); *Witterock*, blanche casaque, en holl., qui se rattachent au sanscr. *çvaïtas*, blanc.

Blond et ses dérivés **Blondeau**, *Blondet*, *Biondi* et *Biondetti* en it., *Blound* et *Blount* en angl., sont empruntés à un radical tudesque. Les Gaulois et les Germains avaient l'habitude de donner à leurs cheveux une couleur rougeâtre au moyen d'une composition savonneuse (3); plus tard, on la

(1) *Geschichte der Deutchen Sprache.*

(2) *History of Christian Names;* — **Yonge**, jeune, v. p. 182.

(3) Pline, livre 28, ch. 12; — *Sancti Anselmi opera*, p. 197 de l'édition de 1675. — On trouvera des détails plus complets dans l'ouvrage de Chevalet, t. I, p. 355.

Digitized by Google

modifia pour la rapprocher du blond. D'après Saint Anselme, cet usage existait encore dans le XIe siècle. Il finit par disparaître, si toutefois l'emploi de la poudre, presque général dans le siècle dernier, n'était pas une résurrection ou une modification de cette coutume ; mais le terme resta et servit à désigner une couleur de cheveux analogue à celle que l'on obtenait au moyen de la composition colorante. Ces mots dérivent de *blantan*, mêler, mélanger, composer, en tud., *blanda* en scand., *blend* en angl. ; le sens de blond en all., *blound* en anc. angl., est plus récent.

Fauveau, *Fauvet*, *Fauvin*, *Favin*, *Favet*, *Fauvelet* de Bourrienne, *Fauvel*, *Flavien*, *Flavian*, **Flavie,** *Flavy*, *Flave*, **Fahl,** *Fahlemann*, *Falb*, *Fallow*, **Falloux**, signifient fauve, roux, jaune, pâle, *fulvus* et *flavus* en lat., φαιος en gr. ; *Fahl* et *Falb*, en all., *Fallow* en angl. Dans le moyen-âge, *fauve*, *fauvain* et *roux* avaient pris le sens de trompeur, fourbe, parce que le jaune était la couleur des Juifs, et qu'on représentait Judas avec des cheveux roux (1). Quelques-uns de ces noms peuvent être synonymes de *Fourbet*, *Forbin*, *Forbes*, nom commun de l'autre côté de la Manche ; ils se rattachent au même radical que *furbo*, *furbino* en it., *fur*, voleur, en lat., φωρ en gr. La famille de **Forbin**-*Janson* a pour premier auteur connu Jean Forbin, ou mieux Fourbin, qui habitait Marseille en 1415. La haute faveur dont jouit cette maison est due à la part prise par un de ses membres à l'acte par lequel Charles d'Anjou, comte de Provence, laissa ses états à Louis XI.

Gelbhaar, blonde chevelure, vient de *gelb*, blond, en all., *gilvus* et *helvus*, gris, en lat., d'où *Helvius*, **Helvinus.** *Melen*, *Melenek* (*Gourmelen*, guerrier blond), **Melin,** *Melinet*, *Melon*, *Mellon*, veulent dire blond, en bret. et en corn., μηλινος en gr. *Melonus* et *Mellinus* habitaient le

(1) Fr. Michel. *Dictionnaire d'argot*, p. 370.

Digitized by Google

Dauphiné à l'époque romaine (1); Saint *Mellon*, qui vivait dans le IVe siècle, était Breton; Saint *Mellen* est le patron d'une église de Cornouailles, Guy *Melon* était évêque d'Auxerre en 1247, et l'archevêque actuel de Sens porte les noms, quelque peu facétieux, de *Mellon-Jolly*. Ceux de *Mellion*, notaire à Orange en 1228, et de *Mélion*, marchand à Crest en 1426, viennent soit de Melon, soit d'*Emile* (v. le § 5). *Mélin* et *milin* veulent dire aussi moulin, en bret.

Pyrrhus, vient de πυρρος, rougeâtre, en gr. (πυρ, feu). Max Muller (2) dit que le nom de *Pyrrha*, l'Eve des Grecs, était un nom de la terre rouge qui s'appliquait plus particulièrement au sol de la Thessalie. **Adam** ou *Edom*, car ces deux noms ne diffèrent que par l'orthographe massorétique (v. ch. VII), signifie rouge, rubicond, en hébr.; *Adama* (ville) rouge, bâtie en briques rouges (Gen., 10, 19); Gesenius (3) traduit *Adam* par rouge, dans le sens de beau, élégant, le rouge ou rose s'appliquant à l'incarnat des joues, à la barbe, aux cheveux et aux vêtements de pourpre. Les Arabes disent souvent encore : « Que Dieu te rougisse la figure, » te comble de ses faveurs, par opposition à cette phrase : « Que Dieu te jaunisse le visage. » *Xanthus*, *Xantho*, *Xanthias*, *Xanthocome*, blonde chevelure, **Xantippe**, synonyme de *Chrysippe*, cheval doré, bai, viennent de ξανθος, blond, jaune. D'après Aristote et Vitruve, les eaux du *Xanthe*, donnaient une teinte roussâtre à la toison des brebis qui s'y baignaient.

Rufus (Saint **Ruf** était évêque d'Avignon vers l'an 90), *Rufinus*, *Rufius*, **Ruffin**, *Ruffel*, *Ruffat*, *Roufin*, viennent de *rufus*, roux (*rohita*, rouge, en sanscr.). On croit que *ruffian* ou *ruffien*, débauché, proxénète, en v. franç., qu'on retrouve dans les langues néo-latines, rappelle que ces gens

(1) Dr Long, *Recherches sur les antiquités romaines du pays des Vocontiens*, p. 181, 191.

(2) *La Science du langage*, t. I, p. 12.

(3) *Lexicon hebraïcum et chaldaïcum*, p. 15.

Digitized by Google

fréquentaient les femmes de mauvaise vie qui portaient souvent des cheveux roux ou blonds. **Rousseau**, *Roussel*, *Rousselin*, *Rousselet*, *Rousset*, *Roussille*, *Roussin*, *Rousson*, *Russel*, *Rossel*, *Rosset*, *Rossi*, *Rossini*, *Rosseeuw*, *Rossolin*, *Roubini*, *Rubini*, *Rouget*, *Ruby*, *Rubichon*, *Robichon*, *Rubens*, se rattachent à *russus*, *rubeus*, *rubellus*, *rubens*, ῥούσιος, roux, rouge (*rutch*, briller, en sanscr.). *Rubis*, *ruby*, dans le xvᵉ siècle, a la même étymologie ; *rouge*, *roggio* en anc. it., dérive de *rubeus*, comme *goujon* de *gobio*, *rage* de *rabies*, *change* de *cambium*. La famille *Rossel* de Fontarèches est issue de Géraud *Rossel*, qui vivait en 1238.

Beaucoup de noms d'hommes ont été empruntés au mot servant à exprimer la couleur rouge dans les langues germaniques et néo-celtiques ; tels sont : *Radstock*, rouge bâton ; **Read**, *Reeid*, *Reid* (1), rouge, en angl.-sax. ; *Redhead*, rouge tête ; *Redmain*, *Redgauntlet*, rouge main, rouge gantelet ; *Redhielm*, rouge casque, en angl. Ces noms rappellent une idée de carnage ; **Rodekogel**, rouge capuchon, en anc. all. ; *Rothbart*, *Rothhaarig*, *Rothkopf*, barbe, cheveux, tête rouges ; *Rothmann*, *Roadmann*, homme rouge, en all. ; *Ruddy*, *Rudding*, *Ruddiman*, rouge, en gall. et en angl.-sax. ; *Roycean*, rouge guerrier, et **Rob-Roy**, Robert-le-Rouge, en écos. *Rob-Roy* ou *Red-Robert*, de la famille des Mac-Gregor, est le héros d'un des romans de Walter-Scott : il rappelle le **Robin-Hood** ou Robin-des-Bois, chef de la bande qui résista longtemps à la domination normande, dans le xııᵉ siècle. Lui et les hommes qu'il commandait vivaient dans les bois (*hood*, altération de *wood*, forêt) et faisaient une guerre à outrance aux Normands enrichis des dépouilles des vaincus. De même que le **Freyschutz** ou libre archer des forêts allemandes, qui donnait des flèches ou des balles

(1) Lower, *English Surnames*, p. 78 ; — Pott. *Die Personennamen*. p. 590.

Digitized by Google

enchantées en échange de l'âme de son protégé ; il a servi de thème à une foule de ballades et de légendes.

Je possède un autel antique en marbre blanc, trouvé dans le siècle dernier à Rochefort-Sanson, près Valence, sur lequel sont gravés ces mots : MARTI. AVG. RVDIANO. Un autel encastré dans une maison du village de Saint-Etienne, près Die, porte aussi cette inscription : DEO MARTI AVG. RVDIANO. Les caractères étant un peu frustes, le Dr Long (1) a cru voir RVDIMO, mais le doute ne me paraît guère possible. **Rudianus,** d'après M. Pictet, de Genève, ún des philologues les plus savants de l'Europe, dériverait du même radical que *Rodanius*, inhumé à Aoste (Drôme) dans le VIe ou le VIIe siècle ; *Rhodanius*, évêque de Toulouse en 356 ; *Rhodanus*, soldat gaulois cité par Silius Italicus (XV, 722), *Ruadhan* et *Rodan*, anciens noms bretons, c'est-à-dire de *rhudd*, rouge, sanglant, en kimr., *ruad* en irl. et en écos. (*rudas* en lith., *ruidgi* en anc. slave, ερυθρος en gr., *rutch*, brillant, et *rudhira*, sang, en sanscr.). *Rudianus* est formé comme les noms de *Cassianus*, *Magianus*, *Rocianus*. Dans les anciens textes kimriques, on appelle *gwir rhudd*, hommes rouges, sanglants, ceux qui reviennent du combat. Orelli (*Ins.*, 1983) mentionne un Mars *Cocideus* ou *Cocidius*, en Angleterre, dont l'épithète, synonyme de *Rudianus*, vient de *coch* en kimr., *coicc* en anc. irl. (2).

Si, après avoir rapporté l'opinion de M. Pictet, il m'était permis de donner mon avis, je dirais qu'il me paraît plus naturel de voir dans *Rudianus* un nom topique emprunté, par exemple, au voisinage du *Rhône* (*Rhodanus*) ou au pays du *Royannais* (*Roianum* et *Roanum* dans le XIe siècle), sur les confins duquel ont été trouvés ces deux monuments.

(1) *Recherches sur les antiquités romaines du pays des Vocontiens*, p. 94.

(2) Je dois une partie de ces rapprochements à l'obligeance de M. Pictet.

Digitized by Google

M. Vallentin, juge d'instruction à Montélimar, nous donnera sans doute prochainement la solution de ce problème difficile, dans un travail qu'il prépare sur les monuments épigraphiques du département de la Drôme, à l'époque gallo-romaine.

Autrefois, la couleur rouge, qu'on distingue de plus loin que les autres, était considérée comme la plus belle. Les Romains avaient fait de la pourpre l'apanage des premières dignités ; elle distingue encore aujourd'hui les princes de l'Eglise et la haute magistrature. Dans les pays primitifs, le rouge est la couleur qu'on préfère pour les vêtements ; un sourd-muet comparait à cette couleur le son du clairon. D'après les anciennes lois héraldiques, il fallait la permission du souverain pour avoir, dans ses armes, un champ de gueules ; en Dauphiné, dans les XVI[e] et XVII[e] siècles, pour distinguer, d'avec les descendants des nombreux anoblis faits par Louis XI, lorsqu'il habitait cette province, les gentilshommes de vieille roche, on appelait ceux-ci l'*écarlate de la noblesse*.

Autrefois, les couleurs avaient toutes une signification emblématique, qui a été souvent prise en considération pour créer des noms propres. En combinant les nuances deux à deux et même trois à trois, on obtenait des idées ou des déductions conventionnelles, qui n'ont pas survécu à leurs inventeurs ou metteurs en scène. On en trouvera la longue nomenclature dans un ouvrage de Muguet (1). Aux principales couleurs seules sont attribuées aujourd'hui des idées symboliques. Le *blanc*, ce flot de lumière, désigné par Platon comme la nuance la plus agréable aux dieux, est l'emblème de l'innocence et de la pureté. En Russie, la *terre blanche* est exempte d'impôts et la *terre noire* est soumise aux taxes. Depuis que les empereurs ont secoué le joug tartare, ils portent en Asie le nom de *tzars blancs*. Le *noir* est le symbole de la tristesse, du deuil et de la mort ; le *vert*, celui de l'espérance ; la terre se pare de cette

(1) *Traité des tournois, joûtes et carrousels*, 1669.

Digitized by Google

couleur quand elle doit nous donner bientôt des fleurs, des récoltes et des fruits; le *jaune*, ce fard des brunes, était. chez les anciens, l'emblème de la gloire; les Chinois en ont fait depuis longtemps celui de la toute-puissance; comme dans le moyen-âge c'était le signe distinctif de la race juive, il a été pris en mauvaise part et rappelle la trahison ou l'infidélité conjugale.

Beaucoup de noms ont été empruntés à la couleur noire ou brune; tels sont : **Bès, Biset,** *Bizot, Bizannet*, brun, gris foncé; on retrouve ce radical dans *pain bis, Frères bis* ou *bizets*, anciens religieux de l'ordre des Frères Mineurs ; Saint *Bès* vivait dans le VIII[e] siècle, et Béranger *Bisan* en 1203. *Bisus* et *bisius*, brun, en b. lat., *bigio* en it., *bazo*, basané, en esp. (βασανος, pierre de touche, pierre noire), paraissent dériver du même radical, peut-être ibérien, que *biz* et *bez*, noir, sombre, en basque. Quant au nom de la *bise*, d'après Ad. Pictet (1), il vient de l'anc. all. *bisa* ou *pisa*, vent du nord, souffle violent.

Black, en angl.-sax., voulait dire pâle, blême, et correspondait au *bleich* ou *blech* all. (*blek* en anc. sax.) ; plus tard, il a pris le sens de noir, comme dans **Blacklock**, cheveux noirs. **Braun,** *Brauns*, *Braunlich*, *Braunig*, en all.; *Broun*, **Brown**, *Browne*, *Bron*, en angl.; *Bruno*, *Brunel*, *Bruun*, *Brunet*, *Brunetti*, *Brunecke*, *Brunon*, *Brunelleschi*, serviteur ou homme de Brun (v. *Maréchal*, ch. IV, § 10), sont empruntés à un radical germanique. **Czerny,** *Czernicki*, *Czarnecky*, *Czernin*, *Czirn*, noir, brun, en slave; *Czernebog*, dieu noir ou dieu du mal, démon; **Tcherno**, noir, en tat.; *Tchernowitz* et *Tschernitscheff*, fils de Tcherno; **Schwarz**, *Schwarze*, *Schwartze*, *Schwerz*, *Swart*, *Zvart*, ont le même sens dans les langues germaniques (*Schahar* en hébr.); *Schwarzauer*, habitant de la

(1) *Origines indo-européennes*, t. II, p. 118.

Digitized by Google

terre noire. Le moine *Schwartz* devait ce surnom à la couleur de sa robe ; il s'appelait Constantin Anklitzch.

Plusieurs familles aristocratiques de Bretagne et d'Ecosse, notamment le sénateur actuel *de Mesonan*, ont pour nom d'origine *Le Du* ou *Le* **Duff**, brun, noir, en bret. et en gall., *dubh* en écos., *duv* en corn. (τυφλος, obscur, aveugle). **Dubanus** et *Dubritius* (noir Breton), moines bretons, vivaient dans le vᵉ siècle ; **Macduff**, fils de *Duff ; Duar*, *Duhar*, *Doinet*, **Doineau**, diminutifs de *doinne*, sombre, brun, et homme, en irl. (*dvanta*, obscurité, en sanscr.), et *Duik*, sont des noms analogues. **Kara**, noir, en turc (*Karatchi*, Bohémiens, en pers.), entre dans la composition de beaucoup de noms de lieux. On a prétendu que les **Cara** ou *Carra*, du Dauphiné, descendent d'un musulman qui accompagna dans cette province, à la fin du xvᵉ siècle, le prince *Zizim* ou *Djem*, fils de Mahomet II ; cette assertion n'est point justifiée, et ce nom ne paraît pas être d'origine turque ; dans le xivᵉ siècle, il y avait déjà à Embrun une famille noble appelée *Carat ;* il existe aussi des *Cara* ou *Carra* en Piémont, en Bresse et dans le Lyonnais ; ces derniers, connus depuis 1580 (1), sont la tige des *Carra* de Vaux et de Saint-Cyr ; ce nom est identique avec *cara*, ami, allié, aimé, en irl. et en écos. ; **Caradeuc**, *Caradec*, *Caradoc* (*Caratacus* à l'époque romaine) sont des noms bretons ayant le même sens, et semblables, sauf la terminaison adjective, à celui de *Carat ;* χαρις, grâce, amour, en gr. ; *Charisius*, aimable.

Guy Allard a raconté, dans un livre très-rare aujourd'hui, les amours du prince *Zizim* ou *Djem* avec Hélène de Sassenage, qu'il voulait épouser, offrant de se faire chrétien si sa demande était agréée ; cet illustre prisonnier fut conduit à Rome, où Alexandre VI le fit empoisonner en 1490. **Djemm** veut dire chef, gouverneur, grand, en tat. ; **Zizim** est une altération de *Djem*.

(1) V. de Valous, *Essai d'un nobiliaire lyonnais.*

Digitized by Google

M. A. **Bougy** ou *de* Bougy, dans une série d'articles sur Zizim, parle du château de *Rochechinard*, où l'accompagna Charles Alleman, à qui l'avait confié le grand-maître des chevaliers de Rhodes. Il l'appelle (1) *Roche-Chinarde*, ou roche *des chiens*, primitivement, dit-il, station de chasse, tour isolée, perdue dans les bois de la montagne, où les Alleman, seigneurs de l'endroit, logeaient leur meute. L'auteur de ces articles, qui donne pour demeure à Zizim l'ancienne *tour des chiens*, a oublié de dire quel manoir habitait le seigneur qui faisait construire pour sa meute un château dont on voit encore aujourd'hui les ruines grandioses et imposantes. L'histoire étant muette à cet égard, il aurait dû faire connaître où se trouvent les vestiges d'un château que personne n'a vus dans la contrée, pas même M. l'abbé Vincent, qui a consacré 293 pages à une description très-complète du Royans (2). Mais il passe sous silence, et pour cause, cette légende cynégétique, créée pour venir en aide à une étymologie erronée. Quant à moi, qui m'occupe seulement de la question étymologique, je ne veux pas trop approfondir ce que raconte M. Bougy pour ne pas être obligé de relever d'autre erreur.

Le nom de **Rochechinard** était, en 1477, *Castrum Rupis Chinardi*, et non pas *Rupis Canum*, comme l'exigerait l'assertion de l'historien de Zizim. Il rappelle par sa forme ceux de *Rochebaudin, Rochefoucauld*, *Rochémar*, *Roche-Aymon*, *Rochejacquelein*, *Rochebriant* (*briant*, chef, en bret.), etc. *Chinard* paraît être emprunté au même radical que *Chignard*, qui vivait en 1375, et *Chaignard*, un des chefs

(1) *Le Dauphiné* du 27 mai 1866. *Bougy*, *Bougé*, *Bougey*, *Boujailles*, *Boujan*, etc., sont des villages dont le nom, de même que le mot *bouge*, viennent de *bougia*, *bugia*, maison, en b. lat.; *bygga* en suéd., *buggan* en écos. La famille de M. A. *Bougy* ou *de* Bougy est grenobloise, et distincte de celle de Jean Révérend, lieutenant-général en 1652, qui fit ériger en marquisat sa terre de *Bougy* (Normandie).

(2) *Lettres historiques sur le Royans*, in-8°.

Digitized by Google

des Albigeois, qui habitait le Dauphiné en 1276 (1). Le nom de ce dernier fut donné à ses disciples, et S. Champier, dans un ouvrage composé en 1529 (2), parle des « mauldictz vauldoys et chaignartz. » Sous François Ier, le fief de Rochechinard passa aux *Monier* desquels est issu, d'après un article de M. Ad. Rochas (3), M. le sénateur comte *Monier de la Sizeranne*. Ce dernier nom est celui d'une gentilhommière située près de Meymans, ayant appartenu à la famille de Chastaing, éteinte vers 1820 dans la personne de Mme de Rostaing (de Romans).

Fosco, Ugo **Foscolo**, le Victor Hugo de l'Italie, *Foschini*, *Foscarini*, dérivent du lat. *fuscus*, noir, brun, *fosco* en it. ; *ush*, brûlé, noirci, en sanscr. **Mélanie** vient de μελαινα, dont le radical μελας, noir (*mala*, saleté, boue, en sanscr.), se retrouve dans *Mélandre*, homme noir; *Mélanippe*, cheval noir; *Mélanchthon*, terre noire, pseudonyme de *Schwarzerde*, et peut-être **Paméla** (παμμελας, très-brune). **Nègre** ou *Neigre*, *Negron*, *Négrot* (du lat. *niger*; *negro* en it. et en esp.), *Neyret*, famille connue à Lyon depuis le XIVe siècle ; *Nérod*, *Néroud*, **Neyron** (qui fit construire à Lyon, vers 1540, le premier théâtre permanent), rappellent les formes romane et italienne *ner*, *nero*, noir. D'après Ferrari (4), *Nero*, **Neri**, *Nerini*, sont aussi des apocopes de *Rainiero* ou *Rainieri* (Raynier) ; *Neri*, était, en effet, un prénom ; *Neri Corsini* (*corsin* ou *caorsin*, usurier, changeur) vivait en 1150 ; *Neri Mazi* habitait Lyon en 1504.

Ernoldus *Nigellus* (826) ; **Neel** (*Nigellus*), compagnon de Guillaume (1066) ; Robert le *Néel* (1292), **Niel**, viennent de *nigellus*, diminutif de *niger*. L'art de nieller (néeller en v. franç.) consiste à étendre une espèce d'émail noirâtre

(1) N. Chorier, *Histoire du Dauphiné*, t. II, p. 70.
(2) P. Allut, *Etude sur Symphorien Champier*, p. 353.
(3) *Revue nobiliaire*, année 1866.
(4) *Vocabolario dei nomi propri*, p. 111.

Digitized by Google

(*nigellum; niello* en it.) dans les tailles d'une gravure sur or ou sur argent. *Pélée* (Πελευς), *Pélops*, œil noir; **Pélopidas**, visage noir, brun, et les noms de Saint *Maur*, Sanctus *Maurus*, qui vivait dans le VIIIe siècle, *Maurice*, *Maurin*, **Maury**, *Morizot*, *Morin*, *Moreton* (v. la p. 20), viennent de la couleur du teint ou des cheveux (*morus*, noir).

Les biographes ont longtemps répété, d'après l'abbé de Monville, que le père de Nicolas *Mignard* s'appelait *More*, et qu'il était d'origine anglaise. Henri IV, à qui les frères *More* avaient été présentés à Troyes, remarquant leur bonne mine, aurait répondu, après avoir demandé leur nom : « Ce ne sont pas des **Mores**, mais bien des **Mignard.** » Ils se seraient empressés d'adopter ce nouveau nom, qui devait rappeler et leur beauté, et la remarque flatteuse d'Henri IV. Il paraît que ce conte est dû à l'imagination de la belle Marguerite Mignard, comtesse de **Feuquières**, qui voulait se rattacher à une famille anglaise appartenant à l'ancienne aristocratie (1) (v. la p. 244).

Beaucoup de noms empruntés aux qualités et aux défauts forment un contraste frappant avec le caractère ou l'aspect de ceux qui les portent. Ces anomalies ont été signalées par Barthélemy (2) et Petit-Senn dans les deux pages suivantes :

« Un Perse qui fondait tout son mérite sur l'éclat de son nom, vint à Athènes; je l'avais connu à Suze, je le menai sur la place publique. Nous nous assîmes auprès de plusieurs Athéniens qui conversaient ensemble. Il me demanda leurs noms, et me pria de les lui expliquer. Le premier, lui dis-je, s'appelle **Eudoxe**, c'est-à-dire illustre, honorable; et voilà mon Perse qui s'incline devant lui. Le second, repris-je,

(1) *Biographie générale* de Didot, t. XXXV, p. 480. **Feuquières**, *Feugières*, *Feugères*, *Feuchères*, lieu planté de fougères.

(2) *Voyage du jeune Anacharsis*, ch. 66. D'après Bergmann (*Scythes*, p. 26), **Anacharsis** vient du scythe *anak-hrasis*, prompt à la course, étymologie que je n'ai pas pu vérifier.

Digitized by Google

se nomme **Polyclète,** ce qui signifie fort célèbre; autre révérence plus profonde : Sans doute, me dit-il, ces deux personnes sont à la tête de la République ? — Point du tout, répondis-je, ce sont des gens du peuple à peine connus. Le troisième, qui paraît si faible, se nomme *Agasthène*, ou peut-être **Mégasthène,** le fort, ou le très-fort. Le quatrième, qui est si gros et si pesant, s'appelle **Prothoos,** le léger, celui qui devance les autres à la course. Le cinquième, qui vous paraît si triste, se nomme **Epicharis,** le gai.— Et le sixième, me dit le Perse avec impatience ? — Le sixième, c'est **Sostrate,** le sauveur de l'armée. — Il a donc commandé ? — Non, il n'a jamais servi.— Le septième, qui s'appelle **Clitomaque**, illustre guerrier, a toujours pris la fuite, et on l'a déclaré infâme. Le huitième est **Diceus,** le juste, et c'est un insigne fripon. J'allais lui citer encore le neuvième, **Evelthon**, le bien-venu, lorsque l'étranger se leva et me dit : Voilà des gens qui déshonorent leur nom. — Mais, du moins, repris-je, ces noms ne leur inspirent point de vanité. »

Voici maintenant la citation empruntée à *Petit-Senn* (**Sen**, vieux, v. p. 192) :

Quand ils baptisent leurs enfants,
Les bons parents ont pour système
De choisir des noms triomphants,
Tout imprégnés d'un doux emblème.

Ces noms couronnent leur matin
D'une ravissante euphonie ;
Mais bien rarement le destin
Avec eux est en harmonie.

C'est un malheureux *Honoré*
Que chacun traite comme un cuistre :
C'est *Chéri*, partout abhorré ;
Blanche que couvre une peau bistre ;

C'est un *Juste* qui vous fait tort,
Une *Flore* sèche et fanée ;

Dans le plus déplorable sort.
C'est une pauvre *Fortunée*.

Achille est ami de la paix ;
Pacifique, un foudre de guerre ;
Esprit, un garçon fort épais ;
Agnès, hélas! ne l'est plus guère.

C'est une *Bonne* au cœur méchant ;
Un fluet qui se nomme *Hercule* ;
Puis une *Aurore* en plein couchant,
Qui n'avance pas, mais recule.

Une *Lucrèce* à l'air mutin,
Tendre toujours, jamais tigresse.
Qui traiterait son Collatin
Autrement que ne fit Lucrèce.

Ange est un démon incarné ;
Rien de si maussade qu'*Amable ;*
Puis, je vois plus d'un *Dieudonné*
Que de grand cœur on donne au diable.

§ III

Noms empruntés aux professions et aux emplois.

Il suffit d'ouvrir un almanach d'adresses pour voir combien sont nombreux les noms de *Barbier*, *Saunier*, *Masson*, *Tonnelier*, et autres semblables qui portent avec eux leur explication. Occupons-nous seulement de ceux qui ont cessé d'avoir une signification dans le langage usuel, ou sont empruntés aux langues étrangères.

Corréard, *Curatier*, signifient corroyeur en v. franç., *currier* en angl., *coriarius* et *currerius* en b. lat., et quelquefois courrier, intendant des couvents ou des communes; *Kéré*, *Kéréour*, *Chéreor*, cordonnier, en bret. et en corn., de *corium*, cuir, *cwr* en kimr., *kora*, *skora* en slave. *Cordouanier* s'appliquait primitivement aux ouvriers qui tra-

Digitized by Google

vaillaient le *cordouan, cordouen* ou *cordoen*, peau de chèvre préparée à *Cordoue*, tandis que celle qui venait de Maroc s'appelait *maroquin*. Les *Çavetonniers* ou **Sabatiers,** formaient sous Saint Louis un des corps des métiers de Paris, mais ne pouvaient employer que la basane; leur nom a été pris, plus tard, dans une acception défavorable, de même que **Sabatery** et *savate, zapata* en esp., *ciabatta* en it. Il a le même radical que sabot, *sébaït*, chaussure, en berber, *sabat* en arm., *sabogi* en slave, *zaba*, cuirasse, en b. lat. (C'est le nom d'un chef Lombard, qui ravagea le Dauphiné en 576). Les rues appelées *Sabaterie* étaient habitées par les cordonniers.

Groullard ou *Groulart* (1481); *Gronlier*, *Groullier*, *Grolerin*, Jean **Grollier** ou *Grolier*, notaire à Lyon en 1479, de qui sont issus les marquis de Treffort, signifient cordonnier, *grolerius* en b. lat., d'où : groule, savate; *Krochen*, cuir, en bret., *Kroen* en gall., **Schubert,** *Schubart*, *Schuman*, *Schuster*, *Scheuch*, *Schomann*, *Shoeman*, veulent dire cordonnier et quelquefois décrotteur dans les divers idiômes germ. (1), et ont pour racine *schuh*, chaussure, en all. (*calceus* en lat.). **Sueur** ou *Le Sueur*, *Suer*, *Sue*, *Le Surre* (1272), *Surrel* (1382), *Suret*, *Suire*, *Suirot*, *Sutter*, ont le sens de cordonnier, litt. couseur, *sutor*, *suerius* en b. lat., *sutari* en anc. all. (de *sutis*, suture, en sanscr.), ainsi qu'**Escoffier**, *Scoffier*, qui viennent peut-être de *scafo*, soulier, en b. lat. (d'où *escafignon*, soulier léger); *scafo* se rattache à *scapha*, barque, par une métaphore analogue à celle de *souliers à la poulaine*, et *poulaine d'un vaisseau*.

Au commerce des peaux ou des fourrures ont été empruntés *Pellicier*, **Pellier**, *Pellicer*, *Pellatier*, *Pelletan*, **Pellaprat**; Isoardus *Pellepratus*, qui habitait Montélimar en 1374, et *Pelliparius*, Saint-Gaudens en 1203 (*pelli-*

(1) Pott, *Die Personennamen*, p. 216 et 632.

Digitized by Google

parius en b. lat. *qui pelles parat*); **Feller**, *Fellner* en all., pelletier; à la confection des vêtements, les noms de **Couturier**, *Couturat, Couture*; dans le XVIe siècle le mot couturier a fait place à celui de tailleur; **Taylor**, *Taylour, Tayler* en angl., **Sartre**, *Satre*, tailleur, en v. franç., *Sarto* en it., *Sartorius* en b. lat., nom commun à plusieurs familles allemandes, du lat. *sartor* (*sartus*, raccommodé; *sarat*, fil, en sanscr.). Guillaume **Le Sartin** ou de *Sartin* était tailleur à Paris en 1213; ce nom, identique avec la forme it. *Sartini*, paraît être synonyme de *Certain;* Hyllot La *Certaine* (tailleuse) habitait Reims dans le XIIIe siècle. Le père du maréchal **Canrobert** (champ de Robert), né en 1756, portait le nom d'Antoine **Certain**, auquel il joignit plus tard celui de Canrobert (1); dix-sept membres de sa famille ont été, dans le siècle dernier, officiers dans le régiment de Penthièvre. Le maréchal a pour armoiries : d'azur à la dextre d'argent, et un amateur de jeux de mots et d'étymologies forcées a prétendu que « les doigts tendus en l'air sont d'une main levée pour le serment, et que le serment est certain. »

Schneider, *Schnieders*, tailleur, sont empruntés à *schneiden*, couper, en all.; de ce radical dérivent aussi **Scheider**, *Scheidler, Scheither*, arbitre ou juge chargé de trancher une affaire (*scheiden*, scinder, *scindere*, σχίζειν en gr., *tschid* en sanscr.); **Schinder**, *Schindler, Skinner*, écorcheur, coupeur, et plus tard barbare, usurier; *Schinderhannes*, Jean l'écorcheur, chef de brigands; **Schnitter**, *Schnitzer*, moissonneur, faucheur; **Schroeter**, *Schroeder*, *Schreuder*, coupeur, tailleur (*Kemener, Quemeneur* en bret.), sont empruntés aux langues germaniques. Le **Parmentier**, *Paraire, Pareur*, était le tailleur des élégants; il ornait de passementeries ou de broderies les parements d'autels, les chappes, les chasubles et surtout l'extrémité des manches, appelée *parement*. Les

(1) Mazas et Anne, *Histoire de l'ordre de Saint-Louis*. t. III, p. 41.

Digitized by Google

galons des sous-officiers rappellent les parements bordés de galons portés par les bas officiers avant l'invention des épaulettes.

De l'action de couper dérivent **Chapuis**, *Chapus*, *Chapuseau*, *Chapuset*, charpentier, dans le xv[e] siècle, du tud. *kappen*, couper; chablis, chable, abattis, carnage; chapeler le pain; chapoter, couper (*chapodar* en esp.), ont la même racine (v. *capon*, § 7). **Schoppermann**, *Schoppenhauer*, charpentier, coupeur d'échoppes; **Zimmermann**, et *Timmermann* dans les langues germ., de *timber*, bois de construction; **Brettmayer**, *Bretschneider*, *Dielmann*, *Tielemann* (*brett*, *diel*, planche); **Tignier**, *Tinier*, *Tignard*, *Cuvier*, *Cuvelier*, **Cuvillier**, *Cubillier*, *Tonnelier*, nom primitif de la famille de Breteuil, veulent dire faiseur de *tines* (*tina*, tonneau, *tignum*, bois, en lat.), cuves (dont le radical, comme celui de coupes, se retrouve dans presque toutes les langues) et tonneaux. La racine de ce mot, commune à la plupart des langues de l'Europe, semble se lier à *tunda*, *tundi*, ventre, en sanscr.; *tunnel*, tuyau, entonnoir, en angl., et plus tard souterrain en forme de *tonnelle*. Pline attribue aux vignerons des Gaules l'invention des tonneaux de bois. Les Romains n'employaient que des outres et des vases de terre. Un bas-relief antique représente Diogène dans un immense conge de terre cuite.

Cooper, *Coopman*, **Coupier**, *Coppier*, *Coupard*, signifient fabricant de cuves ou coupes : coupier avait aussi le sens d'échanson, caviste, *coppiere* en it., *copero* en esp.; et *coupard*, celui de bûcheron, *coupiator* en b. lat., *coop*, cuve, tonneau, en angl.; *kupâ* ou *kupas* en sanscr., *kupe* et *kubel* en all., d'où les noms de **Kubeler**, *Kubler*, *Kuyper*. **Buttler**, *Buttmann*, *Bottner*, viennent de l'all. *butte*, tonneau, cuvier, *boute* et *botte* en v. franç.; ce mot, qui a la même racine que *pot*, a formé le substantif bouteille, autrefois *botel* et *botiau*. Dans le moyen-âge, les bouteilles étaient

Digitized by Google

faites de diverses matières, en cuir, en bois, en argent, en fer, d'où *ferrière*, flacon, etc. ; le verre était une exception. Les familles **Boutilier**, *Boutier*, *Boteller*, *Buttler*, ont, dans leurs armoiries, des barils, des coupes ou des flacons rappelant les fonctions de bouteiller, *portebout* en v. franç., exercées par leurs ancêtres. *Echanson*, *schancio* en b. lat., *schenck* en all., d'où **Schenker**, aujourd'hui détaillant, cabaretier, vient du primitif *schenken*, verser à boire, *chinquer* en v. franç.

Boquier, *Boschier*, *Boscheron*, signifient bûcheron, de *busch*, hallier, buisson, bois, en all.; **Resseguier**, *Ressayre*, *Resseguerre*, *Ressier*, *Rassart* (1374), *Rassegart*, scieur de long, du lat. *resecare; ressia*, scie, en b. lat. ; *resse* en prov., ρησσειν, rompre. **Sager**, *Sagher* en all., *Sawer* en angl., *Zaager* en holl., scieur ; de *sage*, *saw*, *zaag*, scie ; *sagaris* et *securis*, hâche, en lat. ; *skad*, couper, en sanscr.; *sakah* en hébr. **Sagmuller** et *Sagmillner*, maître d'un moulin à scie; *Sagmeister*, maître-scieur, ancienne famille qui a dans ses armes un lion d'or tenant à la patte une scie d'argent. *Segaire*, *Segard*, *Le* **Segaler**, *Serraire*, *Seitaire*, **Seytre**, scieur ou faucheur; *sega*, *serra*, *seyta*, scie, quelquefois faux, dans la b. lat. La famille *Le* **Seyturier**, en Bresse, a pour armes : d'azur à deux faux d'argent.

Fornier, *Forner*, *Fornari*, *Fornarini* (*furnus*, four, en lat.); **Pistre**, *Pistaur*, *Pistoris*, *Pistorius*, du lat. *pistor*, signifient boulanger ; les *Pistorius* d'Autriche ont dans leur écusson trois épis d'or en champ d'azur. *Pisare*, piler, broyer, en lat. ; *pisch* et *pishta* en sanscr. (*pishtika*, gâteau). La *pisticcina*, farine de châtaignes cuite au four, est le mets national des Corses; de la même racine dérivent *piston* (*pistillum*), *pistare*, pétrir, fouler aux pieds, en b. lat., d'où le mot *piste*, empreinte des pas; et enfin l'expression mur en *pisé*, ou en terre argileuse battue fortement avec un *pisoir*. Ce genre de construction a donné son nom à plusieurs localités, notamment La **Tapie**, La **Pise**, Le *Pizay*, *Pizieux*,

Digitized by Google

Pizy, la rue *Pizay*, à Lyon; et au château de **Pisançon**, près Romans, qui existait déjà dans le XIe siècle (*Pisancianum*, *Pisançonum*); la syllabe *çon*, analogue à *cella*, maison, se retrouve dans beaucoup de noms de lieux.

Talmélier, *Talemélier*, *Talemar*, *Tamélier*, voulaient dire, dans le XVe siècle, boulanger, pâtissier (*talmouse*, gâteau), et dérivent peut-être de la même racine que tamis. **Gastelier**, *Gatelier*, *Gastel*, *Gattel*, **Wastelier**, *Watelier*, *Vastel*, **Vatel**, signifient faiseur de gâteau (*wastel* en tud., *gastel* en anc. all.), et Le **Tartier**, anobli en 1469, *Tartler*, fabricant de tourtes (*torta* en lat.). Citons encore **Backer**, *Baecker*, *Baker*, *Becker*, *Bekker*, boulanger, dans les idiômes germaniques, de *pac*, cuire, en sanscr. (*paçaka*, cuisinier; *pekari* en anc. slave), et **Semmler**, *Semmelmann*, **Simler**, de *semala*, farine, en anc. all.; *simila* en lat. (d'où *sémoule*), du sanscr. *samida*; σεμιδαλις en gr. Autrefois, en Dauphiné, on appelait les greniers à blé ou greniers d'abondance *sextiers*, et on donnait ce nom, devenu **Sestier** par altération, à l'employé qui exerçait une surveillance sur les grains; chez les Romains, le *sextarius* était le *sixième* du conge.

Boucher, Le *Boucher*, *Bouchier*, *Bouquier* (d'où : *Bouquerel*), noms communs à beaucoup de familles nobles, notamment aux Boucher, qui ont été seigneurs d'Orsay près Paris, du XVe au XVIIIe siècle, époque à laquelle ce fief passa aux Grimod d'Orsay, n'avaient pas toujours autrefois le sens de tueur d'animaux; c'était souvent un surnom glorieux, comme celui de *Charles Martel*, donné à un général ou à un officier, après une victoire suivie de carnage ou de boucherie. D'après le *Dictionnaire* de Littré, la forme primitive de boucher était *bochier*, qui existait déjà dans le XIIIe siècle. Il parait se rattacher à l'all. *bock*, servant à désigner le bouc et le mâle d'un certain nombre d'animaux ruminants. On retrouve la même analogie dans *becco*, bouc, et *beccaio*,

Digitized by Google

boucher, en it. **Macelier**, *Maceclier* (*macellator*), *Mazelier*, *Mazerier*, **Masseboeuf**, *Massabiau*, sont d'anciens noms dérivant d'un radical qui a le sens de tuer, *massacrer*, *mactare* en lat., *mazzare* en it., *matar* en esp., d'où *matador*, *matamore; mezen* en tud., *metzeln* en all., d'où **Metzler**, *Metzer*, *Metger*, boucher, et peut-être *mess*, mets, plat, ordinaire des officiers, *mazz* en tud., *missus* en lat. *Math*, *mith*, frapper, donner la mort, en sanscr. et en hébr., *matara* ou *mataris*, javelot ou lance des Gaulois, ont la même racine.

Schlachter, *Slagter*, *Slager*, *Slaugter*, dans les idiômes germaniques, rappellent des idées de tuerie, de bataille, de coup, et dérivent du même radical que *schlague*. **Fleischer**, *Fleischmann, Fleischner, Flescher, Vleesher*, signifient littéralement marchand de viande. De *fleisch*, viande, dérive l'expression *flèche* ou *fliche* de lard, *flitsch* en angl. (1). De la profession de cuisinier, aubergiste, viennent *Cuoc, Cuoq* (*cuoco* en it.); *queux*, d'où les expressions *maître-queux* et *maître-coq*. Henri Le **Queu** vivait en 1347; **Cook,** *Cooker* en angl.; *Koch, Kochly*, *Kochlin*, *Koech, Cock*, d'où le nom du romancier Paul de **Cock**, fils d'un banquier hollandais, *Kuch*, *Kucher*, *Kuchler*, *Kioekker*, et *Kok*, dans les divers idiômes germ., *Keginer* en bret., *Ceginwr* en gall. Les de *Koch*, de Bavière, ont dans leurs armes un homme tenant de chaque main une cuiller d'argent, et les de *Kock*, de Flandre, portent d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois marmites d'or.

Ces noms se rattachent au radical sanscr. *kuat*, cuire (*coctus*, cuit, en lat.); on le retrouve dans *cocaire*, cuisinier, et *cocan*, cuisine, en anc. irl. (*coquina* en lat.), prototypes de l'expression *pays de* **Cocagne** (*Cockagne*, dans un poëme angl.-norm. du XIIIe siècle); dans **Gueux** et **Coquin** (noms d'homme dans les XIIIe et XVe siècles), qui dérivent, comme

(1) A. de Chevalet, *Origine de la langue française*. t. I, p. 464.

Digitized by Google

coq et *queux*, de *cocus* et *coquus* en lat., *coquinus* en b. lat. Queux et gueux étaient synonymes : « le duc a trois gueux pour sa bouche... et doit le gueux en sa cuisine commander, » dit un document de 1474 (1) ; comme les empoisonneurs des grands avaient souvent leurs cuisiniers pour complices, gueux fut pris dans un sens défavorable; *gueuse*, morceau de fer fondu dans un moule, a conservé sa signification primitive. *Coquiner* avait d'abord le sens de mendier, les pauvres fréquentant les portes des cuisines (*coquina* en lat.) pour obtenir quelques restes. *Sollastre* en esp. (d'où *Solastre*) a le double sens de marmiton et de fripon; ce mot, comme *Souillard*, *Souillon* et *Souiller* (*sulen* en tud.), peut se rattacher à *suilus*, qui tient du porc, en lat.

Œhler, *Œhlmann*, *Œhlschlager*, *Olier*, **Ollier**, *Oller*, *Ollieur*, *Huilier*, **Lhuilier**, signifient marchand ou presseur d'huile; ce dernier mot est emprunté au nom de l'olivier, *olea* et *oliva*, ελαια en gr., cet arbre produisant l'huile par excellence : d'*oleum* vient aussi le diminutif *œillette* dans *huile d'œillette*. Dès les premiers temps des sociétés, un rameau d'olivier était le symbole de la paix, comme représentant la culture paisible du sol; la branche d'olivier apportée par la colombe à Noé était l'emblème de la tranquillité après un grand bouleversement. Consacré à Minerve, déesse de la sagesse et de la paix, l'olivier était un symbole d'incorruptibilité chez les Juifs, de pureté virginale et d'union des âmes chez les premiers chrétiens. Les anciens croyaient que cet arbre ne portait pas de fruit lorsqu'il était planté par des mains impures ; aussi son huile fut-elle employée exclusivement pour les lampes des autels (2).

Treuiller, *Trollier*, *Trolleur*, *Troilleur*, *Trouilleur*,

(1) Fallot, *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française*, p. 514.

(2) Cyprien Robert; — V. aussi l'*Univers pittoresque*, t. IX, p. 190, et la p. 121 ci-dessus.

Digitized by Google

Trollandier, **Trouiller**, *Trouillard*, *Trouillas*, *Troyer*, signifient presseur d'huile, quelquefois meunier, en v. franç., de treuil, troil, truel, pressoir, rouleau; *troll* en gall., *torculum* en lat.

De l'exercice des professions mécaniques dérivent : **Charrier**, *Carrier*, *Cartier*, *Carter*, **Carlier**, *Le Carlier*, *Charlier*, *Carrer*, *Carrener* (en bret.), *Caron*, *Le Caron*, charretier ou charron; on trouve **Charreton** et *Charton*, pour charretier, dans les documents antérieurs au XVI[e] siècle (1); dans le XIII[e] siècle, *Charruyer*, avait la double signification de charretier et de laboureur; *carruca*, chariot, en lat., ayant servi plus tard à désigner les charrues à roues. La famille lyonnaise *Charrier* de la Roche, anoblie par échevinage à la fin du XVI[e] siècle, avait pour armes : d'azur à la roue d'or, et pour devise : *Semper in orbitâ*. **Charette**, nom primitif des marquis de la Gascherie (2), *Carette*, **Carèche**, *Carichon*, *Carion*, **Chare**, nom originaire des La Valette (de l'Ardèche), sont synonymes des précédents ou ont été empruntés à une enseigne de charron. On appelait rues *charrières*, ou *charretières*, celles qui étaient destinées au passage des charrettes; beaucoup d'autres, à cause de leur peu de largeur, ne pouvaient servir qu'aux bêtes de somme; à **Pontcharras** (Isère) se trouvait un pont à l'usage des *chars*. Ce mot, dont le radical existe dans presque toutes les langues de l'Europe, se rattache à *car*, aller, se mouvoir, et *carras*, cours, rotation, en sanscr.

Rodier, *Rœderer*, *Rademaker*, *Rader*, *Roard*, *Rohier*, *Rouard*, *Roudier*, Jean *Rouer*, anobli en 1480; *Rouhier*, famille de Bourgogne qui a pour armes : d'argent à la bande d'azur chargée de trois roues d'or, **Rouher**, *Rouhart*,

(1) *Dictionnaire* de Littré.

(2) Ils se disent issus d'un fils de Galeas *Carretto*, marquis de Final, établi en Bretagne dans le XIII[e] siècle. **Galeas, Galeazzi, Galeotto, Galliot,** ont la même racine que *galeasse*, barque, vaisseau.

Digitized by Google

Rouyer, *Royère*, **Royer**, noms communs à plusieurs familles qui ont des roues dans leur écusson, veulent dire charron, *roderius* et *rotarius* en b. lat. *Roudel*, *Roudil*, **Rodet**, *Roudillon*, *Rouelle*, petite roue, étaient empruntés à des enseignes. **Rouard** était un surnom donné au prévôt des maréchaux et au bourreau qui *rouait* les criminels. Du sanscr. *ratha*, roue, s'est formé le lat. *rota*, le celt. *rheda*, chariot; l'all. *rad*, roue, etc.

Wagener, *Wagenaar*, *Wagenmann*, *Wagner*, dont **Vagneur** est la forme française, *Wegner*, *Wheeler*, *Wheler*, signifient charron en all. et en angl. Plusieurs familles allemandes appelées **Wagner** ont une roue dans leurs armes. Ces noms viennent de *wagen*, char, en all., *waggon* en tud. et en angl., d'où *waggoner*, charretier; de même que *vehiculum* et *vectura*, ils se rattachent au sanscr. *vahas* et *vahanan*, dont le radical est *vah*, transporter, se mouvoir; *vahas*, route, dans la même langue; *weg* en all. (**Wegener**, *Wegner*, *Wegemann*, agent-voyer); *way* en angl., *via* en lat., d'où *Viaris*, **Viard**, *Viardot*, *Viarron*, agent-voyer et seigneur voyer, ayant droit de justice ou voirie. Le *vaguemestre*, *wagenmeister* en all., était autrefois le chef des équipages. Les mots *vague*, *vagabonder*, *voguer*, etc., viennent aussi du sanscr. *vah*, se mouvoir.

Faber, *Fabert*, **Fabre**, *Fabri*, *Fabrice*, *Fabricius*, *Fabrot*, **Faure**, *Fauron*, **Dufaure**, *Fauriel*, *Fabre*, *Favrot*, *Febre*, *Fevre*, Le *Febure*, *Feburier* ou *Febvrier*. **Février**, dérivent de *faber*, ouvrier, spécialement celui qui travaille les métaux, en lat. (*fabbro* en it.); *fabricien*, *fabricerius* en b. lat., chargé des réparations des églises. Lorsque le peintre *Fabre*, qui a doté la ville de Montpellier d'un musée, fut nommé baron en 1828, il prit des armes faisant allusion à son nom et à sa générosité : d'azur à l'enclume d'argent, sommée d'un cœur enflammé de gueules. Plusieurs des familles citées ont des marteaux ou des tenailles dans leur

Digitized by Google

écusson. Les *Le Febre*, de Tournay, nommés barons en 1828, ont pour devise : *Etiam industria nobilitat*. **Gof** et *Gov*, forgeron, en bret., *Gofan* en kimr., sont aussi des noms d'homme, dont on retrouve le radical dans **Trogoff** et **Kergoff**, vallée et maison du forgeron.

L'Eglise honore six saints appelés **Ferreolus** (forgeron, en lat. barbare); l'un d'eux a été martyrisé à Besançon en 211 ; ce nom a été altéré en **Fargeau**, *Fargeu*, *Fargeol*, *Fergeau*, *Forgeux*, analogues à ceux de **Farge** ou *Forge*, et à leurs nombreux dérivés, *Fargier*, *Farguier*, *Fargaire*, *Farjon*, *Forgier*, *Forgeret*, *Forger*, *Forgeot*, qui ont pour racine *werk*, travail, ouvrage, dans les langues germ., *work* en angl., ἔργον en gr. Au nom du fer ont été empruntés les noms de ceux qui le vendent ou le travaillent : *Ferchaud*, *Cudefer* (*cudens ferrum*, forgeron), **Ferrari** (*ferrarius*, maréchal, en b. lat.); *Ferrary*, de Lyon, nommé comte de Romans en 1763, dont la noblesse remontait à 1712, et qui fit tomber d'Hozier dans un piége, en se rattachant aux *Ferrari* d'Italie, inscrits au livre d'or, et éteints depuis plus d'un siècle (1) ; *Ferratier*, *Ferrendier*, **Ferrier**, *Ferrard*, nom primitif des Pommartin ; *Ferrer*, **Ferreint,** famille de Montélimar appelée *Ferenchus* dans les actes du XVe siècle ; *Farrier*, *Ferron*, *Ferronier*, *Ferroul* (Humbertus *Ferolius* habitait, dans le XIe siècle, Allevard où il y a des mines de fer).

Pierre **Ferraillon**, issu de riches marchands de fer de Valence, fut anobli par Henri IV, à qui il avait prêté de l'argent ; il a donné son nom à une terre appartenant aujourd'hui à la famille *Monier de la Sizeranne*. Les *Ferraillon* se sont éteints dans le XVIIIe siècle ; leur terre était un démembrement de la forêt de *Bayanne* (*Baïana*), qui comprenait environ 1300 hectares, et a donné son nom à une branche des

(1) V. de Valous, *Origines des familles consulaires de la ville de Lyon*, p. 44.

Digitized by Google

Lattier, qui va disparaître aussi (1). Dans le XIe siècle, la **Bayanne** dépendait du fief de Pisançon (2). Son nom, comme celui de **Bayard**, vient du radical celtique *bay* ou *baye*, forêt. En 1404, Boucicaut, gouverneur du Dauphiné, permit à Pierre du Terrail de bâtir une tour : *in loco dicto de Bayardo* (3). Chabert de *Bayart* habitait Allevard dans le XIIIe siècle.

D'*eisen*, *isen*, fer, en all. et en tud., *iarn*, *isarn* en scand., *iron* en angl., dérivent : **Eisenmann** et *Eisenschmidt*, forgeron; *Isenhard*, caractère de fer; *Iarnan;* **Ironer**, forgeron; *The iron Duke*, le duc de fer, était un surnom donné à Wellington à cause de sa ténacité, de sa brusquerie et de sa santé de fer. **Hammer** (*Hamar* en anc. all.), *Hammerlin*, veulent dire forgeron et martinet (usine); *Hammerer*, possesseur d'une forge; ces familles ont des marteaux dans leur écusson; *Hamar* vient du sanscr. *açmara*, fait de pierre (*açman*, pierre); les premiers marteaux étaient simplement des pierres dures (4). *Smidr*, chez les Scandinaves, avait le sens d'homme habile, artiste; les forgerons rappelaient l'idée d'une puissance supérieure : en Suède, on appelle les êtres surnaturels *Bergsmed*, forgeron de la montagne. L'office de forgeron du palais était, chez les Gallois et les Irlandais, une charge élevée (5). **Schmidt**, *Schmiedt*, *Schmidlin*, *Schmieder*, *Schmith*, *Schmider*, *Schmier* (**Smith** en angl.), sont des noms très-communs de l'autre côté du Rhin; ils désignent l'homme qui travaille le métal avec un marteau; comme le fer est très-abondant, ils veulent dire forgeron, maréchal, par opposition à **Goldschmidt, Silberschmidt,**

(1) Bon de Coston, *Recherches étymologiques*, p. 16.

(2) Giraud, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Barnard*, t. II. p. 46.

(3) Salvaing de Boissieu, *De l'usage des fiefs*, 1664, p. 217. On retrouve encore la terminaison *ard* dans *Villard*, *Sinard*, *Tallard*, *Chastelard*, etc.

(4) Ad. Pictet, *Origines indo-européennes*, t II, p. 145.

(5) Ed. du Méril, *Histoire de la poésie scandinave*, p. 370.

Digitized by Google

ouvrier d'or ou d'argent, orfèvre. De même que *Schmieden*, frapper fort, ces noms paraissent dériver de l'hébr. *schamath*, il a frappé ; les peuples sémitiques travaillaient déjà les métaux à une époque très-reculée.

Monnier, *Monnot*, *Monnerot*, *Monneron*, *Monard*, **Mugnier**, *Munier*, *Molinier*, *Molitor*, *Molinard*, *Molendier*, *Moller*, **Muller**, *Muhler*, *Le Mulier*, *Muhlmann*, **Miller**, *Milner*, *Milius*, *Mylius*, *Milleret*, *Millerot*, *Millier*, **Milliard**, *Miliner* (*milin*, *mélin*, moulin, en bret.), **Mahler**, *Maler*, *Meiler*, signifient meunier. Le mot moulin est formé du même radical dans presque toutes les langues indo-européennes. De même que *malleus*, marteau, maillet, en lat., il se rattache au sanscr. *mal*, broyer, piler. Plusieurs des familles citées, notamment les *Muller*, très-nombreux en Allemagne, ont dans leur écusson des moulins à vent, des roues ou des meules. **Teissier**, *Teiller*, *Teillard*, *Teissier*, *Teisseire*, *Tissaire*, **Tissier**, *Tissot*, *Tixier*, *Tissard*, veulent dire tisserand, *textor* et *telarius* en lat. Ces noms, ainsi que *tela*, pour *texela*, toile, *texere*, tisser, se rattachent au sanscr. *taksh*, fabriquer, tailler, et *daksas*, habile, adroit, δεξιος en gr., *dexter* en lat., *tukaci*, tisserand, en anc. slave. Les familles *Le* **Tellier** *de Hauteroque* et **Texier** *de Saint-Germain* ont des navettes dans leur écusson. **Weber**, *Weever*, *Webster*, *Weaver*, *Weba*, tisserand (*Gweadur* en gall.), viennent du sanscr. *vap*, tisser, *vapas*, tissu.

Kaufmann, *Kaufer*, signifient marchand, trafiquant, acheteur, en all.; *Kopmann* et **Koopmann** en holl., *Chapman* en angl.; ils correspondent aux noms de **Mercier**, *Lemercier*, et au lat. *caupo*: ils dérivent du sanscr. *kupa*, fléau de balance, *kapan* en persan (1). **Handler**, *Handmann*, *Haendler* (*Chandler* en angl.), veulent dire aussi marchand, de *hand*, main, *handeln*, préparer, façonner ; il en est de

(1) Ad. Pictet, *Origines indo-européennes*, t. II, p. 417 ; — Pott, *Die Personennamen*, p. 637.

Digitized by Google

même de **Kramer**, *Seller*, **Macker**, *Maker*, *Muckeler*, *Macher*, *Mager*. De *Macker*, qui a aussi le sens de courtier, entremetteur, dérivent les diminutifs suivants : Alard **Makerel** et Pierre *Maquerel* (XIIIe siècle), et Jéhan *Maquet*, mercier à Paris en 1292 ; ces diminutifs ont été pris plus tard dans le sens de proxénète, mais n'ont rien de commun avec le poisson de ce nom ; les Anglais appellent *gooseberry*, baie des oies, le fruit appelé par les Français du Nord groseille à *maquereaux*, ou *maquereaux*, parce qu'on s'en sert pour assaisonner ces poissons.

Marcant, *Marcandier*, *Marchadour* en bret., *Mercadier*, *Mercadant*, **Mercadet**, *Merceron* et *Mercerot*, diminutifs de *Mercier*, se rattachent à *mercator*, marchand, *merces*, marchandise. La famille *Mercadilli* doit son nom à ce qu'elle habitait près du petit marché (*mercadillo*) de Chieri. **Manganier**, *Mangonier*, *Mangonot*, signifient revendeur, fripier, en v. franç., *Menger* en anc. all., **Monger** en angl., *mango* en lat. On les rattache au même radical que *mangh* et *magh*, tromper, en sanscr. ; *mang*, fraude, en arm., en pers. et en irl. ; *Mangaire*, colporteur, en irl. L'idée de tromperie est souvent associée à celle de commerce ; ainsi *maquignon* se rapproche du gr. μαγγανον, magie, tromperie, et *mangonneau*, désigne une machine à lancer les pierres.

Gagne, *Gagneur*, *Legagneur*, *Gagneux*, *Gagnard*, **Gagnere**, *Gagnereau*, *Gagnon*, *Gain*, nom primitif des Montagnac, signifient cultivateur, colon, et dérivent de gagnage, gaignage, gaingnerie, en v. franç., *gaagneria*, *gagnagium*, *wagnagium*, en b. lat., métairie, champ cultivé ; dans le XIIIe siècle, on disait gaagner les terres pour cultiver les terres. *Wanagium*, signifiait aussi troupeau (*ganado* en esp.) et outils. Ces mots, de même que *Winan*, gagner, s'emparer de, en tud., *Winna* en scand., se rattachent à *van*, qui a le même sens en sanscr. *Grandgagnage* est un philologue belge distingué ; M. Paulin *Gagne*, visionnaire dauphinois

Digitized by Google

contemporain, a composé l'*Unitéide* ou *la Femme Messie*, poème en vingt mille vers, dans lequel il raconte (p. 488), entr'autres excentricités, les nôces des lorettes de Paris avec les animaux du Jardin des Plantes. C'est vers l'an 2,000 que doit avoir lieu l'incarnation de la sœur de Jésus-Christ. On rencontre la même idée dans les ouvrages de Guillaume *Postel*, autre visionnaire du XVIe siècle (1), qui parcourut une partie de l'Europe dans l'espoir de trouver le Messie féminin. Quant à M. *Gagne*, il paraît disposé à l'attendre patiemment à Paris, en fondant des journaux éphémères, tels que l'*Uniteur*, le *Journalophage;* en écrivant l'*Histoire de ma mort*, par M. *Gagne*, *avocat des fous*, ou en faisant afficher des professions de foi signées *Gagne*, candidat surnaturel, universel et perpétuel, *recommandé de Dieu*.

Les noms analogues à celui de *Gagneur* sont **Labourier**, *Laborié*, *Labourot*, *Laurier*, *Lauraire* (*laurarius*, laboureur, en b. lat., de *laur*, terre, en gall.), *Ackermann*, *Pfluger*, de *pflug*, charrue, **Plougman**, *Ploger*, *Pleuger* : la famille saxonne *Pflugk* a dans son écusson un soc de charrue. *Le* **Gonidek**, *Gounidek*, en bret., *Gunithiat* en corn., ont la double signification de travailleur et de lieutenant, adjoint (*gounid*, travail et fonctions). *Scheuer*, *Scheuering*, **Scheuring**, éditeur lyonnais connu par ses belles publications, *Scheuermann*, veulent dire granger, métayer (*scheuer*, grange, *scheuern*, engranger, abriter), et **Bauer**, *Beurmann*, *Burmann*, colon, travailleur.

Messier, *Messeiller*, *Messilier*, gardien des moissons, viennent de *messerius* en b. lat.; et **Messonnier**, *Mestivier*, *Métivier*, moissonneur, de *messis* (*mestillum*, blé, *méteil*, mélangé, *mixtum*). **Aoust**, *Aoustier*, *Eoster*, **Outeron**, *Agostero* en esp., veulent dire aussi moissonneur, parce que, dans le nord ou dans les pays montagneux, on moissonne au

(1) Henri Martin, *Histoire de France*, t. VIII, p. 213.

Digitized by Google

mois d'*août*; la famille *Aoust de Jumelles*, en Picardie, a dans son écusson trois gerbes d'or. *Audeyard*, **Audeyer**, *Odeyer*, *Houdeyer*, *Houdaille*, *Houdier*, *Woudier*, **Houdard**, *Oudard* de la Grée, qui publia en 1790 *la Chronologie des ducs de Croy*, premier des nombreux ouvrages imprimés dans l'intérêt de la généalogie de la famille *Chanel*, signifient garde forestier, comme **Woodman**, *Woodward*, *Woudman*, *Wouters*, qui veulent dire aussi chasseur, de *wood*, bois, en angl., *woud* en holl., *wald* en all.; *saltus* en lat.; *oudyana*, parc, en sanscr.; on retrouve le même radical dans *orang-outang*, homme des bois, en malais.

C'est du radical *wald*, forêt (*walda* et *gualda* en b. lat.) que dérive le nom de la **Valdaine** ou *Vaudaine* (*Valdania* et *Vaudania* dans les actes latins), donné autrefois aux bassins du Jabron et du Roubion, à partir du point où ces torrents sortent des montagnes (1). On le retrouve dans le nom du pic appelé *Vaudaine* ou *Voudène*, qui domine l'Oisans, dans celui du bois de *Vaudaine*, au-dessus de Domène, du village de *Valdens*, près Valbonnais, de Saint-Geoires en *Vaudaine* (*in Vaudanià*), et peut-être de la vallée du **Graisivaudan** (forêt de Gratien). *Valdaine* est une altération de *walden*, ancienne forme plurielle de *wald*, qu'on retrouve dans *Waldenfels* et *Waldenburg*, rocher et bourg des bois, et dans le nom de la famille *Waldener* ou **Waldner** de Freundstein, connue depuis le XIVe siècle (*waldener* pour *walden herr*, chef des bois, forestier).

Le **Gruyer**, *Gruier*, *Gruhier*, *Gruard* ou *Grouard* (*gruarius*, *gruerius* en b. lat.) jugeait les menus délits forestiers; ces mots, comme *Gruyères*, lieux boisés, viennent de *dru*, *druta*, arbre, en sanscr. (δρυς en gr., *triu* en anc. goth., *duir* en écos. et en irl.). *Sautier* (*salterius*), *Sauteriau*, **Sautereau**, *Sauterel*, *Sauter* en suisse, dérivent de

(1) Delacroix, *Statistique de la Drôme*, p. 218.

Digitized by Google

saltus, bois, et sont synonymes de **Segrayer** et *Ségréer*. De même que **Hager**, *Hagener*, *Hagemann* (de *hag*, forêt; *fagus*, hêtre), ils signifient garde forestier. Le **Verdier**, *viridarius*, était un inspecteur chargé de surveiller les gardes de sa *verderie* ou juridiction; ce mot, comme *wert*, forêt, en tud., en angl. et en v. franç., et *viridarium*, verger, se rattache à *viridis*, vert, *harit* en sanscr. *Verdier* et *Vergier*, verger, sont des noms de lieux assez communs; le verdier, ainsi appelé parce qu'une partie de ses plumes sont vertes, figure dans l'écusson des familles *Verdier* et *Verdelin*.

Les Romains connaissaient le sucre, mais à cause de son extrême rareté, ils ne l'employaient que dans les préparations médicales; le miel le remplaçait jusqu'à un certain point, et on en faisait une grande consommation. Il en était de même dans le moyen-âge. Lorsque les ruchers construits dans les villes ou les villages incommodaient les habitants, la loi des Wisigoths ordonnait de les transférer dans les lieux écartés, où l'on préparait des arbres pour loger les abeilles; ils étaient marqués de signes propres à les faire reconnaître et à constater les droits du propriétaire; ces ruchers étaient placés sous la surveillance d'un gardien (1). Les emplois de cette nature ont donné lieu aux noms suivants : **Abeillard**, *Abeiller* (*Abejero* en esp.), *Abeillon*, *Abeille*, formé du diminutif *apicula*, **Apchier**, *Colmenero* en esp., de *colmena*, ruche, mot emprunté à l'arabe, **Biener**, *Bienenmann*, *Bitscher*, *Bittner*, de *biene*, abeille, en all., *bitt* en lith., *bi* en scand., *bie* en tud., qui ont formé les anciens mots **Biguard**, *Bigard* (*bi wart*, garde-abeilles); **Bigre**, de *bigener* en anc. all.; les *bigres* furent supprimés en 1669; on appelait *bigrerie* les ruchers et l'étendue de la juridiction des bigres.

Hive, ruche, en angl., est le radical des noms **Hiver**,

(1) Guérard, *Polyptique d'Irminon*, Prolégomènes.

Digitized by Google

Iver et *Yver;* Aulaiv *O'Hivair* habitait l'Irlande en 933; *imme,* miel, en all., a formé *Immelmann* et **Immeler**, et *honig*, *Honigmann* et *Honiger;* enfin de *zeid*, abeille, dérive le nom de la famille **Zeldler**, qui a une ruche dans son écusson.

La chasse aux faucons, inconnue aux Grecs et aux Romains, était pratiquée par les Gaulois et par les peuples du Nord. Sidoine Apollinaire et les auteurs de la loi salique parlent des faucons dressés, et Charlemagne avait une fauconnerie. Dans le moyen-âge, cette chasse était un passe-temps habituel de la noblesse, qui s'y livrait avec ardeur; elle fut introduite en Angleterre dans le VIIIe siècle (1). Cette mode ne fut donc point importée chez nous à la suite des croisades, comme on l'a affirmé; elle prit seulement à cette époque une nouvelle intensité, due sans doute à une habitude générale aux peuples musulmans, remarquée par les croisés. Le préjugé qui leur permet seulement la chasse des animaux nuisibles, les a conduits à se servir de carnassiers et d'oiseaux de proie, sur lesquels retombe la faute du sang versé.

Sous François Ier, le Grand-Fauconnier avait sous ses ordres cinquante gentilshommes et autant d'aides, chargés du soin d'environ trois cents faucons; les grands seigneurs se donnaient aussi le luxe d'une fauconnerie. Beaucoup de noms sont empruntés aux fonctions de fauconnier ou à l'exercice de la chasse, tels que *Falconier*, **Falconer**, *Fauquier*, *Falkenier* et **Falkner** en all.; *Valknier* et **Walkenaër** en holl. (2), *Falkiner* en irl., *Falkowski* en pol.; **Halconero** en esp. *Gilot le Falcon* (Gilles le fauconnier) habitait Paris en 1292. Les **Falcoz**, *Falco* dans les actes lat., plus tard comtes de la Blache, sont connus en Dauphiné depuis le XIVe siècle : les terminaisons *os* et *oz*, d'origine celtique, communes sur les médailles gauloises, et qu'on rencontre fréquemment

(1) *Revue britannique*, septembre 1855, p. 218.
(2) Pott, *Die Personennamen*, p. 624.

Digitized by Google

sur les bords du haut Rhône, indiquent un rapport de relation. *Falconnet*, *Falquet*, *Fauconet*, **Fauquereau**, sont des diminutifs; les **Farconnet** du Dauphiné ont dans leurs armes des faucons, de même que presque toutes les familles citées. Le nom du faucon, emprunté au même radical dans presque toutes les langues de l'Europe, se rattache au sanscr. *vâluka*, oiseau de proie (*volucer*). *Habicht* en all., *Hawk* en angl., d'où le diminutif **Hawkins**; **Sokolow**, *Sokolowski*, *Sokulski*, dans les langues slaves, sont des noms analogues; *Hawker* veut dire fauconnier et marchand ambulant en angl. Pour *Asturg* et *Astorg*, v. la page 262.

Cacheux, chasseur, en picard, **Cachard**, forme française des noms niçois *Cacciardi* et *Caciar*, *Cacciaconigli*, chasse-lapins, *Cacheleu*, *Chasseloup*, *Cazador*, chasseur, en esp., se rattachent à *captare*, prendre, chasser, comme *Veneur*, **Venard**, *Veniard* à *venator*. Le vrai nom de la reine *Mogador*, veuve du comte de Chabrillan, est Céleste Venard. **Weidmann**, *Weider* en all., *Veidr* en scand., *Fiadaigh* en irl., *Waïdu* en scythe, signifient chasseur, comme le sanscr. *vyddha* (*vyadh*, frapper, blesser). Les noms analogues sont **Hunter**, *Hunder* (*hund*, chien, en all., onomatopée empruntée au cri de cet animal); **Jager**, *Jaeger*, *Jagemann*, en all., qui, de même que *yacht*, petit bâtiment léger, viennent d'un radical rappelant une idée de mouvement et de vitesse; **Vogeler**, *Vogler*, *Vogelmann*, *Vogelaar*, en all., **Fowler** en angl. (oiseleur), qui ont pour racine *vogel* et *fowl*, oiseau; presque toutes ces familles ont des armes parlantes.

De la pêche ou du commerce des poissons dérivent : *Pêchard*, *Pêcheux*, *Pêcheraine*, pêcheur de grenouilles (*rana* en lat.), **Pecqueux**, *Peschaire*, **Pescayre**, *Pesqueux*, *Pesketer* en bret., *Pichard*, *Piscatory*, *Peyssonnier*, **Peysson**, **Fischer**, *Fisher*, *Visscher*, dont le radical est *piscis*; *fisch* en all., *fish* en angl., *visch* en holl.

Digitized by Google

La famille des **Médicis** tire son nom de l'exercice de la médecine; un de ses membres fut élu gonfalonier en 1295, époque à laquelle les nobles étaient exclus de cet emploi, ce qui justifie son origine médicale. Elle a pour armes : d'or à cinq tourteaux ou boules de gueules, que plusieurs historiens affirment être un ancien souvenir des pastilles ou pillules prescrites par le médecin. Lorsqu'Henri II épousa Catherine de Médicis (1533), les grands seigneurs de la cour disaient que cette alliance fermerait aux enfants du futur monarque les portes de beaucoup de chapitres nobles. François *Le Medeuc* (*medicus; medhec* en corn.) habitait la Bretagne en 1444. Ces mots se rattachent à *medhas*, sage, savant, en sanscr. **Mège,** *Mesek, Miége, Mégier*, en prov., *Menge* et *Mange*, en anc. esp., dérivent de *magus*, magicien, homme habile, comme **Fisicat,** *Fisicati*, médecin, *physician* en angl., de *physicus*.

Mire, *Miret*, *Mirot*, *Miron*, médecin de Charles IX, *Mirès*, forme esp., *Lemire*, ancienne famille de Cambray, qui a pour armes trois miroirs d'argent, et pour devise : *Futura prospice*, **Lemierre,** veulent dire médecin, *miro* en b. lat. En 1292, il y avait huit miresses, meiresses, ou mirgesses imposées à la taille de Paris (1). On croyait autrefois que les femmes exerçant la médecine étaient plus compatissantes et avaient plus d'habileté et d'adresse dans les doigts. Ces mots se rattachent soit au lat. *mirari*, examiner, soit à *mir* ou *émir*, maître, seigneur, en arabe. Cette expression se serait introduite dans notre langue à l'époque ou florissait l'école de Salerne (2).

Chirouze, *Sirugue*, *Siruguet*, **Surgien**, *Surgier*, signifient chirurgien, *surgeon* en angl., du grec χειρουργος, dont les radicaux sont χειρ, main (*karas* en sanscr.), et εργον, ouvrage, opération. Le nom du centaure **Chiron** a la même

(1) *Paris sous Philippe-le-Bel*, publié par Géraud.
(2) Diez. *Etymologisches Worterbuch*, p. 689.

Digitized by Google

étymologie. La chirurgie a été longtemps séparée de la médecine. Les prêtres et les clercs pratiquaient souvent la chirurgie, mais le concile de Latran (1215) leur défendit de faire des opérations. Cet art fut livré aux barbiers jusqu'à l'établissement de l'Ecole de chirurgie fondée en 1731. **Raphaël,** *Raphaïah* sont des noms bibliques qui veulent dire recousu ou guéri par Dieu (*El, Iah,* Dieu, Jéhovah; ῥαφη, couture, en gr.); c'est une allusion au traitement des blessures. **Arzt,** *Artzt, Arst,* médecin, litt. artiste, en all., sont des noms relativement modernes; l'ancien mot était *lacha* et *lahhi* en tud., *Leech* en angl., *Leigh* en écos.

Beaucoup de noms ont été empruntés à celui de l'emploi des collecteurs d'impôts : tels sont **Dacier,** *Dachier, Dacheux, Dache, Dachez, Daziere* en it. (Guillaume *Dassier,* qui vivait en 1330, est l'ancêtre des *Dassier des Brosses*). Ils viennent de *datiarius* en b. lat., formé de *datia* ou *data,* sommes données, comme *tribut* de *tributa*, choses concédées, comme *gabelle, gabel,* impôt, en tud., *gabol* en bret., de *gaba,* don, en tud., *gab* en all. « Ces mots, dit Chevalet, durent s'appliquer dans l'origine à des contributions volontaires. C'est là l'histoire de beaucoup d'anciens impôts; ils commencent à être des *daces* et finissent par devenir des *maltotes, malè tolluntur.* » Les mesures énergiques servant à contraindre les contribuables à payer des dons volontaires étaient encore en vigueur sous Louis XIV. Le duc de Chaulnes, gouverneur des états de Bretagne, écrivait à Colbert, en 1673 : « J'ai fait expulser deux gentilshommes qui s'étaient distingués par des discours trop pathétiques sur l'état de la province... Je me suis expliqué sur l'obéissance aveugle qu'on doit avoir pour toutes les volontés de S. M., aussi les Etats m'ont supplié ce matin de vouloir bien accepter les 2,600,000 livres que j'ai eu ordre de demander pour S. M. » (1). En 1670, Louis XIV écrivait au gouverneur de

(1) *Revue des Deux Mondes,* 15 février 1861, p. 877.

Digitized by Google

Navarre : « Ayant été informé des difficultés auxquelles donne lieu le recouvrement du don gratuit, j'ai résolu de contraindre les retardataires par le logement des gens de guerre. »

Boursier, *Bourseret*, *Bourset*, **Borsat**, *Borsetti*, *Borsier*, Johans *Le Borser* (1284), signifient économe, trésorier, principalement des couvents, *burserius* et *bursarius* en b. lat., et quelquefois fabricant de bourses. Ce mot vient de βυρσα, cuir et sac de cuir, en gr. Les bourses ou aumônières étaient autrefois très-ornementées ; jusqu'au règne de Louis XIV, on les suspendait à la ceinture; cet usage a donné lieu à l'expression *coupeur de bourses*. Les négociants de Bruges avaient l'habitude de se réunir sur une place attenant à un bel hôtel appartenant à M. *Van der Beurse* (de la Bourse), dont les armes, dans lesquelles se trouvaient trois bourses, étaient sculptées au-dessus de la porte, ce qui fit donner à ces assemblées le nom de *bourse*.

Clavier, *Clavaire*, *Clavart*, *Claveurier*, *Claveret*, *Clavel*, *Clavelier*, *Clavelier* (*claverius* et *clavarius* en b. lat., *clavis*, κλεις), veulent dire trésorier, portier, geôlier et quelquefois serrurier ; dans les auteurs du XIVe siècle, on trouve *clavière* pour chambrière. **Chacipol**, *Chassipols*, **Chaspoul**, *Chaspoux*, *Chacepol* (*chacepolus* en b. lat., *catchpoll* en angl.), dérivent des fonctions de sergent ou huissier chargé de procéder aux saisies, et surtout de ne pas oublier les poulets. En 1296, le Dauphin Humbert concéda la *chacipolerie* de la Balme à Guillaume de Bays. Les *Chacipol*, de la Bresse, ont pour armes : d'azur à trois coqs d'argent. *Galvain*, *Galvin*, *Galvagnon*, **Galvani**, *galvanus*, collecteur d'impôts, en b. lat., comme *Gabler*, dérivent de gabelle, *gablum*, *gavulum* dans les actes latins. Le nom de Guigues **Latard**, qui habitait Romans en 1178, veut dire receveur des *lates* (*lata*) ; c'était une amende proportionnée à la somme portée (*lata*) dans une demande formée contre les débiteurs. *Lédier*, *Leydier*, percepteur des droits de *leyde*,

Digitized by Google

impôt exigé pour le transport des marchandises, viennent de *leisten*, payer, en all.

Mandier, *Mandard*, *Mandaire*, *Mandaroux*, Pierre *Mandat*, qui habitait Grenoble en 1350, veulent dire receveur des droits seigneuriaux, *manderius*, *mandærius* en b. lat. pour *mandatarius*. **Mautner**, *Mauthner*, péager, changeur, en all., viennent de *mutatio*. **Tascher**, *Taschereau*, *Tacher*, *Tacherat*, **Tachard**, avaient le double sens d'ouvrier, tâcheron, et de receveur des impôts, *tasquerius* en b. lat.; *tacha*, *taschia*, redevance, taxe, τάξις en gr.; *tas*, ouvrage, tâche, en bret., *tasg* en kimr. et en écos. Guillaume *Tascher*, qui habitait l'Orléanais en 1405, est le premier auteur connu de la famille de *la* **Pagerie** (domaine soumis à une redevance; du Cange, v° *pagus*), à laquelle appartenait l'impératrice Joséphine; elle est représentée aujourd'hui par M. de la Pagerie, créé duc en 1859 par dévolution du duc de Dalberg, son parent (**Dalberg**, synonyme de *Valmont*). M. Borel d'Hauterive (1) cite deux *Tascher* qui ont pris part aux croisades; ce nom était commun à cette époque : Guillaume *Taschier* était tisserand à Paris en 1209, et *Hue Taschier* (Hugues) habitait la même ville en 1292 (2). Les Tascher de la Pagerie ont dans leurs armes des tourteaux ou des besants rappelant les croisades ou les fonctions de receveur de deniers. **Tassard**, de *tassa*, bourse, en b. lat., *tasche* en all.; *Tassetier*, *Tassin*, *Tassel*, sont des noms analogues. Frédéric v, duc d'Autriche dans le xve siècle, avait été surnommé *Mit der leeren Tasche* (à la bourse vide). *Taschner* en all., **Teschener** en holl., veulent dire fabricant de valises, coffretier.

Tollard, *Tolleron*, *Tollerment*, sans doute pour *Tollermann*, évêque d'Avranches en 1199; *Toller*, *Tolle* et *Toll*

(1) *Annuaire de la Noblesse* pour 1860, p. 130.
(2) *Paris sous Philippe-le-Bel*, publié par Géraud.

Digitized by Google

en angl.; *Tollin*, *Tollet*, *Tollner* en holl. ; **Zoller**, *Zollner*, *Zollmann* en all., *Tollor* en gall., veulent dire douanier, collecteur d'impôts. Ils ont la même racine que *telonium*, bureau d'impôt, en lat., τελωνιον en gr., *tonloier* en v. franç., percepteur du droit de *tonlieu* (*tonleum* en b. lat.; *Toulon* sur Mer, *Telo Martius*, dont le port était un lieu d'échange, *Zahler*, payeur, an all., **Taillandier** et *Taillard*, qui avaient aussi le sens de receveur des tailles, *taillanderius* et *tailliarius*). *Zahlen* en all., *tala* en scand., veulent dire compter; le radical primitif est *tulâ*, balance, en sanscr., de *tul*, équilibrer, soulever, *tollere* en lat., *talaïm* en irl., *thalah* en hébr., *tuladhara*, porte-balance, marchand, en sanscr., ταλαντον en gr., balance, objet pesé, et enfin quantité d'argent déterminée, talent, lorsque l'idée de compter eut été substituée à celle de peser. Le nom de *Kauffmann*, cité plus haut, est dû aussi à l'usage des balances. Le *sicle*, *schekel* en hébr., monnaie pesant vingt fèves, dérive de *schakal*, il a suspendu, pesé; *schekel* a formé *zekka*, monnaie arabe, et *zecchia*, hôtel des monnaies de Venise, où le *zecchino*, **Sequin** d'or, a été frappé pour la première fois.

Taille, impôt, ne paraît pas dériver des entailles faites sur un morceau de bois pour marquer les comptes, mais de *tala*, compter, en scand., *tale* en angl., *zahlen* en all. **Talon**, nom assez commun dans le moyen-âge, et Caius *Tallonius*, inhumé à Lyon à l'époque romaine, viennent de *telonium*, impôt, gabelle. **Totier** et *maltotier* ont pour racine *tolta*, *tota*, impôt, en b. lat., *tolte* en v. franç., *told* en dan., *toll* en angl. D'après Chorier (1), la *tôte*, en Dauphiné, « était un emprunt sur les aisés. » Les expressions *maltote*, *maletolte* et *male-toulte* en v. franç., remontent à Philippe-le-Bel, qui établit « une nouvelle manière de taille » si oppressive, que la voix publique la désigna sous le nom de mauvais impôt.

(1) *Histoire du Dauphiné*, t. II, p. 136.

Digitized by Google

Coiffard, famille champenoise qui a pour armes de gueules à trois coiffes ardentes d'or, **Coiffier**, nom primitif du marquis de Cinq-Mars, *Coeffier*, veulent dire fabricant de casques, coiffes ou capuchons, *coifferius* en b. lat.; *coffia*, *cuphia* désignaient plus spécialement un casque; quand on voulait parler d'une autre coiffure, on disait une coiffière de toile, de laine ou de soie; *Coiffe* assistait à la bataille de Hastings. On retrouve dans presque toutes les langues le radical de ce mot, notamment dans le *keffieh* des Arabes, le *kouffiah*, calotte brodée des Tunisiennes, la *khobah*, coupole des Orientaux (*al khobah*, *alcôve*), et dans *kupha*, coiffure, en tud., *kufl* en kimr. *Escoffier*, assassiner, en argot, parait venir de *coffia*, casque, chef, tête, et d'*ex* privatif. *Escoffion*, coup sur la tête, calotte. Quant à l'étymologie de la tour ou pile dite *Cinq-Mars*, qui paraît fort incertaine, on peut consulter *la Loire historique*, par Touchard-Lafosse, t. IV, p. 318.

Brunier, chancelier du Dauphiné en 1343, *Brugnard*, *Brognard*, **Brongnart**, *Broigner*, signifient fabricant de *broignes*, *broines* ou *brunies*, cuirasses, en v. franç. (*brunia*, *brunea*, *brona* en b. lat.). Ces mots viennent de *brüne* et *bruste*, poitrine, en anc. all., *bron*, *brus* et *brutz* en bret.; *brunir*, polir, rendre brillant, dérive de *bruniren* en all., qui a formé *Hiltbrunner*, brunisseur de poignées d'épées (1). **Sporer**, *Sporner*, *Eperonnier* ou *Esperonnier* en all., viennent d'un radical germ. et celt. qui a le sens de pointe, et qu'on retrouve dans *Sparrmann*, piquier, lancier (*spicker*). **Péronnier** est une aphérèse d'Esperonnier. Lors de la création de l'ordre de *l'Eperon d'or*, la fonction des chevaliers consistait à mettre les éperons aux pieds de l'Empereur quand il montait à cheval. **Kentrer**, *Quentrek* sont des noms bretons qui veulent dire aussi éperonnier; de *kentre* pointe, éperon, κεντρον en gr.

(1) A. de Chevalet, *Origine de la langue française*. t. I. p. 380.

Drouineur, *Drouinard*, *Drouineau*, *Drouin*, sont synonymes de chaudronnier et paraissent être d'origine celtique. Les noms analogues sont *Chaudier*, *Caldaron*, *Calderon* (*caldarium*, chaudron, en lat., de *calidus*, chaud), **Caudrillier**, *Caudrelier*, Nicolas Le *Cauderlier*, qui fonda en 1330 le Collége d'Arras, à Paris, *Caudron*, nom porté par deux familles qui ont des chaudrons dans leur écusson; **Kesseler** et *Pfanner* en all., *Kettler* et *Panner* en angl.; **Pérollier,** *Peyrolle*, *Peirollon* (de *pair* ou *per*, chaudron, en bret. et en corn. (1); *pari*, jarre, vase, en sanscr.); *Maignen*, *Magnen*, **Magnin,** nom commun à plusieurs familles nobles, *Magnan*, *Magnanon*, *Manouner*, forme bretonne; on dit encore *magnano* pour chaudronnier, en it.

Parmi les noms les plus communs empruntés aux langues étrangères, on peut citer *Mariner*, *Seaman*, **Matros,** *Schiffer*, *Meerman*, marinier, matelot; **Bergmann,** mineur; **Kohler,** *Collier*, *Kalkbrenner*, charbonnier, chaufournier; *Grutter*, *Grutard*, grainetier; *Kistner*, *Kastner*, *Kestner*, layetier, faiseur de caisses; **Schlosser,** serrurier; *Bogener*, archer; *Fletcher*, **Fléchier,** faiseur de flèches; *Schiller*, *Schildner*, *Schilter*, fabricant ou porteur d'écus, écuyer; *Fahner*, porte-drapeau; *fahn*, fanon, gonfanon ou étendard du combat, bannière, pennon, et le latin *pannus*, ont tous la même racine; **Alfieri,** *Alfiere*, peut-être d'*Aquilifer*, porte-aigle; *Chaucer*, chaussetier; **Keller,** *Kellermann*, *Zeller*, *Cellarius*, *Cellerier*, *Céléron*, sommelier, caviste (*cellarium*, magasin; *cella*, maison); **Spenser** ou *Spencer*, intendant, en anc. angl.; *spend*, distribuer, dispenser, *expendere* en lat. La famille des lords *Spencer*, à laquelle appartenait le duc de **Marlborough** (bourg de la marne, situé dans un lieu marneux), se nommait autrefois *Le Despenser* et descend d'un intendant ou *dispenser* de Guil-

(1) Zeuss, *Grammatica celtica*, p. 1122.

Digitized by Google

laume-le-Conquérant (1). *Lord Spenser* exerçait une si grande influence sur la mode, qu'il paria un jour, vers 1815, que s'il portait un habit sans basque, on suivrait son exemple. Telle est l'origine du vêtement appelé *spencer*.

Krudner, *Krautter*, *Kreutter*, herboriste, pharmacien, de *kraut*, herbe (*choucroute*, *sauerkraut*, aigres herbes); *Glassmann*, verrier; *Tegler*, *Tegeler*, tuilier; **Topfer**, *Toupinier*, **Tupinier**, *Topenas*, potier, de *topf*, *topp*, pot, topin, en v. franç.; *Pignatier*, *Pignatard*, **Pignatelli** (petit pot, de *pignatto*, pot, dont le radical est le même que celui de πινω, boire, en gr., *pina* en hind.). Le pape Innocent XII était fils d'un *Pignatelli* et d'une *Caraffa;* le marquis de Coulange salua son avénement par cette chanson :

Nous devons tous boire en repos
Sous le règne de ce Saint-Père ;
Son nom, ses armes sont des *pots ;*
Une *caraffe* était sa mère, etc.

L'expression *pot-de-vin* rappelle l'ancien usage du coup de vin solennel, *weintrunk*, ou du repas spécial qui suivait une affaire, et qu'on changea plus tard en une somme d'argent.

Enfin les noms empruntés à des fonctions sont les suivants : **Bayle**, *Beylier*, *Le Berlier*, ancienne famille de Liége, **Bally**, *Baillet*, *Baillot*, de *bailo*, *bajulus*, *baillivus*, juge, receveur des impôts, en b. lat. *Bayle* désigne encore le chef d'une exploitation, et le surveillant des immenses troupeaux que l'on conduit chaque année dans les Alpes pour y passer l'été; le mot *baile* a été appliqué aussi à l'ambassadeur de Venise; *baile*, *bailesse*, sage-femme; **Bailleul**, *Bailleux*, rhabilleur. Tous ces mots dérivent du sanscr. *pala* et *bala*, protecteur, chef, gardien, qu'on retrouve dans *Gopala*,

(1) Lower, *English Surnames*, p. 66 et 230; — *Debrett's Peerage*, 1846, p. 504; — Pott. p. 636.

Digitized by Google

vacher (*pali* et *bali* en hind., *bayle* en franç.). *Mairier*, *Mérignier*, en lang., **Merino** en esp., veulent dire aussi berger, de *mirer*, gardien, en bret., *maer* en gall. On a transporté le nom de *mérinos* du berger au troupeau, et du troupeau à l'animal qui a tant gagné à son croisement avec une race africaine.

Lemaire, *Lemairat*, *Mairet*, *Mairot*, *Mairieau*, *Mairin*, dérivent d'un radical qu'on retrouve dans le latin *major*, *maïeur* en v. franç., dans *Maer*, maire, surveillant, en gall., *Mirer* en bret., *Mair* en corn., *Meier* et **Meyer** en all., autrefois maire, aujourd'hui préposé, fermier; *sergent mérin*, sergent-major, en anc. lang.; *mérie*, *mairie*, fief, domaine, en v. franç., *meria* en b. lat. Chez les Gaulois, les déesses *Mairæ* étaient les protectrices des cités et des familles (1). Le père de *Meyerbeer* se nommait simplement *Beer*, ours; le célèbre maestro joignait à ce nom celui d'un bienfaiteur, M. Meyer, qui lui laissa sa fortune; **Meyerbeer** est une appellation analogue à celle de *Meyer-cerf*; c'est la réunion, non pas de deux mots racines, mais de deux noms, comme ceux d'*Eberulf* ou *Evroul*, et de *Wolfraban*, que Ferguson (p. 37) explique de la même manière et traduit par sanglier-loup et loup-corbeau. *Mayre*, grand ruisseau, canal collecteur, en prov., d'où le nom du *Mayrol*, se rattache à *major*. Le nom lat. de Saint *Maire* est Sanctus *Marius* (*mar*, *mer*, *mir*, guerrier; *mann*, homme).

Le *Mistral*, du latin *ministerialis*, qui exerce un ministère, *ministralis* et *mistralis* en b. lat., remplissait les fonctions de juge et quelquefois celles de receveur des impôts. Cet emploi, concédé par les Dauphins et par les évêques, fut quelquefois inféodé. Jean **Mistral**, qui vivait en 1330, est le premier auteur connu de cette famille, qui a fourni plusieurs conseillers au parlement de Grenoble; un de ses membres,

(1) Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, t. I, p. 237; — Zeuss, *Grammatica celtica*, p. 1105.

Nicolas *Mistral*, qui était encore chanoine à Valence en 1535, fit construire le monument connu sous le nom de *Pendentif* (1); un autre, Paul, seigneur de Croze, fit bâtir, sous Henri IV, le domaine noble appelé *la Mistrale*. Le nom du *mistral*, vent du N.-O. qui souffle en Provence avec une violence extrême, est une altération de *maestral* ou *mestral*, maître, parce qu'il domine les autres.

Viguier, *Vigier*, *Vigié*, *Vigière*, *Vieger* sur les bords du Rhin, viennent de *vicarius*, celui qui remplit les fonctions d'un autre, remplace le seigneur, le premier juge ou le curé (*vices*, *vicis*, lieu, place, fonction). *Vicarius* est devenu *viguerius*, *vigerius* en b. lat., *vierg* dans certains pays. Les viguiers du Languedoc remontent aux vicaires des comtes qui, sous la première et la seconde race, les suppléaient dans l'administration de la justice. On appelait ces fonctionnaires, suivant les pays, viguiers, châtelains, baillis, juges ou mistraux; l'officier que l'archevêque de Vienne avait établi à Romans se nommait viguier, et celui qui était à Vienne mistral (2) et courrier. Dans les localités où les viguiers se rendirent héréditaires et augmentèrent leur pouvoir, le titre de vicomte prévalut. La famille *Le* **Beguey** doit son nom aux fonctions de *beguey* (viguier), qu'elle a exercées héréditairement pendant plus d'un siècle en Guienne. On trouve dans les anciennes chroniques la qualification de Le *Bègue* de Villarnes, ainsi appelé parce qu'il était viguier. **Vogt**, *Voogt*, *Voigdt*, avoyer, protecteur, juge; **Richter**, *Rechter* (*recht*, droit, justice, en all.; *ragu* en sanscr.); *Rad*, *Rade*, *Radel*, *Radeck*, *Raadt*, **Radetzki** et *Radowitz*, fils de *Rade* ou *Rado* en pol. et en rus.; *Rath*, *Rathgeb*, *Rathmann* en all.; *Dicéoclès*, gloire de la justice, en gr.; *Saphat*, *Sadec*, *Sadoc*, juge, en hébr., sont des noms analogues.

(1) Pithon-Curt, *Nobiliaire du Comté-Venaissin*, t. II, p. 260.

(2) Chorier, *Histoire du Dauphiné*, t. II, p. 240. V. aussi Valbonnais, de Vaudoré, Rabanis, H. Martin, t. III, p. 265.

Rath ou *rad* est un radical qui, dans les langues germaniques, veut dire conseil, avis, sagesse, et conseiller, ami, homme sage ; *rhaid*, juge et conseil, en irl. et en écos. ; *ratu*, loi, coutume, rite, en zend. ; *ritus* en lat. Ce mot entre dans la formation de beaucoup de noms tudesques : *Rather* ou **Rathier**, moine du xe siècle, sage guerrier ; *Rathbold* (880), sage et hardi, ou ami hardi ; **Rabot** est la forme moderne, et le nom d'Aimé **Rabutin**, chevalier bourguignon qui vivait en 1450, est un diminutif ; *Ratfrid*, sage ami ; *Radulf*, conseiller ou ami secourable, contracté en *Raoux*, *Raoult*, **Raoul**, *Raousset*, *Ralph* en angl. ; **Rodolphe**, *Ruodolf*, *Ruadolf*, formes variées de *Rodulf; Roderic* ou *Hroderic*, ami ou conseiller puissant, devenu **Rodrigue** et *Rodriguez*, à la suite de la domination des Wisigoths en Espagne ; *Ratbert* ou *Rotbert*, aujourd'hui **Robert**, ami ou conseiller illustre ; *Rotger*, *Hruotiger*, *Rodiger*, *Rutger*, conseiller ou ami courageux, dont **Roger**, *Rogier*, *Ruggieri* sont les formes modernes, *Rogeron*, *Rozeron*, *Rogelin*, les diminutifs, et *Ronger*, *Rongier*, **Ronzier**, les altérations. On peut citer aussi le nom du prince **Radziwill**, qui vient de *radzic*, conseiller, combiné avec *will*, étranger, et ferme, courageux. Cette maison est connue depuis 1386, époque à laquelle les Lithuaniens embrassèrent le christianisme, et où les principales familles de ce pays furent agrégées à la noblesse polonaise (1).

Les noms empruntés aux professions sont très-nombreux dans toutes les langues ; on peut citer encore ceux de **Lélu** et *Lélut* ; les élus étaient chargés d'assister l'intendant de la province dans la répartition des impôts et de connaître en première instance tout ce qui concernait les tailles et les octrois. Dans le principe, ces emplois furent donnés à l'élection, mais sous Charles VII ils devinrent vénaux. Les registres des élections

(1) *Notices sur les familles nobles de la Pologne*, p. 160. Cet article renferme des détails fort piquants et peu moraux sur plusieurs membres de cette maison.

Digitized by Google

mentionnaient exactement les noms des personnes qui avaient justifié de leur noblesse pour être exemptées de la taille. **Prévost,** *Prévot, Prévoz, Prévoteau*, viennent de *præpositus;* les fonctions de prévôt variaient dans les diverses provinces; ils étaient chargés de rendre la justice, de surveiller les intérêts des églises, ou ceux du roi dans la partie non inféodée du domaine; leur circonscription portait le nom de *prévôté;* ils recevaient les hommages et dénombrements des tenanciers, convoquaient le ban militaire, etc. Les maires de Paris et de Lyon étaient appelés *prévôts des marchands*. Le titre de prévôt était usité dans le nord, et ceux de bayle, viguier ou beguey, dans le midi de la France.

On appelait en b. lat. *servientes*, ceux qui servaient à la guerre, exécutaient les arrêts judiciaires, et dans certains pays percevaient les impôts et jugeaient les affaires peu importantes. Dans les XIIIe et XIVe siècles, on écrivait indifféremment *serviens, serjans* et *sergeant;* ces mots viennent de *servire*, qu'on rattache à *servare*, conserver, épargner (du sanscr. *sarvas*, sauf, entier), parce que les esclaves étaient des prisonniers conservés pour les réduire en servitude. En Normandie, il y avait des sergenteries héréditaires, fiefs ou offices nobles transmissibles aux fils comme aux filles (1). Plus tard, les titulaires les donnèrent à bail à des gens qui exerçaient, moyennant une redevance, les fonctions de sergent ou huissier. Telle est l'origine des noms de *Sergent*, *Serjant*, *Serjans*, *Sarjans*, et de celui de la famille *Le* **Sergeant** d'Hendecourt, connue dans l'Artois depuis le XIIIe siècle.

Les Anglais appelaient en b. lat. *coronator* le *coroner*, officier de justice et agent de la couronne. Dans le sud-ouest de la France, on désignait sous le nom de *couronal* (*coronalis*, qui a rapport à la couronne), le capitaine ou maire des communes. Lors de la révolte qui eut lieu en 1558 dans les envi-

(1) Guyot, *Répertoire de jurisprudence*, t. XVI, p. 245.

Digitized by Google

rons de Bordeaux, contre les agents de la Gabelle, on roua un nommé Talemaigne, *couronal* de son village, et on plaça par dérision une couronne sur sa tête (1). Telle est aussi l'origine du nom du chef de troupes appelé *coronel* et *couronnél* par les auteurs du XVIe siècle (*coronel* en esp. et en port.), et plus tard *colonel*, sans doute parce qu'il marche en tête de la *colonne*. Les Anglais, qui écrivent ce mot comme nous, le prononcent *keurnel*, pour rappeler l'étymologie. Plusieurs familles doivent leur nom aux fonctions de *couronal* ou *coroner* exercées par un de leurs ancêtres, principalement dans les pays soumis aux Anglais. On peut citer celle d'Humbert **Coronel**, gouverneur de Pizançon en 1352, dont la postérité paraît s'être éteinte dans la personne de Jeanne *Coronel*, qui épousa en 1513 Hugues de Bouvier (des Bouvier de Montmeyran et de Cachard) ; celle des marquis de **Couronnel**, connue en Flandre depuis le XIVe siècle, dont le nom a été écrit aussi *Coronel* et *Couronez*, et celle de l'Espagnol Alonzo *Coronel*, dont la fille, séparée de Jean de la Cerda, son mari, par ordre de Pierre-le-Cruel (1353), et ne pouvant plus soutenir la violence de ses désirs, « se donna la mort en appliquant un tison ardent à l'endroit où le feu de la passion se faisait si vivement sentir. »

§ IV

Noms dérivant de celui du père auquel on ajoute un radical indiquant la filiation

La syllabe *de* est souvent incorporée à certains noms qu'elle précède, comme *Dejean*, *Depierre*, *Defélix*, *Deroux*, *Depaul*, *Desmichels*; cette forme est la traduction des noms mis au gé-

(1) *Annales d'Aquitaine*, quatrième partie ; — L. Bouchel, *Bibliothèque ou Thrésor du droict françois*, 1629, t. II, p. 161. **Bouchel, Bouchet, Bouchier,** etc., signifient petit bois, parc, *bouchellus* en b. lat. V. ch. V.

nitif dans les actes latins. Ces noms étaient les régimes d'un substantif et ont conservé les traces du cas oblique provenant de plusieurs causes. La plus fréquente est la filiation ou le rapport de parenté existant entre le père et le fils ; Joseph *Dejean* est la traduction de *Josephus Johannis;* le mot fils est sous-entendu dans les deux langues.

Diverses familles provençales, italiennes et corses ont conservé la forme du génitif ou la terminaison indiquant aussi la filiation ; on peut citer les suivantes : *Johannis*, *Michaelis*, *Pietri, Pauli*, *Giacobbi*, *Pompei*, *Sebastiani ;* cet usage était commun en Provence (1). En italien, on place aussi l'article *il* (le) devant un nom : *Il* **Petrarca, Pétrarque** (primitivement *Petracco,* augmentatif de *Petro*, pour *Pietro,* Pierre) ; *Il* **Dante** pour *Durante*, **Durand** ; ce dernier nom, *Durandus* et *Durannus* dans les IXe et Xe siècles, paraît formé des mêmes éléments que ceux de *Durandomar* (*mar*, guerrier), qui vivait en 697, et de *Duronius*, porté par un Gaulois, dont la signification est très-douteuse, puisque *Durandus* peut être traduit par noir ou sombre bouclier, et *Durannus* et *Duronius* par batelier (*dur*, rivière). L'usage veut aussi qu'on sous-entende les articles *del*, *dei :* André *del* **Sarto** (fils du tailleur), Cosimo dei *Medici* (Cosme de la famille des Médicis) ; Antonio dei **Bacciochi** (*Baciocco*, amoureux transi, niais). On trouve aussi la forme *Antonio del fù Giuseppe Fontani*, Antoine, fils de feu Joseph Fontani (2).

Dans presque toutes les langues de l'Europe, la filiation a donné lieu à une forme particulière de noms ; elle est indiquée par le mot *sohn*, fils, en all., *suni* en tud., *sunus* en lith. et en sanscr., *son* en angl. et en suéd., *sen* en dan., comme dans *Jacobsohn*, *Robertson*, *Salomonsen*, fils de Jacob, de Robert, de Salomon (3). Les Anglais, qui ont adopté cette

(1) Guichard, *Essai sur le cominalat dans la ville de Digne.*

(2) Ferrari, *Vocabolario dei nomi propri,* 1831.

(3) Pott, *Die Personennamen*, p. 566 ; — Ferguson, p. 31.

forme patronymique à la suite des invasions danoises et scandinaves, remplacent souvent *son* par la lettre *s*, précédée d'un accent et indiquant le génitif, comme dans *Peter's*, pour *Peterson*, fils de Pierre ; cette lettre finit par faire corps avec le nom, comme dans *Adams*, *Edmunds*, *Richards*, *Nicholls*. Le nom tristement célèbre de **Robespierre**, surnommé le *Caligula français*, dont la famille a, dit-on, quitté l'Irlande au milieu du XVIe siècle, s'écrivait primitivement *Robertspierre* ou *Roberspierre*, Pierre, fils de Robert ; il s'est adouci peu à peu et a pris la forme française consacrée par l'histoire. M. Borel d'Hauterive (1) a donné la généalogie de cette famille depuis Robert de Roberspierre, notaire à Carvin en 1660, arrière-grand-père du conventionnel. La forme du nom de ses ascendants était *de Roberspierre* et quelquefois *Deroberspierre*, mais la particule ne prouve pas, comme le dit par erreur Quérard (2), qu'ils fussent en possession de la noblesse ; cet auteur, qui n'a pas vu leurs actes, se trompe aussi quand il ajoute que jusqu'en 1756 ils ne s'appelaient que *Roberspierre*. Dans les pays où n'ont pas pénétré les radicaux germaniques, la terminaison *son* indique un diminutif. (V. le ch. VII.)

Les Normands introduisirent en Angleterre l'usage fréquent du mot *fitz* (*filz* et *fiz* en v. franç., *filius* en lat., *witch* en slave, πουλος, πωλος, υιος en gr.), placé devant les noms propres, comme dans *Fitz-Gérald*, *Fitz-James*. En 1710, la terre de Warties, près Clermont (Oise), fut érigée en duché-pairie sous le nom de **Fitz-James** en faveur du duc de Berwick, fils naturel de Jacques II. Du même radical dérivent *Fichet*, compagnon de Guillaume (1066), *Fichon*, *Filhol* de Camas, *Fillon*, *Fiot*, *Fillet*. *Filius*, en b. lat., voulait dire aussi page, jeune serviteur.

Les Ecossais remplacent *fitz* par *mac*, et les Bretons par *mab* et *ap*, comme dans *Mac-Donald*. *Mac-Grégor*, fils de

(1) *Armorial de Flandre*, p. XXXIV.
(2) Quérard, *les Robespierre*, 1863, p. 5.

Digitized by Google

Grégoire, **Mac-Carthy**, etc. Une branche des *Mac-Carthy*, qui avait succédé à M. de Bressac, ancien président au parlement de Grenoble, s'est éteinte vers 1860, après avoir possédé les châteaux de Franquières et de la Vache. Elle se disait issue de **Cairthac**, roi de Desmond (Irlande) en 952 : ce nom paraît signifier ami, homme dévoué. D'après *Mahn* (1), *mac* dérive du sanscr. *mah*, croître, augmenter, qu'on retrouve dans *maga*, nourrir, élever, en corn. ; *magu* en kimr., *mag*, *megs*, parent, en anc. goth. ; *mag* et *mac* en tud., etc. Les nombreux Ecossais entrés au service de France dans les XVe et XVIe siècles, avaient mis à la mode les origines écossaises, revendiquées par beaucoup de familles, même obscures (2), et donné lieu au proverbe : « Fier comme un Ecossais. »

Dans le pays de Galles, jusqu'au XVIIe siècle, il n'existait d'autre hérédité dans les noms que celle qui provenait du préfixe *ap* ou *ab*, correspondant au *mab* breton, comme *John ap Richard*, Jean, fils de Richard; la syllabe s'est souvent soudée au nom et la voyelle a disparu ; le *p* ou le *b* sont seuls restés. Telle est l'origine de **Pritchard**, pour Ap-Richard, fils de Richard ; **Parry**, pour *Ap-Arry*, fils d'Henri ; **Pugh**, fils d'Hugues ; **Bowen**, fils d'*Owen*, actif, diligent (3). Il existait des combinaisons de noms renfermant une généalogie analogue à celle d'Abd-El-Kader (v. p. 33), telle que *Evan Ap Griffith Ap David Ab Jenkin*, et plusieurs autres mentionnées par Lower (4). La terminaison *ach* en Irlande et en Ecosse, comme dans *Brianach*, fils de **Brian** (chef), *Donullach*, fils de *Donull* ou **Donald**, est aussi patronymique ; elle rappelle la finale *acus* des noms gaulois *Divitiacus*, *Dumniacus* (5), et les idées de race, famille, clan, dépendance, propriété.

(1) *Ursprung des Namens Germanens*, p. 22 ; — Eichhoff, *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, p. 177.

(2) Fr. Michel, *les Ecossais en France*, t. II, p. 141.

(3) Pott, *Die Personennamen*, p. 569 ; — Zeuss, p. 69.

(4) *English Surnames*, p. 7.

(5) Roget de Belloguet, t. I, p. 158 ; — Zeuss, p. 772, 813. Le nom de

Digitized by Google

Les Irlandais, pour indiquer la filiation, emploient les syllabes *mac* et *o'*, et quelquefois *oy*. La colonisation du nord de l'Irlande par de nombreux émigrants écossais explique cette double forme des noms. O' représente l'article anglais *of, de*, comme dans *O'Connor*, fils de **Connor**, pour *Conmor*, chef grand, puissant ; *O'***Brien**, qui est le *Brennus*, chef, des Gaulois ; *O'***Meara**, *mear*, grand, en corn., *mor* en bret. ; *O'***Farrel**, qui paraît avoir le même radical que *faro*, pour *baro*, guerrier, chef, en b. lat.; *farrach*, puissance, en gaél.; *O'***Neal** (*neal*, noble, illustre) ; *O'Neil*, fils de *Nial*, roi d'Irlande (IVe siècle), surnommé *Naoi Giallaidh*, neuf ôtages, parce qu'il exigea des ôtages des neuf peuples ou clans qu'il avait vaincus (1) ; *O'Dunne*, fils de **Dunne**, grand, puissant (*Dumnorix*, chef des puissants). Les *Dunne*, de race cahirienne ou milésienne, sont issus de *Cahir-Mor*, roi suprême d'Irlande, en 192, ancêtre de Sainte Brigitte, abbesse de Kildare en 525. *Mac-Gwir*, fils du guerrier, *Mac-***Mahon**, fils de l'ours (V. le § 10). Ces deux dernières familles prétendent descendre de Constantin, qui était roi ou chef de clan en Irlande dans le XIIe siècle. Le duc de Magenta est donc des Cinq Sangs (*fire bloods*), suivant l'expression consacrée, ce qui est bien suffisant. Il est donc aussi inutile qu'invraisemblable de chercher à le rattacher au Carthaginois **Magon** (*mag*, grand, puissant, en hébr.), contemporain d'Annibal, dans une brochure récente intitulée *Mac-Mahon, roi d'Irlande.*

Les droits de parenté s'étendaient à l'infini parmi la race celtique ; le *clan* n'avait d'autres limites que celles des familles

Donald est très-commun en Ecosse : il signifie chef vénérable. Les lords **Mac-Donald,** originaires de Norwége, chefs souverains des Iles, étaient, dans le XIVe siècle, depuis longtemps indépendants des rois d'Ecosse. (*Debrett's genealogical Peerage*, 1846, p. 496.)

(1) *Debrett's Peerage*, 1846, p. 272 ; — Borel d'Hauterive, 1859, p. 243. O'**Neill** paraît synonyme de *Nelson* (v. p. 181). **Bret,** Le *Bret*, le breton ; **Debrett,** fils de *Bret* ou du breton.

et des individus remontant à la souche commune ; il rappelle la tribu patriarcale de l'Asie. La famille formait la base de l'état social ; chaque Breton avait besoin de sa généalogie pour établir ses droits civils (1). La plupart des rois d'Irlande n'étaient que des chefs de *clan ;* ce mot, dont le radical se retrouve dans *clan*, enfant, descendant, en étrusq., *cliens*, client, courtisan, en lat., a formé divers noms tels que *Clanricard*, *Clanmorgan*, etc. (**Morgan**, habitant des bords de la mer). *O'*, *mac* et *son* (fils), comme *mann* dans *Kirchmann*, rappellent aussi la dépendance et l'affection. Des hommes, devenus sujets d'un clan, ont pris le nom de leur seigneur, qu'ils regardaient comme leur protecteur et leur père. Cette circonstance a fait naître beaucoup de prétentions nobiliaires que rien ne justifie. Comment savoir, en effet, quel est celui qui descend d'un roi ou chef de clan, ou bien d'un simple guerrier ? (2)

Chez les Saxons implantés en Angleterre, la terminaison *ing* servait à indiquer la filiation, comme dans Ceowald **Cuthing** (Céowald, fils de *Cuth*, tête, chef, en irl.) ; **Atheling**, fils d'*Athel* (*adel*, noble, illustre, en all.). Cette désinence tomba en désuétude vers le xe ou le xie siècle, pour faire place aux formes dont il vient d'être question. *Inc*, *ing*, *ingen*, *inger* sont des terminaisons germaniques désignant les races, les familles, les peuples ; on en retrouve le radical dans le mot *Mérowingiens* (**Mérowig** ou *Mérovée*, guerrier hardi ; *mer wig*). *Ing* en tud., *iung* en all., *young* en angl., *yuvan* en sanscr., ont le sens de jeune homme, enfant, rejeton : **Incmar** ou *Hincmar*, jeune guerrier ; *Inchbald*, *Incbald*, *Imbault*, **Imbaut,** jeune et hardi ; *Ingulf*, *Ingouf* ou **Ingout,** Nor-

(1) Aug. Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre,* t. I, p. 38. **Thierry,** chef puissant, pour **Théodric.**

(2) *Mémoires de l'Académie celtique,* t. II, p. 242 ; — *Revue des Deux Mondes,* 15 décembre 1860, p. 792 ; — *Revue britannique*, août 1860. p. 272.

Digitized by Google

wégien qui colonisa l'Irlande dans le IXe siècle, jeune et secourable; *Ingelburge*, jeune protectrice; *Incbert*, *Ingobert*, *Ingilbert*, **Imbert**, *Ingelbert*, jeune et illustre; la famille d'**Inguimbert**, qui a donné à la ville de Carpentras un évêque dont elle conservera longtemps le souvenir, portait le nom d'*Inguelbert* lorsqu'elle quitta l'Autriche dans le XVe siècle. *Engelbert*, *Engilbert*, *Engelran* ou **Enguerrand**, jeune et fort, sont tous empruntés au même radical. Pour *ing* et *ingen*, champ, domaine, en tud., v. le ch. V.

Presque tous les noms romains rappellent un prénom ou un surnom dont on a seulemement changé en *ius* la terminaison originelle : Marcus, *Marcius*; Quintus, *Quintius*; Geminus, *Geminius*, etc. En latin, *ius* supplée au génitif pour exprimer la propriété ou la descendance; sa fonction est celle que remplit l'*s* placée à la fin d'un mot anglais : on dit *Evandrius ensis* (*Evander's sword*) pour *ensis Evandri*. On trouvera dans Salverte (t. I, p. 190) un chapitre assez complet sur la formation des noms romains de cette espèce.

Les Grecs anciens ne connurent pas l'hérédité des noms; chez eux, la filiation était indiquée par le suffixe ιδης, comme dans *Atride*, *Pélide*, etc. Les Grecs modernes emploient la terminaison πουλος et πολι, comme dans *Nicolopoulos*, *Christopoulos*, *Stephanopoli*, fils de Nicolas, de Christ, d'**Etienne** (στεφανος, couronne, récompense). Πωλος, *pullus*, *puellus*, poulain, petit d'un animal, enfant, dont on retrouve le radical dans le *fohle*, *fole* et *fuhl* germanique, se rattachent au sanscrit *phullan* et *phullis*, rejeton, bourgeon, *pullulus* en lat. *Poule* et *poulet* ont la même origine (*poulet*, billet doux, est une altération de *boletta*, billet, en it.; *bollo*, sceau, boule).

Paul est un nom commun à cinquante-trois saints; il indiquait dans le principe la petitesse ou la filiation; de *Paul* dérivent *Paulien*, *Paulet*, *Paulin*, *Paulinien*; *Paulmann*, consacré à Paul; *Pauw*, Paul, en angl; *Pawson* et *Pauson*,

Digitized by Google

fils de Paul ; *Paulsen* en dan., dont **Paulze** est une altération ; *Pablo* et **Peblo** en esp. ; *Pol*, *Poli*, etc. Les anciennes formes du nom de **Napoléon** étaient *Neapoleo*, *Neapolio* et *Neapoleon;* en 1292, un des bourgeois de la ville de Paris s'appelait *Néapolion* (1) ; *Néapoléo*, archidiacre de Reims, vivait en 1325 ; *Napoleone* ou *Neapoleone* della Torre, car Muratori écrit ce nom de deux manières, seigneur de Milan, mourut en 1278. *Neapolion* était, dans le XIIIe siècle, chef du parti gibelin à Rome, et *Napolione*, vicomte de Campiglia en 1199; le cardinal *Napoléon* possédait, en 1343, une maison à Villeneuve-lès-Avignon (2) ; *Nabulione* habitait la Corse en 1573. Dans les inscriptions latines gravées sur plusieurs monuments, notamment sur la colonne de la place Vendôme, on a désigné l'Empereur sous le nom de *Neapolio* ou *Neapoleo;* il le devait à son grand-oncle, *Napoleone* Buonaparte, né en 1715, dont la fille Isabelle fut mère du maréchal d'Ornano, né en 1784. Ce nom est emprunté à celui de Saint *Neapolus* ou *Neapolos* (nouvel enfant, dernier né, *ultime*), sans doute dans le sens de Benjamin, préféré, martyrisé à Alexandrie à l'époque de la persécution de Dioclétien (3).

Pour indiquer la filiation, les Hongrois se servent de la terminaison *fi* ou *fy*, comme dans **Isthvanffy,** fils d'Etienne ; *Papfy*, fils du prêtre ou du pope ; **Laczofy,** ou *Laczfy*, fils de *Laczo* ou *Lacz*, altération de *Ladislas*, chef illustre (v. p. 213). Les Russes emploient les finales *witsch*, *its*, *wicz*, *ouitsch* ou *ewitsch* pour les familles nobles, *off* et *eff* pour les familles d'origine roturière, comme dans *Petrowitsch*, *Théodorowits*, *Davidoff*, fils de Pierre, Théodore, David ; **Golo-**

(1) Géraud, *Paris sous Philippe-le-Bel*, p. 5.

(2) Valbonnais, *Histoire du Dauphiné*, t. II, p. 479.

(3) L'abbé Migne, *Encyclopédie théologique*, t. XLI, p. 529. Mone, dans son *Teutschen Heldensage*, fait, on le comprend, des efforts incroyables pour rattacher le nom de *Napoléon* à celui des **Nibelungen,** anciens poètes germains dont le nom veut dire enfant du brouillard ou des ténèbres.

Digitized by Google

watscheff (grosse tête); *Klokatscheff* (cheveux crépus). Lorsque Pierre-le-Grand se fit recevoir en Hollande comme ouvrier charpentier, il se cacha sous le nom de Pierre *Mickhailoff* (fils de Michel). Pour les femmes, ces désinences se changent en *owna* et *ewna*, comme dans *Pétrowna*, *Alexiewna*. En Pologne, la filiation est indiquée par *ski* pour le masculin, *ska* pour le féminin : **Walewski**, *Walewska*, dont le radical *walle* ou *wall* a le triple sens de courageux (*validus*), étranger et gallois. On le retrouve dans le nom de la seigneurie de *Walewice* (*wice*, *vicus*, bourg), que cette famille a possédée depuis 1350. Elle se dit issue des *Colonna* d'Italie, qui, dans les x[e] et xi[e] siècles, ont fourni plusieurs évêques envoyés en Pologne par les papes (1). On attribue au comte *Walewski* une origine impériale. Les Polonais emploient encore la forme *czyc*, comme dans *Leszczyc*, fils ou descendant de *Lech*, premier souverain du pays (550) ; telle est l'origine du nom de *Lechy*, porté autrefois par les Polonais. Les Lithuaniens se servent de la finale *wicz*, comme dans *Tyszkiewicz*, fils de *Tyszko* ou Timothée.

Les Espagnols et les Portugais emploient la finale *ez* ou *ès* : *Rodriguez*, fils de Rodrigue ou Roderick ; *Perez*, fils de Pierre ; *Henriquez*, etc. ; elle est analogue à l'*ius* des Romains et au génitif basque (2) ; c'est à tort, je crois, que *Schmeller* (3) attribue à cette terminaison une origine gothique. Les Hébreux se servaient des mots *bar* et *ben*, fils, descendant, aimé (*bara*, il a créé ; *parere* en lat., *benah*, il a fait ; *bani*, construction, maison), comme dans **Barabbas**, fils du

(1) *Notices sur les familles nobles de Pologne*, p. 190. Le nom de **Colonna** était dû aux *colonnes* ou monuments romains : cependant cette famille prétend tirer le sien de la colonne à laquelle fut attaché Jésus-Christ pendant sa flagellation, et qui aurait été apportée à Rome, vers 1200, par le cardinal Jean *Colonna*.

(2) Larramendi, *De las Perfecciones, de el Bascuence*, c. 148. **Larramendi**, montagne des pâturages, en basque.

(3) *Ueber die Endung ez*. **Schmeller**, fondeur, émailleur.

Digitized by Google

père, du vieillard; *Barnabas*, fils du prophète (*nabi*), d'où **Barnabé**; **Barthélemy,** fils de *Tholmaï* ou *Ptolémée*, dont le nom veut dire aimé par *Phthah*, qui était un dieu égyptien analogue à Vulcain; *Barsabas*, fils du repos ou du sabbat. *Barn*, fils, jeune guerrier, en tud. et en suéd., se rapproche beaucoup du *bar* hébr. (1). De *ben* dérivent *Benhaël*, fils de la force; *Beniah*, fils de *Jéhovah*; *Benoni*, enfant de la douleur; **Benjamin,** fils de la droite, enfant chéri (*Ben-Iemini*) : c'est une allusion au passage dans lequel il est dit que Dieu mettra les bons à sa droite et les méchants à sa gauche. Chez les Arabes, *Beni*, descendants, et *Ouled, Oulad, Ould* (d'*iled, eled,* fils, en hébr.), entrent dans la composition de beaucoup de noms de tribu. Daprès le D[r] Ricque, *Beni* indique les tribus fondées par un chef ordinaire, et *Ouled* celles qui ont une origine guerrière.

Divers noms ont été empruntés à l'idée de filiation : tels sont *Lenfant*, *Fantin*, **Fanton,** *Fantuccini*, du lat. *infans* (non parlant) en passant par l'it. *fante*, enfant, domestique; c'est le radical des mots *fantasque*, *fantoccini*, *forfanterie* (*furfante*, valet de voleur, en it.), *fantassin* et *fanterie*, plus tard *infanterie*. Ces mots, empruntés à l'it. à l'époque des guerres de François I[er], s'appliquaient aux jeunes soldats. Le titre d'*infant*, *infanzone*, réservé aujourd'hui aux seuls enfants du roi, était accordé autrefois à de simples fils d'*Hidalgos*, jouissant d'un apanage nommé *infantazgo*. *Hidalgo*, *hijodalgo* dans le XV[e] siècle, *fidalgo* en port., vient de *hijo de algo*, fils de quelqu'un (de considérable), et non pas de fils d'un Goth. *Child*, enfant, nom commun à plusieurs familles anglaises (*kind* en all.), désignait autrefois l'héritier présomptif d'une charge importante.

Garceau, *Garcin*, *Garcia*, *Garcias*, *Garzias*, noms communs en esp., *Gas*, *Gassion*, *Gasselin*, **Gassendi**, ont

(1) A. de Chevalet, t. I. p. 345.

Digitized by Google

la même racine que *garach* et *gas*, jeune garçon, en écos. et en irl., *gwaz* en kimr. et en bret., *gairseach*, fille. autrefois *garce* en écos. *Gasindus*, page, serviteur, suivant, en b. lat., de *gaz* et du tud. *sind*, domestique. *Marmy*, *Marmiot*, *Marmillot*, *Mermillot*, **Marmion**, titre d'un poème de Walter-Scott, emprunté au nom d'un des compagnons de Guillaume; *Mermet*, *Mirmet*, dérivent de *merme*, *mermiau*, enfant mineur, jeune (*merma*, diminution, petitesse, en esp.). *Marmot*, *marmaille*, *marmouset*, ont la même origine; la *rue des Marmousets*, à Paris, devait son nom aux statuettes dont les façades des maisons étaient ornées.

§ V

Noms empruntés à ceux des saints de la primitive Eglise et profondément altérés; noms assyriens et hébreux

Les personnes qui se sont occupées d'hagiologie ont remarqué combien les noms de plusieurs saints ont été défigurés ; cette science exige de vastes connaissances et une érudition profonde de la part de ceux qui veulent porter la lumière dans le chaos des chroniques et des légendes; beaucoup de saints font double, triple et même quintuple emploi, parce qu'ils sont honorés sous des noms différents, et que leur biographie a été au moins aussi altérée que leur nom.

Les savants écrivains qui ont fixé les règles de la critique historique, tels que Dom Mabillon, Dom Rivet, Tillemont, Brecquigny, ont pensé que la science rendrait un grand service à l'histoire ecclésiastique, en purgeant ses annales des fables ou des récits inexacts et erronés. Ils n'ont pas craint de lutter contre les difficultés dont ce terrain était hérissé et qu'augmentait souvent un esprit d'opposition, provenant de susceptibilités exagérées. Le P. de Launoy, mort en 1678, surnommé le *Dénicheur de saints*, était entré un des premiers dans cette voie de critique et d'investigation. Il re-

Digitized by Google

cherchait les saints les uns après les autres, comme on cherchait les usurpateurs de la noblesse. Le curé de Saint-Eustache disait : « Quand je rencontre le Docteur de Launoy, je ne lui parle que le chapeau à la main, tant j'ai peur qu'il m'ôte mon Saint-Eustache, qui ne tient à rien. » Le P. de Launoy se défendait du surnom qu'on lui avait donné, en disant : « Je ne chasse point du Paradis les saints que Dieu y a placés, mais ceux que l'ignorance ou la superstition y ont introduits (1). » Saint Martin, évêque de Tours, empêcha les fidèles d'une église de son diocèse de continuer à rendre des honneurs à un saint apocryphe (2).

Depuis plus de deux siècles (3), les Bollandistes s'occupent à réunir dans les *Acta Sanctorum* les documents authentiques relatifs à l'histoire et aux miracles des saints. Cet immense travail, contenant environ vingt-cinq mille légendes (4), est loin d'être terminé, quoique ce corps savant ait déjà publié cinquante-six volumes in-folio consacrés à l'histoire des saints dont on célèbre la fête du premier janvier au vingt-quatre octobre. Il est fâcheux que cet ouvrage manque parfois de critique. Les discussions se rattachant à l'aréopagitisme de Saint Denis, par exemple, c'est-à-dire à la question de savoir si ou non il y a identité entre l'apôtre des Gaules et Saint Denis dit l'Aréopagiste, évêque d'Athènes en 95, et dont le corps devint la proie des flammes, fournissent un exemple des difficultés soulevées par ce genre d'études. Il existe une centaine d'ouvrages favorables ou opposés à l'aréopagitisme de

(1) H. Martin, *Histoire de France*, t. XII, p. 70. **Launoy, Launay, Lannoy,** etc., lieu planté d'aunes : cet arbre, *alnus* en lat., a donné son nom à la province appelée **Aunis. Eustache,** Ευσταχυς, riche ou fertile en épis.

(2) Sulpicius Severus, *Vita S. Martini,* c. VIII.

(3) Le premier volume a paru en 1643. On a commencé, en 1863, la réimpression, à 25 francs le volume, de cette grande collection presque introuvable aujourd'hui.

(4) Guizot, *Histoire de la Civilisation,* 17ᵉ leçon.

Digitized by Google

Saint Denis; trois cents pages in-folio suffisent à peine pour les résumer dans le septième volume du *Gallia christiana*, et l'auteur de l'article est si embarrassé, qu'il se dispense d'émettre une opinion.

« Les Bollandistes, dit Renan, dissertent souvent sur les miracles qui doivent être admis ou rejetés, et ne voient pas qu'avec cette méthode ils font trop ou trop peu. » Quelques parties faibles ne peuvent pas enlever le mérite incontestable de cet immense ouvrage, qui contient les renseignements les plus précieux pour l'étude du moyen-âge. On est sûr de trouver dans les *Acta Sanctorum* une peinture exacte de l'état de la société, des idées, des croyances, des lettres, des mœurs et des arts sur l'époque et le pays dont on veut faire une étude approfondie. Le philologue y rencontrera aussi un assez grand nombre d'étymologies empruntées aux langues celtique et germanique.

Les légendes remplacèrent les *actes des martyrs*, récits héroïques du christianisme naissant ; les diverses églises s'envoyaient les relations de la mort de leurs enfants, pour leur édification mutuelle. Elles étaient destinées à être lues dans les prisons, pour s'exciter au martyre, et plus tard dans les églises et dans les couvents; de là leur nom de *légendes*. Ces récits servaient aussi à attirer la dévotion populaire, avec tous ses avantages, à l'église ou au tombeau d'un saint célèbre, et quelquefois même à assurer les intérêts temporels en les défendant à coup de miracles contre des empiètements ou des usurpations. Les légendes étaient non-seulement un amusement de l'esprit et un charme pour l'imagination, mais encore un aliment pour la foi et un appui pour les âmes. Elles édifiaient et affermissaient les chrétiens chancelants; c'était un idéal opposé aux tristes réalités de ces temps à-demi barbares.

La littérature légendaire, que M. Alfred Maury appelle la mythologie du christianisme (1), régna seule dans les Gaules

(1) Ampère, *Histoire littéraire de la France avant le XII[e] siècle*, t. I.

Digitized by Google

pendant les VIIe et VIIIe siècles, parce qu'alors toutes les autres traditions étaient perdues et les auteurs latins anathématisés par plusieurs papes et prélats. Les Barbares étaient étrangers, par leur origine, leur souvenir et leur langue, au monde romain qu'ils venaient de renverser ; il fallut se créer une nouvelle littérature qui n'était pas l'histoire, parce qu'elle fourmillait d'erreurs, et qui n'était pas le roman, parce qu'on ajoutait foi aux légendes. La crédulité des masses, disposées à trouver à tout des causes surnaturelles, l'intérêt offert à l'imagination par des récits merveilleux et des événements extraordinaires, la sympathie qu'on ressentait pour ces hommes marqués au front du signe de la sainteté par le doigt de Dieu, assurèrent à cette littérature une vogue aussi longue qu'universelle. Lorsque, dans le XIIIe siècle, Jacques de Voragine écrivit sa fameuse *Légende des Saints*, l'enthousiasme des lecteurs changea le titre en *Légende dorée* (*Legenda aurea*). Elle fut traduite dans presque toutes les langues, et plus de soixante éditions étaient déjà épuisées à la fin du siècle dernier. C'était une mine féconde pour les poètes, les faiseurs de mystères, et surtout les imagiers, qui reproduisaient ces pieuses histoires sur le marbre, la toile et le verre.

Les auteurs des légendes savaient que l'impression produite est en raison de la foi et de la crédulité des auditeurs. Ils pensaient qu'il était indispensable de frapper fortement l'esprit inculte et barbare des néophytes, pour qui les récits les plus extraordinaires valaient mieux qui les raisonnements les plus subtils. Ces hommes à la foi robuste s'enflammaient en écoutant le récit des supplices endurés par les confesseurs de la foi, et celui des tentations sans cesse renaissantes du diable, qu'ils croyaient voir rôder si souvent autour d'eux, comme

p. 310, et t. II, p. 355 ; — L'abbé Rouchier, *Histoire du Vivarais*, t. I, p. 475 ; — Guérard, *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, p. XXXI ; — A. Maury, *Essai sur les légendes pieuses du moyen-âge ;* — Michelet, *Légendes démocratiques du Nord ;* — Mabillon, *De cultu Sanctorum ignotorum*.

Digitized by Google

un loup autour de la bergerie. Leur imagination vivement ébranlée lui prêtait toute espèce de forme mortelle, et attachait un sens trop littéral à ces paroles de l'apôtre Saint Pierre : *Adversarius vester diabolus tanquàm leo rugiens circuit, quærens quem devoret* (1).

La confusion entre le sens matériel et le sens métaphorique a donné lieu à de nombreuses méprises et à une foule d'altérations dues à ce que les légendaires traduisaient des faits dans la langue de l'imagination. Tels sont tous ces récits d'exterminations de dragons et de monstres, représentant le paganisme et les hérésies; ces conversions et ces résurrections morales, prises, comme celles de Saint *René*, synonyme d'*Anastase*, résurrection, en gr., et de *Grégoire* (ressuscité), pour des résurrections véritables, par suite d'une fausse interprétation de ces mots tirés de la première épître de Saint Cyprien : *Non nascimur, sed renascimur christiani;* ces guérisons miraculeuses de sourds et d'aveugles auxquels on avait expliqué le christianisme et dévoilé sa lumière; ces fers des captifs instantanément brisés, pour indiquer qu'ils cessaient d'être les esclaves du démon; ces décapités, comme Saint Denis, Saint Ovide, Saint Firmin d'Amiens, Saint Nicaise de Reims, tenant leur tête dans leurs bras, parce que les sculpteurs avaient l'habitude de rappeler d'une manière visible et frappante le genre de mort subi par les saints martyrs.

Le nom de **Christophe** ou *Christophoros*, celui qui porte le Christ (dans son cœur) a fait supposer que ce saint l'avait porté sur ses épaules, et a donné lieu à la légende si connue. Le baptême administré par Saint Nicolas, évêque de Myre, à trois enfants agenouillés près d'un baquet représentant les fonts baptismaux, a fait croire qu'il avait réuni et ranimé leurs membres coupés et cuits dans une chaudière et destinés à la

(1) C. 5, v. 8. Pour compléter l'histoire des croyances et des superstitions du moyen-âge, dit Ampère, t. I, p. 316, il y aurait à écrire une monographie curieuse : ce serait l'histoire du diable.

Digitized by Google

nourriture des voyageurs. Le plus ancien document écrit relatif à ce miracle est un sermon de Saint Bonaventure (XIII[e] siècle).

A l'incertitude et à l'obscurité des légendes, il faut ajouter les nombreuses erreurs commises par les copistes et les traducteurs avant l'invention de l'imprimerie. On ne doit donc pas s'étonner de ce que les noms de beaucoup de saints peu connus ont subi de telles altérations qu'ils seraient méconnaissables, si on ne les avait pas suivis pas à pas, dans divers documents, pendant plusieurs siècles. La dernière liste a été publiée par M. Dupont dans les *Annuaires* de la Société de l'histoire de France pour les années 1857, 1858 et 1860.

Voici quelques exemples de ces profondes altérations, dues, sinon à des iconoclastes, du moins à des onomaclastes. Le nom de Sanctus *Ægidius*, d'Athènes (Αιγιδιος, qui porte une égide ou bouclier recouvert d'une peau de chèvre; αιξ, αιγος, chèvre; *aga* en sanscr., *aigh*, biche, en irl.), qui habitait le Languedoc dans le VI[e] siècle, et se nourrissait du lait d'une biche qui venait coucher dans sa grotte, est devenu Saint **Gilles** (V. p. 151). La légende de la biche est due sans doute à la similitude du nom du saint en grec, et de celui de la biche en celtique; le nom est devenu d'abord *Ægidilus*, et plus tard *Gilles*, par suite d'aphérèse et de contraction. *Leodgarius* (illustre guerrier en tud.), évêque d'Autun en 678, est honoré sous le nom de **Lager** ou **Léger**; *Chlodoald* (illustre et secourable), mort à *Novientum* ou *Novigentum*, aujourd'hui *Saint-Cloud*, vers 560, est devenu *Clouald*, *Clouaud*, et enfin **Cloud**; *Gendulf* ou *Genulf* (compagnon ou ami secourable; *genoss*, compagnon, en all.), évêque de Cahors dans le IV[e] siècle, a été changé en *Genoulf*, *Genoul*, et **Genou**; cette dernière forme est le vrai nom de l'abbé *de Genoude* (v. p. 61, 189); Saint **Ou** ou Saint *Oulf*, martyrisé en 500, est appelé dans les légendes *Ulf* (secourable).

Sanctus *Botulphus* ou *Botolf* (vainqueur ou guerrier secou-

Digitized by Google

rable; *Buddyg*, victorieux, en kirm., *badh*, frapper, en sanscr.), qui vivait dans le VIIe siècle, est honoré sous le nom de Saint *Boutou* ou **Bouton** (v. p. 190) ; les Chamilly s'appelaient primitivement *Bouton*, et le petit-fils de *Hrolff* ou *Rollon* (marcheur), avait pour précepteur *Bothon*. **Aubierge** est le nom sous lequel est honorée *Edilburgis* (illustre protectrice), abbesse de Farmoûtiers dans le VIIIe siècle ; *Eparchius* (επαρχος, préfet, gouverneur) est devenu **Cibard**, *Chipar*, *Sipar*, et **Ibars** ; *Béring* et *Béraing* sont des altérations de *Benignus* ou *Beninus* (bon, bienfaisant), ou de **Bérenger** (jeune guerrier ; v. p. 18) ; *Lalo* est une transformation de Stanislas ; le nom de *Ferreolus*, forgeron, en latin barbare, est devenu *Fergeau* et **Fargeau** ; *Hiéronyme*, saint nom, nom consacré, a été modifié en *Jérôme* ; **Clovis** et **Louis** sont deux altérations du même nom *Chlodowig* ou *Chludwig*, illustre guerrier, devenu successivement *Hludovic*, *Ludovic*, *Louvis*, *Loys* et *Louis* ; Louis XIII, le premier, a mis un *u* à son nom. *Eginhard* ou **Eynard**, puissant et hardi, est appelé par les chroniqueurs *Heinardus*, *Einhardus*, *Agenardus*, *Eginhartus* et *Ainardus*.

Il y a eu même quelquefois substitution d'un nom à un autre ; *Theuderius*, appelé aussi *Theodarius* et *Theudoricus* (chef puissant), évêque de Vienne, fonda en 570, dans un lieu nommé alors *Alarone*, près de Bourgoin, une abbaye autour de laquelle se forma un village. Les nombreux pélerins, qui, à dater du XIe siècle, allaient vénérer, soit le saint « chef » (*caput*) de Saint *Theudère*, soit, d'après l'abbé Varnet (1), une célèbre relique renfermée dans un reliquaire d'argent en forme de *chef*, firent tomber peu à peu en désuétude l'ancien nom, remplacé par celui de *Saint* **Chef**. En 1536, on sécularisa cette riche abbaye, et on dispensa les chanoines des vœux ordinaires ; mais ils étaient tenus de faire preuve de

(1) *Vie de Saint Theudère*.

Digitized by Google

neuf degrés de noblesse du côté paternel et du côté maternel ; enfin, vers 1750, les chanoines *comtes de Saint-Chef*, car tel était leur titre, furent transférés à Vienne, à cause des agréments que leur offrait cette résidence (1).

Les noms modernes empruntés aux noms des anciens saints offrent de nombreux exemples d'altérations. *Emillion*, *Millon*, *Millon*, **Millet**, *Meillon*, sont des aphérèses d'*Emile* (flatteur, caressant ; v. p. 44) ; *Esthévenot* et *Thévenot*, *Esthévenin* et **Thévenin**, *Thévenet*, *Thouvenel*, *Thouvenin*, *Estephen*, *Steven*, **Stéfane**, *Esteban*, dérivent d'*Etienne* (στεφανος, prix, récompense, couronne) ; *Benedet*, *Benezet*, **Benazet**, *Betto* et *Bettino* en it., viennent de *Benedictus*, *Benoît ;* et *Julliet*, *Juillet*, **Julhiet**, *Jullin*, *Julliot*, de *Jules* (v. p. 250) ; **Colas**, *Colin*, *Collet*, **Colson** (*son*, fils, en angl.) dérivent de *Nicolas* (v. p. 154). On dit par aphérèse **Manuel**, pour *Emmanuel* (Dieu avec nous) ; **Dard**, *Dardel*, pour *Médard* (fort et hardi, en tud ; *Méderic*, fort et puissant) ; **Broise**, *Broisat*, pour **Ambroise**, du grec αμϐροσιος, immortel : ce mot, ainsi qu'*ambroisie*, αμϐροσια, et αμϐροτος, immortel, se rattachent au sanscr. *amarta*, non mortel (2). La plupart de ces noms étaient donnés autrefois comme prénoms.

Ces modifications viennent le plus souvent, soit des licences poétiques des anciens auteurs, qui profitaient de ce que les lois de la prosodie n'étaient pas fixes, pour changer les terminaisons suivant les besoins de la césure ou de la rime ; soit de l'usage des diminutifs et des noms de mignardise, qui se rapprochaient de la prononciation enfantine. L'hérédité est due à l'habitude assez fréquente de la part des péres de donner à leur fils le prénom qu'ils portent eux-mêmes, et un autre nom de baptême a fini par être ajouté comme prénom.

(1) Louis Fochier, *Recherches sur les environs de Bourgoin ;* — Guy Allard, *Dictionnaire du Dauphiné*, t. II, p. 537

(2) Pictet, *Origines indo-européennes*, t. II, p. 322.

Digitized by Google

Les langues étrangères fournissent beaucoup d'exemples analogues : **William** et *Wilhem* (*Guillaume*, courageux protecteur; v. p. 69) sont devenus *Wils*, **Wilk**, *Wilkins*, *Willy*, *Willet*, **Bill**, *Till* et **Tilly** (1) ; *John*, Jean, a produit **Jones**, *Jennings*, *Jenks*, **Jenkins** en angl.; *Gianni*, *Vanni* et *Zanni* en it. *Bartholomew* (Barthélemy) se modifie en **Bartlett** et *Batts* en angl., et en **Meo** et *Meio* pour *Bartholomeo* en it.; *Gibert* ou *Gilbert* (v. p. 171), en *Gibb*, *Gibbs*, **Gibbon**, *Gibson* (fils de Gibb) ; *Richard*, en **Dick** et *Dickens* : *Diccon bend the bow*, Richard bande l'arc, est une phrase vulgaire désignant Richard Cœur-de-Lion.

Dans certaines circonstances, un siècle est plus que suffisant pour apporter des altérations profondes dans la physionomie des noms. « Les noms et les familles, dit Laboulaye (2), deviennent méconnaissables en peu d'années. Qui reconnaîtrait aujourd'hui dans *Bunker's hill*, champ de bataille célèbre des Américains victorieux, la famille française *Boncœur*, qui avait des domaines dans cette contrée? Dans le fameux **Barnum**, le descendant des *Barnheim* (hameau de Barn) allemands, et dans les *Peabody*, les *Piebaudier* de Normandie (**Piebaudier**, *Piboder*, *Pipouder*, pied poudreux, voyageur, colporteur, en angl. norm.)? Les *Bompus* se rattachent aux *Bompas*; le village de *Vide-Poche*, près Saint-Louis, dont l'origine est due à des guinguettes dans lesquelles s'engloutissaient les écus des buveurs, se nomme aujourd'hui *White-Bush* (blanc buisson) ; M. **Street**, de New-York, est le frère de M. *de*

(1) Lower, *English Surnames*, p. 97; — Pott, *passim*; — Lower, *Patronymica Britannica*; — Miss Yonge, *History of christian Names*; — Tallbot, *English Etymologies*. Les *Oilliamson* ou **Oillamson** (fils de *William*) sont venus se fixer en France en 1495 : ce nom est le même que ceux de **Wilson, Wowlson** et **Vulson**. Marc **Vulson** de la Colombière se disait d'origine écossaise (*la Science héroïque*, p. 466). L'ancienne expression : *Gare la vulsonnade*, vient de ce qu'il avait tué sa femme et son amant.

(2) *Histoire politique des Etats-Unis.*

Digitized by Google

La Rue ; l'un a conservé son appellation française, l'autre a préféré la traduire en anglais. » La famille *de Saint-Ton* est issue d'un archer écossais appelé **Swinton** (*swinths,* fort, puissant, en anc. goth.)

Ces traductions sont assez communes ; la maison de **Hohenlohe** (haute flamme) se dit originaire d'Italie, où elle aurait porté le nom d'*Altafiamma.* Le fils du comte de **Neiperg** ou *Newperg* et de l'Impératrice Marie-Louise s'appelle *Montenuovo* (mont nouveau), traduction plus élégante qu'exacte, *perg* ayant le double sens de montagne et de citadelle. Les transformations sont fréquentes dans les noms de lieux : *Napoli,* Naples ; *Donau,* Danube ; *Oesterreich,* Autriche, etc. (V. le ch. v.). **Hume** (maison, hameau) se prononce *hume* en éc. ; mais dans les anciens actes on l'écrit *Home* et *Hoome,* ce qui a donné lieu à une foule de méprises. On voit combien d'exceptions présente la règle suivante, que toutes les langues doivent reproduire les articulations originelles des noms propres, qu'il faut transcrire et non traduire.

Les changements cités plus haut prouvent qu'on peut justifier par des exemples une étymologie quelque bizarre qu'elle paraisse d'abord, et que s'il faut se méfier quelquefois des étymologies par ressemblance, il ne faut pas rejeter sans examen celles qui sont invraisemblables au premier coup d'œil, lorsqu'elles deviennent évidentes en remontant à la généalogie des noms.

Les langues anciennes offrent des exemples d'altérations tellement complètes, qu'on ne pourrait remonter aux mots primitifs si l'on n'avait, pour se guider, les lumières de l'histoire et de l'épigraphie. Le **Zoroastre** des Grecs est le même que le *Zerdust* ou *Zeradocht* des anciens Perses, le *Zarathustra* des livres zends et le *Zaratuschro* des Indous ; ce mot veut dire astre brillant en sanscr. ; *Zahra* ou *Zahara,* belle, brillante, est le nom arabe de l'étoile de Vénus. *Schahpor* ou *Schah-pour,* fils de roi, est le **Sapor** des historiens :

Digitized by Google

de *schah* dérivent *padschah* ou *pacha*, seigneur des rois, et *schahinschah*, roi des rois, en pers.; *kchaya*, prince, en sanscr. *Por* se retrouve dans les noms étrusques *Marcipor*, *Lucipor*; c'est le *puer* lat. et le παυρος, petit, des Grecs. Lorsque **Cyrus** eut gagné plusieurs batailles, il quitta son nom d'*Agradatas* (premier né), pour prendre celui de *Koresch*, *Kouresch* ou *Khourousch*, *Koresch* en hébr., dont les Grecs ont fait κυρος; il signifie soleil en zend; *sura* en sanscr. Les rois Sassanides prenaient le titre de Frère du soleil et de la lune. On retrouve le même radical avec le sens de chef, héros, dans *curadh* en irl., *curach* en erse; κυριος, seigneur, en gr.; *çuras*, guerrier, héros, en sanscr. De *Cyrus* dérivent *Cyr*, *Cyrin*, *Cyrion*, *Cyriaque*, et le diminutif *Cyrille*.

Les Grecs ont traduit par **Xercès** les formes suivantes de ce nom : *Shirsha*, *Khsarasa*; *Khschaharscha*, *Khscherscheh*, *Khsyarschah*, en ancien pers. et en égypt. (*Kh.sch.h.é.r.-sch.é*, en caractères cunéiformes). Il paraît avoir le sens de lion-roi; *scher*, lion, en pers. (*sinha* en sanscr.); **Farid** (perle, en arabe), fondateur de la dynastie des *Sûrs* (guerriers), qui compte sept sultans de Delhi, fut surnommé d'abord *Scher-Khan*, prince lion, et plus tard *Scher-Schah*, roi lion, synonyme de *Xercès* (V. le § 10). Les Juifs ont ajouté un *a* à la forme persane de ce dernier nom, qui est devenu *Akhaschwerosch*; les Latins en ont fait *Ahasverus* et **Assuerus**. Les consonnes hébraïques dont *Ahasverus* est formé, sans avoir égard aux voyelles ajoutées, peuvent se prononcer *Aschschersch* ou *Kscherschsch*, prototype d'*Assuérus* et de *Xercès*. Ce nom, qui indiquait aussi une dignité, comme *César*, a été donné, non-seulement à celui qui porta la guerre en Grèce, mais à plusieurs autres rois. On trouve le même radical dans *Kschatrya*, caste guerrière, en sanscr. (1).

Qui reconnaîtrait le nom d'**Artaxercès** dans les formes

(1) Gesenius, *Lexicon hebraïcum*, p. 41; — Malte-Brun, t. IV, p. 559; — Munk, *Palestine*, p. 465.

Digitized by Google

suivantes, écrites en caractères persans, égyptiens, hébreux et babyloniens : *Artakshatra*, *Artakhschesch*, *Artaschasta*, *Artakshada?* On le traduit par puissant guerrier (*Kschatrya*, guerrier, en sanscr.) ou puissant roi (*schah*, roi, en pers.). On retrouve le radical *art* dans **Artabaze**, puissant seigneur. **Balthazar** est la contraction de *Baal-sar-uzur*, tel qu'il est écrit en caractères cunéiformes : il signifie roi protégé par Baal. *Sar* veut dire chef, souverain, en hébr. et en pers. ; *sary* en arabe (1) ; *sar*, héros, en éc. et en irl. Le nom de femme **Sara** a le sens de princesse ; **Czar** ou *Tzar* paraît avoir la même origine ; il en est de même de *sire*, *sir* et *sihor* sur les monuments runiques ; *sire* a beaucoup d'analogie avec *sar*, guerrier, en éc., et *sir*, *siry*, tête, chef, en hind. (2).

Le nom de **Nabuchodonosor**, *Nebucadnetzar* et *Nabocodratzar* en hébr., a été traduit ainsi par Gesenius : « Prince du dieu *Nébo* » ; Ménant, qui lit en caractères cunéiformes *Nabiuvkuduuriusuur*, le traduit par : « *Nabo* protége ma race (3) » ; enfin Oppert, qui voit dans ces lettres bizarres les deux formes suivantes *Nabukudurruzur* et *Nabukudraçara*, les explique par : « Enfant protégé par *Nébo* » ; c'était une divinité babylonienne correspondant au *Noub*, *Knoub*, *Knubis* ou *Anubis* des Egyptiens (4). Strabon adopte la forme de Ναβοκοδροσορος, assez voisine de celles qui précédent. Beaucoup d'autres noms, dont plusieurs avaient subi de profondes altérations en passant dans la langue grecque, ont été retrouvés dans l'inscription de Bisoutoun.

Le **Tigre** (rivière) est appelé *Dighila* en aram., *Tigr* en langue méd., *Tedscherem* en zend, *Didgileh* en arabe,

(1) Gesenius, p. 723 et 969 ; — Edwards, *Recherches sur les langues celtiques*, p. 448.

(2) Pougens, *Trésor des origines*, p. 278.

(3) Ménant, *les Noms propres assyriens*, p. 53.

(4) *Journal asiatique*, 1857, p. 137 ; voir aussi : Benfey, *Die Persischen Keilinschriften* ; — Rawlinson, *The cuneiforms Inscriptions*, etc.

Digitized by Google

Khidekel ou *Hidekel* en hébr. Ce nom, emprunté à la rapidité du courant, fait allusion au vol de la flèche (*tegher* en zend, *tir* en pers., *tedjera* en sanscr. ; *deghel, diglith, tigil, didileh* dans les langues sémitiques) ; le nom hébreu du *Tigre* renferme en outre la racine *khid* ou *hid*, rapide (1). Le *tigre* (animal) est appelé en sanscr. *sarduld*, fort, terrible, et *viaghra : sarduld* a formé παρδαλις, panthère, en gr., *pardus* ou *leopardus, léopard*, en lat. (*bard*, animal tacheté, chez les Hébreux, qui ont probablement appliqué ce nom au tigre, que la Bible ne mentionne pas). Les anciens ont confondu trois animaux dangereux habitant les mêmes contrées. Le mot Τιγρις a servi à désigner d'abord la rivière, ensuite la bête redoutable sur les bords de laquelle on la rencontrait, et dans cette dernière acception, il est relativement moderne.

Plusieurs noms bibliques sont devenus presque méconnaissables en passant par le grec et le latin pour arriver jusqu'à nous. Tels sont : *Iascha* ou *Iescha*, Ιησους, **Jésus**, *Issa* en arabe : d'*ischa*, sauvé, conservé ; la Bible mentionne neuf personnes différentes ayant porté le nom de *Jésus*, dans lequel on a cherché plus tard des mystères et une allusion à l'incarnation du Christ ; la forme hébraïque de ce nom se rapproche beaucoup de celui de **Josué**, *Iehoscha* ou *Ieoschua*, secours de Jéhovah (*Ioschova* en arabe) ; *Iehohanan* ou *Iahhanan*, grâce ou glorification de Dieu, Ιωαννης, *Johannes*, **Jean**, *Hans* en all., *John* en angl. ; *Eliescha*, sauvé par Dieu, **Elysée** ; *Elschabua*, vouée, consacrée à Dieu, **Elisabeth** ; *Mathatiah*, don de Jéhovah, Ματθαιος, *Mathæus*, **Mathieu** ; *Ihetzkiel*, celui que Dieu fortifie, Ιεζεκιηλ dans les Septante, **Ezechiel**, etc. (V. le § XIII).

En dehors des livres saints, on peut citer le nom de *Koung-Fou-Tcheu*, dont les missionnaires ont fait *Confucius* ; et à une époque beaucoup plus moderne, celui de Bertrand du

(1) Obry, *Du Berceau de l'espèce humaine*, p. 130.

Digitized by Google

Guesclin, qu'on trouve écrit de quatorze manières différentes, notamment *Glaquain*, *Glaicquin*, *Gleischin*, *Glaiquin*, *Cléquin*, *Glesquin*, *Guéaclin*, *Göesclin*. Pol de Courcy (1) dit que le château de **Goazclin** (ruisseau du coude), berceau de la famille du connétable, devait son nom à sa position sur un rocher baigné par la mer, à l'embouchure d'un ruisseau formant une courbe. Ce château a été appelé aussi *Guarplic*, anse sinueuse. Le nom de la ville de *Quedlimbourg* est écrit dans les actes de trente-trois manières différentes (2), et d'Hozier, dans le VIe registre de son *Armorial général*, a mentionné les trente-deux variantes du nom de la famille *du* **Cailar,** résultant d'actes authentiques (Le *Cailar*, Le *Chailard*, Le *Chaylard*, Le *Cheylard* sont des villages dont le nom dérive du même radical que *cella*, maison, καλια en gr., *kela* et *kilia* en rus.; *keller*, cave, en all.; *kala*, citadelle, en ar., etc.).

§ VI

Noms empruntés aux vêtements, aux armures, aux instruments de musique, aux figures héraldiques

Cotte, **Cotelle**, *Cottat* (*cottato* en it., vêtu d'une cotte), *Cottebrune*, *Cottevère* (*Cotavaria*, dans les actes latins, cotte bigarrée), **Cotillon,** nom d'un libraire de Paris, sont empruntés à un radical qui a le sens de tunique, robe; on le retrouve dans *cotte d'armes*, *surcot*, et dans *cotta* en it., *cota* en esp., en écos. et en irl.; *Kittel* en all. (c'est aussi un nom d'homme); χιτων en gr., *kethoneh* en hébr., du sanscr. *katan*, tissu. **Tabard,** *Tabardel*, *Tabaret*, *Tabarrani*, rappellent une casaque ou manteau rond qu'on portait principalement à cheval; on retrouve ce mot, tombé en désuétude, dans les langues néo-latines et néo-celtiques (*tabert* et *tappert*

(1) *Noms de famille en Bretagne*, p. 126.
(2) N. de Wailly, *Eléments de paléographie*, t. I, p. 163.

Digitized by Google

en anc. all., *tabbaart* en holl.). Chaucer parle d'une auberge célèbre de Southwark qui avait un *tabard* pour enseigne. **Tabarin** est le surnom d'un baladin célèbre qui vivait sous Louis XIII ; il le devait à son *tabar* (1).

Schonrock, *Wittrock*, *Langrock*, joli, blanc et long manteau, sont des familles appartenant à l'ancienne noblesse d'Allemagne ; le radical *rock* a formé aussi les mots *froc*, *frac* et *rochet;* mais le nom de *Khrock* (*Chrocus* ou **Croccus**), chef barbare qui ravagea les Gaules vers 350, se rattache à un radical qui veut dire insolent, agressif, *hrokr* en anc. norr., du sanscr. *kruc*, crier (Forstemann et Ferguson, p. 252). **Caracalla** est un surnom emprunté à une casaque à capuchon (καρα, tête ; καλυπτειν, recouvrir). Le mot *caraco* a la même étymologie. On peut citer aussi les familles *Chappe-de-Laine*, **Chaussegros** de *Lioux* (gros, grand, en v. franç.) ; celle-ci a pour armes une jambe ou chausse de gueules en champ d'or ; de La **Heuse** et de *Heusey*, qui ont dans leur écusson des *heuses*, *housseaux* ou bottines (*heuz*, bottine, en bret. ; *hos* en angl. ; *hose*, hauts-de-chausses, en all., d'où le nom de *Lederhose*, pantalon de cuir). **Hozier,** *Hosier*, *Hozer*, *Oser*, *Hosard*, *Houssard*, *Houssier*, signifient chaussetier ou tailleur en v. franç., en all. et en angl. ; *Houzé*, chaussé ; *houcia*, manteau, en b. lat., a formé le mot *housse*.

Houssepiller, dans le XVe siècle, voulait dire tirer par les chausses, malmener. L'expression : « Voilà qui me chausserait bien, » est due aux peuples germaniques. Autrefois on scellait les alliances et les mariages en immolant un bœuf et en mettant le pied sur la peau. Plus tard, on se servit d'un soulier fabriqué avec le cuir de la victime, et qui devenait ainsi un symbole de parenté appelé *bundschud*, soulier d'alliance, de sorte que chausser le soulier de quelqu'un, c'était lui succéder comme héritier (2).

(1) *Nouvelle biographie universelle*, par Didot, v° *Tabarin*.
(2) Bergmann, *les Gètes*, p. 118.

Digitized by Google

Sancho Ier, roi de Navarre en 905 (v. p. 138), fut surnommé **Abarca**, soit parce que, pendant son enfance, il avait été obligé de se cacher sous les vêtements d'un montagnard ; soit parce qu'ayant à traverser les Pyrénées couvertes de neige pour secourir Pampelune menacée par les Maures, il fit prendre des *abarcas* à ses soldats (1). On donnait ce nom à de fortes bottines en peau de chèvre auxquelles le poil adhérait encore; elles figurent dans l'écusson de plusieurs familles d'Espagne appelées *Abarca;* ce mot paraît avoir la même origine qu'*aber*, animal, *aberca*, troupeau, en basq. L'empereur **Caligula** devait ce surnom à une chaussure à l'usage des soldats, qu'il portait pour se rendre populaire. *Caligula* a la même racine que *caliga*, bottine, en lat., καλικιος en gr., *kalak* en pers., *gallicæ*, galoches, en b. lat. **Estival** ou *Estibal* en v. franç., *Stivale* en it., *Stevel* en holl., qui signifient botte, comme l'all. **Stiefel**, primitivement objet qui recouvre, garantit, sont empruntés à la même idée. **Soulier** et *Solier*, noms communs à beaucoup de hameaux, dérivent de *solerium*, grange, grenier (V. le ch. v).

La famille de **Bragelonne**, *Bragelogne* ou *Braguelogne* (longue culotte), descend d'un marchand de Paris mort en 1455; ce nom, qui pouvait aussi appartenir à une enseigne, a la même racine que *Braalier*, *Braelier*, *Brayer* et **Bragard**, fabricant de braies (*bracca* en celt., *bragez* en bret., *breeches* en angl., *broka* en norw., etc.). *Bragard, Bragger* en v. franç. et en angl., veulent dire aussi élégant, vantard. Les barons de *Langenmantel*, long manteau, ont un cimier faisant allusion à leur nom; *Curtmantle*, court manteau, est le surnom d'Henri II d'Angleterre. *Mantelet* en v. franç. désignait une tour roulante dans laquelle on s'abritait pour s'approcher des remparts d'un fort; *démanteler*, c'était détruire ces tours, et, par extension, tous les ouvrages de défense.

(1) Covarrubias y Horozco. *Tesoro de la lingua castellana.*

Digitized by Google

Chez les anciens Germains, le manteau était un symbole de protection; lorsqu'on prêtait hommage au seigneur, on devait ôter son manteau pour montrer qu'on n'avait d'autre protection à espérer que celle de son supérieur; après la cérémonie, le manteau restait aux officiers du seigneur; c'est de là sans doute que vient l'usage du droit de manteau, qui appartenait aux secrétaires de la maison de France et aux conseillers du parlement de Paris (1). La légitimation des enfants nés avant le mariage, et placés sous le poële ou le manteau, était la conséquence de cette idée symbolique de protection.

Kogel, *Kugel,* capuchon; *Rodekogel,* rouge capuchon; **Coulerez,** vêtu d'une *coule* ou *cagoule; coule*, manteau à capuchon, en v. franç., *cowl* en angl., *cucullus* en lat., viennent du sanscr. *kukulla*, enveloppe, armure. Les princes **Gallitzine,** *Galizin* ou *Gallizine*, en Russie, descendent de Bulgak, surnommé *Goliza*, gantelet de cuir, parce qu'il portait des mitaines en peau. **Kappe,** *Kappelin*, *Kappchen*, *Hut*, signifient chapeau en all. **Spitzhut**, chapeau pointu, est aussi un nom d'homme. En 1738, la Suède se divisa en deux factions : celle des Chapeaux (*Haterna*) et celle des Bonnets (*Mosserna*). *Cape* ou *chape*, manteau à capuchon, vient de *cap* (pour *caput*, tête) en v. franç. Le *chaperon*, espèce de camail de velours, était la marque distinctive des officiers municipaux; de là l'expression : « Servir de chaperon. » *Caperonnier*, fabricant de chaperons.

Barret, *Berretta*, *Birret*, sont empruntés, soit à une espèce de coiffure appelée *béret* (*bairead* en écos.), dont le radical paraît celtique, soit à des vêtements en étoffe rayés. Dans le moyen-âge, on appelait les *Carmes Frères barrés*, parce que leurs manteaux étaient formés de bandes blanches et noires, en souvenir de celui qu'Elie laissa à Elisée; ils ont

(1) Chassan, *Symbolique du droit*, p. 222.

Digitized by Google

donné leur nom à la rue des *Barrés*, à Paris. On n'a point oublié les attaques violentes des Carmes contre le **P. Papebrock** (marais du prêtre, en flam.) et les Bollandistes, qui contestaient à leur ordre la gloire de remonter jusqu'au prophète Elie, et prétendaient que leur nom était emprunté à celui de la chapelle de N.-D. de *Carpino* (du Carme ou du *Charme, Carpinus* en lat.), sur le mont de Sainte-Geneviève.

M. Germain Sarrut a ressuscité depuis peu ce système d'injures et de déclamations passionnées, empruntées à *Schopp*, le plus violent des pamphlétaires, en l'appliquant aux historiens qui ne regardent pas M. *de Crouy-Chanel*, dont il est depuis longues années le premier aide-de-camp, comme le descendant et l'héritier des anciens rois de Hongrie de la race des *Arpad* (V. p. 150). Après avoir lu un article biographique fort curieux, publié le 22 août 1866 dans *l'Indépendance belge*, on s'explique l'immense intérêt pécuniaire qu'avait le prétendu fils d'*Arpad* et d'*Attila*, pour étouffer, par toute espèce de moyens, la voix des personnes qui savaient et voulaient dire la vérité. Il est probable que les débats qui vont avoir lieu devant la cour d'assises de la Seine, à raison du procès *Berthomé* et *Dupray de la Mahérie*, dans lequel est impliqué M. de Crouy-Chanel, révèleront des faits *vrais*, mais si étonnants, qu'on les trouverait invraisemblables si on les lisait dans un roman. Le héros de cette étrange *Odyssée* est *absent*, pour surveiller lui-même en Italie toutes les phases du procès intenté au *duc de Modène*, dans le but apparent de revendiquer le titre de *Marquis d'Este;* mais cette première demande n'a, *dit-on*, d'autre but que celui de réclamer ensuite le domaine privé du duc, c'est-à-dire une dizaine de millions. Que le gouvernement italien, guidé par des motifs politiques, ainsi que je l'ai déjà dit dans ma *Réponse* à M. Sarrut, se montre facile en ce qui concerne le titre de *Marquis d'Este*, c'est possible, quoique très-extraordinaire; mais qu'il abandonne les millions réclamés, c'est

Digitized by Google

autre chose : il sait trop bien que ce qui est bon à prendre est bon à garder (1).

Les armes ont donné lieu aux noms suivants : *Armbrust* et *Bogen*, arc, en all.; *Arbaleste*, *Baleste*, *Arc* ou *Darc* ; ces familles ont des armes parlantes, ainsi que les **Balestrier**. Quant aux d'**Arbalestier**, leur devise seule : *Coup n'en fault*, n'en manque, fait allusion à leur adresse. Cette famille est ancienne sur les bords du Rhône : en 1360, Jean *Arbalestier* prêta 4,000 florins d'or à la ville du Pont-Saint-Esprit pour payer sa rançon aux Anglais qui l'occupaient. La véritable orthographe du nom de Jeanne **Darc**, et de celui de plusieurs familles obscures contemporaines de la Pucelle, ne comportait pas la particule. Cette suppression avait sans doute pour but de faire disparaître toute idée de prétention nobiliaire. Charles VII, en anoblissant la famille de Jeanne, substitua à son nom celui de *du Lys*. En 1576, un poète d'Orléans, pour célébrer l'illustration de la Pucelle, lui octroya le premier des lettres de noblesse en mettant une apostrophe à son nom (2).

(1) Au moment où l'on compose cette feuille, *la Gazette des tribunaux* du 12 septembre 1866 publie l'arrêt rendu par la cour de cassation de Turin. Il casse sans renvoi l'arrêt de la cour de Modène, qui avait admis la *compétence entière*, et décide que les tribunaux italiens sont incompétents pour statuer sur une demande dirigée contre un archiduc d'Autriche, d'origine autrichienne, et redevenu plus que jamais autrichien depuis qu'il a porté les armes contre l'Italie. Le fond du procès devrait donc être discuté à Vienne.

On remarquera que l'arrêt de Modène, favorable aux prétentions de M. de *Crouy-Chanel*, a été rendu en 1865, c'est-à-dire à une époque où le Gouvernement italien pouvait espérer que les partisans de l'inventeur d'un procès si bizarre chercheraient à soulever la Hongrie, tandis que l'arrêt de Turin, sévère dans ses termes pour la demande du *prétendant*, est postérieur à la guerre qui vient d'avoir lieu, sans amener en Hongrie de levée de boucliers en faveur du soi-disant *descendant des Arpad*.

(2) Ferguson, *The Teutonic Name-System*, p. 397, rattache le nom de *Darc*, qu'on retrouve dans son pays sous les formes *Dark*, *Darch*, *Darkin*, à *dark*, brun, noir, en angl., *deorc* en angl.-sax.

Digitized by Google

Hacquet, *Hacket*, *Hacquin*, le glorieux surnom de *Hachette* donné en 1472 à Jeanne Fourquet, de Beauvais; *Eachard*, **Achard**, armé d'une hache, en angl.-norm.; *Dolabella* (diminutif de *dolabra*, doloire, hache, *dalapa* en sanscr., de *tal*, tailler); *Keule*, massue; **Keuler**, armé d'une massue, en all.; **Hammer**, *Hammerlin*, marteau, sont des noms empruntés à des armes. « Comme le martel brise toute espèce de fer, disait Adhémar, chroniqueur du XIe siècle, ainsi Karl broyait ses ennemis dans toutes les batailles. » On donnait à tous les grands guerriers le surnom de *Martel*. On disait *marteau d'armes*, comme plus tard foudre de guerre. C'était une image empruntée à la Bible; **Jérémie** (élévation de Dieu, grand comme Dieu) appelle Nabuchodonosor le *marteau* de l'univers (50, 23). **Macchabée**, *Makabah* en hébr., vient de *makabi*, marteau; il est synonyme de *Martel*, *Maillet*, *Maillot*, *Mailly*, familles nobles qui ont des marteaux ou maillets dans leur écusson.

Les *Maillotins*, factieux armés de maillets garnis de plomb, s'insurgèrent en 1382 contre les collecteurs d'impôts. **Maillard**, premier auteur connu de la famille de Landreville, habitait Liége dans le XIVe siècle : c'était un homme de six pieds, qui devait ce surnom au maillet avec lequel il assommait ses ennemis (*mal*, piler, moudre, en sanscr.). Le *morgenstern*, étoile du matin, en all., était une masse d'armes terminée par une boule armée de pointes comme les rayons d'une étoile.

Les familles **Degen**, dague, épée, *Schwert*, *Spada*, *Longespée*, *Strahl* et *Pfeil*, flèche, en all., ont toutes des armoiries parlantes. *Pilate*, *Pilatus* en lat., veut dire armé d'un javelot ou décoré d'un javelot d'honneur, d'après Orelli; *pilum*, javelot, *pila*, flèche, en scand., *pilah* en pers. et le mot *pilier* se rattachent à *pilu*, javelot, en sanscr. La famille *de Pillot* a des fers de flèche dans son écusson. On peut citer encore *Helm*, heaume, **Eisenhut**, *Isenhielm*, chapeau, casque

Digitized by Google

de fer; **Stahlhut**, casque d'acier; **Talleyrand**, taille-bouclier, v. p. 22; cependant Ferguson, p. 375, le traduit par illustre bouclier, célèbre défenseur (*deal*, célèbre, en angl.-sax.), et cite les noms de *Tallo*, *Tello* et *Tail* (v[e] siècle); *Schild*, bouclier, *Shields* en angl., *Pavese* en it.; *Skiold*, ancien roi de Danemark; **Rothschild**, rouge bouclier; d'après Irminon, un homme de ce nom habitait Paris sous Charlemagne. Les barons de *Rothschild* ont un bouclier ovale sur le *tout* de leur écusson (1); dans un des quartiers, on remarque un bras tenant cinq flèches, allusion à l'unité des cinq maisons et à la rapidité de leurs opérations; *Rudenschiold* est la forme scand. du même nom, porté par une famille suédoise; *Leder* et *Panzer*, cuirasse; **Quichotte**, cuissart, *quixote* et *quijote* en esp., du lat. *coxa*, cuisse. Le nom primitif des vicomtes de Venancourt, *Cornette*, vient d'un étendard, comme celui d'*Alfieri* et de *Banner*, bannière, surnom devenu héréditaire, et donné à un guerrier danois, *Tymno*, qui s'empara d'un drapeau ennemi (Ferguson, p. 234).

Les instruments de musique ont aussi fourni leur contingent; outre les *La Harpe*, il y a les **Huchet** de La Bédoyère, les *Cornet* et les comtes de **Horn** (corne, cornet), qui ont tous des armes parlantes. Le *huchet* est un petit cor de chasse; son nom a la même racine que *huciare*, crier, en b. lat., *huchu* en kimr. **Tabourot**, *Taboureau*, anciennes formes du mot tambourin, **Tamburini**, viennent de tambour, onomatopée empruntée à l'arabe à l'époque des croisades. Les *Tabourot*, de Paris, ont trois tambours dans leur écusson. Le *tabouret* avait, dans le principe, la forme d'un tambour. **Tromp**, *Trumper*, *Trompter*, viennent des trompes ou trompettes, mot commun à presque toutes les langues; *tromper* et *trompeur* sont des expressions empruntées aux

(1) Pott, *Die Personennamen*, p. 656.; — Ferguson, p. 227.

Digitized by Google

promesses des baladins ou joueurs de trompes. Les *nacaires* ou *naquaires* étaient des instruments de musique ornés de *nacre* (*nakar*, coquille, en ar.); on appelait **Nacard**, *Nacquart*, *Naquard*, celui qui en jouait (*naccherino*, timballier, en it.). *Bunger*, *Bungener*, viennent de bugle, en holl., et **Geiger**, de *geige*, violon, en all.; *giga* en scand., *gige* en v. franç., d'où le mot *gigue*, air vif et gai. **Pfeifer**, *Pfifer*, **Piffard**, *Piffero*, *Piobert*, altération de l'écos. **Piobair**, *Whiffler* en angl., sont empruntés au fifre. *Pipeau*, chalumeau, *piper*, tromper, *pipe*, tuyau d'argent ou d'or fixé au calice à l'époque où l'on communiait sous les deux espèces; *fifre*, qui était déjà un terme de mépris dans le XIIIe siècle, viennent du même radical, dont l'histoire développée serait trop longue.

Il est très-probable que Jacques **Fialin** (*dictus Fialinus*), châtelain de Vif, près Grenoble, en 1408, de même que le trouvère Arnold le *Vielleux*, devait ce surnom, devenu héréditaire, à un violon ou vielle remarquable par son élégance ou les sons harmonieux que savait lui faire rendre l'artiste qui s'en servait. *Fialinus* paraît un diminutif de *fiala*, violon, en b. lat.; *biel*, *biella* en bret., *biol* en écos. et en irl., *fiol* et *fidel* en suéd., *fidis* en lat., *fiedel* en all., d'où le nom de **Fiedler**, joueur de violon. Dans les XIIIe et XIVe siècles, la vielle était l'instrument de prédilection des ménestrels et des trouvères, qui chantaient ou récitaient leurs poésies en s'accompagnant sur cet instrument (1). Les descendants de Jacques *Fialin* étaient divisés en plusieurs branches; celles de Valence et de Grane, qualifiées nobles, se sont éteintes dans le XVIe siècle.

D'après M. Rochas (2), Pierre **Fialin**, appartenant à la même famille, s'établit vers 1600 en Lyonnais. De lui est issu

(1) Didron, *Annales archéologiques*, t. VII, p. 94.

(2) *Biographie du Dauphiné*, t. I, p. 384; — *La Noblesse de l'élection de Romans*, p. 11; — *Armorial du Dauphiné*, par M. de Rivoire de la Bâtie (sous presse).

Digitized by Google

M. le duc de **Persigny** : ce dernier nom est celui d'un domaine situé à Crémaud (Loire), qu'a possédé sa mère, née Girard de Charbonnières, dont le père aurait aussi porté le nom de Persigny. En 1830, le futur ministre adopta la devise : *Je sers*, dont la modestie, disait-il, n'excluait pas certaine grandeur, et qui rappelait son dévouement à la cause napoléonienne ; c'est aussi celle de l'ordre du *Bain : Ich dien* en angl.-sax. (V. p. 124).

Dans les pays germaniques où l'hérédité des noms n'a pas précédé, comme en France, celle des armoiries, quelques chevaliers empruntèrent leur nom à la pièce principale de leur écu ou au cimier de leur casque. Tels sont les suivants : **Lovenhaupt** et *Lovenklau*, tête et patte ou griffe de lion (*Brancaleone* en it.) ; *Lovencrone*, *Lovenhielm*, *Lovenstiern*, *Lovenskiold* et *Lovenorn*, couronne, casque, étoile, bouclier et aigle du lion, familles danoises ayant pour armes un lion surmonté de l'objet indiqué par leur nom ; **Stern,** étoile ; *Lichtenstern*, brillante étoile ; *Greiff*, griffon ; *Drage*, dragon, etc. (V. p. 103, 104, et les § 10 et 11). On a cité encore le nom des comtes de **Sparre,** d'origine suédoise, qui ont dans leur écu un chevron (*sparre ; sparn* en all. ; *sper*, *speer*, *spear*, épieu, *esparron* dans les langues germ.), et celui des **Oxenstiern,** front ou tête de bœuf, dont les armes sont également parlantes. Ferguson, p. 104, dit que les noms de *Spörr* et *Sparr* ont aussi le sens de passereau : les *Sparr* de Bavière ont, en effet, un passereau dans leur blason. Le nom primitif des comtes polonais *Morsztyn* (*Leliwa*), d'origine allemande, est *Mondstern* ou *Mondenstern*, parce qu'ils ont pour armes : d'azur au croissant d'or surmonté d'une étoile (1).

(1) *Notices sur les familles nobles de la Pologne*, p. 119 (*mond*, croissant).

Digitized by Google

§ VII

Noms empruntés à une action dont ils rappellent le souvenir, ainsi qu'à des redevances féodales

Une action d'éclat, une victoire, un pélerinage, une part active prise aux croisades, un geste ou une attitude prêtant au ridicule, un mot inusité ou malsonnant, une circonstance particulière, bizarre, honorable ou déshonorante pour celui qui s'y est trouvé mêlé, et dont souvent les détails ne nous sont point parvenus, ont contribué à la formation de beaucoup de noms.

On connaît l'exemple de Mucius, surnommé *Scævola*, manchot, pour s'être volontairement brûlé le poignet en présence de Porsenna; et celui de Manlius, appelé **Torquatus** pour avoir enlevé un collier d'or (*torques*) à un Gaulois auquel il venait de donner la mort. Chez certains peuples, notamment les Gaulois, les Perses, et plus tard les Romains, le collier était le signe de la puissance ou le prix de la valeur militaire, comme les décorations pour l'époque moderne. Ils avaient remplacé les disques en pierre, qu'on regarde comme des marques distinctives destinées à être suspendues sur la poitrine des chefs (1). En 1844, on a trouvé à Saint-Géran, près Moulins, un collier et une monnaie gauloise en or ; elle représente un guerrier tenant un collier à la main, et a sans doute été frappée pour perpétuer le souvenir d'une distinction récemment accordée. Le latin *torques*, collier, *torc* en écos. et en irl., comme *torquere*, tordre, *torcular*, pressoir, *tarku*, fuseau, en sanscr., vient d'un radical qui veut dire tourner. Le mot gaulois *maniac*, collier, existe dans beaucoup de langues avec le sens d'ornement pour le col ou pour les bras : μοννος, collier et bracelet, en gr., *monile* en

(1) Marchant. *Description de disques en pierre*, 1865.

Digitized by Google

lat., *maneak*, collier, en arm.; *manava* et *manavaka* en sanscr.; *al manaka*, le bracelet, en arabe. Ferguson, p. 378, cite, comme empruntés à *baug*, bracelet, objet rond, en tud., *baugr* en scand., pris dans le sens de marque d'honneur, les noms suivants : *Bauco* ou *Paugo* (VIe siècle), *Buge*, *Buccelin* (VIe siècle), *Baugulf* (VIIIe siècle), illustre protecteur, etc. Les Scandinaves employaient comme moyen d'échange des fils d'argent roulés en spirales ayant la forme d'un bracelet, et dont on coupait un ou plusieurs cercles (*baugrs*).

Les noms de beaucoup de héros romains et les titres de presque tous les ducs de Napoléon Ier ont été empruntés à leurs victoires; l'Empereur tenait à faire des ancêtres; sous son règne, on ne prenait pas des noms, on en créait. Le duc d'Abrantès, blessé un jour de la morgue d'un descendant des croisés, lui dit avec la franchise d'un soldat irrité : « La différence qu'il y a entre nous, c'est que je suis un ancêtre, tandis que vous, vous avez des ancêtres. »

La famille anglaise de **Fortescue** descend de Richard-le-Fort, qui, dans une bataille, abrita Guillaume-le-Conquérant derrière son large bouclier, au moment où sa vie était menacée. Pour perpétuer le souvenir du service rendu à son souverain, il adopta le surnom de *Fortescue*, fort bouclier, et la devise : *Forte scutum salus ducum*, un large bouclier est le salut des chefs. David II, roi d'Ecosse (XIVe siècle), enthousiasmé de la bravoure chevaleresque d'un de ses officiers, le jeune *Donald*, qui, de même que le général *Desaix* à Marengo, venait de changer une défaite en victoire, lui dit : « J'ai de vaillants guerriers, mais l'un d'eux n'a point d'égal. » Le roi combla d'honneurs le brave Donald, et lui fit prendre le nom de **Napier**, sans égal; *Napeir*, *Naper*, *Neper* en angl.-sax., *Neperus* dans les actes lat. (de *non par*) (1); il est synonyme de celui des **Nompar** de Caumont, et des **Nompère** de Cham-

(1) *Memoirs of John Napier of Merchiston;* — Lower, *English Surnames*, p. 161.

Digitized by Google

pagny, ducs de Cadore. Plusieurs descendants de *Napier* se sont illustrés comme hommes de guerre et comme savants, et l'un d'eux a inventé les logarithmes. *Napier*, *Napper*, *Nepper*, *Nappard* et *Mappard* (*Naperius* et *Mapparius* en b. lat.), désignaient, en Angleterre, les officiers chargés du soin du linge (*mappa* en lat., d'où *nappe*) et des *hanaps*, ou coupes; *napf* en all., *napa* en b. lat.

Peu d'années avant la première croisade, Bernard, fils de **Ranulphe** (rapide secours, en tud.), baron de Montmorillon, fut guerroyer en Espagne, contre les Maures, sous les ordres de Raymond IV dit de Saint-Gilles, comte de Toulouse, son cousin. Dans la même journée, il défia en combat singulier quatre Sarrazins, les vainquit, leur trancha la tête, et attacha par la barbe au fer de sa lance ce sanglant trophée. En mémoire de ce fait d'armes, Alphonse VI, roi de Castille, le surnomma **Quatrebarbes** (*barba*, en esp., veut dire aussi homme barbu, barbon). Comme la terre de Montmorillon cessa d'appartenir à ses descendants, le nom de *Quatrebarbes*, *de Quatuor Barbis* dans les actes latins, finit par prévaloir (1), et M. de *Quatrebarbes*, qui habitait l'Anjou, chevalier du Saint-Esprit en 1688, reçut le titre de marquis sous le seul nom de *Quatrebarbes*.

On croit que les Montmorillon, depuis longtemps fixés en Bourgogne, descendent de Pierre, frère de Bernard. Ils ajoutaient à leur nom celui de **Saladin** (*Salah-Eddin*, bonté ou bienfaisance de la religion), en souvenir du sultan. Celui-ci renvoya sans rançon un membre de leur famille, qui, mis en liberté sur parole, vint reprendre ses fers pour ne pas ruiner ses parents en se rachetant à un prix énorme.

Le chef de la famille **Philidor**, qui compte parmi ses membres des musiciens distingués et le roi des joueurs d'échecs, se nommait Michel Danican. Il fut présenté à

(1) Besly, *Histoire des évêques de Poitiers*; — Archives de la famille de *Quatrebarbes*.

Digitized by Google

Louis XIII, qui, ravi de son talent, s'écria : « J'ai trouvé un second *Filidori* (présent de Philis ou Phyllis). » C'était un célèbre virtuose italien, dont Danican francisa le nom pour se l'approprier. François *Russel* (roux) fut surnommé **Level,** niveau, parce que en 1620 on le chargea de diriger le *drainage* de plusieurs provinces. Jean Cottereau, dit **Chouan,** organisateur de la chouannerie, devait ce surnom à son aïeul, cité pour son caractère triste et taciturne (*kaouen*, chat-huant, en bret., onomatopée empruntée au cri de cet oiseau).

Pendant le moyen-âge, les loups étaient, pour l'espèce humaine, comme aujourd'hui en Russsie et en Hongrie, des ennemis dangereux et des adversaires redoutables, contre lesquels il fallait prendre des mesures énergiques. Le loup, qui représentait le génie du mal, tenait une grande place dans les anciens mythes scandinaves. Le hurlement prolongé et funèbre de cet animal, son ardeur infatigable dans la poursuite, ses yeux sinistres qui brillent dans l'obscurité, lui ont donné une place importante dans les traditions superstitieuses du genre humain. Les Grecs et les Romains ont longtemps regardé le loup comme le roi, c'est-à-dire le plus terrible des animaux. Il avait servi d'emblème aux Sabins et de parrain aux **Hirpins,** colonie sabine (*hirpus*, loup, en sab., d'un radical qui veut dire prendre, saisir, *harfan* en tud.; on le retrouve dans *harpie, harpon*, etc.). Les Romains avaient consacré cet animal au dieu Mars; plus tard, il fut détrôné par le lion, que les vainqueurs du monde rencontrèrent en Afrique et en Asie.

On célébrait en Italie la fête des Lupercales en l'honneur de Faune et du dieu **Pan** (*pana*, protection, en sanscr.; *pan*, protecteur, en zend et en anc. égyp.; *ban*, seigneur, en hongr.), afin que ce dieu préservât les troupeaux de la dent des loups. « Délivre-nous du loup » est une prière souvent répétée dans le *Rigvèda*. Les Lithuaniens l'adressaient aussi à leur dieu Goniglu; les Scandinaves croyaient que les éclipses

Digitized by Google

étaient produites par deux loups, Skoll et Hatti, qui ne cessaient de poursuivre le soleil et la lune; ils avaient consacré cet animal à Odin. Le loup est devenu de très-bonne heure le représentant des puissances ténébreuses; il symbolisait le mauvais principe, le génie du mal, dans les anciens mythes scandinaves. Les auteurs de la loi salique et de la loi des Ripuaires appellent le proscrit *wargus*, du scand. *wargr*, loup et proscrit. Le texte des lois d'Edouard-le-Confesseur (XI[e] siècle) le désigne sous le nom de tête de loup, *wulfves-heofod* et *vulveshead* en angl.-sax., pour indiquer que tout le monde a le droit de le tuer comme une bête féroce.

Cette assimilation du proscrit au loup a donné, dans le moyen-âge, plus de poids à cette étrange et absurde croyance que les hommes pouvaient être changés en loups, comme Lycaon, ou en bête, comme Nabuchodonosor. Les Grecs appelaient *lycanthropes* ceux qui, par suite d'une maladie mentale, se croyaient loups et contrefaisaient les actions de ces animaux. On retrouve des idées analogues dans les anciens romans de chevalerie, notamment dans *le Lai de Mélion*, qui fut changé en loup. Jusqu'au siècle dernier, beaucoup de gens croyaient que les démons et les sorciers pouvaient prendre la forme des loups. Cette opinion a donné lieu à de nombreuses et désopilantes discussions entre les théologiens (1). Le nom de **Dianous** ou *Dianoux*, dont la forme latine devait être *Dianosus*, paraît avoir la même origine. *Diana* et *Dianus* en b. lat. avaient pris le sens de diable, démon, conformément à cet ancien usage de considérer comme des démons les divinités païennes; et on désignait sous le nom de *Dianatici* non seu-

(1) Pline, livre VIII, ch. 28; — Pomponius Mela, livre II, ch. 1; — Bourquelot, *Mémoires de la Société des antiquaires*, t. XIX; — Claude Prieur, *Dialogue de la lycanthropie;* — A. de Chevalet, *Origine de la langue française*, t. I, p. 485; — *Revue britannique*, mai 1855; — Bodin, *la Démonomanie;* cet auteur dit qu'on reconnaît les loups-garous à ce qu'ils n'ont pas de queue, Satan pouvant donner une autre figure à un membre déjà formé, mais ne pouvant en créer un nouveau.

Digitized by Google

lement les lunatiques, mais encore ceux qui se livraient à des pratiques démoniaques ou à des actes de sorcellerie.

Le mot **garou**, traduction de celui de *lycanthrope*, emprunté au grec, est dû aux idées de cette nature ; les formes primitives étaient *garulf* et *gerulf*, composées des deux radicaux germaniques *var*, *wair*, *ver*, homme, et *ulf*, *wulf*, *wolf*, loup. Quand l'origine du mot a été oubliée, on a cru qu'il était nécessaire de joindre loup à garou. L'homme-loup se retrouve dans le *mannulf* des Allemands, analogue au *narasardula*, homme-tigre, et *narasinha*, homme-lion, des peuples de l'Inde.

Dans le moyen-âge, il y avait en France un grand nombre de loups ; la seule ville de Metz payait, en moyenne, cent primes par an pour autant de têtes de loup (1). Se vouer à la destruction de ces animaux, c'était rendre de très-grands services à la société. Edgar, roi d'Angleterre (x[e] siècle), illustra son règne par la destruction complète de tous les loups qui se trouvaient dans ses états ; et quand ils se furent retirés dans les montagnes du pays de Galles, il changea l'impôt payé par les princes gallois en un tribut annuel de trois cents têtes de loups. Il existe encore, dans le vieil arsenal de la législation anglaise, une loi qui remonte au roi Jean, et punit de mort tout individu convaincu d'avoir introduit dans l'île un de ces carnassiers. Cette pénalité sévère n'a pas empêché, il y a quelques années, un amateur passionné de la chasse d'introduire un certain nombre de loups achetés en Russie. Les douaniers ayant donné l'éveil, ces animaux furent immédiatement pourchassés et mis à mort ; le gentlman parvint à gagner les côtes de France.

De la chasse au loup ou du caractère féroce de cet animal dérivent les noms suivants : *Louvier*, *Louvetier*, *Chasseloup*, *Wolfjager*, **Wolfer**, *Wolfarth*, *Wolfaerth* en all. et en

(1) Monteil. *Histoire des divers états*, t. I. p. 381.

Digitized by Google

holl.; *Prenleloup*, **Heurteloup** (*hurtare*, frapper, combattre, en b. lat.), *Massaloup* (*mactare*, tuer), **Bouteloup** (*bouttare*, heurter, en b. lat.), **Poinloup**, qui pique ou perce le loup, *pungens lupum; Tuloup*, **Tuleu**, *Squarcialupi*, déchireur de loups; *Capilupi*, preneur de loups; **Biddulph**, tueur de loups, pour *Didulph* (*did*, *didan*, tuer, en angl.-sax.; *dead*, décédé, en angl.; *taudas*, meurtre, en sanscr.). Les *Biddulph* de Westcombe ont pour cimier de leurs armes un loup dont l'épaule est ensanglantée. *Lycophonte* est un nom grec qui veut dire aussi tueur de loups. Le surnom de *tueur de lions*, donné au capitaine Gérard, a une origine analogue. Les bas-reliefs du palais de Khorsabad représentent des chasses royales qui ressemblent presque à des expéditions militaires. Elles avaient pour but de détruire les animaux féroces, notamment les lions et les buffles qui infestaient les plaines de l'Euphrate et du Tigre (1). Les exploits des plus anciens héros de la Grèce consistaient à tuer les monstres qui désolaient le pays. Lorsque l'auteur de la Genèse dit que **Nemrod** « était un grand chasseur devant l'Eternel, » il fait allusion à son nom, qui veut dire destructeur de léopards (*namr*, léopard, et tacheté, moucheté).

Le nom de *Loup* est porté par quatorze saints différents, ce qui prouve combien il était commun dans le moyen-âge; il a été donné aussi à diverses personnes à cause de leur caractère cruel, et on le rencontre fréquemment dans les actes des XIe, XIIe et XIIIe siècles. On peut citer encore **Louvet**, donné au fils de Thomas de Saulx; *Lobel, Lobet*, *Loubet*, *Lobat*, *Leu*, **Visdeloup**, visage de loup, ancienne famille de Bretagne; *Pisloup*, pire qu'un loup, surnom d'Archimbauld; *Louvard*, *Lobineau*, *Lupin*, *Lupicin*, **Luppé** (*Luppetus*, petit loup, qui vivait en 1416), synonyme d'**Ulphilas** ou *Wulphilas*, évêque des Goths dans le IVe siècle, et de *Wolfel; Van der*

(1) Vivien de Saint-Martin, *le Tour du monde*, 1863, p. 326.

Digitized by Google

Wolf, du loup; *Wulf*, *Wolfsatel*, loup rassasié; *Wolf-hraban*, loup corbeau (v. p. 304); **Wolfgang** et *Gangwolf*, démarche, allure, instinct, habitude de loup, rappelant le nom grec *Lycophron; Welf* (IXe siècle), *Guelf* (XIe siècle), d'où le nom des **Guelfes**; *Welph* et *Welp*, dont **Velpeau** est le diminutif; *Ulphe* ou *Ulphé*, fils d'*Ulph*, qui habitait le Forez, fit bâtir, dans le XIIe siècle, le château d'*Ulfé* ou *Ulfieux*, *Ulphiacum* et *Ulpheiacum* dans un acte de 1173 (1); vers 1450, le nom d'*Ulphé* s'est modifié pour devenir **Urfé**. On sait de quelle immense renommée a joui pendant longtemps le roman de *l'Astrée*, traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, et composé par Honoré d'*Urfé*, dont la postérité s'éteignit en 1724. Un des héros légendaires du Danemark, **Beowulf**, doit sa célébrité à un poëme anglo-saxon du VIIIe siècle (2), qui contient des détails pleins d'intérêt sur l'histoire et les mœurs de cette époque. Le nom de *Beowulf* est aussi emprunté à celui du loup, et signifie loup des abeilles, *bienenwolf* en all.; on désigne ainsi l'oiseau appelé *pic* ou *specht*.

Les Allemands donnaient ces noms aux hommes prompts, rapides, ardents au combat, sans pitié comme les loups. Chez les Scandinaves, *Wulf* et *Ulf* étaient les noms honorables de cet animal, en tant que consacré à Odin, qu'il suivait sur les champs de batailles, comme un chien docile (Ferguson, p. 73). Tel est peut-être le motif pour lequel ce radical entre dans la formation de beaucoup de noms avec le sens de secourable. **Wargr** et *Wark*, noms d'hommes scandinaves qui signifient aussi loup (*varg* en finn., *farkas* en hongr.), désignaient l'ennemi redoutable, l'égorgeur; ils dérivent d'un radical sanscr. *vark*, déchirer, dévorer (*varka*, *vrikas*, loup, chacal, charrue). *Lup*, briser, déchirer, enlever, dans la même

(1) Aug. Bernard, *Les d'Urfé*, p. 15.

(2) *The Anglo-Saxon Poem of Beowulf*, Oxford, 1855 : *beo*, abeille, en angl.-sax.; v. p. 293.

Digitized by Google

langue, *lupti* en lith., *lupac* et *lupic* en pol., a formé *lupus*, loup.

Enfin, au nom du loup sont empruntés ceux de *Lopez* en esp., *Otzoa* en basque, *Zeeb* en hébr. (de *zebah*, il a tué), **Bleid**, *Bleiz* et *Bled* en bret., d'où *Bledik*, louveteau, *Bledgur*, loup terrible, et celui de la ville de **Blois** (*Blesæ*, *Blesia*, *Blesum*). On a trouvé récemment dans l'étang de Soings beaucoup de monnaies gauloises en cuivre, qui toutes présentaient une tête de loup. C'était l'emblème ou les armes parlantes des *Blésois* (1) ou de la tribu des Loups.

Dans une des dernières batailles de l'empire, Napoléon Ier remarqua la bravoure d'un jeune officier italien appelé **Cappone** (capon et chapon) : « Un brave tel que toi, lui dit-il, ne peut pas conserver ce nom ; à l'avenir tu t'appelleras *Marengo*. » Cet officier est devenu plus tard colonel et maire de Douera, où il avait obtenu une concession importante et où il est mort en 1862. Ce nom de *Cappone*, en contradiction avec le caractère énergique de la personne qui le portait, valut une belle réponse à Pietro *Cappone*, administrateur de la ville de Florence en 1494. Il s'opposa avec tant d'énergie aux prétentions exorbitantes de Charles VIII, qui voulait traiter Florence en ville conquise et non en ville alliée, en le menaçant de sonner ses cloches pour faire taire ses trompettes, que le monarque ne put s'empêcher de dire : *Cappone, tu strilli come un gallo;* chapon, tu cries comme un coq, ou Capon, tu cries comme un Français.

Le sens métaphorique de *capon*, lâche, vient de ce que le chapon (*capo*) fuit devant les coqs. *Capo* vient d'un radical ayant le sens de couper, briser, qu'on retrouve dans *kappen* en all., κοπτειν en gr., *kappa* en suéd. ; *capot* a la même origine que *capon ;* l'un est frappé d'impuissance dans son jeu, et l'autre dans ses facultés viriles. *Cappus* voulait dire

(1) Zeuss, *Grammatica celtica*, p. 101 ; — De Saulcy. *Revue archéologique*, juin 1866, p. 413.

Digitized by Google

Juif, pour circoncis, coupé, en b. lat. Dans les XIVe et XVe siècles, les Juifs de Lyon étaient souvent nommés *Societas caponum ;* de là l'expression vulgaire *capon*, dans le sens d'hypocrite, filou, homme de mauvaise foi. Ce mot avait pris, à la cour d'Espagne, une signification bizarre; on appelait *llave capona*, clef caponne, celle que le roi accordait à certains gentilshommes auxquels il conférait le titre purement honorifique de chambellan, sans fonction et sans traitement. De là l'expression de *charge caponne*, employée souvent par le duc de Saint-Simon. *Rebol*, *Reboul*, *Rebul*, noms qui existaient déjà dans le XIIIe siècle, et leurs diminutifs *Reboulet* et *Reboulin*, ont été donnés primitivement à des Juifs convertis : *reboulé*, dans le XVe siècle, voulait dire circoncis, retaillé (du Cange, v° *recutitus*), ϐολη, blessure, coupure, en gr., *boulch* en bret.

Le nom allemand **Schops**, mouton (*skop* en pol., *skopek* en bohém.), vient de la même racine que *kappen*, couper (*schoppermann*, charpentier, faiseur d'échoppes) et signifie par extension lâche, poltron. Le grand Frédéric conféra au colonel *Schops* le nom et le titre de comte de *Loweneck* (chêne du lion) emprunté à un de ses domaines (1). En 1809, Napoléon Ier donna au général (plus tard maréchal) *Mouton* le titre de comte de **Lobau** (prairie du feuillage ; c'est une île du Danube située près de Wagram). Les comtes de *Loweneck* et de *Lobau* ont voulu conserver le souvenir de leur ancien nom, en plaçant un mouton dans leurs armoiries.

Divers documents des XIe et XIIe siècles mentionnent des noms se rapportant à des pélerinages ou à des croisades, tels que ceux de Guido *Jerusalem* et de Radulfus *Jerosolymitanus*, Raoul qui est allé à Jérusalem (2). Dans la mosquée

(1) Pott, *Die Personennamen*, p. 287.

(2) *Cartulaire de Saint-Père de Chartres.* **Jérusalem,** *Ierouschalem* en hébr., veut dire possession ou habitation de la paix : *ierosch*, chose possédée, et *schalem*, paix, d'où : **Salomon,** pacifique (Gesenius, p. 444).

Digitized by Google

de Sainte-Sophie de Nicosie (Chypre), on voit plusieurs tombeaux du XIVe siècle érigés en l'honneur de divers membres de la famille de *Tabarie* ou *Tibériade*, d'origine française, et dont le nom est dû à un séjour fait sur les bords du lac *Tabarieh* ou *Tibérias*. Al *Tabary* est un historien persan du IXe siècle.

Saint Antonin raconte que, dans le VIe siècle, la vallée du *Jourdain* était peuplée d'ermites et renfermait quinze monastères. La veille de l'Epiphanie, les fidèles accouraient de tous côtés vers le fleuve, et un prêtre, après l'avoir bénit, en arrêtait momentanément le cours. On remplissait de l'eau du fleuve sacré des vases renfermant des baumes et des aromates, et les chrétiens se plongeaient dans l'eau sainte, revêtus du suaire qui devait les suivre dans le sépulcre (1). *L'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, composé dans le IVe siècle, parait avoir été remanié dans le IXe, pour servir aux nombreux pélerins qui allaient visiter les lieux saints.

Les noms empruntés au *Jourdain* étaient très-communs dans les XIe et XIIe siècles; il a même été porté par *Jordanis*, chrétien de la primitive Eglise (Muratori, 1972). **Jourdain** de Villeneuve, ancêtre des marquis de Villeneuve, vivait en 1180; on trouve le nom de *Jordanus* à Romans en 1130, à Saint-Omer en 1138, à Chartres en 1180, à Paris en 1202, à Valence en 1224; *Jourdain* de Creyssel et Guillaume *Jourdain* habitaient le Rouergue en 1077 et 1140; la Chartreuse de Bonnefoi (Ardèche) a été fondée en 1156 par Guillelmus *Jordani*, petit-fils d'Alphonsus *Jordani*, de la maison des comtes de Toulouse. « Ce surnom fut donné à Alphonse, dit un chroniqueur, parce qu'il fut baptisé avec de l'eau puisée dans le *Jourdain*. » Cette habitude d'ondoyer avec l'eau de ce fleuve, en souvenir du baptême de J.-C. par Saint Jean, s'est perpétuée jusqu'à l'époque actuelle dans

(1) Munk. *Palestine*. p. 612.

Digitized by Google

quelques familles remarquables par leur haute piété ou leur position sociale. Le Roi de Rome fut baptisé avec de l'eau du Jourdain, rapportée, dit-on, par **Chateaubriant** (château du chef, v. p. 312). Béranger fait allusion à cette circonstance dans ces deux vers, adressés par le duc de **Reichstadt** (ville libre ou ville impériale) au duc de Bordeaux :

> On m'offrit de l'eau du *Jourdain*,
> Et cependant je suis à Vienne.

Du *Jourdain* dérivent les formes suivantes : *Jourda*, *Jourdin*, *Jourdanet*, *Jourde*, *Jourdy*, *Jourdot*, *Joardens* et **Jordan** ; ce dernier nom est celui de plusieurs familles faisant partie de la noblesse allemande. Quant au fleuve, *Iarden* en hébr., *Iartu* et *Iartuna* dans les hiéroglyphes, il doit son nom au radical *iared*, couler, descendre (1) ; ceux du *Rhône*, du *Rhin*, etc., sont empruntés à la même idée (V. ch. v). Le nom du maréchal **Jourdan** donna lieu, en 1796, à un jeu de mots assez piquant, motivé sur la perte d'une bataille. On le représentait à cheval sur une écrevisse qui marchait à reculons, et au bas se trouvaient ces mots : *Et tu*, *Jordanis*, *quià conversus es retrorsùm?* Peu de temps avant, la phrase : *Mare vidit et fugit*, avait été donnée, comme devise, avec des lettres de noblesse, par Louis XVI à l'ingénieur Groignard, qui créa le bassin de la marine à Toulon.

Beaucoup de noms rappellent des pélerinages ; tels sont : **Paumier**, *Paulmier*, *Paulme*, *Paume*, *Paumerin*, *Palmier*, **Palmard**, *Palm*, commun à plusieurs familles nobles d'Allemagne ; *Palmace* et *Palmas*, qui ont été mis au rang des saints ; ils sont empruntés aux palmes rapportées pour indiquer l'accomplissement d'un vœu. Il y avait à Jérusalem la rue des *Paumes* ou Pélerins, où l'on vendait des palmes. *Palmiere* en it., *Palmero* en esp., *Palmer* en angl., sont des

(1) Gesenius, *Glossarium hebraïcum*, p. 443.

Digitized by Google

noms ayant aussi le sens de pélerin. En Angleterre le *Palmer* faisait profession de pélerinage, ce qui n'avait pas lieu pour le *Pilgrin* (1). **Palmerston,** maison du pélerin (le nom primitif de cette famille était *Temple*); *Palmquist*, branche de palmier, en suéd., sont empruntés à la même racine. La plupart de ces familles ont des armes parlantes, rappelant une croisade ou un pélerinage.

Chez les anciens, la palme était le symbole de la victoire, à cause de la grande élasticité de ce bois qui résiste sans se rompre; les premiers chrétiens en firent l'emblème du martyre. **Palmyre** est la traduction de l'hébreu *Thamar*, donné à certains pays et aux femmes à la taille souple comme un palmier. Cet arbre, qu'on remarque sur plusieurs monnaies de l'époque des Macchabées, symbolisait la Judée. On avait cru remarquer de l'analogie entre une branche de palmier et une main ouverte. Tel est le motif de l'identité des mots servant à désigner ces deux objets, *palma*, palme et main, en lat.; παλαμη, main, en gr. Le nom du fruit du palmier, la datte, *dactylus* en lat., δακτυλος en gr., veut dire datte et doigt dans ces deux langues; c'est une figure empruntée au même ordre d'idées.

Paume, en v. franç., voulait dire aussi main; *paumer*, saisir avec la main; *empaumer*, s'emparer de quelqu'un; *paumée* ou *paulmée*, conclusion d'un marché en se frappant dans la main. Le jeu de *paume*, très à la mode pendant le moyen-âge, se jouait primitivement en renvoyant la balle (*pila*) avec la main nue (*palma*); on la recouvrit plus tard d'un gant épais qu'on remplaça enfin par des raquettes. Les *paumiers* exploitaient des jeux de paume et servaient aussi à boire et à manger.

Des pélerinages dérive aussi le nom de **Bourdon,** porté par une famille de Normandie et une autre de Bretagne, qui

(1) Walter-Scott, *Marmion*; — Lower, *English Surnames*, p. 70.

Digitized by Google

ont dans leurs armes des bourdons de pélerin; il en est de même des *La* **Bourdonnaye.** La rue des *Bourdonnais* s'appelait, en 1292, rue de *Guillaume Bourdon. Bordonero*, en esp., veut dire pélerin et vagabond. Le *bourdon*, habituellement garni de fer, pouvait servir d'arme comme la lance (du Cange, v° *burdo*); ce mot, ainsi que le nom de la place *Bourdoire*, lieu destiné aux joûtes et aux tournois, et ceux de la *hallebarde* (hache du palais, arme d'apparat), de la *pertuisane* (hache de fer, en tud., par opposition aux haches de pierre) vient de *barde*, *bard* et *bart*, hache, dans les divers idiomes germ. (*burt* en arabe), les haches de guerre étant fixées à un long bâton. On ne peut pas admettre avec certains auteurs que le nom du *bourdon* ait été emprunté à celui du mulet (*burdo*), qu'il était destiné à remplacer.

Les familles *Coquille* et *Coquelin* ont des coquilles dans leur écusson; dans le xve siècle, on disait *coquillard* pour pélerin; le nom de la famille **Coquillier**, qui a donné son nom à la rue *Coquillière*, avait le même sens. Les pélerins, de retour dans leurs foyers, tiraient souvent un bon parti des coquilles et des amulettes qu'ils rapportaient, de là l'expression : « Vendre cher ses coquilles. » Ce mot, ainsi que *cocon*, se rattache au sanscr. *coca* et *cosha*, coque, enveloppe. **Passamar** et *Passemer*, qui vivaient dans le xiiie siècle, avaient peut-être passé la mer pour aller à Jérusalem.

Les noms de **Pellegrin**, *Pellegrini*, *Pellereau* (petit pélerin), *Pellegry*, **Pilgrim**, *Pilgran*, *Pilgrom*, *Pilger*, *Pilegrin*, viennent de *peregrinus*, voyageur, étranger. Presque toutes ces familles ont un pélerin ou des bourdons dans leur écusson. L'Eglise ordonnait souvent aux grands coupables des pélerinages ou des pénitences publiques, et l'on a vu des pélerins se charger de chaînes en partie faites avec l'instrument qui avait servi au meurtre motivant leur punition. Ils portaient, en général, des enseignes de plomb indiquant le nom du pélerinage où ils se rendaient; Louis xi, en pendant à son

Digitized by Google

bonnet la médaille de N.-D. de Cléry, se conformait aux usages de cette époque (1). Il y avait les pélerinages mineurs, accomplis dans l'intérieur du royaume, et les majeurs, qui étaient habituellement ceux de Saint Jacques de Compostelle, Rome et Jérusalem. En b. lat. on appelait *romeus*, *romius*, *roumius* et *romipeta*, celui qui était allé à Rome. Telle est l'origine des noms de **Romieu** et *Romier*, pélerin, *Roumieu*, *Roumillier*, *Romer*, *Romero* et *Romeiro*, dont l'étymologie est presque toujours confirmée par les coquilles ou les bourdons qui constituent le blason de ces familles.

Les musulmans qui ont fait le pélerinage de la Mecque ajoutent souvent à leur nom, comme *Abd-el-Kader*, celui de **Hadji**, sanctifié. Dans certaines villes d'Orient, notamment à Naplouse, le *hadji* écrit sur sa porte avec un pinceau qu'il a visité le tombeau du prophète. Ce mot qui se rapproche du grec αγιος, saint, vénérable, dérive de l'hébreu *hagg* ou *hagag*, il a dansé, il s'est réjoui, et par extension, il a célébré la fête; *hag* dans la Bible désigne les fêtes de Pâques et des Tabernacles. *Hagée*, **Hagih**, joyeux, sont synonymes d'*Hilaire*; *Hagiah*, joie ou fête de Jéhovah, est aussi un nom d'homme hébreu.

Il convient de réfuter une erreur souvent reproduite; le nom des familles *Mortemer*, *Mortimer* et **Mortemart**, qu'on devrait écrire *Mortemar*, est emprunté à diverses localités appelées en lat. *Mortuum Mare*, *De Mortâ Mare*, *De Mortuo Mari*, qui n'ont rien de commun ni avec la *Mer Morte*, ni avec les croisades. Elles sont près d'une mare, d'une rivière ou de la mer; ces noms, analogues à ceux de *Morteau*, *Mortefontaine*, *Mortefont*, annoncent une eau dormante, stagnante, morte, ou bien le point des rivières où la marée s'arrête et meurt (2). On retrouve un des deux radicaux du nom de *Mor-*

(1) Arthur Forgeais, *Collection des plombs trouvés dans la Seine*; — *Complément de l'Encyclopédie* de Didot, t. XI, p. 328.

(2) Le Héricher, *Philologie topographique de la Normandie*, p. 31; — Adrien Le Valois, *Notitia Galliarum*.

Digitized by Google

temart dans celui de Godefroy de *Quatre-Marres* (*de Quatuor Maris*), qui habitait la Normandie dans le XIIe siècle ; il est semblable à celui de MM. **Quatremère**-*Disjonval* et *Quatremère* de Quincy ; l'oncle de ces deux savants, riche marchand de draps et échevin de la ville de Paris, avait été anobli par Louis XVI, avec cette clause exceptionnelle que son fils aîné pourrait continuer son commerce sans déroger.

Le nom des comtes **Craven,** comme le mot *craver*, signifie, en angl., vaincu, et par extension poltron. A l'époque des combats en champ clos, lorsqu'un des deux champions était désarmé ou terrassé, il devait, pour conserver sa vie, crier : *Cravent*, grâce. Un surnom donné à un guerrier malheureux est devenu héréditaire. De même que *crave*, supplier, *craven*, effrayer, il se rattache à *creabh*, supplier, en écos. On disait en v. franç. *craventer* et *acravanter*, renverser, massacrer. Les comtes **Strogonoff** doivent leur nom à un de leurs ancêtres qui, capturé par les Tatares, fut raboté jusqu'à ce qu'il rendît le dernier soupir (*strogot*, raboter, en rus.). Le nom de la famille de **Mausabré**, mal sabré, rappelle une large balafre reçue en Palestine ; *Narbe*, *Narbig*, **Schramm**, *Skramm*, veulent dire cicatrice, comme le surnom de *Balafré*, donné au duc de Guise ; le *scramasaxe*, couteau à cicatrice, était un sabre tranchant d'un seul côté.

Les descendants de Jean **Sacquespée** (tire épée), maieur d'Arras en 1430, ont pour armes un aigle tirant avec son bec une épée du fourreau. C'est à peu près le même nom que **Shakespeare,** pour *shakes a spear*, qui brandit un épieu (*zucken*, tirer, agiter, en all. ; *saccare* en b. lat., d'où *saccade ; spear*, pique, épieu, en angl. ; *sper* en tud., *sparum* en lat.). Le poète, dont le nom a été écrit de quatorze manières, signait *Shakespere*, et avait pour armes : d'or à la bande de sable, chargée d'une lance du champ. *Shakestaff* et *Shakeshaft*, qui brandit un bâton et un tronçon ; *Drawsword*, tire–épée, sont aussi des noms de famille. Le seul pape qui

Digitized by Google

soit né en Angleterre, Adrien IV, se nommait **Breakspeare**, brise lance, synonyme de *Lanspessade* ou *Anspessade*, *lancia spezzata*, lance mise en pièces, en it. Ce mot désignait un cavalier démonté, qui, n'ayant pas les ressources nécessaires pour acheter un cheval, entrait dans l'infanterie comme sous-officier. *Brisard*, *Brizeux*, *Brisebarre*, *Briseteste*, ont la même racine.

Le surnom de Brise-Epée, donné par Louis XVIII, avec une épée d'honneur, au comte de **Grivel** (1), ne paraît pas destiné à devenir héréditaire. Ce royaliste dévoué commandait, en 1815, sous les ordres du maréchal Ney, la garde nationale du Jura. Au moment où ce dernier venait de lire aux troupes assemblées la proclamation qui devait lui être si fatale, Grivel brisa son épée sur le pommeau de sa selle et en jeta les morceaux en disant, avec l'accent du dédain irrité : « Sachez, Monsieur le maréchal, qu'il est plus facile à un gentilhomme de briser du fer que de fausser son serment. » A la même époque, Louis XVIII autorisait M. Delandine à ajouter à son nom celui de *de Saint-Esprit*, en récompense des services qu'il avait rendus au duc d'Angoulême, lors de sa captivité au Pont-Saint-Esprit.

En 1857, la reine d'Espagne, en l'honneur de son heureuse délivrance, conféra au docteur **Coral** (2), son accoucheur, le titre métaphysique de marquis *del Real Acierto*, de la royale habileté, pour rappeler l'adresse dont il venait de faire preuve. Il existe de l'autre côté des Pyrénées des ducs de la *Fidélité*, de la *Paix*, de la *Victoire*, etc. *La Revue des Deux Mondes* (15 septembre 1863, p. 479) fait remarquer que si M. de Persigny fût devenu duc espagnol, il eût pu tout naturellement

(1) **Grivel** est aussi le nom d'un compagnon de Guillaume-le-Conquérant; de même que *grivelé*, tacheté, il est emprunté à celui de la *grive*.

(2) **Coral**, chêne, en langued., *cor* et *corallus* en b. lat.; *kork*, liége, chêne-liége, en all. La famille **Coral**, de Lyon, avait des armes parlantes par à peu près : une tige de *corail* avec ces mots : *Nec herba, nec arbor.*

être créé duc du *Dévouement* ou des *Elections*. En 1856, le comte Walewski, président du congrès de Paris, a donné à une de ses filles, née le 30 mars, au moment où l'on signait le traité de paix si ardemment désiré, le prénom d'*Irène*, pacifique, en gr.

Les noms d'**Oreille**, **Loreille** et *Monaut* (μονωτος, seule oreille) rappellent l'ablation de l'oreille. C'était une peine souvent infligée, dans le moyen-âge, aux voleurs et aux malfaiteurs; elle avait aussi existé chez les Gaulois. Après la conquête, les Francs faisaient une incision à l'oreille de l'esclave fugitif (1), que les Scandinaves appelaient *stufa*, écourté, mutilé. Aujourd'hui encore, on fend l'oreille des chevaux réformés par l'Etat. Plus tard, la marque remplaça l'ésorillement. Les personnes accidentellement privées de l'oreille demandaient des lettres royaux pour justifier de la perte de cet organe (2). *Mozzorecchi*, oreille coupée, est un surnom italien qui veut dire vaurien, pendard. **Giaour** et *Ghiaour*, ésorillé, en turc, ont pris plus tard le sens d'infidèle, chrétien. *Oreille d'ours* (fleur) est une altération d'*oreille d'or*, *oregiela auri* en b. lat.

Parmi les noms bizarres éclos dans le moyen-âge, on peut citer les suivants : **Castracani**, donné à *Castruccio*, duc de Lucques en 1328, à cause des mutilations affreuses qu'il faisait opérer sur la personne de ses ennemis, désignés par lui sous le nom méprisant de *chiens;* **Courteheuse**, que Robert, fils de Guillaume-le-Conquérant, devait à sa taille courte et grosse; **Tourneboeuf** et **Turnbull**, renverse taureau; ce surnom fut donné à un officier qui prit par les cornes et renversa un taureau qui s'élançait contre Robert **Bruce**, dont le nom, qu'on écrivait aussi *Brutz* et *Brus*, a été emprunté à

(1) Thierry, *Récits mérovingiens*, t. II, p. 105.
(2) Du Cange, *Glossarium*, v° *auris;* — Claude Expilly, *Plaidoyers*, 1637, p. 236 et 245.

Digitized by Google

celui du château de la *Brusce*, près de Valognes (1); Fr. Michel se trompe lorsqu'il dit (2) que le nom de *Turnbull* pourrait bien être une altération de celui de *Tournebu :* ce dernier, dont j'ai déjà parlé (p. 231), et celui de *Tournebut*, commun à deux villages de Normandie, sont des noms de lieu. William *Turnbull*, dont le nom a été altéré en *Tournebulle*, s'est fait naturaliser français en 1474. *Tournemouche* est une allusion à quelque vol de miel; *Lenchaîné* ou *des Enchaînés* rappelait une captivité; cette famille possédait des fiefs importants dans le pays de **Dombes** (*De Dumbis* en lat.; *tomple*, marais, bourbier, en anc. prov.; *tumphilo* en tud., *tumpfel* en anc. all., τυντλος en gr.); **Auxépaules** (*De Humeris* ou *Ad Humeros;* cette famille, qui existe encore, est issue d'un des meilleurs officiers de Charles VII; ce nom correspond à celui de *Dhoulaktaf* en pers.); *Aux Couteaux*, *Aucapitaine; Toulifaut*, tout lui manque; **Rutebœuf**, trouvère du XIIIe siècle (*rutare*, renverser, en b. lat.; *reuten*, arracher, en all.); *de* **Deux-Chiens** (*De Duobus Canibus*); cette famille, qui avait des armes parlantes, possédait, dans le XIVe siècle, la seigneurie d'**Aps** (Ardèche; *Alba Helviorum*), dont le nom veut dire pâturage de montagne; *Tête-d'Etoupes*, que Reymond, comte de Toulouse, devait à la couleur de ses cheveux; *Tête-d'Ane*, surnom donné à Raoul II, seigneur de Vassy; *Bocca di Porco* ou *Bucca Porci*, sous lequel était connu le pape Serge IV (1009) : il rappelle le surnom de *Krzywousty* (bouche de travers), donné à Boleslas III, roi de Pologne en 1102 (3), et le nom des comtes *Swinka* (hure);

Deadman, homme mort; **Bentivoglio**, je te veux du bien; *Trenta capelli*, trente chapeaux : c'est le nom du colonel qui fit prisonnier, en 1815, le roi Murat près de Pizzo; Oudard *Trousse-Vache*, dont la famille faisait partie, dans le XIIIe

(1) Borel d'Hauterive, 1866, p. 206. **Brusce, Brosse, Brus, Bruge,** bruyères, broussailles, en v. franc.

(2) *Les Ecossais en France*, t. I, p. 14.

(3) *Notices sur les familles nobles de Pologne*, p. 48, 51.

Digitized by Google

siècle, de la riche bourgeoisie de Paris, et avait donné son nom à une rue appelée, depuis 1822, rue *de la Reynie;* trousser, détrousser, enlever; l'épidémie appelée *trousse-galant* emportait rapidement le malade; *tross,* bagage, *trousse* en all., *truss* en écos. et en irl.; *Troussier*, pillard; Colin *Trousse-tout* vivait en 1449; les *Troussebois* (voleurs de bois) habitent le Berry; Ascelin *Genou-de-Bœuf;* Ancelle **Quatre-Mains** (sans doute à cause de son activité; les Chinois représentent leurs divinités avec un nombre de paires de bras proportionné à la puissance qu'ils leur supposent); Simon **Papelard,** qui habitait Salins en 1297; ce nom veut dire mange lard (*pappare*, manger, en lat., *pappe* en all.; *popin* et *popote*, soupe; *Popard* et *Poupard*, cabaretier, en v. franç.); plus tard il a pris le sens de gourmand, fainéant, hypocrite, et a été appliqué aux moines; **Papavoine,** mange avoine; le nom de *Machavoine* existe encore à la Chapelle-Saint-Denis; *Papesoil,* mange seigle; *Papard, Paparin,* mangeur, glouton; *Papafava*, mange fève, famille comtale de Venise; *Papacoda*, famille napolitaine qui a pour armes parlantes un lion, la queue retroussée sur la tête et tenue entre les dents;

Jeoffroi *Baise-Diable, Osculans Demonem*, qui habitait Chartres en 1129; **Tap-Lady** ou *Tip-Lady*, qui prouve que nos voisins d'Outre-Manche commettaient quelquefois des actes de brutalité envers les dames; **Copronyme** (κοπρον, ordure), surnom donné à Constantin, à cause des ordures qu'il laissa échapper pendant les cérémonies de son sacre; *Le Pettour*, surnom donné à Baldwin, du comté de Suffolk, et devenu héréditaire; il vient de ce qu'un jour Baldwin, en présence du roi d'Angleterre, comme le fit plus tard le duc de Mercœur en s'inclinant devant Henri IV, commit une grave infraction aux lois de la bienséance, qu'un Gascon, dans une circonstance analogue, prétendit être un soupir repoussé par les rigueurs de son inhumaine (1);

(1) Voir aussi *Berthe* ou *le Pet mémorable*, anecdote du IXe siècle, par Lombard de Langres, Paris, 1807.

Digitized by Google

Pierre de *Pain-Chaud* (*Panis Calidi*), Elisa *Petit-Pain*, connue comme poète sous le nom de Mme *Voiart* (synonyme de *Voyer*); *Whitbread*, pain blanc, brasseur très-connu à Londres; Estienne *Grospain*, capitaine franc-comtois qui aida à désarmer François Ier à Pavie; **Frangipani**, brise pain, allusion à une distribution de pains faite au peuple de Rome, dans un temps de famine; cette famille a pour armes deux mains, tenant un pain coupé par le milieu; le comte de *Frangipani*, maréchal-de-camp sous Louis XIII, a inventé le parfum et la pâtisserie auxquels on a donné son nom; *Cassemiche*, juge à Paris, où se trouve la rue *Brisemiche*, rappelant des distributions d'aumônes; les titres de **Lord** et de **Lady**, *hlaford* et *hlafdige* en angl.-sax., avaient le sens de distributeur et distributrice de pain: ils viennent de *hlaf*, pain, *loaf* en angl., *laib* en all., *leip* en tud., et *ford*, donner, fournir; *afford* en angl.; *wirth*, donateur, en all.; *digan* et *dugan*, s'occuper de..., servir (1); en anc. angl., on appelait *dividers of bread*, donneurs de pain, les chefs Saxons qui accordaient une généreuse hospitalité; les marmites ou chaudrons des blasons espagnols offrent une idée analogue.

On dit qu'un des ancêtres des comtes de **Vilain** XIIII, qui occupent une haute position en Belgique, ayant offert à Louis XIV une splendide hospitalité, obtint la faveur d'ajouter à son nom les chiffres romains qui formaient la désignation numérique de ce monarque dans la série des Louis. Ce chiffre doit être écrit tel qu'on le voit sur les monnaies frappées sous le règne du grand roi (XIIII), qui accorda cette grâce, comme il concédait à d'autres protégés celle d'ajouter une fleur de lis à leur blason. D'après une autre version, ce nom vient de ce que cette famille aurait eu quatorze châtelains de Gand dont le

(1) Thierry, *Histoire de la conquête d'Angleterre*, t. II, p. 164; — Muller, *la Science du langage*, t. I, p. 222; — Pictet, *Origines indo-européennes*, t. II, p. 261.

Digitized by Google

prénom était *Villianus* ou *Villanus* (*Willan* et *Willams*, Guillaume, en angl.; *villanus*, habitant d'une villa ou domaine, vilain, en b. lat.). Elle a pour devise : « Gand à Vilain sans reproche (1). » Le comte romain de création récente **Corradini** XVII (*Conradin; kun rad*, courageux conseiller ou ami, en tud.), dont les Parisiens remarquaient, en 1859, l'équipage orné d'un blason d'azur au chiffre 17 d'or, doit ces armes exceptionnelles à l'influence mystérieuse que le nombre 17 avait exercée sur la destinée de son père, qui partit de son village avec 17 baïoques et laissa, dit-on, 17 millions.

Du souvenir des anciennes redevances féodales dérivent les noms suivants : **Quatresols,** assez commun à Reims dans le XIIIe siècle; c'est celui de la famille *Quatresols* de Marolles. et d'un marchand de Paris, contre lequel on a dressé récemment un procès-verbal pour contravention à la loi des poids et mesures, parce qu'on regardait son nom comme l'annonce d'une vente à prix fixe, qui devait être remplacée par l'expression *vingt centimes* (2). Le nom de *Quatresols*, qu'on retrouve en Angleterre sous la forme de *Twopenny*, deux pences, pouvait faire aussi allusion à celui qui avait quatre sous seulement à dépenser par jour, tandis que le *Millesoudier*, type de fortune, comme plus tard le millionnaire, en avait mille; *Manypenny*, beaucoup de pences, très-riche, est aussi un nom anglais, synonyme de celui de William *Monipenny*, Ecossais qui entra, sous Charles VII, au service de France, où il se fixa, et dont les descendants ont été appelés aussi **Menypeny** et *Menipenil* (3). *Huitmuids*, *Muideblé*, décédé en 1859, colonel en

(1) Borel d'Hauterive, *Annuaire de la Noblesse*, 1843, p. 364.

(2) Un fait analogue a eu lieu en 1857; un agent de police crut voir un outrage dans la réponse d'un ouvrier pris de vin et prétendant se nommer *Paul Hichinel* (*polichinelle*): c'était, dit-il à l'audience, la vingtième affaire désagréable que lui suscitait la bizarre fantaisie de son parrain.

(3) Francisque Michel, *les Ecossais en France*, t. I, p. 203. *Many*, beaucoup, *manag* et *manich* en tud., *mangr* en scand. *Pfennig*, liard,

Digitized by Google

retraite; *Trois-Œufs* (une ordonnance rendue en 1822 a autorisé M. *Trois-Œufs* à ajouter à son nom celui d'Halligon); Jean de *Trois-Eimines*, qui habitait Nîmes en 1348; *Vierheller*, quatre deniers; *Vierthaler*, quatre thalers; *Siebenhühner*, sept poulets; *Siebenkees*, sept fromages; et enfin le nom du pré de **Cinq-Sous**, situé sur la montagne qui domine Hostun (Drôme), et dont le propriétaire payait un cens annuel de cinq sols au seigneur, et celui du village de *Sept-Deniers* (Haute-Garonne) ont la même origine.

§ VIII

Noms empruntés aux titres nobiliaires, aux représentations théâtrales et aux divinités; anciens noms germaniques et celtiques

Les noms empruntés aux titres nobiliaires sont dûs, soit à la vanité de ceux qui les ont adoptés, soit au caractère caustique et à l'esprit moqueur des personnes qui les ont donnés comme surnoms pour tourner en ridicule des prétentions que rien ne justifiait; soit à la naissance illégitime de ceux qui les ont portés les premiers et auxquels on supposait une illustre origine; soit enfin aux représentations théâtrales dont il sera question plus loin.

A cette catégorie se rattachent les noms qui suivent: *Chevalier*, *Knight* et *Kniht*, de l'autre côté de la Manche; ces mots rappellent une idée de jeunesse qu'on trouve dans **Knabe**, *Knappe*, *Knecht*, *Knope* et *Hnabi* (VIII[e] siècle; voir Ferguson, p. 422), jeune homme, page, jeune amoureux, en tud. et en all. *Knecht* a pris plus tard le sens de valet, comme l'angl. *Knave* celui de coquin, fripon; mais en angl.-sax. *Kneoth*, *Kniht* et *Knight* ont conservé le sens élevé du mot qu'on retrouve dans *kniaz*, prince, en rus., *knies* en

denier, en all., vient de *penigr*, troupeaux, en scand., comme *pecunia* de *pecus*, en lat.

Digitized by Google

hongr. (1). Les *knihts* composaient la haute milice anglo-saxonne, car à cette époque la science équestre n'était pas nécessaire, comme en France, pour former l'homme de guerre accompli. On retrouve un de ces mots dans le nom des **lansquenets** (*landsknecht*, soldat du pays), hommes de pied allemands, tandis que les *landreiter* ou *reîtres* étaient des cavaliers. *Knabe*, jeune garçon, en all., nous a donné le diminutif *nabot;* et de *knappe*, valet, ouvrier, dérive l'expression vulgaire *nabe*, usitée à Montélimar pour désigner les hommes de peine suisses ou savoyards. **Poniatowski**, fils de seigneur, vient du lithuanien *ponas* et *ponatis*, seigneur, chef (2). D'après un ouvrage récent (3), les *Poniatowski* de France et d'Italie auraient été légitimés par un arrêt émanant du gouvernement de Florence, qui, moins rigide que celui de Rome, aurait fait semblant d'ignorer *l'obstacle insurmontable* qui s'y opposait (leur mère était mariée à l'époque de leur naissance).

Page, *Pageot*, *Paget*, *Le Paige*, *Pajot*, *Pajol* viennent, soit de *pusus*, enfant, en lat. (παις en gr., *pautas* en sanscr.); soit de *pagesius*, paysan, serviteur, en b. lat., d'où **Pagès**. Jusqu'au xv[e] siècle, le mot *page* servait à désigner des personnes de condition vile; il y avait des pages de cuisine et d'écurie; parti d'une humble origine, il est allé en s'anoblissant, marchant en sens inverse du mot *valet* (V. le ch. VII). **Meschin**, famille connue en Poitou depuis le XII[e] siècle, *Méchin*, *Méchain*, *Méchinot*, dérivent de *meschinus* ou *mischinus* en b. lat., jeune garçon, et plus tard domestique, dont on retrouve le radical dans *madchen*, jeune fille, en all., *miss*, *mass*, descendant, enfant, en berbère (**Massinissa**, fils d'*Inissa;* ce dernier nom est encore commun en

(1) Diefenbach, *Die alten Volker Europas*, p. 362; — Meidinger, *Dictionnaire teuto-gothique*, p. 203.

(2) Pott, *Die Personennamen*, p. 396.

(3) *Notices sur les familles nobles de la Pologne*, 1862, p. 141.

Digitized by Google

Kabylie). Un des chefs des *Routiers* s'appelait *Petit-Meschin* (1). Ces mots n'ont rien de commun avec *mesquin*, emprunté aux langues orientales, qui vient de *misken*, pauvre, misérable, en hébr., *miskin* en arabe (2).

Baron et ses dérivés *Baronat*, *Baroni*, **Baroncelli** et *Baroncini* sont des noms empruntés à un titre dont l'étymologie a été longtemps discutée. Il n'a rien de commun avec le *baro* ou *varo* latin (lourdaud, valet d'armée), conservé dans l'it. *barone*, coquin et baron, et peut-être dans *baron*, mari trompé, et bâtard, dans le XIVᵉ siècle. Il faut arriver jusqu'à la *loi salique* et à Frédegaire pour trouver *baro* et *faro* employés dans le sens d'homme libre, brave, guerrier, *barum*, *ber* et *bers* dans les vieux auteurs, *varon* en esp. Ce titre parvint à son apogée sous Philippe-Auguste et fut donné aux plus grands seigneurs; aujourd'hui c'est le galon de laine de la noblesse; on ne le porte qu'autant qu'on le possède réellement. Lydius, auteur grec du VIᵉ siècle, dit que chez les Celtes *barron* signifiait courage et courageux; on trouve *bar*, chef, *baran*, guerrier, en irl.; *baranrès*, rangée de soldats, en kimr.; *vaer*, guerrier, en angl.-sax.; *ver* en scand. et en tud., d'où dérivent directement les mots *ber* et *bers* des anciens fabliaux, et les noms de **Bérard**, guerrier hardi, **Béraud**, guerrier secourable; de *Bérenger* (V. p. 18), etc. On peut citer encore *vir* en lat.; *wair*, guerrier, en anc. goth.; *varon* en esp., *fear* en erse, *bir* en hongr., *vairin* en sanscr., d'un radical qu'on retrouve dans *vahr*, tuer, *varaka*, guerre, *varas*, viril, *vaharas*, *verrat*, sanglier (3).

Des titres nobiliaires dérivent encore *Comte* et *Lecomte*,

(1) Allut, *les Routiers au XIVᵉ siècle*, p. 114; on trouve dans cet ouvrage des détails historiques et étymologiques pleins d'intérêt sur ces bandes de pillards.

(2) Renan, *Histoire des langues sémitiques*, p. 373.

(3) Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, t. I, p. 101; — Diefenbach, *Die alten Volker Europas*, p. 250; — Diez, *Etymologisches Worterbuch*, p. 45.

Digitized by Google

Conti en it. ; **Conde** en esp. Les comtes (*comes*, compagnon) étaient, dans le principe, des officiers qui accompagnaient les proconsuls dans les provinces ; les vicomtes et les vidames remplaçaient les comtes et les évêques ou abbés. **Earl**, *Earle*, *Erle*, *Eorle*, *Heorl*, en angl. et en angl.-sax., signifient comte et se rattachent au scand. *iarl* (*erl* ou *herl* en tud.), qu'on retrouve dans *Erlefred* ou **Erlefrid**, chef ami ; *Erlebert*, chef illustre ; **Herluin**, chef guerrier ou ami. *Kroel*, **Kroll**, *Krali*, *Kirali* sont des noms slaves et hongrois qui veulent dire comte, chef. Le mot *sénéchal* a été expliqué à la p. 25 ; quant à ceux d'*échevin*, *maréchal*, etc., on en trouvera l'étymologie dans l'excellent ouvrage d'*A. de Chevalet*, qui allait ouvrir à son auteur les portes de l'Institut, lorsqu'il a été surpris par une mort prématurée, en 1858.

Marquis, *Marquiset*, *Marchi*, *Marchioni*, **Marquès**, *Marcher* en angl., sont empruntés à un radical qui signifie limite, frontière (v. le ch. v), et entre dans les mots *Margrave*, *Markgraf*, *Markweard*, *Markward*, dont **Marcuard** est la forme française, comte ou garde des marches ou frontières. *Graff*, **Grave**, *Grève*, *Greif*, **Greffe** sont des noms ayant le sens de comte, gouverneur ; on les retrouve dans *burgrave*, *landgrave*, et dans le nom de **Rhingrave** (comte du Rhin), porté par Jean v, qui épousa la fille unique de Simon de Salm, dont il prit le nom ; c'est de lui que sont issus les princes de Salm. Ces mots sont analogues à **Reave**, *Reeve*, bailli, intendant, en angl. *Duke*, duc, dans cette langue (du lat. *dux*, chef, général), rappelle la même idée qu'**Herzog**, conducteur d'armée, en all., *Waivode* et *Voyvode* en slave (*voy*, guerre, guerrier, et *wadi*, chef, en sanscr.) ; **Staroste**, gentilhomme, en pol., d'un radical qui veut dire vieux, vénérable ; on le retrouve dans *starek*, aïeul, et dans le sanscr. *sthavira*, vieillard : seigneur, du lat. *senior*, a une origine analogue.

A prince correspond l'all. **Furst**, d'où *Furstenberg*,

Digitized by Google

montagne du prince; *Vorst* et *Voorst* en holl., **Tiern** et *Than* en gall., qui sont aussi des noms d'homme. Il y avait autrefois, en France, un certain nombre de fiefs, la plupart sans importance et sans étendue, appelés *principautés*, et donnant le titre de prince aux personnes qui les possédaient, mais sans leur conférer d'autres droits honorifiques que ceux dont jouissaient les simples seigneurs. Les évêques de Valence étaient princes de *Soyons*, et ceux de Viviers princes de *Donzère*. Cette espèce d'usurpation d'un titre, presqu'exclusivement réservé aux membres de la famille royale, venait de ce que, pendant le moyen-âge, le mot *princeps* était souvent employé pour *dominus*, seigneur. Malgré le changement de signification, le titre de *principauté* fut conservé à quelques seigneuries dont la liste se trouve dans les *Almanachs royaux* antérieurs à 1789. A cette époque, les seigneurs d'Anduze et ceux de Sauves prenaient le titre de *satrape;* c'était un souvenir des croisades.

Konig, *Koenig*, roi, en all., sont aussi des noms (*Koenigswarter*, *Koenigsmann*, garde du roi), de même que *King*, roi, en angl., *Coninck* en holl., **Roian** chez les anciens Bretons, *Regulus*, petit roi, en lat.; **Rey**, roi, **Virey**, vice-roi, en esp. *Rex* vient du sanscr. *rag*, régir, gouverner, et roi (*raya* en hind.). *Brennus* vient de *bren*, *brenyn*, chef, général, d'où **O'Brien** et *O'Brenon*, fils du chef; *Pontbriant*, *Chateaubriant*, Saint *Briand*, honoré le 4 mai; **Melek** et *Melik*, roi, en arabe, de l'hébr. *Melch* et *Malach*, d'où *Melchisedek*, roi de justice, **Melchior** (pour *melch kair*), roi de la ville, *Melkarth* et *Melicerthe* (Μελιχαρθος) pour *Melekkarth*, roi de la ville; **Basile**, βασιλευς, roi, de *bhadilas*, guerrier, héros, en sanscr.; *Kaiser*, **Keysser**, *Kasir*, empereur, dans les langues germ., d'où l'épithète de *Kaiserlich*, impérial, donnée aux Autrichiens; le radical de ces noms est *Cæsar* (V. p. 250). *Lempereur*, *Empère* ou **Ampère**, *Empérier*, dérivent d'*imperator*, *embradur* en osque.

Digitized by Google

Une partie de ces noms avaient été donnés aux personnes qui, dans les jeux publics, ou dans les représentations des mystères, sotties ou moralités, s'étaient fait remarquer par la manière dont elles jouaient leur rôle. Un acteur conservait souvent pendant sa vie entière et transmettait à ses enfants le nom du personnage qu'il représentait. Plusieurs noms abstraits, tels que *Foi, Paix*, *Guerre, Hope*, espérance, en angl., *Lamour, Gluck* (félicité, en all.; γλυκυς, doux, agréable, en gr.), qui rappelle Rosa **Bonheur**, à laquelle l'Impératrice a accordé en 1865, pendant la régence qu'elle a exercée, la croix de chevalier de la Légion d'honneur, sont dûs à cette cause.

Les dieux de l'Olympe, les guerriers des temps héroïques, Jésus-Christ, les saints et les démons figuraient quelquefois dans la même pièce, et les mystères de l'Eglise étaient mêlés aux extravagances païennes. Telle est l'origine des noms de **Dieu**, *Ledieu*, **Zeuss**, Jupiter, philologue allemand; Ζευς en gr.; c'est le *Zie*, *Zio* ou *Tiu*, dieu Mars des anciens Germains, dont on retrouve le souvenir dans *ziestag* et *tiustag*, mardi, en anc. all.; **Teufel**, qui a pour armes parlantes : d'or à un diable de gueules; *Teufelskind*, fils de diable; *Schlagenteufel*, diable qui bat; *Dusendteufel,* mille diables, cité par Ferguson, p. 488; **Manteuffel**, homme diable, *diable à quatre*, général prussien, qui, en juillet 1866, a imposé à la ville de Francfort une rançon de soixante millions de francs, payable dans deux jours, sous peine de pillage, et répondait aux vives réclamations, qu'il lui était égal d'être placé dans l'histoire à côté du duc d'Albe; *Pape*, *Pâris*, *Priam* (v. p. 203), *Anchise, Mercurio*, *Mars*, *Wodenschalk*, serviteur ou esclave de *Woden*, *Wodan* ou *Odin*, dont **Odescalchi** est la forme it.; **Trolle**, famille suédoise qui a pour armes un diable sans tête, de gueules, rappelant les lutins ou *trolls* scand., dont le nom a formé le mot *drôle;* **Necker**, esprit des eaux chez les peuples du Nord; c'était le nom

Digitized by Google

d'Olivier le Daim, chirurgien-barbier de Louis XI, traduit en français par Olivier le Mauvais ou le Diable, que le roi ne voulut pas lui conserver ; **Hellequin**, médecin de Philippe-le-Bel (*Hell's King*, roi de l'enfer, en anc. angl., prototype de l'*arlequin*), dont il sera question plus longuement dans le ch. V.

Dans certaines villes, on appelait abbé de la *liesse* ou joie (*abbas lætitiæ*), ou *abbé de la jeunesse*, le président d'une fête patronale chargé de veiller au bon ordre, de convoquer les musiciens et d'amener le plus grand nombre possible de danseuses. A Evreux, les *conards* ou *cornards* (la seconde forme du mot, qui est la plus récente, est due sans doute à ceux qui accompagnaient avec le son des *cornes* ou *cornets* les chants des prêtres et les processions), élisaient un abbé ou roi des *cornards*. Il remplissait le rôle de grand-maître de cette société de diseurs de bons mots et de plaisanteries rabelaisiennes qui succéda à la confrérie des *coqueluchiers*, et précéda le *Régiment de la Calotte*, dont la formation égaya les dernières années du règne de Louis XIV (1).

Au nombre des immunités dont jouissait dans quelques villes la compagnie des arquebusiers, se trouvait celle-ci : le tireur qui, à certain jour de l'année, abattait l'oiseau appelé *papegay*, ou perroquet en bois peint servant de cible (*papagallus*, coq du pape ; *papagallo* en it., *papagayo* en esp.), recevait le titre de *roi* ou d'*empereur ;* on donnait celui de *chevalier* au tireur qui abattait l'aile droite de l'oiseau, et celui de *baron* au tireur qui enlevait l'aile gauche. Cette prérogative est devenue proverbiale en Provence, grâce à cette définition d'un Marseillais : « Le *papegay* il est un oiseau de bois lequel celui qui le tombe il est roi. » Les salles dites du *papegay* devaient leur nom à des tapisseries représentant des perroquets (V. le § 10).

(1) *Notice sur l'abbaye des Conards*, par C. de Busserole, 1859 ; — *Mémoires pour servir à l'histoire du Régiment de la Calotte*, 1735.

Digitized by Google

Dans certaines villes, le chef des diverses corporations était désigné sous la qualification de *roi* ou d'*empereur*. A Suze (Drôme), le 20 janvier, jour de la fête de Saint **Sébastien** (σεβαστος, auguste, divin, du sanscr. *seva*, adoration), le curé met aux enchères les titres de *roi*, *reine*, *prince*, *princesse*, *duc* et *duchesse* de l'antique confrérie de Saint-Sébastien. On les adjuge chaque année aux personnes qui offrent le plus grand nombre de cierges destinés aux illuminations religieuses. Le premier consul de Saint-Donat nommait chaque année le *roi de l'Ascension*, qui choisissait ses dignitaires et assistait à la procession, le front ceint d'une couronne. Au sortir de l'église, ce monarque éphémère distribuait aux indigents des aumônes en retour des honneurs qui venaient de lui être accordés, et dont le souvenir était conservé dans les archives municipales (1). Outre le *roi* de la basoche et celui des arbalétriers, il y avait encore celui des merciers, dont la charge importante, abolie en 1597, donnait à celui qui en était revêtu, la haute main sur tout ce qui concernait le commerce; et le *roi* des violons, dont le titre fut porté jusqu'en 1773 par le chef de la corporation des menestriers et maîtres de danse de la ville de Paris.

On peut citer aussi le *roi* des ribauds, sur lequel le Bibliophile Jacob a publié une savante dissertation. Dans le XII[e] siècle, on appelait **ribauds** (*ribaldi*) des soldats d'avant-garde, braves, mais pillards et indisciplinés; aussi leur nom devint-il plus tard une injure, appliquée aux souteneurs de mauvais lieux. Le titre de *roi des ribauds*, échangé sous Charles VII contre celui de grand-prévôt de l'hôtel du roi, a survécu au nom donné à ces gens de guerre. *Ribaud*, comme *ribler*, voleur, en bret., *rifler* en angl., *rheibiad* en gall., *reibian* en kimr., *rauber* en all., *rafle*, vol, *Riflard*, huissier chargé des saisies, dans le XV[e] siècle, se rattachent à

(1) Jules Ollivier, *Album du Dauphiné*, t. IV, p. 162.

Digitized by Google

un radical qu'on retrouve dans *refare*, enlever, dans la loi salique; *ripan* en angl.-sax., *raffen* en all., *rapere* en lat. L'huissier ou **Riflard** avait souvent un rôle dans les mystères du moyen-âge; *riflard*, parapluie, est dû à un acteur de l'Odéon qui, vers 1800, pour charger son rôle, parut sur la scène tenant à la main un gigantesque parapluie. Il remplissait le rôle de *Riflard*, dans une pièce de Picard intitulée : *La petite ville*. Le public donna à ce parapluie le nom du propriétaire. *Riffier* (*Rifferius*), qui habitait Trévoux en 1107 ; *Riflart*, de Namur, anobli en 1518; *Riffard*, **Riffardeau**, qui a obtenu en 1825 le titre de duc de Rivière, sont des noms empruntés à la même racine.

Dans le *polyptique* (cadastre ou terrier, ainsi appelé à cause des plis qui lui donnaient l'aspect d'une carte de poche à l'usage des touristes), rédigé sous le règne de Charlemagne par **Irminon** (*Irmin*, dieu de la guerre, chez les Germains), abbé de Saint-Germain-des-Prés de Paris, on trouve les éléments nécessaires pour faire des études intéressantes sur les noms de cette époque. Une partie sont empruntés, comme ceux que mentionne le § 8, à des idées orgueilleuses dénuées de fondement. Ce *polyptique* renferme le dénombrement de tous les colons et serfs, au nombre de plus de dix mille, répandus sur les deux cent mille hectares de terres ou de bois appartenant à l'abbaye de Saint-Germain, une des plus puissantes de France.

Les neuf dixièmes environ des noms mentionnés dans ce document dérivent du tudesque; ceux qui sont empruntés au latin y apparaissent comme de rares exceptions ; le même nom est souvent commun à un assez grand nombre de personnes; ils sont presque tous composés de deux adjectifs laudatifs, ou d'un adjectif et d'un substantif, empruntés aux divers idiômes germaniques. Souvent un seul des deux mots qui forment le nom du père entre dans la composition de celui du fils; d'autres fois les enfants portent un nom formé moitié de celui

Digitized by Google

du père et moitié de celui de la mère ; quelquefois celui du père est latin quand celui du fils est tudesque, et réciproquement.

Il ne faut pas prendre au sérieux les idées réveillées par les noms des colons et des serfs dépendant de l'abbaye de Saint-Germain, et formés d'une manière analogue à la presque totalité de ceux qui sont d'origine germanique (1). Ils rappellent, pour les hommes, la puissance, la gloire, la hardiesse, la grandeur, la générosité, la justice, la liberté, la prudence, la noblesse, la protection, la richesse, la force, la victoire, le courage, la férocité ; et pour les femmes, la beauté, la bienveillance, la vertu, le courage, la douceur, la fidélité. Ils ressemblent beaucoup à diverses séries de noms grecs, tels que *Cléobule,* gloire du conseil ; *Cléodême*, gloire du peuple ; *Cléostrate*, gloire de l'armée ; *Cléoxène*, gloire étrangère ; *Cléomène* et *Ménéclès*, glorieux et courageux ; *Nicéphore*, qui apporte la victoire ; *Nicoclès,* vainqueur glorieux.

Les noms des serfs de l'abbaye de Saint-Germain, empreints d'une louange exagérée et dépourvue de toute vérité, sont autant d'épigrammes lancées par les pères et les parrains contre les rigueurs du sort. On peut les mettre en regard de ceux dont il a été parlé plus haut, *Prince*, *Roi*, *Lempereur*, portés par des familles qui n'ont jamais eu de prétentions aristocratiques, et encore moins royales ou impériales. Si l'abbé Irminon n'avait pas eu soin de faire connaître la position des personnes dont il parle, on croirait avoir affaire à des gouverneurs de province ou à des généraux illustres, quand on lit les noms de **Frédéric**, ami puissant ; **Galbert**, courageux et illustre ; *Fulbert*, plein d'éclat, d'illustration ; *Arbaud* ou **Arbod**, guerrier hardi (on retrouve le premier radical dans *arb*, blesser, tuer, en sanscr. et en irl. ; ce nom a beaucoup d'analogie avec celui d'**Arpad**, duc ou roi de Hongrie en 894) ; *Godard*, bon et hardi ; **Garibald**, guerrier

(1) Ernst Forstemann, *Altdeutsches Namenbuch.*

Digitized by Google

audacieux; *Alaric*, très-puissant; *Sigismond*, victorieux protecteur; *Herbert*, guerrier illustre; **Rigaud** et *Ricald*, puissant et vénérable; *Gondebaud* et *Gombaud*, guerrier audacieux; *Gompertz* et **Humbert,** guerrier illustre; *Burchard, Burkard* et *Burghardt*, protecteur hardi; **Bouchard**, autre forme du même nom, rappelle les premiers seigneurs de *Montmorency*, et un évêque de Wurtzbourg, mort en 753; quelques-uns des plus anciens membres connus des familles d'Avesne, de Vendôme, de Melun et de Mailly, s'appelaient aussi *Bouchard* (1).

On peut citer encore *Burgoald* ou **Burgaud,** protecteur vénérable; **Allard**, puissant et hardi (v. p. 212), ou illustre et hardi; **Augier** et *Auger* (dont *Augereau* est le diminutif), contraction d'*Audigier* ou *Aldigier*, riche ou vénérable guerrier; **Audiffret** et *Audefroy*, riche ou puissant ami; **Odoard** ou *Audoard*, riche ou puissant défenseur (*ward*, gardien, défenseur); *Argo*, plus tard *Argout*, fort, vigoureux; on rapporte une allusion piquante à un distique proverbial latin fort connu, faite par le comte d'**Argout** (v. p. 188) : « On sait, dit-il en s'adressant à une dame de mœurs légères qui affectait de montrer son petit pied, que mon nez et votre pied ont fait bien des dupes. » **Amblard** ou *Emblard*, formes modernes d'*Amalhari* (ve siècle) et d'*Amalhart* (IXe siècle), infatigable guerrier ou infatigable et hardi (Forstemann, p. 80; Ferguson, p. 143); **Josserand,** agile protecteur (v. p. 173); **Alfonse** ou *Ildefonse*, modifications espagnoles du nom d'*Adalfons* ou *Adelfuns*, importé par les

(1) Pour les noms germaniques, on peut consulter encore, outre les ouvrages déjà cités : Frohner, *Karlsruher Namenbuch*, 1856; — Hoffmann von Fallersleben, *Hannoversches Namenbuchlein*, 1852; — Mahn, *Ursprung des Namens Germanen;* et pour les noms empruntés à la langue slave, qui offrent moins d'intérêt, à cause de leur peu d'affinité avec le français, on lira avec fruit l'ouvrage de Frank **Miklosich,** *Die Bildung der Ortsnamen aus Personennamen im Slavischen*, Wien, 1864, in-4°. **Miklosich** veut dire fils de Michel.

Digitized by Google

Goths, illustre et ardent (*fons, funs*, bouillant, ardent, en goth.; *funke*, étincelle, en all.); et parmi les noms de femme, **Clotilde** et *Clossinte* ou *Clossinde*, illustre guerrière; *Gertrude*, guerrière fidèle; *Gothilde*, bienfaisante et illustre; **Adélaïde**, illustre femme (*Adalhaid*, *Adalheid*, *Adelheit* en tud.); le second radical existe encore dans *Schonheit*, belle femme, en all. (Forstemann, p. 147); **Mathilde** (*Mahthildis* dans le VIII[e] siècle), puissante et illustre, ou puissante guerrière, *hild* ayant une double signification; **Bathilde**, guerrière illustre; ce radical est assez commun dans les noms de femme; il est dû à *Hild* et *Gun*, Valkiries dont il sera question au § XIII. On voit que beaucoup de ces noms sont relatifs à la guerre, parce que ceux qui les avaient créés faisaient de la guerre leur unique occupation et admiraient surtout le courage et la force.

M. Pilot, dans un travail récent sur les noms de famille, principalement en Dauphiné (1), ne s'est pas assez préoccupé des règles qui président à la formation des noms de cette espèce, ni de la signification des radicaux tudesques. Il traduit, p. 389, le nom de **Meffrey** par hibou, à cause, sans doute, de l'analogie qu'il croit exister entre la forme moderne et le substantif *effraie*, espèce de chouette, tandis que les formes latines de ce nom, commun dans les *Cartulaires*, et porté par une famille dauphinoise qui a pour premier auteur connu Arthaud de *Meffrey* ou *Meffray* (1334), sont *Matfredus*, *Medfredus* et *Mayfredus*, fort ou puissant ami (*mad fried*); *Matfredus* habitait Romans dans le XI[e] siècle (2); *Matfroy* (*Madelfrid*) et *Maufroy* (*Matfred*) étaient évêques

(1) *Bulletin de la Société de Statistique de l'Isère*, 1861. **Pilot** paraît formé soit de *pilotus*, armé d'un javelot, flèche ou dard, en b. lat. (*pil*, lancer, en sanscr., v. p. 337); soit de *pilot*, pilote, en angl. et en all., qu'on trouve dans Rabelais (*Gargantua*, I, III). Ce mot dérive de *pil*, javelot, pilier, barre de gouvernail, en tud., et de *loth*, plomb, sonde.

(2) Giraud, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Barnard*, t. II, p. 196. **Giraud, Géraud, Gérald**, guerrier vénérable.

Digitized by Google

de Béziers et de Lodève en 898 et en 1006; on retrouve un de ces radicaux dans le nom de la famille *Gotefrey* ou **Goutefrey,** connue à Romans depuis 1062, éteinte dans le XVIIe siècle, dont les formes primitives étaient *Gotafredus* et *Gothfredus*, bon ou secourable ami, *Gottfried* en all., *Godfrey* en angl. (1).

D'après M. Pilot, *Lantfrey* ou **Lanfrey,** pacificateur ou protecteur du pays, analogue à *Landolphe*, secours du pays, *Landrick* ou **Landry,** puissant dans le pays, *Landgrave*, gouverneur du pays, *Lantbert* ou **Lambert**, illustre dans le pays, prend le sens de *lamproie* (*lamprete* en all.), sans doute parce que François *Lanfrey*, anobli en 1638, avait choisi pour blason une lamproie d'or en champ d'azur, ce qui constituait un rébus par à peu près. Le second radical tudesque est encore mieux conservé dans le nom de *Lanfrid* et dans celui de la marquise de **Lanfreducci** (diminutif de *Lanfredi*), sur le compte de laquelle le Président de Brosses raconte des choses fort plaisantes (2); **Bertrand,** illustre bouclier ou illustre défenseur, devient, sous sa plume, synonyme de Barthélemy (v. p. 317), et **Bermond**, guerrier protecteur, de *Benoît* (v. p. 164); *Sigismond*, victorieux protecteur, et **Gondebert**, guerrier illustre, sont traduits par M. Pilot (p. 384 et 380), par bouche de la victoire et porte-jeunesse : cette dernière étymologie est complètement inintelligible. De nombreuses erreurs, dues aux mêmes causes, pourraient être relevées dans l'ouvrage de M. Scott (3).

Les Gaulois aimaient à se donner, comme peuple et comme individus, des noms indiquant leurs qualités guerrières (4). Henri *Kunsberg* (5) signale de curieuses ressemblances dans

(1) Giraud, t. II, p. 40 et 41 ; — Dr Chevalier, *Essai sur les hôpitaux de Romans*, p. 5.

(2) *Lettres familières écrites d'Italie*, t. II, p. 225.

(3) *Les Noms de baptême et les Prénoms*, Paris, 1857.

(4) H. Martin, *Histoire de France*, t. I, p. 166; — Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, t. I, p. 209.

(5) *Vanderungen in das Germanische Alterthum*. 1861, ch. XVI. **Kunsberg,** montagne de *Kunz* ou *Conrad*.

Digitized by Google

le mode de formation des noms gaulois et germains, ces deux langues ayant, comme filles du sanscrit, une analogie qui, d'après Th. Pavie (1), diminua considérablement à l'époque de la conquête de la Gaule par les Romains. Tels sont les suivants : **Caturiges**, petit peuple qui habitait les environs d'Embrun, guerriers puissants (*cat rix*); *Catbud*, *Catbudach*, guerrier victorieux; *Catwalon* et *Catgwallaun*, guerrier courageux; *Catuslogi*, peuple de Belgique, guerriers nombreux (*sluag*, peuple, armée); *Dumnorix*, beau et puissant; **Orgetorix**, exterminateur puissant, *Orcitirix* et *Orkitirix* sur les monnaies (*orcadh*, tueur, en gall.; *orc*, tuer, en irl.; *arg* en sanscr.; *orcus*, mort, en lat.); *Nertomar*, courageux guerrier (*nert*, force, courage, en irl. et en kimr.); *Renhoiarn*, *Ronhoiarn*, *Runhoiarn*, camarade de fer, compagnon de guerre : du radical *ron*, ami, compagnon, dérive le diminutif *Ronan* ou **Renan**, mis au rang des saints, et qui, dans le VIe siècle, habitait le *Locronan* (Finistère).

Les noms suivants prouvent l'importance que les Gaulois attachaient à la possession d'un cheval : *Eposognatus*, accoutumé aux chevaux (*gna*, connaître, savoir, en sanscr.; *gnat*, savant, habile, en irl.); **Epomanduus**, qui a beaucoup de chevaux (d'où : *Epomanduodurum*, ville ou camp d'*Epomanduus*); *Epomedos* ou *Epomeduos*, possesseur d'un cheval (*medu*, posséder, en kimr.); *Epovidus*, connaisseur en chevaux (*Açvavid* en sanscr.); *Eposterovid*, qui connaît l'ardeur des chevaux, bon écuyer; *stero* a la même racine qu'*yster*, ardent, en kimr.; *Epotemius*, cavalier ardent; *Epius*, *Epono*, *Epetic*, *Epatic*, *Ebetic*, cavalier; **Eponine**, épouse de Sabinus, diminutif d'*Epone*, déesse des chevaux chez les Gaulois, d'*epo*, cheval, en gaul., *ebol* en irl. et en corn. On retrouve ce radical dans ἵππος, cheval, *aspe* en pers., *espe* en arabe, *açva* en sanscr.; de là les noms d'*Açvapati*, possesseur

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1864, p. 863.

Digitized by Google

d'un cheval, *Aspakara*, ville des chevaux; **Ecbatane** (*Acvasthana* en sanscr.), dépôt de chevaux, haras; *Eporedia*, ancien nom d'*Ivraie*, cavalerie (*Eporèdes*, cavaliers); **Ispahan**, de *sipahan*, cavalerie, en hind. (*sipah* ou *sipahi*, cavalier, d'où *spahi*, *cipaye*).

Enfin le nom du guerrier qui succomba glorieusement avec la nationalité gauloise, **Vercingétorix**, signifie grand chef des exterminateurs puissants : *ver* est un préfixe qu'on retrouve avec le sens de grand dans *Vercobh*, grand vainqueur (*Vercobius* d'Orelli), *Vernemetum*, grand temple, etc. (1); il distinguait sans doute ce nom de celui d'un autre Gaulois qui s'appelait **Cingétorix**, chef des exterminateurs puissants; on en retrouve les radicaux dans *cing*, *king*, chef, roi, en gall. et en angl.-sax. (d'où les noms gaulois *Cingius*, *Cingetius*), *Kingeadh* en irl.; *orc*, destructeur, exterminateur, qu'on retrouve dans *Orgétorix* (v. p. 376), et *rix*, puissant. Le hasard sans doute fait rencontrer le mot *king* avec le même sens à l'autre extrémité de l'ancien monde, en Chine, où il entre dans la composition de beaucoup de noms de lieux, tels que *Hiang-King*, ville impériale; *Pé-King* ou **Pékin**, (ville) impériale du nord; *Nan-King* ou **Nankin**, (ville) impériale du sud.

M. A. Pictet vient de publier dans la *Revue archéologique* (1864, 1865), des extraits d'un travail qui doit embrasser l'ensemble des noms d'hommes chez les Gaulois. L'auteur, qui unit la patiente érudition germanique à la clarté et à la méthode françaises, a démontré par de nombreux exemples

(1) Gluck, *Die bei Cæsar Vorkommenden Keltischen Namen*, p. 75; — Zeuss, *Grammatica celtica*, p. 50 et 829; — Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*. t. I, p. 248. Voyez encore, sur les noms celtiques, Pfeiffer, *Kelten und Germanen*: — Diefenbach, *Die alten Volker Europas*; — Monin, *Monuments des anciens idiômes gaulois*; — A. de Courson, *Histoire des peuples Bretons*; — *Introduction du Cartulaire de Redon*; — Brandes, *Rapports ethnographiques des Celtes et des Allemands*; — Pol de Courcy, *Origine des noms de famille en Bretagne*, et les ouvrages de Pictet, Legonidec, Edwards, Hersart de Villemarqué, etc.

Digitized by Google

l'analogie des noms gaulois et de ceux qui sont en usage chez les Néo-Celtes. Ses conclusions sont que beaucoup de noms se rapportent aux combats, à la force, au courage, aux vertus guerrières, et d'autres aux qualités physiques et morales et à la plupart des causes qui, chez les autres peuples, ont contribué à la formation des noms propres. La manière dont il explique un grand nombre de noms au moyen des langues néo-celtiques comparées au sanscrit, témoigne en faveur de la sûreté du procédé et de la justesse des interprétations.

§ IX

Noms empruntés aux fonctions ecclésiastiques

Parmi les noms empruntés aux fonctions ou aux dignités ecclésiastiques, on peut citer les suivants : **Personne,** curé, desservant, en v. franç.; *Parson* en angl., de *persona,* charge, fonction, dignité, personnage, en lat. Ce mot désignait d'abord le masque de théâtre dont les acteurs s'enveloppaient la tête pour donner plus d'extension à leur voix et ressembler davantage aux individus dont ils représentaient les rôles ; il vient de *personare*, résonner fortement. M. *Personne* de Songeons est cousin par alliance de Napoléon III, depuis son mariage avec M[lle] de Quiqueran dont la mère était une Beauharnais. *Deacon*, **Archdeacon**, diacre, archidiacre, et **Dean**, doyen, en angl., *Decan*, *Dechand*, *Dechend*, en all., du lat. *decanus* (dizenier); dans les cloîtres, il y eut d'abord plusieurs doyens, chacun chef de dix moines; plus tard, le doyen fut l'élu du chapitre ou de l'évêque; ce mot a fini par devenir synonyme d'ancien;

Abbé, *Labbé*, *Labbey* de Pompières, *Abbot* en angl., *Abbt* en all., *Aebtlin*, petit abbé, **Abbatucci** en it., d'*ab*, père, vieillard, en hébr., *abas* en syr., qu'on retrouve dans **Abraham** pour *Ab-Raham*, père de la multitude, *Abi-Melek*, père du roi, et dans l'arabe sous les formes d'*Abou-Beckr*,

Digitized by Google

père de la Vierge, *Ebu-Iussuf*, père de Joseph. Le titre d'*abbé* était donné autrefois aux jeunes gens qui avaient reçu seulement la tonsure et pris l'habit court et le *petit-collet*. Par suite de cette signification gratuite consacrée par l'usage, depuis la fin du XVIIe siècle, *abbé* tenait souvent lieu de qualification nobiliaire à des cadets de famille qui n'en avaient point d'autre. D'après Cujas (*De Feudis*), c'était dans les Pyrénées une distinction nobiliaire indépendante de toute fonction ecclésiastique. Il a déjà été question, à la p. 228, des *abbés commendataires*. Le nom d'**Abbatucci** rappelle un fait dont il y a eu malheureusement d'autres exemples en Corse. Par suite de faux témoignages, le général *Abbatucci*, mort en 1812, grand-père du Garde-des-Sceaux, fut condamné à Bastia, en 1780, aux galères et à la marque, mais acquitté solennellement par le parlement de Provence, devant lequel l'affaire avait été renvoyée après cassation (1).

Des fonctions religieuses dérivent *Clerc, Leclerc, Clergeot, Clerjon*, **Clergeat**, *Cléron*, **Clarke** et *Clerke* en angl., du grec κληρικος, emploi, condition, fortune, collége des prêtres ou des augures; *Le Moigne, Moigno*, **Monge**, *Lemogin*, moine, en v. franç., **Nunez** et *Nunnez* en esp., d'où: *nonne*, religieuse; moine vient de μονος, solitaire, *muni* et *mouni* en sanscr., qui ont formé **Monck**, *Monk, Munch*, **Munk**, *Monch, Monnich, Munkel*, dans les langues germ., *Mnioch* en pol. *Vicars*, **Wicar**, *Vicker*, vicaire, comme *Viguier* (*vicarius*), désignent celui qui remplit les fonctions d'un autre; *Le Prestre*, nom commun à plusieurs familles nobles, notamment les *Le Prestre* de Vauban, **Priest**, *Priester, Praest*, **Prestet**, *Prestot*, sont des contractions de πρεσβυτερος, venant de πρεσβυς, vieillard, homme respectable (*prabhu*, chef, vénérable, en sanscr.).

(1) Renucci, *Storia di Corsica*, 1833, t. I, p. 168. D'après Ferrari, p. 128, **Ranuccio, Rinuccio** (et **Renucci**) sont des diminutifs de **Reynaud**, puissant et vénérable (v. p. 38).

Dans presque toutes les langues, les noms des ministres du culte sont empruntés à un radical rappelant l'idée de vieillesse et de respect : *Scheik* ou *cheik* en arabe ; *Abbé*, *Pape*, *Pope* en angl., *Pabst* en all. Primitivement le titre de *pape* était commun à tous les évêques ; il ne devint particulier à celui de Rome qu'en 1070 ; il dérive d'un mot presque universel, formé par la répétition de la syllabe *pa*, une des premières que prononcent les enfants. *Pape* était pris autrefois dans le sens de prêtre ; les Normands, dit Le Héricher (1), appelèrent les villages situés près d'un monastère d'un nom commençant par *pap*, prêtre, comme *Papey*, *Papby* ou **Pabby**, île ou village du prêtre ; *pape* en hongr., *pope* en rus., désignent encore aujourd'hui un simple prêtre. **Papin**, qui habitait Paris en 1292, **Papon**, *Papel*, *Papot*, *Papke*, sont des diminutifs du radical (V. la p. 196). Le village de Saint-Laurent du *Pape* (Ardèche) est ainsi appelé à cause d'un séjour de vingt-quatre heures qu'y fit Pascal II en 1107.

Bischoff et *Bischop* veulent dire évêque en all. ; cette dernière famille a dans ses armes deux crosses abbatiales, et les *Vescovis* d'Italie ont une crosse épiscopale ; ces noms, ainsi que *Bishop* en angl., *Escop* en bret., *Obispo* en esp., *Bispe* en anc. lang., dérivent d'επισκοπος, surveillant, inspecteur ; on voit toutes les modifications subies, soit par le mot primitif, soit par πρεσβυτερος dont on vient de parler. **Cahen**, *Cohin*, *Cohn*, *Cahan*, prêtre, lévite, chef, viennent de l'hébr. *kahan*, il a prédit. L'analogie existant entre ces mots et κυων, chien, en gr., fut cause qu'on accusait les premiers chrétiens d'avoir toujours un chien au milieu d'eux. **Beleck**, *Beleneck*, *Belegik*, prêtre, en bret., rappellent le culte du *Belen* des Gaulois (*Belus* des orientaux), dont il sera question dans le ch. V. **Camille**, *Camillus*, de *Casmillus* en anc. lat., *Kadmillus* chez les Etrusques, signifient jeune prêtre, sacrifica-

(1) *Philologie topographique de la Normandie*, p. 51.

Digitized by Google

teur. Dion d'Halicarnasse (lib. II, c. 22) dit que les Grecs appelaient καδωλοι les prêtres nommés καμιλλοι par les Romains ; le premier de ces mots est un diminutif de *Kadosch* ou *Kadasch*, saint, consacré, en hébr. ; la forme étrusque du même mot, *Cadmillus*, reproduit assez exactement le mot hébreu *Cadmial*, prêtre, pontife (littéralement : devant Dieu), qui est aussi un nom d'homme cité plusieurs fois dans la Bible (1).

Les anglicans, les protestants et les Juifs permettant le mariage aux ministres de leur culte, plusieurs des noms cités ont pu être empruntés à des fonctions exercées, et, chez les catholiques, à des projets ou à une vocation religieuse qui ne se sont point réalisés ; on aurait donné, comme surnom devenu héréditaire, le nom d'une fonction exercée en espérance. Les représentations théâtrales dont il a été parlé dans le § VIII ont pu laisser aussi leur trace ; la malignité publique a dû donner quelquefois à un enfant naturel le nom du grade religieux conféré à son père putatif, que cette paternité fût vraie ou calomnieuse ; enfin des hommes veufs ayant des enfants ont reçu les ordres sacrés ; des prêtres et même des prélats ont été relevés de leurs vœux. A l'époque où la transmission des noms n'était pas régie, comme aujourd'hui, par des principes fixes, ces diverses causes ont contribué à la formation de cette espèce de noms.

La famille **Larchevêque,** qui a possédé la seigneurie de Parthenay, devait son nom à un de ses membres, Hugues, qui, étant archevêque de Bordeaux, obtint du pape, en 1205, la permission de se marier pour ne pas laisser éteindre son antique maison. Cette autorisation fut accordée à condition que les fils porteraient toujours le nom de *Larchevêque*, et les filles celui de *Parthenay* seulement, et que le cimier des armes serait une mitre pontificale au lieu d'un heaume (2). Les *Parthe-*

(1) Gesenius, *Lexicon hebraïcum*, p. 882.

(2) De La Roque, *des Noms et des Surnoms*, p. 108 : — Lachenaye Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*, t. XI, p. 217.

Digitized by Google

nay-Larchevêque s'éteignirent en 1631, dans la personne de Catherine, mère du fameux capitaine Henri de Rohan, et veuve en premières noces de Charles de **Quellenek** (lieu planté de houx, et *quelen*, houx, en bret.; les *Quelen*, ducs de la Vauguyon, ont trois feuilles de houx dans leurs armes), auquel elle intenta en 1568 un procès pour cause de *frigidité* qui fit le plus grand bruit. Jean Casimir V, roi de Pologne et cardinal, obtint, en 1649, l'autorisation d'épouser la veuve de son frère. Vers la même époque, Villemontée fut nommé évêque de Saint-Malo, bien que sa femme fût encore vivante, et dans le XVIII[e] siècle, Dubois fut revêtu de la pourpre romaine, bien qu'il se trouvât dans le même cas. Il est vrai qu'il avait fait disparaître, sinon sa femme, du moins son acte de mariage.

Par un bref donné à Rome le 29 juin 1802, Pie VII rendit à la vie séculière l'ancien évêque d'Autun, depuis prince de Talleyrand, et lui permit d'épouser la belle madame Grand, avec laquelle il habitait depuis plusieurs années (1); le même pontife autorisa aussi le dernier représentant de la famille des comtes de Borchgrave d'Alténa (Belgique), engagé dans les ordres sacrés, à prendre femme pour ne pas laisser éteindre son nom. Après le Concordat (1801), plusieurs prêtres mariés pendant la Révolution obtinrent des brefs qui leur permettaient de se marier religieusement, mais sous la condition d'attendre que leur femme leur réclamât le *debitum conjugale* (2).

En remontant à une époque éloignée, on établirait facilement que les noms empruntés à des fonctions ecclésiastiques

(1) *Biographie générale de Didot*, t. XLIV, p. 820.

(2) Un savant ecclésiastique du diocèse d'Avignon, l'abbé P.., m'a assuré avoir lu un bref énonçant cette bizarre prescription. Elle paraîtra moins surprenante lorsqu'on se rappellera qu'autrefois c'était devant l'officialité ou tribunal de l'évêque que les femmes devaient assigner leur mari pour cause de *frigidité* (impuissance). Les juges ecclésiastiques pouvaient ordonner le *congrès* ou preuve décisoire qui avait lieu en présence de médecins et de matrones. Tout ce qu'on peut dire pour ou contre une demande de cette nature se trouve réuni dans les plaidoiries reproduites par Jean Tournet, dans ses *Arrêts donnez en matières ecclé-*

Digitized by Google

ont été donnés aux fils de ceux qui les exerçaient. L'Eglise a longtemps toléré le mariage des prêtres ; Saint Paul (1re *ép. à Timothée*, c. 3, v. 3) dit : « Il faut que l'évêque soit irrépréhensible ; qu'il n'ait épousé qu'une femme. » Le concile d'Ancyre, tenu en 315, s'exprime ainsi : « Les diacres qui, à leur ordination, ont protesté qu'ils prétendaient se marier, s'ils l'ont fait ensuite, demeureront dans le saint ministère, puisque l'évêque le leur a permis » ; le concile de Nicée (325) autorisa les évêques et les prêtres à continuer d'habiter avec les femmes qu'ils avaient épousées étant laïques, et déclara que chaque Eglise conserverait, à cet égard, son usage et sa liberté (1). Le deuxième canon du concile tenu en 517 à Epaone en Dauphiné, défendait de recevoir dans les ordres seulement ceux qui étaient mariés en secondes noces (2).

Le concile de Rome (1074) établit le premier entre le mariage et la prêtrise une incompatibilité absolue ; Grégoire VII tenait à empêcher l'envahissement de l'Eglise par la féodalité, en rendant impossible l'appropriation, par les desservants et leur famille, des fonctions et des propriétés ecclésiastiques. Il fallut longtemps pour déraciner d'anciennes habitudes, car beaucoup de prêtres de Bretagne, d'Irlande, de Normandie, d'Allemagne et de Lombardie étaient mariés (3). On fut obligé de réunir à Nantes, en 1127, un concile pour faire cesser un état de choses défendu par la cour de Rome (4), mais toléré encore aujourd'hui, comme exception, chez les prêtres catholiques Grecs et Maronites. Ce changement ne pénétra pas tout-

siastiques, 2 volumes in-folio, 1631, p. 754. Un des derniers procès pour cause de *frigidité* est celui qui fut intenté en 1712 par la marquise de Gesvres, contre son mari, et dont il est question dans les *Mémoires de Saint-Simon*.

(1) L'abbé Fleury, *Histoire ecclésiastique*, t. II, p. 230 et 287 de l'édition de 1778.

(2) Charvet, *Histoire de l'Eglise de Vienne*.

(3) Henri Martin, *Histoire de France*, t. III, p. 97.

(4) Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*. livre VI ; — De Pétigny, *Histoire du Vendômois*.

Digitized by Google

à-coup dans les mœurs, et pendant le XII[e] siècle, époque à laquelle les noms étaient déjà héréditaires, il y eut des prêtres mariés. L'abbé Gorini reconnaît que pendant les *siècles de désordre* le mariage des prêtres affligea l'Eglise, bien que le principe contraire fût inscrit dans les codes ecclésiastiques (1).

§ X

Noms empruntés à ceux des animaux

Cette similitude de noms a pour cause la ressemblance physique ou morale qu'on a trouvée entre l'homme et l'animal, au point de vue de la force, du courage, de l'adresse, de la ruse, de la férocité, de l'agilité, de la couardise, de la petitesse, etc. La plupart des noms d'animaux sont pris dans un sens figuré. Les qualités et les vertus dont plusieurs d'entre eux étaient le symbole ont fait croire que les Egyptiens leur rendaient les honneurs divins, mais il est bien démontré aujourd'hui qu'ils ne les adoraient pas plus que les chrétiens n'adorent la colombe et l'agneau, emblèmes du Saint-Esprit et du Christ. Les animaux qui servaient de cimier aux casques, ou figuraient sur le bouclier, l'étendard ou la cuirasse des guerriers, comme armoiries devenues plus tard héréditaires, ainsi que les enseignes des boutiques et des maisons, ont contribué à multiplier les noms de cette espèce.

Le moyen-âge était l'époque des allégories ; on voyait dans chaque animal un emblème des vices ou des vertus de l'homme, et de ces comparaisons on tirait des leçons profitables. Ces idées, empruntées au *Traité d'Aristote sur la physionomie*, et à la métempsycose, étaient une source d'allégories symbo-

(1) *Défense de l'Eglise*, t. I. p. 501 et 505. Voyez encore : Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. I, p. 177 ; — *Annales de Bonnetty*, t. XXXI, p. 149 ; — *Bibliothèque de Genève*, t. X, p. 294 ; — *Curiosités des traditions*, p. 368.

Digitized by Google

liques pour l'esprit mystique du catholicisme, pour les poètes, les sculpteurs et les imagiers. Elles sont longuement développées dans plusieurs poèmes des XII[e] et XIII[e] siècles, intéressants pour l'histoire de cette époque. Les plus remarquables sont le *Bestiaire d'amour* et le *Bestiaire divin*, réédités, il y a quelques années, par M. Hippeau. On sait quel perfectionnement La Fontaine fit subir aux apologues et le parti que Casti a su tirer de la mise en scène des animaux, dans *Gli animali parlanti*.

L'usage de donner aux hommes des noms d'animaux remonte à une époque très-reculée. On trouve chez les Hébreux ceux de *Chémor* ou *Hémor*, âne, **Caleb**, chien ; nous appelons *clabaud* un chien qui aboie mal à propos ; *clabauder*, *klappen* et *klaffen* en all., *glapir* et *kaleb* sont des onomatopées ; *Nahasch*, serpent (*Nagas* en sanscr.), et *Nahaschon*, charmeur de serpents, magicien ; *Horeb*, corbeau ; **Sapha**, lapin, de *schapah*, il a creusé, emprunté au même radical que *saper*, *sappen* en all., *sap* én rus., σκαπτειν en gr. ; *Jonah* ou **Jonas**, colombe, *Ionah* en hébr. ; pour beaucoup d'exégètes, la légende de *Jonas* est un mythe ; le grand poisson ou κητος dont parle la Bible est le *keth* phénicien regardé par les matelots comme l'auteur des tempêtes, de sorte que *Jonas* serait resté trois jours dans le sein de *keth* ou de la tempête, hissé sur quelque pointe de rocher, ou accroché à un débris du navire, et le troisième jour le calme de la mer lui aurait permis de gagner le rivage.

On peut citer encore *Hogla*, perdrix ; *Hepher*, petit mulet ; *Beker*, jeune chameau ; *Aia*, vautour ; *Aïel*, cerf ou bélier ; *Zeb*, loup (v. p. 349) ; on retrouve ce radical dans le nom de la vallée de **Séboim** ou des hyènes, et dans celui de la fontaine de *Sébaa* ou du lion, en arabe ; *Laisch*, lion ou lionne, prototype de **Laïs** ; **Debora**, abeille ; **Rachel**, brebis, sans doute à cause de l'activité et de la douceur des femmes qui portaient ces noms ; *Egla*, génisse ; *Schuhal*,

Digitized by Google

renard, duquel dérive le mot *chacal*, *tsagal* en pers. : le radical est *schol* ou *schaol*, creux, fosse ; σκυλαξ, chien, en gr., *scylax* en lat., et peut-être **Scylla**, ont la même origine.

Chez les Grecs et chez les Romains on rencontre les noms suivants : Κοραξ, corbeau ; Μοσχος, veau, *Moschus ;* Λυκα, louve ; appliqué à la nourrice de Romulus, ce mot peut avoir aussi le sens de femme de mauvaise vie, ou appartenant à la tribu des *Hirpins* ou des loups (v. p. 344) ; *Taurus*, *Taurinus*, *Anser*, *Aquilius*, *Asinius*, *Vitellius*, *Vitulus*, *Mus*, *Aper*, *Verrès*, verrat (*Vahara* en sanscr.) ; *Léon*, lion ; *Porcellus*, *Porcius*, *Porcia*. Ces derniers noms rappellent la famille de **Porcelets** ou *Porcellets*, une des plus anciennes de la Provence. Un de ses membres fut épargné lors du massacre des Vêpres siciliennes, et un autre accompagna à la croisade Philippe de Valois et Richard Cœur-de-Lion. D'après Maimbourg, il sauva la vie ou au moins la liberté à ce dernier, en se faisant prendre par les soldats de Saladin, auxquels il laissa croire qu'il était le roi (1).

Suivant une antique légende, parmi les ancêtres des *Porcelets* se trouvait une châtelaine orgueilleuse et peu charitable ; elle repoussa durement une mendiante entourée de sa nombreuse famille, en lui disant que les malheureux ne devraient pas faire tant d'enfants. La pauvresse, qui était une fée, et avait des idées anti-malthusiennes bien arrêtées, lui répondit : « Vous voyez cette truie qui est pleine, autant elle aura de porcelets, autant vous ferez d'enfants à vos prochaines couches. » La truie mit bas neuf porcelets, et la dame eut autant d'enfants qu'on appela les *Porcellets*, ainsi que leurs descendants. Cette famille a pour armoiries un porcelet passant de sable sur un champ d'or. Les **Pourcet**, devenus plus tard barons de *Sahune*, ont des armes analogues.

Beaucoup de noms sont empruntés au mot servant à

(1) *Dictionnaire de la Provence*, t. IV, p. 118.

Digitized by Google

désigner le porc et le *sanglier;* ce dernier animal était très-commun dans les Gaules, et avait été choisi comme l'emblème de la nationalité gauloise. On a trouvé diverses statuettes en bronze dont quelques-unes surmontaient des hampes de drapeau, et l'image du sanglier figure sur un grand nombre de monnaies (1). Les Gaulois portaient aussi des colliers faits avec des défenses de sangliers trouées à la racine et conservées dans des tombeaux. Quelques noms, comme le surnom de grand *sanglier* des Ardennes, donné à Robert de la Marche, pouvaient être une allusion au caractère; d'autres fois, de même que les sangliers et les hures qu'on rencontre dans un assez grand nombre d'écussons, ils rappellent des chasses au sanglier ou un souvenir de deuil se rattachant à la même cause. On désignait cet animal par l'expression *porcus singularis* (et par altération *senglaris, senglarius, sanglarius*), porc qui va seul, par opposition aux porcelets et aux porcs domestiques, qui vont en troupe, et, en v. franç., porc *sanglier*, *cinghiale* en it. La famille de **Sanglier**, du Vivarais, a pour premier auteur connu Jean *Singlar* ou *Sanglar*, anobli en 1423 par Charles VII, dont il était premier médecin.

Porcheux, *Le Porchasseur*, qui habitait Provins en 1349; *Porchier*, *Porcaire* et *Porchaire*, dérivent de *Porcarius*, mis au rang des saints et qui vivait dans le VIIIe siècle; *Porquier*, *Pourcher*, **Mocaër** ou *Mokaer* et *Mochaër* en bret., **Schweiner** en all., veulent dire porcher. **Hogg**, *Gore*, *Goret*, *Gouret*, synonyme de *Porcelet*, en v. franç., *Schweinichen*, qui a le même sens en all.; *Schweinbarth*, barbe ou poil de sanglier; *Swiney*, sont des familles ayant des armes parlantes; *schwein*, porc ou sanglier (*swine* en angl.), correspond au *sus* latin, au συς grec, d'où *Syagrius* (συς αγριος, cochon sauvage), et au *sukara* sanscrit. Chez les peuples d'origine germanique, le sanglier était le type

(1) De Pétigny, *Etudes sur l'histoire mérovingienne*. t. I, p. 59.

Digitized by Google

de la force ou du courage; telle est l'origine des noms suivants : **Ebrard,** *Evrard, Eurard, Hébrard, Héberard,* sanglier hardi; dans le XIII[e] siècle, il y avait à Allevard (Isère) une famille appelée **Eurard,** qui paraît être la tige des *Eurard* de *Fontgallant; Evroul, Evrol, Evrou,* altérations du nom de Sanctus *Ebrulfus*, sanglier-loup (v. p. 304), qui vivait dans le VII[e] siècle; *Ebroïn* ou *Ebrowin*, sanglier ami ou allié; *Ebremond* ou **Evremond,** Sanctus *Ebermundus* et *Evremundus*, mort en 720, sanglier protecteur; *Eberlin*, petit sanglier; *Evrout, Evrat.* Ils sont empruntés à *eber*, sanglier, en all., *ebur* en anc. all., *vepru* en slave, *ifr* en arabe, correspondant à l'*aper* latin, qu'on retrouve dans le nom de Saint *Evre* (*Aper*), évêque de Toul dans le V[e] siècle, de Sainte *Evroine* (*Apronia*), de Saint *Apronien*, etc.

Du nom de l'ours, autre emblème de force, dérivent, outre ceux de Saint *Ours*, commun à huit saints différents, de Saint *Ursinien* et de Sainte **Ursule,** ceux des familles *Orset, Orsel,* **Orsini,** *des Ursins, Ursel* et *Urseoli*. Le nom sanscrit de l'ours était *arksas*, qu'on retrouve dans ἀρκτος et ἀρκος en gr., *artza* en basq., *arth* en gall., et sans doute dans *ursus*, pour *urcsus* en lat. *Art* entre dans la composition de plusieurs noms gallois : *Arthbodu*, ours vainqueur; *Arthgal*, ours courageux; *Arthbran*, ours chef, grand ours; *Arthmaël*, jeune ours, ourson; **Arthur,** ours terrible : c'est un roi breton qui vivait dans le VI[e] siècle; on appelle la grande ourse *char d'Arthur* dans les pays qu'il a gouvernés. **Mahon** veut dire ours en irl., d'où **Mac Mahon** et *O'Mahoni*, fils d'ours; plusieurs familles *Fitz Ursule*, anciennement établies en Irlande, ont remplacé leur nom par celui de *Mac Mahon* (V. p. 312) (1). Les langues germaniques offrent aussi les noms de **Bar,** *Bear,* **Beer,** *Beor, Biorn* et **Bioern,** ours. *Barwise, Barlass, Barless*, sage ou prudent comme l'ours,

(1) *Revue britannique*, août 1860, p. 272; — A. Thierry *Histoire de la conquête*, t. IV, p. 260; — Ferguson, p. 67 et 355.

Digitized by Google

font allusion à un vieux proverbe suédois d'après lequel l'ours a la force de six hommes et la sagesse de douze.

Du taureau et du bœuf, emblèmes de force, dérivent les noms suivants : **Ochs,** *Van Ox,* du bœuf; *Ochsenkopf* et *Ossenkopf,* tête de bœuf; **Oxenstiern,** front ou crâne de bœuf; *Oxia,* jeune femme qui habitait Besançon à l'époque romaine; ils viennent du sanscr. *uksha,* bœuf; *Rind, Rindel, Rund, Rindsmaul,* museau ou tête de bœuf; les comtes **Rindsmaul** (Styrie et Hongrie) ont dans leur écusson une tête et col de bœuf bouclé d'argent; **Ciolek,** jeune taureau, en polon., qui rappelle les noms de *Torelli* et *Vitelleschi;* **Stier** et *Stierlin,* familles qui ont pour armes parlantes un taureau; **Starke,** *Sterke,* ces noms se rattachent au sanscr. *sthira,* taureau, et par extension, fort, robuste; *George,* fils de *Wissygen* (1430), fut surnommé *Vol* ou **Volu,** taureau, en slave, à cause de sa force extraordinaire; de lui sont issus les comtes *Wollowicz* ou descendants de *Volu* (1). *Ram* et **Ramm,** bélier, sont des noms communs à plusieurs familles qui ont des armes parlantes; du même mot dérivent **Ramel,** *Ramelin, Ramme, Rames. Ram* ou *rem,* nom hébreu de la licorne (v. p. 104), est un radical tud. qui veut dire fort, terrible ; on le retrouve dans une phrase souvent employée en Normandie : « Fort comme un *ram,* » et dans les noms **Rambert,** terrible et illustre; **Rambaud,** fort et hardi ; *Ranfrid,* terrible ami ou allié; *Rambourg,* terrible protecteur; **Ramire,** pour *ram mir,* terrible guerrier, porté par plusieurs rois de Léon et d'Aragon, et introduit en Espagne par les Goths.

Au cheval sont empruntés les noms suivants : **Chevalet** et *Chivalet,* petit cheval, diminutifs usités dans le xve siècle Pierre de *Chivalet,* consul à Vienne en 1448, avait dans son écusson un cheval d'argent. Un membre de sa famille,

(1) *Notices sur les familles nobles de la Pologne,* p. 194. *Vol* et *Volu* dérivent de *bala,* force, en sanscr.

Digitized by Google

Antoine, a composé : *La uie de Sainct Christofle*, 1530, in-4°. Ce mystère formé d'environ vingt mille vers, comme l'*Unitéide* de M. Gagne, a été représenté à Grenoble en 1527; il renferme les bouffonneries les plus excentriques mêlées à des scènes religieuses; on n'en connaît que quatre ou cinq exemplaires, qui sont montés jusqu'à 1115 et 1180 francs aux ventes de Soleinne et du prince d'Essling. Abel de *Chevallet*, philologue dauphinois, sè disait issu de la famille *Abeli*, venue d'Italie dans les Alpes il y a quatre siècles, et établie près d'Orpierre, dans un lieu appelé *Cava Valletta*, vallée enfoncée, et par contraction *Chevallet*, assertion dont je n'ai pu vérifier l'exactitude; il écrivait son nom avec deux *l*, sans doute pour le mettre en harmonie avec cette étymologie, que je rapporte sous bénéfice d'inventaire, et à laquelle on ne se conforme pas toujours. *Chevau* et *Chivau* signifiaient aussi chevalier; on dit encore *chevau-légers*; les *petits chevaux* de Lorraine constituent l'ancienne noblesse de la province; les quatre *grands chevaux*, qui sont les Chatelet, les Lénoncourt, les Ligneville et les d'Haraucourt se disent issus de Ghérard, premier duc de Lorraine en 1048; le dernier duc, auquel on demandait son avis sur cette prétention, éluda poliment la question, en répondant : « Il y a si longtemps qu'ils le disent qu'ils nous font honneur. » Le lat. *caballus* et le gr. καϐαλλης, dérivent du sanscr. *kapala*, animal rapide; il en est de même de *kapall* en irl., et de *kobyla*, jument, en slave. *Caballos*, *Cabalo* et *Cabillo* sont des noms gaulois révélés par les inscriptions, analogues aux anciens noms bretons *Cavalen* et *Cavalonus*, et aux noms irlandais *Ancapall* et *Incapall*, le cheval (v. p. 376).

Ferrand en v. franç., *Ferrandus* en b. lat., veulent dire cheval, *faras* en arabe; ce mot, avec l'article, a formé les noms **Alferrand** et *Auferrand*. *Faras*, comme l'all. *pferd*, cheval, le tud. *phérid*, l'hébr. *phéred*, mulet, se rattache au radical sémitique *pharah*, transporter, voyager, *fahren* en

Digitized by Google

all. **Hengist**, souverain du v[e] siècle, veut dire en tud. cheval et cavalier; *Van Hengst*, du cheval, est une famille d'*Utrecht*, qui a dans ses armes deux têtes de cheval; **Hengst,** comme ιννος, mulet, *hinnus* en lat., est emprunté au hennissement de l'animal. **Leucippe,** cheval blanc, est formé, comme beaucoup de noms grecs, d'ιππος, cheval, analogue à l'*epo* celtique (v. p. 376).

March est un radical celt. et germ. qui veut dire cheval (*mahre* en all.), qu'on retrouve dans les noms bretons *Le* **Marchek** et *Le Marek*, cavalier; *Marchauk*, *Marchaugion* en gall.; *Marchluid*, cheval gris; *Marchhoiarn*, cheval de fer, infatigable; *Marchuid*, connaisseur en chevaux (*uid*, pour *wid* ou *guid*, connaître, savoir (1), et dans le mot *maréchal*, serviteur chargé des chevaux (*skalk*, serviteur, en tud.). Dans le principe, les maréchaux surveillaient les écuries et commandaient quelques cavaliers d'avant-garde; **Marescalchi** et *Marshall* viennent de maréchal. Le nom de Nicolas **Haquené**, maître-d'hôtel de Charles-Quint, est synonyme de *haquenée*, *equina* en lat.; *haque*, *haquet*, bidet, en v. franç., diminutifs d'*equus*, ont la même racine.

La plupart des familles dont les noms suivent ont des armes parlantes : **Alloue**, allouette; *Perdiguier*, chasseur de perdrix; *Perdriel*, **Leperdriel**, *Perdrigal*, *Perdrichon*, *Perdiccas*, lieutenant d'Alexandre-le-Grand; περδιξ, perdrix, en gr.; **Passerat**, *Passerot*, *Passeri*, *Passerin*, passereau, moineau; le lat. *passer*, sans doute pour *paxer*, vient du sanscr. *paksha*, oiseau, volatile; moineau, qui n'est pas ancien dans notre langue, est emprunté à l'all., et non pas au gr. μονος; **Plovier**, *Plouvier*, *Pluvier*, *Pluvinel*, *Plover* en angl., **Moullek** en bret.; le nom de cet oiseau, *regenvogel*, oiseau des pluies, en all., lui vient de ce qu'il arrive dans nos pays à l'époque des pluies d'automne; on trouve *plovier* pour

(1) Pictet, *Revue archéologique*, 1865, p. 121.

Digitized by Google

pluvier dans les auteurs du XIIIe siècle. Les *Plouvier* ou *Plovier*, conseillers au parlement de Grenoble dans le XVIe siècle, se sont éteints dans le XVIIe; ils possédaient près de Valence la terre de *Plovier*, acquise sous Louis XIII par les Debeaux, aujourd'hui de Beaux de *Plovier*, issus de Guigues Debeaux, qui vivait en 1467. *Vane*, *Vannek*, Guigues *Vannos*, consul à Grenoble en 1356, sont des noms empruntés à celui du *vanneau*. Thomas *Wannels*, Ecossais, était, en 1474, archer au service de France. Les *Vanel* de l'*Isleroy* sont issus de Laurent **Vanel**, qui vivait en 1479. On dit que le nom de l'**Isleroy** rappelle une halte de Louis XIII dans une île du Rhône près du Pont-Saint-Esprit; cependant, d'après Pithon-Curt (t. III, p. 484), le fief de l'*Isle-Roi* et de Barenque portait déjà ce nom en 1582. Le *vanneau* (*vanellus* en b. lat.) doit son nom, soit à *fan*, éventail, en tud., à cause de la forme de sa huppe, soit au bruit que font ses ailes en volant et qui rappelle celui d'un *van* qu'on agite.

Brac, **Brachet**, *Braques*, *Braquet*, de même que *braconnier*, viennent de *braque* ou *brachet*, chien de chasse, dont le radical est celtique et germanique; *Cynocéphale*, tête de chien; *Cynops*, œil de chien, impudent, lâche; **Cynéas**, cynique; *Cynégire*, qui excite les chiens, analogue au surnom d'Héribert *Eveille-Chien*, comme *canis* et κυων, se rattachent au sanscr. *çvana* et *çuni*, chien. *Dog*, *Dogget*, **Doguereau** (de *dogge*, dogue, en all.); **Hond**, *Hondt*, *Hund*, *Hunt*, *Hound*, sont des onomatopées germaniques empruntées à l'aboiement du chien; *Le* **Gouz**, *Le Goux*, *Le Gout*, *Le Gous*, dérivent de *gossus*, chien, en b. lat., *gozque* en esp., *gozo* en port.; les Goths et les Alains, lorsqu'ils entrèrent en Espagne, étaient accompagnés de chiens dressés à combattre les naturels du pays; on donna à ces animaux le nom du peuple qui s'en servait; *Alan* et **Alain**, en v. franç., étaient synonymes de *Gous;* en Amérique, on emploie encore des

Digitized by Google

chiens pour chasser et attaquer les nègres et les Indiens. *Le Quen, Le* **Kien** rappellent la prononciation normande et picarde de *chien;* ce mot paraît avoir formé *requin*, autrefois chien de mer, qui se rapproche de *reckel* et *rakel*, chien, en anc. all., *racki* en scand., racine des substantifs *roquet* et *racaille*. Les *Rakhas* ou *Rakhasas* étaient, d'après les Hindous, de mauvais génies qui prenaient la forme de toute espèce d'animaux. **Talbot,** *Talebot, Talabot*, sont trois formes du même nom qui veut dire chien en angl. et en écos. Le *talbot* ou *bloodhund*, chien de sang, qui a la tête grosse et courte, chasse principalement le renard et le sanglier.

Les familles **Bever,** *Beveren, Beverforde*, gué du castor, **Biber,** *Bobroff*, ont dans leurs armes un castor ou une loutre, *bever* en holl., *befer* en angl.-sax., *biber* en all., *bièvre* en v. franç. La forêt de Fontainebleau et celle de Beaucroissant (Isère) s'appelaient autrefois forêt de **Bièvre.** *Raben, Rabens,* **Raban,** *Raap, Rafn, Raven*, veulent dire corbeau dans les langues germ., et dérivent de *raban*, ravir, dérober, parce que ces animaux s'abattent par bandes nombreuses dans les champs à l'époque des semailles pour dévorer le grain : les Scandinaves donnaient au loup et au renard les noms de *hraffi* et *refr*, ravisseur. **Bock,** *Buck*, bouc, et mâle des animaux; *Steinbock*, bouc des rochers ou chamois; *biche* et *bique* ont la même racine; les Allemands disent « tuer un bouc » pour commettre une bévue; **Hirsch,** *Hirtz*, cerf (*hircus*, bouc, en lat.; **Kossuth** en boh.); **Lamb,** agneau, dont les diminutifs sont *Lambelot, Lambelin, Lambin*, synonymes d'*Agnelli*. Le commentateur Denis **Lambin** (XVI[e] siècle) était si diffus dans ses discours et ses écrits, que son nom a pris le sens de lent. Geoffroi *Boterel* était seigneur de Lamballe en 1080; Guillaume *Botereau* vivait en 1294; ces noms, ainsi que celui des **Botherel** de Bretagne, subdivisés en plusieurs branches, veulent dire crapaud (V. p. 90). En Normandie, on appelle les crapaudières des *bottereaux*. Ces mots sont des

Digitized by Google

diminutifs de *botta*, crapaud, en it. et en b. lat., qui se rattache à l'anc. all. *batte* et *badde*, grenouille, crapaud (*podda* en scand.).

Conil ou *Çonnil*, lapin, en v. franç., a donné les diminutifs *Conilleau*, *Conillon*, *Connin*, *Conichon*, **Conneau**, ainsi que *Conilleur*, *Conineur*, *Conillier*, chasseur de lapins : ce dernier mot vient de *lepinus*, diminutif de *lepus*, lièvre ; *Conil* et *Connin* se rattachent à la même racine que *cuniculus*, lapin, en lat., *conillus* en b. lat.; *kanin* en suéd. et en dan., *cony* en angl.; *coniller*, ruser, faire des détours, en v. franç., a la même origine que *conillère* ou terrier de lapins. **Hase**, *Haase*, *Hare*, d'où **Harel**, levraut ; *Harer*, *Harier*, *Haser*, *Hasener*, chasseur de lièvres ; *Hasenfuss*, pied de lièvre, poltron ; *Hasenkopf*, tête de lièvre, évaporé, se rattachent à l'all. *hase*, lièvre, mot qui, en franç., désigne seulement la femelle de cet animal. Les anciens Bretons, retenus par quelque superstition analogue à celle qui règne encore chez les Lapons, s'abstenaient de manger du lièvre (1).

La famille des marquis de Lagrange et de Fourille, connue depuis le XIII[e] siècle, s'appelait primitivement *Le* **Lièvre**. Ce nom était porté, en 1840, par un capitaine qui, d'après les journaux et les bulletins de l'époque et l'histoire contemporaine, résista pendant trois jours à Mazagran (Algérie), avec cent vingt-trois hommes, à plusieurs milliers d'Arabes ; ce fait d'armes valut à *Lelièvre*, qui, suivant les troupiers, était un *fameux lapin*, le grade de chef de bataillon et le quatrain suivant :

> Rien n'est si peureux que le lièvre ;
> J'en connais un brave pourtant,
> Nous aurait dit M. de Bièvre :
> C'est *Lelièvre* de Mazagran.

Mais on a affirmé plus tard que, malgré la colonne commé-

(1) César, *Commentaires*, liv. V, ch. 12.

Digitized by Google

morative élevée sur les lieux, ce siége héroïque était apocryphe; qu'il se réduisait à une simple décharge faite en passant par quelques cavaliers arabes, et que le ministre, ayant acquis la certitude qu'il était dupe d'un canard monstrueux, avait mis en disponibilité le chef des mystificateurs, qui devint alors voyageur pour les liquides.

Les noms empruntés aux animaux sont très-nombreux. La liste des 504 noms des victimes de juillet 1830, placée par ordre alphabétique sur la colonne de la place de la Bastille, se termine par ceux de *Vanneau* et de *Veau*, qui, étant les derniers, sont les plus apparents, et ont servi de texte à mille plaisanteries. On peut citer encore les suivants : *Storch* et **Stork**, cigogne, analogues à ceux de *Cicognara, Sigoygne* et **Signol** ; *Taube* et **Dove**, pigeon, rappelant ceux de **Pinjon**, *Pigeron*, *Pigeot*, *Colombet, Colombat*, *Colombon ;* **Lécureux**, *Esquirol*, **Esquiros**, *Lescure, Ecurieux*, écureuil, *scuriolus* en lat.; σκουριος, animal qui s'ombrage avec sa queue, en gr.; *Bielka* en rus.; **Eichhorn**, corne de chêne, en all., parce qu'il aime à se percher; **Orloff**, autrefois *Oreloff*, fils d'*Orel ;* ce nom veut dire aigle (*orelu* en rus., *orilu* en anc. slave, *orlowo* en pol.). On trouve encore les noms d'*Orlow*, *Orlowski*, *Orliczni*, *Orlikowski*, *Orzelski* (1) et d'*Orelaffo* Faledro, doge de Venise en 1102. *Hahn, Huhn*, *Henne*, coq, poule; **Hahnemann**, marchand de volailles (de *canards?*) ; **Nightingale**, rossignol, litt. chanteur de nuit ; **Stieglitz**, chardonneret : ce mot reproduit le cri de l'oiseau. **Darbon**, *Derbon*, *Derboux*, taupe, en dialecte dauphinois; les *Darbon* de Montarin avaient dans leurs armes trois taupes de sable sur une bande d'or. *Darbou* ou *derbou*, *darbus* en b. lat., se rattache-t-il à *talpa*, taupe, ou à l'arabe *jerbouh* ou *djerbouh*, gros rat ? Dans ce dernier cas, ce mot aurait été importé par les Sarrazins.

(1) Frank Miklosich, *Die Bildung der Ortsnamen aus Personennamen im Slavischen*, p. 50.

Digitized by Google

On connaît la passion des Anglais pour les combats de coqs; aussi le mot *cock* entre-t-il comme terme de comparaison dans la formation de plusieurs noms, tels que **Cockerel**, petit coq, *Coquet*, **Coquereau**; *Peacok*, paon, homme vain, orgueilleux; *Bawcock*, beau coq, galantin; *Badcock*, méchant coq, hargneux; *Drawcock*, coq séducteur; *Grocock*, gros coq; **Billecocq** et *Willcocq*, Guillaume Coq ou Guillaume le Coq (1). On retrouve le même radical dans *Woodcock* et *Wildcock*, bécasse, en angl.-sax., litt. coq des bois ou coq sauvage; **Videcoq**, *Vitcoq* et *Vuidecoq* en v. franç., analogues aux noms *Bégasson*, **Quefellek** en bret., et *Le* **Bégassoux**, chasseur de bécasses. La famille *Lecoq*, qui a fourni plusieurs conseillers au Parlement, est une des plus anciennes de Paris, et a joué un rôle important à l'époque de la faction des Armagnacs.

Les oies, qui ont sauvé le Capitole et voyagent en bandes disposées avec une intelligence remarquable, sont, chez presque tous les peuples, le symbole de la vigilance; leur nom est commun à beaucoup de gens, tels que **Gans**, *Gansen*, *Goose*, **Goschen**, *Gossel*, *Goess*, *Goschke*, *Gentz*, *Geese*, *Gese*, **Gesenius**, *Goas*, etc. Ces noms, comme *kans* en tud., *anser* en lat., dérivent du sanscr. *hansa*, oie (2). Lorsque le précurseur de Luther, Jean **Huss**, monta en 1415 sur le bûcher qui devait le consumer, il fit entendre à ses bourreaux ces paroles prophétiques, en jouant sur le mot *huss*, qui signifie en bohém., *oie* et *cygne* (*guss* en rus.) : « L'innocent que vous allez mettre à mort n'est que l'oie de la réforme, mais dans cent ans viendra le cygne, qui tuera l'imposture et vous fera expier tous vos crimes. » Luther, en effet, commença un siècle après à annoncer la réforme.

(1) Ferguson, *The Teutonic Name-System*, p. 27; — Lower, p. 90.

(2) Pott, *Die Personennamen*, p. 672. **Schwan, Swan, Zwaen, Swon,** cygne, dans les langues germ., se rattachent aussi à *hansa*, oie et cygne, en sanscr.; les anciens confondant souvent ces deux oiseaux.

Digitized by Google

Au nom de l'oiseau qui sauva le Capitole sont empruntés ceux des familles **Pidoue** ou *Piedoue*, pied d'oie, pied palmé, connue à Paris depuis Saint Louis, et qui a pour armes d'azur à trois pattes d'oie d'or; *Culdoe* (v. p. 72), qui a donné à la ville de Paris, en 1355, un prévôt des marchands dont les armes étaient d'azur à trois oies d'or. Sur le *Livre de la taille de Paris pour l'année 1292*, on rencontre plusieurs fois le nom de *Piz-d'oe* ou *Pis-d'oe*, poitrine ou mamelle d'oie, donné à des hommes et à des femmes (*piz*, *peis*, poitrine, en v. franç., *pectus* en lat.). On voyait autrefois, sur la façade de certaines églises, des statues appelées la reine **Pédauque**, représentant une femme couronnée, filant sa quenouille, et ayant un pied d'oie. On pense que c'est l'image de la reine **Berthe** (illustre, en tud.), femme de Robert, excommuniée avec son mari. L'artiste voulait perpétuer ainsi le souvenir d'une tradition d'après laquelle Dieu, pour la punir, l'aurait fait accoucher d'une oie.

Avant l'importation des dindons (1524), les oies avaient un rôle culinaire beaucoup plus important qu'aujourd'hui, et figuraient souvent sur la table des souverains, même après cette époque. Les Anglais mangent encore une oie le jour de la Saint-Michel, en mémoire de la reine Elisabeth, qui en mangeait une quand elle apprit la nouvelle d'une victoire importante. La *Rue aux Ours*, à Paris, habitée par des rôtisseurs, se nommait, en 1292, rue où l'on cuit les *oës*, et plus tard *Rue aux Oues*. **Ocher**, *Oyer*, *Auchart*, **Auchier**, *Hocart*, signifient berger d'oies ou rôtisseur; *auca*, oie, en b. lat., *occa* en it. et en esp., viennent du sanscr. *koka*, autre nom de l'oie emprunté à son cri. L'expression « conte de ma mère l'oie » est tirée d'un ancien fabliau, dans lequel on met en scène une mère oie instruisant ses oisons et leur faisant des contes dignes d'elle et d'eux.

Harenc est le nom porté du XI[e] au XIV[e] siècle par la famille normande de **Gauville** (maison du bois; *gault*, bois); de

Digitized by Google

même que les *Héring* et *Hérincx*, elle avait des harengs dans son écusson; *Harigier*, *Harenier*, veulent dire marchand de harengs; le nom de ce poisson, *häring* en all., *herring* en angl., vient de ce qu'il parcourt la mer par bandes innombrables (*herd*, troupeau; *horde* en tud., *çardha* en sanscr.). Les familles *Salm*, **Salmon**, **Tanque**, ont aussi des armes parlantes (des saumons et des tanches).

Le nom de la marquise de Pompadour était **Poisson** et provenait sans doute d'une enseigne; la marquise était fille de François *Poisson*, fourrier du duc d'Orléans, et non pas boucher des Invalides, comme l'ont dit plusieurs auteurs, et petite-fille, par sa mère, de M. de la Motte, fournisseur des Invalides (1). Lorsqu'elle demanda pour son frère, à Louis XV, le cordon bleu, le monarque, faisant allusion à son nom, lui répondit que le *poisson* était trop petit pour être mis au *bleu*. Il le lui accorda cependant en 1756 comme secrétaire commandeur de ses ordres, car, outre les chevaliers ordinaires du Saint-Esprit, qui étaient obligés de faire preuve de trois degrés de noblesse du côté paternel, il y avait quatre offices ou charges de l'ordre, dont les titulaires, appelés officiers commandeurs, étaient dispensés de faire leurs preuves. *Poisson*, dont les armes étaient de gueules à deux *bars* (barbeaux) adossés d'or, avait été présenté à la cour, en 1746, avec le titre de marquis *de Vandières*, qu'il ne tarda pas à quitter pour celui de marquis de *Marigny*, quand les beaux esprits de Versailles eurent parodié le premier nom en celui de marquis d'*avant-hier*.

Le nom de **Dauphin**, donné pour la première fois en 1140, comme surnom à Guigues, mort en 1142 ou 1143,

(1) Fournier, *Esprit dans l'histoire*, p. 212; — *Journal de Barbier*, t. IV, p. 32. L'expression *cordon bleu*, habile cuisinière, vient de ce que plusieurs chevaliers du Saint-Esprit donnaient d'excellents dîners, qu'on appelait repas de *cordons bleus*. On disait aussi de la personne qui les avait préparés, c'est une cuisinière de cordon bleu, et plus tard, *un cordon bleu*.

Digitized by Google

comte d'une partie du Graisivaudan, ne paraît pas avoir été un nom de baptême, puisqu'il ne figure pas dans un acte fait par lui, en 1132, dans lequel il est appelé *Guigo comes de Albione* (1). Ce nom remonte bien au-delà du XII[e] siècle; sans parler de *Radulfus* (*Raoul*, v. p. 306) *Daufin*, vassal de l'abbaye de Corbie, près Montdidier, en 1158, on trouve Bernardus *Delphinus* à Marseille, en 1067 (du Cange, v° *Warpiscere*), *Dalfinus*, abbé de la basilique de Saint-Denis en 710, mentionné dans un diplôme de Childebert (enfant illustre), et Sanctus *Delphinus*, évêque de Bordeaux en 380 (2). La famille *Delfini*, déjà ancienne quand un de ses membres fut nommé doge de Venise en 1356, avait pour armes d'azur à trois *dauphins* d'or. Le *dauphin*, emblème religieux qu'on gravait sur les tombeaux (v. p. 107) et qui sert d'attribut à Saint Lucien (mort en 312), jouait un certain rôle dans la mythologie. Il avait pénétré jusqu'au fond de la Bretagne ; on a découvert, dans les environs de Redon, une fresque gallo-romaine représentant Vénus Anadyomède à côté de l'Amour voguant à cheval sur un *dauphin*, et un bas-relief reproduisant un hippocampe et un dauphin (3). D'après Annius de Viterbe (4), que je cite sous toutes réserves parce que l'authenticité des ouvrages qu'il a publiés est fort douteuse, les Tyrrhéniens auraient reçu le surnom de *Dauphins* (*Delphini*) à cause de leur habileté dans l'art de la navigation. Ce nom a sans doute été donné comme surnom, à l'instar de ceux de beaucoup d'autres animaux, au comte Guigues IV (*Guigo comes, qui vocatur Dalphinus*). Il devint héréditaire et servit à désigner la qualité de souverain d'une partie du pays appelé anciennement Allobrogie, par préférence à celui de comte, porté par plusieurs autres seigneurs de la province.

(1) Salvaing de Boissieu, *De l'usage des fiefs*, 1668, p. 494.
(2) *Histoire littéraire de la France*, t. I, p. 35 b.
(3) A. Rame, *Revue archéologique*, avril 1866.
(4) *Antiquitatum variarum volumina XVIII*, Rome, 1498.

Digitized by Google

Enfin l'Allobrogie, comme la *Lorraine* (*Lotherregne* et *Loherraine* en v. franç., royaume de Lothaire, et primitivement Austrasie) finit par prendre le nom de ses souverains.

Guigues v, fils de Guigues iv, de la maison d'Albon, prit comme titre le surnom de son père ; mais Guigues vii, son arrière-petit-fils, fut le premier qui substitua, sur son sceau secret, un *dauphin* au château à trois tours qui constituait les armes des d'Albon (1259). Marchise, fille de Guigues iv, ayant épousé Robert iv, comte d'Auvergne, voulut que son petit-fils conservât le nom de *Dauphin* en souvenir de son bisaïeul. Les souverains d'Auvergne avaient remplacé leurs anciennes armes par un *dauphin* avant ceux du Dauphiné, ainsi qu'on peut s'en convaincre en examinant le sceau de l'acte de vente des terres de Voreppe et de Varacieux, aliénées en 1225 pour 22 mille sous viennois (1). En 1412, le *Dauphin* Louis, fils de France, voulant différencier ses armes d'avec celles des *Dauphins* d'Auvergne, obligea ces derniers à prendre un *dauphin pâmé*, c'est-à-dire ouvrant la gueule et fermant l'œil.

M. **Pierquin** de Gembloux, l'inventeur du portrait d'Attila gravé en relief sur une agathe bleue, incrustée dans le ciment d'une prétendue chapelle byzantine, qui, d'après lui (et d'aprés lui seul), existait dans les environs d'Orchimont, province de Namur (2), cherche très-sérieusement à démontrer (3) que

(1) Pilot, *le Dauphiné* du 14 mai 1865 ; — Valbonnais, t. I, p. 378 ; — Chorier, *Histoire du Dauphiné*, t. II, p. 104 et 407.

(2) *Attila sous le rapport iconographique*, 1843. Cette prétention a été réfutée dans l'*Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique*, 1844, p. 72. Amédée Thierry, dans son *Histoire d'Attila*, ne mentionne pas, et pour cause, ce camée apocryphe. **Pierquin, Pierrequin, Piéterquin, Piétrequin, Perkin, Perkins, Parkins, Parkinson** (*son*, fils), sont des diminutifs de *Pierre*. *Quin*, *kin*, *chen*, *lein*, *ecke*, à la fin des noms d'origine germanique, indiquent la petitesse, et correspondent à l'*ic* ou *ik* breton, à l'ισκος grec, à l'*an* irlandais, l'*ino* italien, l'*en*, *i'*, *el*, *on*, *ol*, *et*. *ot* français, etc.

(3) *Revue du Dauphiné*, t. VI, p. 52.

Digitized by Google

le mot *Dauphiné* est la traduction grecque du terme gaulois *Allobrogie*. Il appuie son assertion sur des allégations inexactes empruntées à l'école de Bullet, Lebrigant et Bacon-Tacon, qu'on peut appeler les saturnales du système celtique (V. le ch. VII). Une autre opinion vient d'être émise sur l'origine du *dauphin;* on a prétendu que cet animal était une imitation de l'*hippocampe* (cheval marin terminé par une queue de poisson), qu'on voit au revers de médailles gauloises, trouvées dans le pays des Allobroges et dont la face représente une tête de Mars. Cette assertion n'est pas admissible, car outre qu'il y a peu de ressemblance entre les *dauphins* des anciens sceaux et les *hippocampes* (un des emblèmes grecs de Neptune), le surnom de *Dauphin* a précédé de beaucoup l'emblème, tandis que c'est le fait contraire qui aurait dû se produire. D'ailleurs, d'après M. de Saulcy, l'hippocampe paraît être l'emblème des Vénètes.

Les noms de **Teyssonnier** et *Taissonnier* signifient chasseur de *taissons* ou blaireaux, en v. franç.; ils viennent de la même racine que *taxus*, blaireau, *tasso* en it., *texon* en esp., *dahs* et *dachs* en all., *taschasch* en hébr. M. Milleret, d'Omiécourt, est connu dans son pays sous le nom de *Grand Teissonnier* de Picardie. Un des ancêtres du **Tasse** (*Tasso* en it.) devait son nom à son amour pour la chasse du *blaireau* (*tasso*); le poète y fait allusion dans le vers suivant :

Poiché'n vestro terren vil Tasso alberga (1).

Un autre aïeul du *Tasse* créa, dans le XIII[e] siècle, le service des postes en Italie et en Allemagne, et joignit un cornet de courrier au *blaireau* qui figurait déjà dans son écusson. C'est à cause de la signification de ce nom qu'on mettait un morceau de peau de *blaireau* sur le front des chevaux de poste. La

(1) Manso, *Vita di T. Tasso;* — Serrassi, *Vita del Tasso;* — Lazzera, *Delle nobiltà d'Italia.*

Digitized by Google

famille *del Tasso* ou *dei Tassi* est issue de la même souche que celle de *Tassis* ou **Taxis,** subdivisée en plusieurs rameaux établis dans le Tyrol, en Autriche, en Prusse et en Bavière, qui tous ont pour armes originaires : d'azur au *blaireau* ou *taisson*, passant d'argent. Les Tour et *Taxis* (Thurn und *Taxis* en all.), qui sont princes depuis 1686, les portent sur le tout du tout de leur écusson, subdivisé en vingt-sept quartiers (1). Les événements de 1866 ont enlevé au prince Maximilien, chef de cette nombreuse maison, sa singulière souveraineté des postes en Hesse, Nassau, Saxe-Weimar, etc. C'était une espèce de monopole ou de direction générale qui augmentait ses revenus dans des proportions considérables. Les noms de *Tasso* et de *Taxis* ont la même origine que ceux de *Taso*, *Tasso*, *Dasso*, *Tassilo* et *Dassilo*, qu'on trouve, à dater du VIe siècle, chez les Lombards et les Bavarois (Ferguson, p. 385).

Lowe, *Low*, *Lowel*, *Lowenhaupt*, tête de lion; *Lowenhertz*, cœur ou courage de lion; *Lowitz* et *Lowicz*, fils de *Low;* **Loewe,** *Leuw* et *Lew*, sont des noms qui signifient lion dans les langues germ. et slaves. Ils sont dûs, en général, à des enseignes de maison, à des armoiries ou des cimiers de casque, ou au courage de celui qui a mérité ce surnom. Cependant de vieilles chroniques germaniques parlent de forêts peuplées d'ours, de sangliers et de lions, et le nom de ce dernier animal se retrouve dans celui de beaucoup de localités, telles que **Lowenberg,** *Lowenstein*, *Loweneck*, *Lowenfeld*, *Lowenthal*, *Lowensprung*, montagne, rocher, chêne, champ, vallée et saut du lion; *Loewenbach*, ruisseau du lion, etc. « Ce sont, dit Ozanam (2), comme de lointains souvenirs des pays qu'avaient quittés les ancêtres des Germains à l'époque

(1) Chifflet, *les Marques d'honneur de la maison de Tassis*, 1645; — Rietstap, *Armorial général de l'Europe*.

(2) *Les Germains avant le christianisme*, p. 286. **Osanne,** nom commun à trois saintes; **Ozanna, Ozenne, Ozan, Ozanam, Ozanneau,** noms assez

Digitized by Google

de la grande émigration. » Ne pourraient-ils pas provenir aussi des ossements et surtout des dents fossiles de lions, de tigres, d'hyènes, et même de requins, qu'on trouve dans une partie de l'Europe, et qu'on a tous, par erreur, attribués au roi des animaux (1)?

On rencontrait autrefois des lions dans le midi de l'Europe; Hérodote (lib. VII, c. 126), Aristote (*Hist. anim.*, lib. VI, c. 81) et divers auteurs anciens, parlent des lions qu'on trouvait en Grèce et que rappelle la légende du lion de Némée; ces animaux étaient alors très-communs dans l'Asie-Mineure. Leur nom, *leo* en lat., λεων en gr., a formé ceux de **Léonidas,** aspect ou caractère de lion, digne du héros des Thermopyles; *Léonique,* vainqueur du lion; *Leontius, Leoninus,* **Léonce**, *Léoncie,* diminutifs du radical, **Léonard** et *Liénard,* lion hardi; Pott (p. 206) cite la forme tud. *Leonhardt,* qu'il regarde comme synonyme de *Lowenhardt*, courageux comme un lion; et Forstemann mentionne des noms antérieurs au VIe siècle, empruntés à celui de cet animal. On trouve Saint *Lione,* pour Saint *Léon*, dans un calendrier du XIIIe siècle : de là les formes modernes *Lionnel* et **Lionnet.** Le nom du golfe de **Lyon**, qu'il faut écrire avec un *y*, est emprunté, non pas à celui d'un animal, mais à l'expression grecque Λιγυων πελαγος, mer des *Lygiens* ou *Liguriens.* La persistance du nom grec est très-naturelle dans un pays peuplé de colonies grecques et inondé de monnaies gréco-marseil-

fréquents dans les XIIIe et XVIe siècles, de même que ceux de *Toussaint* et *Noël,* paraissent empruntés à la fête du dimanche des Rameaux, *Dominica Osanna* en b. lat., pendant laquelle on chantait *Hosanna filio David.* Ce mot vient d'*oz* ou *otz,* louange, et *ana,* grâce, glorification, en hébr.

(1) Gaudry, *Contemporanéité de l'espèce humaine et de diverses espèces d'animaux aujourd'hui éteintes*, 1859; — Charles Lyell, l'*Ancienneté de l'homme prouvée par la géologie,* 1864. En 1864, on a découvert dans le Périgord un morceau d'ivoire fossile sur lequel était gravée l'image d'un *mammouth* ou éléphant à longue crinière : ce fait démontre la co-existence de l'homme avec l'éléphant fossile (*Revue archéologique*, 1865, 2e v., p. 245).

Digitized by Google

laises qui avaient pour emblème un lion. Le *bois du Lion*, près de Montélimar, appartenait autrefois au maître de l'hôtel du *Lion-d'or*. Le royaume de **Léon**, en Espagne, et *le pays de Léon*, en Bretagne, doivent leur nom, le premier, à la *Legio septima*, qui y avait longtemps séjourné; et le second, aux légions romaines disséminées sur le littoral, vers la fin du IVe siècle, pour combattre les pirates germains. Les Rohan-Chabot sont princes de *Léon*.

On trouve dans les langues de l'Asie plusieurs noms empruntés à celui du lion; outre ceux de *Xercès* et de *Scher-Khan* (v. p. 328), on peut citer les suivants : **Ali-Scher**, *Ali* le lion (*Ali*, élevé, sublime); *Scher-Koh*, lion de la montagne, surnom de *Nur-Eddin*, sultan de Damas; *Schirzad*, fils de lion; le *Nischam-Scher*, décoration du lion, est un ordre persan; *Amarasinha*, *Durgasinha*, *Caktisinha*, *Udayasinha*, immortel, inapprochable, puissant et oriental lion, en sanscr.; *Madanasinha* et **Upasinha**, lionceau, *Lionnel*; la forme indienne de *sinha* est *singh*, comme dans *Runjeet* ou *Rundschit-Singh*, victorieux lion (1). *Ariosch*, semblable au lion; *Arisaï*, qui tient du lion; **Ariel**, lion de Dieu (*Schiri-Khoda* en anc. pers.), sont des noms bibliques venant d'*ari*, lion, en hébr. Les noms d'animaux sont très-communs chez les peuples sauvages, et l'on trouvera d'autres exemples à la fin du chapitre.

Si l'on donnait aux hommes des noms d'animaux, par réciprocité on gratifiait certains animaux de noms d'hommes : on appelait et on appelle encore les ânes *Martin* et *Baudet* : Saint Martin était le patron des chevaux, des mulets et des ânes parce qu'on le représentait presque toujours à cheval (2). Le substantif **Baudet**, qui est aussi le nom d'une ancienne

(1) Pott, *Die Personennamen*, p. 663 et 719; — Gesenius, *Lexicon hebraïcum*, p. 97.

(2) *Le Moyen de parvenir*, par Béroald de Berville, p. 5, édition Charpentier.

Digitized by Google

famille du Beaujolais éteinte en 1519, est un diminutif de *Baude* ou *Baud*, si commun dans le moyen-âge (*bald*, hardi, en tud.). L'auteur du roman de *Renard* donne à l'âne le nom de **Baudouin** (audacieux ami), qui a formé le verbe *baudouiner*, saillir. Les hébréomanes ont prétendu que *baudet* venait de *boded*, âne ; mais ce mot n'est pas hébreu ; dans cette langue, âne se rend par *chémor*, *aïr* et *phereh*. Le dicton injurieux : *Les ânes de Beaune*, vient, dit-on, de ce que, dans le XIIIe siècle, il y avait à Beaune de riches marchands appelés *Asne*, dont on parlait souvent à vingt lieues à la ronde.

On appelle les moineaux *Pierrots* (petit Pierre) ; les cygnes, *Godards* (v. p. 243) ; les étourneaux, *Sansonnets*, allusion à l'étourderie de **Samson** (*Schimschon* en hébr., semblable au soleil, éclatant ; *Schams-Uddaula*, soleil de l'Empire, est un nom arabe), qui confia à une femme un secret important ; les rouges-gorges, *Rigauds* en prov. et *Robin red breast* (Robert rouge poitrine) en angl. ; les pies, *Margots ;* les corbeaux, *Colas* (Nicolas) ; les grands courlis et les alouettes de mer, *Charlots* (*Karl*, courageux) ; les éperviers, *Gautherots* (petits *Gauthiers ;* v. p. 25), *Gautherot* est encore employé dans la langue du blason ; les perroquets, *Jacquots*. L'auteur des *Contemporains*, M. Eugène *Jacquot*, a quitté le nom d'un volatile bavard et criard, pour éviter de fréquentes allusions à la manière dont il avait déjeuné, et il a pris celui de la ville de Mirecourt, où il est né.

Le substantif *perroquet* serait, d'après certains auteurs, un diminutif de *Pierre*, comme *Pierrot* (moineau) et les noms d'homme **Pérache**, *Péroche*, *Perrochel*, *Perrichet*, *Perrichon*, *Perruchon*, etc. Diez pense que ce mot, rendu par *parrochetto* en it., et *perichito* en esp., est un diminutif de *parochus*, abbé, curé, en b. lat. (1) ; *perroquia*, paroisse,

(1) *Etymologisches Worterbuch*, p. 253.

Digitized by Google

en ancien lang. Ce nom aurait d'abord été donné aux *perroquets* de couleur foncée. *Monkey*, singe et petit moine, en angl.; *pfaffe*, prêtre et bouvreuil, en all., ont été formés d'une manière analogue. L'ancien nom français du perroquet (*çuka* en sanscr.) était *papegay* (V. p. 369.).

Le lapin était souvent désigné sous le nom de *Jeannot*, et le geai sous celui de **Ricard** (puissant et hardi). Le nom du hanneton, vulgairement appelé *Weiden-Han*, Jean des saules, de l'autre côté du Rhin, de même que ceux d'**Hannoteau**, *Hannotin*, *Hannetel*, *Henneton*, *Hannet*, est un des nombreux diminutifs de *Hans*, Jean, en all. (v. p. 165); l'ancien nom français était *cancoile* (*coucoire* en dialecte dauphinois), d'origine celtique, dérivant du sanscr. *cancala*, remuant, mobile; ceux du *martinet* et du *martin-pêcheur* viennent du nom du saint évêque de Tours : on croyait autrefois que pour préserver ses vêtements des vers et sa maison du tonnerre, il n'y avait pas de meilleur talisman qu'un *martin-pêcheur* empaillé. Le *Bernard-l'Ermite* est un crustacé qui place dans une coquille la partie postérieure de son corps pour mieux se défendre des attaques de ses ennemis. *Cardinal*, *duc* et *grand-duc* désignent trois espèces d'oiseaux. Le nom du *pétrel*, qui, en volant, semble marcher sur les flots, comme Saint Pierre, est un diminutif de *Petrus*; les Arabes, qui changent souvent le *p* en *b*, l'appellent *Albatros*, *le* Pierre. Le *Guillemot* (petit Guillaume) est un oiseau du Nord.

Dans plusieurs provinces, on nomme les écureuils *Jacquet* ou **Fouquet** : c'est un diminutif de *Fouques* ou **Foulques**, *Fulco* en lat., emprunté à un radical tud. *folk* ou *volk* qui signifiait multitude, soldats, armée, troupeaux (*foulc* en v. franç., aujourd'hui *foule*); l'idée de guerre s'est conservée dans l'all. *fussvolk*, soldats à pied, infanterie. *Foulques* signifie donc guerrier; on retrouve *folk* dans *Folcuin* ou *Folkwin*, guerrier ami; *Folkward*, *Folcard*, *Folchard*,

Digitized by Google

Foucard (*Fulcardus* en lat.), guerrier protecteur (*ward*) ou guerrier hardi ; *Foucauld* et *Foucaud* (*Fulcaldus*), guerrier vénérable; *Foulquier, Fouchier, Fauchier, Fouquier, Fulcherius* dans les actes des XIe, XIIe et XIIIe siècles, guerrier courageux ou bon guerrier; *er* pour *wer*, héros, courageux, *vir* en latin.

Le nom de *Fouquet*, qui, outre l'écureuil, désignait aussi l'hirondelle de mer, est commun à huit familles nobles; le surintendant des finances avait pour armes parlantes : d'argent à l'écureuil rampant (dressé sur ses pattes de derrière) de gueules, et pour devise : *Quò non ascendam?* où ne monterai-je pas? Lebrun, chargé des peintures du château de Vaux, qui coûta, dit-on, dix-huit millions, les rapportait presque toutes à ces armoiries; on prétend qu'un des griefs de Colbert provenait de ce que, dans un des panneaux, l'artiste avait peint l'écureuil poursuivant une couleuvre (armes de Colbert). L'écureuil de *Fouquet* donna lieu à beaucoup d'allusions à l'époque de la disgrâce du ministre : on le représenta grimpant sur un gibet très-élevé, au pied duquel était la devise : *Quò non ascendam?* On le dessina entre trois lézards et une couleuvre (armes de Le Tellier et Colbert), avec ces mots : *Quò fugiam?* (1) On voit encore, dans le château de *Roque-Sante*, près d'Apt, un médaillon représentant un loup (armes de Louvois) poursuivant un écureuil qui se réfugie sur la cime d'un rocher, la roche du salut, allusion aux dispositions favorables du marquis de *Roque-Sante*, membre de la commission créée pour juger Fouquet.

Le nom de **Colbert** n'a rien de commun avec celui de la couleuvre (*coluber*); on dit que ce reptile avait été adopté comme armes prétendues parlantes par un courtisan qui se faisait gloire de se réchauffer aux rayons du symbolique soleil de Louis XIV. On appelait *colibertus* en b. lat. (*colonus li-*

(1) *Chéruel, Mémoires sur la vie de Fouquet.* **Chéruel** est un diminutif de *cher*, pour *serre*, coteau, *sierra* en esp.

Digitized by Google

bertus), *colibert* et *collebert* en v. franç., des colons libres, attachés comme ouvriers ou laboureurs aux domaines de leur seigneur (1). Le **Duchat** (*Duchat*, *Duchâtel*, du château) prétend que Colbert fit rayer la pension dont jouissait Ménage parce que ce dernier avait fait imprimer, ce qui paraît indubitable, que *Colbert* est une contraction de *Colibert*. Le premier ancêtre connu du ministre était Gérald Colbert, serger à l'enseigne du *Long-Vestu*, à Reims, en 1550. Le duc de Saint-Simon raconte (1707) que Colbert fit faire en Ecosse des recherches infructueuses pour se rattacher à une prétendue famille *Colbert* ou *Kolbert*, qui aurait possédé en 1281 la baronnie de Castel-Hill, et dont l'existence est loin d'être prouvée. Des généalogistes complaisants ou intéressés ont même fait venir d'Ecosse un prétendu Edward *Colbert*, dont le fils mourut à Reims en 1300, et ont cité son épitaphe supposée. Mazarin s'était montré plus modeste : après avoir lu une pompeuse généalogie fabriquée pour lui être agréable, il répondit : « Questa genealogia è molto bene ornata, ma però tutto questo non è vero. » Le nom du maréchal **Soult** et le substantif *soulte* viennent de *solutus*, affranchi, libéré, libre.

Le mot de **Renard**, altération de la forme germanique *reinhart* dans le roman si populaire terminé par Giélée vers 1290, a fait tomber en désuétude le substantif *goupil* ou *voupil* (*vulpes*), servant à désigner cet animal. Les premières données de ces mille fables seraient les poèmes sanscrit et persan intitulés *Pantckâ-Tantrâ* et *Kelileh-Demneh*, reproduits d'abord en langue romane vers le IXe ou le Xe siècle, et en langue germanique dans le XIIe, par *Heinrich der Glichesaere* ou *Glichsnaere* (*Gleissner* en all. moderne), le double, le dissimulé (2). Dans les copies allemandes, on employait

(1) Marchegay, *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, IVe série, t. II, p. 409; — Fr. Michel. *Histoire des races maudites*, ch. VI ; — De Pétigny, *Etudes sur l'histoire mérovingienne*, t. III, p. 393.

(2) Henri Martin, *Histoire de France*, t. XIII, p. 206; — *Rothe*, *les*

Digitized by Google

l'expression *Reinhart fuch* (*Reinhart* le goupil, le renard). *Reinhardt*, *Reynhardt*, *Reinaert*, *Reinecke*, étaient des variantes du même nom qui paraît formé de *rein*, fin, rusé, et *hart* ou *art*, naturel, caractère. Κιδαφη, renard, et κιδαφος, fourbe, rusé, en gr., présentent la même analogie. **Reinard,** *Rainard, Raynard, Reynard, Raignard, Raynhard* et *Raginhart* étaient des noms communs du VIII[e] au XI[e] siècle : on peut les traduire aussi, et surtout le dernier, par puissant et hardi. Dans la plupart des dialectes populaires, on prononce encore *rénard* pour renard ; on trouve *reynard* dans beaucoup d'actes du XV[e] siècle. Le *goupil* et plusieurs des animaux mentionnés dans le roman de *Renard* avaient des noms significatifs.

Goupil, *Goupit, Goupy, Goulpis, Gourpiz, Volpi, Volpil, Volpini, Volpetti, Volponi, Voulpe, Voupil, Vulpe,* sont des noms reproduisant les nombreuses formes du mot qui désignait le renard, *vulpes* en lat., *volpe* en it., *golpe* en anc. it., *gulpeja* en anc. esp. ; *Goupilleur*, **Vulpier,** *Vulpard,* chasseur de renards; le *goupillon* doit son nom aux poils de renard qu'on y adaptait. La loi salique (tit. 32) punit d'une amende de 120 deniers celui qui appelle une autre personne *renard* (*vulpecula*). Ce nom propre, comme *Amphytrion, Harpagon, Patelin, Rodomont, Tartufe,* est devenu, par figure, nom commun. *Vulpes* et *Wolf*, loup, ont la même racine (V. p. 348). **Fuchs,** *Fusch, Fuhs, Fuks, Fox, Vos, Voss* (*Vossius* avec la forme latine), signifient aussi renard dans les langues germaniques, et se rattachent au sanscr. *pucha,* queue garnie de poils, *paksa*, crinière, chevelure; *fax* en scand., comme dans *Fairfax* (V. p. 248). La fleur appelée *fuchsia* doit son nom à Léonard **Fuchs,** botaniste bavarois du XVI[e] siècle, et la *fuchsine,* matière colorante

Romans du Renard examinés, analysés, comparés; — J. Grimm, *Reinhart Fuchs.* **Rothe,** *La Rothière*, terre défrichée; *rotten, reuten*, défricher, en all.

rouge fabriquée avec l'aniline, doit le sien aux *fuchsias. Renard,* chimiste lyonnais, a été sinon le premier, du moins un des premiers, à appliquer avec succès la *fuchsine* à la teinture. *Luernius* (chef arverne, père de Bituitus) est un nom emprunté au même radical que *louarn*, renard, en bret. Il paraît que, même à cette époque, on se servait d'*armes parlantes,* ou plutôt d'emblèmes, car on voit un renard sur les plus anciennes monnaies des Arvernes, très-abondantes au Puy-de-Corent (1). Ives **Louarn,** mort au bagne en 1856, a été victime d'une erreur judiciaire reconnue, mais trop tard, par la cour d'assises du Finistère en 1860.

Le compère de *Reinhart le Goupil*, **Isengrin** *le Loup*, dont on a déjà parlé à la p. 344, de même que la plupart des animaux qui figurent dans le roman de *Reinhart,* avait un nom significatif : il veut dire en tud. moustache ou museau de fer, et fait allusion à la force, à la dureté, à la voracité du loup; cette expression servit aussi à désigner des factieux et des pillards qui désolèrent la France sous Philippe-Auguste. *Isengrin*, qui rappelle le *Lycidas*, visage de loup, des Grecs, et l'*Ahenobarbus*, barbe d'airain, des Romains, a pour racine *isan* et *isen,* fer, en tud., *eisen* en all., *iarn* et *isarn* en scand., *iron* en angl., et, par extension, dur, fort, robuste (*æs*, airain, en lat.; *ayas,* fer, en sanscr.) (V. p. 251). On retrouve ce mot dans plusieurs noms des VIIIe, IXe et Xe siècles, cités par Ferguson, p. 47, tels que *Eisenhardt*, dont **Isnard** est la forme moderne, caractère de fer, ou dur comme le fer ; *Isanbart* ou **Isambert,** fer ou glaive illustre, ou bien robuste et illustre ; *Isanburg* et *Isanberg*, fer ou glaive protecteur ; *Isentrud* et *Eisentraut*, ami ou allié de fer, camarade de guerre; **Isoard,** robuste et hardi. *Isarn*, faux ou hache de guerre, en gall., a la même origine.

La seconde partie du nom d'*Isengrin* le loup est empruntée

(1) F. de Saulcy, *Revue archéologique*, juin 1866, p. 407.

Digitized by Google

à une racine commune aux langues germanique et celtique, *granni* ou *grani*, longues moustaches, barbe, en tud. et en anc. goth. : c'est un des surnoms d'Odin, et *Grannus*, un des surnoms gaulois d'Apollon (*Gryneus* en lat.), que les Grecs appelaient souvent le dieu à la belle chevelure. *Grean* en gall., *grani* en irl., *grena* en esp., *crinis* en lat., *granne* en anc. all., *granae* et *gronoe* en angl.-sax., sont synonymes du *granni* germanique (1). *Groin* (museau, en franç., aine, partie poilue, en angl.), *gros*, museau, en irl., se rattachent, comme les autres mots, au sanscr. *grana*, nez, museau. Le comte de Boulogne, qui accompagna Guillaume-le-Conquérant, est appelé Eustache *aux Grenons* (aux moustaches) ; dans les fabliaux du XIII[e] siècle, on désigne sous le nom de *grenones* les moustaches de la souris ; *Granon*, **Guernon**, aujourd'hui *Guernon* de **Ranville** (maison du bélier ; village du Calvados), et *Guernier*, barbier, en v. franç., sont empruntés au même radical. Les *Guernon* de Ranville sont issus d'un compagnon de Guillaume dont le nom est inscrit sur la pierre commémorative de l'église de **Dives** (rivière, en celt.).

§ XI

Noms empruntés aux enseignes et aux marques des maisons

Beaucoup de noms, empruntés à ceux des monarques et des saints les plus connus et les plus vénérés, des quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, des insectes, des animaux mythologiques, des corps célestes, des plantes, des fleurs, des meubles, des outils, des vêtements, ont d'abord figuré, comme enseigne ou marque distinctive, sur la façade des auberges, des boutiques et des maisons particulières. Dans le moyen-

1) Diefenbach, *Die alten Volker Europas*, p. 363; — Diez, *Etymologisches Worterbuch*, p. 182 ; — Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, t. I. p. 242.

Digitized by Google

âge, les enseignes n'avaient pas seulement trait à l'industrie pour attirer l'attention des acquéreurs ou des voyageurs, elles servaient encore à distinguer les maisons entre elles, et remplaçaient le numérotage. C'étaient en quelque sorte les armoiries des bourgeois et des marchands ; elles constataient dans les titres de propriété l'identité des héritages, et on imposait aux locataires l'obligation de les entretenir avec soin.

Camden (1) dit qu'autrefois, à Londres, le propriétaire de la maison qui avait pour enseigne le dauphin, le taureau, le cheval blanc, la raquette, était habituellement désigné par les expressions : Thomas *at the Dolphin*, Guillaume *at the Bull*, Georges *at the Whitehorse*, Robin *at the Racket ;* plus tard, on supprima l'article *at*, et le nom de l'enseigne devint héréditaire. Ces marques, religieusement conservées de siècle en siècle, donnaient lieu quelquefois à de bizarres erreurs de mots : le cygne à deux cols (*two necks*), par exemple, était primitivement le cygne aux deux entailles, ou aux deux crans, aux deux marques (*two nicks*, en anc. angl., aujourd'hui *notchs*), parce que, dans les xve et xvie siècles, pour empêcher qu'on ne volât ces animaux, on leur faisait des marques particulières sur le bec (2). Les enseignes, espèce d'armoiries marchandes, ont figuré sur des médailles frappées par les boutiquiers eux-mêmes, et ayant une valeur monétaire. Elles servaient d'annonces courantes à la maison dont elles portaient l'enseigne, et fournissaient aux pratiques un moyen d'échange dans un temps où la petite monnaie était très-rare ; ce fait est particulier à l'histoire d'Angleterre (3).

L'usage de ces luxuriantes enseignes s'est conservé dans les vieux quartiers des anciennes villes. Certaines rues de Malines ressemblaient, il y a peu d'années encore, comme Londres avant

(1) *Camden's Remains*, p. 102 ; — Lower, *English Surnames*, p. 109.
(2) *Journal de la Société des antiquaires de Londres* pour 1810.
(3) *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1858, p. 320.

Digitized by Google

l'incendie de 1666, à ces musées de province qui se recommandent plus par le nombre que par le mérite des toiles et des sculptures. Tous ces tableaux, aux formes bizarres et naïves, et aux couleurs hasardées, étaient pittoresquement mêlés comme les cartes d'un jeu. Quatre des cinq colléges de Louvain portaient, dans le XVI[e] siècle, le nom de l'enseigne des maisons où ils avaient été primitivement établis : on les appelait le *Lis*, le *Château*, le *Porc* et le *Faucon*. En 1739, dit le président de Brosses (1), il y avait à Padoue un collége nommé le *Bœuf*, à cause d'une hôtellerie ayant pour enseigne un bœuf.

Cette habitude s'est longtemps perpétuée en France. La Croix du Maine (2) dit que Jacques **Androuet**, architecte du roi, fut surnommé *du Cerceau*, parce qu'il avait un cercle ou cerceau qui pendait à sa maison, pour la faire remarquer ou servir d'enseigne. Les diverses tentatives faites à Paris, avant 1789, pour arriver à un numérotage général des maisons étaient restées infructueuses. La haute noblesse et la magistrature voyaient une atteinte à leurs priviléges, dans l'assimilation des hôtels qu'elles occupaient avec les maisons des petits bourgeois et des marchands. L'aristocratie n'aurait pas pu s'habituer à ce que les humbles demeures de la classe moyenne primassent, numériquement parlant, de somptueux hôtels. Comme César, personne ne voulait être le second dans Rome. Jusqu'en 1728, les noms des rues de Paris n'existaient

(1) *Lettres familières écrites d'Italie*, t. I, p. 155, éd. de 1861.

(2) *Bibliothèque française*, 1584, p. 175. **Androuet, Andriot, Andral, Andryane, Andrau** ou **Landrau, Andreas, Andreossi, Andrevet, Andrevon** et **Andrivon** (**Drevet, Drevon, Drivon, Drivet** et **Dréveton** par suite d'aphérèse), **Anderson** (fils d'André), **Ender, Hender,** sont des modifications d'**André,** emprunté au grec ανδρειος, brave, courageux (ανηρ, homme, guerrier), qu'on retrouve dans **Androclès,** gloire des guerriers. **Andromaque,** qui combat contre les guerriers, etc. **Andrieu** est l'ancienne forme d'André; en 1411, la croix de Saint-**Andrieu** était le signe de ralliement des Bourguignons (V. p. 98).

Digitized by Google

que dans la mémoire des habitants. Une ordonnance de cette époque prescrivit l'emploi de plaques de tôle indiquant leurs noms.

En 1292, le vingtième seulement des rues de cette ville devaient leur nom à des enseignes; mais dans le XVII[e] siècle, cette fraction atteignit au cinquième du chiffre total et arriva à son apogée (1). Autrefois, les enseignes étaient rarement appliquées contre les murs ou les portes des maisons, sous forme de tableaux, de statues, ou de figures en demi-relief; elles pendaient à de longues tringles de fer, et avaient des proportions gigantesques. Quand le vent soufflait pendant les froides nuits d'hiver, on aurait dit un orage déchaîné dans une forêt, auquel venait se joindre le bruit discordant des enseignes gémissantes (2).

On retrouve encore, sur la façade de quelques vieilles maisons, des sculptures ayant servi d'enseigne. Plusieurs ont été reproduites dans des publications spéciales; ces enseignes étaient souvent accompagnées de *rébus* ou jeux de mots, si fort en usage autrefois. Celle de Jacques *Coitier* ou *Coictier*, médecin de Louis XI, est devenue historique : elle était sculptée sur la porte de la maison qu'il avait fait bâtir dans la rue Saint-André-des-Arcs, et représentait un *abricotier* avec ces mots : *A l'abri Cotier*, ce qui voulait dire que son propriétaire avait voulu se mettre à l'abri des tracas de ce monde. **Coitier** veut dire fabricant de *coites*, *couettes*, *keutes* ou *coultres* (édredon, couverture, lit de plumes; *culcitra puncta*, couverture piquée, *courte-pointe;* κοιτη, lit conjugal). Un jeu de mots de cette nature a été reproduit sur une médaille frappée en 1848 : **Raspail**, qui obtint 36,226 voix pour la présidence de la république, y est désigné par un rat et une

(1) *Revue archéologique*, août 1857, p. 271, mars 1860, p. 197; — De La Quérière, *Recherches sur les enseignes des maisons*.

(2) Mercier, *Tableau de Paris*, ch. 57; — Monteil, *Histoire des Français des divers états*, t. III, p. 212.

Digitized by Google

paille. Ce nom, emprunté à une enseigne, veut dire en prov. balai de bruyères. Il vient du même radical que *raspare,* râcler, gratter, en b. lat., *raspeln*, en all. Les enseignes n'étaient souvent que des noms propres traduits graphiquement; souvent aussi elles ont donné leur nom aux rues dans lesquelles on les avait peintes ou sculptées.

L'origine du nom de la rue de *la* **Harpe,** à Paris, remonte à l'année 1247. Elle est due à l'enseigne d'un luthier représentant le roi David jouant de la harpe. La chronique ajoute que cet artiste, appelé Réginald le Harpeur (*Reginaldus Citharista* dans un acte de 1270), avait une charmante fille, nommée Agnès, enlevée par un jeune page, presqu'au moment de la chute de son enseigne, dont le support était usé à force de tourner sur sa tringle de fer. Le luthier vit dans ce double événement une coïncidence de mauvais augure, et, ne pouvant trouver sa fille, il brûla son enseigne; mais l'histoire la ramassa, et le nom de la rue en a perpétué la mémoire. Le nom de la porte de *la* **Graille,** à Grenoble, vient aussi d'une enseigne. Un aubergiste avait fait peindre sur sa maison une corneille, *graille* en patois dauphinois, *krahe* en all. (*graculus*, geai ou espèce de corneille, en lat.), et le nom de l'auberge s'est plus tard étendu au quartier.

En 1612, les bureaux des premiers *fiacres* se trouvaient dans une auberge de Paris placée sous l'invocation de Saint *Fiacre,* dont l'image était reproduite aussi sur les voitures (1). Le nom de l'enseigne ne tarda pas à devenir celui des véhicules, qu'on avait d'abord appelés carrosses à cinq sols, parce que le prix de location était de cinq sols par heure. *Sauvage* est un nom assez commun à Paris; il est dû à un type fort à

(1) Barbier, *Chronique de la régence et du règne de Louis XV*, 1857, t. VII, p. 185. *Fiacrius* ou *Fefrus* en lat., *Fiachra* en irl., patron des jardiniers, vint d'Irlande en France dans le VII[e] siècle, et défricha un coin de la forêt de Brie pour y créer un jardin dont il donnait le produit aux pauvres voyageurs. Ce nom est le même que celui de *Fiachra-Biaccada*, fils de Cahir-Mor, roi d'Irlande en 192.

Digitized by Google

la mode dans les XIVe et XVe siècles, grâce au roman de **Lancelot** du Lac, et aux autres ouvrages de chevalerie (*Lancelot*, *Lancelin*, etc., pour l'**Ancelot**, veulent dire page, serviteur, du lat. *ancillus*). Le sauvage velu et géant, armé d'une massue, ornait la façade d'un assez grand nombre d'édifices. C'était le gardien des trésors et des belles prisonnières, le hideux complice du traître *Ganes* ou *Ganelon* (V. p. 146). Ce type de gardien féroce servait et sert encore de tenant à beaucoup d'écussons. Dans les tournois, les chevaliers faisaient souvent porter leur écu par des varlets déguisés en sauvages.

La famille des marquis *Anjorrant*, éteinte en 1859, et qui a fini par un suicide, comme celle des ducs de Saulx-Tavanne en 1845, a pour premier auteur connu Raoul *Anjorrant*, marchand à Paris en 1326; mais sa noblesse ne date que de Jean, conseiller au parlement sous François Ier. Raoul avait une enseigne faisant allusion à son nom : c'étaient deux *anges orants* ou priants (*angeli orantes*). Ce tableau a donné lieu à une tradition, rapportée par l'auteur des *Souvenirs* (apocryphes) *de la marquise de Créquy*, d'après laquelle le nom d'*Anjorrant* aurait été donné à cette famille par Saint Louis, qui trouvait toujours quelqu'un de ses membres en oraison dans la Sainte-Chapelle. **Anjorrant** est une légère modification d'**Enjorran**, nom commun à Paris en 1292 (1); il est synonyme d'*Ingalram*, contemporain de Charlemagne (2), d'*Ingerrand* (XIe siècle), *Enguerrand* (XIIe siècle), *Enjourand* (XIVe siècle), qui signifient jeune et robuste, jeune et fort, et dont *Inghiranni* est la forme it. Ils ont pour racine *ing*, *inc* ou *ink*, jeune, enfant, descendant, en tud.; *Ingo* était un des trois fils de *Mannus*, dieu des Germains; on retrouve ce mot dans les noms suivants cités par Ferguson (3) : *Engo* (VIIe siècle); *Ingo*, *Ingizo* ou *Inghiso* (IXe siècle); *Ingobald*,

(1) *Paris sous Philippe-le-Bel*, publié par Géraud.
(2) *Polyptique de l'abbé Irminon.*
(3) *Teutonic Name-System*, p. 292.

Digitized by Google

Ingbald, **Inchbald**, jeune et hardi; *Ingelrich*, jeune et puissant; *Ingelger*, jeune guerrier, etc. La chapelle *Enjuger* (Normandie) se nommait primitivement *Capella Ingelgerii* (V. p. 314).

Les enseignes constituaient le blason des anciens marchands; de même que les armoiries transmises héréditairement, elles forment une propriété reconnue par l'usage et consacrée par la jurisprudence. Les contrefaçons et usurpations d'enseignes donnent lieu à des difficultés que les tribunaux sont appelés à trancher. Les enseignes, de même que la raison sociale d'une maison de commerce, se perpétuent souvent pendant plusieurs générations et ont une véritable valeur. *Le Café de Foy*, d'où Camille Desmoulins, la veille de la prise de la Bastille, sortit, une feuille verte à son chapeau, suivi d'une foule immense, a été fondé, en 1749, par M. de Foy, ancien officier. Il a changé cinq ou six fois de maître depuis cette époque jusqu'en 1864, date de sa fermeture pour cause de faillite; mais il a toujours conservé son enseigne, à laquelle les transformations de Paris ont fait perdre une partie de son prix, puisqu'elle n'a pas trouvé d'acquéreur à quinze mille francs.

Cet établissement, ainsi que le *Café Procope*, ouvert par un Florentin, vers 1673, celui des *Frères Provençaux*, fondé en 1786, sont beaucoup plus connus par le titre écrit sur la façade que par le nom des propriétaires. A Paris, depuis un certain nombre d'années, les enseignes des magasins de nouveautés et d'objets d'art sont empruntées au répertoire dramatique, et rappellent des souvenirs agréables. Tels sont les *Deux Magots, la Vestale, les Trois Sultanes, la Lampe Merveilleuse*. L'étalage a complètement éclipsé l'enseigne : « Ce n'est plus avec un tableau ou un bas-relief, dit *Zaccharie Rendu*, mais avec des fleurs, des étoffes habilement disposées, des bijoux ou des objets d'art que l'on cherche à attirer les regards des passants. » (**Zaccharie**, *Zakariah*

Digitized by Google

en hébr., celui dont Jéhovah se souvient; de *zakar*, mémoire, souvenir, *zikarim*, pierres commémoratives; **Rendu**, moine, religieux, *rendutus* en b. lat., *qui se in monachum reddidit*).

Il existe sur l'*Almanach des adresses de Paris*, sans compter ceux des dames du demi-monde qui se canonisent assez volontiers, plusieurs centaines de noms précédés du mot saint, mais sans particule indiquant une idée de noblesse. Tels sont ceux de *Saint-Laurent, Saint-Martin, Saint-Pierre, Saint-Michel, Saint-Ives*, qui servaient d'enseigne et de patron à certains corps de métiers. Le maréchal de Vieilleville raconte que lorsque M. de Saint-André fut nommé gouverneur de Lyon (1547), ce dernier « peupla sa compagnie de gendarmes d'une terrible sorte de gens, car il n'y avait ni hoste, ni fils de tavernier, qui n'y fust enrollé. Et parce que communément, aux hostelleries de France, les enseignes qui y pendent sont soubscrites du nom de quelque sainct ou saincte, ceste racaille portait le nom d'un sainct ou d'une saincte, selon l'enseigne qui pendait aux maisons desquelles ils étaient sortis... Ils se vantaient de porter tel nom en faveur de leur capitaine qui s'appelait Sainct-André. »

Parmi les noms empruntés aux enseignes, on peut citer les suivants : **Bell**, cloche, en angl.; ce mot est emprunté à un radical qu'on retrouve dans **Pealer**, bruyant, tapageur; *baula*, mugir, en scand., *bellen*, clabauder, en all., *balare*, bêler, en lat. Les fondeurs ont souvent pour enseigne une *cloche* d'or ou d'argent; l'ancien papier dit à *cloche* était ainsi appelé à cause de la marque du fabricant représentée dans le filigrane. Cloche est une onomatopée dont la racine a formé les noms **Clockman**, *Cloqueman*, *Clokeman*, **Glockner** et *Clochard*, sonneur de cloches. *Croix* ou *Lacroix* est un nom commun à beaucoup de familles et à un grand nombre d'enseignes. *Cauchon*, chausson, haut de chausses (v. p. 54); **Baroche** et **Barrot**, brouette, chariot, *barocia*, *barotta* en b. lat., *baroccio* en it., de *bären*, porter, transporter, en

Digitized by Google

anc. all.; *Pitcher*, pioche; *Scale*, *Léchelle; Tenaille*, nom primitif de la famille de Vaulabelle; *Ferchault*, qu'un savant a quitté pour prendre celui de **Réaumur** (tour ou château du roi); *Pott*, pot; *Hammer*, marteau; *Basket*, *Panier*, nom d'une dixième Muse et d'un nécessaire ou panier à ouvrage; **Boiste**, boîte, en v. fr., *bustella* et *buxida* en b. lat. (πυξις, buis), d'où *Boitard*, *Boistard*, fabricant de boîtes et trésorier; *Cresset*, nom assez commun en Angleterre, et peut-être **Gresset** : c'était une espèce de fanal en fer, qu'un soldat portait au bout d'un bâton, et servant à éclairer la marche des troupes, comme la colonne de feu qui guidait les Hébreux dans le désert; *cresset*, *crasset*, lampe de cuisine, dans les provinces du Nord, viennent d'un radical qu'on retrouve dans *crisuelo*, lampe, torche, en anc. esp.; *crisuela* en basq.; *criosach*, braise, en irl.; *cresu*, enflammer, en bret.; **Fallot**, jeune philologue mort en 1836; c'est aussi le nom d'un capitaine anglais du XV[e] siècle. On appelait *falotiers*, dans le XVII[e] siècle, les officiers subalternes chargés de l'éclairage du Louvre, et ceux qui accompagnaient, avec des torches, les grands seigneurs, dans les rues de Paris. D'après Littré, *falot*, *faille* en v. franç., vient du lat. *facula*, diminutif de *fax*. *Falot*, voulait dire aussi folâtre, facétieux, dans le XVI[e] siècle. *Hans* (Jean) **Ferdargent**, dont le nom paraît dû à l'enseigne d'un maréchal-ferrant, confectionna, en 1480, la cage dans laquelle Louis XI fit enfermer Simon de Quingey. Quelquefois aussi les noms de *Roi*, *Leroi*, *Lempereur*, rappellent la halte d'un personnage couronné dans une auberge.

§ XII

Noms des enfants trouvés

Comme les enfants trouvés ne portent pas le nom de leurs parents qui veulent rester inconnus, on supplée à cette igno-

Digitized by Google

rance en leur donnant un nom souvent pris au hasard dans le dictionnaire : c'est celui d'un arbre, d'une fleur, d'une plante, d'une pierre, d'un métal, d'un animal, d'un instrument ou d'une note de musique, d'un jour, d'un mois, d'une fête, du saint honoré le jour où l'enfant a été trouvé, de l'objet ou du monument près duquel il a été abandonné, etc. Tels sont les noms suivants : **Strauss,** bouquet, guerre et autruche, en all.; *Larose, Persil, Diamant; Steele,* acier, en angl.; *Dieze, Dimanche, Vendredi; Avond,* soir, en holl.; *Toussaint, Pâques, Carême; Peel,* pelure; **Pitt,** fossé; *Eichel,* gland; **Staub,** poussière; *Durst,* soif, etc. On lui donne aussi, comme nom ou surnom, un mot rappelant l'illégitimité de sa naissance, comme *Bastard* (v. p. 263), *Bourc, Questron,* **Donnet,** *Donnez,* **Trouvé** (*trouveure*, chose trouvée, épave, en v. franç., de l'all. *treffen*, saisir, trouver); **Gayvat,** *Gueyvat, Gaïf* (*gaivus* et *waivium* en b. lat., enfant trouvé; *waive*, quitter, abandonner, en angl.; *vafian* en anc. sax., *gayver* et *guesver* en v. franç.); *manzer* en hébr., en b. lat. et en esp. Ce mot, inséré dans un acte du XIII[e] siècle, a fait rejeter par Chérin les prétentions d'une ancienne famille du Poitou qui se disait issue en ligne légitime des sires de Luzignan.

Le nom primitif de d'Alembert, enfant naturel du chevalier **Destouches** (1) et de M[me] de **Tencin** était Jean *Le Rond*, parce que, peu de jours après sa naissance, il fut exposé sur les marches de la petite église de Saint-Jean-le-Rond, détruite

(1) **Touche,** bois, parc (V. p. 179). Le nom primitif des *Tencin* était *Guérin* dans le XVI[e] siècle, *Garin* dans le XV[e], *Garinus* et *Guarinus* dans les actes du XII[e]. Cette famille, originaire de Romans, était représentée en 1589 par Antoine *Guérin*, juge royal, récemment anobli. **Garin, Warin** et **Guerin** (de *gar win* ou *ger win*) signifient guerrier ami, en tud. Les *Guerin* achetèrent dans le XVII[e] siècle la terre de *Tencin*, dont ils prirent le nom, et s'éteignirent dans le XVIII[e]. **Tencin** (*Tensium*), comme **Tence,** viennent de *tensio*, *tensa*, cens, redevance, en b. lat., et rappellent des concessions ou albergements faits par les seigneurs.

Digitized by Google

aujourd'hui, et qui était près du grand portail de Notre-Dame de Paris, à laquelle il servait de baptistère. Il l'échangea plus tard contre celui de d'*Alembert*, beaucoup plus distingué, mais dont l'origine est inconnue. On ne peut pas tracer de règles précises pour arriver à expliquer les noms de cette nature; ainsi, vers 1850, le *Courrier de la Drôme* annonçait qu'un enfant ayant été trouvé à une heure avancée de la nuit dans le vestibule du *Cercle des Divans*, à Valence, avait reçu le nom de Saturnin *Divan*, qui permettra peut-être à un de ses descendants de se faire passer pour un fils des croisés (*Dyouan*, conseil des chefs, en turc). On assure qu'un des administrateurs des docks de Londres a reçu le nom de **Night**, parce qu'on l'a trouvé, au milieu de la nuit, exposé dans la rue.

Le général Jean-Etienne *Championnet*, qui s'est illustré par la conquête du royaume de Naples, est né en 1762 dans les environs de Valence. Il était fils naturel de M. Grand, alors maître de poste à Romans, qui passait pour conduire ses amours plus vite que ses voyageurs, et de Madeleine Collion, sa fermière (1) ; mais on ignore et on ignorera toujours sans doute à quelle cause il doit le nom de *Championnet*, né et mort avec lui. Suivant les uns, c'est parce qu'il serait venu au monde comme un champignon, dont *Championnet*, pour *Champignonnet*, serait le diminutif; suivant les autres, on l'aurait appelé ainsi parce que son père possédait des terres au quartier de ce nom, près de Valence; d'autres enfin, et c'est assez probable, voient dans *Championnet* un diminutif de *Champi*, bâtard, fait dans les champs, dont *Champise* est le féminin ; *champil*, forme usitée dans le xve siècle, reproduit encore mieux le lat. *campilis*. *François le Champi* (bâtard) est le titre d'un roman de George Sand; le maréchal Jean de

(1) *Championnet* a, du côté de sa mère, beaucoup de parents dans la commune d'Alixan; ils ont conservé un nom dont l'étymologie se trouve déjà à la page 72.

Digitized by Google

Montluc-Balagny, fils naturel de M. de Montluc, évêque de Valence et archevêque d'Aix, fut connu longtemps sous le nom de M. de *Champis*. Il est difficile d'éclaircir complétement un fait encore peu éloigné de nous et qui se rattache à une célébrité militaire.

Championnet et d'Alembert ont partagé avec beaucoup d'autres illustrations le triste privilége d'être enfants illégitimes. *Charles Martel, Guillaume-le-Conquérant, Dunois, le maréchal de Saxe, le duc de Berwick, Galilée, L'Arétin, Boccace, Erasme, Delille, Chamfort, Chapelle, de Jouy, Emile de Girardin*, et une autre célébrité politique contemporaine, née en 1811, ont été enfants de l'amour. On a donné sur les causes de la supériorité intellectuelle d'un assez grand nombre d'hommes conçus dans cette condition, des raisons mégalanthropogénésiques développées d'une manière plus ou moins paradoxale dans les ouvrages de Monthenaut d'Hély, de Caillau, de Millot, de Robert-le-Jeune et de l'abbé Quillet. L'*Indépendance belge* du 24 mars 1859 a publié une longue liste des enfants naturels illustres, apostillée par M. de Girardin qui demande à en grossir le nombre.

Le personnage politique dont on vient de parler avait d'abord pour armoiries un aigle et une fleur d'*hortensia*, et pour devise : *Tace et memento* (1), tais-toi et souviens-toi. Un titre plus élevé et de nouvelles armes rappelant sa filiation paternelle lui ont été accordés en 1862. L'hortensia emblématique a été remplacé par l'écusson des *Flahaut*, qui est d'argent à trois merlettes de sable; on y a ajouté une bordure d'azur et d'or de seize pièces; les compons d'azur sont chargés de l'aigle de l'Empire, et les compons d'or, du dauphin d'Auvergne; enfin la devise primitive, qui pouvait convenir à un diplomate, mais qui disait trop de choses en se taisant, et rappelait qu'une tête auguste et couronnée se penchait souvent

(1) *Gazette de France* du 6 juillet 1856, — *Illustration* du 19 juillet 1856.

Digitized by Google

sur son berceau, a été remplacée par cette allusion à ses services et à son dévouement : *Pro patriâ et imperatore.* Son nom paraît avoir été emprunté à un des héros du *Latmo* d'Ossian, dont les poésies jouissaient d'une grande vogue sous le premier Empire ; Napoléon tira aussi des ouvrages d'Ossian le nom d'**Oscar** (*oscarra*, énergique, hardi, en irl.), qu'il donna au fils aîné de Bernadotte, roi de Suède, son filleul (1). Le nom du personnage dont je parle, veut dire, d'après Macpherson, aimé, chéri, en caléd.; il devient nom de femme en substituant un *a* à la dernière lettre *y*.

En l'état, il est très-difficile d'arriver à une certitude absolue quant à l'origine de ce nom : il n'a été porté par aucune autre famille noble, française ou créole, des XVIIIe et XIXe siècles, et on ne le trouve pas dans la nomenclature des villages et des hameaux donnée par le *Dictionnaire des postes*. Des mémoires historiques révèleront sans doute plus tard le véritable mot de cette énigme. L'acte de mariage de cet homme politique, rédigé en latin le 7 janvier 1857 (style russe), et célébré à Saint-Pétersbourg, dans la paroisse de Sainte-Catherine, par M. Pierre Couder, curé de l'église de Saint-Louis de Moscow, autorisé par Dom Venceslas Zylinski, archevêque de Mohilef, métropolitain de toutes les églises catholiques romaines de l'Empire russe, ne mentionne *ni les noms des père et mère des deux époux, ni leur décès, ni leur consentement.* Il se borne à relater la libre volonté des parties contractantes et à constater que les publications n'ont pas amené la découverte d'empêchements canoniques.

(1) D'après Worsaae, *Danes and Norwegians in England, Oscar* est une altération des noms scandinaves *Asgeir, Eskere* ou *Askher*, piquier, lancier; si l'étymologie est exacte, elle suffit pour prouver la supercherie de Macpherson.

Digitized by Google

§ XIII

Idées principales auxquelles sont dûs les noms, chez les Hébreux, les Arabes, les sectateurs de Bouddha, les Grecs et les peuples de l'Amérique du Nord

Les idées, le caractère, l'esprit et les mœurs de certains peuples offrent un type exceptionnel, et chez eux le choix des noms subit l'influence des coutumes, des croyances et des usages. Cette influence s'étend jusqu'au genre de béatitude dont on espère jouir dans l'autre monde. Ainsi les belliqueux Scandinaves croyaient que les *Valkiries* ou déesses de la guerre assistaient les braves pendant les combats, et enlevaient leurs corps pour les transporter dans le **Walhalla**, dont le nom veut dire palais des morts ou des élus (*val*, cadavre ; *hall*, maison, palais, halle ; **Valkiries** vient de *val*, cadavre, et *kiora*, choisir). C'est là qu'ils jouissaient de la vue d'une gloire et d'une victoire perpétuelles, sans jamais se lasser de boire l'hydromel dans le crâne de leurs ennemis. Leurs noms, comme ceux des conquérants germains, rappellent presque tous des idées de guerre et de victoire. Les mahométans peuplent leur paradis de houris enivrantes, et les Indiens de l'Amérique sont persuadés qu'ils jouiront des plaisirs d'une chasse éternelle, et qu'ils poursuivront les daims à l'aide de chiens plus agiles que le vent.

On retrouve de nombreuses traces des idées religieuses dans les noms propres des Juifs et des Arabes, chez lesquels sont nées trois religions qui ont joué un grand rôle. Les Hébreux, nation essentiellement théocratique, regardaient leurs origines, leurs lois, et leurs institutions comme l'œuvre de Dieu. Leur langue, figurative et imagée, comme toutes les langues primitives, respire un air antique, rappelant les premiers jours de la création. Les pensées énergiques de la Bible ne sont qu'imparfaitement recouvertes, comme la nudité de nos premiers

Digitized by Google

parents, par un petit nombre de mots et par de courtes phrases concises et coupées : chacune d'elles forme un tout complet qui donne aux livres saints un aspect décousu et saccadé. Le style, très-favorable aux récits historiques, doit principalement son expression et son énergie à cette loi de la syntaxe, commune à la langue sanscrite, que le verbe, ce radical par excellence, est le principe d'où tout dérive, et l'hébreu possède une foule de verbes expressifs et pittoresques.

Le Bible ne renferme que 5642 mots différents (1); mais dans ce nombre ne figurent pas ceux qu'on rencontre seulement dans le rituel des prières israélites, remontant presque toutes à l'époque des Macchabées, et dans le recueil des sentences des anciens pères de la Synagogue. La perfection relative d'une langue est de suffire aux besoins et au goût du peuple qui la parle. Presque tous les mots et les noms propres hébreux sont significatifs, et la recherche du radical a souvent permis aux critiques de rectifier des erreurs de détail qui s'étaient glissées dans le texte de la Vulgate (V. le ch. VII).

Dans plusieurs centaines de noms, les mots Dieu (*El*), ou Jéhovah (*Iah*), entrent comme partie principale et constitutive. Tantôt c'est par un principe de piété et de reconnaissance, comme dans *Joab*, qui a Jéhovah pour père ; *Joel* et *Eliab*, dont Dieu est père ; **Gabriel**, envoyé de Dieu ; *Zabdiel*, *Zabdiah* ou *Zébédée*, *Mathathias* ou **Mathieu**, *Nathaniah*, *Nathaniel*, *Elnathan* et *Jonathan*, qui signifient tous don de Dieu ou de Jéhovah, comme *Donnadieu ; Jaïr* ou *Jahir*, soutenu par Jéhovah ; *Sédécias* (*Tsedekiah*), justice de Jéhovah, très-juste : on retrouve la même racine dans *Melchisédec*, roi de justice ; *Melchiel*, *Melchias*, Dieu, Jéhovah est mon roi ; *Héliah* ou *Elie*, mon Dieu est Jéhovah ; *Elidad*, aimé de Dieu ; *Elisur*, **Eléasar** ou *Eliéser*, Dieu est ma

(1) Renan, *Histoire des langues sémitiques*, p. 128 ; — Volney, *Alphabet européen appliqué aux langues asiatiques*, p. 360.

Digitized by Google

force, ou fortifié par Dieu; *Elimélek*, Dieu est mon roi; **Elisée**, *Eliascha*, sauvé de Dieu, etc.

Quelquefois le nom de Dieu, comme l'adjectif divin dans les expressions beauté divine, éloquence divine, est simplement employé pour indiquer le modèle et la source de toute perfection et exagérer l'idée en lui donnant une forme hyperbolique, et en faisant du mot Dieu le superlatif absolu de la puissance et de la sagesse, comme dans **Madeleine**, *Magdalel*, tour ou grandeur de Dieu; *Azariel*, *Azarias*, force de Dieu, de Jéhovah; *Ariel*, lion de Dieu, redoutable comme Dieu; *Ezéchiel*, *Ihetzkiel*, fortifié par Dieu ou fort comme Dieu; *Ezéchias*, *Hetzechiah* en hébr., *Hazakiaou* en caractères cunéiformes, fort comme Jéhovah. D'autres fois, les noms se rapportent à un acte du Très-Haut, comme **Ismaël**, exaucé par Dieu, parce que la Genèse (16, 11) dit que Dieu exauça la voix d'Agar, quand elle devint mère d'Ismaël; **Siméon** (*Schiméon*), exaucé, Dieu ayant consenti à la demande de sa mère (Gen., 29, 33); *Schémahia* ou *Schémaiah*, entendu par Jéhovah; *Baliah*, commandé par Jéhovah.

Le second chapitre de la Genèse offre un exemple de ce style métaphorique dans ce passage traduit en termes fort obscurs : *Spiritus Dei ferebatur super aquas*, l'esprit de Dieu était porté sur les eaux. Les mots *Roach Elohim*, l'esprit ou le souffle des dieux, pour tempête, orage, colère, passion, sont souvent employés dans la Bible : « Et l'esprit de l'Eternel le saisit, » dit-on en parlant de Samson, lorsque dans un accès de colère il tua trente Philistins (Juges, 14, 19). Ce passage signifie donc qu'un vent violent soufflait sur les eaux; de nos jours, par suite de l'habitude d'attribuer ce qui est mauvais ou fâcheux aux puissances ténébreuses, on dirait : Un vent de diable soufflait sur la mer (1).

(1) Gesenius, *Lexicon hebraïcum*, p. 925; — L'abbé Glaire, *les Livres saints vengés*, t. I, p. 16; — Patrice Larroque, *Examen critique des doctrines de la religion chrétienne*, t. I, p. 123.

Digitized by Google

Dans l'origine, les noms rappelaient aussi, soit une circonstance relative à la naissance de l'enfant, soit un vœu formé par ses parents, soit une espérance relative à son avenir. Beaucoup de noms ainsi formés se reproduisirent plus tard, sans qu'on eût toujours égard à leur sens primitif (1). Il y a trente siècles, comme aujourd'hui, on ne fabriquait pas les noms au hasard; leur étymologie est d'autant plus claire qu'ils appartiennent à une langue et à une race homogènes. Les surnoms sous lesquels sont connus les anciens ne leur ont souvent été donnés qu'à un âge avancé, à leur entrée dans le monde de l'histoire.

Nous ne connaissons guère qu'un millier de mots de la langue des Phéniciens (2); ce peuple avait pour principale divinité **Baal,** dont le nom signifie, dans cette langue ainsi qu'en hébr. et en chald., chef, seigneur, Dieu, comme *bâla* et *pâla* en sanscr. *Baal, Bulu* en caractères cunéiformes, est le *Bélus* des Babyloniens, et peut-être le **Bélen** ou *Bélin* des Gaulois (pour les noms mythologiques, v. le ch. v). Ce chef, ce seigneur, qui avait un temple magnifique à Babylone, était le soleil, ηλιος en gr., *béal* et *beul* en irl. (*bhala*, lumière, en sanscr., φαλος en gr.); son nom entre dans la formation de celui de plusieurs personnages célèbres et divinités secondaires, car c'était le Jéhovah des peuples qui l'adoraient. On peut citer **Annibal**, grâce ou don de *Baal* (*Anne*, gracieuse; *Hannaniah*, *Hananeel*, grâce, don de Jéhovah ou de Dieu); **Asdrubal**, *Azroubaal* en phén., secouru ou protégé par *Baal* (**Esdras**, secours, protecteur; *Hazareel*, *Hazriel* et *Hazariah*, protégé par Dieu, par Jéhovah; l'hébr. *azar*, ou *hatzar*, secours, correspond au lat. *adjutor*); *Muthumbal*, homme ou instrument de *Baal* (*math*, *meth*, homme, est un

(1) Munk. *Palestine*, p. 377.

(2) Gesenius, *Scripturæ linguæque Phœniciæ Monumenta*, 1837, in-4°. Cet ouvrage capital mentionne 930 mots dont le nombre a été un peu augmenté par les inscriptions nouvellement découvertes.

Digitized by Google

ancien radical sémitique qu'on rencontre dans *Métuastartès*, homme ou serviteur de la déesse *Astarté*, *Méthusçael*, serviteur de Dieu, noms analogues à ceux de *Christmann* et de *Gilchrist*, cités à la p. 169), et d'*Abd-Allah ; Iérombal*, qui vénère *Baal* (*irah*, vénérer, en hébr.) ; *Baalhanan*, don ou présent de *Baal :* c'est le nom d'*Annibal* renversé ; *Baalida* et *Baladan*, connu ou protégé par *Baal :* il correspond au nom de *Zéduiah*, protégé par Jéhovah ; *Balthazar*, *Belsazar* ou *Beltsazar*, roi protégé par *Baal* ou *Bélus* (v. p. 329) ; **Balaam**, avec *Baal* (*im*, *em*, avec, comme dans **Emmanuel**, Dieu avec nous).

Les Juifs adorèrent souvent *Baal* et Astarté. Le culte du premier fut ranimé par *Jésabel* (*Aitzbel* en hébr., **Isabelle** dans les temps modernes), dont le nom, de même que celui de son père *Ethbahal*, rappelle celui de *Baal*. Les Juifs ne proscrivaient pas toujours les dénominations empruntées à un culte étranger, et analogues aux noms d'*Apollinaire* et de *Saturnin*, portés par des saints de la primitive Eglise ; cependant le surnom de *Jérubahal* ou *Jérobaal* (qui combat contre *Baal*), donné à Gédéon lorsqu'il eut détruit l'autel de cette divinité (Juges, VI, 32), paraît être un détournement ironique du nom du dieu phénicien écrit sur les médailles au moyen des lettres I. R. B. H. L, et que Movers traduit par *Baal* vainqueur. On retrouve ce mot dans le nom de quelques rabbins ; la secte des nouveaux *Hassidim* (saints) a été fondée en 1740 par un Polonais appelé Israël *Baalschem* (maître ou seigneur du nom), ce qui rappelle la vertu attribuée aux différents noms de Dieu d'opérer des cures merveilleuses (V. p. 176) (1).

Leblant (2) dit que les noms de *Balsamus*, *Balsimius*, *Balsamon* (dont **Balsamo** est la forme moderne), étaient communs en Syrie dans les premiers siècles de l'Eglise ; on

(1) Ad. Franck, *la Kabbale*, p. 391.
(2) *Inscriptions chrétiennes*, p. 76 et 376.

Digitized by Google

les rencontrait aussi dans les Gaules, puisqu'on a trouvé à Artonne (Auvergne) le tombeau de *Balsimius*. Cet auteur pense que la forme phénicienne était *Balschamen* (baume ou parfum de *Baal*), de laquelle dérive le nom de la fleur appelée *balsamine* (βαλσαμινη) et les mots βαλσαμος et *balsamum*, *bausme* et *basme* en v. franç., *baume*, parfum; l'hébreu *bascham* (d'où le nom de femme *Baschemath*, parfumée) paraît être une contraction de *Balschamen*. *Baal* ou *Bel* étaient souvent joints à un nom du lieu où la divinité était spécialement adorée, ou à un mot indiquant un attribut particulier, comme dans *Baalzéboub*, ou **Béeltzébub**, dieu des mouches, correspondant à l'*Achor* des Pyrénéens, à l'*Apomyos* et au *Myagros* (destructeur des mouches) des Grecs. La Phénicie et la Judée étant souvent infestées par des nuées de moustiques et de sauterelles, les sectateurs de *Baal* le priaient de les délivrer de ce fléau (1). Par suite d'un usage commun à presque tous les peuples de transformer les divinités étrangères en démons ou en mauvais génies, les Juifs ont fait de *Béeltzebub* ou *Belzébuth* le prince des démons. *Balsamen* ou *Beelsamin*, dieu du ciel, est une divinité mentionnée par Sanchoniaton; son nom a beaucoup d'analogie avec la *Bélésamis* ou *Bélisama*, déesse du ciel, chez les Gaulois, dont il sera plus longuement question dans un paragraphe du chapitre cinquième, consacré aux divinités mythologiques.

D'après Menant (2), un grand nombre de noms assyriens résultent de la combinaison de deux idées simples. Grandeur de Dieu, Gloire de Dieu, Don de Dieu, sont des noms qui furent aussi communs chez les Assyriens, que ceux de *Natha-*

(1) Munk, *Palestine*, p. 28; — Hoefer, *Phénicie*, p. 65; — Movers, *Die Phœnizier;* — Lévy, *Phœnizische Studien;* — Reynaud, *Etudes religieuses et philosophiques;* — Renan, *Nouvelles considérations;* — Gesenius, passim; — **Hoefer,** fermier; **Mower,** faucheur; **Lévi,** lié, uni (Genèse, 29, 34).

(2) *Les Noms propres assyriens*, p. 32.

Digitized by Google

nael, *Déodat*, *Théodose*, *Dieudonné*, le furent chez les autres peuples.

Les Arabes, ces frères cadets des Hébreux auxquels ils ont emprunté une partie de leurs croyances religieuses, possèdent une langue aussi riche que celle de la Grèce et de l'Inde, devant laquelle tout change et qui ne change pas, dont les mots, comme le bronze et le granit, résistent à l'action des siècles. Leur dictionnaire a reçu du lexicographe *Al Firouzabadi* (né à *Firouzabad*, en 1328) le nom d'*Al Kamous*, l'océan; ils ont du Seigneur une idée si grande et si élevée, que rien, dans la nature, ne les surprend, puisque, placés en face des spectacles les plus capables de les frapper d'étonnement, ils se contentent de répondre avec gravité : Dieu est grand. Leur langue renferme une centaine de noms de la divinité, et chacun d'eux désigne un attribut particulier du Très-Haut.

Ils doivent à ces idées un grand nombre de noms, tels que les suivants : **Abd-Allah**, serviteur de Dieu, analogue aux noms hébreux *Obad-Iah*, *Obdias*, **Abdias**, *Obédas*, *Abdeel*, *Abdiel*, serviteur de Jéhovah ou de Dieu (*Allah*, *Illah*, *Eloa* sont trois formes du même mot) ; *Abd-el-Kader* et *Abd-ol-Kadir*, serviteur du puissant (on retrouve le même sens dans les mots néo-celtiques *kadr*, *kadar*, *kadour*, fort, puissant) ; *Abd-el-Rahman* ou **Abdérame**, serviteur du miséricordieux (*Réhum*, bon, bienfaisant, est un nom biblique) ; *Abd-el-Aziz*, serviteur de l'excellent : **Aziz** était le dieu Mars des Syro-Arabes ; *Abd-el-Hakk*, fils du sage (*Hakmoni*, sage, prudent, en hébr.) ; *Abd-el-Mélek* ou *Mélik*, fils du roi (du ciel) ; *Abd-el-Mottalib*, serviteur du superbe ; *Abd-el-Moumen*, serviteur du fidèle ; *Abd-oul*-**Medjid**, serviteur du glorieux : ce sultan a fondé l'ordre du **Medjidié** ; *Fackr-Eddin* ou **Facardin**, gloire de la religion (*far*, orné, glorifié, en hébr.) : l'*Histoire des quatre Facardins* est un des plus jolis contes d'**Hamilton** ; le nom de cet auteur, commun à beaucoup de familles écossaises, veut dire maison d'*Hamil*

Digitized by Google

ou *Amal* (actif, infatigable; v. p. 187); **Aladin** ou **Saladin,** *Salehedin* dans quelques auteurs français du XIIIe siècle, bienfaisance ou bonté de la religion, *Salah-Eddin* et *Ssalah-Uddin* en arabe;

Nur-Eddin ou *Nour-Eddin,* clarté ou éclat de la religion (*nahor,* lumière, en hébr.) : on rencontre le même mot dans les noms de femme *Nour-Djiham,* lumière du jour, et *Nour-Mahal,* lumière du harem, et dans celui du fameux diamant tombé au pouvoir des Anglais, lors de la conquête du Pendjab en 1847, et appelé **Koh-i-Nour,** montagne de lumière; *Medjid-Eddin* ou *Meschid-Eddin,* gloire de la religion; *Sein-Eddin,* grâce ou charme de la religion; *Rokn-Eddin,* flèche de la religion; *Rokn-Eddaula,* flèche de l'empire; **Taï-Eddin,** couronne de la religion (*Taïdar,* roi, en hind.); *Siraï-Eddin,* astre de la religion; *Siraï-Uddaula,* astre de l'empire; *Siraï* dérive de la même racine que *Sirius,* étoile, σειρος en gr., *seir* et *sir* en gall., *surya,* soleil, et *sûr,* briller, en sanscr.; *Schihah-Eddin,* étoile de la religion; *Ziya-Eddin, Ziya-Allah,* splendeur de la religion, splendeur de Dieu (*ziha,* beau, brillant, en hébr.); **Farid-Eddin,** perle de la religion; *Moezz-Eddin,* bras de la religion; *Moezz-Eddaula,* bras de l'empire; *Moezz-Lénidillah,* bras ou puissance de la foi de Dieu.

Les Orientaux résument ainsi leur jugement sur les trois langues parlées par les musulmans : « L'Arabe persuade, le Persan flatte, le Turc commande. » La richesse de ces langues, qui ont plusieurs centaines de mots pour exprimer, par exemple, les noms du chameau, du lion, de la gazelle, et ceux des organes des plaisirs sensuels, a permis aux Orientaux de créer une foule de noms offrant à l'esprit des images gracieuses et souvent grandioses, tels que **Abou-Beckr,** père de la Vierge; *Abou-Nouar,* père des fleurs, jardinier; *Ebol-Ahmed,* père du loué, du glorifié; *Djemchid* ou *Dschemchid,* miroir ardent; *Djahandar,* qui possède le monde; *Djahan-*

Digitized by Google

guir, et **Alamguir**, conquérant du monde : on retrouve le radical qui a formé *guir*, conquérant, dans le sanscr. *guru*, maître, seigneur ; κυριος en gr., *gur* et *guir*, homme fort, guerrier, en gall. (*vir* en lat.), et dans les anciens noms bretons cités par Zeuss (1), *Gurbodu*, guerrier victorieux, *Gurhoiarn*, guerrier de fer, *Mac-Guir*, fils du guerrier ; **Abou-Mandour**, père de l'éclat, illustre ; *Ebul-Dschafer*, père de l'or, riche (*dschaba*, or, en hébr.) ; *Moessema*, rosée du ciel, désirée ; **Zahra**, belle, parfumée ; *Zohra*, *Zoharah*, brillante, éclatante ; les Juifs appellent *Zohar* un ouvrage sur la kabbale composé dans le moyen-âge ; *Zohra* est le nom de l'étoile de Vénus ; on le retrouve dans *Zoroastre*, astre éclatant (v. p. 327) ; **Ouendia**, bouton de rose ; *Zinat-Ulmahal*, ornement du palais ; **Taï-Ulmahal**, couronne du palais ; *Zéryn-Tadi* ou *Taï*, couronne d'or, surnommée *Goured-el-Ayn*, consolation des yeux : c'est une des apôtres les plus exaltées de la secte du babysme, fondée en Perse vers 1843 (2) ; *Schams-Ulmaali*, soleil des choses élevées ; *Schems-al-Schoarra*, soleil des poètes ; *Schemesch*, soleil, en hébr. ; *Samas* ou *Samis* dans les textes assyriens ; *Schimschon*, *Samson*, dans la Bible (v. p. 405) ; *Ebul-Hamid*, père des louanges, louable ; *Hamid-Allah*, louange de Dieu (3) ; **Ebul-Fereds**, père des voluptés.

Les noms des patriarches, des prophètes et des apôtres de l'islamisme sont communs à beaucoup de musulmans, qui ne comprennent la grandeur que dans l'inspiration divine et la sainteté : tels sont ceux d'**Ibrahim**, *Abraham* ; *Soliman* et *Suleiman*, *Salomon*, pacifique, *Schalomoh* en hébr., de *schalem*, paix, amitié, qu'on retrouve dans *Schelumiel*, ami

(1) *Grammatica celtica*, p. 27, 784, 868.

(2) Cte de Gobineau, *les Religions dans l'Asie Centrale*, 1866. **Gobineau**, diminutif de *Gobin* (V. p. 247).

(3) Pour plus de détails voir : Pott, *Die Personennamen*, p. 704 ; — Garcin de Tassy, *Mémoire sur les noms et les titres musulmans*.

Digitized by Google

de Dieu; **Moussa** et *Muça*, Moise; *Mohammed, Ahmed*, etc. (v. p. 32 et 170); *Daoud, Davoud, David*, aimé, aimable; *Yousouf, Joseph*, augmentation, accroissement.

Un certain nombre de noms de famille sont d'origine sémitique; ils ont été portés d'abord par les chrétiens de la primitive Eglise, et ont été donnés plus tard comme noms de baptême. Quelques-uns cependant paraissent se rattacher à des Sarrasins fixés dans le midi de la France (1), notamment ceux qui suivent : **Azar,** *Azard*, secourable (v. p. 427) : dans les hiéroglyphes, *Azar* et *Osiris* sont deux variantes du même nom; une inscription phénicienne mentionne *Abd-Osir*, serviteur d'*Osiris;* Ezman-*Azar* était roi des Sidoniens; *Azard* n'a rien de commun avec le substantif *hasard*, *azardus* en b. lat., jeu de dés, aujourd'hui chance, risque, emprunté à l'arabe *séhar* ou *sdr*, dé (*jasara*, partie de dés), combiné avec l'article *al*, ce qui a fait d'abord *al sar*, et plus tard *asar;* en it. on dit *zara*, coup de dés, jeu de hasard, et *zaroso*, hasardeux; l'article n'a été ajouté au radical qu'en français, en espagnol et en portugais.

Le nom d'**Azéma** est porté par plusieurs familles des environs de Narbonne; de même qu'*Azam*, *Ozem*, *Azem*, *Azim*, il veut dire grand, élevé, sublime : *Azim-Uddin*, le grand (homme) de la religion, le prophète; *Azamoglan*, serviteur des grands, en turc; *Azéma* était une princesse de la famille de Bélus; **Azémia** est un nom assez commun en Perse; *Azéma* de Montgravier, officier supérieur d'artillerie et membre correspondant de l'Institut, mort en 1865, prétendait être issu d'un chef sarrasin établi en Languedoc, et ses traits se rapprochaient beaucoup du type arabe. L'auteur de la *Biographie des membres de l'Assemblée nationale* en dit autant de Germain *Sarrut*, né à Toulouse. *Sar*, *sarah* signifient prince, seigneur, en hébr. et en pers.; *sary* a le

(1) Reinaud, *Invasion des Sarrasins en France;* — *Revue du Dauphiné*, articles de Jules Ollivier.

Digitized by Google

même sens en arabe ; *saru*, roi, *saruut*, royauté, en caractères cunéiformes (1) (V. p. 329).

On ne trouve nulle part en France le nom de **Rostaing** ou *Roustan* avant l'invasion des Sarrasins, et Forstemann ne le mentionne pas parmi les noms tudesques. Dans les premiers siècles qui suivirent l'arrivée des musulmans, on le rencontre presque exclusivement dans les provinces envahies par ces infidèles. *Roustang*, comte de Gironne, assiégea Barcelone en 801 ; *Rostanus* était archevêque d'Arles en 870 ; *Rostagnus*, archevêque de Vienne en 900 ; *Rostagnus*, évêque d'Apt en 970 ; on trouve ce nom à Vienne en 798 ; dans les XIe et XIIe siècles, il était commun à Romans et en Provence (2) ; la famille de *Rostagni* est connue dans le Comtat depuis 1149 ; *Rostan* était un prénom assez répandu à Montpellier dans le XIIIe siècle (3). Diverses localités rappellent le séjour des Sarrasins dans le midi de la France ; il en sera question dans le chapitre V : mentionnons le *Pertuis-Rostan* et le *Val-de-Rostan*, ainsi que la *Pieve* ou canton de *Rostino*, en Corse, île que les Sarrasins ont aussi occupée.

Sauf de rares exceptions, l'étymologie du nom ne prouve rien pour l'origine de celui qui le porte, l'hérédité ne remontant pas au-delà du XIe siècle ; il n'est question ici que de la signification (v. p. 28) : ce nom est le même que celui de **Roustam** ou *Roustem*, personnage héroïque de la Perse qui vivait 600 ans avant J.-C., et qui joue un grand rôle dans les anciennes traditions : c'est l'Hercule et le Roland de ces contrées. Il a été porté par un célèbre guerrier du VIIe siècle après J.-C., et un roi persan du Xe ; il est commun en Perse ; *Rustam* ou *Rustem* est un des généraux de l'armée turque,

(1) *Les Noms propres assyriens*, p. 31. Forstemann et Ferguson, p. 230, citent cependant les noms tud. *Sarrad* et *Sarrat* (IXe siècle), guerrier ami ou conseiller.

(2) Giraud, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Barnard*, t. II, p. 302 ; — *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*.

(3) Germain, *Histoire de Montpellier*, t. I, Appendice.

Digitized by Google

homonyme du mamelouk ramené d'Egypte par Bonaparte. Une des provinces de Perse est appelée *Rustandar*, pays de *Roustam*, et un monument singulier situé près de Bisoutoum porte le nom de *Tahk-ti-Roustem*, trône de *Roustem* ; enfin, une dynastie des princes musulmans d'Afrique est connue sous le nom de *Rustamya*, emprunté à son fondateur. On a tort de mettre un *g* à la fin de *Rostain;* ce mot n'en comporte pas plus que *Roustam* et *Roustem;* il a été ajouté par suite de l'usage assez général dans les XIIIe et XIVe siècles, de placer un *g* à la fin de certains mots (1).

Ces noms signifient en pers. corps ou homme fort, robuste, comme *Sforza, Mégasthène, Stark;* ils ont pour racines *rus*, solide (*rustan*, grandir; *rusti*, courage); *tan* ou *ten*, homme, corps (*tan*, *than*, prince, chef de clan, chez les Etrusques, les Irlandais et les Ecossais); on retrouve cette dernière racine dans *Tchom-Tem*, corps de bronze, un des surnoms du héros *Roustem;* dans l'épithète de *Pilten*, que les anciens Perses donnaient aux plus vaillants guerriers, dans le nom du Persan **Althen**, qui propagea dans le Comtat la culture de la garance, et dans celui d'*Althin*, chef d'une troupe de Sarrasins qui porta, en 736, ses ravages jusqu'en Bourgogne : ces deux derniers noms signifient grand corps, grande taille (*ali*, *ala*, élevé, sublime; *altus* en lat.). *Rustig*, agile, robuste; ρωστικος, qui fortifie, en grec.; **Rostoslaf**, nom d'homme slave qui veut dire fort et glorieux, dérivent d'un autre courant.

La langue sanscrite compte plus de trente siècles d'une existence florissante; c'est l'idiôme sacré des prêtres de *Brahma*, la première personne de la trinité hindoue, dont la religion est professée par 300 millions d'âmes. Les incarnations de *Wischnou* ou *Vichnou* et l'histoire des autres puissances de la théogonie des *Brahmes* ont donné lieu à beaucoup de noms propres. Les dogmes de l'incarnation et de la trinité sont

(1) Guillot, *les Rues de Paris au XIIIe siècle*, p. 6.

Digitized by Google

communs à plusieurs peuples : chez les Hindous, *Brahma*, dans lequel divers auteurs voient l'*Abraham* de Moïse; le nom de sa femme rappelle celui de *Sara* (v. p. 329); elle s'appelait *Saraswadi* ou *Saraçouati*, princesse ou reine épouse (1); *Vichnou* (peut-être d'un radical qui veut dire victorieux dans la plupart des langues de l'Europe), et *Siva* ou *Civa* (heureux), sont les deux autres personnes de cette trinité; chez les bouddhistes, **Bouddha**, sage, intelligent, savant; *Dharmas* et *Saugas;* chez les Scandinaves, *Asgard*, *Utgard* et *Mitgard;* chez les anciens Egyptiens, *Ammon*, le père, *Mouth*, la mère, *Khous*, le fils, qui prennent dans leur incarnation terrestre les noms d'*Osiris*, *Isis* et *Horus;* chez les Mexicains, *Ho*, *Huitzilopochtli* et *Tlaloc*. On rencontre sur d'antiques monuments contemporains des Pharaons le triangle qui figure sur nos tabernacles et qui est l'emblème de la Trinité. *Vichnou* et *Bouddha* se sont aussi incarnés; ce dernier, d'après les livres sacrés de l'Inde, fut conçu par une *Vierge* sans souillure et naquit six ou sept siècles avant l'ère chrétienne; Saint Jérôme (*Adversus Jovinianum*) mentionne cette antique tradition. Le nom de *Bouddha* ou du *Bouddha* est cité pour la première fois par Saint Clément d'Alexandrie, mort en 317 (2).

La naissance miraculeuse de *Fou-Hi*, premier législateur des Chinois, et celle de *Huitzilopotschli* ou *Vitslibochtli*, le

(1) *Vadhu* ou *Vadhî*, femme; Pictet, *Origines*, t. II, p. 332.

(2) Edition de Frédéric Sylburge, *Stromates*, t. I, p. 305. Voir aussi Renan, *Etudes d'histoire religieuse*, p. 176; — Burnouf, *Introduction à l'histoire du Bouddhisme*, passim. **Burnouf** veut dire guerrier secourable (*burn ulf*, en tud.). *Barn*, *bern*, *born*, *burn*, *pern*, entrent dans beaucoup de noms avec le sens de guerrier ou défenseur (*beorn*, chef, en angl.-sax.; *barn*, juge, noble, en irl.; *barnage*, assemblée de la noblesse, en v. franç.). Tels sont : **Barnier**, guerrier ou défenseur courageux (*barn her*); **Barnouin**, guerrier ami (*barn win*); **Barnaud**, guerrier ou défenseur vénérable (*barn ald*); *Berno*, *Borno*, *Burno*, noms communs en Dauphiné dans les XIe et XIIe siècles; **Bernard** ou **Pernard**, défenseur hardi; **Pernon**, **Pernet**, **Pernetty**, diminutifs du radical qu'on retrouve dans l'ancienne

Digitized by Google

dieu Mars des Mexicains, conçu grâce à l'intervention d'une petite touffe de plumes brillantes qui flottait dans l'air, sont aussi empruntées à la même idée première. Les rationalistes voient dans cette similitude une production spontanée et naturelle de l'esprit humain qui, étant borné, retombe toujours dans le même cercle d'idées sans pouvoir en sortir. Les religions païennes nous montrent constamment des dieux faits hommes et des hommes faits dieux. Les catholiques pensent qu'une révélation primitive ayant éclairé nos premiers pères, les notions plus ou moins explicites de la Trinité et de l'Incarnation en faisaient partie, mais à l'état latent, jusqu'à la venue de Jésus-Christ.

Parmi les noms de cette catégorie on peut citer les suivants : **Brahmapoutra,** fils de *Brahma; Brahmagupta*, protégé par *Brahma; Gangadasa*, esclave du dieu **Gange**; ce mot, comme *Rhin, Rhône*, etc., dérive d'un radical qui veut dire marcher, voyager; *Gangu-Hhrolf*, Roll le Marcheur, duc de Normandie, était si grand, que lorsqu'il montait à cheval ses pieds pouvaient toucher par terre, ce qui faisait croire qu'il marchait; les rivières sont des chemins qui marchent, a dit Pascal. Le *Gange* est, pour les Indiens, le fleuve sacré par excellence, comme le *Jourdain* pour les chrétiens (v. p. 352); *Gopaladasa*, serviteur de *Krichna*, désigné sous l'épithète de **Gopala,** pasteur, patriarche (de *gô*, bœuf, vache, *pâla*,

expression : « Fier comme un *pernet.* » Les langues germaniques offrent une autre série de noms dérivant de *varna,* défendre, garnir, munir, en scand., *warnon* en tud., *warnian* en angl.-sax.; tels sont : **Varnier, Vernier, Garnier,** défenseur courageux; **Vernon** et **Bernon; Arnal** et **Arnaud,** défenseur vénérable, dont les anciennes formes étaient *Arnald, Arnoald, Arnold* (*Garnald* habitait Limoges dans le x[e] siècle); *Arnulf* ou **Arnoux,** défenseur secourable, dans le sens d'utile secours; **Ernald, Ernault, Ernoux, Ernulf, Ernouff,** dans lesquels le son de l'*é* a été substitué à celui de l'*a*, ce qui a eu lieu aussi pour père, mère, frère, dérivant de *pater, mater, frater*, et pour beaucoup de mots anglais. *Garnir, garnison, garnement* ou *garniment*, armure, vêtement, plus tard soldat, défenseur, et *warana*, cuirasse, en sanscr., ont la même racine.

Digitized by Google

maître, chef; *açvapala*, gardien de chevaux); *Nandadasa*, serviteur ou esclave de *Nanda*, père nourricier de **Krichna**, noir, bleu foncé, en sanscr.; les poètes représentent *Krichna* avec un teint semblable au reflet de l'aile du corbeau; notons en passant, d'après *Burnouf*, p. 377, que déjà, à une époque très-reculée, on donnait souvent au fils le nom de son père, en y ajoutant le préfixe *upa*, sous (analogue à l'*O'* irlandais), comme *Upananda*, sous (l'autorité) de *Nanda*. Mentionnons encore *Buddhôpâsaka*, dévoué à *Bouddha;* ce nom, analogue à *Christmann* et à *Gilchrist* (v. p. 169), est celui d'un acteur d'un drame brahmanique (1);

Sivadata, don de *Siva; Dévadasa*, esclave de Dieu; **Kalidasa**, esclave de la déesse *Kali*, la noire : on retrouve le même radical dans *Kalapour* ou *Kalabour*, ville ou bourg noir, *Kohle*, charbon, en all., *Kalah*, brûlé, noirci, en hébr.; *Dwidja*, régénéré, *René; Dévanmitra*, ami de Dieu (*mitra*, ami et soleil, en sanscr.; **Mithridate**, don de *Mithra*); *Démayanti*, qui dompte ses passions; *Suryadasa*, esclave du soleil; *Suriadata*, don du soleil, *Héliodore* en gr.; *Ramadasa*, esclave de *Rama; Ramananda*, fils de *Rama; Ramasinha*, lion de *Rama;* le **Ramayana**, course ou voyage de *Rama*, est un poème sanscr.; *Rama*, qui veut dire aussi plaisir, gloire, est le nom de la septième incarnation de Vichnou; *Mahadéva*, grand dieu, *Mahacala*, grand incendiaire, surnoms de *Siva; cala* et *kali* sont deux formes du même mot; **Anantadéva**, le Dieu éternel; *Anantaçvara*, le chef éternel; *Anantaramasahib*, ami de l'éternel *Rama; sahib*, en hind., veut dire encore chef, sultan, comme dans *Tippoo*-**Sahib**, sultan *Tippoo*, etc. On trouvera dans Pott, p. 716, beaucoup d'autres noms sanscrits, dont la reproduction n'offrirait qu'un assez mince intérêt.

La mythologie avait aussi une large part dans la formation

1) *Mritch tchhakaei*, p. 214, édition de Calcutta.

Digitized by Google

des noms grecs; le mot δωρον, don, présent, indiquait que l'enfant avait été donné à ses parents par l'intervention de la divinité qui les protégeait, comme *Héliodore*, *Isidore*, *Apollodore*, *Hermodore*, *Diodore*, etc., don du soleil, d'Isis, d'Apollon, de Mercure. Les Grecs avaient divinisé ou placé sous la protection spéciale d'une divinité la plupart des fontaines et des rivières. On rencontre souvent ces noms rappelant sans doute qu'une femme jusqu'alors stérile serait devenue féconde en buvant les eaux du fleuve ou en s'y baignant : tels sont ceux de *Céphisodore*, *Achélodore*, *Mandradore*, don du Céphise, d'Achéloüs, du Méandre; *Scamandros*, homme du Scamandre (1). Chez les Grecs et chez les Romains, l'influence des dieux se reflétait sur les noms propres, qui servent souvent à déterminer l'époque à laquelle s'introduisit le culte des divinités étrangères. Ils étaient d'autant plus nombreux qu'on les empruntait à un dieu plus élevé dans la hiérarchie céleste. On peut juger de la célébrité d'un saint dans les pays catholiques d'après le nombre d'hommes ou de villages qui portent son nom.

Les Grecs, peuple orgueilleux, lettré et ami de la liberté, avaient des noms empruntés moins aux qualités physiques qu'aux qualités morales; ils rappelaient aussi la puissance, les victoires et la force du peuple; leur histoire fourmille de noms tels que ceux-ci : *Aristobule*, excellent conseil; *Cligéne*, glorieuse race; **Périclès**, très-illustre; *Callixène*, bel étranger; *Eugène*, bien né; *Cléobule*, gloire du conseil; *Cléopatre*, gloire de la patrie; **Eulalie**, éloquente; *Euphémie*, bonne renommée; *Evariste*, excellent; *Sophie*, sagesse; **Nicolas**, victoire du peuple; *Démoclès*, gloire du peuple; *Démosthène*,

(1) Letronne, *Mémoire sur l'utilité qu'on peut retirer de l'étude des noms propres grecs*, p. 65. Voir aussi : Pape, *Worterbuch der Griechischen Eigennamen;* — Noël, *Dictionnaire historique*. Les noms de **Letronne** et **Letrosne** (pour le *trône*), paraissent empruntés aux représentations théâtrales (V. p. 368 .

Digitized by Google

force du peuple, etc. Sauf les sobriquets, les noms grecs exprimaient une idée favorable ou de bon augure; un grand nombre commencent par ευ, bien, καλι ou καλο, beau, tandis que les radicaux κακο ou δυς, mauvais, ne se rencontrent dans aucun d'eux, excepté dans **Dusodès**, puant, faisant allusion à un défaut physique. Les Romains, dit Plutarque, ne regardaient pas comme honteux les défauts imposés par la nature ou le hasard, et recevaient sans en être offensés les surnoms qui en étaient la conséquence. Les diverses causes qui ont influé sur la formation des noms grecs et romains exigeraient un traité spécial qui grossirait outre mesure le nombre des pages de ce volume.

Chez les anciens *Mexicains*, dit Prescott (1), les noms des personnes rappelaient souvent leurs aventures et leurs exploits : celui du grand prince *Nezahualcoyotl* signifiait, en aztèque, renard affamé, et indiquait la grande sagacité et les privations endurées par ce prince pendant sa jeunesse. Tout Mexicain, en voyant les emblèmes de ces noms, comprenait de qui il s'agissait. Les armoiries du Mexique sont emblématiques ; le nom de **Mexico** a été donné à cette ville par les Espagnols : c'est une altération de *Mexitli*, temple du dieu de la guerre ; elle s'appelait primitivement *Ténochtitan*, cactus sur une pierre (*ténol*, cactus), parce que, lors de l'arrivée dans ce pays, vers 1325, des Mexicains venus du Nord, ceux-ci virent un aigle énorme, perché sur un cactus sortant d'un rocher. L'oiseau tenait un serpent dans ses serres; les Mexicains saluèrent cet heureux augure qui, d'après un oracle, indiquait la place d'une nouvelle ville.

Les emblèmes de ces anciens guerriers, peints sur leurs boucliers, ou brodés sur leurs vêtements et sur leurs bannières, sont devenus les signes distinctifs des villes et des chefs, comme les armoiries du moyen-âge. Chez les tribus

(1) *Histoire de la conquête du Mexique*, t. I, p. 77.

Digitized by Google

indiennes de l'Amérique du Nord, chaque clan ou famille, pour se distinguer des autres, adopte un symbole ou signe caractéristique appelé *totem* ou *dodem*, commun aux membres qui le composent. Ce mot est emprunté à un terme générique qui veut dire bourg ou village, analogue à notre mot *maison* employé dans un sens nobiliaire. Le *totem* représente à la fois le blason, le sceau, le nom et la devise des clans ou familles sauvages; on le place sur les tentes et sur les poteaux mortuaires, et les personnes qui ont le même *totem*, presque toujours tatoué sur leur corps ou sur leur visage, c'est-à-dire qui font partie de la même famille, ne peuvent pas se marier entre elles (1). Le système *totémique*, c'est-à-dire la représentation d'un nom ou d'une famille au moyen d'un signe symbolique, emprunte presque tous ses emblèmes au règne animal. Il en est de même des noms d'hommes; les exemples suivants, choisis parmi ceux que donne Pott (2), sont un reflet des mœurs, de la vie et des coutumes des peuplades à demi-sauvages de l'Amérique du Nord, presqu'uniquement adonnées au plaisir de la chasse :

Kééocuck ou **Kiokuck**, renard attentif; *Kééwausette*, qui grimpe partout; *Kaw-Kaw-Kéé*, la corneille; *Watapinat*, nid d'aigle; *Takokoquipishnéé*, qui ne craint rien; **Wahcoota**, qui lance la flèche; *Chonqueskaw*, cheval blanc; *Tessan*, corneille blanche; *Waschinga-Sahba*, oiseau noir; *Mauhooskan*, nuage blanc; *Nih-Yu-Mah-Ni*, la pluie qui marche; *Tah-Roh-Ha*, beaucoup de cerfs, bon chasseur;

(1) L'abbé Domenech, *Voyage dans les déserts du Nouveau Monde*, p. 36 et 302. **Domenech, Domenici, Domenge, Domingo, Domingue, Domergue,** sont des altérations de **Dominique,** *Dominicus*, consacré au Seigneur; — *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1858, p. 538. Chez les sauvages, le tatouage tient lieu de bijoux et de décorations.

(2) *Die Personennamen*, p. 679. Voir aussi : **Vater,** *Ueber Amerikas Bevolkerung*; — **Adelung,** *Mithridates*, t. III, 3e partie; — Du Ponceau, *Mémoire sur les langues de l'Amérique du Nord*. **Vater,** père; **Adelung,** illustre jeune homme (*adel, iung*).

Digitized by Google

Shaumanic-Lassan, loup des prairies; **Stanapat**, petit faucon; *Waruch-Thahka*, blanche chevelure, *Weisshaar* en all.; *Tanahah-Tahka*, vache blanche; *Charata-Numakschi*, chef des loups; *Mato-Tope*, les quatre ours; *Tohpka-Singka*, les quatre hommes; *Berock-Itaïnu*, cou ou poitrail de bœuf, très-fort; *Kipsan-Niika*, petite écaille de tortue; **Dipauch**, bras cassé; *Ahda-Miga*, homme sans bras, sans force, qui ne va plus à la guerre; **Kahka**, corbeau; *Bidda-Chohki*, bois clair; *Mandeck-Suck-Choppénih*, l'oiseau médecin; *Woharussis*, pêcheur; *Itsichaïcha*, visage de singe; *Ita-Widahki-Hischa*, bouclier rouge, littéralement pare-flèches rouge; *Schudegacheh*, celui qui fume; *Mehkskéhmé-Sukahs*, chemise de fer, cotte de mailles; *Stomick-Sosack*, dépouille de bœuf; **Makuiekinn**, collier de loup, celui qui a étranglé un loup avec ses mains : ce nom rappelle ceux de *Squarcialupi*, *Chasseloup*, *Bouteloup*; *Kitsipooch-Kiaiu*, ours tacheté; *Ketsepenn-Nuka*, biche tachetée; *Mastoenna*, chef des corbeaux; **Noapeh**, troupe de soldats; *Uitschasta-Iuta*, mangeur d'hommes; *Cuntur-Nahui*, œil de condor, et **Pumachaki**, pied ou démarche de loup (*Wolfgang*) chez les anciens Mexicains; enfin les trois principales branches des *Lenni-Lenapes* (peuples indigènes de l'Amérique du Nord) étaient les **Unémis**, tortues, les **Unalachtgo**, dindons, et les **Monsey**, loups.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES PRINCIPAUX NOMS CITÉS DANS CET OUVRAGE

Cette table ne comprend pas tous les noms empruntés à la même racine, mais, en se reportant à la page citée, on trouvera les autres; ainsi, à côté de CALVIN, p. 247, figurent CALVET, CALVAT, CAUVIN, CHALVIN, CHALVET, CHAUVIN, CHAUVEAU, CHAUVET et CHAUVELIN.

Digitized by Google

C

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

E

F

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Q

R

S

Digitized by Google

T

Digitized by Google

U

V, W

Digitized by Google

X

Y

Z

Digitized by Google

ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. 9, l. 25, après le mot : gr., ajoutez point et virgule.

P. 12, l. 27, au lieu de : britanique, lisez : britannique.

P. 25, l. 12, au lieu de : *Stuard*, lisez : *Stuart*.

P. 42, l. 4, ajoutez : A la même époque, M. de *Cœur de Roy*, premier président du parlement de Nancy, forcé de changer de nom, prit celui de *Cœur-Droit*.

P. 44, l. 23, au lieu de . αμυλος, lisez : αιμυλος.

P. 71, l. 12, après : hardi, supprimez la virgule.

P. 72, l. 25, ajoutez : Dans l'ouest de la France, on appelle vulgairement les étalons des *couillards;* ce mot veut dire aussi ardent en amour.

P. 104, l. 8, au lieu de : *Greiffenkcaue*, lisez : *Greiffenklaue*.

P. 132, l. 11, après : hospice, ajoutez : Aujourd'hui, le prix ordinaire est d'une trentaine de francs par page.

P. 155, l. 27, et p. 156, l. 5, au lieu de : *Perreyre*, lisez : *Péreire*.

P. 180, l. 28, après : prénom, il faut une virgule.

P. 182, l. 15, après : lion, ajoutez : Après la cession de la Vénétie à l'Italie, en 1866, le nom du roi *Vittorio Emanuele* a été anagrammatisé deux fois de suite en vers formant distique :

O re! ami tu il Veneto?
Mira! il Veneto è tuo.

(O roi ! aimes-tu le Vénitien? Vois, le Vénitien est à toi).

P. 194, l. 18, au lieu de : *Witberg*, lisez : *Witbert*.

P. 203, l. 17, ajoutez : A une demi-lieue au midi de Clérieu, on voit encore une ancienne maison forte dépendant d'un vaste domaine appelé *Condillac*. Elle a été acquise vers 1600 par Jean de la Croix, évêque de Grenoble. D'après une reconnaissance de 1650, elle relevait autrefois de la baronnie de Clérieu, et avait appartenu à noble Arnaud de *Priant*. Il est probable qu'elle a été construite par quelque cadet de *Priam*, qui aura voulu lui donner le nom du manoir paternel. Elle touche au domaine de Sillac : d'après Guy Allard, le mari de la troisième fille du dernier Priam s'appelait de Sillac, et n'était autre que Bonaventure Ruffaud, secrétaire du chapitre de Saint-Barnard dans le XVIe siècle. Sur diverses pages d'un manuscrit écrit de sa main, et que M. Giraud, ancien député, a eu l'obligeance de me communiquer, Ruffaud a reproduit l'écusson de Marguerite de *Prien*, sa femme, qui est : de gueules à la bande d'argent, tantôt seul, tantôt parti ou accolé de celui de Ruffaud, peu conforme aux règles héraldiques.

Digitized by Google

P. 216, l. 16, au lieu de : Scytes, lisez : Scythes.

P. 243, l. 13, au lieu de : *Gontefrey*, lisez : *Goutefrey*.

P. 247, l. 33, au lieu de : Devesiano, lisez : de Visiano. La première édition du *Nobiliaire*, publiée en 1760, ne relate que les initiales du nom de l'auteur : D**** S. D. H** (de Visiano, sieur de Hoove).

P. 252, l. 19, après : rossignol, il faut une virgule.

P. 260, l. 17, au lieu de : désignait, lisez : désignaient.

P. 274, l. 4, après : chaignartz, ajoutez : En 1393, Guillaume *Chinard* était un des notables habitants de Romans, et en 1368 Pierre Aimar, surnommé *Chinart*, était employé à la monnaie de cette ville (Giraud, *Essai*, 2e partie, *Preuves*, p. 284 et 359).

P. 294, l. 4, au lieu de : *Zeldler*, lisez : *Zeidler*.

P. 308, l. 12, ajoutez : ou Colonel. Valbonnays, t. II, p. 612, et M. Giraud, 2e partie, p. 236, écrivent *Colonel*. J'ai dans mes papiers de famille un extrait du mariage de 1513 dans lequel le nom de *Coronel* est écrit très-lisiblement.

P. 325, l. 11, lisez : *Bénédet*, *Bénezet*, *Bénazet*.

P. 343, l. 33, au lieu de : Beily, lisez : Besly.

P. 420, l. 22, au lieu de : Luzignan, lisez : Lusignan.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Digitized by Google

Pages

CHAPITRE IV

4027

Digitized by Google

HARVARD UNIVERSITY

http://lib.harvard.edu

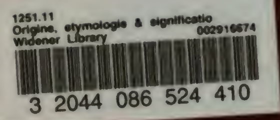
If the item is recalled, the borrower will be notified of the need for an earlier return.

WIDENER
WIDENER
SEP 1 0 2007
CANCELLED

Thank you for helping us to preserve our collection!

Digitized by Google

Digitized by Google


1251.11
Origine, etymologie & significatio
Widener Library 002916674
3 2044 086 524 410

Digitized by Google